ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Lyon. — Imp. F. Dumoulin, rue St-Pierre 20.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNEENNE

DE LYON.

Année 1860

—

(NOUVELLE SÉRIE.)

—

TOME SEPTIÈME.



LYON.
IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue St-Pierre, 20.

PARIS.
CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,
rue Bonaparte, 20.

1860. — Février 1861.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

TABLEAU

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON,

ANNÉE 1860.

BUREAU :

M. VAÏSSE G. O. ✻, Sénateur, chargé de l'administration du département du Rhône, *président d'honneur*.

MM. MULSANT ✻, *président*.
PERROUD, *vice-président*.
MILLIÈRE, *secrétaire-général*.
NAVIER, *secrétaire-archiviste*.
MALMAZET, *trésorier*.

Conservateurs.

MM. CLÉMENÇON, *pour la minéralogie*.
ROLLET, *pour la botanique*.
TERVER, *pour la zoologie*.
HOFFET, *bibliothécaire*.

Membres honoraires.

MM. De la Saussaye O. ✻, membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon.
L'abbé Vincent ✻, inspecteur général de l'Université.
Desjardins ✻, architecte en chef de la ville de Lyon.

Membres titulaires.

MM.

1825. Clémençon (le docteur Toussaint), rue de Sèze, 7.

1833. Mulsant (Etienne) ✠, sous-bibliothécaire de la ville, professeur d'histoire naturelle au Lycée, quai Saint-Vincent, 25.

1836. Hoffet (J. G.), avenue de Noailles, 61.

1839. Gérard (le docteur Jean-Antoine), rue Clermont, 5.

1841. Madenis (l'abbé Claude Benoit), professeur au Petit-Séminaire des Minimes.

1845. Jordan (Alexis), rue de l'Arbre-Sec, 40.
Pontbriant (de), ancien chef de division à la préfecture, route de Villeurbanne, 27.

1846. Dugas (Ozippe), rue Impériale, 52.
Perroud (Benoit-Philibert), rue St-Pierre, 23.
Beckensteiner (Christophe), rue St-Pierre, 14.
Millière (Pierre), avenue de Saxe, 71.
Gaillard (Fleury), place Bellecour, 16.

1847. Vernange (l'abbé Martin), professeur à la Faculté de théologie, rue Clermont, 1.

1848. Terver (Ange-Paulin), quai Pierre-Scize, 52.

1854. Forest (Jules), rue de Créqui, 99.
Blanchon (Louis), quai St-Vincent, 31.
Blanchon (Aimé), rue de Bourbon, 31.
Dumortier (Eugène), négociant, rue Constantine, 12.
Malmazet (Jean-André), négociant, place St-Clair, 24.
Navier (Hippolyte), cours d'Herbouville, 1.
Choitel (l'abbé), quai d'Orléans, 3.
Pravaz (le docteur) directeur de l'établissement orthopédique, aux Etroits.
Fayard, pharmacien, place des Terreaux.
Cazenove (Raoul de), rue Impériale, 66.

Chardiny (Louis), port St-Clair, 18.
Boffard (Claudius), avocat, quai de l'Hôpital, 2.
Bouchet (Albert), avocat, place Bellecour, 18.
1855. Guinon (Nicolas) ✠, chimiste, rue Bugeaud, 2.
Carrier (le docteur Jean-Baptiste) ✠ (éperon d'or), rue St-Dominique, 13.
Mangini (Lucien), ingénieur civil, place Bellecour, 6.
Brolemann (Arthur), négociant, rue Impériale, 4.
Levrat-Perroton (le docteur Francisque), rue Mercière, 40.
Rollet (M. A.), rue Impériale, 81.
Richoud (l'abbé), professeur d'histoire naturelle au Petit-Séminaire des Minimes.
Jaricot (Ernest), négociant, place de la Comédie, 21.
1856. Pallias (Honoré), rue Centrale, 65.
Gabillot (Joseph), rue de la Charité, 42.
Bizot (Jules), agent de change, rue Pizai, 5.
Vernier (Louis), rue de Bourbon, 47.
Deriard (Auguste), rue de la Charité, 76.
Rodet (Henri) ✠, professeur à l'Ecole Vétérinaire.
Flottard (Eugène), rue de Bourbon, 7.
Grand (Paul), négociant, rue Impériale, 4.
Monterrat (Amédée), propriétaire, rue Royale, 29.
Guichon (Jean), pharmacien, place St-Nizier, 4.
Arlès-Dufour (Gustave), négociant, place Tholozan, 19.
Vachon (Antoine) ✠, négociant, quai St-Vincent, 29.
Royé-Vial (Jean-Baptiste) ✠, négociant, membre du Conseil général, rue de la Fromagerie, 1.
Poncin (Henri-Athanase), chef d'institution, place du Collége, 4.
Péaud (Aimé), ancien magistrat, quai St-Vincent, 12.
Girodon (l'abbé A.), professeur à la Faculté de Théologie, rue Masson, 34.
Chamberet (Ernest de), directeur de l'Ecole de la Martinière.
Rambaud (André), rentier, quai des Augustins, 61.
Blanc Ferrouillat (Gabriel François), avocat, place Louis XVI, 14.
Surieux (l'abbé Jean-Baptiste), supérieur du Petit-Séminaire de St-Jean.

1857. Coignet (Stephane), manufacturier, quai Castellane, 31.
Glénard (le docteur A.) ✻, professeur de chimie médicale à l'Ecole de Médecine de Lyon, cours Morand, 22.
Fournereau (l'abbé), professeur d'histoire naturelle à l'Institution des Chartreux.
Delhorme (le P. Eugène), professeur d'histoire naturelle au pensionnat des Dominicains, à Oullins.
Bonnes (Martial), régisseur à l'Ecole Vétérinaire.
Billiet (François), rentier, cours Morand, 51.

1858. Bonnamour (Stéphane), négociant, rue Centrale, 47.
Flachat (Antoine), rue de Bourbon, 22.
Joannon (Antonin), rue des Augustins, 16.
Domingeon (L.), rue Ste-Hélène, 19.
Cuzin, aide naturaliste au Jardin Botanique.
Sanlaville (Benoît), propriétaire à Beaujeu.

1859. Mathevon (Octave), avocat, rue Impériale, 22.
Sandier (Claudius), place Bellecour 36.
Willermoz (Ferdinand), rue de Bourbon, 38.
Dor (le docteur Henri), à Vevey (Suisse).
Frèrejean (Joseph-Louis-Marthe), juge suppléant à St-Etienne (Loire).
Lortet (le docteur Louis), quai Fulchiron, 24.
Seytre (l'abbé), aumônier à Vernaison.
Eymard (Paul), rue Constantine, 4.
Andrieux (Louis), rue de la Bourse, 43.
Revelière (Jules), receveur de l'enregistrement à Blain (Loire-Inférieure).
Godinot (Théodore), juge au tribunal civil de Villefranche (Rhône).
La Bonnardière (Joseph), rue St-Joseph, 15.
Létievant (le docteur), rue Stella, 3.

1860. Dugas (Antoine), place Bellecour, 17.
Pariset (Ernest), quai St Clair, 14.
Smith (Victor), juge au tribunal civil de St-Etienne.
Rérole (Victorin), propriétaire à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).
Gras (Louis-Pierre), rue de la Préfecture, 6.
Biétrix (Camille), négociant, rue Lanterne.

Viry (Charles-Octave-Arthaud de), rue d'Oran, 2.
Montravel (le vicomte de), propriétaire à Joyeuse (Ardèche).
Vallod (Auguste), hôtel des Monnaies, rue de la Charité, 32.
Morel (Claude), propriétaire et adjoint à l'Abergement (Ain).
Lecourt (Clément), notaire, rue Puits-Gaillot, 2.
Cambefort (Jules), négociant, rue Impériale, 13.
Roë (Henri), substitut de M. le procureur impérial, place Bellecour, 34.
Lecourt (Clément), notaire, rue Puits-Gaillot, 2.
Servaux ✝ (St Maurice et St Lazare), chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
Bellaguet ✻, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
Bachelet (Hippolyte), docteur en médecine, place de la Préfecture, 4.
Barrier ✻ (le docteur), rue du Pérat, 20.
Benoît ✻ (Claude-Antelme), architecte, quai de Bondy, 2.
Benoît fils, architecte, quai de Bondy, 2.
Carrier (le docteur Edouard), rue des Archers, 15.
Leriche (le docteur), rue de Bourbon, 22.
Sichel O. ✻ (le docteur), rue Chausée-d'Antin, 50, à Paris.
Marseul (l'abbé de), rue Demours, 15, à Paris.
Galichon (Emile), négociant, rue de Rivoli, 182 à Paris.
Bouctot (Félix), rentier, rue de Surène, 28, à Paris.
Maison (Louis), rue de Tournon, 17, à Paris.
Perrault-Maynand (Aloïs), rue de Bourbon, 25.
Delphin, rue de Jarente, 4.
Chaurand (Amand), propriétaire, place Bellecour, 30.
Socquet (le docteur), rue St-Joseph, 14.
Debat (Louis), place Napoléon, 8.
Guillemaud (Jacques), rue Jarente, 16.
Brun (le docteur Claude-François), rue Impériale, 52.
Ravinet (le docteur Jules), rue Constantine, 5.
Carriot (l'abbé Antoine), vicaire à Ste-Foy-lès-Lyon.
Gervais (le docteur Claude-Jules), rue Rozier, 4.
Million (Francisque), quai de la Charité, 31.
Dardouin aîné, rue Paradis, 37, à Marseille.

Deydier (Etienne-Eugène-Henri), propriétaire à Aubenas (Ardèche)
Guillard (Achille), rue de Douai, 25, à Paris.
Dufour O ※ (le docteur Léon), à St-Sever (Landes).
Charveriat (Antoine Marie), notaire, rue Clermont, 4.
Lagrevol (de), substitut de M. le procureur général, rue de l'Arsenal, 22.
Perez Arcas (Loreano), professeur à l'Université de Madrid.
Durand (Vincent), propriétaire à Allieux près Boën (Loire).
Lavirotte, notaire, place Louis XVI, 11.
Chaule (Alphonse), lieutenant d'artillerie de marine à Lorient.
Bonvouloir (le baron Henri de), rue de l'Université, 15, à Paris.
Mangini (Félix), place Bellecour, 6.
Jaillard (Pacôme), négociant, rue Impériale, 4.
Rouy (Joseph), propriétaire à Gap (Hautes-Alpes).
Perroud (le docteur Louis), rue St-Pierre, 6.
Baran (de), rue de Pontoise, 26, à St-Germain près Paris.
Tabourin, professeur à l'Ecole Vétérinaire de Lyon.
Lavergne de la Barrière, rue de Taranne, 11, Paris.
Lanne (Adolphe), boulevard Bouvreuil, 12, à Rouen.
Desgrand (Paul), place de la Charité, 9.

NOTICE

SUR

LOUIS HASSE,

PAR

E. MULSANT.

L'année 1859 laissera dans nos annales une large trace funèbre. Jamais la mort, depuis la fondation de notre Compagnie, ne s'était montrée si acharnée à éclaircir nos rangs. Dans l'une de nos dernières séances, je vous rappelais la mémoire de l'un de nos linnéens emporté dans les plus belles années de la jeunesse ([1]); aujourd'hui j'ai à vous entretenir d'un ami non moins regrettable et non moins regretté, enlevé aussi inopinément dans toute la force de l'âge.

Louis HASSE naquit à Lyon le 26 novembre 1807. Son père, Jean-Frédéric Hasse, originaire de la petite ville de Plauen, en Saxe, appartenait à une nombreuse et très-ancienne famille. Parmi les membres dont elle se composait, les uns se livraient, héréditairement et depuis longtemps, au commerce de la pelleterie ; divers autres avaient occupé d'honorables emplois civils, ou s'étaient adonnés soit à l'étude de la théologie, soit à la pratique de la médecine.

([1]) Voyez la notice sur J.-N-B.-G. LEVRAT (Ann. soc. linn., t. 6 (1859), p. 109-118. — MULSANT, *Opuscules*, 11e cah., p. 69-80.

Vers le commencement de ce siècle, Jean-Frédéric vint se fixer à Lyon ; peu de temps après, il y épousa Mlle Elisabeth Gauthier, dont il eut deux enfants, *Louis*, objet particulier de cette notice, et *Marie*, sa sœur, devenue plus tard Mme Gathier, la compagne constante de ses travaux.

Jean-Frédéric Hasse fut donc, dans notre ville, le fondateur et l'organisateur de la maison de pelleterie à laquelle son nom est resté attaché, maison qu'il sut élever au rang de l'une des plus recommandables en ce genre. La belle fortune laissée à ses enfants, après quarante ans de travail et d'économie, suffit pour témoigner de son intelligence et de son activité.

Le jeune Louis fut de bonne heure imbu des principes d'ordre et d'amour du travail dont il avait sans cesse l'application sous les yeux ; il reçut une de ces éducations pratiques et positives, si appréciées dans le monde des affaires.

Son instruction, commencée dans l'un des pensionnats de notre ville, s'acheva en Allemagne. Il y fut envoyé à l'âge de douze à treize ans, pour y apprendre la langue de ses pères et s'y former au commerce. Doué d'une intelligence remarquable, d'un caractère froid et réfléchi, d'un esprit studieux et avide de s'instruire, il se trouva naturellement disposé à se prêter aux tendances imprimées par la volonté ferme de son père, et à répondre d'une manière admirable à toutes les espérances de celui-ci. Il revint à Lyon, enrichi de connaissances spéciales, ayant une grande aptitude pour les affaires, et sachant parler et écrire avec facilité les principales langues de l'Europe.

Le goût commercial s'était développé chez lui avec tous les caractères d'une passion, dès ces années de l'adolescence où le plaisir nous offre parfois des attraits si séduisants ; il lui dut d'échapper aux entraînements dangereux qui souvent nous portent sur des écueils, ou nous font faire si fausse

route, à cet âge. Attaché à une seule règle, celle du devoir, animé d'un seul désir, celui de réussir, il devint bientôt pour son père l'auxiliaire le plus intelligent, et il est inutile d'ajouter, le plus dévoué ; il l'accompagnait périodiquement aux deux grandes foires de Leipzig, du printemps et de l'automne. La première, dite *jubilate*, commence, comme on le sait, huit jours après Pâques ; la seconde, ou celle de la Saint-Michel, s'ouvre le 20 septembre : toutes les deux durent trois semaines. Pendant chacune de ces époques, où la ville saxonne sert d'entrepôt aux produits de royaumes nombreux, et de rendez-vous aux négociants des diverses parties du monde, le commerce des fourrures s'y pratique sur une large échelle. La facilité de Louis à s'expliquer avec la plupart des étrangers dans leur langue natale, ne manquait pas de servir les intérêts de son père; et quand la mort de celui-ci [1] le plaça, à vingt-quatre ans, à la tête des affaires, il était négociant consommé, et il le prouva bientôt en faisant grandir sa maison, et en lui donnant, sur le marché allemand, une réputation plus étendue qu'à Lyon, siége de son commerce.

Louis Hasse avait en effet non-seulement le goût, mais encore le génie de son état. Nul ne possédait peut-être à un si haut degré cette finesse de coup-d'œil, dont l'exercice le plus long ne peut faire acquérir la perfection, quand on n'a pas reçu de la nature certain don particulier, qu'elle accorde à peu de privilégiés. Il passait en Europe pour l'un des connaisseurs les plus habiles. A la beauté du poil, à la finesse et au moelleux de la bourre, qui font varier d'une manière si sensible la valeur des fourrures, jusque chez les mammifères de la même espèce, il savait indiquer, avec une exactitude ou

---

[1] Jean-Frédéric Hasse, né à Plauen le 18 avril 1767, est mort à Lyon le 13 mai 1832.

une approximation étonnante, le degré de latitude sous lequel l'animal avait vécu.

Entouré de l'estime dont on se plaît à honorer l'homme qui sait joindre, à des talents supérieurs, cette droiture et ces qualités du cœur et de l'esprit, sans lesquelles l'habileté dans les affaires serait sans prix ; chef d'un commerce florissant ; comblé, dans son intérieur, des soins et de l'affection d'une sœur, la confidente de ses pensées et l'associée de ses travaux, Hasse passa ainsi quelques années, sans songer à apporter aucun changement à cette heureuse position. Bientôt il désira unir ses destinées à une compagne capable de les embellir, et, le 26 mai 1839, il épousait Mlle Louise Seriziat-Carrichon, appartenant à l'une des familles les plus honorablement connues de notre ville (1). Inutile d'ajouter combien il eut à se féliciter des liens qu'il venait de former ; il trouvait dans cette alliance les vertus et la considération unies aux talents ; et lui-même possédait toutes les qualités désirables dans le meilleur des époux. Son mariage fut un modèle d'union et d'harmonie.

L'année suivante, sa sœur imitait son exemple et épousait M. Jacques-César Gathier (2).

Ces deux événements donnèrent, s'il était possible, un nouvel essor à son activité. A partir de cette époque, ou peu de

---

(1) M. Pierre-Seriziat-Carrichon, père de Mlle Louise, ancien juge au tribunal de commerce, était alors membre du conseil municipal et l'un des adjoints au maire de Lyon, l'un des directeurs de la caisse d'épargne, l'un des administrateurs des bureaux de bienfaisance.

(2) A partir de cette époque, M. Gathier partagea à peu près l'existence de M. Hasse, jusqu'au mois de juin 1855, époque à laquelle, condamné au repos par son état maladif, il se fit remplacer par son neveu M. E. Gathier, qui sut bientôt, par ses qualités personnelles et son intelligence dans les affaires, conquérir et mériter la confiance et l'amitié de M. Hasse, dont il semblait devoir être le successeur.

temps après, il ajouta à ses voyages périodiques celui de Londres ; chaque année, au commencement de mars, il allait y assister à la vente aux enchères des fourrures recueillies par la Compagnie anglaise de la baie d'Hudson, dans le Haut-Canada.

Hasse ne se bornait pas à s'occuper, dans l'intérêt de son commerce, des mammifères dont les dépouilles sont utilisées dans le commerce de la pelleterie ; il étudiait en naturaliste les mœurs et les habitudes de ces animaux. A ce titre, il fut admis, le 14 juillet 1856, dans la Société linnéenne, à la prospérité de laquelle il prenait un vif intérêt.

Il avait composé, pour l'instruction de ses employés, un mémoire sur la fourrure du Renard, et sur les qualités diverses que présente, suivant les saisons, la peau de ce carnassier. Ce travail décelait sans peine la finesse de ses observations ; il m'avait permis d'en donner un extrait dans mon Traité de Zoologie ([1]). Il avait même eu la bonté de me donner toutes les notes relatives à la pelleterie, insérées dans cet ouvrage élémentaire, et sa modestie m'avait forcé à taire le nom de la main complaisante à laquelle je devais ces renseignements précieux.

Animé d'un esprit élevé et ami du progrès, il n'avait jamais pu comprendre les idées étroites et égoïstes de certaines personnes qui, dans la crainte de nuire à leur commerce, en initiant les autres à des connaissances spéciales, répondent par des données fausses ou erronées aux renseignements généraux qui leur sont demandés : « L'industrie, disait-il, ne « doit point avoir de secrets pour la science, quand celle-ci « doit répandre les lumières au profit de tous. »

([1]) *Cours élémentaire d'Histoire naturelle*, contenant les applications de cette science aux diverses connaissances utiles. (Zoologie), *Paris*, in-8°, fig.

Assuré d'obtenir à la fin de chaque année des bénéfices capables de le récompenser de ses travaux, il visait peu à leur voir atteindre le chiffre le plus élevé ; son âme était trop noble pour ne voir que le gain dans le résultat des affaires. Amoureux de son état, il s'y livrait avec des goûts artistiques : il tenait à avoir les fourrures les plus riches et les plus recherchées ; souvent il sacrifiait des avantages certains à des fantaisies du métier. Comme négociant, il sut continuer et accroître peut-être encore la réputation de confiance et de loyauté acquise par son père. Sa délicatesse trop scrupuleuse s'exagéra même souvent certains principes commerciaux étrangers, dont il était admirateur, et lui fit dédaigner, comme indignes d'une maison réputée, des opérations commerciales très-licites.

Tout entier à ses affaires, il était de très-bonne heure à son comptoir ou dans ses ateliers qu'il dirigeait lui-même ; il n'avait pas besoin d'y prêcher par ses paroles l'amour du travail ; tous ceux qui l'entouraient s'y sentaient naturellement portés par son exemple. Jamais aucun de ses employés n'eut à se plaindre d'une parole de rudesse ou d'une injustice ; aussi voyaient-ils moins en lui un maître qu'un protecteur et un père. Plusieurs lui doivent la modeste aisance à laquelle ils sont arrivés. De là, l'épithète bien connue de *maison du bon Dieu*, donnée par ses ouvriers à sa maison de commerce, en raison des relations si paternelles qu'il savait entretenir avec eux, relations non moins honorables pour l'homme que pour le négociant. D'une générosité instinctive envers toutes les infortunes, il soutenait une foule d'œuvres de bienfaisance, et s'associait volontiers à toutes celles qui étaient utiles.

Hasse avait la taille moyenne, l'œil plein de finesse et de douceur, la figure naturellement grave et réfléchie ; elle prenait même un air sévère en face des affaires, ou dans les

questions délicates et sérieuses sur lesquelles on lui demandait conseil. Les personnes n'ayant avec lui que des relations commerciales, auraient pu se méprendre sur le fond de son caractère. Pour apprécier les excellentes qualités de son cœur, il fallait le voir dans cet heureux état de liberté que donne l'oubli des affaires; sa figure alors s'épanouissait et prenait une aimable expression de bonté; il savait animer la conversation par des propos enjoués ou spirituels. Sévère envers lui seul, il était d'une indulgence extrême pour les opinions ou les erreurs des autres; sa bouche ne laissait jamais échapper, et son oreille ne pouvait entendre, des paroles propres à blesser la moindre personne.

Peu répandu dans le monde, où il aurait occupé une place fort honorable, il cherchait un bonheur plus tranquille et plus assuré dans les joies de la famille et dans le cercle d'un petit nombre d'amis. Durant les beaux jours, il passait tous les dimanches au sein de ces réunions intimes, dans sa charmante villa de Saint-Didier, sur ces collines voisines de la ville, que la fertilité du sol, la pureté de l'air, la richesse de la végétation, ont fait à juste titre surnommer les *Monts d'or*. De son manoir et de ses jardins embellis par ses soins, la vue s'étend sur le panorama le plus varié et domine un horizon étendu, borné par la chaîne des Alpes.

En dehors des déplacements périodiques qui, chaque année, dans l'intérêt de son commerce, poussaient Hasse soit à Leipzig, soit à Londres, il fut un des voyageurs les plus intrépides de notre ville. Peut-être se livra-t-il à ces pérégrinations fréquentes, pour échapper plus facilement aux poursuites d'une déception qui, seule, l'empêcha de jouir ici-bas d'un bonheur parfait : l'ennui de ne point avoir d'enfants.

Il avait visité les Pays-Bas, la Belgique, les magnifiques bords du Rhin, les diverses principautés de l'Allemagne jusqu'à l'Autriche et la Hongrie; plusieurs fois il avait parcouru

la Suisse, le Piémont et le reste du nord de l'Italie, jusqu'à Venise; il avait traversé ce beau pays jusqu'à Naples ; stationné dans ses principales villes, pour admirer ses monuments et les richesses artistiques de ses musées ; il avait surtout donné une attention plus particulière à Rome, cette ville éternelle, où il avait eu l'honneur d'une audience particulière du Souverain-Pontife. Enfin, en 1857, il avait poussé une pointe jusqu'à Madrid et jusqu'à l'Escurial. Il se proposait, en dernier lieu, de traverser l'Océan, pour connaître les Etats-Unis ; sa santé déjà altérée et ses occupations l'arrêtèrent dans ses desseins.

Hasse, dans toutes ses courses, recueillait des notes qu'il espérait un jour mettre en ordre, pour rendre moins fugitif, dans sa mémoire, le souvenir des lieux qu'il avait parcourus, des beautés qu'il avait admirées ; le temps lui a manqué pour réaliser ce projet.

Dans ses voyages en Angleterre, il avait étudié les procédés employés dans ce pays pour faire rendre au sol des produits plus abondants ; il se proposait, en se retirant un jour des affaires, de faire profiter son pays des améliorations utiles à y introduire. Il s'était beaucoup occupé de la question du drainage, et, dans les comices agricoles du département de l'Ain, dont il faisait partie, il avait été l'un des plus ardents propagateurs de son emploi ; il s'était empressé de l'appliquer lui-même, sur une grande échelle, dans l'une de ses propriétés de la Bresse, pour entraîner ses voisins à suivre son exemple.

En Allemagne, il avait admiré, dans les fermes-modèles, les soins employés pour améliorer l'état sanitaire et la laine des moutons ; il avait conçu le projet d'élever une école semblable, dirigée par un berger saxon ; mais entraîné par les affaires, dont il n'a jamais voulu déposer le fardeau, tous ses desseins sont restés à l'état de rêve.

Son commerce, par lequel il croyait pouvoir se survivre, et avec lequel il s'était si complètement identifié, absorbait ses pensées et son temps. Le désir d'accroître ses richesses n'était pourtant pas son mobile; privé d'enfants, quel stimulant pouvait l'exciter à augmenter une fortune magnifique, dont il ne pouvait pas dépenser les revenus? mais le travail et l'activité semblaient nécessaires à sa vie.

Souvent ses parents et ses amis lui avaient conseillé de resserrer le cercle de ses relations, de restreindre son commerce étendu dans les deux mondes; on ne put jamais obtenir de lui voir modifier un genre de vie qui semblait devenu pour lui une seconde nature. Et pourtant, cette activité trop dévorante devait hâter la fin de son existence! et quand déjà se développaient dans son sein les germes d'un mal mortel, on lui commandait le repos, on ne put jamais le résoudre à ce sacrifice. « La roue, disait-il, à laquelle je suis attaché, a un « mouvement trop rapide; en voulant l'arrêter, on s'exposerait « à périr. » Et, pour endormir ses douleurs naissantes, il se livrait avec une ardeur nouvelle à ses occupations captivantes, comme s'il eût prévu que le temps lui manquerait pour organiser le projet qu'il s'était plu à nourrir. Le mal, dont le repos aurait pu ralentir la marche, fit, sous l'influence de cette ardeur fiévreuse, des progrès effrayants. Vaincu par la douleur, il se rendit aux eaux d'Evian, pour trouver du soulagement à ses souffrances gastriques. Il était malheureusement trop tard; il avait, au pylore, un squirre déjà très-développé. A peine était-il depuis quatre jours dans ce lieu de bains, si favorable à la santé de tant d'autres, qu'il lui fallut revenir à Lyon. Le dimanche, 7 août, après une journée assez calme passée en famille, et pendant laquelle il avait eu la force de se livrer à une petite promenade, il ressentit, vers le soir, de plus violentes douleurs; la nuit fut horriblement pénible, et, malgré les soins les plus dévoués de son médecin et de ses

proches, le lundi, vers les six heures du matin, il exhalait son dernier soupir!

La mort si douce de sa sœur (1), celle si éminemment chrétienne de son beau-frère (2), enlevés à ses affections depuis quelques années, l'avaient fait méditer sérieusement sur les vérités éternelles, qui seules peuvent rendre moins effrayant ce terrible passage : il s'était préparé à ce moment suprême, en ravivant sa foi, et en appelant à son aide les secours et les consolations d'une religion qui nous montre, au-delà du temps, la félicité éternelle promise à ceux qui auront vécu chrétiennement sur la terre. Dans toute sa connaissance, jusqu'au dénoûment fatal, il vit venir sa fin avec le calme et la résignation du sage ; il fit généreusement à Dieu le sacrifice de son existence, et celui, plus douloureux sans doute, des objets de ses affections, et surtout de l'amie qui, depuis vingt ans, était la douce compagne de sa vie.

Par un testament olographe, en date du 11 janvier 1855, il avait réglé les droits à sa succession. Le désir si naturel de se survivre au-delà du tombeau, ce désir qui semble une des preuves les plus saisissantes de l'immortalité de notre âme, avait inspiré ses dispositions. Privé d'héritier direct, il avait partagé sa fortune entre son épouse chérie et son commerce, espèce d'enfant d'adoption, ce fils en quelque sorte de ses œuvres, qui devait porter son nom et perpétuer son souvenir.

Des lacunes ou des ambiguités dans la rédaction empêcheront peut-être l'accomplissement de ses vœux, la réalisation de ses espérances ; mais qu'importe ? Le temps, dont la faux impitoyable se plaît sans cesse à détruire les monuments des

---

(1) Décédée le 25 novembre 1854.

(2) Mort le 4 mai 1855.

hommes, le temps, un peu plus tôt, un peu plus tard, aurait fait crouler l'édifice que lui-même avait sans doute contribué à élever; il aurait jeté, avec tant d'autres, le nom du fondateur dans le gouffre de l'oubli. Hasse a laissé des souvenirs plus touchants dans la mémoire des pauvres; des regrets plus précieux dans le cœur de ceux qui l'ont connu; il s'est préparé surtout, dans les demeures éternelles, des récompenses plus magnifiques et plus durables, par les vertus dont il a donné l'exemple, et par le bien qu'il a fait.

DESCRIPTION

DE DEUX

ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES,

DE LA TRIBU DES HYDROCANTHARES.

Par E. MULSANT et GODART,

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 décembre 1859.

Agabus foveolatus.

Oblongo-ovalis, vix convexus, postice depressiusculus, subtilissime punctulato-substrigosus, sublus nitidus, supra subopacus, niger; thoracis disco leviter bifoveolato; elytris fuscis, extrorsum gradatim fusco-ferrugineis, margine inferiori ferrugineo; antennis pedibusque ferrugineis, femoribus nigris.

Long. 0,0072 (3 1/4 l.) — Larg. 0,0061 (2 2/3 l.).

♂ Trois premiers articles des tarses antérieurs et intermédiaires un peu dilatés, garnis de poils, en dessous.

♀ Trois premiers articles des tarses antérieurs et intermédiaires glabres ou à peu près, en dessous.

Corps en ovale allongé, très légèrement convexe et légèrement déprimé en arrière; en ogive ou subarrondi à l'extrémité. *Tête* superficiellement pointillée ou rugulosule; rayée, au côté interne des yeux, d'un sillon ponctué; notée sur la suture frontale des deux fossettes ordinaires; noire, avec le labre ferrugineux ou d'un ferrugineux obscur, avec les extré-

mités souvent noirâtres, au moins après la mort. *Palpes* et *antennes* testacés ou d'un testacé ferrugineux, avec le dernier article des palpes parfois obscur à son extrémité. *Prothorax* légèrement arqué en avant, sur la majeure partie de son bord antérieur, avec les angles de devant avancés, embrassant la moitié postérieure du côté externe des yeux ; élargi en ligne un peu courbe d'avant en arrière, sur les côtés ; sensiblement arqué en arrière et à peine subsinué, à la base ; à angles postérieurs un peu plus ouverts que l'angle droit ; trois fois environ aussi large à son bord postérieur qu'il est long sur son milieu ; très-médiocrement convexe ; très-étroitement rebordé sur les côtés, sans rebord en devant et à la base ; très-superficiellement pointillé ; marqué d'une rangée de points, après son bord antérieur ; noté, au devant de la base, d'une rangée semblable, mais interrompue dans son tiers médiaire ; rayé sur les trois cinquièmes postérieurs de la ligne médiane, d'une raie très-légère ou en partie peu distincte ; noté, vers les deux cinquièmes de sa longueur, de chaque côté de la ligne médiane, d'une fossette transverse ; d'un noir peu ou point luisant, avec le rebord marginal ferrugineux. *Ecusson* en triangle plus large que long ; noir ; superficiellement pointillé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'à la moitié, puis faiblement rétrécies jusqu'aux trois cinquièmes, plus sensiblement rétrécies ensuite jusqu'à l'angle sutural, en ogive à l'extrémité ; quatre fois aussi longues que le prothorax sur son milieu ; peu convexes, surtout postérieurement ; brunes ou d'un noir brun près de la suture, graduellement d'un brun roussâtre ou ferrugineux près des bords latéraux ; peu luisantes, peu distinctement ou très-superficiellement pointillées ; marquées de trois lignes peu régulières de points enfoncés assez petits, et parsemées de points semblables. *Repli* d'un roux ferrugineux ; graduellement et faiblement rétréci depuis sa partie antérieure jusqu'à la moitié du premier arceau

ventral, presque réduit à une tranche à partir de ce point. *Dessous du corps* noir; luisant; ruguleux. *Cuisses* noires, pointillées ou rugulosules : les antérieures et intermédiaires ponctuées. *Tibias* et *tarses* d'un rouge testacé légèrement brunâtre ou ferrugineux : les tibias antérieurs et intermédiaires spinosules à leurs deux bords et sur leur surface : les postérieurs, garnis de petites épines à leur bord interne, presque inermes à l'externe et marqués près de celui-ci d'une rangée de points. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que les deux suivants réunis.

Cette espèce a été découverte par M. Raymond, dans les montagnes du département des Basses-Alpes, à plus de deux milles mètres au-dessus du niveau de la mer.

Obs. Elle se rapproche des *A. uliginosus* et *congener*. Elle diffère de l'un et de l'autre par l'absence de taches rouges sur le vertex; elle s'éloigne du premier, par son prothorax noir, excepté le rebord marginal, par ses cuisses noires : du second, par toutes ses cuisses noires; de tous les deux, par les deux petites fossettes du disque de son prothorax.

Hydroporus atropos.

Oblongo-ovalis, parum convexus, vix nitidulus, niger, antennis et palpis basi testaceis; thorace elytrisque punctulatis, parce pubescentibus. Thorace transversim vix foveolato, postice in medio producto scutelliformi.

Long. 0,0036 à 0,0045 (1 2/3 à 2 l. — Larg. 0,0018 à 0,0022 (4/5 à 1 l.)

Corps ovale-allongé; peu convexe; à peine luisant. *Tête* noire; peu luisante; superficiellement ou peu distinctement pointillée; glabre; marquée sur le front de points visibles, assez petits et peu serrés; notée de deux fossettes, près de la suture frontale qui est indistincte. *Labre* noir. *Palpes* testacés

ou d'un testacé livide et souvent un peu obscur à la base, avec l'extrémité noire ou obscure. *Antennes* d'un testacé livide sur les quatre premiers articles, noires sur les autres; à troisième et quatrième articles un peu plus petits chacun que les autres. *Yeux* bruns; presque à angle droit, à leur angle postéro-interne. *Prothorax* presque en ligne droite ou à peine arqué en devant sur la majeure partie de son bord antérieur, avec les angles de devant avancés jusqu'à la partie postérieure ou jusqu'au cinquième postérieur des yeux; élargi en ligne peu courbe d'avant en arrière; en ligne un peu obliquement dirigée en arrière sur les deux tiers externes de son bord postérieur, puis sinué et prolongé en arrière en forme de triangle plus large que long et scutelliforme, dans le milieu de sa base; trois fois aussi large à celle-ci qu'il est long vers chaque sinuosité basilaire; muni de chaque côté d'un rebord très-étroit et peu saillant; sans rebord à la base; très-médiocrement convexe; ordinairement marqué, vers les trois cinquièmes de sa longueur, de diverses dépressions faibles ou peu apparentes, constituant parfois une dépression transversale souvent interrompue; noir; peu luisant; marqué de petits points, donnant chacun naissance à un poil noir et couché. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax à sa base; cinq fois environ aussi longues que celui-ci vers chacune de ses sinuosités; oblongues, à peine élargies jusque vers la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne graduellement plus courbe, en ogive à l'extrémité; offrant à la partie antérieure de leur suture un angle rentrant, correspondant au prolongement scutelliforme du prothorax; munies d'un rebord latéral étroit, peu ou point apparent en dessus; peu convexes; d'un noir peu luisant; marquées de petits points peu épais, donnant, comme ceux du prothorax, naissance à un poil noir, fin et couché. *Repli* subgraduellement rétréci jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures.

presque réduit à une tranche à partir de ce point ; étroitement rebordé à son côté interne ; noir ; garni de quelques poils. *Dessous du corps* noir, peu luisant, densement et presque imperceptiblement pointillé ; marqué de points très apparents et médiocrement épais, donnant chacun naissance à un poil noir, très-fin, couché, peu distinct. *Pieds* noirs : les antérieurs moins obscurs, ou parfois d'un brun roussâtre aux extrémités de la cuisse et d'une partie des tibias et des tarses. *Cuisses* presque impointillées. *Tibias postérieurs* lisses, marqués d'une rangée de points près de leur bord externe. *Eperons* et *ongles* d'un fauve testacé. *Tarses* postérieurs garnis de poils raides ou subspinosules de même couleur, à l'extrémité de leurs articles.

Cette espèce a été prise par M. Raymond, dans les montagnes des Basses-Alpes, à plus de deux mille mètres de hauteur.

Obs. Elle se rapproche, par sa forme, de l'*H. memnonius.*

---

2. **B. chrysanthemi**; Entom. Hefte. *Ænea, apice dilutiori; thorax profundè punctatus, punctis remotis; elytra regulariter striato-punctata; intervallis omnibus laevibus. ♀ ♂ alati.*

♂ Ædeagus incurvatus laevis, pars tertia antè apicem ovata-excavata; apex rotundatus.

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/4.

Haltica chrysanthemi, Entom. Hefte. II. 45. 23. — Illig., Magaz. VI. 160. 116. — Gyll. Ins. suec. III. 578. 44. — Redt. Faun. austr. suppl. 812.
Mantura chrysanthemi, Steph. Illustr. IV. 324. — *Id.* Manual. 2352.
Chrysomela pedicularia, Fuessly, Archiv. p. 110. n° 44.

Elle est plus petite et plus ovale que *B. semi-aenea.*

La tête, le corselet et les élytres sont d'une couleur de bronze brillante, et quelquefois de la couleur du cuivre; l'extrémité des élytres est roussâtre et paraît translucide lorsqu'elles sont étalées.

La face est séparée du front par une ligne arquée; elle est ainsi que le front et le vertex parsemée de gros points qui sont assez distants; les interstices sont très-finement granulés. Le labre est obtusément échancré et présente près du bord antérieur et de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules et les palpes sont bruns; les cinq ou six premiers articles des antennes sont ferrugineux, les suivants sont bruns.

Le corselet est deux fois aussi large que long et un peu rétréci par derrière; les côtés sont finement rebordés et sans calus; l'angle postérieur est ouvert, et la bordure se continue jusqu'à la base de l'impression qui est fortement ponctuée ainsi que la surface du corselet; les points sont disposés en petites séries dirigées dans tous les sens. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée.

Les élytres ont neuf lignes ponctuées-striées et une dixième qui commence vers l'écusson et disparaît vers la moitié de l'élytre. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée, les intervalles sont presque plans, lisses et brillants. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides; la base des nervures est rousse.

Le dessous du corps est bronzé; les segments de l'abdomen présentent des points inégaux. Le pygidium est lisse; dans le sillon est une petite ligne carénée peu distincte. L'hémicycle est arrondi et peu saillant.

Les cuisses sont ferrugineuses, les postérieures sont un peu bronzées ou rembrunies; les tibias et les tarses sont ferrugineux; les crochets sont bruns. L'éperon est roux et un peu incliné en dehors.

On rencontre cette espèce dans les pâturages secs et quelquefois sur les fleurs de diverses espèces de *Chrysanthemum*.

3. **B. obtusata**; Gyllenhal. *Nigro-aenea; thorax punctulatus, elytra regulariter profundèque punctata; intervallis convexiusculis sublaevibus.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus incurvatus, laevis; striola longitudinali ornatus; apice depressus rotundatus.*

Long 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4.

Haltica obtusata, Gyll. Ins. suec III. 579. 45.
Mantura obtusata, Steph. Illustr. IV. 323. — *Id.* Manual. 2351.
Plectroscelis obtusata, Redt. Faun. austr. 540 bis.

Elle diffère de toutes les autres espèces par sa couleur noire et par la ponctuation plus fine du corselet.

La face est presque lisse dans quelques individus et plus ou moins ponctuée dans la plupart; son sommet est arrondi et séparé du front par une ligne très-arquée. Le front et le vertex sont finement ponctués; les points sont distants et disposés en petites séries dirigées dans tous les sens. Le labre est obtus et présente de chaque côté deux petits points; les mandibules et les palpes sont bruns. Les six premiers articles des antennes sont ferrugineux; tous les autres sont bruns.

Le corselet est un peu plus large que dans les autres espèces; ses côtés sont plus arrondis vers le milieu et rétrécis vers l'angle postérieur. La bordure latérale est fine, sans calus et accompagnée d'une ligne crénelée. L'angle postérieur est ouvert et la bordure se continue jusqu'à la base de l'impression qui est ponctuée finement comme tout le reste du corselet. La ponctuation est moins serrée dans le milieu et vers l'écusson.

Les élytres sont proportionnellement plus élargies et plus ovales que dans les autres espèces; les stries sont ponctuées beaucoup plus fortement que le corselet; la strie voisine de la suture présente vers sa base des points rangés deux à deux, ou trois à trois, comme dans *B. aeraria*. Tous les intervalles sont plans et presque lisses; mais à l'aide d'une forte loupe on y reconnaît une granulation très-fine.

Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et translucides : les nervures sont un peu rousses.

Le dessous du corps est noir, brillant et très-finement ponctué ; le pygidium est court et lisse ; son sillon présente une ligne carénée très-fine. L'hémicycle est arrondi et peu saillant.

La couleur des cuisses varie du brun au noir bronzé ; les articulations , les tibias et les tarses sont ferrugineux. L'éperon est brun et très-petit.

Cette espèce se trouve dans les contrées montagneuses et froides. Elle a été recueillie par M. Guillebeau dans les montagnes de la Suisse. J'ai découvert un seul individu sur le mont Pilat. M. Aubé m'en a communiqué quelques exemplaires venant de Finlande.

4. **B. aeraria** ; (Chevrolat). *Viridi-aenea, vel cupreo-aenea ; thorax profundè punctatus ; elytra sub-regulariter striato-punctata ; intervallis tenuissimè granulatis ; intervallo externo propè basin punctato.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus incurvatus, transversim, tenuissimeque striolatus, apice depressus, rotundatus ; sulco longitudinali in medio contracto.*

Var. a. *Antennarum articulus primus basi infuscatus.*

b. *Elytra cupreo-aenea, thorace nigrescente.*

c. *Elytra cærulea, thorace cupreo.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/2.

Balanomorpha aeraria, (Chevrolat) *in* Dej. Catal.

Elle a la grandeur de *B. chrysanthemi*, mais sa forme est moins ovale et plus cylindrique ; sa coloration est très-variable.

La face est séparée du front par une ligne arquée ; elle est ainsi que le front et le vertex parsemée de points inégaux et un peu distants ; les interstices sont finement granulés. Le labre est bronzé, obtus et présente de chaque côté deux petits points. Les mandibules et les palpes sont bruns. Les six premiers articles des antennes sont ferrugineux ; la base du premier est quelquefois un peu rembrunie ; tous les autres sont bruns.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long et un peu rétréci dans sa partie antérieure : les côtés sont finement rebordés et sans calus ; l'angle postérieur est ouvert et la bordure se continue jusqu'à la base de l'impression, qui est fortement ponctuée ainsi que

la surface du corselet ; les points sont plus serrés et plus confus que ceux de *B. chrysanthemi*. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée confusément.

Les élytres ont neuf lignes ponctuées-striées et une dixième qui commence vers l'écusson et disparaît vers la moitié de l'élytre ; la neuvième et la dixième sont ponctuées irrégulièrement à leur base où les points sont disposés deux à deux ou trois à trois. Les intervalles sont granulés finement. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée ; l'intervalle entre la bordure et la première strie est fortement ponctué. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures sont un peu rembrunies.

Le dessous du corps est noir et brillant ; le premier segment est rugueux ; les suivants présentent des points très-petits et peu nombreux. Le pygidium est très-court ; son sillon est lisse et peu profond L'hémicycle est arrondi et peu saillant.

Toutes les cuisses sont entièrement d'un vert bronzé ou cuivreux ; les tibias et les tarses sont ferrugineux : l'éperon est court et roux.

Cette espèce et toutes ses variétés se trouvent en Francs dans les pâturages humides; je l'ai rencontrée dans les pâturages du Beaujolais. dans les environs de Lyon et de Montpellier. L'individu vert bronzé que m'a communiqué M. Chevrolat est identique avec ceux de la collection de M. Aubé.

Genre *Apteropeda*, APTEROPÈDE ; (Chevrolat) (1).

Antennae undecim articulatae, progressim crassiores.
Carina linearis, apice dilatata; encarpis distinctis.
Thorax integer; distinctè punctatus.
Conspecius ovatus convexior ; elytris lineato-punctatis.

Ce genre est très-voisin des *Hypnophila* et *Mniophila*, mais les caractères qu'offrent la forme des antennes et l'armure des tibias postérieurs ne permet pas de les réunir ; leurs habitudes sont différentes. Les trois espèces d'*Apteropeda* ne se trouvent que dans les pâturages ombragés, parmi les herbes sur lesquelles on les voit grimper, tandis que l'*Hypnophila caricis* et la *Mniophila muscorum* ne quittent pas les mousses qui tapissent les forêts des montagnes : ce n'est que

(1) *In* DEJEAN, Catal.

très-rarement qu'on rencontre des exemplaires sur des plantes disséminées entre les mousses.

La carène faciale est plus ou moins allongée et linéaire; son sommet est élargi, lisse ou ponctué: les festons sont distincts, oblongs ou arrondis. La face est rugueuse ou ponctuée; le labre et l'épistome sont lisses et brillants.

Les antennes sont composées de onze articles Le premier n'a pas la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le second est ovale et de moitié plus petit; le troisième est de la longueur du second et plus mince; les articles 4, 5 et 6 sont à peu près égaux; les suivants grossissent progressivement; le dernier est un peu plus long, ovale et obliquement tronqué. Tous les articles sont couverts de petits poils roux et portent en outre à leur extrémité quelques poils longs et divergents.

Le corselet est très-convexe, coupé droit et finement rebordé par devant; très-arrondi par derrière et sans bordure. Les côtés sont un peu recourbés en dessous et assez fortement rebordés; le tiers ou le quart antérieur de cette bordure est épaissi et dépasse le devant du corselet. L'écusson est triangulaire et lisse.

Les élytres ont à leur base la largeur du corselet et forment avec lui un angle rentrant; elles s'élargissent beaucoup jusqu'au tiers de leur longueur, et à partir de ce point elles s'atténuent en s'arrondissant jusque vers l'angle sutural qui est presque droit; elles forment avec le corselet un ovale très-convexe, et présentent neuf lignes ponctuées plus ou moins profondément, outre le commencement d'une dixième vers l'écusson. Les intervalles de ces lignes sont plus ou moins convexes et plus ou moins distinctement pointillés. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne de gros points qui se réduisent souvent à de simples crénelures: on ne voit pas de calus huméral; la suture est très-finement rebordée. Les individus sont tous aptères; on n'aperçoit pas même des rudiments d'ailes sous les élytres.

Le dessous du corps est ponctué, et de chaque point sort un poil assez fort. Le pygidium est court et lisse; le dernier segment n'est pas sillonné. L'hémicycle est grand et peu arqué. L'édéage des mâles des trois espèces sont très-différents.

Les cuisses postérieures sont fortes; leur plus grand diamètre égale la moitié de leur longueur; les tibias sont un peu comprimés et couverts de cils ou longs poils; la bordure extérieure du canal est, après le milieu, ornée de quelques dents plus ou moins distinctes et pectinée vers l'extrémité. Une épine ou éperon assez fort est placée sous

le bord terminal et supérieur. Le premier article des tarses postérieurs a un peu plus du tiers de la longueur du tibia; les suivants ont le tiers de la longueur du premier; le troisième est largement bilobé. Les crochets sont très-recourbés; leur base est un peu renflée, mais sans apophyse; le premier article des tarses antérieurs du mâle est plus large que celui de la femelle.

1. **A. globosa**; Illiger. *Ovata, nigro-picea, nitens; labro fusco-rufescente; thorax tenuissimè punctulatus; elytra striato-punctata, punctis remotis, propè suturam profundis; interstitiis planis laevibus, vix conspicuè punctulatis; tibiarum posteriorum marginibus edentulis.* ♀ ♂ *apteri.*

♂ *Ædeagus brevis; suprà in medio articulatus; pars antica obtusè triangulari, longitudinaliter carinata, utrinque depressa; subtùs excavatus cum appendiculis duobus acutis, nigris.*

Long. 2 mill. 1/2 à 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

Altica globosa, Illiger, *in* Schneider, Magaz V. 602. 9. — Panzer, Heft. XXV. 13. (Effigies imperfecta).
Haltica conglomerata. Illiger, Magaz. VI 164. 127. — Redt. Faun. austr. 542. 2. — Küster, XXVIII. n° 99.
Sphaeroderma globosa, Steph. Illustr. IV. 329. 5. — *Id.* Manual. 2383.

Elle est presque aussi grande que *A. orbiculata*; sa couleur est le noir de poix avec reflet métallique.

La carène faciale est linéaire, élargie au sommet qui est un peu échancré dans la plupart des individus; les festons sont oblongs, élargis et obtus au sommet qui est séparé du front par une ligne courbe et ondulée, qu'on ne peut quelquefois reconnaître que sous un certain aspect; ils sont séparés de la carène par un trait distinct. Le vertex est rentré sous le corselet; le front est couvert de petits points; les joues sont rugueuses, leur bord antérieur est peu relevé; elles sont presque toujours ferrugineuses ainsi que l'épistome. Le labre, les mandibules et les palpes sont plus ou moins rembrunis. Les antennes sont entièrement ferrugineuses; leurs articles sont plus épais que ceux de *A. orbiculata*.

Le corselet est finement rebordé par devant et plus fortement sur les côtés; il est couvert de très-petits points, disposés sans ordre; les points sont extrêmement fins près de la bordure latérale, qui n'est pas

accompagnée d'une ligne ponctuée ou crénelée ; le calus est allongé et peu dilaté.

Les élytres ont neuf stries ponctuées; les points sont aussi forts que ceux de *A. orbiculata* et moins distants que ceux de *A. majuscula*; ils sont un peu confus et atténués vers l'extrémité des élytres ; les intervalles sont un peu convexes et présentent quelques rides et des points extrêmement fins, qu'on ne peut reconnaître qu'à l'aide d'une forte loupe.

Le dessous du corps est d'un noir brillant et fortement ponctué ; le dernier segment et la marge de ceux qui le précèdent sont roux dans les individus jeunes. L'hémicycle du mâle est très-grand et saillant ; le segment qui le précède présente une impression assez forte, lisse et brillante, et divisée transversalement par un trait ; la partie qui est au devant de ce trait est ferrugineuse ainsi que le pygidium.

Les cuisses antérieures sont d'un rouge brun ; les postérieures sont plus foncées. Les tibias, les articulations et les tarses sont ferrugineux; les tibias postérieurs sont un peu arqués; leurs marges sont ciliées et sans dents ; près de l'extrémité, la marge extérieure est très-finement pectinée. L'éperon est court et brunâtre.

Cette espèce diffère de deux autres par la ponctuation beaucoup plus fine du corselet et par la disposition des tibias qui ne sont pas dentelés. Elle se trouve en Allemagne. M. Guillebeau l'a recueillie dans les montagnes de la Suisse, près de Laupen. Je l'ai recueillie à la Grande-Chartreuse, près de la chapelle de Saint-Bruno, parmi les herbes.

2. **A. orbiculata** ; Marsham. *Ovata, nitidissima; violacea vel caerulea, viridis aut aenea; labro rufescente vel brunneo. Thorax punctulatus; elytra lineato-punctata; interstitiis planis rugosiusculis densè punctulatis. Tibiarum posteriorum margine exteriori denticulata.* ♀ ♂ *apteri.*

♂ *Ædeagus modicè arcuatus, depressus, laevissimus, versus apicem depressus, lanceolatus, cum extensione brevi, truncata, deflexa.*

Long. 2 mill. 1/2 à 2 mill. 3/4. — Larg 1 mill. 3/4 à 2 mill.

Chrysomela orbiculata, Marsham, Entom. Brit. I. 200. 54.
Altica ciliata, Oliv. Ent. V. 710. 76. tab. IV. fig. 76.
Haltica hederae, Illiger, Magaz. VI. 164. 126.
Haltica graminis, Panzer, 61. fig. 4.
Haltica globus et graminis, Duftsch. Faun. austr. III. 288.

Sphaeroderma orbiculata, Steph., Illustr. IV. 329. 4. — *Id*, Manual 2382.

Haltica ciliata, Redt. Faun. austr. 524. — Küster, XXVIII. n° 98.

Elle est d'un brillant métallique, mais elle offre plusieurs variations de couleur; les individus verts sont les plus nombreux; quelques-uns tournent au bleu ou au violet. La variété la plus remarquable est bronzée avec reflet doré. Quant à la forme elle ne varie pas: cette espèce est toujours ovale, très-convexe et un peu atténuée par derrière.

La carène faciale est rétrécie dans sa partie antérieure; elle s'élargit progressivement jusqu'à son sommet qui est arrondi et déprimé, et présente quelques points. Les festons sont presque quadrangulaires et entourés d'un trait profond qui les sépare du front et de la carène. Le front est couvert de points plus nombreux et moins profonds que ceux de *A. majuscula*; le vertex est caché sous le corselet; les joues ont quelques gros points peu réguliers. Le labre est noirâtre ou d'un rouge brun; il présente de chaque côté deux points; les internes sont plus rapprochés de l'épistome et plus gros que les autres. Les mandibules sont d'un rouge brun, leur extrémité est noire; les palpes sont ferrugineux. Les antennes sont entièrement ferrugineuses; les articles sont moins épais que ceux de *A. majuscula* et *A. globosa*.

Le corselet est finement rebordé par devant et plus fortement sur les côtés; il est couvert de points confus ou disposés en petites séries. Ces points sont uniformes et moins distants que ceux de *A. majuscula*; les interstices sont plans et très lisses; les points sont moins forts vers la bordure latérale qui est accompagnée d'une ligne finement crénelée; le calus est allongé et peu épaissi.

Les élytres ont neuf lignes assez régulières de gros points, outre le commencement d'une dixième vers l'écusson. La ligne la plus rapprochée de la suture est striée; la quatrième et la cinquième lignes se réunissent vers les trois quarts de l'élytre; la troisième et la sixième se réunissent ensuite. Les intervalles sont brillants et couverts d'une multitude de points extrêmement fins.

Le dessous du corps est d'un noir brun ou rougeâtre: la marge des segments est ferrugineuse dans les jeunes ainsi que l'hémicycle; tous les segments sont ponctués.

Les cuisses postérieures sont d'un noir brun avec reflet métallique. La base des antennes est quelquefois un peu rembrunie; tous les tibias, les articulations et les tarses sont ferrugineux; les tibias posté-

rieurs sont plus ou moins distinctement dentelés sur leur bord externe. L'éperon est brun et fort.

Cette espèce se trouve pendant toute l'année dans les bois et les pâturages ombragés, parmi les herbes et presque toujours sur les Graminées. Les variétés sont souvent réunies. On rencontre des individus dont la dentelure des tibias est très-courte et peu distincte, et c'est probablement cette variation que M. Olivier a constatée par ces expressions : *Tibiæ posticè ciliatae obsoletè denticulatæ*. Quant à la mention des cils, elle appartient aux trois espèces de ce genre. L'*A. orbiculata* est la seule qu'on rencontre dans la France méridionale.

3. **A. majuscula.** *Ovata, valdè convexa, nigro-picea, nitens; labro ferrugineo; thorax densè punctulatus; elytra lineato-punctata, punctis inaequalibus; interstitiis convexiusculis, minutissimè punctulatis; tibiarum posteriorum margine exteriori dentata.* ♀ ♂ *apteri.*

♂ *Ædeagus brevis ferè rectus, latè canaliculatus; marginibus propè basin elevatis; apex obtusè rotundatus cum extensione brevi, truncata.*

Long. 2 mill. 3/4 à 3 mill. — Larg. 2 mill. à 2 mill. 1/4.

Elle est plus grande que ses congénères ; sa couleur est le noir de poix avec reflet métallique.

La carène faciale est linéaire et très-étroite ; son sommet est arrondi, déprimé et ponctué. Les festons sont distincts, convexes et presque ronds ; ils sont séparés du front par un trait profond et communiquant d'un œil à l'autre. Le front est couvert de gros points, entremêlés de rugosités. Le vertex est entièrement caché sous le corselet. Les joues sont peu sensiblement rebordées et portent quelques gros points. Le labre est ferrugineux ainsi que l'épistome et les palpes ; il présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules sont brunes. Les antennes sont ferrugineuses ; leurs articles sont plus épais que ceux de *A. orbiculata*.

Le corselet est cuivreux et couvert de points qui sont un peu plus forts sur les côtés ; ils sont confus ou disposés par petites séries, les interstices sont lisses et brillants. La bordure latérale est accompagnée de quelques gros points ; le calus est grand, cuivreux et plus épais que dans les autres espèces.

Les élytres ont neuf lignes de gros points assez distants, outre le commencement d'une dixième vers l'écusson ; les lignes médianes

sont interrompues vers les deux tiers de l'élytre; les autres s'embrouillent vers l'extrémité ; les intervalles sont un peu convexes et brillants ; ils présentent quelques rides et des points extrêmement fins.

Le dessous du corps est entièrement d'un noir de poix avec reflet bronzé ; son extrémité est un peu rousse dans les individus jeunes. L'hémicycle du mâle est grand et arrondi ; le segment qui le précède présente une ligne ou sillon transversal, assez profond près de l'hémicycle.

Les cuisses postérieures sont d'un noir de poix avec reflet bronzé. Les pieds antérieurs, les articulations et les tarses sont ferrugineux. Les tibias postérieurs ont une courbe qui est régulière dans la femelle ; la partie supérieure de celle du mâle représente un angle obtus qui est terminé par une petite dent. Le bord externe des tibias est fortement dentelé et pectiné vers l'extrémité ; les dentelures sont de grandeur variable ; l'éperon est brun et plus court que celui de *A. orbiculata*.

Cette espèce est plus grosse que ses congénères ; elle s'en distingue par la profondeur des points des élytres et la convexité des intervalles des lignes ; et enfin par l'angle denté des tibias postérieurs du mâle.

J'ai recueilli cette espèce dans les environs de la Grande-Chartreuse, dans les pâturages ombragés, en juillet et août, et près de Nantua en septembre. M. Guillebeau l'a recueillie en Suisse dans les environs de Laupen.

Genre *Hypnophila*, Hypnophile.

Antennae undecim articulatae.

Antennarum articulus primus et quintus aequè longiores ; caeteris brevioribus.

Carina angusta, apice dilatata ; encarpis linearibus.

Thorax utrinque breviter sulcatus.

Conspectus oblongo ovalis, convexus, elytris striato-punctatis.

Par sa forme ovale, par la convexité des élytres et l'absence des ailes, ce genre paraît très-voisin du genre *Apteropeda ;* il en diffère par les proportions des articles des antennes ; par la forme des festons qui sont linéaires et aigus; par l'armure des tibias qui ne sont pas dentelés et par la brièveté de leurs éperons. Ces derniers caractères le rapprochent du genre *Mniophila*. On ne peut pas le réunir au genre

Balanormorpha, qui se fait remarquer par sa forme allongée et presque cylindrique ; par ses élytres régulièrement ponctuées-striées et par l'absence de carène dans la face qui est presque plane.

Le genre *Hypnophila* ne comprend qu'une seule espèce, dont la description suffira pour apprécier les caractères génériques.

1. **H. caricis** ; Maerkel. *Ovata, valdè convexa, nigro-aenea apice rufescente; antennis pedibusque rufo-ferrugineis; thorax subtilissimè punctulatus, postice sulco brevi utrinque ornatus; clytra profundè substriato-punctata.* ♀ ♂ *apteri.*

♂ *Ædeagus modicè incurvatus, bicanaliculatus, transversim rugosus, apice laevi lanceolato, cum extensione brevi, truncata.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

Balanomorpha caricis, Kiesenwetter et Maerkel, *in* entom. Zeit. ann. 1841. page 25.

Apteropeda caricis, Markel, *in* Kuster, XXIII. n° 100.

Elle est convexe comme les *Apteropeda*, mais un peu plus oblongue; elle est d'un noir bronzé ; l'extrémité des élytres est rousse.

La carène faciale est linéaire et très-étroite dans sa partie antérieure qui est peu relevée, presque indistincte dans quelques individus. Entre les antennes est une élévation oblongue, presque quadrilatère et peu convexe, qu'on peut désigner comme le sommet de la carène avec laquelle il est contigu, mais dont il surpasse beaucoup la hauteur. Les festons sont au niveau de cette élévation ; ils sont étroits, allongés, très-aigus et séparés du sommet de la carène et du front par des traits profonds; le trait supérieur forme un angle très-ouvert. Le front est très-brillant et imperceptiblement ridé ; le point suroculaire est très-rapproché de l'œil et entouré de quelques autres points très-petits. Le vertex est caché sous le corselet; les joues sont un peu rugueuses; leur bord antérieur est peu distinct; le labre est d'un rouge brun ainsi que l'épistome ; il porte de chaque côté deux gros points très-rapprochés ; son bord antérieur est très-incliné et présente une très-petite échancrure curviligne: les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes sont entièrement ferrugineuses ; elles sont composées de onze articles ; le premier a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil ; le second est ovale et n'a que le tiers de la longueur

du premier; le troisième est ovale et encore plus petit; le quatrième est conique; le cinquième est aussi long que le premier; il forme un cône très-allongé; les suivants sont beaucoup plus courts et plus gros; le dernier est ovale et obliquement échancré.

Le corselet est très-convexe et sans bordure antérieure; ses côtés égalent en longueur le tiers du bord postérieur; ils sont arrondis dans la partie antérieure; leur calus est peu saillant; l'angle postérieur est presque droit. De chaque côté et en face de la quatrième strie dorsale est un trait fin et distinct qui part du bord postérieur et s'incline parallèlement à la bordure latérale; la longueur de ce trait a le quart de celle du corselet; celui-ci est très-lisse et brillant, il est couvert de points très-fins et irrégulièrement disposés. L'écusson est arrondi et très-lisse.

Les élytres forment avec le corselet un ovale assez régulier; elles ont neuf stries garnies de gros points et le commencement d'une dixième vers l'écusson. Les points sont atténués et confus vers l'extrémité des élytres; les intervalles des stries sont un peu convexes et très-lisses. La bordure latérale est fine et accompagnée d'une ligne ponctuée; le calus huméral est très-peu saillant. Mâles et femelles sont aptères.

Le dessous du corps est ponctué; les premiers segments de l'abdomen le sont plus fortement que les suivants. Le pygidium est roux et lisse: il est sillonné largement, et au fond du sillon est une ligne carénée. L'hémicycle est grand et peu saillant; le segment qui le précède est ponctué sur les côtés et presque lisse dans la partie médiane et antérieure.

Les pieds sont entièrement d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures ne sont pas très-fortes; leur plus grand diamètre égale à peine la moitié de leur longueur; les tibias sont un peu comprimés et ne sont pas dentelés ou pectinés; ils sont ainsi que tous les pieds, couverts de poils très-fins. L'éperon est très-petit et placé sous le rebord terminal du tibia. Le premier article des tarses postérieurs a le quart de la longueur du tibia; le second et le troisième sont plus courts; les crochets sont très-recourbés et sans apophyse.

Cette espèce se trouve dans les bois des montagnes parmi les mousses et notamment sur les *Hypnum lorcum et triquetrum*, Linn. On la rencontre presque toujours en compagnie de *Muiophila muscorum*. Je l'ai recueillie en août et septembre sur le mont Pilat.

Genre *Mniophila*, Mniophile; Stephens (¹).

Antennae undecim articulatae.
Antennarum articuli 3-ultimis crassiores.
Carina apice depressa rhomboidalis.
Thorax laevis, integer.
Conspectus breviter ovatus, ferè haemisphericus; elytris vage punctulatis, apice spinula ornatis.

La forme presque hémisphérique de ce genre le distingue au premier abord des *Apteropeda* et *Hypnophila*. Son caractère générique le plus saillant est dans la grosseur des trois derniers articles des antennes.

1. **M. muscorum**; Entom. Hefte. *Breviter ovata, valdè convexa, nigro aenea; thorax laevis; elytra tenuissime lineato-punctata; lineis subregularibus versus apicem evanescentibus; interstitiis planis laevissimis. ♀♂ apteri.*

♂ Ædeagus incurvatus, laevissimus, versùs apicem modice depressus, obtuse rotundatus.

Long. 1 mill. — Larg. 3/4. mill.

Haltica muscorum, Entom. Hefte. II. 48. 26. tab. 2. fig. 12. — Illiger. Magaz. VI. 165. 128.
Altica muscorum, Duft. Faun. Austr. III. 288. 75.
Mniophila muscorum, Stephens, Illustr. IV. 330. — *Id.* Manual. 2385. — Redt. Faun. austr. 543.

Ovale, presque hémisphérique et très-convexe; d'un noir bronzé brillant.

La carène faciale est peu élevée, très-déprimée au sommet qui représente un losange; les festons sont triangulaires et séparés de la carène du front par des traits extrêmement fins. Le vertex et la plus grande partie du front sont cachés sous le corselet; le front est ainsi que la face couvert d'imperceptibles rugosités. Les joues ne sont pas

(¹) Illust. t. IV, 330.

rebordées antérieurement ; elles sont presque lisses. Le labre est brun ainsi que le reste de la tête; il est fortement échancré et porte quelques poils roux.

Les antennes sont entièrement d'un roux ferrugineux ; elles n'ont pas la moitié de la longueur du corps; le premier article égale le plus petit diamètre de l'œil ; il est renflé vers l'extrémité ; le second est ovale, et n'a pas la moitié de la longueur du premier; le troisième égale le second, mais il est plus mince; les articles quatre, cinq et six sont un peu plus forts que le précédent, mais plus courts; le septième est plus gros et plus long que le précédent ; le huitième égale le quatrième ; le neuvième est beaucoup plus gros que le septième, et orbiculaire; le dixième est encore un peu plus gros et plus arrondi ; le dernier est ovale et obliquement tronqué. Ces trois derniers articles ne sont pas adhérents, mais leur grosseur est remarquable, relativement à celle des autres articles.

Le corselet est très-convexe, coupé droit par devant et sinueux par derrière, surtout près des angles ; il n'est bordé que sur les côtés. Le calus est allongé et peu distinct; il forme un angle ouvert avec la bordure. Le corselet est très-brillant et couvert de petites rugosités qu'on ne distingue qu'à l'aide d'une forte loupe. L'écusson est triangulaire et lisse.

Les élytres ont à leur base la largeur du corselet et forment avec lui un angle ouvert ; elles sont très-convexes ; leur extrémité est un peu atténuée et recourbée en dessous; l'angle sutural est aigu ; elles portent neuf lignes de points extrêmement fins et assez distants ; ces lignes sont peu régulières et moins évidentes dans la partie dorsale ; elles se confondent vers l'extrémité de l'élytre ; les côtés sont finement rebordés, et la bordure est accompagnée d'une ligne crénelée ; la suture n'est pas rebordée et se termine en une petite épine qui dépasse l'angle sutural de l'élytre. La marge inférieure est brillante et couverte de rides transversales. Mâles et femelles sont aptères.

Le dessous du corps est d'un brun plus ou moins ferrugineux, surtout dans la partie abdominale ; il est couvert de points presque imperceptibles. Le pygidium est ferrugineux, lisse et sillonné profondément. L'hémicycle est large, peu arqué et presque toujours rentré sous le pygidium.

Tous les pieds sont ferrugineux ; le plus grand diamètre des cuisses postérieures n'égale pas la moitié de leur longueur. Les tibias sont droits et sans dents. L'éperon est petit et placé sous le rebord terminal. Le premier article des tarses postérieurs n'a pas le quart de la

longueur du tibia; les suivants sont beaucoup plus courts; les crochets du dernier sont un peu divergents et recourbés, et n'ont pas d'apophyse. Le premier article des tarses antérieurs du mâle n'est pas sensiblement plus large que celui de la femelle.

Cette espèce se trouve, pendant tout l'été et une partie de l'automne, dans les montagnes et surtout dans les bois exposés au nord; elle est toujours cachée entre les mousses et notamment dans les touffes d'*Hypnum lorcum et triquetrum*, L. Elle a été recueillie à la Grande-Chartreuse et sur le mont Pilat.

Genre *Altica*, Altise; Geoffroy (1).

Antennae undecim articulatae.

Carina linearis, rarius depressa; encarpis variis, distinctis.

Thorax transversim sulcatus vel impressus, sulcus margines laterales attingit.

Conspectus oblongus, parum convexus. Elytra punctata, vel punctulata; punctis confusis vel seriatim dispositis.

Ce genre comprend plusieurs espèces que les entomologistes ont pendant longtemps confondues sous le nom d'*Oleracea*. Leurs caractères spécifiques les plus constants sont intérieurs; quant aux caractères extérieurs, ils se bornent à des différences de taille, de couleur, de ponctuation et de forme plus ou moins ovale ou oblongue, convexe ou déprimée. Toutefois chaque espèce offre un aspect qui facilite la séparation, mais qui ne peut dispenser d'un complet examen.

Les antennes sont noires: leurs premiers articles ont quelquefois un reflet métallique; le premier est le plus gros et le moins velu; le second est petit et ovale; les articles 3, 4 et 5 sont plus longs que les autres; les suivants sont égaux; le dernier est ovale et obliquement échancré à son extrémité. La carène faciale est linéaire et saillante, et un peu déprimée dans *A. hippophaes*; elle est surmontée par deux festons ou lobes de forme variable et plus ou moins convexes. Le front et le vertex sont finement rugueux; les points suroculaires sont profonds et entourés d'un rebord saillant; les côtés et le dessous

---

(1) Hist. abr. des Ins. — *Haltica*, Illig. Magaz. — *Graptodera*, Chevrolat *in* Dej. Catal.

de la tête sont couverts de rugosités irrégulières. Le labre est arrondi, lisse, et presque toujours cuivreux; il présente de chaque côté et près du bord antérieur deux points assez forts; dans chaque point est placé un poil translucide.

Le corselet est ordinairement d'un tiers plus large que long; la largeur de celui de *A. brevicollis* est double de sa longueur; il est coupé droit par devant et sans bordure, et un peu dépassé par le calus de la bordure latérale qui est plus forte et accompagnée d'une marge évidente; il est arrondi et un peu sinueux par derrière et finement rebordé. Sa partie postérieure est déprimée transversalement; cette dépression, dont les bords sont sinueux, n'est pas interrompue comme dans les genres suivants; elle est contiguë à la marge latérale. L'écusson est arrondi et lisse.

Les élytres sont plus larges que le corselet et trois fois plus longues dans la plupart des espèces. C'est dans *A. oleracea* qu'elles forment avec le corselet un ovale assez régulier; elles sont proportionnellement plus courtes dans *A. lythri* et *A. montana*; les angles antérieurs sont arrondis et présentent un calus huméral, lisse, brillant et très-saillant. Les élytres sont plus ou moins convexes, finement granulées et couvertes de points entremêlés de rugosités. Les points varient dans chaque espèce en grandeur et en profondeur; leur disposition est presque toujours irrégulière; quelquefois ils sont réunis en petites lignes plus ou moins longues et sans direction constante.

Le dessous du corps et les pieds sont ponctués et poilus. Le pygidium est court et sillonné longitudinalement; au milieu du sillon est une ligne carénée. L'hémicycle du mâle est grand, le segment qui le précède présente une dépression plus ou moins évidente.

Les cuisses ne sont pas très-renflées; leur plus grand diamètre n'excède pas le tiers de leur longueur. Les tibias postérieurs ont la longueur des cuisses, et à leur extrémité est une courte épine ou éperon, placée près de la face extérieure et inclinée en dehors; le premier article des tarses égale à peu près le quart de la longueur du tibia; le troisième est largement bilobé et très-velu en dessous. Les crochets sont recourbés en dessous, ferrugineux et un peu translucides. Ils ont à leur base un renflement ou apophyse brune en forme de dent et plus forte que dans les autres genres.

Les espèces de ce genre pondent leurs œufs sur les plantes; ces œufs sont ovales, allongés et d'un jaune ferrugineux; leurs larves ont beaucoup de ressemblance avec celles des *Gallérùques*; mais elles ne vivent pas en société. Jeunes, elles rongent l'épiderme des feuilles;

plus tard elles coupent et dévorent ces feuilles à la manière des chenilles. La durée de leur vie est d'environ vingt jours et varie selon la température. Arrivées à leur plus grand accroissement, elles s'enfoncent dans la terre pour s'y transformer en nymphes.

Les larves ont douze anneaux ou segments, dont le dernier est fortement rebordé et présente en dessous un mamelon que la larve utilise comme point d'appui pour se porter en avant. Tous les autres segments sont ornés en dessus et en dessous, de deux rangées de tubercules qui sont disposés en lignes transversales sur chaque segment et forment sur l'ensemble des segments des lignes longitudinales; les tubercules de la ligne dorsale sont plus larges que les autres; sur chaque anneau le tubercule de la ligne transversale est le plus large. Tous les tubercules portent un ou deux poils raides. Aux trois premiers segments sont attachés les pieds qui paraissent composés de trois articles et d'un crochet terminal. Les segments sont pâles et livides dans *A. oleracea*, et plus ou moins bruns dans *hippophaes*, *consobrina* et *quercetorum*. Les tubercules sont toujours plus sombres.

La tête est orbiculaire et d'un brun plus foncé vers la bouche et sur le vertex : on y remarque une assez forte impression dans la partie antérieure, et une impression plus petite sur le vertex. Les antennules sont très-courtes et forment presque un petit cône ; elles sont brunes ainsi que les palpes et les mandibules, dont il est impossible de reconnaître la forme sans le secours du microscope ; on n'aperçoit pas d'yeux.

La nymphe est entièrement d'un jaune pâle passant au jaune d'ocre. Les yeux et les antennes se rembrunissent petit à petit et deviennent noirs avant la dernière transformation. On remarque sur la tête, deux tubercules au-dessus de l'épistome, un près de chaque œil et deux sur le front. Au milieu de chaque tubercule est un poil long et fort. Le corselet et l'abdomen présentent également des tubercules poilus ; toutes les parties du corps se consolident graduellement, et la dernière transformation permet de reconnaître l'Altise.

Elytres oblongues.

Bleues, presque lisses, ponctuation imperceptible. *Hippophaes.*

Bleues ou vertes, ponctuation inégale, confuse ou en séries. *Consobrina.*

Bleues ou vertes, rugueuses, confusément ponctuées. *Lythri.*

Vertes, avec un pli ou carène vers le bord extérieur. *Quercetorum.*

Elytres obtusément arrondies.

Bleues, très-finement ponctuées, articles 6-10 des antennes courts. *Montana.*

Elytres s'élargissant progressivement.

Cuivreuses. Corselet beaucoup plus large que long. *Brevicollis.*

Elytres ovales.

Bleues, verdâtres ou cuivreuses; ponctuation inégale, confuse ou en séries. *Oleracea.*

1. **A. hippophaes**; *Oblongo-ovata caerulea; encarpis oblongis, basi attenuatis, apice obtusis; thorace tenuissimè punctulato, elytris vix conspicuè punctulatis, punctis confusis.* ♂ ♀ *alati.*

Var. a. *Elytris ferè laevibus.*

♂ *Ædeagus breviter angulatus; a basi ad medium breviter sulcatus, apice trisulcatus; sulco intermedio breviori, laterum apice obliquè striolato.*

Long. 3 mill. 1/2 à 4 mill. 1/2. — Larg. 2 mill. à 2 mill. 1/2.

Haltica hyppophaes, Aubé, Ann. Soc. entom. 1843. t. 1. p. 4.
Galleruca erucae, Fabr., Syst. eleuth. 1. 497. 99.
Haltica erucae, Dutt. Faun. austr. III. 251. 1. — Redt. Faun. austr. 527. 4.

De toutes les espèces de ce genre c'est celle qui se rapproche le plus de la famille des Gallérucides par sa forme allongée et moins convexe; elle est presque toujours d'un beau bleu; les individus verdâtres sont très-rares; elle se distingue au premier abord par sa ponctuation imperceptible.

Les antennes sont entièrement noires; les articles quatre et cinq sont presque trois fois égaux à leur plus grand diamètre; les suivants sont un peu plus courts. Le labre et l'épistome sont plus ou moins bronzés ou cuivreux; les mandibules et les palpes sont bruns. La carène faciale est un peu élargie et déprimée au sommet. Les festons sont réniformes, un peu convexes et séparés du front par un trait fin. Le front est très-finement rugueux; sa partie antérieure est terminée

anguleusement entre les festons. Le corselet est très-finement ponctué et un peu plus fortement vers les angles antérieurs ; les bords latéraux sont cuivreux, dans quelques individus ; l'angle postérieur est obtus.

Les élytres sont très-finement ponctuées ; les points sont confus et peu serrés. Dans la variété *a* les élytres sont presque lisses, et ce n'est qu'à l'aide d'une forte loupe qu'on peut reconnaître quelques points rares. Le dessous de l'abdomen est d'un noir bleu ; les derniers segments ont quelquefois un reflet violet ; les cuisses et les tibias sont d'un bleu foncé ; les tarses sont bruns ; le premier article des tarses postérieurs n'a que le cinquième de la longueur du tibia. Le segment qui précède l'hémicycle du mâle est un peu déprimé dans toute sa longueur ; le fond de la dépression est lisse et brillant. Les ailes sont rousses et opaques ; les nervures sont brunes.

La larve ne diffère de celle de *A. oleraceà* que par sa taille plus grande et sa couleur noire. Elle vit sur l'*Hippophae rhamnoides*. Lin. en français l'Argousier, et en allemand Sanddorn ; on la rencontre aussi sur le *Tamarix germanica*. Lin. C'est en août et septembre qu'on la voit en grand nombre sur ces deux arbrisseaux.

2. **A. consobrina** ; Duftschmidt. *Oblongo-ovata, caerulea vel viridi-nitens, encarpis oblongis convexis obtusè triangularibus ; thorace tenuissimè, anticè profundiùs punctulato ; elytris ordinatim confusèque punctatis, punctis inaequalibus.* ♂ ♀ *alati.*

Var. a. *Elytrorum punctis seriatim dispositis, punctis minutissimis intermixtis.*

♂ *Ædeagus breviter angulatus, a basi ad apicem bisulcatus, laterum apice obliquè striolato.*

Long. 3 mill. 1/2 à 4 mill. 1/2.— Larg. 2 mill. 1/2 à 3 mill.

Haltica consobrina, Duftsch. Faun. austr. III. 252. 2.

Elle est aussi grande que *A. hippophaes*, mais un peu plus ovale et plus convexe. Sa couleur passe du bleu foncé au vert brillant ; toutes les nuances entre ces deux couleurs forment une multitude de variétés.

Les antennes sont noires, à l'exception du premier article qui est d'un vert métallique ; les articles 5 à 10 sont presque égaux et ont trois fois la dimension de leur plus grand diamètre. Le labre et l'é-

pistome sont d'un bronzé cuivreux ; les mandibules et les palpes sont bruns. La carène faciale est linéaire et sans renflement ni dépression ; les festons sont en triangle arrondi et séparés du front par un trait crénelé ou ponctué ; leur extrémité est un peu inclinée au-dessus de l'antenne. Le front est brillant, mais à l'aide d'une forte loupe, on y reconnaît de petites rides ou rugosités très-fines. Le corselet est très-finement ponctué et un peu plus fortement vers les angles antérieurs et sur la dépression transversale ; l'angle postérieur est obtus.

Les élytres sont couvertes de points inégaux, très-petits, mais plus distincts que dans *A. hippophaes;* ils sont irrégulièrement disposés. Dans la variété *a*, ils sont disposés en séries plus ou moins régulières et entremêlées d'imperceptibles rugosités. Les ailes sont d'un roux sombre; les nervures sont brunes.

Le dessous du corps est bleu avec un reflet verdâtre ; le segment qui précède l'hémicycle est lisse, brillant et présente une dépression vers son extrémité et un sillon longitudinal à partir de sa base. Les tarses sont bruns ; le premier article des tarses postérieurs a le quart de la longueur du tibia.

Cette espèce se trouve sur toutes les espèces de saules et notamment sur les saules nains. On la rencontre souvent dans les prairies marécageuses et sur les plantes qui bordent les fossés et les étangs. J'ai recueilli plusieurs exemplaires sur les feuilles de la vigne, dans les environs de Montpellier ; elle se distingue de *A. lythri*, par ses élytres sans rugosités et par son corselet dont la partie antérieure est distinctement ponctuée.

3. **A. lythri ;** Aubé. *Oblongo-ovata, caerulea; encarpis convexis ferè rotundatis*; *thorace tenuissimè punctato*, *elytris confusè punctatis*, *plus minusve rugosis.*

Var. a. *Caerulea virescens.*

b. *Violacea.*

♀ ♂ *Alati.*

♂ *Ædeagus breviter angulatus*, *longitudinaliter bisulcatus*, *lateribus laevibus. Carina intermedia laevi, variabili.*

Long. 3 mill. à 4 mill. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

Haltica lythri. Aubé. Ann de la Soc. ent. de Fr. 1843. L. 8.

Cette espèce est un peu plus petite que les précédentes ; elle est ordinairement d'un bleu foncé brillant, quelquefois un peu verdâtre. La variété *b* est entièrement violette. On la reconnaît au premier abord par la ponctuation des élytres entremêlée de rugosités.

Les antennes sont noires ; les articles quatre et cinq ont presque trois fois la dimension de leur plus grand diamètre. Le labre et l'épistome sont d'une couleur de cuivre brillante ; les mandibules et les palpes sont noirs. La carène faciale est linéaire et très étroite. Les festons sont presque arrondis et un peu convexes ; ils sont séparés du front par un trait distinct. Le front est lisse et brillant, et un peu rugueux près des festons ; entre les rugosités on voit quelquefois deux ou trois points. Le corselet est une fois et demie aussi large que long; sa ponctuation est très-fine et très-serrée, et ne peut être distinguée qu'à l'aide d'une forte loupe ; les bords latéraux sont concolores ; l'angle postérieur est obtus.

Les élytres sont ponctuées beaucoup plus fortement ; la ponctuation est irrégulière et entremêlée de rugosités ondulées et très-distinctes.

Le dessous du corps est bleu ; le dernier segment du mâle présente une dépression assez grande et plus profonde près de l'hémicycle ; le fond de cette dépression est plus ou moins lisse. Les ailes sont rousses ; leurs nervures sont très-brunes. Les cuisses et les tibias sont bleus; les tarses sont bruns. Le premier article des tarses postérieurs n'a que le quart de la longueur du tibia.

La larve est très-ressemblante à celle de *A. hippophaes* et de *quercetorum*.

Cette espèce se trouve près des marais, des fossés et des ruisseaux sur diverses espèces d'*Epilobium*, et sur le *Lythrum salicaria*. L. La femelle pond ses œufs sur les feuilles ; elle les réunit quelquefois en nombre variable, ou les disperse. Les larves vivent pendant quelque temps en société, puis elles se séparent.

4. **A. quercetorum.** *Oblongo-ovata, viridi-nitens, thorace tenuissimè punctulato, encarpis basi rotundatis, apice obtusis ; elytris ordinatim vel confusè punctatis ; propè marginem exteriorem utrinque plicatis ; plica variabili.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus breviter angulatus, latè canaliculatus ; lateribus versus apicem elevatis, propè medium striolatis, carina laevi intermedia, arcuata.*

Long. 4 mill. — Larg. 2 mill.

Altica erucae, Oliv. Entom. V. 705.67 Tab. IV fig. 67. (non Fabr.)
Haltica erucae, Aubé, Ann. Soc. ent. de France. I. 9.
(*Larva*), Kiesenw. et Maerkel, Journal entom. de Stettin, 1847. 165.

Cette espèce est très-voisine de *A. consobrina*. Sa couleur est le vert brillant, plus ou moins cuivreux et présente rarement une teinte bleuâtre.

Le premier article des antennes est vert; les suivants sont bruns; les articles 6 à 10 ont presque trois fois la longueur de leur plus grand diamètre. Le labre et l'épistome sont d'un bronzé cuivreux; les mandibules et les palpes sont bruns. La carène faciale est linéaire et sans renflement ni dépression; les festons sont arrondis à leur base et obtus à leur extrémité qui est séparée du front par un trait ou dépression crénelée; le front est très-lisse et brillant. Le corselet est un peu plus large que celui de *A. consobrina*; il est très-finement ponctué; l'angle postérieur est obtus. La forme du corps et des pieds, et la ponctuation des élytres sont comme dans sa voisine. Entre ces deux espèces, la différence la plus remarquable consiste en un pli ou carène presque parallèle à la bordure latérale et quelquefois aussi longue que l'élytre; mais ordinairement elle est réduite à la moitié ou au tiers de cette longueur. Dans quelques individus on remarque sur les élytres des dépressions plus ou moins profondes et séparées par des plis peu élevés.

Au premier aspect, ces plis et ces dépressions peuvent être considérés comme des anomalies résultant du développement incomplet des élytres lorsque l'Altise passe de l'état de nymphe à celui d'insecte parfait. Mais en observant cette espèce dans toutes les périodes de sa vie, on reconnaît que la conformation de ses élytres est un état normal. L'examen de l'édéage du mâle, qui est très-différent dans les espèces voisines, contribue à corroborer cette conviction.

Dans la description faite par Olivier, de l'*Altica erucæ*, cet auteur a signalé le pli de l'élytre; mais ce n'est qu'avec doute qu'il a rapporté cette espèce à la *Galleruca erucæ* de Fabricius. Dans aucune des descriptions de l'entomologiste de Kiel, il n'est fait mention de ce pli. La plus étendue de ces descriptions est dans *l'Entomologia systematica*, tom. II, page 28, nº 75 : « *Affinis certe G. oleraceae, et alia, et dis-*
« *tincta, tota glabra, cyanea, nitida, immaculata, antennis solis nigris,*
« *femora postica incrassata.* » Cette phrase caractéristique ne peut être appliquée qu'à *A. hippophaes*, dont les élytres sont presque lisses et imperceptiblement ponctuées. Or, cette espèce ne se trouve sur aucune

plante de la famille des Crucifères ; on ne la rencontre que sur l'Argousier , *Hippophae rhamnoïdes*, Linn., espèce d'arbrisseau qu'en Allemagne on appelle *Sanddorn* ou épine de rivage.

L'habitat de *l'A. quercetorum* a été indiqué par Olivier. M. Aubé l'a recueillie sur les chênes du bois de Boulogne; elle se trouve aussi en Allemagne et dans les mêmes conditions. Je l'ai recueillie en mai, dans les environs de Lyon et dans les bois de la Bresse, sur le chêne à grappes, *Quercus racemosa* de Lamarck ou *Quercus pedunculata* de Persoon. Les jeunes larves de cette Altise rongent les feuilles de chêne. Transportées à Lyon et nourries dans des bocaux, elles ont atteint la dimension de celles de *A. hippophaes;* puis elles se sont cachées dans la terre où elles sont passées à l'état de nymphes, et enfin elles sont écloses avec des élytres présentant les mêmes plis et dépressions que celles des individus recueillis dans les bois. Ceux-ci avaient pondu une assez grande quantité d'œufs que j'ai élevés. L'éducation de cette seconde génération a réussi, et les produits ont été conformes aux générateurs.

5. **A. montana.** *Breviter ovata, obtusa, caerulea, encarpis oblongis cum fronte ferè connectis; thorace tenuissime punctulato, elytris plus minusve rugosis, punctis minutissimis intermixtis. ♂ ♀ alati.*

♂ Ædeagus obtusè angulatus; a basi ad medium latè canaliculatus, postea angustè profundèque sulcatus, apice cochleariformi; laterum media parte parcè striolata.

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 1/4.

Par sa petite taille, cette espèce se rapproche de *A. oleracea*, mais elle est proportionnellement plus courte et plus obtuse ; sa couleur est le bleu foncé.

Les antennes sont d'un noir obscur ; les articles quatre et cinq sont les plus longs ; les suivants sont plus courts et plus épais que dans les autres espèces ; ils ont à peine deux fois la dimension de leur plus grand diamètre. Le labre et l'épistome sont d'une couleur de cuivre un peu bronzée ; les mandibules et les palpes sont ferrugineux et quelquefois un peu rembrunis. Les festons sont oblongs, déprimés ; leur sommet se confond presque avec le front qui est lisse et brillan et un peu rugueux vers les festons.

Le corselet est presque lisse et très-finement ponctué ; on aperçoit quelques points plus forts vers les angles antérieurs. Le sillon

transversal est un peu plus profond avant sa réunion avec la marge latérale ; l'angle postérieur est obtus.

Les élytres sont plus larges vers leur extrémité que celles de *A. oleracea*, et sont obtusément arrondies ; elles sont couvertes de points inégaux, irrégulièrement disposés et entremêlés de très-fines rugosités. Le dessous du corps est coloré comme les élytres ; le dernier segment de l'abdomen du mâle est légèrement déprimé à son extrémité et paraît sinueux. Les ailes sont presque blanches et translucides; les nervures sont brunes. Les cuisses et les tibias sont d'un bleu foncé ; les tarses sont bruns ; le premier article des tarses postérieurs a le quart de la longueur du tibia.

Cette espèce se trouve dans les prairies des montagnes de la Suisse et du Bugey. Je l'ai recueillie en août dans les prés de la Correrie, près de la Grande-Chartreuse, en mars et en septembre, dans quelques prairies humides, près de Vancia, département de l'Ain.

6. **A. brevicollis.** *Oblongo-ovata, postice latescente, thorace brevi; viridi-cuprea, labro epistomateque purpurescentibus ; encarpis ferè triangularibus; elytris confusè punctatis, punctis inaequalibus. ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus obtusè angulatus, a basi ad medium convexus, laevissimus, versus apicem impressus tenuè bisulcatus; laterum media parte obliquè striolata.*

Long. 4 mill. — Larg. 2 mill. 1/2.

Elle diffère de toutes les autres espèces par la forme de son corselet qui est beaucoup plus large que long, et par l'élargissement progressif des élytres. Sa couleur est le vert brillant ; dans quelques individus on remarque sur les élytres des lignes brillantes comme le pyrite de cuivre.

Les antennes sont brunes; les premiers articles ont une teinte cuivreuse plus ou moins brillante. Le labre et l'épistome sont d'un brun cuivreux avec un reflet pourpré. La carène faciale est linéaire ; les festons sont presque triangulaires ; leur sommet est arrondi et séparé du front par un trait profond ; le front est très lisse et brillant, il présente une légère dépression près de la carène. Le corselet est presque deux fois aussi large que long ; il est couvert de rugosités entremêlées de points extrêmement fins et un peu plus forts vers les angles antérieurs ; le sillon transversal est plus profond vers le bord latéral.

Les élytres sont légèrement déprimées et s'élargissent un peu jusqu'aux deux tiers de leur longueur; elles s'arrondissent ensemble et obtusément à leur extrémité; leur surface n'est pas toujours planet. Dans quelques individus on remarque de petites lignes très-fines, mais évidemment proéminentes La ponctuation est fine, inégale, disposée confusément ou par très petites séries dirigées dans tous les sens.

Le dessous du corselet est noir; l'abdomen et les cuisses sont d'un vert brillant et deviennent un peu plus sombres après la mort de l'insecte. Le segment qui précède l'hémicycle du mâle est déprimé vers sa base; les tibias et les tarses sont rembrunis. Les ailes sont blanches et opaques; les nervures sont brunes.

Elle se trouve dans les Alpes et dansles pâturages de la Grande-Chartreuse. Je l'ai recueillie en juin, dans les environs de Lyon et en Bresse; on la rencontre quelquefois sur les chênes.

7. **A. oleracea**; Linné. *Oblongo-ovata, posticè distinctiùs attenuata; caerulea vel virescens, vel cuprea; encarpis ovatis; thorace tenuissimè punctulato; interstitiis tenuissimè granulatis. Elytris ordinatim vel confusè punctatis, punctis inaequalibus.*

Var. a. *Caerulea, elytris rugosis, confusè punctatis.*

b. *Caerulea, elytris seriatim, confusèque punctatis.*

c. *Caerulea-virescens, elytris rugosis, confusè punctatis.*

d. *Virescens, elytris minutè punctatis.*

e. *Varians, punctis minutissimis confusis.*

f. *Viridis, elytris seriatim confusèque punctatis.*

g. *Viridis, elytris confusè punctatis, punctis plus minusve profundis.*

h. *Cuprea, elytris confusè seriatimque punctatis; punctis plus minusve profundis.*

♂ ♀ *Alati.*

♂ *Ædeagus rotundatus, bicarinatus, sulco intermedio in media parte attenuato; apice ferè cochleariformi; lateribus rugosis, nunquam striolatis, versus apicem canaliculo exteriori ornatis.*

Long. 3 mill. à 3 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 3/4. à 2 mill.

Chrysomela oleracea, Linnaeus, Faun. succ. 531. — Schoenh. Synon. Insect. I, pars. 2a, 319. 142. (Varietas *b* exclusa).

Haltica oleracea, Gyll., Ins. succ. III. 521. 2. (varietates exclusae). — Aubé, Annales de la Soc. entom. de Fr. I. 8. — Redt. Faun. austr. 548. 4 *bis*.

Obs. La plupart des auteurs cités par Schoenherr, et quelques autres plus récents, ont rapporté à cette espèce, l'Altise commune dans les champs et dans les jardins, sur les plantes potagères ; quelques-uns ont signalé sa forme plus ovale et sa couleur bleue ou verte ; mais aucun d'eux n'a décrit minutieusement toutes les parties du corps.

Cette espèce n'atteint jamais la grandeur des *A. hippophaes*, *consobrina* et *erucæ* ; elle est plus régulièrement ovale que toutes les autres espèces de ce genre. Elle offre trois couleurs distinctes : le bleu, le vert et le pyrite de cuivre ; entre elles se présentent de nombreuses et indéterminables nuances.

Les antennes sont noires ; le premier article est lisse, brillant et plus ou moins bleu ou cuivreux ; la longueur de tous les articles est très-variable ; elle égale deux fois ou trois fois leur plus grand diamètre. Toutes les parties de la face sont également variables ; le labre et l'épistome sont noirs, bruns ou cuivreux ; les mandibules et les palpes sont presque toujours roux. La carène faciale est linéaire et un peu plus dilatée vers le sommet. Les festons sont oblongs ou presque arrondis, et séparés du front par une impression plus ou moins profonde, dans laquelle on remarque assez souvent des points ou des crénelures. Dans quelques individus les festons sont séparés du front par un calus oblong et transversal, qui est quelquefois divisé en deux parties ou tubercules arrondis.

Le corselet est couvert d'une très-fine granulation entremêlée de petits points. Les élytres sont plus fortement granulées et ponctuées ; les points sont irrégulièrement disposés ou réunis en séries longitudinales dans la partie supérieure.

Le dessous du corps est noir avec un reflet bleu ou cuivreux, qui est plus distinct sur les cuissses. Les tarses sont bruns ; le premier article des tarses postérieurs a le quart de la longueur du tibia. Le segment de l'abdomen qui précède l'hémicycle du mâle est très légèrement déprimé : les ailes sont un peu rousses et translucides ; les nervures sont brunes.

On la trouve partout et pendant toute l'année, dans les bois, les prairies, les champs cultivés et les jardins ; elle ronge les feuilles de

quelques arbrisseaux et d'un grand nombre de plantes. On rencontre souvent sa larve sur la Renouée (*Polygonum aviculare*. Lin.), en compagnie de celle d'une Chrysoméline, la *Gastrophysa polygoni*. La variété *b* vit sur la Menthe commune.

L'Altise, figurée par Kuster, fascicule XI, tab. 2, fig. 1, présente des élytres sans ponctuation comme celles de *A. hippophaes*, tandis que *A. oleracea* est distinctement ponctuée.

Genre *Hermacophaga*, Herméophage.

(Ερμαεα) de mercure ou mercuriale et (φαγος) qui mange.

Antennae undecim articulatae.

Carina depressa, plus minusve dilatata; encarpis convexis trigonis.

Thorax transversim sulcatus et depressus, sulcus utrinque fossula abbreviatus; fossula limbata marginem posteriorem attingit.

Conspectus convexus ovatus vel oblongus. Elytris tenuissimè confusèque punctulatis.

Si l'on ne considère que la ponctuation fine et irrégulière des élytres qui ne sont pas striées, les espèces de ce genre peuvent être réunies aux *Altica* qui représentent la division des *Sulcicolles* d'Illiger; mais le sillon ou dépression du corselet ne s'étend pas d'un rebord latéral à l'autre. Il est comme dans les *Crepidodera* (*Cæsæ*, Illiger), limité de chaque côté par un trait profond. Pour faire cesser toute hésitation, il convient de les placer dans un genre intermédiaire, basé sur un caractère tiré de la face qui n'est pas carénée comme dans les genres voisins.

La carène est remplacée par une plaque ovale, plus ou moins large et déprimée, suivie de deux festons triangulaires, indistincts ou confondus avec le front. Le vertex est lisse et brillant; le labre est arrondi et noir; son bord antérieur est ferrugineux et présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules sont ferrugineuses; leurs dents sont plus fortes et moins aiguës que celles du genre *Altica*. Les antennes ont à peu près la moitié de la longueur du corps; le quatrième article est le plus petit de tous. Les quatre premiers sont plus ou moins ferrugineux; tous les autres sont coniques et noirs; le dernier est presque ovale, plus long que les précédents et obliquement échancré à son extrémité.

Le corselet est plus ou moins large et convexe, arrondi et finement

rebordé par derrière et plus distinctement sur les côtés; le calus de la bordure latérale dépasse un peu le bord antérieur. Sur la partie postérieure du corselet est un sillon transversal un peu arqué et sinueux; du fond de ce sillon, le corselet se relève insensiblement par derrière et plus brusquement par devant. Le sillon est de chaque côté interrompu par un trait ou impression bien plus profonde, dont le bord externe est un peu arqué. L'écusson est petit, arrondi et bronzé.

Les élytres sont plus larges que le corselet, arrondies aux angles antérieurs et beaucoup plus dilatées et plus convexes dans *H. mercurialis* que dans *H. cicatrix*; elles s'arrondissent ensemble à leur extrémité et forment avec les sutures des angles droits. La bordure latérale est assez forte, plus ou moins crénelée et accompagnée d'une série de points inégaux et peu profonds.

Le dessous du corps et les pieds sont ponctués; les cuisses postérieures sont médiocrement renflées; les tibias sont presque aussi longs et portent à leur extrémité et à la suite du lobe externe une courte épine ou éperon. Le premier article des tarses a le cinquième de la longueur du tibia; les crochets du quatrième sont très-recourbés et ont une apophyse à leur base. Le pygidium est court et profondément sillonné; dans le sillon est une ligne carénée. L'hémicycle du mâle est large et peu saillant; le segment qui le précède est lisse dans sa partie médiane.

1. **H. cicatrix**; Illiger. *Ovato-oblonga, convexa, nigro-caerulescens, subtus nigra: subtilissimè punctulata; punctis partim ordinatis. Thoracis angulis posticis prominulis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Edeagus ferè rectus, acutè lanceolatus, apice truncatus; canaliculus apicem attingens, in media parte latior; versus apicem in sulco conversus, marginibus elevatis.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/3

Haltica cicatrix, Illiger, Magaz VI. 116. 46.

En ovale allongé; d'un noir bleu en dessus, noire en dessous.

La tête est d'un noir bronzé; la marge antérieure du labre est ferrugineuse ainsi que les mandibules; les palpes sont un peu rembrunis. Les quatre premiers articles des antennes sont fauves, les autres sont bruns et plus épais.

Le corselet est un peu convexe et d'un tiers plus large que long ; il est un peu arrondi et finement rebordé par derrière ; les côtés le sont plus distinctement ; leur calus est peu saillant ; les angles postérieurs sont un peu aigus et proéminents. Le corselet est ponctué aussi finement que celui de *H. mercurialis*. L'écusson est grand, arrondi et d'un bronzé cuivreux.

Les élytres sont plus larges que le corselet ; les angles antérieurs sont arrondis et le calus huméral est saillant ; elles s'élargissent un peu vers le milieu et forment un ovale oblong ; la bordure extérieure est crénelée et accompagnée d'une ligne de points peu profonds. Elles sont un peu convexes et couvertes de points inégaux, dont la plus grande partie est confuse : quelques-uns sont disposés en lignes dans la partie supérieure. Les ailes sont blanches ; les nervures sont épaisses et brunes. Le dessous du corps est noir et finement ponctué. Tous les pieds sont noirs ; les crochets sont roux et translucides.

L'insecte parfait vit sur toutes les espèces de mercuriales ; il est commun en automne sur les *Mercurialis annua et ambigua*. LIN. On le rencontre quelquefois sur la *Mercurialis perennis*. LIN. en compagnie de son congénère. Il ronge également les feuilles de *Mercurialis tomentosa*, qui ne végète que dans les provinces méridionales de la France, et sur laquelle il a été probablement recueilli, en Espagne et en Portugal par Hoffmansegg.

2. **H. mercurialis** ; GYLLENHAL. *Breviter ovata, valdè convexa, nigra, nitida, subtilissimè punctulata ; thoracis angulis posticis obtusis. ♂ ♀ subapteri.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, apice dilatatus, deflexus, triangulariter obtusèque lanceolatus ; canaliculus propè basin contractus, marginibus elevatis : canaliculo versus apicem oblongo-ovali profundiori.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Galleruca mercurialis, FABR. Ent. syst. I. 2a pars. 35. 97.
Altica mercurialis, DUMÉRIL, Dict. des sc. nat 526. 13. — PANZER, Ent. germ. I. 180. 20. — OLIVIER, Ent. V. 721. 93, tab. 5, fig. 93.
Haltica mercurialis, ILLIGER, Magaz. VI. 117. 49. — GYLL. Ins. suec. III. 523. 3. — IV. 653. — REDT. Faun. austr. 527. 1.
Sphaeroderma Mercurialis, STEPHENS, Illustr. IV. 330. — *Id.* Manual, 303, 2384.

En ovale très-raccourci, très-convexe et d'un noir brillant.

La tête est d'un noir bronzé ; la marge antérieure du labre, les

mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le premier article des antennes est brun à sa base et fauve à son extrémité; sa longueur égale le plus petit diamètre de l'œil; les articles deux, trois et quatre sont fauves; les suivants sont bruns; les articles sept à dix sont plus épais que les précédents.

Le corselet est très-convexe, et deux fois aussi large que long; il paraît très-lisse, mais une forte loupe y fait apercevoir des points extrêmement fins; les côtés sont arrondis; leur angle postérieur est un peu ouvert. Le corselet est finement rebordé par derrière et très-arrondi. L'écusson est petit, arrondi et d'un bronzé obscur.

Les élytres s'élargissent beaucoup et forment avec le corselet un ovale assez régulier; elles sont très-convexes, couvertes de points très-petits et un peu crénelées; le bord extérieur n'est pas crénelé; il est seulement accompagné d'une ligne de points peu profonds; le calus huméral est très-peu saillant. Le dessous du corps est brillant; les segments de l'abdomen sont finement ponctués. Les ailes sont blanches et presque toujours rudimentaires; la majeure partie des individus est aptère. Les cuisses sont noires; les tibias sont bruns ainsi que les tarses; les crochets sont roux et translucides.

L'insecte parfait vit sur la Mercuriale vivace, *Mercurialis perennis*. LIN. C'est dans les lieux ombragés et exposés au nord qu'on rencontre ordinairement cette espèce. Je l'ai recueillie près de la Grande-Chartreuse, dans le Bugey et près de Lyon, sur les côteaux de Saint Romain. A la fin de l'automne elle se réfugie entre les mousses. Fabricius, dans le Syst. Eleuth, dit : *habitat in Germaniæ Mercuriali annua*. Il est possible qu'on en ait recueilli quelques exemplaires sur cette plante.

Genre *Ochrosis*, OCHROSE.

(ωχρος, pâle, jaunâtre).

Antennae undecim articulatae.
Carina depressa, apice latiori, encarpis trigonis.
Thorax transversim impressus vel integer.
Conspectus oblongo-ovatus. Elytra striato-punctata; punctis in parte posteriori evanescentibus.

Ce genre ne comprend que deux espèces européennes qu'au premier abord on peut confondre, mais qui présentent des différences constantes.

La carène faciale est peu saillante; son sommet est déprimé et triangulaire; dans les femelles de *l'O. ventralis*, la partie triangulaire présente souvent un petit sillon; les festons sont trigones, séparés de la carène par un trait profond, et du front par un trait moins distinct; le front est finement ponctué; la face est presque lisse ou légèrement rugueuse. Le labre est arrondi et présente de chaque côté un seul point très-petit; les mandibules sont fortement dentées; elles sont rousses ainsi que les palpes.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; le premier article égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil; le second est ovale et très-court; le troisième et le quatrième sont un peu plus longs et plus minces; les suivants sont encore plus longs et grossissent progressivement; le dernier est fusiforme et obliquement échancré.

La forme du corselet varie en largeur et en convexité; le dessus est intact ou orné d'une impression comme dans les genres *Hermaeophaga* et *Crepidodera*, mais moins profonde; la bordure latérale est terminée par un petit calus qui ne dépasse pas le bord antérieur.

Les élytres sont translucides; elles ont dix lignes ponctuées et le commencement d'une onzième vers l'écusson. La ligne qui est près de la bordure latérale est la seule qui soit entièrement distincte; les points des autres lignes sont plus forts vers la base; ils s'atténuent petit à petit et disparaissent vers la moitié ou les deux tiers de l'élytre. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée ou ponctuée. Les ailes sont blanches; les nervures sont un peu rousses.

Le dessous du corselet est roux; le métathorax et l'abdomen sont noirs dans *O. ventralis* et roux dans *O. salicariae*. Le métathorax est fortement ponctué; les premiers segments de l'abdomen sont ponctués plus finement; la ponctuation des derniers segments est plus serrée. Le pygidium est très-finement ponctué et présente un sillon large et profond, dans le fond duquel on remarque une ligne carénée plus ou moins saillante. L'hémicycle du mâle est assez grand; le segment qui le précède est entier dans *O. salicariae*, et très-échancré dans *O. ventralis*.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont oblongues; les tibias ont la longueur des cuisses et s'épaississent vers l'extrémité qui porte sur le côté externe une courte épine; le premier article des tarses a le quart de la longueur du tibia; le deuxième est deux fois plus petit; le troisième est bilobé; le dernier est très-court ainsi que les crochets qui ont une très-petite apophyse

à leur base. Le premier article des tarses antérieurs est presque égal dans les deux sexes.

1. **O. salicariae:** PAYKULL. *Ovata, testacea, metathorace abdomineque partim nigris; thorace convexiori dilatato, integro; elytrorum sutura fusca.*

Var. *Junior. Metathorace abdomineque testaceis.*

♂♀ *alati.*

♂ *Edeagus rectus profundè canaliculatus, apice rotundato-angulatus. Abdominis segmentum ultimum integrum.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Haltica salicariae, PAYKULL Faun. suec. 3. addenda. 453. 31-32. — GYLLENHAL, Ins. suec. III. p. 554, — IV. Appendix, p. 660. (Exclude syn. *H. striatella* ILLIG.) — REDTENB. Faun. austr. p 529, n. 17.

Entièrement rousse à l'exception du métathorax et de l'abdomen qui sont noirs. Dans les individus jeunes le dessous du corps est presque toujours roux; l'épistome et les mandibules sont quelquefois un peu rembrunis. La carène est étroite dans sa partie antérieure, élargie et triangulaire au sommet. Les joues et la face sont lisses et brillantes; les festons sont trigones, limités par des traits fins. Le front et le vertex sont très-finement pointillés.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long; coupé droit par devant et sans bordure, arrondi et distinctement rebordé par derrière ainsi que sur les côtés. Le calus est linéaire et peu saillant. Le corselet est partout très finement et distinctement ponctué; on remarque sur la partie postérieure une très-légère ondulation transversale, mais il n'y a pas comme dans *O. ventralis* une dépression évidente limitée par deux traits profonds; aussi Paykull et Gyllenhal n'ont signalé aucune dépression ou sillon transversal du corselet.

Les élytres sont moins translucides que dans *O. ventralis;* les lignes sont un peu plus fortement ponctuées; elles sont rousses et leur suture est rembrunie. Le calus huméral est lisse et brillant, mais peu saillant. Le métathorax et l'abdomen sont noirs; les derniers segments sont roux ainsi que le pygidium qui est profondément sillonné.: dans les individus jeunes tout le dessous du corps est entièrement d'un roux pâle. L'hémicycle est petit, le segment qui

le précède est un peu renflé et sans échancrure; tous les pieds sont roux et translucides.

Cette espèce se distingue de *O. ventralis* : 1° par la convexité et la largeur moindre de son corselet qui ne présente ni dépression ni traits; 2° par la couleur plus ou moins brune de la suture des élytres; la base de celles-ci est moins translucide.

Elle est abondante pendant toute l'année dans les prairies humides; on la trouve sur diverses plantes marécageuses et notamment sur la Salicaire, *Lythrum salicaria* L. et sur la *Lysimachia vulgaris*.

2. **O. ventralis**; Illiger. *Ovata, testacea, metathorace abdomineque nigris, thorace anticè attenuato, postice transversim impresso, impressione utrinque abbreviata; elytrorum sutura pallida.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus modicè recurvatus, sub-canaliculatus, apice paululum dilatatus, rotundato-angulatus.*

Abdominis segmentum ultimum latè emarginatum.

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Haltica ventralis, Illiger, Magaz VI, page 111. n. 34.
Haltica salicariae, Stephens, Manual n. 2299.
Crepidodera abdominalis, Kuster, Heft. XV. 93.

Entièrement d'un roux pâle à l'exception du métathorax et de l'abdomen qui sont noirs. Le labre et les mandibules sont quelquefois un peu rembrunis; la carène est étroite à la base, élargie et déprimée au sommet; dans quelques femelles la dépression présente un petit sillon longitudinal. Les joues sont un peu rugueuses; les festons sont trigones, séparés de la carène par un trait distinct. et du front par un trait beaucoup plus fin ; souvent ils sont contigus avec le front qui présente une dépression ou sillon transversal et arqué. Le front et le vertex sont très-finement ponctués.

Le corselet est un peu convexe, presque deux fois aussi large que long, coupé droit par devant et sans bordure : arrondi par derrière et finement rebordé ; les côtés sont rebordés plus fortement; le calus antérieur est oblong.

Le corselet est très-finement mais distinctement ponctué ; sur la partie postérieure est une dépression transversale, peu profonde dans le milieu, plus évidente sur les côtés où elle est limitée par un trait profond partant du bord postérieur. Tout le corselet ainsi que la dépression sont finement et distinctement ponctués.

Les élytres sont rousses et translucides ainsi que la suture ; le calus huméral est saillant, lisse et brillant. Le métathorax et l'abdomen sont noirs ; dans les individus jeunes le dernier segment est roux ainsi que le pygidium qui est profondément sillonné. L'hémicycle est arrondi ; le segment qui le précède présente à son extrémité une échancrure ou dépression profonde. Tous les pieds sont roux et translucides.

Elle se trouve pendant toute l'année sur diverses plantes, elle est abondante sur la Douce-amère, *Solanum dulcamarae*. Lin. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon, dans les Alpes et dans la France méridionale.

Genre *Hippuriphila*, Hippuriphile.

Antennae undecim articulatae.

Carina linearis, laevis ; encarpis minutis, linearibus.

Thorax transversim modicè depressus ; depressione à fossula utrinque abbreviata ; fossula limbata marginem posteriorem attingit.

Conspectus ovatus, convexior ; elytra profundè striato-punctata ; punctis versus apicem evanescentibus.

Ce genre ne comprend qu'une seule espèce européenne qui a été placée par Illiger, dans la division des *H. caesae* ; plus tard elle a été réunie aux *Crepidodera*, dont elle diffère par sa forme ovale et très-convexe et par son corselet qui n'est pas transversalement sillonné, et qui présente seulement une légère dépression limitée de chaque côté par une fossette qui atteint le bord postérieur du corselet. Elle en diffère encore par la disposition des lignes ou stries ponctuées qui s'atténuent vers leur extrémité, tandis que dans les *Crepidodera* et les *Chalcoïdes* les lignes sont profondément ponctuées dans toute leur longueur. Il existe aussi des différences notables entre les festons de ces trois genres ; ils sont linéaires et courts dans *H. Modeeri*. Les crochets des tarses n'ont pas d'apophyse.

1. **H. Modeeri** ; Linné. *Ovata, convexior, aenea, posticè rufescens ; elytra striato-punctata ; punctis posticè evanescentibus ; pedes ferruginei, femoribus posticis plus minusve infuscatis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus angustus, ferè rectus, in medio carinatus, apice breviter lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum integrum.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/4.

Chrysomela Modeeri, Linn. Faun. suec 467. 539.
Altica Modeeri, Olivier. Enc. meth. IV. 109. 28. — Oliv. Entom. V. 724, tab. 5, fig. 98. — Panzer. Heft. 21, fig. 7.
Haltica Modeeri, Illiger Magaz. VI. 142. 38. — Gyll. Ins. succ. III. 580. 46. — Duft. Faun. austr. III. 276. 52. — Redt. Faun. austr. 528 9. — Schoenherr, Synon. I. pars 2a. 304. 23.
Crepidodera Modeeri, Kuster. VIII. 94.

La tête est bronzée; sa partie antérieure est rembrunie; la carène faciale est linéaire et peu élevée; son sommet est plus large et déprimé; les festons sont linéaires et très-courts; ils sont distancés par une fossette qui est au-dessus de la carène, et séparés du front par des traits fins mais distincts. Le front est un peu échancré par devant; il est, ainsi que le vertex, couvert de points irrégulièrement disposés, et dont le nombre et la profondeur varient; la bordure des joues est peu saillante, et accompagnée de points assez forts. Le labre est brun, obtusément arrondi et présente de chaque côté deux ou trois points. Les mandibules sont brunes ainsi que les palpes; elles ont quatre dents courtes et obtuses.

Les antennes ont à peine la moitié de la longueur du corps; le premier article est presque ovale et n'a que la moitié du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovale, mais plus court et plus mince que le premier. Les articles 3, 4, 5 et 6 sont presque égaux; ils sont coniques et moins épais que le deuxième; les suivants sont plus courts et grossissent progressivement; le dernier est à peine plus long que le précédent; son échancrure est distincte. Tous les articles sont d'un jaune fauve; l'extrémité des articles 6 à 11 est rembrunie.

Le corselet est bronzé et presque deux fois aussi large que long; il est très-convexe; ses côtés sont contournés en dessous, principalement dans la partie antérieure; les angles postérieurs sont arrondis. Le corselet est bisinueux par derrière et présente une dépression transversale assez large, peu sensible vers l'écusson, mais très-évidente sur les côtés où elle est limitée par une fossette profonde qui atteint le bord postérieur. Le corselet et la dépression sont parsemés de petits points dont une partie est disposée en petites séries; les points sont plus forts sur les côtés; la bordure latérale ne dépasse pas le bord antérieur du corselet; son calus est très-petit. L'écusson est arrondi et lisse et d'une couleur de bronze rembrunie.

Les élytres forment avec le corselet un ovale qui serait régulier, si elles s'adaptaient exactement avec lui; mais elles sont plus larges à leur base et se dirigent en courbe elliptique jusqu'à l'angle sutural;

elles sont très-convexes; le calus huméral est très-saillant, lisse et brillant. Les élytres ont neuf stries assez régulièrement et profondément ponctuées, outre le commencement d'une dixième vers l'écusson, laquelle atteint un peu plus du quart de l'élytre: les stries médianes disparaissent vers les trois quarts des élytres qui sont bronzées jusqu'à cette distance; le reste est roux et un peu translucide. La suture est bronzée; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée; la marge inférieure est bronzée et limitée par une bordure très-fine qui est également accompagnée d'une ligne crénelée.

Le dessous du corps est tout noir, à l'exception du dernier segment qui est d'un roux ferrugineux; le dessous du prothorax est très-lisse et brillant; le mésothorax est ponctué à sa base et sur les côtés et lisse dans son milieu; le métathorax est finement granulé. Tous les segments de l'abdomen sont finement ponctués et sans rides; ils sont couverts de poils très-courts. Le dernier segment du mâle est un peu incliné en face de l'hémicycle qui est roux et peu saillant. Le pygidium présente un large sillon dans le fond duquel est une ligne carénée plus courte et peu distincte; celui du mâle est sinueux à son extrémité. Mâles et femelles sont ailés: les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Les pieds sont entièrement d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont légèrement rembrunies: les tibias sont un peu plus longs; ils sont poilus et sans dentelures; ils portent un petit éperon placé à l'extrémité du lobe externe. Le premier article des tarses a le cinquième de la longueur du tibia; le deuxième a le tiers de celle du premier; le troisième est bilobé et un peu plus long; le quatrième est lisse et a la longueur du premier; les crochets sont bruns, très-recourbés et sans apophyse distincte. Le premier article des tarses antérieurs du mâle n'est pas plus large que celui de la femelle.

Cette Altise se trouve dans toute l'Europe; on la rencontre pendant toute l'année dans les lieux marécageux, sur diverses espèces de Presle, genre *Equisetum*, Linn.

Genre *Epitrix*, Epitrice.

Antennae undecim articulatae.

Carina linearis laevis; encarpi lineares, laeves vel crenati aut punctati.

Thorax transversim depressus; depressio plus minusve perspicua

utrinque fossula vel sulculo abbreviata, fossula limbata marginem posteriorem attingit.

Conspectus oblongo-ovatus; elytra striato-punctata, pilosa.

Les espèces de ce genre se font remarquer par les poils qui ornent les élytres ; leurs différences spécifiques sont constantes et confirmées par l'examen des organes reproductifs.

Ces Altises sont petites, ovales, assez convexes. La carène faciale est linéaire et lisse ; les festons sont très-petits, étroits, irréguliers et très-souvent crénelés ou ponctués. Le labre est lisse, obtus et présente de chaque côté un point presque imperceptible. Le front et le vertex sont très-finement granulés. Les yeux sont un peu oblongs et sans échancrure. Les points suroculaires sont forts et rebordés, et quelquefois accompagnés d'un ou deux points plus petits.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps ; le premier article égale la moitié du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est plus court et ovale ; le troisième est plus mince et plus court que le deuxième; les suivants sont à peu près égaux et s'épaississent progressivement ; tous sont ferrugineux et poilus.

Le corselet est très-convexe, fortement ponctué, bisinueux par derrière et finement rebordé; sur sa partie postérieure est une impression ou dépression plus ou moins large et profonde, dont la ponctuation varie. L'écusson est très-petit, arrondi et lisse.

Les élytres ont neuf stries et le commencement d'une dixième vers l'écusson, laquelle s'étend jusqu'à la moitié de l'élytre. Ces stries sont fortement ponctuées, principalement sur les côtés. Les intermédiaires n'arrivent pas jusqu'à l'extrémité. Les intervalles sont un peu convexes et rugueux ; sur chacun d'eux on voit une série linéaire de poils blancs, courts et arqués. Le calus huméral est petit, mais saillant. La bordure latérale est très-fine et accompagnée d'une ligne fortement ponctuée. La marge inférieure est très-sinueuse ou rugueuse , fortement rebordée et crénelée le long de ce rebord.

Le dessous du corps est ponctué et porte de très-petits poils. Le pygidium est sillonné; on voit une ligne carénée dans le fond du sillon ; l'hémicycle du mâle est arrondi ; le segment qui le précède est sans échancrure ni sillon.

Les cuisses sont médiocrement renflées; les tibias ont la longueur des cuisses. Le premier article des tarses a le cinquième de la longueur du tibia ; le deuxième est moins long ; le troisième est encore plus court et bilobé ; le quatrième a la longueur du premier ; ses cro

chets sont très-recourbés et sans apophyse. Les trois premiers articles sont très-velus en dessous. Le premier article des tarses antérieurs du mâle n'est pas plus large que celui de la femelle.

Les espèces de ce genre ne se trouvent que sur les plantes de la famille des Solanées.

1. **E. pubescens**; Ent. Heft. *Ovata, atra, pilosa; thoracis impressio lata, profunda, posticè parum punctata.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus infra cylindricus, apice cochleariformis, obtusè angulatus.*

Var. a. *Caput anticè ferrugineum.*

b. *Tota ferruginea; elytrorum sutura margineque nigris.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Haltica pubescens. Ent. Heft. 37. 17. (exclude varietates et figuram). — Illiger, Magaz. VI. 142. 39. — Duft. Faun. austr. 275. 50. (exclude varietates). — Redt. Faun. austr. 528. 8. (exclude varietates). — Gyll. Ins. suec. III. 555. 27. — Kuster, 28. Bd. n. 89.
Altica pubescens, Panzer. Faun. germ. 99. fig. 6.

Le corselet est deux fois aussi large que long; sur sa partie postérieure est une impression large et profonde, et limitée de chaque côté par une fossette; l'impression est ponctuée comme le corselet; on remarque seulement près de l'écusson un petit espace lisse; la bordure latérale est un peu arquée; son calus terminal occupe le tiers de sa longueur. Les stries des élytres sont beaucoup plus fortement ponctuées que celles de *E. atropae.*

La tête, le corselet, les élytres et l'abdomen sont noirs, la face est quelquefois rousse ainsi que les festons. Les antennes et les pieds sont roux; les cuisses sont bronzées, et rousses dans les individus récemment éclos. La variété *b* a la tête, le corselet et les élytres d'un roux ferrugineux; le bord extérieur et le bord intérieur des élytres sont noirs. Les variétés signalées par divers auteurs appartiennent *E. atropae.*

Elle est commune pendant toute l'année sur la Douce-amère, *Solanum dulcamarae*, Lin., sur le *Solanum nigrum* et autres espèces voisines.

2. **E. intermedia**. *Ovata, atra, pilosa; thoracis impressio paulula, angusta, profundè crenato-punctata.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus infra profundè canaliculatus, apice obtusè angulatus.*

Long. 1 mill. 3/4 à 2 mill. — Larg 3/4 mill. à 1 mill.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long. L'impression transversale est peu profonde et peu distincte; elle est plus étroite que dans *E. pubescens* et entièrement ponctuée; les points du fond du sillon sont un peu plus forts que ceux du corselet; ils sont disposés irrégulièrement. La bordure latérale est peu arquée, occupe le quart de la longueur et forme avec elle un angle obtus.

La tète, le corselet et les élytres sont entièrement noirs; les stries sont aussi fortement ponctuées que celles de *E. pubescens*. Les cuisses postérieures sont bronzées; les autres sont rousses et plus ou moins rembrunies dans leur milieu. Les trochanters, les tibias et les tarses sont roux.

Cette espèce est plus petite que *E. pubescens*, elle s'en distingue par la forme et la ponctuation de l'impression du corselet; elle diffère de *E. atropae*, par la couleur entièrement noire de ses élytres et les stries plus fortement ponctuées.

Je l'ai recueillie en septembre près des marais de Bourgoin en Dauphiné, sur le *Solanum nigrum*. L.

3. **E. atropae** (Maerkel). *Ovata, atra, pilosa; elytrorum apice rufescente; thorace angustiori; impressione paulula, angusta, punctata.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus depressus, laeviter canaliculatus, apice acutissimus.*

Var. a. *Elytrorum plaga humeralis posticaque rufae.*

b. *Elytrorum plaga humeralis posticaque religatae.*

Long. 1 mill 3/4 à 2 mill. — Larg. 3/4 mill. à 1 mill.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long et plus étroit par devant. L'impression transversale est très-peu profonde, plus étroite que dans *E. pubescens* et entièrement ponctuée. La bordure latérale est presque droite; son calus est très-court et forme avec elle un angle un peu obtus.

La tête, le corselet et l'abdomen sont noirs; les élytres sont d'un brun noir, à l'exception de la partie postérieure qui est rousse et translucide. Les cuisses postérieures sont bronzées; les antérieures et les intermédiaires sont plus ou moins brunes. Les trochanters, les articulations, les tibias et les tarses sont roux. La variété *a* présente vers le calus huméral une large tache rousse, peu distincte dans un grand nombre d'individus. Dans la variété *b*, la tache humérale est liée à la tache terminale par une bande de la même couleur.

Cette espèce a été signalée par l'entomologiste Maerkel et mentionnée dans quelques catalogues. Tous les auteurs l'avaient réunie à *E. pubescens* comme variété à élytres tachetées de roux; mais c'est réellement une espèce distincte qui diffère de celle-ci, non-seulement par les taches des élytres, mais encore par la différence du sillon transversal du corselet, et surtout par la différence des édéages. La variété *b* de *E. pubescens*, dessinée par Sturm, ne peut être que la variété *a* de *E. atropae*; mais le sillon transversal n'est pas exactement représenté.

Cette Altise se trouve sur la Belladone, *Atropa belladona*, Linn. Elle a été recueillie en Suisse, à la Grande-Chartreuse et dans les montagnes du Bugey, en juillet, août et septembre.

Genre *Chalcoides*, Chalcoïde.

Carina linearis; encarpis oblongis, acutis.

Thorax transversim sulcatus depressusque; sulcus utrinque fossula abbreviatus; fossula limbata marginem posteriorem attingit.

Conspectus oblongo-ovatus; elytra metallica striato-punctata.

Au premier abord, les espèces de ce genre se font reconnaître par la couleur métallique et brillante de toute la surface supérieure de leur corps, à l'exception de l'épistome et du labre qui sont bruns.

La carène faciale est linéaire, rarement déprimée, plus ou moins lisse, ponctuée ou rugueuse; les festons sont distincts, plus ou moins dilatés à leur base et aigus à leur extrémité. Dans toutes les espèces, ils sont séparés de la carène et du front par des traits profonds. Le labre est brun, obtus et porte de chaque côté deux ou trois gros points; les yeux sont ovales et proéminents. Le front est profondément échancré vers les yeux: les points suroculaires sont ombiliqués et placés après cette échancrure.

Les antennes ont presque la moitié de la longueur du corps ; le premier article égale la moitié du plus grand diamètre de l'œil ; il est renflé et convexe ; le deuxième est beaucoup plus petit et plus mince ; le troisième et le quatrième sont un peu plus longs que le précédent ; le cinquième a la longueur du premier. Les suivants sont plus épais et se raccourcissent progressivement ; le dernier est fusiforme et fortement échancré. Tous les articles sont moins allongés dans quelques espèces, mais ils ont les mêmes proportions ; leur couleur varie du roux au brun.

Le corselet est plus ou moins large, arrondi et bisinueux par derrière, finement rebordé en cette partie et plus largement sur les côtés qui sont plus ou moins arrondis. Le calus terminal n'occupe pas le huitième de la longueur de la bordure ; il est incliné par devant dans la direction du bord antérieur. Sur la partie postérieure du corselet est une dépression profonde, limitée de chaque côté par un trait qui atteint le bord postérieur. Le corselet et la dépression sont plus ou moins fortement ponctués ; cette ponctuation est variable. L'écusson est lisse, trigone ; ses côtés sont un peu arrondis.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet ; elles s'arrondissent insensiblement jusqu'aux trois quarts de leur longueur, s'arrondissent ensemble vers leur extrémité et forment un ovale peu régulier. Elles ont neuf stries ou lignes ponctuées et le commencement d'une dixième vers l'écusson ; les points sont profonds ; les lignes intérieures se réunissent ; les extérieures et celles qui sont voisines de la suture arrivent seules à l'extrémité des élytres. Dans la *C. nitidula*, les stries sont peu distinctes, et les points sont disposés dans la partie supérieure en lignes peu régulières ; le bord latéral est accompagné d'une ligne fortement crénelée ; le calus huméral est saillant, lisse et brillant. Toutes les espèces de ce genre sont ailées, les ailes sont d'un blanc un peu terne ; les nervures sont fauves et plus ou moins rembrunies.

Le dessous du corselet est coloré comme le dessus ; le reste du corps est noir, le mésothorax et le premier segment de l'abdomen sont ridés et pointillés ; les autres segments sont seulement plus ou moins pointillés. Le pygidium est noir et mat ; son extrémité est ponctuée et poilue ; il est sillonné profondément ; dans le fond du sillon est une ligne carénée très-finement. L'hémicycle est saillant et noir ; le dernier segment du mâle est lisse et brillant en face de l'hémicycle ; son extrémité est quelquefois inclinée, un peu sinueuse et ponctuée.

Les pieds sont ferrugineux dans quelques espèces. Les cuisses sont brunes ou bronzées; elles sont renflées ; leur diamètre égale à peu près la moitié de leur longueur. Les tibias ont la longueur des cuisses et portent à l'extrémité du lobe externe une courte épine ou éperon incliné en dehors. Le premier article des tarses a le quart de la longueur du tibia ; le deuxième et le troisième sont égaux ; le troisième est bilobé ; le quatrième est fort et de la longueur du premier ; ses crochets sont recourbés ; l'apophyse est saillante et plus ou moins aiguë. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus grand que celui de la femelle.

Les espèces de ce genre se trouvent pendant toute l'année sur les saules et les peupliers.

1 Antennes ferrugineuses, derniers articles un peu rembrunis.

a. Elytres bleues, corselet cuivreux, lignes ponctuées sans stries. *Nitidula.*

b. Entièrement bleues, vertes ou cuivreuses, ponctuées-striées. *Helxines.*

2 Les cinq premiers articles des antennes ferrugineux, les suivants bruns.

Elytres vertes ou violettes, corselet cuivreux. *Aurata.*

3 Les quatres premiers articles des antennes ferrugineux, les suivants bruns.

Allongée, d'un vert cuivreux ; corselet profondément ponctué. *Chloris.*

4 Antennes entièrement ferrugineuses.

Oblongue, entièrement d'un vert cuivreux. *Smaragdina.*

Oblongue, couleur d'or pur, verte en dessous. *Aureola.*

1. **C. nitidula ;** Linné. *Viridi-nitens ; thorace cupreo-punctulato ; antennae ferrugineae ; articulis ultimis apice fuscescentibus. Elytra lineato-punctata, interstitiis planis vagè punctulatis ; pedes ferruginei ; femoribus posticis fuscis. ♂ ♀ alati.*

♂ *Edeagus arcuatus, paulatim attenuatus, apice depressus, rotundatus, sensim incurvatus.*

Long. 3 mill. — Larg. 1 mill. 2/3.

Chrysomela nitidula, Linn., Faun. suec. 167. 542.
Haltica nitidula, Entom. Hefte. II. 13. 3. — Illiger, Magaz. VI. 113. 40. — Payk., Faun. suec. II. 105. 26. — Gyll., Ins. suec. III. 561. 22. — Stephens. Illustr. IV. 305. — *Id.*, Manual, 294. 2303. — Duft. Faun. austr. III. 272, 44. — Redt. Faun. austr. 529. 11 bis.
Altica nitidula, Preissler, Verzeichniss, Bohm. Ins. page 91. n° 86. — Schonherr, Syn. insect. I. pars. 2° 303. 21.

Elle est d'un vert brillant; la tête et le corselet sont d'une couleur de cuivre doré. La carène faciale est déprimée; ses deux extrémités sont aiguës. Les festons sont plus larges et moins allongés que dans les autres espèces; leur contour est variable; ils sont échancrés près des yeux. Les joues sont peu profondes et un peu rugueuses. Le labre est d'un rouge brun et porte de chaque côté un gros point. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front est très-brillant; les points suroculaires sont distinctement rebordés. Les antennes sont ferrugineuses; les derniers articles et surtout ceux des mâles sont quelquefois un peu rembrunis.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, bisinueux et finement rebordé par derrière, la partie postérieure de l'impression est un peu relevée; il est partout couvert de points serrés, inégaux, beaucoup plus fins que ceux des élytres et irrégulièrement disposés. L'écusson est arrondi, vert et brillant.

Les élytres ont presque cinq fois la longueur du corselet. Les lignes dorsales ponctuées sont peu profondes et peu régulières; les points sont nombreux, petits, mais distincts; les intervalles sont plans et présentent quelques points aussi grands que ceux des lignes. Le dernier segment du ♂ est un peu sinueux; il présente vers sa base un petit espace lisse; le bord antérieur est très-finement ponctué.

Tous les pieds sont ferrugineux; les cuisses postérieures sont fortes et bronzées; leur côté interne est roux ainsi que les trochanters et les articulations.

Cette Altise se trouve en Suède, en Allemagne et dans le nord de la France. Je l'ai recueillie dans les Hautes-Alpes, à la Grande-Chartreuse et dans le Bugey, en juin et juillet.

2. **C. helxines**; Linn. *Caerulea, vel virescens, vel cuprea, thorace concolore; antennae ferrugineae, articulis ultimis, apice interdum fuscescentibus; thorax variè punctatus vel punctulatus; elytra striato-*

punctata, interstitiis plus minusvè rugosis, vix conspicuè punctulatis. Pedes ferruginei, femoribus posticis fuscis. ♂♀ *alati.*

♂ *Ædeagus ferè parallelus, emarginatus vel breviter bilobatus.*

Var. a. *Thorace tenuissimè punctulato.*

1. *Caerulea. Chrysomela cyanea*, Marsham, Ent. brit. 62.

2. *Cuprea vel aenea.*

Var. b. *Thorace profundiùs punctato. Caerulea, viridi-nitens, cuprea, aenea.*

c. *Thorace rugoso punctato; caerulea, viridi-nitens, cuprea, aenea.*

d. *Impressione thoracis laevissima.*

e. *Femoribus posticis ferrugineis* (junior).

f. *Brunnea, minor.*

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Chrysomela helxines, Linn. Faun. suec. 167. 540.
Haltica helxines, Entom. Hefte. II. 15. 4. — Illiger, Magaz. IV. 112. 39. — — Gyll. Ins. suec. III. 562. 33. — Stephens, Illustr. IV. 303. — *Id.* Manual 293. 2304. — Duft., Faun. austr. III. 272. 45. — Redt., Faun. austr. 528. 11. (Helxinis).
Haltica metallica, Duft. Faun. autr. III. 273. 46. — Schonherr, Syn. ins. I. pars. 2ª 303. 21.

Cette espèce est celle qui offre le plus de variations en grandeur, coloration et ponctuation, mais elle se distingue au premier abord de toutes les autres par sa forme plus ovale.

La carène faciale est très-étroite ; les festons sont allongés, aigus, et souvent échancrés par la ponctuation des joues ; le front est lisse et brillant et quelquefois un peu rugueux dans sa partie antérieure. Le labre est brun et porte de chaque côté deux ou trois points qui sont souvent adjacents. Les mandibules et les palpes sont bruns ; les antennes sont ferrugineuses ; les derniers articles sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est deux fois aussi large que long et de la couleur des élytres ; les côtés sont un peu arrondis ; le calus est linéaire et dans la direction du bord antérieur ; l'angle postérieur est presque droit. Le corselet est partout ponctué ; la grosseur des points varie ; ils sont

très-fins dans la variété *cyanea* Marsh. : ils sont plus forts dans toutes les autres variétés et souvent entremêlés de points plus petits ou de rugosités ; les points de la partie la plus profonde de l'impression sont assez forts et forment une ligne irrégulière ; dans la variété *d* l'impression est entièrement lisse.

Les élytres forment avec le corselet un ovale assez régulier. Les stries sont profondément ponctuées ; les points sont moins distancés dans la ligne voisine de la suture; les intervalles sont un peu convexes et rugueux ou ridés et portent des points extrêmement fins ; la bordure latérale est bronzée et rembrunie ; elle est accompagnée d'une ligne régulièrement crénelée.

Tous les pieds sont ferrugineux ainsi que les trochanters et les articulations. Les cuisses postérieures sont fortes et bronzées ; dans les individus jeunes, elles sont ferrugineuses ou présentent seulement une tache brune.

Dans les variétés à corselet fortement ponctué comme dans celles où la ponctuation est très-fine, on retrouve toutes les nuances intermédiaires des couleurs. Gyllenhal les a réunies en une seule espèce, et son opinion est confirmée par la forme de l'édéage du mâle qui est sinueux et échancré à son extrémité dans toutes les variétés, tandis qu'il est arrondi ou aigu dans toutes les autres espèces.

La *C. helxines* se trouve sur diverses espèces de saules, trembles ou peupliers et pendant toute l'année.

Le nom d'*helxines* donné par Linné est d'origine grecque et se traduit en latin *Parietaria* et en français Pariétaire. Ce nom appartient à une plante assez commune et qui s'établit ordinairement contre les vieux murs et les rochers, et sur laquelle on ne rencontre jamais l'Altise dont il s'agit.

3. **C. aurata** ; Marsham. *Viridis, vel violacea, thorace cupreo; antennarum articuli 5-primi ferruginei, caeteris fuscis. Thorax profundè punctatus; interstitiis, tenuissimè punctulatis; elytra profundè striato-punctata; interstitiis convexis tenuissimè rugosis; pedes ferruginei, femoribus posticis fuscis. ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, in medio modicè contractus, apice depressiusculus, obtusè rotundatus.*

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. à 2 mill.

Chrysomela aurata, Marsham, Entom. brit. nº 59.

Les élytres sont d'un vert brillant ou d'un bleu violet. Le corselet est d'un jaune de laiton avec reflet doré ; la carène faciale est linéaire, peu élevée et quelquefois déprimée et finement ponctuée ; la forme des festons est très-variable ; ils sont plus ou moins larges, déprimés lisses ou rugueux ; les joues sont rugueuses et présentent quelques points inégaux ; la face et le front sont d'un cuivreux brillant. Le labre est brun, et porte de chaque côté deux points inégaux. Les mandibules et les palpes sont bruns ; les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux, les autres sont bruns ; quelquefois le cinquième est un peu rembruni, et le sixième est roux à sa base.

Le corselet est deux fois aussi large que long ; ses côtés sont un peu arrondis ; le calus est indistinct ; l'angle postérieur est presque droit. Le corselet est parsemé de points ombiliqués et très-gros, peu serrés et inégaux. A l'aide d'une forte loupe, on aperçoit dans les interstices quelques points très-fins. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement ponctuée ou crénelée.

Les élytres forment avec le corselet un ovale oblong ; les stries sont moins profondément ponctuées que celles de *C. helxines ;* les intervalles sont imperceptiblement pointillés. Le dessous du corselet est d'un vert luisant ; l'abdomen est noir ; l'hémicycle du mâle est saillant et arrondi, le segment qui le précède est lisse dans toute sa partie médiane.

Les quatre pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont ferrugineux. Les cuisses postérieures sont fortes et bronzées ; les trochanters sont ferrugineux ; les crochets ont une forte apophyse.

On la trouve sur le peuplier et souvent contre le tronc de cet arbre.

4. **C. chloris.** *Viridi-cuprea, oblonga, thorace concolore. Antennarum articuli quatuor primi ferruginei, caeteris nigris. Thorax profundè punctatus, interstitiis plus minusve rugosis; elytra striato-punctata, interstitiis rugosis vix conspicuè punctulatis; pedes ferruginei, femoribus posticis aeneis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, parallelus, apice depressus, acutè angulatus.*

Var. a. *Ænea.*

b. *Caerulea.*

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. à 2 mill.

Altica helxines, PANZER, Faun. germ. 21. fig. 6.
Altica platus, LATREILLE, Histoire natur. des Crust. et des Insectes, nº 5.

C'est la plus allongée de toutes les espèces de ce genre. Elle est entièrement d'un vert cuivreux très-brillant; les variétés *a* et *b* sont peut-être des anomalies accidentelles.

La carène faciale est étroite et sa forme est très-variable ainsi que celle des festons qui sont plus ou moins lisses ou rugueux. Le front est ridé et présente dans sa partie antérieure une légère dépression transversale; les joues sont ponctuées profondément vers le bord antérieur. Le labre est brun et porte de chaque côté un ou deux points; les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Les quatre premiers articles des antennes sont roux, les suivants sont bruns.

Le corselet est d'un vert métallique plus clair que celui des élytres; il est une fois et demie aussi large que long; les côtés sont un peu arrondis dans la partie antérieure; le calus est très-petit. Le corselet est parsemé de gros points disposés par petites séries; les intervalles sont presque lisses et imperceptiblement granulés.

Les élytres sont un peu plus larges que le corselet et quatre fois aussi longues; leurs côtés sont très-peu arqués; elles forment avec le corselet un ovale allongé et peu régulier; les lignes sont profondément ponctuées; les intervalles sont un peu convexes et très-légèrement ridés. Le dessous du corps est noir, à l'exception du prothorax et du mésothorax qui sont d'un vert brillant.

Les quatre pieds antérieurs, les tibias et les tarses sont d'un roux ferrugineux; les cuisses sont bronzées; leur base et leur extrémité sont rousses. Les tibias postérieurs sont ornés vers leur extrémité de poils ou de cils très-longs.

Elle est très-commune sur diverses espèces de saules.

5. **C. smaragdina**. *Viridi-nitens, thorace concolore; antennae ferrugineae; thorax profundè punctatus, interstitiis rugosis; elytra striato-punctata; interstitiis convexiusculis rugosis; pedes ferruginei.* ♂♀ *alati.*

Var. a. *Cuprea, thorace concolore; thoracis elytrorumque marginibus viridi-nitentibus.*

♂ *Ædeagus arcuatus parallelus, apice depressus, rotundatus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/4.

Cette espèce est d'un beau vert métallique; la variété *a* est d'un

cuivreux rougeâtre ; les marges extérieures du corselet et des élytres sont toujours bleues ou violacées.

La carène faciale est linéaire, étroite et un peu élargie vers le sommet. Les festons sont aigus et un peu allongés. Les joues sont rugueuses. Le labre est brun et porte de chaque côté trois petits points très-distincts. Les mandibules et les palpes sont d'un rouge brun. Les antennes sont entièrement ferrugineuses ; les articles sont proportionnellement plus allongés que dans les autres espèces.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long ; il est d'un beau vert métallique ; la bordure latérale a toujours une teinte verte ou violette ; sa surface présente de très-gros points, dont quelques-uns sont disposés en petites séries ; les interstices sont plus ou moins lisses ou ridés et parsemés de points extrêmement fins.

Les élytres ont quatre fois la longueur du corselet ; les stries sont profondément ponctuées ; leurs intervalles sont convexes, un peu rugueux ou ridés ; la bordure latérale est quelquefois rembrunie. Le dernier segment de l'abdomen du mâle est lisse dans sa partie médiane ; le reste est finement ponctué.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux ; on voit quelquefois une tache brune vers l'extrémité des cuisses postérieures.

On la rencontre sur le Tremble ; *Populus tremula* Lin. elle est commune dans les environs de Lyon.

6. **C. aureola.** *Aureo-nitens, subtus virescens, antennis pedibusque ferrugineis ; elytra striato-punctata, interstitiis planis, laeviter rugulosis, minutè punctulatis.*

♂ *Ædeagus recurvatus, in medio contractus, apice rotundatus depressusque.*

Long 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4.

Cette espèce se distingue au premier abord par sa couleur d'or pur et par son corselet plus étroit par devant.

La carène faciale est très-étroite ; les festons sont séparés du front par un trait profond ; ils sont couverts de points très-gros et irréguliers comme ceux des joues. Le front est lisse et brillant, et présente en face de la carène une dépression triangulaire ; les joues sont d'un vert brillant dans la partie antérieure ; tout le reste de la tête est d'une couleur d'or brillante ainsi que le corselet et les élytres. Le labre est court et brun et présente de chaque côté deux gros points. Les

mandibules et les palpes sont bruns; les antennes sont entièrement ferrugineuses.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, mais plus étroit par devant ; il est couvert de points irréguliers et très-gros, surtout dans la partie supérieure où ils sont disposés en petites séries arquées. L'impression est peu ponctuée et limitée de chaque côté par un trait profond.

Les élytres forment avec le corselet un ovale plus oblong que dans *C. helxines*; les stries sont ponctuées un peu moins fortement ; les intervalles sont plans, légèrement ridés et couverts de points très-petits mais distincts. La bordure latérale est d'un vert cuivreux, très brillant; elle est accompagnée d'une ligne crénelée.

Tous les pieds sont entièrement ferrugineux ainsi que les trochanters et les articulations. Le dessous du corselet et de l'abdomen est d'un vert cuivreux; les derniers segments sont quelquefois un peu rembrunis. L'hémicycle du mâle est assez grand ; le segment qui le précède est lisse et brillant dans le milieu ; son bord antérieur est incliné et présente des points très-gros et irréguliers.

Cette espèce a été recueillie dans le département de la Lozère.

Genre *Crepidodera*, Crépidodère (Chevrolat).

Antennae undecim articulatae.

Carina linearis, laevis, apice modice dilatata; encarpis laxatis, plerumque religatis.

Thorax transversim sulcatus depressusque; sulcus utrinque fossula abbreviatus; fossula limbata marginem posteriorem attingit.

Conspectus oblongus vel ovatus; elytra modo regulariter striato-punctata; modo seriatim punctulata.

Les espèces de ce genre se distinguent des *Chalcoides* par la largeur des festons et par leur couleur qui n'a pas de brillant métallique.

La carène faciale est linéaire et lisse ; son sommet est plus ou moins élargi ou déprimé. Les festons sont ovales ou arrondis, lisses et brillants ; dans *C. rufipes* ils sont ovales et séparés du front par des traits distincts ; dans toutes les autres ils sont réunis dans leur partie supérieure et presque contigus avec le front, dont ils ne sont séparés que par une dépression plus ou moins distincte et qui permet au premier abord de supposer que le front est bilobé près de la carène. Le labre est lisse et brillant, obtusément arrondi et porte de chaque côté un

ou deux petits points; les yeux sont ovales et proéminents. Le front est échancré vers les yeux; les points suroculaires sont de grandeur variable et souvent indistincts.

Les antennes sont un peu plus longues que la moitié du corps; le premier article est épais; les articles 2, 3 et 4 sont plus courts, les suivants sont égaux et plus longs; le dernier est fusiforme et obliquement échancré.

Le corselet est très-convexe, arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont plus ou moins arrondis, leur bordure est plus forte et terminée par un calus ovale ou arrondi. Sur la partie postérieure du corselet est une dépression profonde, limitée de chaque côté par un trait qui atteint le bord postérieur. Le corselet et sa dépression sont finement ponctués. L'écusson est lisse, arrondi ou trigone.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet, s'arrondissent ensemble vers leur extrémité et forment un ovale plus ou moins régulier; elles ont neuf stries ou lignes ponctuées, qui sont moins profondes et moins régulières dans les trois dernières espèces; quelquefois les points des lignes sont réunis deux à deux ou trois à trois. Les lignes internes n'atteignent pas l'extrémité des élytres où la ponctuation est moins distincte. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant dans quelques espèces; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Trois espèces sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes; les autres sont ailées; les ailes sont rousses; les nervures sont plus ou moins brunes.

Le dessous du corselet est roux comme le dessus; il est noir dans *C. cyanescens* et *nigritula*. L'abdomen est roux dans les trois dernières espèces, et noir dans les autres; les segments sont couverts de points très-serrés. Le pygidium est canaliculé dans la partie antérieure; son extrémité présente une frange de longs poils. L'hémicycle est arrondi et saillant; le segment qui le précède est lisse et brillant vers sa base; et dans la plupart des espèces, il est entièrement pointillé.

Les pieds sont ferrugineux ou noirs; les cuisses postérieures sont renflées; leur plus grand diamètre n'a pas la moitié de leur longueur. Les tibias ont la longueur des cuisses et portent à l'extrémité du lobe externe une courte épine ou éperon incliné en dehors. Le premier article des tarses postérieurs a le tiers de la longueur du tibia; le deuxième n'a que la moitié du premier; le troisième est bilobé; le quatrième est conique et lisse; tous les autres sont velus en dessous. L'apophyse des crochets est petite et dentiforme; le premier article

des tarses antérieurs des mâles est beaucoup plus large que dans le genre *Chalcoides*.

Toutes les espèces de ce genre se trouvent sur les plantes.

1 Festons arrondis, séparés du front par des traits distincts.

a. Oblongue, corselet ferrugineux, élytres d'un noir bleu. *Rufipes.*

b. Oblongue, corselet noir, élytres bleuâtres. *Cyanescens.*

2 Festons arrondis, contigus au sommet, séparés du front par une légère dépression.

a. Corselet ferrugineux, élytres, d'un noir bleu ou verdâtre. *Femorata.*

b. Corselet ferrugineux, élytres noires. *Melanostoma.*

c. Ovale, entièrement noire. *Nigritula.*

d. Entièrement ferrugineuses.

α. Elytres marquées de lignes pointillées ; corselet lisse et sans points. *Impressa.*

β. Elytres à peine marquées de lignes pointillées ; corselet lisse et sans points. *Laevigata.*

γ. Elytres avec des lignes pointillées ; corselet ponctué dans son milieu. *Transversa.*

δ. Elytres ponctuées striées. *Ferruginea.*

1. **C. rufipes**; Linné. *Oblongo-ovata, nigro-caerulea ; capite, thorace, antennis pedibusque ferrugineis ; abdomine nigro.* ♂ ♀ *apteri, vel cum alis incompletis.*

♂ *Ædeagus arcuatus, parallelus, linearis ; a basi ad apicem canaliculatus ; canaliculus laevis, propè basin contractus ; apex rotundatus, strenuus, modicè deflexus.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4.

Chrysomèle sauteuse à étuis bleus cannelés, De Geer, V. 343. 48 tab. 10. fig. 11.

Chrysomela rufipes, Linn. Faun. suec. 168. 545. (teste Gyllenhal).

Galleruca ruficornis, Fabr. Ent. syst. I. pars. 2a 33. 96.

Crioceris ruficornis, Systema eleuth. I. 464. 70.

Altica rufipes, Duft., Faun. austr. 271. 43.

Haltica rufipes, Illiger, Magaz. VI. 114. 41. — Gyll. Ins. suec. III. 558. 29. — Redt., Faun. austr. 529. 13. — Kuster, Heft. IX. 85. — Schoenherr, Syn. I. pars. 2ª. *H. rufipes*, 36 et *fuscicornis*, 34.

Les élytres sont d'un bleu foncé ; la tête, le corselet, les antennes et les pieds sont d'un roux ferrugineux ; l'abdomen est noir.

La carène faciale est très-étroite. Les festons sont oblongs et presque ovales; ils sont séparés de la carène et du front par des traits distincts. La face est un peu rugueuse. Le labre est court, obtus ; près du bord antérieur et de chaque côté sont deux petits points et quelques poils blancs et longs.

Le corselet est seulement d'un tiers plus large que long; il est plus étroit par devant et arrondi sur les côtés. Il est très-convexe, finement rebordé par devant et par derrière et un peu plus fortement sur les côtés. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée ; le calus est petit et forme un angle ouvert avec la bordure. La dépression occupe les trois cinquièmes de la largeur du corselet ; elle est limitée de chaque côté par un trait profondément gravé ; entre la base de la dépression et le bord postérieur est un espace un peu convexe formant une bande transversale. Le corselet est ferrugineux et lisse ; on aperçoit seulement quelques points irréguliers dans le fond de la dépression et le long de la bordure latérale. L'écusson est trigone, roux et quelquefois rembruni.

Les élytres sont d'un noir bleu très-brillant ; les stries ponctuées sont très-régulières vers la base et moins distinctes vers l'extrémité ; la troisième s'y réunit avec la quatrième ; le calus huméral est saillant et limité par une dépression qui termine la cinquième strie. La marge inférieure est de la couleur des élytres. Le dessous du corps est noir, presque rugueux, un peu ponctué et porte quelques poils couchés. Le dernier segment du mâle est très-lisse et brillant dans son milieu et présente en face de l'hémicycle une légère impression linéaire. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Les pieds sont entièrement ferrugineux. Quelquefois on remarque à l'extrémité de la partie interne des cuisses une tache brune plus ou moins grande : les cuisses sont très arquées.

Elle est commune dans les prairies de la Grande-Chartreuse et surtout dans le pré du *Billon* ; pendant le mois de juillet ; elle se trouve également dans les montagnes du Bugey.

2. **C. cyanescens**; Duftschmidt. *Oblongo-ovata, caerulea vel nigrescens, antennis ferrugineis; femora postica fusca; anterioribus plus minusve infuscatis; tibiis tarsisque ferrugineis. Thorax tenuissimè punctulatus; elytra profundè-striato-punctata. ♂♀ apteri.*

♂ *Ædeagus brevis, latus, progressim dilatatus; canaliculus propè basin contractus, apex rotundatus, recurvatus, cum extensione conica.*

Long. 2 mill. 1/4 à 3 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 3/4.

Altica cyanescens, Duftsch. Faun. austr. III. 274. 48.
Haltica cyanescens, Redt. Faun. austr. 528. 10. — Kuster, 28, Bd. n° 88.

Elle est en ovale allongé et très-convexe. La tête, le corselet et l'abdomen sont d'un noir bronzé; les élytres sont bleues; dans quelques individus elles ont un reflet verdâtre et plus ou moins apparent.

La carène faciale est saillante mais un peu obtuse, élargie et inclinée au sommet. Les festons sont séparés de la carène par une fossette ou sillon profond, et du front par un trait fin au dessus duquel est une dépression. Le labre est obtus et présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux; les joues sont un peu rugueuses et poilues.

Le corselet est très-convexe, très-arrondi sur les côtés et bisinueux par derrière; il est partout finement pointillé. La dépression est forte et sans sinuosité; dans le fond est une ligne de gros points irréguliers. La bordure latérale est forte et accompagnée d'une petite marge finement crénelée. Le calus est oblong et saillant. Les angles postérieurs sont obtus. L'écusson est très-lisse et en triangle arrondi.

Les élytres sont beaucoup plus larges à leur base que le corselet et très-convexes. Les stries médianes n'atteignent pas l'extrémité, et eurs points sont plus distants que ceux des stries voisines de la suture. Le calus huméral est saillant et la bordure latérale est accompagnée d'une ligne de gros points.

Le dessous du corps est noir; le mésothorax et le premier segment de l'abdomen sont couverts de petites rides ou rugosités entremêlées de points. Les autres segments sont ponctués et poilus; le dernier segment du mâle est échancré en face de l'hémicycle. Mâles et femelles sont aptères.

Les cuisses sont brunes, quelquefois un peu rougeâtres, surtout au côté interne. Les trochanters, les articulations, les tibias et les tarses sont ferrugineux.

Cette espèce se trouve en Allemagne; elle a été recueillie en France dans les Basses-Alpes par M. Solier.

3. **C. femorata**; Gyllenhal. *Oblongo-ovata, nigro-caerulea vel virescens; capite, thorace, antennis, tibiis tarsisque ferrugineis; labro nigro.* ♂♀ *alati.*

♂ *Ædeagus elongatus, basi angustus, progressim dilatatus; canaliculus versus apicem oblongo-ovalis; apex rectus rotundato-angulatus cum extensione brevi, obtusa.*

Var. a. *Infuscipes. Antennarum articulis ultimis, tibiisque plus minusve infuscatis.* (*C. Peirolerii*, Dej. Catal.)

Long. 3 mill. 1/4 à 3 mill. 1/2 — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill. 1/4.

Haltica femorata, Gyll., Ins. suec. III. 559. 30. — Zetterst. Faun. lapp. 409. 12.— Stephens, Illustr. IV. 304. 34. *Id.* Manual, 294. 2303. — Redt. Faun. austr. 529. 12. — Kuster, IX. n° 87.
Altica femoralis, Duft. Faun. austr. III. 271. 42.

La tête et le corselet sont d'un roux ferrugineux, et les élytres d'un bleu noirâtre.

La carène faciale est très-étroite; les joues sont rugueuses et rarement ponctuées; les festons sont arrondis et presque contigus au front; le labre est toujours brun ainsi que les mandibules et les palpes maxillaires, les mandibules sont ferrugineuses.

Les antennes de l'espèce type décrite par Gyllenhal sont entièrement ferrugineuses; dans quelques individus et surtout dans les mâles, les derniers articles sont plus ou moins rembrunis; dans les femelles la partie inférieure des articles conserve sa teinte rousse. La longueur des articles 6 à 10, a une fois et demie celle de leur plus grand diamètre.

Le corselet est plus large que long; mais cette dimension est variable; il est un peu sinueux par devant, arrondi par derrière et sans bordure; les côtés sont arrondis, leur bordure est forte et accompagnée d'une ligne irrégulièrement ponctuée ou crénelée; le calus est court, arrondi et dépasse la partie antérieure du corselet; l'angle postérieur est un peu ouvert. Le dessus du corselet est très-convexe, lisse et sans points. L'impression occupe les trois-cinquièmes de la largeur; dans la partie antérieure de l'impression et dans la fossette, on voit des points formant une ligne irrégulière. L'écusson est trigone et noir.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet et forment avec lui un ovale oblong, plus rétréci antérieurement; les stries sont fortement ponctuées, les points sont atténués et confus vers l'extrémité. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée; les intervalles sont presque plans et très-lisses ainsi que la marge inférieure. Le métathorax et l'abdomen sont noirs et couverts de rides transversales; les derniers segments sont pointillés et poilus. Le dernier segment du mâle est bisinueux et déprimé en face de l'hémicycle qui est saillant et velu. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont un peu rousses ainsi que les nervures.

Les cuisses sont brunes; les trochanters, les tibias et les tarses sont d'un roux ferrugineux. Dans la variété *infuscipes*, la couleur des tibias passe insensiblement du ferrugineux au brun foncé; mais leur extrémité et les articulations conservent toujours une teinte plus ou moins rousse.

Cette espèce se trouve dans les pâturages humides des montagnes européennes. Je l'ai recueillie en juin et juillet, dans les Alpes et près d'Uriage, et en août, dans les montagnes de l'Auvergne.

J'ai reçu de M. de Mannerheim et comme types de *H. femorata*, Gyll, plusieurs individus recueillis en Suède, parmi lesquels on retrouve la variété *infuscipes.*

4. **C. melanostoma**; Redtenbacher. *Ovata, nigro-caerulea, capite thoraceque ferrugineis; labro nigro; antennae ferrugineae, articulis ultimis apice fuscescentibus. Pedes ferruginei, femoribus fuscis, basi apiceque ferrugineis. ♂♀ alati.*

♂ Ædeagus paululum recurvatus, basi angustus, progressim dilatatus; canaliculus versus apicem latior; apex rectus, rotundato-angulatus, cum extensione brevi, conica.

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2

Haltica melanostoma, Redt. Faun. austr. 529. 13 bis.

Elle est en ovale court; la tête et le corselet sont ferrugineux, à l'exception du labre qui est noir. Les élytres sont d'un noir bleu.

La carène faciale est étroite à sa base, très-élargie et déprimée au sommet qui est séparé des festons par un trait profond; les festons sont contigus au front qui paraît bilobé. Le labre est noir et présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules et les derniers articles des palpes sont bruns ou d'un rouge brun; les

joues sont un peu rugueuses et sans bordure antérieure; le front et le vertex sont très-lisses.

Les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux; les suivants sont rembrunis vers leur extrémité; le deuxième article est court et presque globuleux; la longueur des articles 5 à 10 a presque deux fois celle de leur plus grand diamètre.

Le corselet est d'un tiers plus large que long, un peu arrondi par derrière et sans rebord; un peu arrondi et rebordé sur les côtés; la bordure latérale est accompagnée d'une série de points ou crénelures assez fortes. Le corselet est très-lisse et brillant; l'impression occupe les trois cinquièmes de sa largeur. L'écusson est en triangle arrondi, ferrugineux et très-lisse; il est quelquefois un peu rembruni.

Les élytres plus larges que le corselet forment avec lui un ovale assez régulier; les lignes ou stries sont fortement ponctuées et s'effacent un peu vers l'extrémité. Les intervalles sont presque plans; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne ponctuée ou crénelée; entre elle et la première strie est un intervalle plus large et plus brillant que les autres. Le calus huméral est saillant et lisse; la marge inférieure est rougeâtre.

Le dessous du corps est noir; le premier segment de l'abdomen est fortement ponctué avec quelques rugosités transversales dans son milieu; la ponctuation des autres est plus fine et garnie de petits poils. L'hémicycle du mâle est arrondi et saillant; le segment qui le précède a son bord antérieur incliné et roux. Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont un peu rousses; les nervures sont brunes.

Tous les pieds sont ferrugineux, à l'exception des cuisses postérieures qui sont plus ou moins rembrunies, surtout en dehors.

Elle se trouve dans les montagnes de l'Europe, sur la Bruyère. Je l'ai recueillie en août et septembre, dans les pâturages de la Grande-Chartreuse, près du chalet de Bovinant.

5. **C. nigritula**; Gyllenhal. *Oblongo-ovata, convexa, aterrima, nitida; thorax subtilissimè punctulatus. Elytrorum antica pars profundè lineato-punctata; femora fusca; tibiis, trochanteribus, tarsisque rufo-piceis. ♂ ♀ apteri.*

♂ *Ædeagus arcuatus, levis; apex depressus, rotundato-angulatus.*

Long. 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 1/4.

Haltica nigritula, Gyll. Ins. suec. III. 557. 28.

Elle est d'un noir brillant, beaucoup plus petite et plus convexe que *C. cyanescens*.

La carène faciale est élargie et triangulaire au sommet. Les festons sont trigones, séparés de la carène par un trait profond, et du front par une légère dépression. Le front est très-lisse et brillant ainsi que les festons qui paraissent contigus avec lui et n'en sont séparés que par un trait presque imperceptible. Le vertex est caché sous le corselet; les joues sont rugueuses et sans bordure. Le labre est court et porte de chaque côté un point assez fort; son bord antérieur est un peu sinueux. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Les antennes sont ferrugineuses; la base du premier article est brune; le cinquième est un peu plus long que les trois précédents; les suivants, sont une fois et demie aussi longs que larges.

Le corselet est brillant et couvert d'une multitude de points très-petits et confus; ses côtés égalent presque en longueur la moitié du bord postérieur, et sont très-arrondis antérieurement. La dépression transversale est large et profonde; les points qui sont dans le fond du sillon sont plus forts que ceux du surplus du corselet. L'écusson est en triangle arrondi et très-lisse.

Les élytres sont d'un noir foncé très-brillant ainsi que la tête et le corselet; elles sont fortement ponctuées; les points sont disposés en lignes assez régulières; ils sont plus profonds vers la base et s'atténuent petit à petit jusqu'à l'extrémité des élytres. La ligne suturale est la plus régulière; les extérieures n'atteignent pas la moitié de l'élytre et leurs points sont plus distancés. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne ponctuée distinctement jusqu'à la moitié de sa longueur. Le dessous du corps est noir; les segments de l'abdomen sont finement ponctués et peu velus. Le dernier segment du mâle présente en face de l'hémicycle une dépression au fond de laquelle est un petit sillon longitudinal. Mâles et femelles sont aptères.

Toutes les cuisses sont brunes; les trochanters, les articulations, les tibias et les tarses sont ferrugineux. L'éperon des tibias postérieurs est très-court.

L'espèce décrite par Gyllenhal a été découverte en Finlande; (*in pascuis graminosis*). M. Félix l'a recueillie en Bavière et M. de Kiesenwetter dans la Carniole.

6. **C. impressa**; Fabricius. *Ovata*, *ferruginea; thorace levis-*

simo, impressionis basi punctata; elytra lineato-punctata, punctis plus minusve gregatim dispositis; interstitiis planis. ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, parallelus, canaliculatus; canaliculus propè basin contractus; apice dilatatus, angulatus, cum extensione brevi, obtusa.*

Long. 4 mill. — Larg. 3 mill.

Galleruca impressa, Fabr. Syst. Eleuth. I. 496. 95.
Altica impressa, Duft. Faun. austr. III. 270. 40.
Haltica impressa, Illiger, Magaz. VI. 109. 31. — Redt., Faun. austr. 528. 6.

Elle est entièrement d'un roux ferrugineux; les tibias et les tarses sont un peu plus pâles. Elle est plus large que *C. transversa*.

La carène faciale est étroite dans les deux tiers de sa longueur, un peu élargie et obtusément anguleuse au sommet qui est séparé des festons par un trait profond; les festons sont arrondis, très-lisses et presque contigus au front qui paraît bilobé; les joues sont rugueuses; le labre est arrondi et présente de chaque côté deux petits points. La longueur des articles des antennes égale trois fois leur plus grand diamètre.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, très-finement rebordé par derrière et plus fortement sur les côtés. Le calus dépasse le bord antérieur. Le corselet est lisse et brillant; à l'aide d'une forte loupe on y aperçoit de très-petits points confus et peu serrés. Au fond de la dépression les points sont assez forts et disposés en lignes peu régulières. Les sillons présentent quelques gros points.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet et forment avec lui un ovale assez régulier; toutes les lignes ponctuées, à l'exception de l'extérieure, sont composées de points disposés deux à deux ou trois à trois et sans ordre. Les points s'atténuent et sont confus vers l'extrémité des élytres; les intervalles sont plans. Le dessous de l'abdomen est très-velu; le dernier segment du mâle ne présente pas en face de l'hémicycle une dépression linéaire comme dans *C. transversa* et *ferruginea*. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont rousses et les nervures sont plus sombres.

Cette espèce est assez abondante dans la France méridionale et surtout dans les pâturages rapprochés de la mer. Je l'ai recueillie en mai près de Cannes et de Fréjus, et en juin près de Montpellier et de Cette.

7. **C. laevigata**; Fabricius? *Ovata, ferruginea; thorace levissimo, impunctato; elytris levissimis, minutissimè lineato-punctatis; punctis vix conspicuis, gregatim dispositis, interstitiis planis.*

Crioceris laevigata, Fabric., Syst. eleuth. t. 1. p. 466. 81?

Long. 3 mill. 1/2 à 4 mill. — Larg. 2 mill. à 3 mill.

Elle se rapproche de *C. impressa* par sa grandeur; elle en diffère par sa forme un peu moins allongée et plus obtuse et surtout par la ponctuation des élytres qu'on ne peut reconnaître qu'à l'aide d'une très-forte loupe; sa couleur est d'un rouge ferrugineux. Toutes les parties de la tête sont semblables à *C. impressa*. Le corselet est brillant et ne présente qu'un petit nombre de points imperceptibles. Le calus de la bordure latérale est un peu plus long que celui de *C. impressa*.

Les élytres ont l'extrémité plus arrondie que celle des autres espèces; leur ponctuation est extrêmement fine et disparaît entièrement vers les trois quarts de leur longueur; elle est disposée en séries longitudinales très-irrégulières, dont il est difficile d'apprécier le nombre et la disposition. La bordure latérale est accompagnée de points forts et profonds formant une ligne régulière.

Le reste est comme dans *C. impressa*.

Dans la description du *Crioceris lævigata*, Fabricius n'a fait mention ni du sillon transversal du corselet ni de ponctuation des élytres.

Cette desription a été faite sur une femelle recueillie à Bône, en Afrique, et faisant partie de la collection de M. Aubé.

Elle n'appartient peut-être pas à la Faune européenne.

8. **C. transversa**; Marsham. *Oblongo-ovata, ferruginea; thorax longior, utrinque rotundatus, in medio punctulatus; impressionis pars postica levis; elytra substriato-punctata; punctis plerumque binis interstitiis convexiusculis. ♂♀ alati.*

♂ Ædeagus rectus parallelus, canaliculatus; canaliculus propè basin contractus, versus apicem carinatus; apex lanceolatus, acutus, in medio sulcatus.

Long. 3 mill. 1/2 à 4 mill. — Larg. 1 mill. 3/4 à 3 mill.

Chrysomela transversa, Marsham, Ent. Brit. 1. 203. 83.

Haltica exoleta, Entom. Hefte, 17. 5. Varietas prima.
Haltica ferruginea, Stephens, Illustr. IV. 302. — *Id.* Manual, 294. 2296.
Haltica transversa, Küster, Heft. IX. 83.

Elle est entièrement d'un roux ferrugineux; les tibias et les tarses sont un peu plus pâles; elle est moins large et plus oblongue que *C. impressa*; son corselet est plus étroit et distinctement ponctué dans son milieu.

La carène faciale est étroite, un peu élargie au sommet qui est séparé des festons par un trait profond; dans quelques individus la carène est plus ou moins déprimée au sommet. Les festons sont arrondis, lisses et presque contigus au front qui paraît bilobé. Les joues sont rugueuses; la longueur des articles des antennes égale trois fois leur plus grand diamètre.

Le corselet est un peu plus large que long; rétréci et très-finement rebordé par derrière et plus fortement sur les côtés; le calus dépasse le bord antérieur. Le corselet est ponctué dans son milieu; les points sont petits et presque tous oblongs; l'impression n'est ponctuée qu'à sa base; le reste est lisse et brillant.

La base des élytres est beaucoup plus large que la partie postérieure du corselet qui forme avec les élytres un ovale allongé et peu régulier. Les lignes ponctuées et surtout les externes sont plus régulières dans les mâles que dans les femelles. Les autres lignes sont totalement ou partiellement composées de points disposés deux à deux ou trois à trois et sans ordre; les points s'atténuent et sont confus vers l'extrémité des élytres. Les intervalles sont un peu convexes. Le dessous de l'abdomen est velu. Le dernier segment du mâle présente une légère impression linéaire et noirâtre en face de l'hémicycle. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont un peu rousses ainsi que les nervures.

Cette espèce est commune dans les prairies humides.

9. **C. ferruginea**; Scopoli. *Ovata, ferruginea, thorace levi vel minutissimè punctulato; impressione omninò punctulata; elytra striato-punctata; punctis simplicibus rariùs duplicatis, interstitiis convexis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, canaliculatus; canaliculus propè basin contractus, versus apicem latior; cum margine aurea, nitida; apex angulatus, levis, integer.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

Chrysomela ferruginea, Scopoli, Entom. carniol. 70. 216. — Schrank, Enum. Ins. Austr 82. 53.
Altise fauve à stries, Geoff. I. 250. 16.
Chrysomela exoleta, Linn. Faun. suec. edit. 2a 167. 541. (Descriptio sola; denominatio diagnosisque exclusae).
Crioceris exoleta, Fab. Syst. Eleuth. I. 466. 80.
Haltica exoleta, Entom. Hefte. II. 17. 5. — Gyll. Ins. suec. III. 551. 24. — Kuster, IX. n 84.
Haltica ferruginea, Illiger, Magaz. VI. 109. 32. — Gyll., Ins. suec. III. 551. 24. — Redt. Faun. austr. 528. 6 bis.
Haltica flava, Stephens, Illustr. IV. 303. 28. — *Id*. Manual. 294. 2297.

Elle est entièrement d'un roux ferrugineux ; sa forme est ovale et sa taille n'excède pas celle des plus petits individus de *C. impressa* et de *C. transversa*.

La carène faciale est étroite, élargie et obtuse au sommet qui est séparé des festons par un trait profond. Les festons sont arrondis, très-lisses et presque contigus au front qui paraît bilobé. Les joues sont rugueuses; leur bord antérieur n'est pas relevé. Le labre est obtus et porte de chaque côté deux points distincts. Les antennes sont poilues; la longueur des articles six à dix égale deux fois leur plus grand diamètre.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, très-finement rebordé par derrière et plus fortement sur les côtés. Le calus dépasse le bord antérieur. Le corselet est brillant et couvert d'imperceptibles rugosités. La plus grande partie de l'impression est couverte de petits point irrégulièrement disposés ; les points sont plus forts dans le fond vers la base de l'impression.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet et forment avec lui un ovale assez régulier. Les lignes ponctuées-striées sont simples; les points sont beaucoup plus forts que dans les espèces voisines; ils s'atténuent ensuite et dans quelques individus femelles les lignes se compliquent et s'embrouillent vers l'extrémité des élytres. Le dessous de l'abdomen est velu ; le dernier segment du mâle présente en face de l'hémicycle une légère dépression linéaire et noirâtre. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont un peu rousses ainsi que les nervures. On rencontre quelques individus dont les ailes ne sont pas complètement développées.

Cette espèce est commune dans les pâturages des côteaux ; on la rencontre rarement dans les lieux humides.

Il est impossible de reconnaître cette espèce dans le diagnostic et a description de la *Chr. exoleta* de Linné. Dans la phrase diagnostique on lit : *abdomine capiteque fusco.* Ces expressions sont applicables à plusieurs espèces d'Altises, ainsi que l'a observé Gyllenhal. Dans la description, il est dit : *omnia ejusdem coloris fulvo-flavi ;* or ce signalement appartient à trois *Crepidodera* : *transversa*, *impressa* et *ferruginea*, et à plusieurs espèces d'*Aphthona* et de *Teinodactyla*. Le mot *exoleta* se traduit par celui de *vieux* ou *suranné*, et ne peut servir à faire reconnaître aucune espèce.

Genre *Arrhenocoela* ; Arrhenocœle.

Antennae undecim articulatae.

Carina nulla ; encarpi distincti, trigoni.

Thorax transversim sulcatus ; sulcus utrinque fossula abbreviatus ; fossula à margine posteriore remota.

Conspectus ovatus ; elytra profundè striato-punctata.

Cette Altise diffère de toutes celles qui font partie de la division des *Caesae* d'Illiger, par la disposition du corselet qui n'offre pas de dépression transversale, mais un sillon profond et limité de chaque côté par une fossette qui n'atteint pas le bord postérieur. La partie qui est entre ce sillon et la base des élytres est relevée au niveau de toute la surface du corselet, tandis que dans les genres voisins, cette partie est entièrement rabaissée.

La forme du dernier segment de l'abdomen du mâle est très remarquable ainsi que celle de l'hémicycle et de l'édéage.

1. **A. lineata** ; Rossi. *Oblongo-ovata, ferruginea ; thoracis sulco transversali undulato, utrinque foveola abbreviato. Elytris regulariter striato-punctatis, maculis nigris linearibus ornatis ; macula intermedia longiori. ♀♂ alati.*

Var. *Elytrorum maculae evanescentes.*

♂ *Ædeagus recurvatus, apice deflexus rotundatus ; canaliculus latior in medio interruptus ; margines laterales versus apicem extensae.*

Abdominis segmentum ultimum, fossula rotunda, laevissima ornatum.

Long. 3 mill. à 3 mill. 1/2. — Larg. 2 mill.

Chrysomela lineata, Rossi, Faun. etr. I. p. 88. n. 225.
Haltica lineata, Illiger, Magaz. VI. p. 110. n. 33.
Altica lineata, Olivier, Entom. V. p. 706. n. 69. tab. 4. fig. 69.

Sa forme est ovale et oblongue comme dans le genre *Psylliodes* ; elle est entièrement d'un roux ferrugineux avec quelques taches noires plus ou moins allongées.

La face n'a pas de carène ; les festons sont triangulaires et séparés de la face et du front par des traits profonds. On voit sur la face, sur le devant du front et dans les parties qui sont entre les yeux et les festons quelques gros points. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure ; le labre est court et obtus et présente de chaque côté deux gros points. Les mandibules sont rousses ; elles ont quatre dents brunes, courtes et peu aiguës. Les palpes sont roux ; les joues sont très-rétrécies, lisses et brillantes ; les yeux sont ovales, saillants et d'un noir peu foncé avec reflet cuivreux.

Les antennes ont presque la moitié de la longueur du corps ; le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil ; il est un peu courbé et trois fois aussi long que le deuxième qui est ovale ; les articles 3, 4 et 5 sont presque linéaires et aussi longs que le premier ; les suivants grossissent progressivement ; le dernier est ovale, oblong et un peu échancré ; les quatre premiers articles sont roux ; les derniers sont rembrunis vers leur extrémité.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long ; il est coupé droit par devant et distinctement rebordé ; il est sinueux par derrière et un peu saillant vers l'écusson ; la bordure est indistincte. Les côtés sont fortement rebordés ; le calus terminal est peu saillant et contourné dans la direction du bord antérieur. Le corselet est partout ponctué très-finement ; sur la partie postérieure est un sillon ondulé, très-distinct et limité de chaque côté par une fossette encore plus profonde et qui n'atteint pas la base du corselet. L'écusson est petit, triangulaire, lisse et brun.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet et forment avec lui un ovale oblong ; les côtés sont un peu arqués ; l'extrémité est obtuse. Le calus huméral est saillant, brillant et couvert de très-petits points ; au-dessous de lui est une légère dépression transversale. Les élytres ont neuf stries fortement ponctuées, outre la ligne

marginale et un commencement de strie vers l'écusson ; la troisième et la quatrième stries se réunissent près de l'extrémité ; les autres stries se contournent et paraissent se réunir à la deuxième. Les intervalles sont presque lisses, et à l'aide d'une forte loupe, on y reconnaît un assez grand nombre de très-petits points : le troisième intervalle présente vers sa base une tache noire ou brune et allongée ; le cinquième est couvert dans la moitié médiane de sa longueur par une bande noire ; la bande du septième est de grandeur variable ; toutes ces bandes sont plus ou moins foncées, s'atténuent ou disparaissent dans quelques individus.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux, ponctué et un peu velu. Le pygidium est un peu sinueux à son extrémité ; il est fortement ponctué et garni de poils fins et peu serrés ; il est sillonné dans toute sa longueur avec une ligne carénée, de la base au milieu.

L'hémicycle est très-grand et peu saillant ; il est roux, et sa marge est un peu rugueuse. Le segment qui le précède présente une grande fossette hémisphérique dont le fond est très-lisse et brillant ; au-devant de la fossette est un prolongement recourbé et obtusément anguleux ; de chaque côté de la fossette, le segment est relevé en forme de voûte sous laquelle les côtés de l'hémicycle peuvent s'introduire. La forme de l'édéage est très-différente de celle de toutes les espèces des autres genres.

Les ailes sont blanches et un peu translucides ; les nervures sont rousses.

Le diamètre des cuisses postérieures n'égale pas la moitié de leur longueur. Elles sont d'un roux ferrugineux, les tibias et les tarses sont plus pâles. Les tibias postérieurs ont la longueur des cuisses et présentent un éperon court et brun ; le premier article des tarses a le tiers de la longueur du tibia ; le deuxième est de moitié moins long et presque conique ; le troisième est profondément bilobé ; les crochets du quatrième sont très-petits et recourbés ; ils ont à leur base un renflement ou apophyse. Tous les tibias et les trois premiers articles de tous les tarses sont très-velus ; le premier article des tarses des quatre pieds antérieurs du mâle est très-large.

Cette espèce a été découverte en Italie, par Rossi. Elle se trouve dans les parties méridionales de la France voisines des Pyrénées, sur la grande Bruyère.

Genre *Podagrica*, Podagrique (Chevrolat).

Antennae undecim articulatae.

Carina nulla, encarpis variis ; facie crassè rugosa, punctata.

Thorax utrinque breviter sulcatus; sulcus marginem posteriorem attingit.

Conspectus oblongo-ovatus, modicè convexus. Elytra lineato-punctata, lineis irregularibus, partim confusis.

Les espèces de ce genre ont comme toutes les Altises la faculté de sauter, mais elles en font moins souvent usage et c'est peut-être ce qui a fait créer le nom générique *Podagrica.*

La face n'est pas carénée; elle présente un large espace triangulaire, un peu convexe, incliné ou fortement rebordé sur le devant et portant de gros points irréguliers plus ou moins nombreux et entremêlés de rides ou rugosités. Les festons sont oblongs, plus ou moins aigus ou arrondis et séparés de la face et du front par des traits distincts. Le labre est un peu échancré et présente de chaque côté trois ou quatre points. Les mandibules ont cinq dents obtuses. Les yeux sont noirs, oblongs et proéminents. On ne reconnaît pas de points suroculaires comme dans les autres genres.

Les antennes ont presque la moitié de la longueur du corps ; elles sont composées de onze articles : le premier est gros et en forme de massue ; le second est de moitié moins long et très-mince ; le troisième a presque la longueur du premier ; le quatrième et le cinquième sont comme le second ; les suivants sont beaucoup plus épais et coniques ; le dernier est le plus long et obliquement échancré. Tous sont plus ou moins couverts de poils gris et présentent deux poils plus longs à l'extrémité de chaque article.

Le corselet est beaucoup plus large que long, et très-convexe ; il est finement rebordé par derrière et plus fortement sur les côtés qui sont arrondis. La bordure latérale se prolonge un peu, par devant et de chaque côté; l'angle antérieur est droit et terminé par un calus peu saillant. Le corselet est ponctué plus ou moins fortement ; sa partie postérieure est un peu arrondie ; on y voit de chaque côté une impression inclinée et limitée par une ligne carénée, qui est perpendiculaire à la bordure postérieure, ou plus ou moins inclinée et paral

lèle à la bordure latérale. L'écusson est d'un noir bronzé et lisse : il est triangulaire ; ses côtés sont un peu curvilignes.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet; elles sont arrondies aux angles antérieurs et s'arrondissent ensemble à leur extrémité. L'angle sutural est droit. Elles sont ponctuées plus ou moins profondément ; les points sont disposés tantôt en lignes peu régulières, tantôt en petites séries variables ; les points sont confus dans la partie postérieure. La suture est finement rebordée ; les côtés le sont plus fortement. La marge inférieure est très large et plus ou moins ridée transversalement. Les élytres de toutes les espèces présentent des variations de ponctuation plus ou moins profonde et de coloration qui passe souvent du bleu clair au bleu foncé, au vert ou au brun métallique.

Le dessous de l'abdomen est noir, ponctué et parsemé de poils courts et couchés. Le dernier segment est lisse et brillant dans sa partie médiane. Le pygidium est sillonné longitudinalement ; les bords du sillon sont perpendiculaires ; dans le fond est une ligne carénée très-étroite. L'hémicycle du mâle est grand et très-saillant.

Les cuisses postérieures sont médiocrement renflées ; leur plus grand diamètre n'excède pas le tiers de leur longueur. Les tibias ont presque la longueur des cuisses qui les reçoivent dans un canal peu profond ; ils sont couverts de poils plus longs vers l'extrémité qui n'est pas arrondie, mais dont l'échancrure et les lobes sont cachés sous les poils, ainsi que l'éperon qui est court et un peu incliné en dehors. Les tibias n'ont pas de sillon pour recevoir le premier article des tarses. Les articles réunis égalent à peu près les deux tiers de la longueur des tibias ; ils sont très-velus en dessous ; le dernier est couvert de poils couchés. L'apophyse est très-petite et sa forme variable. Le premier article de tous les tarses des mâles est plus grand que celui de la femelle.

Les *Podagrica fuscipes* et *rudicollis* sont presque tous aptères ou n'ont que pes rudiments d'ailes; les ailes complètes sont rousses; leurs nervures sont brunes.

Après leur dernière transformation les *Podagrica* habitent sur les plantes de la famille des *Malvacées*. On rencontre quelquefois deux espèces sur la même plante. Quant à leurs larves, il est probable que toutes ont le même genre de vie que celle de *P. fuscipes* sur laquelle j'ai fait des observations qui sont transcrites à la suite de la description de l'insecte parfait.

Pieds roux.	Front et vertex noirs.	*Malvae.*
	Front et vertex ferrugineux.	*Fuscicornis.*
Pieds noirs.	Corselet fortement ponctué et rugueux.	*Rudicollis.*
	Corselet finement ponctué et lisse.	*Fuscipes.*

1. **P. malvae**; Duftschmidt. *Oblongo-ovata, caerulea vel virescens; fronte verticeque nigris; antennarum articulis ultimis fuscescentibus, Thorax ferrugineus tenuè punctulatus; elytra subregulariter lineato-punctata, punctis profundis; pedes ferruginei. ♀ ♂ alis incompletis.*
♂ Ædeagus recurvatus, levis, apice depressus obtusè rotundatus, emarginatus, a basi ad apicem tenuè canaliculatus.

Var. a. *Capite ferrugineo.* (*Junior*).

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Altica malvae, Schrank, Fauna Boica. I. n. 705. — Duftsch., Faun. austr. III. 286. 70.
Haltica malvae, Illiger, Magaz. VI. 159. 113. — Redt., Faun. austr. 530 18 bis.
Chrysomela caeruleo-striata, Retz. page 167. n. 1091. — De Géer, page 147. n. 98.

Dans les adultes la face seule est ferrugineuse; le front et le vertex sont noirs. Cette couleur est moins foncée dans la partie antérieure du front. Les individus récemment éclos ont la tête entièrement ferrugineuse.

La face est moins ponctuée que dans les autres espèces; elle est quelquefois très-lisse ou ridée. Le front et le vertex sont brillants et présentent quelques points extrêmement fins. Le labre, les mandibules et les palpes sont d'un brun rougeâtre; les festons sont étroits, aigus et séparés du front par des traits fins.

Le corselet est ferrugineux et couvert de points petits et confus; les interstices sont lisses et brillants, la bordure latérale est fine et accompagnée d'une ligne crénelée; elle forme un angle avec le bord antérieur; son calus est peu saillant. L'impression postérieure est très-courte et limitée par une ligne parallèle à la bordure latérale.

Les élytres sont d'un bleu verdâtre et portent neuf lignes ponctuées

et le commencement d'une dixième vers l'écusson ; les lignes sont plus régulières et les points plus distincts vers la base et près de la suture. La moitié postérieure est confuse. Les points sont presque aussi forts que ceux de *P. fuscipes* ; les intervalles sont un peu ridés et portent de très-petits points.

Le dessous du corselet et tous les pieds sont entièrement ferrugineux. L'abdomen est noir et brillant ; le pygidium est profondément sillonné et d'un noir mat. L'hémicycle du mâle est large et saillant ; mâles et femelles n'ont que des rudiments d'ailes.

J'ai recueilli cette espèce dans le Midi de la France, sur les *Malva nicaeensis* et *sylvestris*, Lin., et dans les environs de Lyon, sur la *Malva moschata*, Lin.

2. **P. fuscicornis** ; Linné. *Oblongo-ovata ; caerulea, capite thorace, pedibusque ferrugineis. Antennarum articuli quatuor primi ferruginei, caeteris fuscis. Thorax laevis ; elytris, seriatim, minutissimè confusèque punctatis. ♀ ♂ alati.*

Var. a. *Punctis elytrorum profundioribus ; antennarum articulis ultimis apice fuscescentibus.*

♂ Ædeagus recurvatus, laevis, apice obtusè rotundatus, deflexus ; excavatione oblonga, versus apicem latiori, ferè cochleariformi.

Long. 2 mill. 3/4 à 4 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill. 1/2.

Chrysomela fuscicornis, Linn., Syst. nat. I. pars. 2° 595. 66.
Chrysomèle sauteuse à pattes rousses, De Géer, V. 343. 47.
Altica rufipes, Fabr. Syst. ent. 114. 14.
Crioceris ruficornis, Fab. Ent. Syst. I. pars. 2a 32. 96.
Crioceris fulvipes, Fab. Syst. Eleuth. I. 463. 68.
Altica fuscicornis, Panzer, Krit. revision. I. 79.
Altica rufipes, Panz. Heft. XXI. fig. 10.
Haltica fuscicornis, Entom. Heft. II. 51. 28. — Illiger, Magaz. VI. 127. 64. — Gyll. Ins. succ. III. 520. 1. — Stephens, Illustr. IV. 300. — *Id.* Manual, 293. 2288. — Redt. Faun. austr. 530. 20.
Podagrica fuscicornis, Kuster, Heft. VIII. 100. — Schoenherr, Synon. I. pars. 2° 307. (voir les *Haltica fuscicornis*, *rufipes* et *fulvipes*).

C'est la plus grande des espèces européennes. La tête et le corselet sont d'un roux ferrugineux ; le labre, les mandibules et les palpes

sont un peu rembrunis vers leurs extrémités ; les festons sont ovales et un peu aigus au sommet ; dans un grand nombre d'individus plus ou moins jeunes, la dessiccation les rend indistincts. Les quatre premiers articles des antennes sont ferrugineux ; les suivants sont bruns ou seulement ferrugineux à leur base.

Le corselet est lisse et brillant ; les angles postérieurs sont arrondis ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne très-finement crénelée; son calus est recourbé ; l'impression postérieure est nettement et profondément limitée par une ligne courte, parallèle à la bordure latérale.

Les élytres s'élargissent un peu jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; elles sont d'un bleu brillant avec un reflet plus ou moins verdâtre et couvertes d'une multitude de petits points confus ou disposés en séries longitudinales plus ou moins ondulées et quelquefois rangées deux à deux. Les intervalles sont lisses ; dans quelques individus les points sont plus forts, moins nombreux et les intervalles sont un peu rugueux. Près de l'écusson est une ligne courte et fortement ponctuée ; cette ligne est dans un petit sillon qui se prolonge quelquefois, mais plus faiblement, le long de la suture. Le calus huméral est brillant et limité par une assez forte impression. La bordure latérale et la suture sont noires et très-fines. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont nébuleuses ; leurs nervures sont très-brunes.

Le dessous du corselet est ferrugineux ; l'abdomen est d'un noir foncé et brillant ; le pygidium est d'un noir mat et profondément sillonné. L'hémicycle du mâle est large et arrondi ; les pieds sont entièrement ferrugineux.

Cette Altise se trouve sur la Guimauve, *Althaea officinalis*. Lin. J'ai recueilli la variété *a* près de Nîmes, sur la *Malva sylvestris*, Lin. On la rencontre aussi sur l'*Althaea rosea*, Lin., que l'on cultive dans les jardins ; elle est souvent en compagnie de *P. fuscipes*.

3. **P. ruficollis**. *Oblongo-ovata, caerulea; capite thoraceque ferrugineis. Antennarum articuli quatuor primi ferruginei, caeteris fuscis. Thorax distinctè punctatus, interstitiis rugosis. Elytra subseriatim confusèque punctata, punctis profundis; pedes nigrofusci. ♀♂ alati; alis saepè incompletis.*

Var. a. *Pedibus partim rufescentibus.* (*Junior*).

b. *Pedibus rufis* (*nuper exclusa*).

♂ *Ædeagus recurvatus laevis, apice obtusè rotundatus, depressus; versus apicem, striola brevi strenua.*

Long. 2 mill. 3/4 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

La tête est d'un rouge ferrugineux ; le labre, les mandibules et les palpes sont presque entièrement bruns : les festons sont linéaires, aigus et séparés du front par des traits fins. Les quatre premiers articles des antennes sont ferrugineux ; les suivants sont bruns.

Le corselet est deux fois aussi large que long ; il est coloré comme la tête et fortement ponctué. Les points sont confus ou disposés en petites séries ; les interstices sont rugueux et moins brillants que dans les autres espèces. L'impression est limitée par une très-courte ligne perpendiculaire au bord postérieur ; la bordure latérale est fine, son extrémité contourne un peu le bord antérieur ; le calus est très-petit.

Les élytres s'élargissent un peu jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; elles sont d'un bleu brillant avec une teinte plus ou moins verdâtre. Leur ponctuation est presque aussi forte que celle de *P. fuscipes*, mais elle est disposée irrégulièrement ou par petites séries. Vers l'écusson est un commencement de strie ponctuée ; les intervalles sont un peu rugueux, ridés et présentent des points très-petits. Le calus huméral est brillant et un peu ridé ; il est limité par une impression au fond de laquelle sont quelques gros points.

Le dessous du corselet est ferrugineux ; l'abdomen est noir et brillant ainsi que le pygidium qui est profondément sillonné. L'hémicycle du mâle est large et saillant ; les ailes sont très-nébuleuses ; leurs nervures sont fortes et brunes. Dans un grand nombre d'individus, on ne voit que des rudiments d'ailes.

Les pieds et surtout les cuisses postérieures sont noirs ; la couleur des tibias tourne au rouge brun. Dans les individus jeunes, la base des cuisses est brune ; dans ceux qui sont récemment éclos, les pieds sont entièrement ferrugineux.

Cette espèce est un peu plus petite que *P. fuscicornis* ; elle se distingue au premier abord, par son corselet plus large et fortement ponctué.

Je l'ai recueillie en mai et juin, à Hyères, sur les *Malva nicaeensis*, Allioni et *parviflora*, Lin. ; et dans les garrigues des environs de Montpellier, sur la *Lavatera olbia*, Lin.

On dit que M. Waltl l'a décrite sous le nom de *Altica ruficollis*. Sa description a été faite sur des individus recueillis en Dalmatie.

4. **P. fuscipes**; Fabricius. *Oblongo-ovata, viridi-aenea, capite thoraceque ferrugineis; antennarum articulis quatuor primis ferrugineis, caeteris fuscis. Thorax tenuè punctulatus; elytra subregulariter lineato-punctata, punctis profundioribus; pedes nigro-fuscis.* ♀ ♂ *alati. Alis saepè incompletis.*

Var. a. *Thorace distinctiùs punctulato.*

b. *Thorace nigro.*

♂ *Ædeagus recurvatus, levis, apice obtusè rotundatus, depressus, emarginatus, à basi ad apicem profundè sulcatus.*

Long. 2 mill 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/2.

Altica fuscipes, Fab. Syst. Entom. 114. 15.
Chrysomela fuscipes, Fab. Spec. ins. I. 135. 109.
Galleruca fuscipes, Fab. Ent. Syst. I. pars. 2° 32. 95.
Crioceris fuscipes, Syst. Eleuth. I. 464. 69. — Coquebert, Illustr. 124. tab. 28 fig. 5.
Altica fuscipes, Oliv. Encycl. méth. IV. 110. 35. — *Id.* Entom. V. 704. 64 tab. IV. fig. 64. — Panzer, Faun. Heft. 21. fig. 11. — Duft., Faun. austr. III. 276 51.
Altise bedaude, Geoff. I. 245. 3. tab. IV, fig. 4.
Haltica fuscipes, Entom. Hefte. II. 10. 1. — Illiger, Magaz. VI. 158. 112. Gyll. Ins. suec. III. 560. 31. — Stephens, Illustr. IV. 302. — *Id.* Manual. 293. 2293. — Redt. Faun. austr. 530. 18. — Schönherr, Synon. I. pars, 2. 306. 35. (Voir les *Haltica fuscicornis*, *rufipes* et *fulvipes*).

La tête est ferrugineuse; le labre et les palpes sont un peu rembrunis; les festons sont étroits, aigus et séparés de la face et du front par des traits fins. Les quatre premiers articles des antennes sont ferrugineux; les suivants sont bruns.

Le corselet est ferrugineux, lisse, brillant et très-finement pointillé; l'impression est perpendiculaire au bord postérieur; les élytres de l'insecte vivant sont d'un vert bronzé métallique. Cette couleur se rembrunit souvent après la mort; dans la variété *b*, le corselet est entièrement noir.

Les élytres ont neuf lignes ponctuées et le commencement d'une dixième vers l'écusson; ces lignes ne sont pas régulières, et les points

sont quelquefois par paires. Dans les interstices, une forte loupe fait reconnaître de très-petits points. Vers l'extrémité des élytres, la ponctuation est confuse ; le calus huméral est brillant et limité par une forte impression dans laquelle est la base de la cinquième et de la sixième ligne ponctuée.

Le dessous du corselet est ferrugineux comme le dessus ; l'abdomen est noir; le pygidium est roux et profondément sillonné ; l'hémicycle du mâle est grand et saillant ; il est roux dans les individus vivants. Les ailes sont nébuleuses ; leurs nervures sont un peu brunes. On trouve, et surtout dans les femelles, un grand nombre d'individus privés d'ailes ou n'ayant que des ailes non développées.

Tous les pieds sont d'un noir brun; les trochanters et les articulations sont roux; les articles des tarses sont plus ou moins rembrunis.

Les dessins de cette Altise publiés dans les ouvrages cités sont imparfaits.

Elle se trouve pendant toute l'année sur la *Malva sylvestris*, Lin., et moins fréquemment sur les autres Malvacées. J'ai recueilli sur la même plante et près de Lyon, un exemplaire mâle de la variété *a*; son édéage est identique avec celui de l'espèce type.

La larve de *P. fuscipes* a douze anneaux transversalement plissés en dessous et bosselés sur les côtés. Chacun des trois premiers anneaux porte une paire de pieds qui paraissent divisés en quatre articles avec un crochet terminal; chaque article est orné à sa base d'un ou deux poils raides ; le dernier anneau est terminé par un prolongement arrondi, comprimé en dessus et grossièrement ponctué. Il porte en dessous un mamelon dont la larve se sert comme d'un harpin pour porter son corps en avant. Les anneaux sont jaunes, très-lisses et brillants ; ils ont de chaque côté un poil raide et quelques autres en dessous ; le dernier anneau est orné de six poils semblables autour de son prolongement.

La tête est oblongue ; son vertex est bifide en arrière, ou plutôt sa partie postérieure est divisée par une échancrure triangulaire bordée de brun ; la tête est d'un jaune un peu plus foncé que celui du corps. Les antennules sont très-courtes et transparentes ainsi que les palpes. Les mâchoires sont brunes ; on n'aperçoit pas d'yeux.

Ces larves se cachent dans la terre pendant le jour, ou sous les débris de divers végétaux dont elles se nourrissent ; on ne les voit jamais sur les plantes. Les œufs sont ovales, jaunes, beaucoup plus courts que ceux de *A. oleracea*. La femelle les dépose dans le terreau. La

larve subit probablement plusieurs mues, ce dont je n'ai pu m'assurer. Celles que j'ai élevées ont vécu un mois avant de passer à l'état de nymphes.

La nymphe est de la même couleur que la larve ; on y reconnaît toutes les parties de l'insecte parfait. La tête est recourbée en dessous ; les yeux sont bruns ainsi que les mandibules. On voit un poil brun au côté interne de chaque œil et deux au milieu du front. Les antennes sont plus blanches et plus transparentes que le reste du corps; elles entourent les deux premières paires de pieds. Le corselet est orné de quelques poils. Les élytres, réduites à l'état rudimentaire, sont recourbées en dessous et collées contre l'abdomen. Le mésothorax et le métathorax présentent une fossette profonde de chaque côté du premier, et un sillon longitudinal sur le second. Les segments de l'abdomen très-bossués en dessus, ont en commun une forte impression de chaque côté, et une autre moins profonde dans le milieu. Le dernier est terminé par deux appendices allongés, un peu coniques et terminés en épine ; il porte en dessous deux petits mamelons transparents.

L'insecte acquiert son dernier développement, dans le sol; il en sort parfaitement coloré, mais dans un état de mollesse qui cesse au bout de quelques jours.

Genre *Argopus*, Argope ; Fischer.

Antennae undecim articulatae.

Carina nulla, encarpis rotundatis distinctis.

Facies encarpis interjecta ; anticè extensa, bifurcata ; extensione apice depressa obtusè angulata.

Conspectus hemisphericus; thorax et elytra profundè punctata ; femora omnia crassa.

Le caractère le plus distinct de ce genre est dans la forme identique de toutes les cuisses qui sont très-renflées et n'ont pas de canal assez oblique qui leur permette de se reposer sur le sol en même temps que leurs tibias. Quant à la disposition de toutes les autres parties du corps et de la tête, elle diffère peu de celle du genre *Dicherosis*.

M. Fischer a créé le genre *Argopus* qui se traduit par ces mots : *pied inactif*, parce qu'il n'a pas vu sauter les espèces par lui décrites

Il est possible que dans la Russie septentrionale et surtout en Siberie, la faculté saltatrice de ces insectes soit plus ou moins ralentie par le refroidissement de la température. L'*Argopus bicolor*, seule espèce européenne décrite par M. Fischer, est évidemment le type de ce genre. Quant à son *A. nigritarsis*, il appartient probablement au genre *Dicherosis*.

Au premier abord ce genre pourrait être considéré comme un intermédiaire entre les Chrysomélines et les Altises, mais, sauf l'absence du canal oblique des cuisses, il a trop d'analogie avec les *Dicherosis* et les *Sphaeroderma*, pour ne pas rester leur voisin.

1. **A. bicolor**; Fischer. *Suborbiculata, convexa, rufo-testacea, nitida; mesothorace, metathorace, abdomine pedibusque nigris; antennarum articulis tribus primis testaceis, caeteris fuscis; facies anticè extensa, bifurcata; grossè punctata; extensione in maribus inflexa, dentiformi. Thorax et elytra profundè punctata. ♀ ♂ alati.*

♂ Ædeagus arcuatus, integer, laevissimus, apice rufescens, acutè lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum apice bi-gibboso.

Long. 3 mill. 3/4. — Larg. 2 mill. 3/4.

Argopus bicolor, Fischer, Entom. Imp. Russici. II. page 184. tab. XLVII. fig. 3.

Cette espèce est très-convexe et d'un rouge ferrugineux et brillant. La carène faciale est remplacée par la partie supérieure de la face qui est resserrée et terminée anguleusement entre les festons dont elle est séparée. La face est fortement ponctuée sur le devant; les points sont moins nombreux dans la partie supérieure; les festons sont déprimés, un peu arrondis et séparés du front par des traits profonds. Le front est sinueux par devant et présente dans son milieu un angle aigu; il est très-lisse et brillant. Les joues sont divisées antérieurement en deux lobes ou bifurcations qui se prolongent sur l'épistome et se terminent en angles obtus très-fortement ponctués: ces angles ne sont pas recourbés en forme de pince comme dans *Dicherosis haemispherica*. Le labre est petit, un peu sinueux et présente de chaque côté un petit point et quelques poils blancs; les mandibules sont rousses. Le premier article des antennes est fort et égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil; le second a le tiers de la longueur du premier, il est renflé à son extrémité; le troisième est comme le second, mais plus long; les suivants sont deux fois aussi longs que le

second et grossissent progressivement ; le dernier est fusiforme et en cône aigu.

Le corselet est très-convexe ; ses angles postérieurs sont très proéminents ; son bord postérieur se projette obtusément vers l'écusson ; les côtés sont un peu arrondis et finement rebordés ; on ne voit pas de calus ; l'angle postérieur est un peu ouvert. Le corselet présente des points inégaux et distants; son bord postérieur est accompagné d'une ligne ponctuée.

Les élytres sont aussi larges à leur base que le corselet et forment avec lui un ovale court ; les côtés sont distinctement rebordés ; la bordure est accompagnée d'une ligne fortement ponctuée ; sa marge inférieure est brillante et en forme de canal. La bordure suturale est imperceptible ; l'angle postérieur est presque droit. Les élytres sont couvertes de très-gros points disposés en petites séries ; près du bord postérieur on voit deux lignes ponctuées assez régulières ; le calus huméral est saillant.

Le dessous du prothorax est d'un roux ferrugineux; le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont très-noirs. Les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et garnis de poils d'un blanc grisâtre. Le dernier segment du mâle présente un sillon linéaire ; l'extrémité du segment est échancrée ; de chaque côté de l'échancrure est une gibbosité carénée. L'hémicycle est arqué et peu saillant ; il est roux ainsi que les gibbosités.

Toutes les cuisses sont très-renflées et arquées en dessus et en dessous ; les cuisses postérieures n'ont pas de sillon oblique pour recevoir les tibias. Le sillon est remplacé par un petit trait peu profond près duquel on remarque une série de quatre gros points. Le plus grand diamètre des cuisses postérieures excède la moitié de leur longueur. Toutes les cuisses sont noires ainsi que les tibias et les tarses. Les tibias sont grands et courbes ; l'apophyse est grande et triangulaire ; elle est rousse ainsi que l'éperon. Le canal qui reçoit le tarse est peu profond ; l'extrémité de son bord extérieur est relevée en triangle. Le premier article des tarses antérieur du mâle est grand et large.

Cette description a été faite sur un individu mâle recueilli en Dalmatie et qui m'a été communiqué par M. Félix.

Genre *Dicherosis*; Dicherose.

Antennae undecim articulatae.

Carina ovalis depressa, in ♀ excavata; encarpis distinctis sub-ovalis. Facies anticè extensa, bifurcata; extensione plus minusve convexa, acuta.

Conspectus haemisphericus, thorax et clytra tenuissimè punctulata. Femora postica crassa.

Ce genre diffère de *Argopus* : 1° par la forme des cuisses, dont les postérieures sont beaucoup plus larges que les autres ; 2° par le sillon large et oblique de celles-ci ; 3° par la disposition de la face qui est également bifurquée, mais dont les bifurcations sont coniques et dentiformes ; 4° par la présence de la carène qui est très-déprimée mais distincte surtout dans les mâles.

La seule espèce européenne de ce genre est évidemment douée de la faculté saltatrice.

1. **D. hæmisphærica.** *Suborbiculata, convexa, rufo-testacea minutè punctulata; facies anticè extensa, bifurcata, rugosa; in maribus apice erecta, dentiformis. Femoribus anticis oblongis, posticis crassioribus canaliculatis. ♀ ♂ alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, rufus, latus, latior, obtusè lanceolatus, versus apicem breviter bicanalîculatus.*

Var. a. *Obsolete punctulata.*

Long. 3 mill. 1/2. — Larg. 2 mill. 3/4.

Altica hemispherica, Duft. Faun. austr. III. 253. 6.
Haltica Ahrensii, Germar, *Reise nach Dalmatien*, 206. 135. tab. X. fig. 6.
Argopus hemisphericus, Redt. Faun. austr. 541. 1. — Kuster, XXVIII. n. 96.

Presque orbiculaire, très convexe, d'un roux ferrugineux et brillant. La carène faciale est ovale, oblongue et très-déprimée ; dans les individus jeunes la dessiccation en altère la forme qui paraît alors ridée et plus ou moins creuse. Elle est circonscrite par un trait fin qui la sépare des festons ; ceux-ci sont presque ovales ; leur contour n'est pas toujours régulier ; ils sont séparés du front par un sillon profond qui

se prolonge derrière les yeux. Le front est lisse, sinueux par devant, et présente dans son milieu un angle très-obtus et quelques points au-dessus des yeux. Les joues sont divisées antérieurement en deux lobes qui se prolongent sur l'épistome et se terminent en cônes. Dans les mâles elles se relèvent, et leurs extrémités se rapprochent un peu en forme de pincette. Le labre est très-lisse, brillant et un peu sinueux ; il présente de chaque côté deux points très-petits et quelques poils blancs. L'extrémité des mandibules est noire ; le premier article des antennes est épais et sa longueur égale le plus grand diamètre de l'œil ; le second est trois fois plus petit et ovale ; le troisième est un peu plus long et plus mince ; le quatrième et les suivants sont deux fois aussi longs que le troisième et grossissent progressivement : le dernier est fusiforme et obliquement échancré.

Le corselet est très-convexe et finement rebordé par devant : son bord postérieur est très-sinueux et sans bordure, et se projette obtusément vers l'écusson. Les côtés sont arrondis et finement rebordés ; le calus dépasse le bord antérieur. L'angle postérieur forme une grande courbe. Le corselet est couvert de très-petits points disposés sans ordre ; ces points sont un peu plus forts vers le bord postérieur. On remarque près de l'écusson un espace linéaire plus ou moins grand, non ponctué et très-lisse ainsi que les interstices des points. L'écusson est triangulaire.

Les élytres réunies sont aussi larges à leur base que le corselet ; elles s'élargissent beaucoup et forment avec lui un ovale court et assez régulier. Les côtés sont finement rebordés ; on ne voit le long de la bordure que des rugosités inégales. La marge inférieure est fortement bordée et légèrement ondulée ou ridée. La bordure suturale est imperceptible ; l'angle postérieur est un peu arrondi. Les élytres sont couvertes de points très-fins, que dans la variété *a* l'on ne peut reconnaître qu'à l'aide d'une forte loupe ; les points sont disposés en petites séries ondulées et confus vers l'extrémité. Le calus huméral est peu saillant.

Le dessous du corps est couvert de points très-petits et de rides très-fines. Le dernier segment du mâle est un peu ondulé et présente un petit sillon ; dans la femelle, le sillon est remplacé par un espace lisse et sans poils. L'hémicycle du mâle est un peu arqué et légèrement rembruni.

Les cuisses postérieures sont renflées et très-finement ponctuées ; leur plus grand diamètre excède la moitié de leur longueur ; les cuisses antérieures et les intermédiaires sont beaucoup moins larges. Les

tibias sont un peu courbés. L'éperon est grand et brun, ainsi que l'apophyse qui est triangulaire. Le canal qui reçoit le tarse est profond : le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus large que celui de la femelle.

Cette espèce se trouve en Allemagne. Je l'ai recueillie en mai et juin, dans les environs de Montpellier et près de Draguignan. Elle saute à d'assez grandes distances, mais rarement.

2. **D. nigritarsis** ; Gebler. *Suborbiculata, convexa, rufo-testacea, nitida, profundè punctata; carina crenato-punctata. Antennarum articulis 3-primis testaceis, caeteris fuscis; tibiis omnibus tarsisque brunneis, commissuris rufescentibus.*

Long. 3 mill. 1/2. — Larg. 2 mill. 3/4.

Carène faciale étroite, un peu arquée, triangulaire et lisse au sommet ; le reste présente de chaque côté une ligne de gros points irréguliers ; les festons sont grands, déprimés et brillants ; ils sont séparés du front par un trait profond qui se prolonge derrière les yeux. Le front est bisinueux par devant ; il est très-lisse et brillant ainsi que le vertex. Les joues sont lisses près des antennes et très-rugueuses dans le reste de leur surface ; chacune d'elles est renflée et presque contiguë à la carène ; leurs côtés antérieurs se rétrécissent en se dirigeant sur l'épistome, et l'intervalle qui les sépare forme une échancrure ou sinuosité anguleuse ; elles sont bordées distinctement et leurs extrémités sont un peu relevées, mais ne sont pas terminées en cône ou mamelon comme dans *Ahrensii*. (Voir un ♂). L'épistome est sinueusement échancré et présente des poils roux, assez longs.

Les antennes sont comme dans *D. haemispherica* et n'en diffèrent que par la couleur. Les trois premiers articles sont ferrugineux ; les suivants sont entièrement bruns et portent à leur extrémité des poils fins, courts et roux.

Le corselet est très-convexe ; sinueux par derrière où il se projette obtusément vers l'écusson ; ses côtés égalent le quart de la longueur du bord postérieur ; ils sont arrondis et distinctement rebordés ; le calus dépasse le bord antérieur ; l'angle postérieur est presque droit. Le corselet est très-lisse et brillant ; sa ponctuation est peu serrée ; les points sont de grandeur irrégulière.

L'écusson est triangulaire, lisse et brillant.

Les élytres réunies sont aussi larges à la base que le corselet ; elles

s'élargissent un peu moins que dans *Ahrensii*; elles sont ponctuées fortement; les points sont presque partout disposés en petites séries dirigées dans tous les sens; ils sont plus forts à la base des élytres et vers le calus huméral; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement mais irrégulièrement ponctuée. L'angle postérieur est un peu arrondi; le calus huméral est saillant, lisse et brillant. La marge inférieure est un peu canaliculée, brillante et sans rides.

Le dessous du corps est finement ponctué et ridé.

Les cuisses postérieures sont plus fortes que celles de *Sph. testacea* et *cardui*; leur dessus est très-arqué et proéminent; les antérieures sont moins fortes que dans *D. haemispherica* et *Arg. bicolor*. Tous les tibias et les tarses sont bruns; les crochets et les articulations sont roussâtres.

Le renflement de la partie antérieure des joues a quelque rapport avec celui des espèces précitées, mais il n'est pas terminé en cône ou mamelon.

Cette description a été faite sur une femelle provenant de la Sibérie et faisant partie de la collection de M. Aubé.

Genre *Sphaeroderma*, Sphaeroderme; Stephens.

Antennae undecim articulatae.
Carina convexa, lanceolata; encarpis distinctis, trigonis.
Facies anticè abbreviata, inflexa vix emarginata.
Conspectus haemisphericus; thorax et elytra tenuissimè confusèque punctulata; femora postica crassa.

Les espèces de ce genre se distinguent des *Argopus* et *Dicherosis* par la forme de la face qui n'est pas divisée ou bifurquée antérieurement et qui permet de reconnaître l'épistome. La *S. testacea* est presque hémisphérique et très-finement ponctuée, tandis que *S. cardui* est plus oblongue et ponctuée plus fortement; elles sont indistinctes dans un assez grand nombre de descriptions.

La disposition des cuisses est favorable au saut; mais ces Altises ne s'élancent pas à une grande distance. L'extrémité supérieure des tibias est arrondie ou sinueuse et sous le rebord est un petit éperon; les crochets sont recourbés en dessous et ont à leur base une apophyse triangulaire. Le premier article des tarses antérieurs des mâles

est un peu plus large que celui des femelles ; tous les tarses sont velus en dessous.

1. **S. testacea ;** Fabricius. *Suborbiculata, convexa, rufo-testacea, subtilissimè punctulata ; thoracis dorso aequè punctulato ; facies antice punctulata. ♀♂ alati.*

♂ *Ædeagus recurvatus, rufus, convexus, obtusè lanceolatus ; marginibus ferè parallelis.*

Long 2 mill. 3/4 à 3 mill. — Larg. 2 mill. à 2 mill. 1/2.

Altica testacea, Fab. Syst. Ent. 114. 16. — Oliv. Enc. meth. IV. 110. 37.— *Id.* Entom. V. 696. 49. tab. 3. fig. 49. — Duft. Faun. austr. III. 252. 5. — Duméril, Dict. des sc. nat. I. 522. 1.
Altica voluta, Laicharting, page 196, n. 2.
Haltica testacea, Entom. Hefte. II. 50. 27. — Illiger, Magaz. VI. 157. 110. — Gyll. Ins. suec. III. 550. 23.
Sphaeroderma testacea, Steph. Illustr. IV. 328, — *Id.* Manual. 302. 2380 *(S. testaceum)*.
Sphaeroderma testacea, Redt. Faun. austr. 542.
Argopus testaceus, Küster, Heft. IX. 90. — Schonherr, Synon. I. pars. 2°, 305. 29.

Presque hémisphérique, très-convexe, d'un roux ferrugineux et brillant. La carène faciale est un peu convexe, son sommet est lancéolé, et ses côtés sont ponctués ; les festons sont convexes et en triangle peu régulier ; ils sont séparés du front par un trait ondulé très-profond ; le front est lisse et brillant. Les joues portent quelques petits points irréguliers ; leur bord antérieur est un peu sinueux ; l'épistome est plus large que celui de *S. cardui*. Le labre est lisse et brillant, un peu échancré et présente de chaque côté deux points très-petits.

Le premier article des antennes a la longueur du plus petit diamètre de l'œil ; le second est trois fois plus petit et presque ovale ; le troisième et le quatrième sont un peu plus longs et plus minces ; le cinquième et les suivants sont d'un tiers plus longs que le quatrième, et grossissent un peu ; le dernier est fusiforme et obliquement échancré.

Le corselet est très-convexe, arrondi et sinueux sur le derrière, dont la partie médiane est projetée vers l'écusson ; ses côtés sont très-arrondis et n'ont pas le tiers du bord postérieur ; leur bordure est très-

fine et se continue autour de l'angle postérieur qui est obtus. Le corselet est très-brillant et couvert de petits points irréguliers ; les points s'atténuent insensiblement vers le bord latéral qui est très-lisse ainsi que tous les interstices.

Les élytres forment avec le corselet un ovale assez régulier et moins oblong que dans *S. cardui*. Elles sont couvertes de très-petits points disposés en séries irrégulières et confuses vers l'extrémité ; elles sont plus distantes et leurs interstices sont très-lisses et brillants. Ce n'est qu'à l'aide d'une forte loupe qu'on y reconnaît des points extrêmement fins.

Le dessous du corps est ferrugineux et couvert de gros points qui sont encore plus forts sur le métathorax. Le dernier segment de la ♀ présente un espace lisse et sans poils. L'hémicycle du ♂ est un peu arqué ; le segment qui le précède a une légère impression longitudinale. Les ailes sont d'un blanc roux et translucide ; les nervures sont moins foncées que celles de *S. cardui*.

Toutes les cuisses sont un peu moins épaisses que celles de *S. cardui* ; le plus grand diamètre des postérieures égale la moitié de leur longueur ; leurs tibias sont presque droits ; l'éperon est court et brun.

Cette espèce est commune ; on la rencontre sur les Chardons et diverses Centaurées.

2. **S. cardui** ; Kirby. *Subovata, convexa, rufo-testacea, distinctè punctulata ; thoracis dorso fortiter punctulato ; facies anticè profundè punctata vel rugosa. ♀ ♂ alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, rufus ; longitudinaliter tenuè canaliculatus, obtusè lanceolatus, apice dilatatus.*

Long. 3 mill. à 3 mill. 1/4 — Larg. 2 mill. à 2 mill. 1/2

Haltica cardui, Gyll., Ins. suec. III 659. 23-24.
Sphaeroderma cardui, Steph. Illustr. IV. 328. — *Id.* Manual. 302. 2381.
Redt. Faun. austr. 542. 2.
Argopus cardui, Kuster, XXVIII. n° 97.
Altica cardui, Panz. Faun. XXI. 13.

Presque ovale, convexe, d'un roux ferrugineux brillant. La carène faciale est un peu convexe ; son sommet est lancéolé ; ses côtés sont un peu rugueux ainsi que les festons dont elle est séparée par des traits assez profonds. Les festons sont en triangle arrondi et séparés du front par une ligne ondulée très-profonde. Le front présente dans sa partie

antérieure quelques rugosités; les joues sont rugueuses près des antennes, fortement et irrégulièrement ponctuées vers leur bord antérieur, qui est un peu sinueux. L'épistome est très-rétréci. Le labre est échancré antérieurement, ce qui le fait paraître un peu bilobé; il présente de chaque côté trois gros points. Les articles des antennes sont comme ceux de *S. testacea.*

Le corselet est très-convexe, arrondi et sinueux sur le derrière, dont la partie médiane est projetée vers l'écusson. Les côtés égalent le tiers du bord postérieur; leur bordure est très-fine et se continue autour de l'angle postérieur qui est très-arrondi. Le corselet est brillant et couvert de points irréguliers et confus; les points sont beaucoup plus forts près des élytres; les bords latéraux sont très-peu ponctués; les interstices sont rugueux.

Les élytres forment avec le corselet un ovale un peu plus oblong que dans *S. testacea.* Elles sont couvertes de points plus forts et disposés en lignes ou séries peu régulières, et les lignes médianes sont plus courtes; toutes s'atténuent vers l'extrémité des élytres; les interstices sont lisses et brillants.

Le dessous du corps est ferrugineux et couvert de gros points qui sont encore plus forts sur le métathorax. Le dernier segment de la ♀ est partout également ponctué; l'hémicycle du ♂ est un peu arqué; le segment qui le précède présente une légère impression longitudinale. Les ailes sont rousses et translucides; les nervures ont la couleur du Succin.

Toutes les cuisses sont plus fortes que celles de *S. testacea;* le plus grand diamètre des postérieures égale la moitié de leur longueur; leurs tibias sont presque droits et aussi longs que les cuisses. L'éperon est roux et un peu plus long que celui de *testacea.*

Cette espèce diffère de sa congénère : 1° par la ponctuation plus forte des élytres et de la base du corselet; 2° par sa forme plus oblongue et la dimension plus grande des côtés du corselet.

Elle se trouve pendant toute l'année sur diverses espèces de Chardons et principalement sur le *Carduus nutans*, Lin.

La figure de l'*Altica testacea*, de Panzer, représente exactement le *Sph. cardui.*

Genre *Aphthona*, Aphthone (1).

Antennae undecim articulatae.

Carina linearis; encarpis variis, distinctis; rariùs cum fronte religatis.

Thorax integer, punctulatus.

Conspectus variabilis; oblongus; plus minusve convexus. Elytris confusè seriatimve punctulatis.

Ce genre, par son faciès, est celui qui se rapproche le plus du genre *Altica*; il n'en diffère que par l'absence du sillon transversal du corselet, et par la structure du pygidium dont le sillon ne présente pas une ligne carénée. Quant aux larves, il est probable qu'elles sont nocturnes et se nourrissent de débris de végétaux; on n'en a pas encore découvert sur des plantes vivantes, tandis qu'on y rencontre fréquemment celles du genre *Altica*.

La carène de l'épistome est linéaire et peu saillante; les festons sont arrondis, ovales, lancéolés ou aigus. Les joues sont plus ou moins rugueuses. Le labre est arrondi ou un peu sinueux et présente de chaque côté un ou deux points très-fins; les yeux sont ovales, saillants et sans échancrure; leurs corneules sont très-distinctes et disposées en lignes régulières. Le front et le vertex sont lisses ou finement granulés. Les points suroculaires sont très- rapprochés des yeux et souvent imperceptibles.

Les antennes ont la moitié et quelquefois les trois cinquièmes de la longueur du corps; leur dimension varie souvent dans quelques individus de la même espèce. Les premiers articles sont roux: les suivants sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est plus large que long; coupé droit par devant et sans bordure, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont arrondis et plus ou moins inclinés; leur bordure est plus forte. Le calus est peu saillant; l'angle postérieur est plus ou moins ouvert ou obtus; il est rectangle dans quelques espèces. L'écusson est triangulaire à côtés arrondis.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; leurs côtés

---

1) (Chevrolat) *in* Dej. Catal.

sont plus ou moins arqués et leur extrémité plus ou moins obtuse ou anguleuse. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne ponctuée ou crénelée. Le calus huméral est peu saillant dans la plupart des espèces.

Le dessous de l'abdomen est plus ou moins ridé et ponctué et garni de petits poils. Le pygidium est finement ponctué et poilu ; il n'a pas de sillon bien distinct, mais presque toujours une légère dépression vers la base. L'hémicycle est saillant dans quelques espèces ; le segment qui le précède est plus ou moins déprimé. Presque toutes les espèces sont ailées ; les ailes sont blanches, transparentes ou translucides ; les nervures sont rousses ou rembrunies.

Les cuisses postérieures sont fortes ; leur diamètre égale la moitié de leur longueur ; elles sont plus ou moins ponctuées et poilues surtout vers leur extrémité. Le tibia a la longueur des cuisses ; son extrémité supérieure est un peu déprimée, échancrée ou bilobée ; il est plus ou moins dentelé en dessous. L'éperon est court et placé à l'extrémité du lobe externe. Le premier article des tarses n'a que le tiers de la longueur du tibia ; le second est de moitié plus petit ; le troisième est bilobé et velu en dessous. Les crochets sont simples et un peu renflés à leur base. La longueur des tarses réunis n'égale pas celle du tibia.

La couleur des espèces de ce genre peut en faciliter la distribution en six séries :

1° Corselet et élytres d'un roux testacé ; 2° d'un roux testacé pâle ; 3° d'un bleu verdâtre ; 4° d'un noir bleu ; 5° entièrement noirs ; 6° entièrement vert bronzé.

Corselet et élytres d'un roux testacé.

Ecusson et dessous du corps noirs. *Nigriscutis.*

Dessous du corps d'un roux plus sombre.
Antennes entièrement rousses. *Cyparissiae.*

Dessous du corps concolore.
Derniers articles des antennes noirs. *Laevigata.*

Corselet et élytres d'un roux testacé pâle.

Métathorax et base de l'abdomen noirs.
Cuisses postérieures rembrunies à leur extrémité supérieure. *Lutescens.*

Dessous du corps entièrement noir; pieds roux. *Abdominalis.*

Métathorax et base de l'abdomen brunâtres; pieds roux; points des élytres confus ou en séries. *Straminea.*

Dessous du corps d'un testacé pâle, élytres brillantes, points très-petits et varioliques. *Variolosa.*

Métathorax et abdomen noirs.

Bande suturale noire, élargie dans son milieu. *Sicula.*

Corselet et élytres d'un bleu verdâtre.

Fortement rugueuse, (aptère). *Lacertosa.*

Finement rugueuse. *Caerulea.*

Corselet et élytres d'un noir bleu.

Tous les pieds noirs, les tibias moins foncés. *Pseudo-acori.*

Pieds ferrugineux à l'exception des cuisses postérieures et de la base des antérieures. *Cyanella.*

Corselet et élytres noirs.

Elytres un peu convexes; points en lignes jusqu'au milieu. *Euphorbiae.*

Elytres très-convexes; points en séries seulement vers la base (aptère). *Ovata.*

Elytres très-convexes; points très-fins et un peu plus forts vers la base. *Delicatula.*

Elytres oblongues, très-rugueuses et partout fortement pointillées (aptère). *Tantilla.*

Corselet et élytres d'un vert bronzé.

Corselet presque lisse, élytres ponctuées plus distinctement. *Virescens.*

Corselet distinctement et élytres plus profondément ponctuées (aptère). *Herbigrada*

1. **A. nigriscutis.** *Testacea, laevis; encarpis trigonis distinctis; elytris pallidis subtilissimè punctulatis; scutello, mesothorace, metathorace, abdomineque nigris, nitentibus.*

Long. 3 à 4 mill.—Larg. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4.

La carène est un peu arquée et atténuée à chaque extrémité ; la bordure antérieure des joues est plus ou moins distincte et présente quelquefois des interruptions ; le labre est entièrement noir et un peu sinueux par devant ; les mandibules et les palpes sont ferrugineux. L'extrémité de ceux-ci est toujours un peu rembrunie. Les festons sont très distincts, un peu convexes et presque triangulaires ; ils sont séparés de la carène et du front par des traits profonds. Le front, les festons et la face sont lisses et brillants. Les antennes sont rousses ; les articles six à onze des adultes sont rembrunis.

Le corselet est deux fois aussi large que long ; il paraît lisse et brillant ; mais à l'aide d'une forte loupe on y aperçoit quelques petits points et d'imperceptibles rugosités. L'écusson est grand, arrondi, lisse et très-noir.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; leurs côtés sont un peu arqués et leur extrémité est obtusément arrondie ; l'angle sutural est ouvert ; elles sont brillantes et présentent seulement d'imperceptibles rugosités. Le calus huméral est peu saillant.

Le dessous du corselet est roux ; le métathorax et l'abdomen sont entièrement d'un noir brillant. Les segments de l'abdomen sont un peu ridés et assez fortement ponctués. Le pygidium est grand, ponctué et poilu.

La plupart des individus sont ailés, quelques-uns n'ont que des rudiments d'ailes.

Les pieds sont entièrement ferrugineux.

Cette espèce se distingue au premier abord de toutes les autres comprises dans la première division, par la couleur noire de son écusson. Elle a été recueillie dans la Russie méridionale par M. Motschoulsky ; et dans les environs de Trieste par M. de Kiesenwetter. Il ne m'a été communiqué que des femelles.

2. **A. cyparissiae** ; Entom. Hefte. *Rufo-testacea, laevis ; encarpis ovatis distinctis ; elytris pallidis, subtilissimè punctulatis ; metathorace abdomineque plus minusve saturatis.*

♂ *Ædeagus apice emarginatus vel incisus.*

Long. 3 à 4 mill.—Larg. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4.

Haltica cyparissiae, Entom. Hefte. II. 80. 47, tab. III. fig. 8. a.
Altica cyparissiae, Oliv. Ent. V. 718. 89. tab. V. fig. 89. — Duft., Faun. austr. III. 256. 10.
Haltica cyparissiae, Illiger, Magaz. VI. 152. 97. — Stephens, Illustr. IV. 299. — *Id.* Manual, 2282. — Redt. Faun. austr. 531. 28 bis.

La carène est un peu arquée et atténuée aux deux extrémités ; celle de la femelle est plus large et plus déprimée. Les joues sont un peu rugueuses ; leur bordure antérieure est irrégulière et dilatée près de la carène ; les festons sont très distincts, un peu convexes et presque ovales ; ils sont séparés de la carène et du front par des traits profonds. Le labre est un peu sinueux par devant et présente de chaque côté et près de l'épistome un point très-petit ; il est quelquefois un peu rembruni ainsi que l'extrémité des mandibules. Le front et les festons sont lisses et brillants.

Les antennes sont entièrement rousses ; leurs articles sont plus épais chez les femelles.

Le corselet est deux fois aussi large que long ; il paraît lisse et brillant ; mais à l'aide d'une forte loupe on aperçoit quelques petits points. L'écusson est grand, arrondi et lisse.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; leurs côtés sont un peu arqués et leur extrémité est obtusément arrondie. Elles sont brillantes et couvertes d'une multitude de points extrêmement fins mais plus distincts que ceux du corselet et disposés irrégulièrement. La marge intérieure est ferrugineuse. Le calus huméral est peu saillant.

Le dessous du corselet est roux ; le mésothorax et le métathorax sont plus ou moins rembrunis ainsi que les premiers segments de l'abdomen qui est couvert de rides ou ondulations transversales, et ponctué fortement. Le pygidium est grand, finement ponctué et poilu ; il n'a pas de sillon distinct, mais seulement vers sa base une légère dépression sans ligne carénée. L'hémicycle est grand et très-saillant ; le segment qui le précède présente une petite ligne noire et brillante. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et translucides ; leurs nervures sont un peu rousses.

Cette espèce, qui est la plus grande de ce genre, est commune sur diverses espèces d'Euphorbes et notamment sur l'*Euphorbia cyparissias*, Lin. On l'y rencontre pendant toute l'année.

3. **A. laevigata** ; Illiger. *Rufo-testacea laevis, subtùs concolor.*

Encarpis ovatis vel obtusè trigonis, antennarum articulis ultimis nigris. Elytris minutissimè confusèque punctulatis; punctis variolosis plerumque evanescentibus.

♂ *Edeagus à basi ad medium tenuè canaliculatus, versus apicem breviter excavatus; apex rotundatus. Subtùs modicè incurvatus, integer, laevissimus.*

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2

Haltica laevigata, Illiger, Magaz. VI. 152. 98, (*Synonymia Fabricii exclusa.*)

La carène est convexe, peu élevée, atténuée au sommet; sa base est contiguë à la bordure antérieure qui est assez forte. Les festons sont très-distincts, convexes et ovales ou représentant un triangle à côtés arrondis; ils sont lisses et séparés de la carène et du front par un trait profond. Le labre est un peu convexe et arrondi; il est plus ou moins rembruni ainsi que l'extrémité des mandibules; le front est brillant et couvert de rides transversales et très-fines. Les cinq premiers articles des antennes sont roux; les derniers sont bruns dans les adultes. Ceux des mâles sont un peu plus épais que ceux des femelles.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est lisse, brillant et sans points. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; leurs côtés sont un peu arqués et leur extrémité est obtusément arrondie; l'angle sutural est très-ouvert. Elles sont lisses, brillantes et couvertes de points varioliques très-petits et irrégulièrement dispersés; dans quelques individus ils sont presque indistincts. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée comme dans toutes les autres espèces; les intervalles de ces crénelures ont été signalés comme des points par Illiger. Le calus huméral est peu saillant; les ailes sont blanches et translucides; les nervures sont un peu rousses.

Le dessous du corps est entièrement d'un roux ferrugineux; les segments de l'abdomen sont transversalement ridés, ponctués et poilus. Le pygidium est grand, finement ponctué à sa base et plus rarement vers l'extrémité; il n'a pas de sillon. L'hémicycle est grand et saillant; le segment qui le précède présente un petit sillon longitudinal dont le fond est un peu rembruni. Les pieds sont entièrement d'un roux ferrugineux.

Cette espèce est beaucoup plus petite que *A. cyparissiae;* elle se trouve ordinairement sur l'*Euphorbia gerardiana*, Lin., en juillet et août.

4. **A. lutescens;** Gyllenhal. *Pallida, labro fusco; metathorace abdominisque basi nigris; encarpis trigonis vix distinctis; antennarum articulis quatuor ultimis nigris; elytris minutè punctulatis; sutura partim infuscata; femoribus posticis versus apicem plus minusve infuscatis.*

Var. *Evidentiùs punctulata; sutura angustè infuscata.*

♂ *Ædeagus apice breviter productus, obtusus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2 — Larg. 1 mill. 1/2.

Haltica lutescens, Gyll Ins. suec. III. 546. 20. — *Id.* IV. 658.
Thyamis lutescens, Stephens, Illustr. IV. 310. — *Id.* Manual, 2320.
Longitarsus lutescens, Redt., Faun. austr. 533 bis.

La carène est brève, très-étroite et peu élevée; elle est aiguë au sommet et contiguë à la bordure antérieure des joues qui est peu distincte. Les festons sont peu saillants; ils sont trigones et à côtés arrondis; ils sont séparés de la carène par un trait peu profond et du front par une légère dépression. Le labre est arrondi, entièrement d'un noir de poix ainsi que les palpes et l'extrémité des mandibules. Le front et le vertex sont lisses et brillants. Les quatre premiers articles des antennes sont roux; les quatre derniers articles sont bruns et un peu plus épais chez les mâles.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long; il est lisse et brillant et couvert de points qu'on ne peut reconnaître qu'à l'aide d'une forte loupe; les points sont entremêlés de très-fines rugosités.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; les côtés sont un peu arqués; ils s'arrondissent vers l'extrémité et forment avec la suture un angle presque droit. Elles sont brillantes et couvertes d'une multitude de points très-petits et très-serrés, dont quelques-uns sont disposés en petites séries. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement crénelée. La suture est rousse à sa base et à son extrémité; la partie intermédiaire qui représente plus de la moitié de la longueur totale est très-brune. La variété est ponctuée plus fortement et la bordure suturale est moins foncée.

Le dessous du prothorax est roux à l'exception de la partie située entre les trochanters. Cette partie, le mésothorax et le métathorax sont noirs. Les premiers segments de l'abdomen sont plus ou moins

rembrunis ; les derniers sont roux ; tous sont ponctués profondément et poilus. Le pygidium est finement ponctué et poilu ; il a près de sa base une légère dépression sans ligne carénée. Dans la femelle la dépression est plus évidente et s'étend jusqu'à l'extrémité, et sous un certain aspect le pygidium paraît bilobé. L'hémicycle est grand, arrondi et saillant ; le segment qui le précède présente une ligne noire et brillante.

Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont roux ; l'extrémité des cuisses postérieures présente une tache brune plus ou moins grande suivant l'âge de l'individu.

Cette espèce est commune dans les pâturages et les prairies humides; on l'y rencontre pendant toute l'année.

(*Obs.*) La description de Gyllenhal s'applique exactement à notre espèce; on y remarque cette expression : *Pedes mediocres;* et cependant il l'a placée dans la division des Longitarses.

5. **A. abdominalis** ; (Mégerle) Duftschmidt. *Pallida, labro fuscescente; mesothorace, metathorace abdomineque aterrimis. Encarpis ovatis distinctis; elytris seriatim confusèque punctulatis.*

♂ *Ædeagus utrinque regulariter excavatus, apice obtusè angulatus.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/2.

Haltica abdominalis, Mégerle, inédit. — Duft. Faun. austr. III. 262.
Thyamis abdominalis. Stephens, Illustr. IV. 313. 20. — *Id.* Manual, 2330.

La carène est brève, étroite, un peu arquée et anguleuse au sommet; elle est contiguë à la bordure qui est fine. Les festons sont ovales, oblongs et aigus ; ils sont séparés de la carène et du front par des traits profonds. Le labre est presque toujours d'un brun de poix ainsi que le dernier article des palpes. Les mandibules sont ferrugineuses; le front et le vertex sont lisses et brillants; les antennes sont d'un roux ferrugineux ; les derniers articles sont quelquefois un peu rembrunis; ceux des mâles sont plus épais.

Le corselet est deux fois aussi large que long; il est brillant et couvert d'une ponctuation extrêmement fine.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; leurs côtés sont un peu arqués; ils s'arrondissent vers l'extrémité et forment avec

la suture un angle presque droit ; elles sont couvertes de points dont une partie est disposée en séries irrégulières; les points s'atténuent et se confondent vers l'extrémité ; la suture est légèrement fauve dans toute sa longueur ; le calus huméral est saillant et très-lisse ; les ailes sont blanches et translucides.

Le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont d'un noir foncé et brillant ; l'abdomen est finement ridé et ponctué et porte des poils assez longs. Le pygidium est largement mais peu profondément canaliculé ; les bords du canal sont linéaires et saillants. L'hémicycle est petit et un peu arrondi ; le segment qui le précède est noir et fortement ponctué.

Les pieds sont entièrement d'un roux ferrugineux.

Cette espèce se trouve dans l'Angleterre, l'Allemagne et la France ; on la rencontre dans les pâturages et quelquefois sur les haies.

6. **A. straminea**. *Pallidè-testacea ; metathorace abdominisque basi fuscescentibus ; encarpis ovatis ; elytris confusè seriatimque punctulatis.*

Var. *Elytris plus minusve sinuato-rugosis.*

♂ *Ædeagus suprà profundè excavatus, subtus tenuè canaliculatus, apice acutus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2 — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2

La carène est brève, peu élevée et contiguë à la bordure des joues qui est plus fine sur les côtés ; les festons sont ovales, un peu aigus et séparés de la carène et du front par des traits distincts. Le labre est un peu rembruni ainsi que les mandibules et les palpes. Le front et le vertex sont lisses et brillants.

Les antennes sont rousses ; les poils des derniers articles les font paraître un peu rembrunies. Les articles sont presque égaux dans les deux sexes.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long ; il est brillant et sans points.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; leurs côtés sont moins arqués que ceux de *A. variolosa* et forment avec le corselet un ovale plus oblong. Elles sont brillantes et couvertes d'une ponctuation fine mais distincte. Les points sont quelquefois entremê-

lés de rides ondulées ou de rugosités. Les ailes sont blanches et translucides.

Le dessous du corps est d'un roux pâle ; le métathorax et les premiers segments de l'abdomen sont plus ou moins bruns ; mais ils ne sont jamais d'un noir foncé comme ceux de *A. abdominalis*. Les segments de l'abdomen sont ridés et finement ponctués. Le pygidium est court, finement granulé et velu ; il n'a pas de sillon. L'hémicycle est roux et peu saillant ; le segment qui le précède est renflé, arrondi et entièrement roux.

Les pieds sont d'un roux pâle.

J'ai recueilli cette espèce dans le Midi de la France et près de Lyon, sur les balmes viennoises.

7. **A. variolosa.** *Pallidè-testacea, subtus concolor; encarpis breviter ovatis ferè rotundatis; antennarum articulis ultimis paululum fuscescentibus; elytris nitentibus leviter punctulatis; punctis variolosis.*

♂ *Ædeagus supra tenue sulcatus, apice rotundato, dilatato, excavato; subtus modicè canaliculatus, canaliculo in media parte contracto.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/2

La carène est allongée, très-étroite et plus élevée que la bordure qui est presque nulle ; les festons sont un peu arrondis, convexes et séparés de la carène et du front par des traits distincts. Le labre est un peu sinueux par devant et son extrémité est quelquefois un peu rembrunie ainsi que les mandibules et les palpes. Le front et le vertex sont lisses et brillants.

Les antennes sont presque toujours d'un roux ferrugineux ; les derniers articles sont quelquefois un peu rembrunis. Ceux du mâle sont un peu plus épais que ceux de la femelle.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long ; il est d'un brillant gélatineux et sans points.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet ; leurs côtés sont un peu plus arqués que dans les espèces voisines ; leur extrémité forme avec la suture un angle presque droit. Elles sont très-brillantes et couvertes d'une ponctuation très-fine et très-peu profonde qui est indistincte vers l'extrémité. Le calus huméral est saillant et très-lisse ; les ailes sont blanches et transparentes.

Tout le dessous du corps est d'un roux pâle ; l'abdomen est finement ponctué ; le dernier segment est très-velu. Le pygidium est

court et finement granulé : il présente à sa base une courte dépression sans ligne carénée. L'hémicycle est arrondi ; le segment qui le précède présente une petite ligne plus ou moins rembrunie. Les pieds sont entièrement d'un roux ferrugineux.

Cette espèce est assez commune dans les pâturages secs ou humides des environs de Lyon. C'est en automne qu'on est sûr de la rencontrer.

8. **A. sicula.** *Pallidè-testacea; metathorace abdomineque nigris. Encarpis ovato-lanceolatis distinctis; elytris laevibus, propè suturam punctato-rugosis; vitta suturali infuscata in media parte latescente.*

♂ *Ædeagus subtùs profundè canaliculatus; canaliculo versus apicem contractus; apice acuto cochleariformi.*

Long. 1 mill. 1/2. — Larg. 1 mill.

La carène est étroite et un peu plus large à son sommet ; la bordure antérieure est fine. Les festons sont ovales, convexes et lancéolés ; ils sont séparés de la carène et du front par des traits profonds. Le labre est roux ainsi que les mandibules et les palpes. Le front et le vertex sont lisses et brillants ; le vertex est plus ou moins rembruni. Les antennes sont rousses ; les derniers articles sont un peu sombres.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long ; il est roux, d'un brillant gélatineux et sans points.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; les côtés sont un peu arqués et forment avec la suture un angle presque droit ; elles sont rousses ou d'un jaune de paille, lisses et brillantes et présentent quelques points irréguliers et des rugosités vers la suture. Celle-ci est ornée d'une bande noire depuis le quart jusqu'aux trois-quarts de sa longueur ; elle est plus large dans son milieu. Le calus huméral est très-lisse.

Le mésothorax est roux ; le métathorax et l'abdomen sont noirs ; celui-ci est fortement ponctué et porte des poils gris. Le pygidium est sillonné dans toute sa longueur. L'hémicycle est arrondi et peu saillant ; le segment qui le précède est largement déprimé ; au fond de la dépression est un trait longitudinal.

Les pieds sont entièrement roux ; les cuisses postérieures sont fortes ; les tibias sont de la longueur des cuisses, un peu arqués et finement dentelés. L'éperon placé à l'extrémité du côté externe est à peine visible.

Cette description a été faite sur un mâle et une femelle recueillis en Sicile et faisant partie de la collection de M. Aubé.

9. **A. lacertosa**; Rosenhauer. *Oblonga, viridi-caerulea, aptera; encarpis ovalis; antennarum basi pedibusque ferrugineis; femoribus posticis supra infuscatis; thorace elytrisque rugosis, confusè punctatis.*

♂ *Ædeagus cylindricus obtusè angulatus; versus apicem utrinque excavatus.*

Long. 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4.

Aphtona lacertosa, Rosenhauer, Beitrage zur inseckten fauna Europas I. 60.
Haltica divaricata, Redt. Faun. austr. 531. 27 bis.

La carène est brève et très-déprimée; celle du mâle est moins large et plus convexe; son extrémité antérieure est contiguë à la bordure des joues qui est forte. Les festons sont ovales et un peu aigus près des antennes; ils sont divisés par une fossette profonde et séparés du front par un trait distinct. La carène et les festons sont imperceptiblement granulés. Le labre est d'un brun noirâtre ainsi que les palpes; les mandibules sont rousses; les antennes sont entièrement ferrugineuses.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long; il est lisse ou rugueux et imperceptiblement ponctué. L'écusson est arrondi, lisse et brun.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; les côtés sont un peu arqués; leur extrémité est arrondie; l'angle sutural est ouvert. Elles sont couvertes de points beaucoup plus forts que ceux du corselet; les points sont confus et entremêlés de rides et de rugosités très-fortes. Le front, le corselet et les élytres sont d'un vert bronzé brillant. Mâles et femelles sont aptères.

Le dessous du corps est noir; les segments de l'abdomen sont ponctués et portent des poils blancs. La ponctuation du dernier segment est plus forte. Le pygidium est très-finement granulé et présente quelques petits points très-fins; il n'est pas sillonné. L'hémicycle est arrondi; le segment qui le précède présente une impression large et profonde dont le fond est brillant.

Cette espèce est commune dans les prairies de la Hongrie et dans les pâturages arides des environs de Vienne.

Les exemplaires qui m'ont été communiqués par MM. Redtenbacher et de Kiesenwetter ont été recueillis en Autriche.

La description faite par M. Rosenhauer est très-détaillée; elle a été publiée antérieurement à celle de M. Redtenbacher.

10. **A. caerulea**; Entom. Hefte. *Oblonga, caerulea; antennarum basi pedibusque ferrugineis; femoribus posticis versus apicem infuscatis; encarpis conjunctis plus minusve distinctis; thorace minutissimè punctulato; elytris rugulosis; crebrè punctatis.*

Var b. *Supra caeruleo-virescens.*

c. *Elytris viridi-aeneis.*

d. *Elytris profundius punctatis.*

e. *Anomala; thorace quinque foveolato.*

♂ *Ædeagus cylindricus incurvatus, apice obtusè angulatus; subtus versus apicem excavatus; excavatione bistriolata, in medio carinata; excavatione superiori oblonga, integra, cochleariformi.*

Long. 1 mill. 1/2 à 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

L'Altise bleue sans stries, Geoffroy, I. 249. 12.
Haltica caerulea, Ent. Heft. II. 55. 31. — Gyll., Ins. suec. III. 524. 4. — Stephens, Illustr. IV. 300. 17. — *Id.* Manual. 2286. — Redt. Faun. austr. 531. 26.
Altica caerulea, Oliv. Encycl. méth. V. 108. 22. — *Id.* Entom. V. 711. 77. tab. IV. fig. 77.
Altica hyosciami, Panz. XXI. 4. — *Id.* Kritische revision p. 76.
Aphthona caerulea, Kuster, Heft VIII. 98.

La carène est brève et très-déprimée; celle des mâles est quelquefois rétrécie et linéaire. La bordure antérieure des joues est fine et contiguë à la carène. Les festons sont presque conjoints et présentent sur le devant un espace anguleux dans lequel la carène est introduite; ils sont séparés du front par une dépression transversale; ils sont, ainsi que la carène, imperceptiblement granulés; le front l'est un peu plus fortement. Le labre est d'un brun noirâtre ainsi que les mandibules et les palpes; les cinq premiers articles des antennes sont d'un roux ferrugineux; les suivants se rembrunissent progressivement.

Le corselet est convexe; deux fois aussi large que long, et un peu

rétréci postérieurement ; sa bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée. Il est lisse, brillant, très-finement ponctué et plus fortement dans sa partie postérieure. L'écusson est arrondi, lisse et bronzé.

Les élytres sont beaucoup plus larges à leur base que le corselet ; les côtés sont un peu arqués et forment avec la suture un angle presque droit. Elles sont couvertes de points inégaux, beaucoup plus forts que ceux du corselet ; ces points sont irrégulièrement disposés et entremêlés de rides et de rugosités. Le calus huméral est saillant, presque lisse et brillant.

Le front, le corselet et les élytres sont d'un bleu brillant. Dans la variété *b*. le front et le corselet ont une teinte cuivreuse, et les élytres sont d'un vert bronzé.

Le dessous du corps est noir ; les segments de l'abdomen sont ponctués et portent de longs poils blancs. La ponctuation du dernier segment est plus forte ; le pygidium est ponctué finement ; il a un sillon longitudinal et peu profond au fond duquel est une ligne carénée peu saillante. L'hémicycle est arrondi ; le segment qui le précède est un peu incliné et déprimé. Les ailes sont blanches, opaques ; les nervures principales sont très-brunes.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux, à l'exception de l'extrémité supérieure des cuisses qui est plus ou moins rembrunie.

Cette espèce est commune dans les prairies marécageuses et sur le bord des fossés ; on la rencontre presque toujours sur l'*Iris pseudo-acorus*, Lin. Les variétés sont plus rares ; la variété *d*, se trouve dans la France méridionale.

J'ai recueilli le 6 mai, près de Lyon, et sur l'*Iris pseudo-acorus*, un individu identique avec l'espèce type et qui présente une anomalie remarquable. Son corselet est orné de quatre fossettes égales et arrondies, dont le fond est concave et très-lisse. Ces fossettes sont disposées en losange ; les deux postérieures sont plus rapprochées du corselet, et entre elles est placée une cinquième fossette beaucoup plus petite et de forme oblongue. Il est impossible de se rendre compte de la cause de cette anomalie. On rencontre souvent des Altises dont le corselet et les élytres ont éprouvé des contractions qu'on peut attribuer à un changement subit de la température, ou à la pression opérée par un corps étranger et plus solide ; mais l'anomalie dont il s'agit est si régulièrement disposée, que toutes les conjectures ou suppositions sur sa formation s'évanouissent.

11. **A. pseudo-acori**; Marsham. *Nigro-caerulea ; antennarum articulis tribus primis ferrugineis, caeteris fuscis; femoribus fuscis ; tibiis commissurisque pallidis. Encarpis subtrigonis acutis ; thorace inconspicuè punctulato ; elytris evidentiùs crebreque punctulatis.*

Var. a. *Tibiis plus minusve rufis* (*Junior*).

♂ *Ædeagus rectus, obtusè angulatus, subtus latè canaliculatus, supra apice oblongo-cochleariformi.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2 — Larg. 1 mill. 1/3

Chrysomela pseudo-acori, Marsham, Ent. Brit. nº 63.
Haltica violacea, Ent. Hefte, II. 56. 32. — Illiger, Magaz. VI. 156. 107. (Var. *a* et *b* exclusae).
Altica violacea, Duft. Faun. austr. III. 267. 34. (Var. *b* exclusa).
Haltica pseudo-acori, Stephens, Illust. IV. 300. — *Id.* Manual. 2287.
Aphthona sublaevis, Boheman, Mémoires de l'Académie de Stockolm. 1851, page 233.

Carène peu élevée, très-étroite par devant, un peu élargie et anguleuse au sommet qui s'avance entre les festons ; ceux-ci sont ordinairement ovales, lancéolés et convexes : mais dans quelques individus leur forme varie ; elle est plus ou moins arquée ou anguleuse ; ils sont séparés de la carène et du front par des traits distincts. Le labre est arrondi, brun ainsi que les mandibules et les palpes. Le front et le vertex sont lisses et brillants. Les trois premiers articles sont ferrugineux ; les suivants sont bruns et plus forts, surtout dans les mâles ; le premier article est plus ou moins rembruni dans les adultes.

Le corselet est convexe, presque deux fois aussi large que long ; ses côtés sont très-inclinés et arrondis ; il est d'un bleu noir ou bronzé et à l'aide d'une forte loupe on y reconnaît des points très-petits. L'écusson est large, arrondi et d'un noir bronzé.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet ; leurs côtés sont un peu arqués et forment avec la suture un angle un peu aigu. Elles sont d'un bleu foncé et couvertes de points plus forts que ceux du corselet, disposés sans ordre et entremêlés de rugosités. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant.

Le dessous du corps est très-noir ; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et poilus. Le pygidium est profondément et largement sillonné dans la plus grande partie de sa longueur ; mais on n'y reconnaît pas de ligne carénée. L'hémicycle est rond, très-saillant ;

le segment qui le précède présente une légère dépression ou excavation. Les ailes sont blanches, opaques ; les nervures sont rousses.

Les pieds sont bruns à l'exception des articulations et des tarses qui sont plus ou moins roux.

Cette espèce est un plus petite et plus ovalaire que *Apht. caerulea* ; elle habite les prairies marécageuses et les bords des fossés. On la rencontre pendant toute l'année sur diverses plantes et souvent sur l'*Iris pseudo-acorus* en compagnie de *A. caerulea*, mais elle est moins commune.

12. **A. cyanella** ; Redtenbacher. *Nigro-caerulea, antennis ferrugineis, articulis ultimis obscurioribus ; pedibus ferrugineis ; femoribus posticis fuscis, anterioribus intermediisque propè basin plus minusve infuscatis. Encarpis brevibus ovato-lanceolatis : thorace laevi, elytris confusè punctulatis.*

♂ *Ædeagus rectus, obtuse angulatus, subtus carinatus, apice bifoveolatus ; suprà profundè canaliculatus, apice cochleariformi.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4 — Larg. 1 mill. 1/3.

Haltica cyanella, Redt. Faun. austr. 531. 25 bis.

La carène est linéaire et très-étroite ; les festons sont ovales, lancéolés et séparés de la carène et du front par des traits plus ou moins distincts. Le labre est obtusément arrondi ; il est noir ainsi que les mandibules et les palpes. Le front et le vertex sont lisses et brillants.

Les antennes sont ferrugineuses : les poils dont les derniers articles sont couverts les rembrunissent un peu.

Le corselet est convexe, presque deux fois aussi large que long ; ses côtés sont très-inclinés et un peu arrondis ; le calus de la bordure est saillant et forme avec elle un angle très-ouvert. Le corselet est lisse, brillant et sans points ; l'écusson est arrondi et brillant.

Les élytres sont beaucoup plus larges à leur base que le corselet ; ses côtés sont un peu arqués ; l'extrémité est arrondie et forme avec la suture un angle presque droit. Elles sont d'un bleu foncé et quelquefois avec un reflet verdâtre ; leur ponctuation est très-fine, inégale et confuse, offrant rarement quelques séries linéaires et des intervalles rugueux. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant.

Le dessous du corps est très-noir ; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et poilus. Le pygidium est profondément sillonné

et sans ligne carenée. L'hémicycle est rond et très saillant : le segment qui le précède présente une légère dépression. Les ailes sont blanches, transparentes ; les nervures principales sont rousses.

Les pieds sont roux ainsi que les trochanters. Les cuisses postérieures sont brunes ; les antérieures et les intermédiaires sont plus ou moins rembrunies dans la partie médiane, ce qu'on ne peut reconnaître que dans les adultes.

Cette espèce se distingue de *A. violacea* par sa carène étroite et qui atteint à peine les festons ; par ses tibias qui sont entièrement roux. Elle est plus grande que *A. euphorbiae*, dont elle diffère par ses côtés moins arrondis, son calus huméral plus saillant et par la couleur brune de la partie médiane des cuisses antérieures. Dans plusieurs collections, elle est étiquetée *A. spreta*, SCHUPPEL (inédite).

On la rencontre pendant toute l'année dans les prairies et au bord des ruisseaux.

13. **A. euphorbiae**; SCHRANK. *Oblonga, convexiuscula, nigra, antennarum articulis quinis ferrugineis, caeteris plus minusve fuscis. Pedibus ferrugineis ; femoribus posticis fuscis. Encarpis brevibus ovato lanceolatis. Thorace tenuissimè punctulato, elytrorum basi seriatim profundiusque punctata ; punctis ultra medium evanescentibus.*

♂ *Ædeagus lanceolatus ; subtus basi canaliculatus, apice convexus supra modicè canaliculatus, apice cochleariformi.*

Long. 1 mill. à 1 mill. 1/2. — Larg. 3/4 mill. à 1 mill.

Chrysomela euphorbiae, SCHRANK, Enum. Ins. Austriac. 83. 155.
Haltica euphorbiae, Ent. Hefte, II. 58. 34. — GYLL. Ins. suec. III. 525. 5. — STEPHENS, Manual. 2283. — REDT. Faun. austr. 531. 25.

La carène est linéaire et très-étroite, les festons sont oblongs, souvent contigus et rapprochés de la carène et séparés du front par un trait ou dépression. Le labre, les mandibules et les palpes sont bruns dans les adultes et roux dans les jeunes. Le front et le vertex sont lisses et brillants ; les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux ; tous les autres sont bruns.

Le corselet est convexe, presque deux fois aussi large que long ; ses côtés sont très-inclinés et un peu arrondis. Le calus de la bordure est saillant. Le corselet est lisse et brillant ; à l'aide d'une forte loupe on y reconnaît des points oblongs ; il est bleu ou d'un noir bleu foncé. L'écusson est arrondi et bronzé.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet et s'arron-

dissent notablement jusqu'au milieu; elles s'atténuent vers l'extrémité et s'arrondissent ensemble. L'angle sutural est presque droit. Elles sont proportionnellement plus courtes, et leur contour est plus ovale que celui de *A. cyanella*; leur couleur est le noir foncé brillant; leur ponctuation est plus forte. Les points sont disposés en lignes peu régulières jusqu'au milieu et sont confus vers l'extrémité. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant.

Le dessous du corps est noir, fortement ponctué et poilu. Le pygidium est sillonné dans presque toute sa longueur et sans ligne carénée. L'hémicycle est large; le segment qui le précède présente une large et peu profonde dépression. Les ailes sont blanches et transparentes; les nervures principales sont opaques.

Les pieds sont ferrugineux; les cuisses postérieures des adultes sont brunes, à l'exception des trochanters et des articulations; le côté intérieur est moins foncé.

Cette espèce se distingue de *A. cyanella*, par sa forme plus ovale et plus convexe, et par la grosseur et la disposition des points des élytres.

On la rencontre pendant toute l'année près des ruisseaux, et principalement sur l'*Euphorbia sylvatica*, Lin.

14. **A. ovata**. *Oblongo-ovata, convexa, nigra, aptera; antennis pedibusque ferrugineis, femoribus posticis fuscescentibus. Encarpis linearibus acutis; thorace laevi tenuissimè punctulato, elytris distinctè confusèque punctatis; punctis versus basin profundioribus serialimque dispositis.*

♂ *Ædeagus elongatus, apice obtusè rotundatus; suprà striola longitudinali ornatus, apice cochleariformi. Subtùs convexus, versùs apicem depressus, carina lineari ornatus.*

Long. 1 mill. 1/4. — Larg. 3/4 mill.

La carène est linéaire et un peu élargie au sommet qui est aigu. Les festons sont linéaires et aigus et séparés du front par des traits peu profonds. Le labre est noir ainsi que les mandibules et les palpes. Les antennes sont ferrugineuses; leurs derniers articles sont plus ou moins rembrunis. Le front est lisse et brillant.

Le corselet est convexe; presque deux fois aussi large que long; ses côtés sont très-inclinés; le calus de la bordure est peu saillant. Le corselet est brillant et présente des points extrêmement fins et entremêlés de rides.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet ; leurs côtés sont régulièrement arqués et leur extrémité forme avec la suture un angle presque droit ; elles sont plus convexes que celles d'*A. euphorbiae*. La ponctuation est très-fine et confuse dans leur partie postérieure ; plus forte et disposée en lignes peu régulières dans la partie antérieure. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne profondément crénelée. Le calus huméral est lisse, allongé et peu saillant. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes très-courts.

Le dessous du corps est noir ; l'abdomen est fortement ponctué et velu. Le pygidium est largement et profondément sillonné dans la moitié de sa longueur ; il est ponctué ainsi que le fond du sillon. L'hémicycle est grand et peu arrondi ; le segment qui le précède est finement rugueux et sa partie antérieure est très-inclinée.

Les pieds sont ferrugineux ; les cuisses postérieures sont plus ou moins brunes à l'exception des trochanters et des articulations.

Cette espèce se distingue au premier abord par sa forme ovale et convexe, par ses festons linéaires et par la disposition du dernier segment de l'abdomen du mâle.

Je l'ai recueillie en août et septembre sur le côté méridional de la montagne du Colombier dans le Bugey.

15. **A. delicatula**. *Oblongo-ovata, convexior, nigra ; antennis pedibusque ferrugineis ; femoribus posticis fuscis ; anterioribus intermediisque propè basin plus minusve infuscatis ; encarpis brevibus ferè triangularibus. Thorace laevi, tenuissimè punctulato ; elytris tenuè, confusè vel seriatim punctulatis ; punctis marium distinctioribus.*

* *Ædeagus brevis, lanceolatus, subtus latè canaliculatus ; canaliculus versus apicem contractus ; suprà profundè sulcatus, apice cochleariformi.*

Long. 1 mill 1/4. — Larg. 3/4 mill.

Carène linéaire étroite ; festons courts, en triangle un peu arrondi et plus aigus vers l'extrémité ; ils sont séparés du front par des traits profonds. Les joues sont rugueuses et sans bordure. Le labre est noir ainsi que les mandibules et les palpes. Les antennes sont ferrugineuses ; les derniers articles sont très-peu rembrunis. Le front est lisse et brillant.

Le corselet est très-convexe, et presque deux fois aussi large que long ; ses côtés sont très-inclinés ; le calus de sa bordure est assez saillant. Le corselet est lisse et brillant ; sa ponctuation est extrêmement fine. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres ne sont pas plus larges à leur base que le corselet ; les côtés s'élargissent progressivement et sont régulièrement arqués ; leur extrémité forme avec la suture un angle presque droit. Elles sont très-convexes et ponctuées plus fortement que le corselet ; les points sont plus petits que ceux de *A. ovata* et disposés confusément ; vers leur base on reconnait quelques lignes ou séries de points très-peu profonds. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne profondément crénelée : le calus huméral est peu saillant. Les ailes sont blanches et translucides ; les nervures sont brunes. Quelques femelles n'ont que des rudiments d'ailes.

Le dessous du corps est noir ; l'abdomen est fortement ponctué et velu. Le pygidium est largement sillonné ; il est ponctué ainsi que le fond du sillon. L'hémicycle est petit et arrondi : le segment qui le précède est finement rugueux ; sa partie antérieure est un peu inclinée.

Les pieds sont ferrugineux : les cuisses postérieures des adultes sont rembrunies à l'exception des trochanters et des articulations.

Cette espèce est plus petite que *A. ovata*, et s'en distingue au premier abord par la brièveté des festons, par sa ponctuation plus fine et le peu de saillie du calus huméral ; elle est presque toujours munie d'ailes complètes.

Je l'ai recueillie en septembre sur les côteaux orientaux du Mont-Cindre près de Lyon.

16. **A. tantilla.** *Oblonga nigra, aptera ; antennarum basi pedibusque ferrugineis ; femoribus posticis fuscescentibus ; encarpis oblongis vix distinctis ; thorace laevi ; elytris rugosis, confusè profundiùsque punctatis.*

♂ *Ædeagus apice rotundatus, subtùs tenuè canaliculatus, supra unistriatus, apice cochleariformi.*

Long. 1 mill. à 1 mill. 1/4. — Larg. 1/2 à 3/5 mill.

Ahontha tantilla, Dej. Catal.

La carène est linéaire et plus ou moins allongée ; son sommet est aigu et séparé du front par un trait peu distinct. Les festons sont déprimés, très-lisses et contigus au front ; la bordure antérieure des joues est distincte. Le labre, les mandibules et les palpes sont bruns ; les articles des antennes sont plus courts que ceux de *A. ovata* ;

les six premiers sont ferrugineux ; les suivants sont bruns. Le front est couvert de rides très-fines et disposées en petites lignes arquées.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long ; sa bordure latérale est forte ainsi que le calus ; l'angle postérieur est presque arrondi. Le corselet est lisse et brillant et présente des points presque imperceptibles. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet ; leurs côtés sont régulièrement arqués, et leur extrémité forme avec la suture un angle presque droit. Elles sont convexes comme celles de *A. delicatula* et couvertes de rugosités entremêlées de points très-forts et qui s'atténuent un peu vers l'extrémité ; quelques points sont disposés en lignes irrégulières. Le calus huméral est très-peu saillant. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes très-courts.

Le dessous du corps est noir ; l'abdomen est fortement ponctué et velu. Le pygidium est largement sillonné dans la moitié de la longueur ; il est ponctué ainsi que le fond du sillon. L'hémicycle est petit, arrondi ; le segment qui le précède est orné d'un trait longitudinal peu profond, lisse et brillant.

Les pieds sont ferrugineux, les cuisses postérieures sont rousses dans les jeunes et brunes dans les adultes, à l'exception des trochanters et des articulations.

Cette espèce est la plus petite de cette division et se distingue par la rugosité de ses élytres. Je l'ai recueillie dans les pâturages arides du Bugey et des environs de Lyon.

17. **A. virescens.** *Oblonga, viridi-aenea ; antennarum basi pedibusque ferrugineis ; femoribus posticis fuscis. Encarpis brevibus cum fronte plus minusve religatis ; thorace minutissimè punctulato ; elytris rugosis profundiùs punctatis.*

Var. a. *Elytris caerulescentibus.*

b. *Antennis ferrugineis (Juniores).*

♂ *Ædeagus latus, obtusè angulatus, subtùs excavatus, suprà sulcatus apice cochleariformi.*

Long. 1 mill. 1/2 — Larg. 1 mill.

Aphthona virescens, Dej. Catal

La carène est linéaire et un peu arquée ; les festons sont très variables. Dans quelques individus ils sont ovales, aigus ou lan-

céolés ; presque toujours ils sont indistincts et confondus avec le front ; quelquefois on aperçoit au-dessus d'eux une légère dépression. Les joues sont finement rugueuses ; leur bordure est lisse et un peu arquée. Le labre, les mandibules et les palpes sont ferrugineux ; les premiers articles des antennes sont d'un roux ferrugineux, les derniers sont plus ou moins rembrunis. Le front est finement granulé.

Le corselet est deux fois aussi large que long ; il est brillant, couvert de points très-fins, inégaux et irrégulièrement disposés. L'écusson est arrondi, bronzé et lisse.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet ; elles s'élargissent un peu jusqu'aux deux tiers. L'extrémité est arrondie et forme avec la suture un angle presque droit ; elles sont ponctuées beaucoup plus fortement que le corselet ; les points sont entremêlés de rides ou rugosités. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant. La couleur des élytres et celle du corselet varient du vert bronzé au bleu noirâtre. Les ailes sont blanches et translucides ; les nervures principales sont très-brunes.

Le dessous du corps est noir ; les segments de l'abdomen et surtout les derniers sont ponctués et velus. Le pygidium est fortement ponctué, très-velu et sans sillon. L'hémicycle est arrondi et saillant ; le segment qui le précède est profondément échancré ou déprimé, et présente une ligne ou sillon longitudinal très-brillant.

Les pieds sont d'un roux ferrugineux ; les cuisses postérieures sont brunes en dehors ; leur excavation interne est ferrugineuse, ainsi que les trochanters et les articulations. Dans les individus jeunes, les antennes et les cuisses sont entièrement ferrugineuses.

Cette espèce qui est très-variable dans sa couleur et sa ponctuation, se trouve dans toute la France. Elle a été recueillie en Suisse, près de Fribourg, par M. Guillebeau.

18. **A. herbigrada**. *Oblonga, viridi-nitens, aptera ; antennarum basi pedibusque laetè ferrugineis. Encarpis minutis subtrigonis. Thorace elytrisque rugosis, profundè punctatis.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, apice rotundatus, subtùs bicanaliculatus ; suprà latè canaliculatus.*

Long. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4 — Larg. 3/4 mill.

CURTIS, British. Entom. XIV. f. 630.

Haltica herbigrada, STEPHENS, Manual, 2285.

Haltica campanulae, Wilh. Redt. Dissertatio inauguralis, 104. 26. — Ludw. Redt. Faun. austr. 631. 27.

La carène est linéaire ; les festons sont triangulaires, convexes et séparés du front par un trait profond; la bordure antérieure des joues est peu saillante ; le labre est ferrugineux ainsi que les mandibules et les palpes. Les six premiers articles des antennes et quelquefois le septième sont ferrugineux; les suivants sont bruns ; ceux des mâles sont plus forts. Le front est finement ridé ; la tête, le corselet et les élytres sont d'un vert brillant.

Le corselet est très-convexe et deux fois aussi large que long ; il est couvert de points profonds, inégaux et entremêlés de rides. L'écusson est noir et lisse.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet ; elles s'élargissent un peu et sont presque parallèles dans leur milieu ; leur extrémité est arrondie et forme avec la suture un angle ouvert. Elles sont ponctuées jusqu'à leur extrémité comme le corselet ; une grande partie des points est disposée en petites séries irrégulières. Le calus huméral est presque nul. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes très-courts.

Le dessous du corps est noir. L'abdomen est fortement ponctué et poilu. Le pygidium est velu, fortement ponctué et sans sillon. L'hémicycle est arrondi et saillant ; le segment qui le précède est profondément échancré, ou déprimé.

Les pieds sont d'un roux ferrugineux. Les crochets du dernier article des tarses sont un peu rembrunis. La partie supérieure des cuisses postérieures est quelquefois plus ou moins brune ; leur excavation est peu étendue et c'est probablement cette modification qni prive *A. herbigrada* de la faculté de sauter aussi facilement que les autres espèces.

Elle se trouve dans presque toute l'Europe et dans les pâturages secs des lieux élevés. Je l'ai recueillie au Mont-Dore en Auvergne ; sur la montagne du Colombier dans le Bugey ; au Mont-Verdun près de Lyon. Tout ces individus sont identiques avec ceux que MM. Curtis et Redtenbacher ont eu l'obligeance de me communiquer.

FIN.

TABLE DES ALTISIDES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

FIN DE LA TABLE DES ALTISIDES.

OBSERVATIONS

SUR

LES LAMPYRIDES,

PAR

E. MULSANT.

SUIVIES

DE LA DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DE CES INSECTES.

(Présentées à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 janvier 1860.)

Le genre *Lampyris*, fondé par Geoffroy, admis par Linné, dans la douzième édition de son *Systema naturæ*, et restreint dans des limites plus étroites par Fabricius, devait nécessairement être morcelé, comme toutes les coupes génériques établies par les premiers naturalistes, par suite des découvertes nombreuses dont la science s'est enrichie.

A part un très-petit nombre de genres, renfermant uniquement des espèces exotiques, et formés par divers entomologistes aux dépens du *Lampyris* de l'entomologiste danois. M. de Laporte, dans son *Essai d'une révision du genre* LAMPYRE (1), s'est occupé, le premier, d'un travail spécial sur ces insectes.

(1) Annales de la Soc. entom. de France, t. 2 (1833), p. 122 et suiv.

Sans entrer dans le détail de cette Révision, nous nous contenterons d'indiquer la manière dont ont été divisées les espèces propres à l'Europe.

A. Espèces à ♀ aptères ou n'ayant que des moignons d'élytres.

Sous-genre *Lampyris*, Linné.

AA. Espèces à ♀ ayant des élytres semblables à celles des ♂.
B. Elytres beaucoup plus courtes que l'abdomen. Tête couverte.

Sous-genre *Phosphaenus*, Laporte.

BB. Elytres à peu près de la longueur de l'abdomen. Tête entièrement découverte; corselet tronqué carrément en devant.

Sous-genre *Luciola*, Laporte.

Depuis cette époque, M. de Motschulsky a publié, dans ses *Etudes entomologiques* (1853 et 1854) une division nouvelle de ces insectes (¹).

Nous nous bornerons à reproduire la partie de cet Aperçu servant à fractionner les espèces européennes, connues de nous, rentrant dans le groupe des *Lampyrides* vrais, ou de ceux dont la tête est complètement voilée par le prothorax.

Ces espèces appartiennent au paragraphe 2 de la première division formée par l'auteur russe, ayant pour caractères :

♀ avec des élytres raccourcies, rudimentaires ou nulles et sans ailes. Yeux très-grands. Corselet déprimé.

Elles ont été divisées de la manière suivante :

A. Elytres plus longues que l'abdomen, chez le ♂.

(¹) M. John Leconte a aussi donné, dans le tome 5 des procès-verbaux de l'académie de Philadelphie, t. V (1851), p. 331 et suiv., un Synopsis sur les *Lampyrides* des parties tempérées de l'Amérique du Nord.

B. Deuxième article des antennes au moins deux fois plus court que le troisième.

C. Les deux derniers segments de l'abdomen jaunes ou phosphorescents.

Ici se trouvent placés les genres *Diaphanes* et *Lichnebius*, composés d'insectes exotiques.

CC. Majeure partie de l'abdomen claire et notamment le dernier segment.

Genre *Lampronetes*, Motsch. *Forme* allongée, atténuée postérieurement, déprimée. *Corselet* allongé, semi-lunaire, avec une carène longitudinale plus ou moins marquée sur le milieu ; sans taches transparentes ; angles postérieurs aigus. *Antennes* pas plus longues que le corselet, filiformes, un peu déprimées et s'amincissant vers l'extrémité : premier article plus court que les deuxième et troisième réunis : le quatrième de la longueur du troisième : le cinquième et les suivants rétrécis successivement jusqu'au onzième, qui a la longueur du troisième, mais deux fois plus étroit. *Troisième article des palpes maxillaires* plus court que le quatrième. *Ecusson* en triangle allongé, tronqué. Trois nervures distinctes sur les *élytres*. *Premier article des tarses postérieurs*, de la longueur des deuxième et troisième réunis : le quatrième, moitié plus court, bilobé à l'extrémité. *Dernier segment du dessus de l'abdomen* arrondi et sinué plus ou moins profondément de chaque côté du bord postérieur. *Lobes* saillants, aigus, mais peu avancés.

Genre *Lamprotomus*, Motsch. *Forme* plus parallèle, plus ramassée, plus raccourcie que chez les *Lampronetes*. *Premier article des antennes* plus court que les deuxième et troisième réunis. *Dernier segment du dessus de l'abdomen* transversal,

arrondi et un peu émarginé au milieu du bord postérieur. *Lobes* obtus, raccourcis. Le reste comme chez les *Lampronetes*.

Ce genre, jusqu'à ce jour, composé d'espèces habitant le Caucase, paraît n'avoir pas de représentant en Europe.

Genre ***Lampyris***. Linné. *Forme* allongée, parallèle comme chez les *Telephorus*. *Corselet* semi-lunaire ; taches transparentes, petites et peu visibles, en avant : angles postérieurs aigus, saillants. *Antennes* pas plus longues que le corselet, comprimées, s'amincissant vers les deux extrémités : premier article plus long que les deuxième et troisième réunis : deuxième très-court mais aussi large que le premier. *Troisième article des palpes maxillaires* plus court que le quatrième. *Ecusson* arrondi à l'extrémité. *Dernier segment du dessus de l'abdomen* triangulaire et plus ou moins aigu, sinuosités latérales peu marquées. *Lobes* saillants, aigus, très distincts.

BB. Second article des antennes presque aussi long que le troisième.

Genre *Lamprohiza*, Motsch. *Forme* ovalaire allongée, déprimée. *Corselet semi-lunaire*, un peu dilaté vers les angles postérieurs qui sont saillants ; taches transparentes, bien visibles, quelquefois unies en forme de croissant. *Antennes* plus courtes que le corselet, filiformes, poilues : premier article plus long que les deuxième et troisième réunis : celui-ci, presque pas plus long que le deuxième : le quatrième et les suivants à peu près égaux : le onzième plus long. *Troisième article des palpes maxillaires* plus court que le quatrième. *Ecusson* triangulaire et assez aigu. *Elytres* ovalaires, à nervures visibles. *Premier article des tarses postérieurs* plus long que les deuxième et troisième réunis : le quatrième presque pas plus long que le troisième et largement bilobé. *Dernier segment du dessus de l'abdomen* fortement échancré et découpé

sur le milieu de son bord postérieur : celui du dessous plus avancé, en lamelle obtuse au milieu. *Lobes* saillants. *Les deux avant-derniers segments* phosphorescents.

AA. Elytres plus courtes que l'abdomen, chez le ♂.

Genre *Phosphaenus*, Laporte. *Forme* allongée, déprimée. *Corselet* semi-lunaire, un peu triangulaire en avant. *Antennes* deux fois plus longues que le corselet, déprimées : premier article pas plus grand que le troisième : le deuxième au moins deux fois plus court : les quatrième et suivants presque égaux et un peu plus petits que le troisième : le onzième le double plus long. *Ecusson* tronqué à l'extrémité. Les *ailes* manquent. *Premier article des tarses postérieurs* plus court que les deuxième et troisième réunis : le quatrième de la longueur du premier et bilobé. *Dernier segment du dessus de l'abdomen* échancré et entaillé au milieu. *Lobes* assez saillants. *Les deux derniers segments* phosphorescents.

Les genres *Lampronetes*, *Lamprotomus* et *Lampyris*, tels qu'ils sont formulés, diffèrent peu sensiblement entre eux. Ils ont pour caractères communs : *corselet* semi-lunaire : *antennes* pas plus longues que le corselet ; *troisième article des palpes* plus court que le quatrième ; *dernier segment du dessus de l'abdomen* arrondi. Quant aux proportions des articles des antennes et des articles des tarses, elles sont parfois équivoques, en raison de la brièveté de ces pièces, et des variations plus ou moins sensibles qu'elles subissent dans les mêmes espèces. La forme de l'extrémité de l'écusson est plus variable encore, et cette partie se montre tronquée ou arrondie chez des individus appartenant évidemment à un même type spécifique.

M. Lacordaire, dans son savant *Genera des Coléoptères*,

t. 4 (1857), p. 228 et suiv., a restreint les *Lampyrides* vrais, aux deux genres ci-dessous :

A. Ailes et élytres entières, chez le ♂.

Genre *Lampyris*.

AA. Ailes nulles et élytres incomplètes, chez les ♂.

Genre *Phosphaenus*.

M. Jacquelin du Val, dans son *Synopsis du genre Lampyris*, consigné dans ses *Glanures entomologiques* (25 octobre 1859), a réuni les genres *Lampronetes* et *Lampyris* de M. Motschulski, conservé le genre *Lamprohiza* et donné de ces diverses coupes les caractères suivants :

G. *Lampyris*, Geoffroy. *Mandibules* petites, point saillantes, médiocrement étroites, droites, subparallèles ; terminées au sommet en dedans par une toute petite pointe aiguë, ciliées en outre à leur partie dorsale. *Pronotum* offrant fréquemment en avant deux petites taches translucides, mais en général peu tranchées, nulles ou indistinctes chez les femelles.

♂ *Abdomen* offrant inférieurement au sommet un petit arceau supplémentaire plus ou moins distinct.

♀ *Taille* généralement plus grande. *Corps* larviforme. *Elytres* tout à fait nulles, ou représentées simplement par de petits moignons en forme d'écailles sinuées postérieurement et plus ou moins aiguës. *Abdomen* de huit segments bien distincts.

Genre *Lamprohiza*, Motschulsky. *Mandibules* grêles, saillantes, fortement courbées, très-étroites, en pointe simple, munies intérieurement à leur base d'une fine membrane ciliée. *Pronotum* offrant en avant deux grandes taches translu-

cides, très-tranchées chez les mâles, plus petites et moins tranchées chez les femelles.

♂ *Abdomen* n'offrant point de petit arceau supplémentaire visible au sommet.

♀ *Taille* simplement égale en général à celle des ♂. *Corps* moins allongé que chez les Lampyris. *Elytres* représentées par de petits moignons en forme d'écailles bien marquées et point sinuées postérieurement. *Abdomen* de huit segments dilatés, amincis et subtranslucides sur les côtés.

En étudiant les Lampyrides de notre collection et diverses espèces communiquées par MM. Arias, Godart, Lucas, Perroud et Revelière, il nous a semblé que le genre *Lampyris*, tel qu'il a été limité par le dernier des entomologistes précités, méritait d'être divisé. Quelques-uns des caractères employés à séparer les coupes ci-après indiquées, et jusqu'à ce jour non utilisés pour diviser ces insectes, pourront peut-être servir à ouvrir une voie nouvelle pour fractionner avec bonheur les Lampyrides exotiques.

Nous partagerons les Lampyrides vrais d'Europe de la manière suivante :

A. Lame verticale du repli du prothorax un peu élargie d'avant en arrière (et souvent d'une manière sinuée) depuis les hanches antérieures, jusqu'au bord postérieur du segment prothoracique. Pygidium rétréci d'avant en arrière, tronqué ou subarrondi à son extrémité. Antennes à peine aussi longuement ou à peine plus longuement prolongées que le bord postérieur du prothorax (♂ ♀). Ce dernier à sillons avancés en ligne droite vers le rebord antéro-latéral (♂ ♀); à taches translucides nulles ou peu marquées. Mandibules courtes, peu arquées, non destinées à se croiser, peu saillantes au-delà du labre.

♂ Yeux globuleux, très-étroitement séparés sur la partie

inférieure de la tête ; séparés en dessus par un espace à peine aussi grand, ou moins grand que le diamètre de l'un d'eux. Elytres à peu près aussi longuement ou un peu plus longuement prolongées que l'abdomen ; rétrécies depuis les épaules. Repli des élytres canaliculé en devant, réduit à une tranche obtuse depuis les hanches postérieures ou plus avant ; offrant au moins depuis celles-ci son bord interne caché en dessous. Ailes développées. Ventre de sept arceaux, offrant après le dernier une gaîne étroite et apparente. Corps médiocrement convexe.

♀ Yeux séparés en dessous et en dessus par un espace à peu près égal au double du diamètre de l'un d'eux. Elytres et ailes nulles. Ventre de huit arceaux distincts : le premier, visible seulement sur les côtés. Corps larviforme.

Genre *Pelania*, Mulsant [1].

Obs. Les insectes de ce genre par leurs élytres rétrécies à partir de la base, et par leur corps sensiblement convexe chez le ♂, par leur prothorax en ogive et par la forme de leur pygidium (♂ ♀), offrent un faciès différent de celui des espèces appartenant au genre suivant.

Le *Lampyris mauritanica* de Linné, ayant souvent été confondu avec d'autres espèces, nous allons en donner ici la description.

---

[1] Ce genre correspond sans doute en partie au genre *Lampronetes* de M. de Motschulsky. Nous n'avons pu adopter cette dénomination, parce que cet entomologiste a réuni sour la même désignation des insectes différents, s'il a pris pour type le véritable *L. mauritanica* de Linné ; mais peut-être, selon l'observation de M. Jacquelin du Val, a-t-il décrit, sous le nom de *L. mauritanica*, le *L. Reichii* de ce dernier, et, dans ce cas, les caractères que nous donnons à notre genre *Pelania* ne s'appliqueraient pas à son genre *Lampronetes*.

Pelania mauritanica, Linné.

Allongé; d'un flave testacé (♂) ou d'un testacé roussâtre (♀); garni de poils fins et peu apparents. Prothorax en ogive, plus large à la base que long sur son milieu; fortement relevé en rebord, en devant et sur les côtés; plus faiblement rebordé à la base; à sillons prothoraciques situés vers chaque sixième externe, avancés en ligne droite vers le rebord antéro-latéral; à peine pointillé. Pygidium rétréci d'avant en arrière, obtusément tronqué à l'extrémité.

♂ Dessous du corps, parties de la bouche et prothorax d'un flave testacé ou d'un testacé flave ou flavescent. Elytres rétrécies d'avant en arrière; tantôt de la couleur du prothorax, tantôt brunes ou brunâtres avec la gouttière marginale testacée ou d'un flave testacé, plus rarement brunes, avec la gouttière marginale et la suture ou seulement avec les rebords sutural et externe, d'un flave testacé. Septième arceau ventral en ligne à peu près droite à son bord postérieur, avec la partie médiane un peu déclive et plus sensiblement ciliée. Angles postérieurs des premier à septième arceaux, ou du moins du troisième ou du quatrième au septième, prolongés en lanières.

♀ Entièrement d'un testacé roussâtre; dos du mésothorax court; en angle ouvert et dirigé en arrière à son bord postérieur. Dos du métathorax transversal avec les angles postérieurs subarrondis. Elytres et ailes nulles. Angles postérieurs des arceaux du dos de l'abdomen légèrement relevés en pointe obtuse. Angles postérieurs des arceaux du ventre, émoussés; le huitième arceau le plus long, ou à peu près, rétréci d'avant en arrière, entaillé en forme de V aigu dans le milieu de son bord postérieur.

Lampyris mauritanica, Linné, Syst. Nat., 12e édit. t. 1. 2. p. 645. ♂, etc

Obs. Il serait assez difficile de dire à quel insecte doit se rapporter la *Lampronetes mauritanica* de M. V. de Motschulsky. — Voici la description ébauchée par cet entomologiste :

Plus grande que la *L. noctiluca;* corselet plus allongé ; élytres plus atténuées postérieurement; de couleur testacé-roussâtre, brunâtre sur les élytres et les tarses. Yeux noirs (long. 6 l., larg. 2 1/5 l. Cadix).

(Mots. *Etud. entom.*, 1854, p. 16., nº 97.)

L'espèce décrite par M. de Motschulsky, après le *Lamp. mauritanica*, la *Lampronetes membranacea* (*Etud. entom.* p. 16, nº 98) appartient à notre genre *Lampyris*. L'auteur russe la dit voisine de la précédente ; sa *L. mauritanica* doit-elle être rapportée au même genre ?

♂ Long. 0,0135 à 0,0157 (6 à 7 l.). Larg. 0,0028 à 0,0033 (2 1/4 à 2 1/2. l.)

Corps allongé ; peu convexe ; garni de poils courts, peu apparents et d'un livide testacé. *Front* testacé ou d'un testacé nébuleux. *Parties de la bouche* testacées ou d'un testacé flavescent. *Yeux* noirs. *Antennes* à peu près aussi longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax ; testacées ou d'un testacé flavescent ; pubescentes ; comprimées ; graduellement amincies à partir de l'extrémité du troisième : le premier plus épais, faiblement élargi de la base à l'extrémité ; un peu moins long que les deuxième et troisième réunis : le deuxième court, égal environ aux deux cinquièmes du suivant : le troisième plus long que le quatrième, plus long que large : les quatrième à dixième graduellement plus courts : le onzième peu ou point sensiblement appendicé, presque aussi long que le troisième, deux fois au moins aussi long qu'il est large. *Prothorax* en ogive parfois subarrondie en devant ; élargi d'avant

en arrière en ligne d'abord courbe jusque vers la moitié de la longueur de ses côtés, puis en ligne à peu près droite jusqu'aux angles postérieurs ; coupé en arc plus ou moins faible, dirigé en devant et très-légèrement trisinué à la base ; à angles postérieurs un peu émoussés plus ou moins sensiblement dirigés en arrière ; d'un cinquième ou d'un sixième plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; fortement relevé en devant et sur les côtés, en rebord recourbé suivi d'une gouttière; offrant à sa base un rebord étroit, plus affaibli dans son milieu, plus faible même sur les côtés que l'antérieur; médiocrement convexe ; à sillons prothoraciques naissant au devant de chaque sixième externe du rebord basilaire, avancés en ligne droite jusqu'au rebord antéro-latéral ; marqué d'une fossette ponctiforme, un peu après la moitié de sa longueur, un peu en dedans de chaque sillon prothoracique ; d'un flave testacé, parfois rosé sur son disque ; luisant ; garni de poils flavescents, peu apparents ; superficiellement pointillé. *Ecusson* en triangle tronqué ou obtus à l'extrémité ; d'un testacé flavescent. *Elytres* plus larges aux épaules que le prothorax à ses angles postérieurs, un peu moins larges que lui, prises au côté externe du calus huméral ; subgraduellement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, puis plus sensiblement en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural, subsinuées vers le milieu de ses bords latéraux ; assez convexes sur le dos ; creusées en dehors de la troisième nervure d'une gouttière naissant de la base, presque aussi large que le calus huméral vers la moitié de la longueur de celui-ci, prolongée en s'affaiblissant jusque vers le milieu de leur longueur : ponctuées, d'une manière forte, ruguleuse, ou presque réticuleuse près de la base, graduellement affaiblie vers l'extrémité ; ordinairement d'un flave testacé, parfois d'un testacé brunâtre avec la gouttière juxta-marginale plus pâle : quelquefois même d'un brun plus ou moins testacé avec la gout-

tière ainsi que le reste du bord marginal, et une bordure suturale étroite, testacées; plus rarement entièrement brunes, avec les rebords sutural et marginal d'un flave testacé; garnies de poils testacés ou d'un testacé livide, fins, peu épais et médiocrement apparents; déprimées à la base entre le calus huméral et l'écusson, mais sans fossette humérale bien marquée, munies d'un rebord externe, d'un rebord sutural, et chacune de trois nervures un peu obliquement longitudinales : la troisième ou plus extérieure, naissant plus ou moins près de l'extrémité postéro-externe du calus huméral, prolongée, en s'affaiblissant, environ jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur des étuis : la deuxième, naissant de l'extremité du bord interne du calus, un peu moins longuement prolongée, parfois unie ou presque unie à son extrémité avec la précédente : la première ou interne, naissant au niveau de l'extrémité de l'écusson, située entre la seconde et le rebord sutural, prolongée, en s'affaiblissant environ jusqu'aux deux tiers des étuis; les élytres paraissant ordinairement offrir dans leur gouttière juxta-marginale une sorte de nervure plus large et moins marquée. *Repli*, quand on l'examine un peu de côté, ne paraissant canaliculé que jusque vers le milieu du postpectus, réduit ensuite à une tranche arrondie. *Ailes* brunâtres. *Dessous du corps* d'un testacé flave, luisant, paraissant presque glabre. *Bord antérieur de l'antépectus* en arc dirigé en arrière; linéaire, avec la partie suturale brièvement épaissie en forme de triangle étroit, dirigé en arrière et peu engagé entre les hanches. *Mésosternum* offrant une carène linéaire, peu ou parfois non apparente. *Postépisternums* deux fois et demie aussi longs qu'ils sont larges dans leur partie transversale la plus développée; au moins aussi larges dans ce point que les épimères à leur extrémité. *Ventre* longitudinalement convexe sur les quatre septièmes médiaires de sa largeur, subhorizontal sur les côtés; offrant les angles postérieurs des premiers ar-

ceaux presque confondus avec ceux du dos : les cinquième et sixième, ou quatrième à sixième, détachés des supérieurs, débordés graduellement d'une manière plus sensible par ceux-ci, en dents de scie : le septième arceau, en ligne à peu près droite à son bord postérieur (quand il est examiné perpendiculairement en dessous) avec sa partie médiane un peu déclive, tronquée et plus sensiblement ciliée. *Pygidium* ou dernier segment du dos de l'abdomen, rétréci assez faiblement d'avant en arrière, ordinairement obtusément tronqué ou subarrondi à sa partie postérieure : longitudinalement en toit émoussé sur les quatre septièmes de sa largeur, avec les bords relevés et séparés chacun par une gouttière de la partie tectiforme : les arceaux précédents allongés en espèce de lanière, et graduellement plus longs du premier à l'avant-dernier. *Pieds* comprimés ; d'un testacé flave, garnis de poils concolores peu apparents. *Cuisses* antérieures ovalairement renflées dans leur milieu. *Tibias* brièvement ciliés en dessous. *Premier article des tarses postérieurs* un peu moins long que les deux suivants réunis : le quatrième bilobé, plus court que le premier.

♀ Long. 0,0180 à 0,0220 (8 à 10). Larg. 0,0042 à 0,0048 (1 7/8 à 2 1/8).

♀ *Corps* entièrement d'un testacé roussâtre ; garni de poils courts, peu épais, peu ou médiocrement apparents. *Prothorax* en ligne presque droite, et à peine trissubsinué, à son bord postérieur. *Dos du mésothorax* à côtés très-courts : à angles postérieurs aigus et dirigés un peu en dehors ; à bord postérieur en angle ouvert et dirigé en arrière ; trois fois aussi large à la base qu'il est long sur son milieu. *Dos du métathorax* transversal, avec les angles postérieurs subarrondis. *Elytres* nulles. *Dos de l'abdomen* offrant les angles postérieurs de chacun des sept premiers arceaux rectangulairement ouverts, et un peu relevés : les cinquième à septième graduel

lement un peu prolongés en arrière et noirâtres à l'extrémité : le huitième ou pygidium, comme chez le ♂. *Ventre* offrant les arceaux tous un peu débordés par le supérieur ; à angle postéro-externe des sept premiers, non prolongé en arrière : le huitième ou dernier, rétréci d'avant en arrière, le plus long de tous ou à peu près, entaillé à son extrémité en forme de V aigu.

Cette espèce, plus particulière à l'Algérie et aux contrées les plus méridionales de l'Europe, a été prise dans les environs de Narbonne, par M. Godart.

Obs. Elle offre des variations plus ou moins sensibles. Les articles des antennes n'ont quelquefois pas toujours la même longueur chez les divers individus. Le prothorax est tantôt franchement en ogive, tantôt plus arrondi ; ses angles postérieurs parfois presque droits, sont ordinairement sensiblement prolongés en arrière ; pendant la vie, il est coloré de rose légèrement vineux sur le disque. Les élytres s'éloignent parfois du flave testacé ou testacé flave, pour se rapprocher davantage du brun : dans ce dernier cas, elles offrent ordinairement une bordure suturale étroite et une bordure marginale assez large, d'un testacé flavescent. La matière colorante brunâtre, au lieu de se répartir également partout, en se concentrant sur la partie médiane, a acquis plus d'intensité. Le pygidium, souvent presque tronqué, se rapproche d'autres fois de la forme arrondie. Les angles postérieurs des arceaux deuxième à quatrième du dos de l'abdomen, parfois anguleusement prolongés en forme de lanières, manquent d'autres fois de ces sortes d'appendices, etc.

La forme de la lame verticale du repli prothoracique, forme qui se trouve chez la ♀ aussi bien que chez le ♂, suffit pour distinguer cette espèce de toutes celles avec lesquelles elle a été confondue.

Larve noire. Prothorax subarrondi en devant, plus élargi

d'avant en arrière ; tronqué à la base ; plus long que large : sillonné sur la moitié postérieure de la ligne médiane. Abdomen de neuf arceaux : les deux ou trois derniers du dos offrant leurs angles postérieurs prolongés en arrière.

AA. Lame verticale du repli du prothorax anguleuse vers les hanches ; rétrécie (et souvent d'une manière sinuée) depuis lesdites hanches de devant jusqu'au bord postérieur du segment prothoracique. Corps planiuscule (♂♀).

B. Pygidium arrondi ou en ogive à l'extrémité et souvent sinué de chaque côté de celle-ci. Antennes à peine aussi longuement ou à peine plus longuement prolongées que le bord postérieur du prothorax (♂♀). Ce dernier, à taches translucides ordinairement petites et peu tranchées, mais parfois transparentes chez les ♂, nulles chez les ♀. Mandibules droites ou peu arquées ; non destinées à se croiser ; courtes, à peine saillantes au-delà du labre ou cachées par celui-ci.

♂ Yeux globuleux, presque contigus à la partie inférieure, séparés entre eux, en dessus, par un espace sensiblement moins large que le diamètre de l'un d'eux. Elytres à peu près aussi longuement prolongées ou un peu plus longuement prolongées que l'abdomen ; subparallèles. Repli des élytres canaliculé en devant, réduit à une tranche obtuse depuis les hanches postérieures ou un peu plus avant ; offrant, au moins depuis celles-ci, son bord interne caché en dessous. Ailes développées. Ventre de sept arceaux ; offrant après le dernier une gaîne étroite et ordinairement apparente, quelquefois cachée.

♀ Yeux séparés l'un de l'autre, en dessous et en dessus, par un espace au moins deux fois aussi grand que le diamètre transversal de l'un d'eux. Ailes et parfois élytres nulles : celles-ci, quand elles existent, réduites à des moignons, ordinaire-

ment moins longuement ou à peine aussi longuement prolongés que le bord postérieur du métathorax ; le plus souvent aussi larges que longues. Ventre de huit arceaux : le premier, visible seulement sur les côtés. Corps larviforme.

Genre *Lampyris*, Geoffroy (1).

BB. Pygidium échancré à l'extrémité, quelquefois simplement tronqué, surtout chez les ♀. Mandibules très-arquées ; destinées à se croiser dans leur moitié antérieure : généralement saillantes au-delà du labre.

C. Antennes assez grêles, à peine aussi longuement ou à peine plus longuement prolongées que le bord postérieur du prothorax (♂ ♀). Ce dernier à deux taches translucides tranchées, très-grandes et parfois contiguës chez les ♂, plus petites et moins nettement limitées chez les ♀ ; à sillons prothoraciques bien marqués ; quatrième article des tarses plus court que le premier. Postépisternums rétrécis à leur côté externe, depuis les deux septièmes ou le tiers de leur longueur jusqu'au bord antérieur.

♂ Yeux globuleux, presque contigus entre eux à leur partie inférieure, séparés en dessus par un espace moins grand que le diamètre de l'un d'eux. Elytres à peu près aussi longuement ou un peu plus longuement prolongées que l'abdomen ; souvent un peu ovalaires. Repli des élytres canaliculé d'une manière graduellement affaiblie sur la moitié antérieure au moins de leur longueur, offrant ensuite ses deux bords également élevés, visibles et constituant une bande plane, presque uniformément étroite, jusqu'à l'angle sutural. Ailes développées. Ventre de sept arceaux : offrant après le der-

---

(1) Geoffroy, *Traité abrégé des insectes*, t. 1, p. 165.

nier une gaîne étroite, souvent cachée par le septième arceau ou peu saillante après celui-ci.

♀ Yeux séparés l'un de l'autre, en dessous et en dessus, par un espace au moins deux fois aussi grand que le diamètre transversal de l'un d'eux. Elytres réduites à des moignons presque obtriangulaires, prolongés sur une partie du premier arceau du dos de l'abdomen; plus longs que larges. Ventre de huit arceaux : le premier visible seulement sur les côtés. Corps larviforme.

Genre *Lamprohiza*, Motschulsky (1).

CC. Antennes épaisses; prolongées presque jusqu'à la moitié de la longueur du corps (♂), ou à peine jusqu'à l'extrémité du prothorax (♀). Ce dernier sans taches translucides (♂ ♀); à sillons prothoraciques nuls ou peu marqués. Ailes rudimentaires ou nulles. Quatrième article des tarses plus long ou au moins aussi long que le premier. Yeux médiocres ou assez petits; peu visibles en dessus après les antennes; séparés en dessous par un espace à peu près une fois plus grand que le diamètre transversal de l'un d'eux (♂ ♀). Pattes robustes. Postépisternums rétrécis à leur côté externe seulement depuis le sixième ou le cinquième de leur longueur jusqu'à leur bord antérieur.

♂ Elytres presque obtriangulaires; rétrécies et déhiscentes, à partir de l'extrémité de l'écusson; un peu plus longues qu'elles sont larges à la base; prolongées jusqu'à l'extrémité du premier arceau du dos de l'abdomen. Repli des élytres canaliculé en devant, jusque vers le milieu de la longueur du postpectus, offrant ensuite ses deux bords également éle-

---

(1) V. de Motchulsky, *Etudes entomologiques*, troisième fascicule (1853), *p.* 47.

vés, visibles et constituant une bande plane presque uniformément étroite jusqu'à l'angle sutural. Ailes incomplètement développées, rudimentaires, ou parfois nulles. Ventre de sept arceaux, offrant, après le septième, une gaine étroite, très-apparente.

♀ Élytres et ailes nulles. Ventre de huit arceaux : le premier, visible seulement sur les côtés. Corps larviforme.

Genre *Phosphaenus*, de Castelnau (1).

DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE LAMPYRIS,

Par **E. MULSANT** et **EUG. REVELIÈRE.**

Lampyris bicarinata.

♂ *Parallèle; planiuscule; peu pubescent. Antennes et bouche d'un flave testacé. Prothorax plus pâle; arrondi en devant, subparallèle ensuite; muni sur la moitié médiaire de sa base d'un rebord plus saillant dans son milieu, presque nul sur les côtés. Élytres brunâtres à la base, graduellement d'un testacé flavescent postérieurement et sur la gouttière; celle-ci nulle à la base. Prosternum entaillé. Ventre caréné de chaque côté de la moitié médiane : septième arceau trilobé postérieurement. Pygidium obtusément arrondi à l'extrémité, avec les côtés inégalement arqués : les trois arceaux précédents anguleusement prolongés.*

♀ Inconnue.

♂ Long. 0,0135 à 0,0146 (6 à 6 1/2 l.) — Larg. 0,0045 (2 l.)

Corps allongé; parallèle; planiuscule; garni de poils courts et peu apparents, d'un livide testacé. *Front* brun. *Parties de la bouche* d'un testacé flavescent. *Yeux* noirs. *Antennes* à peu près aussi longuement prolongées que les angles postérieurs

---

(1) DE LAPORTE DE CASTELNAU, Essai d'une révision du genre *Lampyre* (Ann. de la Soc. entom. de France, t. 2, 1830, p. 125 et 138).

du prothorax ; d'un testacé flavescent ; garnies de poils fins et concolores ; comprimées ; graduellement amincies à partir de l'extrémité du quatrième article : le premier plus épais, un peu plus long que le troisième : le deuxième court, un peu plus grand que la moitié du suivant ; celui-ci, de moitié plus long que large, un peu moins long que le quatrième : les cinquième à dixième plus longs que larges : le onzième près de moitié plus long que le précédent, à peine appendicé. *Prothorax* arrondi en devant jusqu'à la moitié de sa longueur, parallèle ou à peine rétréci ensuite en ligne droite ; très faiblement coupé en un arc dirigé en devant, à la base ; à angles postérieurs presque rectangulairement ouverts ; à peu près aussi large à la base qu'il est long sur son milieu ; relevé en devant et jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de ses côtés, en un rebord un peu recourbé, suivi d'une gouttière et plus étroit au bord antérieur qu'après celui-ci ; sensiblement relevé en dehors des sillons : ceux-ci, naissant au-devant de chaque cinquième externe du rebord basilaire, avancés en ligne longitudinale presque droite ou un peu dirigée en dehors jusqu'aux trois septièmes postérieurs de la longueur du segment thoracique, puis plus obliquement dirigés vers le rebord marginal, vers le tiers antérieur de la longueur ; muni sur les trois cinquièmes médiaires de sa base d'un rebord graduellement plus élevé dans son milieu, presque sans rebord sur chaque cinquième externe ; planiuscule, subconvexe au-dessus de chaque œil, et postérieurement sur l'espace compris entre les sillons ; marqué, au-dessus des yeux, de points apparents mais peu profonds ; moins distinctement ponctué en dehors des sillons, presque imponctué entre ceux-ci ; sensiblement déprimé ou sillonné entre les yeux, et chargé dans ce sillon d'une ligne médiane peu élevée, sillonnée sur la seconde moitié de la ligne médiane ; d'un testacé flavescent ou livide, avec la partie postérieure du dessus des

yeux noirâtre par transparence ; paraissant marqué dans cette partie d'une ligne obliquement transversale, naissant de chaque sillon thoracique et dirigée obliquement en avant vers la ligne médiane ; offrant, au devant de chaque œil, une tache transparente assez développée. *Ecusson* flave ou d'un flave testacé. *Elytres* à peine plus larges au côté externe du calus huméral que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois ou trois fois et quart aussi longues que lui : subparallèles, jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, puis rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural ; planiuscules sur le dos ; creusées, en dehors de la troisième nervure, d'une gouttière nulle à la base, graduellement élargie à son côté externe, depuis le niveau de la moitié de la longueur du calus huméral jusqu'aux deux septièmes de la longueur des étuis, de largeur presque égale ensuite, et prolongée, en s'affaiblissant, presque jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur des étuis ; ponctuées d'une manière ruguleuse, plus fortement près de la base, d'une manière plus affaiblie vers l'extrémité ; d'un testacé brun ou brunâtre à la base, graduellement testacées à l'extrémité, avec la gouttière un peu plus pâle ; déprimées à la base entre le calus huméral et l'écusson ; sans fossette humérale ; munies d'un rebord sutural faible et aplani, à peu près sans rebord sur les côtés, avec l'extrémité un peu relevée, ainsi que la suture et les côtés ; à trois nervures naissant du sixième ou du cinquième de la longueur, graduellement affaiblies postérieurement : les deuxième et troisième, prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes ou un peu plus : la première ou juxta-suturale plus faible et plus courte. *Repli*, quand on l'examine un peu de côté, paraissant canaliculé presque jusqu'à l'extrémité des épimères postérieures, réduit postérieurement à une tranche un peu obtuse ; d'un flave testacé. *Ailes* brunes ou brunâtres. *Dessous du corps* d'un testacé roussâtre. *Lame verticale du repli du prothorax*

obtusément anguleuse au côté externe des hanches. *Bord antérieur* de l'antépectus un peu en angle dirigé en arrière, avec le milieu assez profondément entaillé en forme de V aigu, et obtriangulairement un peu prolongé en arrière. *Hanches intermédiaires* contiguës. *Postépisternums* près de trois fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur diamètre transversal le plus grand ; d'un cinquième plus larges dans ce point que les hanches à l'extrémité. *Ventre* longitudinalement en toit sur la partie médiane des cinq ou six premiers arceaux ; chargé d'une carène longitudinale sur les quatre premiers arceaux et le commencement du cinquième, vers chaque quart ou cinquième externe de sa largeur, déclive en dehors de cette carène ; à septième arceau presque aussi longuement prolongé que le pygidium ; convexe et trifestonné à son bord postérieur : le feston médiaire parfois un peu obtus ; arceaux du ventre à peu près rectangulairement ouverts à leur angle postérieur ; le premier un peu anguleusement dilaté de côté : les sixième et septième un peu débordés par les supérieurs. *Pygidium* obtusément arrondi et à peine bissinué à l'extrémité ; irrégulièrement arqué sur les côtés, c'est-à-dire élargi jusqu'aux deux tiers, rétréci ensuite ; subconvexe longitudinalement sur son milieu, avec les côtés un peu relevés. Angles postérieurs des trois arceaux précédents, anguleusement prolongés en arrière. *Pieds* d'un testacé ou flave-testacé roussâtre ; comprimés. *Hanches*, même les antérieures, subparallèles. *Premier article des tarses postérieurs* visiblement moins long que les deux suivants réunis : le quatrième assez faiblement bilobé en dessous et un peu moins longs que le premier.

Patrie : la Corse.

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE COLÉOPTÈRE,

DE LA TRIBU DES HYDROCANTHARES.

Par E. MULSANT et GODART,

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 décembre 1859.)

Stenelophus humeratus.

Oblongus, parum convexus, niger; thorace subquadrato, posticè utrinque foveolato, foveis punctatis, angulis posticis subrotundatis; elytris striatis, suturâ et margine exteriori postice testaceis, maculâ humerali fusco-rubrâ; interstitiis planis, humerali subsulcato, posticè seriatim punctato; thoracis margine tenui, antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

(Long. 0,0067 (3 l.) — Larg. 0,0022 (1 l.)

Corps suballongé; peu convexe; luisant. *Tête* ovalaire; rétrécie après les yeux; noire, lisse, luisante; légèrement rebordée au côté interne des yeux; marquée d'une fossette près de chaque bord interne des antennes. *Labre* noir ou d'un noir brun; garni de quelques poils. *Mandibules* d'un noir brun, avec l'extrémité un peu moins obscure. *Palpes maxillaires* d'un flave testacé, avec la moitié antérieure du dernier article ou une tache sur cette première moitié, noirâtre. *Antennes* à peine prolongées jusqu'au quart des élytres; subfiliformes: les quatrième et cinquième articles un peu plus gros: les deux premiers luisants et peu garnis de poils: les autres mats et hérissés de poils: le premier, d'un flave testacé ou d'un flave testacé livide: les deuxième et troisième noirs,

avec l'extrémité d'un flave testacé : les autres noirs. ***Yeux*** saillants; séparés du bord antérieur du prothorax par un espace égal au tiers environ de leur diamètre longitudinal. ***Prothorax*** à peine plus large en devant que la tête dans son diamètre transversal le plus grand; en ligne à peu près droite à son bord antérieur, avec les angles de devant émoussés; obtusément et irrégulièrement arqué sur les côtés, c'est-à-dire élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux deux cinquièmes, puis rétréci en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs, sensiblement plus étroit à ces angles qui sont subarrondis, qu'aux antérieurs; plus large que long; muni d'un rebord latéral assez étroit; sans rebord à la base; noir, luisant, avec le rebord marginal d'un testacé ferrugineux; imponctué; marqué après le bord antérieur d'une impression ou d'un relief très-léger en arc dirigé en arrière; noté, près de la base, de deux impressions densement ponctuées, presque arrondies, occupant chacune la majeure partie de l'espace compris entre les angles postérieurs et la ligne médiane; rayé sur celle-ci d'une ligne légère. ***Ecusson*** en triangle, à côtés curvilignes; noir; imponctué. ***Elytres*** d'un sixième environ plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois environ aussi longues que lui; arrondies aux épaules, puis subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes, rétrécies ensuite en ligne courbe et subsinuée jusqu'à l'angle sutural; ne couvrant pas les deux derniers arceaux de l'abdomen; peu convexes; munies d'un rebord latéral étroit, visible en dessus; luisantes; d'un brun noir, avec le quart ou le tiers postérieur du rebord ou le bord marginal et de la suture d'un testacé ou ferrugineux livide; ornées chacune d'une tache humérale d'un brun ferrugineux ou d'un brun rouge à limites indécises, prolongée ordinairement jusqu'au quart de la longueur et étendue environ jusqu'à la moitié de la largeur; rayées chacune de neuf stries et d'une strie juxta-suturale

rudimentaire : les troisième et cinquième stries un peu raccourcies postérieurement : les autres terminales ou subterminales. *Intervalles* plans ou à peu près; lisses; imponctués : le juxta-marginal creusé en sillon médiocrement profond depuis l'épaule jusqu'au sixième de la longueur, marqué, sur sa seconde moitié, d'une rangée de six à huit points attenant à la huitième strie : cette rangée interrompue dans son milieu. *Repli* légèrement rebordé à son côté interne; subgraduellement rétréci jusqu'à l'extrémité du premier arceau ventral, puis très-étroit et postérieurement réduit à une tranche; noir, avec la partie antérieure de la couleur de la tache humérale. *Dessous* du corps noir; luisant; imponctué. *Pieds* d'un flave testacé plus pâle ou plus livide sur les cuisses que sur les tibias et les tarses.

Cette espèce a été prise à Hyères, par M. Raymond.

DESCRIPTION

D'UN

COLÉOPTÈRE NOUVEAU

CONSTITUANT UN NOUVEAU GENRE

DANS LA TRIBU DES **OPATATES**.

PAR

E. MULSANT et E. REVELIÈRE.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 juillet 1860.)

Genre *Sinorus*, Sinore.

Caractères. *Antennes* insérées au-devant des yeux, sous le rebord de la tête formée par les joues; voilées à la base par ce rebord; de onze articles; plus grosses sur les cinq derniers : le troisième, le plus long, à peu près égal aux deux suivants réunis : les quatrième à dixième moins longs ou à peine aussi longs que larges. *Yeux* non saillants; entamés par les joues : celles-ci formant au côté externe des yeux un canthus prolongé jusqu'à la moitié de ces organes, et obliquement coupé d'avant en arrière, pour permettre au côté interne des angles antérieurs du prothorax de venir s'appliquer contre le bord postérieur de ce canthus. *Epistome* profondément entaillé au milieu de son bord antérieur, et cachant une partie du labre logé dans cette entaille et échancré en devant. *Mandibules* voilées par l'épistome. *Palpes maxillaires* à dernier article sécuriforme. *Menton* un peu élargi d'arrière en avant, arqué à son bord antérieur; plus long que large. *Prothorax* transverse; avancé jusqu'aux yeux, qu'il

enclot un peu extérieurement ; à deux sinuosités à la base. *Ecusson* apparent ; plus large que long. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; un peu obliquement coupées sur le côté de leur base ; ciliées sur les côtés ; à repli marginal faiblement plus large que les postépisternums, sur les côtés de ceux-ci ; assez brusquement terminé un peu après l'extrémité du quatrième arceau ventral. *Prosternum* large ; séparant les hanches ; rétréci graduellement et déclive, après celles-ci. *Ventre* de cinq arceaux ; partie antéro-médiaire de celui-ci, obtusément tronquée. *Hanches antérieures* globuleuses. *Tibias antérieurs* droits, comprimés, graduellement et médiocrement élargis de la base à l'extrémité ; granuleux ; subdenticulés. *Tarses* simples ; garnis en dessous de poils raides : dernier article des postérieurs plus long que le premier. *Corps* ovale-oblong ; convexe.

Obs. Ce genre appartient à la famille des *Opatraires* et au rameau des *Gonocéphalates*.

L'insecte sur lequel il est fondé semble faire le passage des *Trichopodus* aux *Hadrus*. Il s'éloigne des premiers, par le troisième article des antennes à peine aussi long que les deux suivants réunis ; par son menton plus long sur son milieu qu'il est large en devant. Il se distingue des seconds par ses élytres ciliées sur les côtés ; par son menton graduellement et assez faiblement élargi d'arrière en avant jusqu'aux angles antérieurs ; par le repli des élytres moins large que le tiers de la moitié du médipectus, etc.

Sinorus ciliaris.

Ovale-oblong ; longitudinalement arqué ; convexe ; d'un noir mat ou grisâtre, en dessus. Prothorax et élytres ciliés sur les côtés, chargés en dessus de points granuleux, donnant chacun postérieurement naissance à une soie couchée, d'un fauve livide : le prothorax élargi en ligne courbe jusqu'aux deux tiers, rétréci ensuite ; sinué vers chaque sixième externe de sa base, avec les deux tiers médiaires arqués en arrière : les élytres élar-

gies jusque vers la moitié, rétrécies ensuite jusque vers l'angle sutural; à huit ou neuf sillons assez faibles, séparés par des intervalles plus larges et très-médiocrement convexes.

Long. 0,0090 à 0,0105 (4 1/2 à 4 3/4). Larg. 0,0059 à 0,0067 (2 2/3 à 2 3/4.) à la base des élytres; 0,0071 à 0,0078 (3 1/4 à 3 1/2) vers le milieu de celles-ci.

Corps ovale-oblong; obtusément arqué longitudinalement; convexe; d'un noir gris; mat; cilié sur les côtés. *Tête* d'un noir mat ou grisâtre; marquée de points contigus, donnant chacun naissance à une soie courte, livide, couchée, souvent indistincte: ces points séparés par des espaces étroits, un peu rapeux; suture frontale creusée d'un sillon. *Joues* planes. *Epistome* entaillé presque jusqu'au milieu de sa longueur. *Labre* échancré; fauve; garni de poils courts. *Palpes* bruns. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié des côtés du prothorax; d'un brun rougeâtre; garnies de poils assez fins; subfiliformes jusqu'au sixième ou septième article, avec les quatre ou cinq derniers grossissant graduellement un peu: le deuxième court; le troisième deux fois à deux fois et demie aussi long que large, presque aussi long que les deux suivants réunis: le quatrième, ovalaire, aussi long que large: les cinquième à septième, moniliformes: les huitième à dixième plus larges que longs: le onzième turbiniforme, rétréci dans sa seconde moitié. *Prothorax* échancré presque en demi-cercle, obtus à son bord antérieur; à angles de devant prononcés, avancés; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux tiers, assez faiblement rétréci ensuite en ligne courbe jusqu'aux angles postérieurs, qui sont vifs; bissinué à la base, avec les deux tiers médiaires de celle-ci arqués en arrière; à chaque sinuosité assez régulière, vers chaque sixième externe de sa largeur, avec les angles postérieurs dirigés un peu en arrière et beaucoup moins prolongés que la partie médiane de la base; de deux tiers au moins plus large à

celle-ci qu'il est long sur son milieu; subsillonné en devant des deux tiers médiaires de la base, qui forme un léger bourrelet obtus; sans rebord, tranchant et subarrondi sur les côtés; garni à ceux-ci de cils d'un fauve livide; convexe; légèrement relevé sur les côtés, depuis les angles de devant et d'une manière graduellement affaiblie jusqu'à la moitié de ses bords latéraux; d'un noir mat ou grisâtre; granuleux ou chargé de points tuberculeux, donnant chacun naissance, à leur partie postérieure, à un poil d'un fauve livide. *Ecusson* presque arqué postérieurement ou en triangle trois fois aussi large que long; finement granuleux; d'un noir grisâtre. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; près de trois fois aussi longues que lui sur son milieu; un peu élargies en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus de leur longueur, rétrécies ensuite jusqu'à l'angle sutural, et d'une manière un peu sinuée avant ce dernier qui est un peu obtus; un peu obliquement coupées en arrière chacune sur les deux septièmes externes de leur base, c'est-à-dire sur la partie correspondant au côté basilaire des angles postérieurs du prothorax; à peine munies d'un rebord marginal denticulé et cilié; convexes; convexement déclives sur les deux cinquièmes postérieurs de leur longueur; d'un noir mat ou grisâtre; granuleuses ou chargées de points tuberculeux, donnant chacun naissance, à leur partie postérieure, à un poil d'un fauve livide; marquées chacune de huit ou neuf sillons ou stries sulciformes assez faibles: le quatrième sillon, à partir de la suture, correspondant au point le plus avancé de la sinuosité du prothorax. *Intervalles* plus larges que les sillons; subconvexes: le cinquième interne, y compris le sutural, le plus court, enclos postérieurement par les quatrième et sixième. *Repli* d'un noir mat; finement granuleux; assez faiblement rétréci depuis la base jusques un peu après l'extrémité du quatrième

arceau ventral, où il se termine assez brusquement. ***Dessous du corps*** noir ou d'un noir brun ou brunâtre ; garni de soies ou poils grossiers, couchés, d'un fauve livide ; granuleux sur les parties pectorales, marqué de points un peu rapeux sur le ventre. ***Prosternum*** granuleux. ***Postépisternums*** subparallèles. ***Pieds*** médiocres ; noirs ou d'un noir brun, avec les tarses moins obscurs ; grossièrement ponctués sur les cuisses ; aspèrement granuleux sur les tibias : les antérieurs comprimés, graduellement élargis de la base à l'extrémité, aussi larges à celle-ci que les deux tiers de leur longueur ; subdenticulés à leur tranche externe. ***Tarses*** simples ; d'un brun rougeâtre ; garnis en dessus de poils rigides : premier article des postérieurs aussi long que les deux suivants réunis, moins long que le dernier.

Cette espèce se trouve dans les environs de Porto-Vecchio (Corse).

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE COLÉOPTÈRE ANGUSTIPENNE,

PAR

E. MULSANT et GODARD.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 juillet 1860.)



Xanthochroa Raymondi.

Allongé; subparallèle; pubescent. Tête, antennes, prothorax, écusson, élytres, poitrine et pieds, d'un flave testacé un peu nébuleux; une tache sur le front, côtés des élytres jusqu'à la troisième nervure, et souvent côtés du prothorax, noirs. Ventre ordinairement d'un brun noir, avec l'extrémité d'un brun testacé, parfois entièrement d'un fauve testacé. Élytres à quatre nervures prolongées presque jusqu'à l'extrémité : la troisième faible, très-raccourcie en devant; front plus large (♂ ♀) que le diamètre transversal d'un œil.

♂ Antennes de douze articles distincts ; prolongées environ jusqu'aux trois quarts du corps. Ventre à cinquième arceau d'un quart environ plus long que le quatrième ; rétréci en ligne presque droite de la base à l'extrémité ; fendu ou étroitement entaillé sur la moitié postérieure au moins de sa longueur et divisé en deux lobes en forme de triangle à côtés peu curvilignes. Partie sous-pygidiale munie de deux lames dépassant le cinquième segment de toute la longueur de l'entaille : ces lames, arrondies à l'extrémité et moins fortement sur le côté externe, en ligne droite à l'interne. Pygidium en cône subarrondi à l'extrémité.

♀ Antennes de douze articles : le douzième moins distinctement séparé du précédent que les autres ; prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur du corps. Ventre à cinquième arceau d'un quart plus long que le précédent, faiblement rétréci d'avant en arrière, largement tronqué à l'extrémité. Pygidium dépassant le cinquième arceau de la moitié de la longueur de celui-ci.

État normal.

♂ Tête d'un flave testacé nébuleux, avec le front paré d'une tache noire, ovale ou en losange, étendue à peu près jusqu'aux yeux, dans sa partie la plus large. Mandibules noires à l'extrémité. Palpes d'un flave testacé un peu nébuleux. Antennes d'un flave testacé nébuleux. Prothorax d'un flave testacé nébuleux, avec les côtés noirs. Ecusson d'un flave testacé un peu nébuleux. Elytres d'un flave testacé nébuleux, avec le côté externe d'un noir brûlé, depuis le bord marginal jusqu'à la troisième nervure. Poitrine et repli du prothorax d'un flave testacé un peu nébuleux. Ventre d'un brun noir, avec le cinquième arceau d'un brun testacé. Pieds d'un flave testacé un peu nébuleux.

Variations (par défaut).

Obs. Quelquefois la tache frontale est peu obscure ; la bordure noire des côtés du prothorax a disparu ; le ventre est entièrement d'un fauve testacé.

Ces variations se sont montrées chez la seule ♀ que nous avons eue sous les yeux ; peut-être ont-elles plus de constance chez ce sexe que chez l'autre.

Long., 0,0140 (4 1/2); larg., 0,020 (7/8.)

Corps allongé ; subparallèle ; peu convexe ; garni en dessus de poils très-courts, fins, peu apparents, d'un cendré flaves-

cent. *Tête* peu densement et finement ponctuée; paraissant presque glabre; notée d'une fossette sur le milieu du front; chargée d'une ligne élevée courte, au côté interne de la base des antennes; d'un flave testacé, marquée sur le front d'une tache noirâtre en losange ou ovalaire, occupant souvent dans son milieu toute la largeur de la partie précitée : cette tache parfois peu marquée. *Yeux* noirs. *Parties de la bouche* et *palpes* d'un flave testacé, avec l'extrémité des mandibules, noire. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes (♀) ou deux tiers (♂) de la longueur du corps; filiformes; d'un flave testacé nébuleux. *Prothorax* faiblement arqué en devant; élargi jusqu'aux deux septièmes de la longueur de ses côtés, offrant dans ce point sa plus grande largeur, rétréci ensuite jusqu'au rebord basilaire, tronqué à la base; moins large à la base qu'il est long sur son milieu; au moins aussi long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand; très-peu convexe; déprimé transversalement après le bord antérieur qui, par là, se trouve légèrement relevé; déprimé ou presque plan sur la partie longitudinalement médiaire du dos; finement ponctué; garni de poils fins et courts; d'un flave testacé ou d'un flave testacé un peu nébuleux, avec les côtés ordinairement bruns ou brunâtres, et moins étroitement dans la partie anguleuse, c'est-à-dire vers les deux septièmes. *Ecusson* d'un flave testacé un peu nébuleux; rétréci presque en ligne droite d'avant en arrière, tronqué postérieurement. *Élytres* près de cinq fois aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux neuf dixièmes, rétrécies ensuite en ligne courbe; à rebord marginal à peu près visible, quand l'insecte est examiné en dessus; peu convexes; finement et densement ponctuées; garnies de poils d'un cendré flavescent, fins, courts et peu apparents; chargées chacune de quatre nervures longitudinales : la deuxième se terminant postérieurement vers les neuf dixièmes ou un peu plus de la

longueur des étuis : la troisième, la plus faible, naissant aux deux cinquièmes de la longueur des étuis : la quatrième naissant en dehors du calus huméral, vers le milieu de la longueur de celui-ci, prolongée presque parallèlement au bord externe dont elle s'éloigne un peu vers son extrémité ; d'un flave testacé un peu nébuleux, avec le côté externe d'un noir brûlé, jusqu'à la troisième nervure ou à peu près. *Dessous du corps* pointillé ; garni de poils fins et soyeux ; d'un flave testacé un peu nébuleux sur la poitrine , brun ou d'un brun noir sur le ventre, avec le dernier arceau d'un brun roussâtre ou testacé. *Pieds* d'un flave testacé un peu nébuleux.

Cette espèce a été prise dans le midi de la France par l'entomologiste zélé M. Raymond, à qui nous l'avons dédiée. Elle a été également trouvée en Corse par M. Revelière.

Obs. Elle se distingue du *X. carniolica* par ses antennes d'un flave testacé nébuleux ; par ses élytres noires à leur côté externe. Le ♂ a le cinquième arceau beaucoup moins large et seulement fendu longitudinalement, au lieu d'avoir cette fente plus large et arrondie à son extrémité basilaire.

Dans son état de coloration le plus complet, elle s'éloigne du *X. gracilis* par les côtés de son prothorax noirs, par son ventre d'un noir brun, avec le cinquième arceau d'un brun ou fauve testacé.

Dans ses variations par défaut, qui semblent plus particulières à la ♀ et qui peut-être sont en partie son état normal, du moins pour la couleur du ventre, le *X. Raymondi* se distingue encore du *X. gracilis* par ses élytres noires ou brunes sur les côtés, par ses antennes d'un flave testacé nébuleux, par sa taille moins avantageuse, par son corps plus étroit. La ♀ a le cinquième arceau du ventre peu rétréci d'avant en arrière et beaucoup plus largement tronqué à l'extrémité.

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE COLÉOPTÈRE

DU GENRE **DASYTES**,

PAR

E. MULSANT et REVELIÈRE.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 juillet 1860.)

Dasytes tibialis.

Oblong; d'un noir luisant ou brillant; hérissé en dessus de poils noirs sur le prothorax, mi-couchés et concolores sur les élytres : celles-ci parées chacune de deux taches d'un orangé testacé : l'antérieure, presque en triangle transverse, rapprochée du bord externe, prolongée dans ce point du septième au tiers de la longueur, étendue transversalement presque jusqu'au quart interne : la seconde, de largeur presque égale, obliquement dirigée, presque des deux tiers de la largeur des étuis, vers le bord sutural qu'elle n'atteint pas, des huit aux neuf dixièmes de la longueur de celui-ci. Dessous du corps et cuisses d'un noir luisant : trochanters, tibias et tarses, d'un flave testacé.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps oblong; médiocrement convexe, luisant et garni de poils. *Tête* inclinée; peu convexe; d'un noir luisant; marquée de points assez grossiers et médiocrement rapprochés, donnant chacun naissance à un poil noir, hérissé; marquée, près de l'épistome, de deux légères fossettes : parties de la bouche d'un noir luisant, avec les mâchoires fauves. *Antennes* prolongées à peine jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; noires;

grossissant faiblement et graduellement à partir du troisième article : celui-ci plus long que large : les quatrième à dixième plus larges que longs, subdentés au côté interne : le onzième ovalaire, renflé dans son milieu, rétréci en pointe vers l'extrémité. *Prothorax* tronqué en devant; subarrondi ou arqué sur les côtés, mais un peu plus rétréci dans sa seconde moitié que dans la première; subarrondi aux angles de devant et plus arrondi aux postérieurs; un peu en arc dirigé en arrière, à la base; rebordé dans sa périphérie; de moitié plus large que long; convexe; d'un noir luisant ou brillant; marqué de points grossiers, médiocrement rapprochés, donnant chacun naissance à un poil noir, hérissé; rayé de deux lignes longitudinales un peu sinueuses, naissant chacune dans la direction du côté de l'œil et prolongée jusqu'aux angles postérieurs. *Écusson* en triangle, à côtés curvilignes, au moins aussi large à la base qu'il est long sur son milieu; déprimé transversalement; noir; luisant; pointillé; peu hérissé des poils. *Élytres* un peu plus larges en devant que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie à trois fois aussi larges que lui; subparallèles et graduellement et faiblement élargies jusqu'aux trois quarts de leur longueur, obtusément arrondies à l'extrémité, prises ensemble; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; munies à ceux-ci d'un rebord invisible en dessus et s'effaçant postérieurement; munies d'un rebord sutural presque nul en devant; d'un noir luisant, parées chacune de deux taches d'un orangé testacé : la première, presque liée au bord externe, où elle est prolongée du septième au tiers de la longueur de l'étui, transversalement étendue au côté interne jusqu'au tiers ou presque au quart de la largeur, en ligne courbe à son bord antérieur, échancrée en arc à son bord postérieur, graduellement moins développée en longueur de dehors en dedans, terminée à son côté

interne en pointe un peu arquée : la seconde, oblique, presque parallèle au bord postérieur, ordinairement de longueur uniforme, quelquefois plus développée près de la suture : dans ce premier cas, une fois et quart plus longue que large, naissant vers les deux tiers de la largeur et un peu plus avant que les deux tiers de la longueur, obliquement dirigée vers le rebord sutural qu'elle ne touche pas ou qu'elle atteint à peine, des quatre cinquièmes ou plus rarement (quand elle offre plus de développement près de la suture) presque des deux tiers aux neuf dixièmes de la longueur des étuis; un peu moins grossièrement ponctuées que le prothorax; garnies de poils concolores, mi-hérissés; souvent déprimées près de la suture, vers le tiers ou les deux cinquièmes. *Repli* étroit sur les côtés de la poitrine, réduit postérieurement à une tranche. *Dessous du corps* noir; luisant, finement ponctué; garni de poils fins. *Pieds* médiocres; garnis de poils fins; noirs sur les cuisses, d'un fauve testacé sur les trochanters, les tibias et les tarses.

Cette espèce habite la Corse ; elle se trouve sur le *Cakile maritima*.

NOTE

SUR L'HARMONIA LYNCEA.

(COCCINELLIDE),

PAR

E. MULSANT.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 14 mai 1860.)

L'espèce de Coccinellide désignée par Olivier sous le nom de *lyncea*, dont je n'avais eu sous les yeux qu'un seul exemplaire, celui de la collection Dejean, a beaucoup d'analogie avec l'*Harmonia* 12-*pustulata*; mais elle doit constituer une espèce particulière. Elle se distingue de cette dernière, ainsi que je l'avais dit, par son prothorax orné sur la ligne médiane de la partie noire, d'une ligne blanche prolongée jusqu'aux trois quarts de la longueur du segment prothoracique; par le réseau noir des élytres plus étroit; par les taches ou mailles de ce réseau conséquemment plus développées; par la deuxième tache juxta-suturale réniforme, entaillée dans le milieu de son bord antérieur ; par la postérieure, transverse, en espèce de parallélogramme, une fois plus large que longue; par ses tibias et tarses et parfois la totalité des pieds, d'un flave ou livide testacé. Ces caractères se sont trouvés constants sur un certain nombre d'individus que j'ai eu l'occasion d'examiner.

Cette espèce est exclusivement méridionale. L'exemplaire d'Olivier provenait du Portugal: celui de la collection

Dejean, d'Espagne. Elle a été prise à Hyères par M. Cl. Rey et par feu M. Foudras.

Elle peut donc être caractérisée ainsi :

Harmonia lyncea, Olivier.

Brièvement ovale. Prothorax noir, paré d'une ligne médiane postérieurement raccourcie, d'une bordure antérieure étroite, d'une bordure latérale large, formant une tache irrégulièrement quadrangulaire prolongée jusqu'aux angles postérieurs, flaves. Elytres ornées d'un réseau noir, étroit, enclosant six taches d'un jaune pâle : trois marginales ou liées au bord externe qui reste flave ; (la postérieure ou apicale une fois plus large que longue) : trois, internes ou juxta-suturales en quinconce avec les précédentes (la deuxième réniforme). Trochanters, tibias et tarses, et parfois tous les pieds, d'un flave testacé.

Coccinella lyncea, Oliv. Entom. t. VI, p. 1036, 104, pl. 7, fig. 115.
Harmonia lyncea, Muls. Spéc. des Coléopt. trim. sécurip. p. 92, 16.

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE COLÉOPTÈRE

DE LA TRIBU DES **BUPRESTIDES**,

PAR

E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 14 novembre 1859).

Acmaecodera Revelierii.

Corps suballongé; entièrement d'un bleu foncé, avec les élytres d'un violet foncé; hérissé en dessus de poils noirs; garni en dessous de poils blanchâtres. Prothorax transverse; élargi jusqu'aux deux tiers, arrondi et rétréci ensuite; grossièrement et densement ponctué, avec la base finement striée. Élytres rétrécies presque en pointe dans leur seconde moitié; denticulées sur les côtés; à dix rangées striales de points ovales ou subarrondis, très-rapprochées longitudinalement. Intervalles à peu près aussi larges que les rangées, plans, rugueusement ponctués.

Long. 0,0097 à 0,0112 (4 1/3 à 5 l.) Larg. 0,0033 à 0,0045
(1 1/2 à 2 l.) à la base des élytres.

Corps suballongé; peu luisant. *Tête* d'un bleu noir; marquée de points médiocres, contigus, assez profonds, donnant chacun naissance à un poil noir, long, hérissé. *Labre* faiblement échancré. *Yeux* d'un fauve blond ou livide, au moins après la mort. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax; de onze articles : le premier le plus long, trois fois aussi long que large, subcylindrique : les deuxième et troisième, presque égaux, submoniliformes : les quatrième à dixième graduellement subcomprimés, plus larges que

longs, plus sensiblement obtriangulaires et dentés au côté interne : le onzième obliquement ovoïde : d'un bleu noir : garnies de longs poils noirs : les cinq premiers luisants : les autres presque opaques et plus densement ponctués. *Prothorax* tronqué ou plutôt légèrement arqué en devant à son bord antérieur, avec les angles avancés, embrassant les côtés de la moitié postérieure des yeux ; élargi en ligne presque droite jusqu'aux deux tiers de ses côtés; arrondi dans ce point et rétréci ensuite ; tronqué à la base ; muni à celle-ci d'un bord garni de fines stries longitudinales ; sans rebord et un peu replié en dessous sur les côtés ; deux fois et quart aussi large à la base qu'il est long sur son milieu ; presque plan en dessus, avec les côtés convexement déclives ; d'un bleu noir, peu luisant ; marqué de points plus grossiers, plus profonds et aussi rapprochés que ceux de la tête, et donnant aussi chacun naissance à un poil noir, hérissé ; à peine rayé d'une ligne médiane plus distincte et creusé d'une fossette ponctiforme, postérieurement. *Écusson* à peine ou point apparent. *Élytres* aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; quatre à cinq fois aussi longues que lui ; munies à la base d'un rebord étroit et finement strié ; faiblement rétrécies et presque en ligne droite jusqu'à la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite plus sensiblement, très-étroites à l'angle sutural ; un peu ciliées ; denticulées sur les côtés, d'une manière surtout plus sensible dans leur seconde moitié ; un peu concaves longitudinalement (prises ensemble) sur leur moitié médiaire, convexement déclives sur les côtés ; violettes ou d'un violet foncé un peu luisant ; offrant chacune dix rangées striales de points ovales ou subarrondis, très-rapprochés longitudinalement les uns des autres ; les trois ou quatre plus rapprochées de la suture presque en forme de stries : les cinq premières et la juxta-marginale, prolongées jusqu'à l'extrémité : les sixième et

septième graduellement plus courtes : les huitième et neuvième les plus courtes, prolongées jusqu'aux cinq sixièmes des étuis. *Intervalles* plans ; à peu près aussi larges que les rangées striales de points ; rugueusement marqués de points donnant chacun naissance à un poil noir, hérissé, incliné en arrière. *Dessous du corps* et *pieds* d'un bleu foncé, un peu luisant ; garni de poils blanchâtres : le dessous du corps marqué de points ronds, presque contigus, assez gros : les pieds plus finement ponctués. *Tarses* garnis en dessous de poils fauves sur les quatre premiers articles.

Cette belle espèce a été découverte en Corse par M. Revelière, à qui nous l'avons dédiée.

NOTE

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE DES PICS.

LETTRE A M. MULSANT,

Par M. SERVAUX.

J'ai lu dernièrement dans les Annales de la Société Linnéenne de Maine-et-Loire (2ᵉ année, 1856), un article extrêmement intéressant de M. l'abbé Vincelot, sur les mœurs des Pics et sur l'espèce de guerre faite à ces jolis oiseaux, qu'on accuse bien à tort, à mon avis du moins, et dans notre pays, de causer un grand préjudice aux gros arbres des forêts. Cet article m'a rappelé que je vous avais promis, lors de votre dernier voyage à Paris, de vous faire part d'une observation très-curieuse que j'avais faite, l'année dernière, sur un couple de Pics de la forêt de Montmorency.

A la fin de l'hiver, j'avais remarqué, dans une grande propriété de Montmorency (Seine-et-Oise), deux Pics (le plus commun, le *Picus viridis*), qui avaient commencé à creuser leur nid dans un orme, à environ quatre mètres du sol. Vers le milieu de mai, pensant, à juste raison, qu'ils devaient avoir des œufs, j'appliquai une échelle et montai le long de l'arbre, mais impossible d'introduire mon bras dans l'ouverture : l'arbre était trop épais, et le trou était profond de cinquante centimètres environ. J'essayai, mais en vain, et pendant plus d'une demi-heure, d'arriver aux œufs, soit à l'aide

d'une branche enduite de glu, soit avec une cuillère en étain recourbée.... Enfin, lassé de mes tentatives infructueuses, je me décidai à boucher l'entrée du nid, avec cette espérance que, peut-être, pressée de pondre, la femelle déposerait ses œufs (ainsi que je l'ai observé plusieurs fois) dans un trou d'arbre des environs.

Je ne m'occupais plus des Pics et ne pensais déjà plus à eux, lorsque le soir, vers quatre heures, passant dans cette même allée, j'entendis frapper à coups redoublés sur l'orme que j'avais quitté le matin... je m'avançai avec précaution et j'aperçus, cramponné à l'arbre et frappant sans interruption, juste à la hauteur du fond du nid, c'est-à-dire à cinquante centimètres plus bas que l'ouverture, un Pic qui, tout préoccupé de son opération, ne me vit pas et me laissa approcher jusqu'au pied de l'arbre ; il s'envola alors, et grand fut mon étonnement, lorsque j'entendis continuer, mais intérieurement, dans l'arbre, le même bruit que j'avais entendu au dehors.... Evidemment j'avais enfermé la femelle dans le nid, sans m'en douter, et la pauvre bête, couchée sur sa couvée, n'avait pas donné signe de vie le matin, lors de mes tentatives pour lui enlever ses œufs.

J'appliquai de nouveau l'échelle contre l'arbre et je collai mon oreille à l'endroit où les coups de bec arrivaient sans arrêt et avec une précipitation qui indiquait le désir de liberté que devait éprouver la prisonnière ; je fis du bruit, elle s'arrêta, mais un instant après elle recommença de plus belle. De son côté, le mâle n'était pas resté inactif, je vous assure, car l'écorce de l'arbre était fortement entamée sur une largeur de cinq à six centimètres et sur une profondeur de plus de deux centimètres. Inutile d'ajouter que ce commencement de trou correspondait juste à celui que la femelle commençait à l'intérieur.

La captivité forcée que j'avais imposée bien involontaire-

ment à la pauvre femelle avait duré assez longtemps, et après m'être bien assuré du fait que je viens de vous raconter, je retirai la pierre que j'avais mise le matin pour boucher l'entrée du nid ; la femelle s'élança immédiatement, mais je la saisis au passage pour l'examiner avec attention ; elle était, comme vous devez le penser, extrêmement farouche, très-agitée, les plumes hérissées, le bec tout couvert de sciure de bois, et lorsque je la lâchai, elle poussa deux ou trois cris en s'envolant... Etait-ce la peur que je venais encore de lui causer, ou plutôt la joie et la liberté?

En quittant la maison, je fis part au jardinier de ce qui venait de m'arriver; il me plaisanta beaucoup, me disant que c'était impossible, attendu que, dans la journée, à plusieurs reprises, il avait vu les deux Pics qui frappaient l'orme à l'extérieur, et qui étaient tellement occupés à leur travail qu'ils le continuaient malgré sa présence, ne s'envolant qu'au moment où il allait les toucher... Je m'expliquai alors l'énorme trou fait en si peu de temps et qui, bien probablement, n'aurait pas tardé à offrir une sortie à la prisonnière. Pour rendre la liberté à sa femelle, le Pic mâle avait eu recours à l'obligeance d'un camarade, de son frère peut-être?

Cette histoire est vraie en tous points, l'expérience, au besoin, pourrait être renouvelée. Je crois que cette observation n'a pas encore été faite, peut-être pourrait-elle intéresser les personnes qui s'occupent d'oologie et d'ornithologie.

Veuillez agréer, je vous prie, la nouvelle assurance de ma sincère amitié.

E. SERVAUX.

NOTE

SUR LA

PYRALE, OU TEIGNE DE LA VIGNE.

(Lue à la Société Linnéenne, le 14 juillet 1856).

Tinea ambiguella. (Hubner. (Le papillon seulement.) — **Tinea uvæ.** (Henning.) — **Tinea cochilis roserana.** (Froelich.)— **Tinea uvæ.** (Bosc. (Selon M. Audoin.)— **Cochilis.** . . (Treitschke.) — **Tinea omphaciella.** (Audouin.) — Dans le canton de Vaud. (Vulg. : *Le ver de la vigne*).

Au mois de mai, si on observe attentivement les jeunes pousses de la vigne, on trouve sur les nouveaux sarments, sur les pétioles, mais surtout dans les grappes, sur l'axe et les pédoncules, de petits œufs blancs, collés au végétal et presque invisibles sans le secours d'une loupe (fig. 9^b). Au moment de la ponte, ces œufs présentent une teinte uniforme transparente ; mais peu à peu ils deviennent d'une couleur moins pure et se couvrent de petites taches ordinairement rougeâtres. Vers le neuvième ou dixième jour, on distingue la tête et le premier anneau de la jeune chenille. Enfin, le onzième, douzième ou treizième jour, on peut observer les mouvements de l'insecte replié dans l'œuf, ainsi que le jeu de ses mâchoires pour percer son enveloppe. Bientôt la petite chenille se montre aussi complète qu'elle le sera quelques semaines plus tard. La tête, le premier anneau, les pattes écailleuses, ont la teinte foncée, presque noire, qui distingue cette espèce ; la bouche même, armée de mandibules solides, a acquis tout le développement qu'exigent les besoins de l'animal. Le corps seulement est proportionnelle-

ment plus petit, la peau plus molle, plus transparente, plus unie ; on aperçoit cependant quelques poils, ainsi que les dix pattes membraneuses, déjà formées et sensiblement saillantes. Aussi, l'insecte naissant, pourvu de tous les organes nécessaires à sa nouvelle existence, commence-t-il à courir en tous sens pour chercher un abri et de la nourriture.

La première période de sa vie est facile à suivre.

En examinant les grappes prêtes à fleurir, on remarque des fleurs plus jaunâtres que d'autres, quelquefois isolées, plus souvent collées deux à deux, ou par petits paquets de trois à quatre fleurs. Elles sont percées près du pédoncule par l'insecte qui se loge au milieu des étamines ou dans l'ovaire même dont il est très-friand, et se trouve ainsi protégé par la coiffe que forment les pétales. Sa petitesse est d'abord telle, qu'une seule fleur pourrait sans doute en contenir plusieurs; mais je l'ai toujours trouvé seul. A mesure qu'il grossit, il passe d'une fleur à l'autre ; signale partout son passage par la destruction des organes de la fructification, et parvient, au bout de cinq à six semaines, à son plus grand développement. Cependant les ravages de sa dent, toute meurtrière qu'elle est, sont peu considérables, si on les compare aux dégâts que cause la chenille dans la grappe, en acquérant chaque jour plus de force et d'activité. Sans cesse occupée à se protéger contre les intempéries et la chaleur du jour, la chenille rapproche, au moyen de ses fils, les fleurs les plus à sa portée ; elle en forme autour d'elle de petits paquets de cinq à dix fleurs, et même davantage, suivant que la grappe est plus serrée et que la chenille est plus grosse. Abritée de la sorte, elle tisse une toile fine, blanche, soyeuse, qui rend son logement plus commode et plus sûr ; mais il est aisé de concevoir combien ces précautions nuisent au végétal qui en est le théâtre. Toutes ces fleurs de la vigne ainsi resserrées, tortillées, entamées, surtout dans le

moment critique de la fécondation, avortent, sèchent, ou ne se développent qu'imparfaitement. Encore, si l'animal, une fois casé, se contentait de sa demeure ; mais, à l'exception des époques de la mue, la chenille, lorsque les fleurs qui l'entourent sont desséchées et ne lui offrent plus une nourriture suffisante, passe à d'autres parties de la grappe, ou sur quelque grappe voisine. Là, ses ravages recommencent avec d'autant plus d'intensité qu'elle devient chaque jour plus vorace. Quelquefois encore, lorsque la végétation du cep est très-rapide, la chenille perce l'axe même de la grappe encore tendre et y pratique une galerie où elle trouve à la fois le vivre et le couvert. Dans ce cas, la destruction est immédiate et complète ; la grappe ou la partie de la grappe ainsi minée ne tarde pas à périr sans retour. Il arrive aussi que, dans les années chaudes, où la floraison se termine de bonne heure, la chenille poursuit ses dégâts dans les fruits déjà noués. Parvenue alors à l'apogée de son appétit, elle dévore complètement les jeunes baies ; quelquefois cependant elle se borne à les entamer, et il n'est pas rare de la trouver repliée et cachée dans une baie ainsi rongée intérieurement.

Quand l'insecte se dispose à se transformer en nymphe (vers la fin de juin ou au commencement de juillet), il tisse autour de lui avec un redoublement de soins une petite toile blanche, en forme de coque oblongue, qu'il attache d'abord, s'il est dans la grappe, aux fleurs les plus rapprochées, en se faisant une enveloppe de toutes ces fleurs. D'autres fois, il se loge dans quelque fente d'un échalas, sous les éclats de l'écorce du cep, ou bien il coupe un petit morceau d'une feuille, l'accroche à quelque partie du cep et le roule autour de lui en filant sa coque (fig. 8). Enfin, il se contente souvent de rouler le bord d'une feuille et de s'y envelopper dans sa petite toile. Il est possible que quelques chenilles se cachent en terre à cette époque, mais c'est probablement le

plus petit nombre ; celles que j'ai élevées à diverses reprises, au mois de juin, n'y sont jamais entrées. Au bout de quinze à dix-huit jours, le papillon brise son enveloppe, en laissant le plus souvent sa dépouille engagée dans l'ouverture qui lui a servi de passage pour sortir de sa coque.

Peu de temps après leur transformation, les deux sexes se recherchent ; mais, comme chez tous les Lépidoptères nocturnes, ce papillon ne voltige guère qu'à la tombée de la nuit, et le matin jusqu'à sept ou huit heures. Durant le jour, tant que rien ne le dérange, il se tient caché sous les feuilles. L'accouplement a lieu comme à l'ordinaire chez les Lépidoptères de cette classe : les deux papillons placés sur le même plan avec les têtes opposées. La ponte succède presque immédiatement, et la durée de la vie de l'insecte, sous sa dernière forme, ne se prolonge pas, pour la plupart des individus, au-delà de cinq ou six jours.

A la fin de juillet et dans les premiers jours du mois d'août, les œufs nouvellement pondus se retrouvent sur les diverses parties du cep indiquées plus haut ; mais surtout sur les pédoncules et sur la peau même des baies du raisin. Ils sont alors bien plus aisés à apercevoir que ceux de la ponte du printemps, et les manœuvres de la chenille naissante plus faciles à suivre. Aussitôt sortie de l'œuf, on la voit courir en tous sens sur la peau du raisin, comme pour explorer les côtés faibles et les plus vulnérables. S'il existe la moindre gerçure, le plus petit trou, l'insecte ne manque guère d'en profiter pour s'insinuer dans la baie. Quand celle-ci est saine, il l'attaque souvent vers la naissance du pédoncule ; mais un grand nombre de chenilles percent la peau au premier endroit venu, et, à l'aide de leurs fortes mandibules, elles ne tardent pas à pratiquer une ouverture suffisante pour s'introduire et se cacher entièrement dans le raisin. — La première station de l'insecte, qu'on pourrait

appeler son berceau, est ordinairement indiquée par une piqûre sur la peau de la baie, semblable à un trou fait par une épingle; tous les environs sont d'une teinte noirâtre, le plus souvent un peu bleuâtre, et le dessous de cette peau est calleux et dur (fig. 9ª). Ce durcissement et cette couleur sombre de la peau s'expliquent par le séjour un peu plus prolongé de la jeune chenille dans ce premier gîte; elle y trouve d'abord une pâture suffisante sans s'étendre beaucoup, et elle encombre son étroite demeure de ses déjections. Bientôt cependant elle s'enfonce plus avant dans la baie, qu'elle dévore en tous sens, sans épargner les pepins, qu'elle ronge parfois jusqu'au cœur, s'ils ne sont pas encore trop osseux. Enfin, lorsque la première baie, en grande partie vidée ou percée, ne lui offre plus une nourriture de son goût, elle passe à la baie la plus voisine, qu'elle a soin de rapprocher à l'aide de ses fils; elle ne fait souvent que l'entamer et continue ses ravages sur le reste de la grappe, dont toutes les baies, s'il y a deux ou trois chenilles, finissent par pourrir et sécher complètement. La présence de la chenille dans une baie se manifeste par un trou à la peau, toujours plus large à mesure que l'insecte grossit, pareil à ceux qu'on trouve aux pommes véreuses, et, comme ceux-ci, souvent obstrué par les excréments de l'insecte; elle est indiquée ensuite par des fils et des galeries soyeuses au moyen desquels la chenille lie les baies entre elles et se procure un passage abrité de l'une à l'autre. En général, lorsqu'on remarque des baies malades, tendant à pourrir ou à se flétrir pendant les mois d'août et de septembre, époque ordinairement sèche et où le raisin n'est pas encore rapproché du degré de maturité qui le dispose à la pourriture, on peut présumer comme à coup sûr que ce désordre est causé par quelque insecte. Une recherche un peu attentive prouve bientôt que, dix-neuf fois sur vingt, cette pourriture précoce est le fait de la chenille

qui nous occupe. Cette décomposition accidentelle du raisin a d'ailleurs un caractère qui lui est propre et facile à reconnaître au premier coup d'œil. Elle provient du travail intérieur de l'insecte dans la baie ; la peau reste longtemps intacte à l'exception du trou par où la chenille a passé. Au contraire, dans la pourriture ordinaire, c'est la peau qui s'altère la première, tandis que la pulpe se conserve souvent jusqu'au moment de la vendange. La pourriture produite par notre chenille achève toujours la destruction de la partie de la baie que la chenille n'a pas dévorée. Si la température est sèche, les dégâts sont moins grands ; les baies attaquées périssent seules ; mais il est rare que quelques pluies et surtout les rosées des mois d'août et de septembre n'aggravent pas considérablement le mal. Ces baies percées, collées ensemble par des galeries soyeuses, sont comme autant d'éponges où s'arrêtent et s'imbibent les moindres gouttes d'eau. Pour peu que la saison devienne humide, les baies intactes ne tardent pas à souffrir du voisinage de celles qui sont malades ; la contagion gagne rapidement de proche en proche, et bientôt une grappe entière, ou plusieurs grappes pourrissent, qui seraient demeurées saines sans les morsures et les manœuvres de leur ennemi.

Une autre circonstance fâcheuse, c'est que ces chenilles parviennent au terme de leur existence, sous la forme de larve, avant que le raisin soit prêt à être cueilli ; elles échappent ainsi à la destruction que l'action du pressoir pourrait opérer.

A cette époque, c'est-à-dire vers le milieu de septembre, elles travaillent à leur logement pour la mauvaise saison de la même manière que la génération qui les a précédées. Toutefois, il en entre beaucoup en terre ; la plupart de celles que j'ai élevées s'y sont constamment refugiées en automne, quand les boîtes où elles étaient renfermées en étaient pourvues.

Dans ce cas, la chenille, en filant sa petite toile ou coque, a ordinairement soin de s'entourer d'une sorte de fourreau, composé de terre et de petits grains de sable agglomérés. Le dedans de cette enveloppe est uni, l'extérieur grossièrement lié, renflé au milieu, pointu vers les deux bouts (fig. 7). Quelquefois la chenille entraîne ce fourreau avec elle et l'accroche à quelque partie du cep ou de l'échalas. D'autres se font une enveloppe de quelque morceau desséché de la peau du raisin ou d'un fragment de feuille roulé. Il s'en niche aussi quelques-unes, sans autre précaution qu'une simple toile, dans les fentes des échalas, sous les gerçures et les éclats de l'écorce des ceps, ainsi que sous la mousse qui recouvre souvent les vieilles souches. Cependant, malgré de fréquentes recherches, je n'ai jamais, dans ma localité, trouvé sur les ceps ou les échalas qu'un petit nombre d'individus isolés.

Vers la fin d'avril et dans le courant de mai, le papillon reparaît en grande quantité dans nos vignobles et c'est aussi le moment où les nymphes que j'ai conservées se sont transformées dans l'espace de peu de jours. Ces nymphes qui, en été, deviennent des papillons au bout de quinze à dix-huit jours, restent donc engourdies six à sept mois en hiver, comme l'analogie devait le faire présumer.

Ainsi, en récapitulant les diverses phases de la vie de l'insecte dans le cours d'une année, on trouve qu'elle se compose de deux périodes distinctes, ou plutôt de deux générations successives, dont les transformations ont lieu aux époques suivantes.

Première génération.

a OEufs. déposés sur les jeunes pousses de la vigne, fin d'avril, mai.

b Chenille dans la fleur du raisin, fin de mai, commencement de juillet.

c Nymphe, mi-juillet, fin de juillet.

d Papillon, fin de juillet, commencement d'août.

Seconde génération.

a Œufs déposés sur la peau du raisin, fin de juillet, commencement d'août.
b Chenille dans les baies du raisin, août, septembre.
c Nymphe, milieu et fin de septembre, octobre, novembre et tout l'hiver jusqu'en avril et mai suivants.
d Papillon, fin d'avril et mai.

Il va sans dire que ces transformations ne sont pas complètement simultanées aux époques indiquées ci-dessus. Quel que soit le moment où le plus grand nombre de papillons se montre aux mois de mai et de juillet, il y a toujours une certaine quantité de précurseurs ou de traînards dont la ponte est plus hâtée ou plus tardive. Aussi rencontre-t-on des chenilles de la même génération manifestement plus âgées ou plus jeunes que les autres. Cette année (1839) la plupart des chenilles ont abandonné les grappes et ont passé à l'état de nymphe depuis le 15 jusqu'au 25 septembre; cependant à la vendange, c'est-à-dire du 10 au 15 octobre, on trouvait encore dans le raisin quelques chenilles attardées dont le pressoir a fait justice.

Une autre circonstance plus remarquable, mais qui pourtant n'a rien qui doive surprendre dans l'histoire des Lépidoptères, c'est qu'à cette même époque de la vendange, on voyait voltiger dans les vignes, à la chute du jour, quelques papillons fraîchement sortis des nymphes de la seconde génération. La température était alors extrêmement chaude et l'atmosphère chargée d'électricité comme en été. Des expériences directes m'ont prouvé que cette troisième apparition de l'insecte parfait commençait bien réellement la reproduction d'une troisième génération dans la même saison, ou plutôt n'était qu'une anticipation des métamorphoses qui ont

lieu au printemps suivant dans les années ordinaires. En effet, au moment où ces papillons de l'automne se montraient dans nos vignes, une transformation pareille de quelques individus s'opérait sous mes yeux dans des bocaux de verre, où étaient renfermées un grand nombre de nymphes provenant de chenilles que m'avaient fournies, dans les premiers jours du mois d'août, des œufs pondus par des papillons également élevés en captivité. Bien que constamment exposés à l'air extérieur, ces derniers venus se sont accouplés, ont effectué leur ponte et ont cessé de vivre, précisément comme leurs prédécesseurs du printemps et du milieu de l'été. Toutefois, soit par l'influence de quelques nuits froides, soit par quelqu'autre cause, les œufs, au lieu de treize à quatorze jours, ont mis trois et jusqu'à quatre semaines pour éclore. Les chenilles se sont immédiatement emparées de quelques baies de raisin que j'avais mises à leur portée dans la crainte de les perdre, si elles avaient été privées trop tôt de nourriture. Malheureusement ces chenilles, très-peu nombreuses, parce que je n'avais eu que quelques œufs dont une partie était stérile, n'ont pas tardé à abandonner les baies, et, au bout de quelques jours, elles ont disparu, sans qu'il m'ait été possible de les retrouver. Ont-elles réussi, grâce à leur extrême petitesse, à s'échapper de leur prison? se sont-elles enfoncées dans la couche épaisse de terre sablonneuse qui se trouvait au fond du poudrier? y ont-elles péri et sont-elles devenues imperceptibles en se décomposant? C'est ce que je ne puis décider. Toujours est-il que cette perte m'a été fort sensible, car de bien des années peut-être, je ne pourrai me procurer des individus appartenant à la postérité de ces papillons de l'arrière-saison; individus qu'il eût été intéressant d'étudier, ne fût-ce que pour connaître avec certitude l'effet du froid sur les chenilles de cette espèce. Ce que je peux dire du moins, c'est que la nymphe, qu'on doit considérer comme

la forme normale de l'insecte en hiver, supporte parfaitement les rigueurs et les alternatives de la mauvaise saison. Les radoucissements extraordinaires de la température sembleraient même quelquefois menacer beaucoup plus son existence que l'intensité du froid. Renfermée et calfeutrée dans son enveloppe, elle brave facilement les gelées, tandis que, lorsque les rayons d'un soleil trop ardent viennent à la tirer de sa léthargie et donnent naissance au papillon, celui-ci, saisi par un retour de froid subit, par des neiges ou des pluies glacées, périt sans pouvoir se reproduire. C'est ce que j'ai été à même d'observer sur quelques papillons éclos prématurément au premier printemps ; et cette année encore, deux papillons provenant des nymphes que je tenais en captivité, et nés l'un et l'autre dans la première semaine de décembre, ont eu le même sort (1).

(1) Il est naturel de se demander ce que sont devenus les papillons de l'automne, libres et soumis à toutes les variations de l'atmosphère. C'est une question à laquelle on regrette de ne pouvoir répondre que par quelques suppositions plus ou moins probables. Malgré des recherches obstinées, je n'ai pu découvrir sur la vigne, alors privée de ses fruits, un seul œuf provenant des papillons que j'y avais vus voltiger. Dans les années comme celle-ci (1839) où, à l'exception de deux ou trois nuits froides, sans gelées toutefois, la température a été constamment douce et même chaude jusque vers les premiers jours de décembre, il est à présumer que la ponte et la naissance des chenilles ont lieu sans éprouver de contrariétés sensibles. Il est à croire aussi que les chenilles naissantes, trouvant la vigne encore en grande partie feuillée, se nourrissent du parenchyme et surtout des parties les plus tendres des pétioles. Ces mêmes pétioles, minés par elles, peuvent aussi leur fournir des abris commodes dans les premiers jours de leur existence ; puis, quand surviennent le gel et les grands froids, il peut arriver qu'elles soient assez fortes pour chercher des retraites sous l'écorce des ceps, dans des fentes d'échalas, où elles s'enveloppent de leurs petites toiles et supportent un jeûne absolu, comme les chenilles de beaucoup d'autres Lépidoptères. En second lieu, lorsque, peu de jours après la ponte, il survient un froid assez intense et assez soutenu pour empêcher l'éclosion des œufs, peut-être se conservent-ils tout l'hiver et ne se développent-ils qu'avec les premières chaleurs du printemps.

J'ajoute qu'il me paraît certain que ces métamorphoses prématurées des nymphes de la seconde génération sont assez rares, même dans les années où le beau temps se prolonge, et qu'en outre elles sont partielles. En effet, le nombre des papillons d'automne que j'ai vus voltiger dans les vignes est tout-à-fait insignifiant, si on le compare aux apparitions de l'insecte parfait en mai et juillet. De plus, sur la quantité des nymphes que je tenais renfermées, une partie seulement m'a donné des papillons avant l'hiver; les autres sont restées engourdies, comme toutes celles que j'avais conservées dans des années plus froides; leur dernière transformation a eu lieu, comme à l'ordinaire, dans les derniers jours d'avril, et les premières semaines de mai suivant.

Le *ver de la vigne*, c'est-à-dire la chenille de la petite Pyrale ou Teigne qui fait le sujet de ces observations, paraît exister de temps immémorial dans notre pays. Elle affectionne particulièrement les terres chaudes et légères, et quoique tous les vignobles des bords du lac en soient infestés, ceux qui reposent sur des terres argileuses ont en général moins à souffrir de ce fléau que les autres.

DESCRIPTION.

Œufs, à peine visibles à l'œil nu, blancs, transparents, ovales ou presque ronds, aplatis, convexes en dessus, légèrement chagrinés. Ils sont ordinairement isolés, mais quelquefois assez rapprochés par lignes ou par groupes de trois, quatre, et même sept ou huit.

Enfin, si des intempéries subites surprennent les papillons de l'automne au moment de leur apparition, il arrive sans doute que ni l'accouplement ni la ponte ne s'effectuent, et qu'ainsi la totalité de ces insectes, ou une partie d'entre eux et leur postérité, sont anéantis.

La teinte blanche est plus ou moins pure, parfois un peu jaunâtre ou verdâtre. Au bout de quelques jours la surface de l'œuf est parsemée de petits points qui lui donnent une teinte rougeâtre. Les œufs stériles, au contraire, deviennent plus blancs.

CHENILLE, rose, avec quelques poils d'un gris-blanchâtre, épars, peu visibles à l'œil nu. Douze anneaux; seize pattes.

Corps, cylindrique, rougeâtre; plus ou moins jaunâtre, ou grisâtre, chez un grand nombre d'individus.

Tête, écailleuse, brune, ou d'un brun-marron.

Anneaux: sur le premier, une tache de la couleur de la tête, semi-circulaire; les deux anneaux suivants marqués d'une rangée de points d'une teinte un peu plus foncée que le fond de la peau: (: . . . . :) (: . . . . :) Sur les autres anneaux deux rangées de points disposés par quatre sur chaque anneau, outre le point qui se trouve sur tous les stigmates (. : : .). Quelquefois une tache assez large et de la même teinte que les autres points, se trouve sur le dernier anneau. Chez quelques individus, tous ces points sont à peine visibles, chez d'autres ils ressortent nettement.

Pattes: les six premières écailleuses, brunes; les dix autres, membraneuses, de la couleur du corps.

Longueur : 3 lignes, 3 lignes 1/2.

Cette chenille est médiocrement agile. Lorsqu'on la touche, elle se laisse tomber en se suspendant à un brin de soie qu'elle file au moment de sa chute.

NYMPHE, lisse, avec quelques poils peu apparents; une

rangée de petits crochets sur le dos; teinte fauve, plus ou moins jaunâtre. Quelques épines à l'extrémité.

Longueur : 3 lignes.

PAPILLON. *Tête* un peu velue, d'un jaune-blanc-argenté.

Antennes filiformes, médiocrement écartées, mélangées de jaune et de brun, et atteignant presque la moitié de l'aile dans l'insecte en repos.

Yeux à facettes, assez gros, transparents, d'un gris-rougeâtre ou un peu bleuâtre, avec un point verdâtre-brun au centre. Le jeu de la lumière les fait quelquefois paraître bruns ou presque noirs.

Palpes velus, jaune-brun, assez avancés, renflés au milieu, presque droits, terminés par une pointe nue, courte.

Langue blanchâtre, médiocre, roulée en dessous.

Corselet un peu velu, jaune-blanc, brillant, relevé sur le derrière. (L'insecte, vu de côté, porte la tête assez basse.)

Ailes en toit aigu dans le repos, rapprochées du corps; un peu relevées en queue de coq à l'extrémité.

Antérieures, presque d'égale largeur partout. En dessus jaune-blanc-argenté, brillantes. Une large bande noire (à l'œil nu), mélangée de fauve et de blanc (vue à la loupe), coupe le milieu de chaque aile. Cette bande s'élargit en se rapprochant du bord extérieur de l'aile. Ordinairement un point noir ou brun vers le bout de l'aile, près de la frange. Un autre point au bord intérieur également vers l'extrémité, quelques points ou taches brunes au bord extérieur. Frange large, brillante, de la

couleur de l'aile. Dessous des ailes brun, mêlé parfois d'un peu de jaune.

Postérieures d'un gris-brun, uni; frange assez longue, d'une teinte plus claire, gris jaune.

Abdomen gris-brun, jaune, plus clair en dessous.

Pattes épineuses : les quatre premières variées de jaune-clair argenté et de brun. Les deux autres plus claires, unies, jaune argenté; quelques points bruns sur les derniers articles.

Tout l'insecte est très-couvert d'écailles brillantes, qui s'enlèvent au moindre frottement.

Longueur du papillon, en repos, du sommet de la tête au bout des ailes, lignes 2 1/2, 3 lignes.

Les ailes étendues, 6 lignes, 6 1/2.

Le vol de ce papillon est assez tranquille, bien que le mouvement des ailes soit rapide.



EXPLICATION DES FIGURES.

---

1. Le papillon, très-grossi.
2. *id.* de grandeur naturelle.
3. La chenille, très-grossie.

3.[a] Sa grandeur naturelle.

4. La nymphe, très-grossie.

4.[a] Sa grandeur naturelle.

5. Tête et les quatre premiers anneaux de la chenille, très-grossis.
6. Derniers anneaux de la nymphe, très-grossis.
7. Coque composée de terre et de petits graviers où se cache la nymphe de la seconde génération.
8. Morceau de feuille de vigne coupé et roulé en cornet, où s'enveloppe la nymphe de la première génération.
9. Baie de raisin, grossie.

9.[a] Premier séjour de la chenille de la seconde génération.

9.[b] OEufs, grossis.

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE COLÉOPTÈRE

DE LA TRIBU DES MOLLIPENNES,

Par E. MULSANT.

Telephorus illyricus.

Noir ; pubescent : partie antérieure de la tête, deux premiers articles des antennes et partie des trois suivants, côtés et extrémité du ventre, pieds, moins le dos au moins des cuisses et partie des tibias et tarses postérieurs, et prothorax, d'un roux testacé : celui-ci élargi jusqu'aux trois cinquièmes, au moins aussi large dans ce point que les élytres, rétréci ensuite en ligne droite ; paré de chaque côté de la ligne médiane d'une tache noire, plus rapprochée du bord antérieur que de la base : partie noire de la tête tronquée dans le milieu de son bord antérieur.

♂ Antennes un peu plus longues que la moitié du corps ; à deuxième article égal aux trois cinquièmes du suivant. Ventre de huit arceaux : le septième, échancré en arc à son bord postérieur : le huitième en cône, d'un tiers ou de moitié plus long qu'il est large à la base. Premier article des tarses antérieurs notablement dilaté, élargi de la base à l'extrémité, de moitié environ plus long qu'il est large à celle-ci, un peu plus large à cette dernière que l'extrémité du tibia : le deuxième une fois moins large à la base que le premier à son extrémité, à peine plus large que les deux suivants.

Obs. Les parties testacées sont ordinairement d'un orangé testacé plus jaune ; le bord postérieur des quatre premiers arceaux du ventre est d'un roux orangé : la partie noire du cinquième et surtout celle du sixième est réduite ordinairement à deux taches : les septième et huitième sont d'un fauve ou roux testacé.

♀. Antennes à peu près égales à la moitié de la longueur du corps ; à deuxième article à peine plus long que les trois

cinquièmes du suivant. Ventre de sept arceaux : le septième deux fois et demie aussi long sur son milieu qu'il est large à sa base, sinué à son bord postérieur près de chaque angle postérieur, avec la partie médiane dudit bord plus prolongée en arrière que les angles et entaillée dans son milieu. Premier article des tarses antérieurs, de moitié plus long qu'il est large à son extrémité, à peine aussi large à celle-ci que l'extrémité du tibia, peu élargi de la base à l'extrémité, à peine plus large à celle-ci que les trois suivants.

Obs. Les cinq premiers arceaux du ventre sont ordinairement noirs à leur bord postérieur, le sixième est paré d'une bordure d'un roux testacé ou orangé, avec la partie noire souvent presque réduite à deux taches : le septième, entièrement d'un roux testacé ou orangé.

Etat normal. *Antennes* noires, avec les quatre premiers articles testacés : les troisième et quatrième brièvement noirs à l'extrémité : le cinquième plus ou moins longuement testacé à la base : le sixième noirâtre ; les autres noirs. *Prothorax* paré de deux taches rétrécies d'avant en arrière, une fois environ plus longues que larges. *Ventre* coloré suivant les sexes, comme il a été dit. *Pieds* : les antérieurs, d'un roux testacé, avec l'arête antérieure des cuisses, et une bande transverse ou demi-anneau, en dessous, près du genou, noirs: les intermédiaires : cuisses noires, avec les genoux, les tibias, parfois les tarses ou partie des tarses, testacés : les postérieurs : cuisses noires, genoux, base et plus brièvement l'extrémité des tibias, et quelquefois partie des tarses, testacés.

Cantharis illyrica (Dejean) Catal. (1837), p. 118.

Variations (par défaut).

Quand la matière colorante noire n'a pas été aussi abondante, le cinquième article des antennes est testacé : le sixième moins obscur que dans l'état normal. Les taches du

prothorax se modifient dans leur forme en se raccourcissant, se montrent réniformes ou subponctiformes. Le ventre du ♂ n'offre parfois point de taches noires sur les cinquième et sixième arceaux. L'arête des cuisses antérieures est quelquefois testacée : les cuisses intermédiaires et postérieures offrent à la base un trait longitudinal testacé : les tibias postérieurs sont parfois testacés ou avec un trait noir près de l'arête inférieure et les tarses postérieurs sont testacés.

Variations (par excès).

Quand la matière colorante noire a abondé, le troisième article des antennes est noir ou noirâtre sur sa seconde moitié; le quatrième plus longuement et le cinquième presque entièrement noir : les taches du prothorax plus grosses, ont plus du tiers de la longueur de ce segment : les tibias intermédiaires obscurs ou noirâtres sur l'arête extérieure ; les postérieurs presque entièrement noirs.

Long. 0,0135 à 0,0157 (6 à 7 l.). Larg. 0,0033 à 0,0042 (1 1/2 à 1 7/8 l.)

Corps allongé, pubescent. *Tête* à peine aussi large, dans son diamètre transversal le plus grand, que le prothorax à ses angles de devant; d'un noir peu luisant sur sa moitié postérieure, d'un roux ou orangé testacé sur l'antérieure : la partie noire, presque avancée jusqu'au bord postérieur de la base des antennes, sinuée ou échancrée derrière chacune de ces bases, tronquée ou à peine échancrée dans le milieu de son bord antérieur et aussi avancée dans ce point que le bord postérieur des antennes : la partie testacée, plus luisante, parcimonieusement pointillée, hérissée de poils d'un cendré testacé, mi-relevés, convexe ou subcarénée. *Mandibules* d'un roux livide ou testacé à la base, brunes ou noires à l'extrémité. *Palpes* d'un roux testacé, avec l'extrémité du dernier article noire. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié

(♀) ou un peu plus (♂) de la longueur du corps; atténuées à partir du troisième article : le deuxième, égal aux trois cinquièmes (♂) ou un peu plus (♀) du suivant : d'un roux testacé sur les deux premiers articles et sur la majeure partie ou du moins à la base des trois premiers articles, noires sur les autres : les deux premiers garnis de poils concolores, mi-couchés : les autres très-brièvement pubescents. *Prothorax* faiblement et obtusément arqué en devant; arrondi aux angles antérieurs; irrégulièrement arqué sur les côtés, c'est-à-dire élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers de sa longueur, rétréci ensuite en ligne droite ou à peine sinuée jusqu'aux angles postérieurs; peu ou point émoussé à ceux-ci; sensiblement arqué en arrière, sinué au devant de l'écusson et moins sensiblement près des angles postérieurs, à la base; d'un quart ou d'un tiers plus large à la base qu'il est long sur son milieu; inégalement convexe; transversalement déprimé après le bord antérieur qui, par là, est sensiblement relevé, et offrant vers les deux septièmes de sa longueur la partie la plus profonde de cette dépression; relevé sur les côtés en rebord presque aplani, depuis le bord antérieur jusqu'aux cinq septièmes ou deux tiers de sa longueur : ce rebord, aussi large vers les deux septièmes de la longueur du segment, que le cinquième de la largeur totale de celui-ci, graduellement rétréci jusqu'à sa partie postérieure : étroitement relevé en rebord à la base; rayé, sur la ligne médiane, d'un sillon linéaire, depuis la dépression transversale jusqu'au rebord basilaire; luisant; d'un roux testacé ou d'un fauve orangé, ordinairement plus pâle et parfois d'un testacé livide sur les côtés; paré, de chaque côté de la ligne médiane, d'une tache noire, ordinairement rétrécie d'avant en arrière, plus rarement réniforme ou subponctiforme, un peu plus rapprochée du bord antérieur que du postérieur, couvrant, dans son développe-

ment normal, le tiers presque médiaire de sa longueur, quelquefois presque réduite au cinquième ou au sixième de cette longueur; pointillé ou finement et parcimonieusement ponctué; garni de poils cendrés ou cendrés testacés, assez courts et médiocrement apparents. *Écusson* en triangle souvent peu émoussé; noir; pubescent. *Élytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs, un peu moins larges ou à peine aussi larges que lui dans son développement transversal le plus grand; trois fois et demie à trois fois et trois quarts aussi longues que lui; parallèles; très-obtusément arrondies à leur extrémité; presque planes sur le dos; creusées d'une fossette humérale; ruguleusement ponctuées; garnies d'un duvet cendré assez épais, fin et couché; noires, mais paraissant d'un noir cendré; offrant ordinairement les traces de trois nervures: la deuxième naissant de la fossette, souvent prolongée jusque près de l'extrémité: la première, entre celle-ci et la suture, plus raccourcie postérieurement: la troisième, près du bord externe, variablement prolongée. *Ailes* brunes. ***Dessous du corps*** pubescent; d'un orangé testacé sur la partie antérieure de la tête, sur le repli thoracique et sur l'antépectus, noir sur les médi et postpectus. *Ventre* coloré, comme il a été dit. ***Pieds*** pubescents; colorés, comme il a été dit. *Ongles* testacés; munis à la partie inférieure de la base de chacune de leur branche externe d'un dent prolongée avec ladite branche jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur de celle-ci et confondue avec la branche presque jusqu'à son extrémité.

Cette espèce n'est pas très-rare, au printemps, dans les parties méridionales de notre ancienne Provence.

ICONOGRAPHIE ET DESCRIPTION

DE

CHENILLES ET LÉPIDOPTÈRES

INÉDITS,

Par P. MILLIÈRE.

TROISIÈME LIVRAISON.

(Présentées à la Société Linnéenne de Lyon, le 13 août 1860.)

Fidonia Plumistaria.

Vill. II. p. 326 pl. 6 fig. 7. — Bork. 70. — Hub. 127, 417 à 420. — Treits. I. p. 281. — Encycl. X, p. 74. — Dup. IV, p. 410, pl. 164, fig. 1. — Bdv. 1514. — Herr.-Sch. p. 91. — Delah. 155. — Gn. X, 1186.

(Pl. 1, Fig. 1 à 3.)

CHENILLE.

Cette larve, assez courte [1], est cylindrique de la tête au onzième segment compris, non atténuée, sans aucune éminence.

Le fond est d'un jaune terreux, maculé de brun, dont l'intensité varie selon les sujets.

---

[1] Toutes les chenilles de *Fidonia* connues, sont longues et effilées; la forme passablement ramassée de celle de *Plumistaria*, semblerait éloigner celle-ci du genre *Fidonia*, mais l'insecte parfait ne peut être séparé de ce genre.

La vasculaire est nulle, ou plutôt représentée, sur chaque segment, par une tache losangée, obscure. La sous-dorsale est rougeâtre, étroite, ondulée, continue. La stigmatale est jaune clair, étroite, faiblement ondulée, continue de la tête au dernier anneau. Les stigmates sont gros, faiblement ellipsoïdes, noirs, cerclés de jaune et accompagnés d'une petite tache ronde, de couleur jaune-souci.

La tête est globuleuse, aussi haute que le premier anneau, marquée au sommet d'une tache jaune clair et de deux rangées de points noirs parallèles à la sous-dorsale.

Le ventre, d'un rougeâtre obscur, est traversé longitudinalement par trois lignes noires, fines et continues.

Les dix pattes sont concolores.

Cette chenille, qui est franchement méridionale, bien que l'espèce appartienne aussi à la faune suisse [1], passe l'hiver en chrysalide. Elle est très-rigide, demeure à découvert pendant toute la durée de son état de larve et paraît vivre exclusivement sur le *Dorycnium suffruticosum*, Vill. dont elle ronge les feuilles préférablement aux fleurs.

En captivité, son éducation est facile.

Je l'obtins de mon collègue de la Société entomologique de France, M. Manuel, de Montpellier, qui eut l'obligeance de m'en adresser un certain nombre vers le commencement de juillet. Le 20 du même mois, toutes mes chenilles étaient métamorphosées.

Cette larve varie peu : c'est toutefois ce que j'ai remarqué chez celles que j'ai élevées.

---

[1] Delah, p. 79.

Chrysalide.

Ainsi que la plupart des larves de Géomètres, cette espèce se métamorphose dans une coque molle qu'elle a formée de mousse ou de détritus de végétaux.

La nymphe est passablement obtuse, renflée jusqu'y compris l'enveloppe des ailes, brune, lavée de rougeâtre sur la poitrine. Les anneaux abdominaux sont peu développés et terminés par une pointe assez allongée qui, vue à la loupe, présente deux crochets divergents. La gaîne des antennes, chez le mâle, large et saillante, laisse voir, à l'œil nu, chacune des barbules.

Plumistaria, qui a deux générations, éclot une première fois en mars et une seconde fois en septembre. La seconde éclosion, cependant, est beaucoup moins abondante que la première.

Insecte parfait.

Envergure : 0,038 à 0,040 mill.

Les ailes supérieures sont le plus ordinairement, en dessus, d'un jaune-souci mêlé de jaune pâle, avec quatre bandes transverses, noires, lesquelles ne sont qu'une réunion de gros points de formes diverses. Entre chacune de ces bandes existent épars d'autres points noirs généralement plus petits. La frange est noire, précédée de sept taches carrées jaune-souci, correspondant aux nervures de chaque aile. Le dessous est moins chargé d'atomes noirs : sur un fond jaune souci, on ne voit, des bandes transverses, que le sommet appuyé à la côte. La frange est noire en dessus et en dessous.

Les ailes inférieures sont ordinairement d'un jaune-souci plus ou moins vif, traversées par une coudée bien écrite en noir, suivie d'une rangée de points nervuraux. Le dessous de

res inférieures est d'un jaune blanchâtre rappelant le dessus par la disposition de la coudée et des points noirs.

Les antennes, très-longues, très-plumeuses, sont garnies jusqu'au sommet : elles ont les barbules noires et la côte blanche.

La tête et le corselet sont noirs.

L'abdomen, jaune-souci, est maculé de nombreuses taches noires.

La femelle, abstraction faite des antennes qui sont filiformes, ressemble au mâle. Toutefois les ailes inférieures de celle-là sont ordinairement d'un ton plus chaud.

Cette Phalénite paraît commune dans presque tout le midi de la France. Elle vole, de huit heures du matin à midi, avec une grande rapidité dans les lieux incultes, sur les collines déboisées, au milieu de la maigre végétation qui caractérise ces localités.

Plumistaria paraît être moins fréquente à Hyères et à Marseille, qu'elle ne l'est à Montpellier, sa véritable patrie.

A part l'*Auritaria* de Hubner n° 416, qui n'est qu'une variété accidentelle du type, on n'a pas signalé d'aberration de cette belle *Fidonia* pour laquelle Hubner et Lederer ont fait un genre spécial sous le nom de *Eurranthis*.

Zygæna Lavandulæ.

Fab. et Ochsen. — *Sphinx Lavandulæ*, Esp. — *Sphinx Spicæ*, Hub. — *Sphinx de la Lavande*, Engram. — *Zygène de la Lavande*, Gad. — *Z. Lavandulæ*, Bdv. Dup.

(Pl. 1. Fig. 4 à 8).

Chenille.

Elle est assez courte, serait complètement cylindrique, n'était les deux extrémités faiblement atténuées. Les couleurs

sont tranchées et vives, ce qui en fait peut-être l'espèce la plus remarquable du genre.

Le fond est gris-blanc mat, avec une large raie noire, continue, qui, placée de chaque côté, représente la sous-dorsale. La stigmatale gris-blanchâtre est moins vive que le fond. La vasculaire est très-fine, continue, carminée. Sur la ligne blanche, placée en dessus de la bande noire sous-dorsale, existent sur chaque anneau deux taches d'un jaune canari, ovales, qui ne sont séparées l'une de l'autre que par l'intersection des anneaux.

Le ventre est d'un carminé assez vif, sans lignes distinctes.

La tête est très-petite, rétractile, très-noire, avec la lèvre supérieure blanche. Les pattes écailleuses sont complètement noires; les ventrales et anales, d'un carminé obscur. Les stigmates qu'on distingue à peine à l'œil nu, sont arrondis, très-noirs, avec la bordure blanchâtre et saillante.

Chaque point trapézoïdal supporte une petite touffe de poils courts et blanchâtres.

Les chenilles de *Lavandulæ*, ainsi que le plus grand nombre des espèces congénères, éclosent ordinairement en septembre, huit ou dix jours après que les œufs ont été pondus.

Le plus souvent, la femelle fixe à une plante sèche ses œufs au nombre de trente ou quarante, superposés et entourant la tige. Ces œufs sont sphériques, très-brillants et comme recouverts d'une couche métallique.

L'espèce est fréquente à Hyères et, sans nul doute, en d'autres lieux de la Provence. Pendant longtemps je l'ai cherchée sur les Lavandes (*L. spica*, D. C, et *stæchas*, L.) très-abondantes dans les garrigues méridionales, lorsque par hasard je l'ai rencontrée à la Villette, dans la propriété de notre collègue, M. Bruand d'Uzelle, située en face des îles d'Hyères. C'est là, en effet, que je trouvai, au mois de dé-

cembre 1859, sur le *Dorycnium suffruticosum*, Vill., les premières chenilles de *Lavandulæ* (1).

En automne cette larve grossit peu, mais aussitôt qu'arrivent mars et avril, elle croît plus rapidement, atteint toute sa grosseur, et, avant la formation de sa coque, demeure fixée à un corps solide pendant huit à dix jours.

Chrysalide.

Lorsque l'instant de la transformation est arrivé, la chenille de *Lavandulæ* file, le long d'une tige de *Dorycnium*, un cocon allongé, fusiforme, satiné, luisant, plissé.

La chrysalide, relativement forte, est un peu molle, ainsi que toutes celles du genre. Elle est passablement renflée, sans éminences, sans crochets ni pointe saillante, de couleur terne sur le dos et la poitrine avec les anneaux de l'abdomen mobiles et d'une teinte plus ou moins jaunâtre.

L'insecte parfait éclot dès la fin d'avril ou le commencement de mai.

Insecte parfait.

Envergure : 0,030 à 0,032 mill.

Les ailes supérieures sont vert-bleu luisant, avec cinq taches d'un rouge très-brillant, bordées de noir à droite et à gauche. Les quatre premières de ces taches sont disposées par paires dont la première touche la base de l'aile, la seconde occupe à peu près le milieu. La cinquième tache, toujours

---

(1) Je crois avoir acquis la certitude que la chenille de *Lavandulæ* n'a jamais vécu sur les Lavandes, et que le nom, qui lui a été donné par Fabricius, a été, ainsi que bien d'autres, imposé au hasard.

isolée, est située presque au sommet de l'aile. Les franges sont étroites et d'un blanc tirant sur le fauve.

Les ailes inférieures, d'un bleu luisant métallique, présentent deux taches rouges, inégales et variant fréquemment de forme.

Le corps est vert bronzé, avec un collier blanc interrompu au sommet. Les antennes, ainsi que les pattes, sont de la couleur du corps.

La femelle, un peu plus grande que le mâle, lui ressemble tout-à-fait.

Lavandulæ a deux générations ; cependant la première éclosion paraît être beaucoup plus abondante que la seconde.

Cette Zygénide, qui vole en grand nombre dans les lieux où vit sa chenille, doit également se rencontrer à Celles-les-Bains (Ardèche), où abonde le *Dorycnium suffruticosum.*

Mecyna Polygonalis.

Hb. 67. — Trit. p. 112 et Sup. 25. — Dup. p. 150, pl. 220, f. 1. — Herr.-Sch. p. 32 = *Gilvata*, Fab. Gn. 530

(Pl. 2. Fig. 1 et 2.)

Chenille.

Cylindrique, faiblement atténuée aux deux extrémités, à peine carénée sur les flancs, luisante, à trapézoïdaux verruqueux très-fournis de poils blanchâtres assez longs. Rayée dans toute sa longueur de larges bandes de couleurs tranchées, ainsi disposées :

La double ligne dorsale, d'un blanc verdâtre, est très-large du premier au dixième segment. Nulle trace de la vasculaire. L'espace compris entre la dorsale et la stigmatale est, dans toute sa longueur, d'un noir mat. A cette bande noire succède une

bande jaune, large, marquée sur chaque anneau d'une tache sagittée dirigeant sa pointe postérieurement. Cette bande jaune est suivie d'une ligne noire, étroite, continue. Le ventre est bleuâtre obscur, sans lignes perceptibles. La stigmatale est faiblement ondulée, étroite et jaunâtre ; les stigmates sont blancs et cerclés de noir.

La tête est forte, carrée, d'un noir de jais. Les pattes écailleuses, également noires, sont relativement fortes. Les membraneuses, bleuâtres, ont la couronne brune.

Ainsi rayée longitudinalement de couleurs vives, cette chenille, qui vit constamment à découvert, est des plus jolies. Elle a un faux air de Lithoside du genre *Emydia*, auquel je supposai d'abord qu'elle devait appartenir.

Il faut que la *Pyr. Polygonalis* du Vien.-Verz ne soit point cette espèce ; cela semble probable, puisque, dit-il, la chenille vit sur la *Renouée trainasse* (*Polygonum aviculare*).

Cette larve, ainsi que le pensent les divers auteurs que j'ai consultés, n'est décrite ou figurée nulle part. On sait seulement qu'elle vit sur une plante appartenant à la famille des Légumineuses.

C'est à l'obligeance de notre collègue, M. Dardoin, que je dois de connaître cette chenille. Il me la fit recueillir sur l'*Ulex nanus*, Smith., des fleurs duquel l'insecte paraît vivre exclusivement.

Dans le courant de décembre, la chenille qui, à tous ses âges, se tient à découvert, a atteint toute sa taille. Elle descend alors sous les mousses, ou parmi les feuilles sèches, et se chrysalide. Mais elle a préalablement formé une coque molle, dans la composition de laquelle il entre des grains de terre et de petites parcelles de végétaux liés au moyen d'une soie brune.

Ayant omis de peindre la chrysalide et de la décrire avant l'éclosion de l'insecte parfait, je ne puis rien dire de sa forme.

Insecte parfait.

Envergure : 0,028 à 0,030 mill.

Cette Botyde varie beaucoup.

Il faut regarder comme types de l'espèce les individus dont les ailes supérieures sont d'un brun rougeâtre avec le disque cendré. La coudée est entière, dentée, et se perd dans la teinte brune du bord inférieur.

Les secondes ailes sont d'un jaune plus ou moins pâle, plus ou moins ochreux, avec reflets satinés. Elles sont ornées d'une large bande brune, très-nette, interrompue par un léger espace jaune près de la nervure interne.

Les antennes, brunes, minces, sont finement pubescentes. Les palpes labiaux sont droits, incombants, plus longs que la tête. Le corselet rappelle la couleur des ailes supérieures. L'abdomen, assez épais, est jaune, annelé de brun, dépassant les ailes.

Cette espèce éclot en juin et juillet. Elle doit n'avoir qu'une seule génération.

Polygonalis, au témoignage de Treitschke, est fort rare en Allemagne ; mais, dit-il, on la rencontre assez communément en Dalmatie.

La variété aux ailes supérieures plus ou moins ferrugineuses, à disque non cendré, appartient plutôt à l'Espagne et à l'Italie qu'à la France. Cette aberration est, sans nul doute, la *Diversalis*, Tr. — Hub. 204, 205. — Dup., pl. 220, fig. 2. — Gn., p. 403. Var. A.

Polygonalis ne vit pas seulement sur l'*Ulex nanus* : je soupçonne qu'on peut la rencontrer sur le Genêt épineux (*Cytisus spinosus*, Lam.), car l'insecte parfait vole assez communément aux environs d'Hyères où ne croît aucun *Ulex*.

Crocallis Dardoinaria.

Donzel, Ann. Soc. ent. de Fr. 1840, p. 59, pl. 4, fig. 2, A B. — Dup. Sup. III, p. 617, pl. 50, fig. 8. — Herr.-Sch., p. 44, fig. 45-46. = *Aglossaria*, Bdv. 1461. = *Odontopera Dardoinaria*, Gn. p. 167, n. 266.

(Pl. 2, fig. 3 à 5.)

Cette Phalénite, que la plupart des auteurs ont placée dans les *Ennomos*, peut avoir, à l'état parfait, certains caractères qui aient obligé M. Guenée à ne pas l'admettre dans son genre *Crocallis*. Mais ces caractères, à mon avis, sont de faible importance comparativement à ceux que j'ai pu observer chez la chenille dont je viens de faire l'éducation [1]. Ces caractères spécifiques sont tels qu'ils doivent forcément empêcher *Dardoinaria* de faire partie du genre *Odontopera* créé par Stephens, dans lequel l'auteur du *Species général des Lépidoptères* fait entrer cette Géomètre. Par les motifs que je vais dire, elle devra être replacée dans le genre *Crocallis*.

Non-seulement la chenille de *Dardoinaria* a beaucoup de rapports pour la forme avec celle de la *Crocallis Elinguaria;* mais, ainsi que cette dernière, elle a une petite saillie caronculiforme sur le onzième anneau. De plus, et ce fait est concluant, la chenille de *Dardoinaria* n'a pas les deux paires de pattes ventrales impropres à la marche qui distinguent les *Odontopera*. Ce dernier caractère fort important suffirait seul, on le voit, pour que cet insecte ne fût point une *Odontopera*.

---

[1] Cette chenille est, depuis longtemps déjà, connue de M. Dardoin, de Marseille, qui l'élève chaque année; mais il ne l'a point encore fait connaître.

CHENILLE.

Allongée, épaisse, s'amincissant d'arrière en avant. D'un gris terreux lavé de rougeâtre vers la partie dorsale, et de bleuâtre dans le voisinage des pattes. Le premier anneau est faiblement bleuâtre sur toute sa surface. La vasculaire est fine, brune, continue, assez bien écrite du quatrième au onzième segment. La sous-dorsale consiste en une double ligne brune, fine, faiblement ondulée. La stigmatale se détache à peine du fond et présente, ainsi que la sous-dorsale, une faible ondulation. Les stigmates sont noirs et éclairés de blanc au centre. Le ventre, qui est d'un gris terreux moins foncé que le reste du corps, est uni et sans lignes.

Le onzième anneau est surmonté d'une petite caroncule bifide, inclinée faiblement en arrière, marquée de brun sur chaque côté.

La tête est carrée, aplatie antérieurement et à moitié rentrée sous le premier segment.

Les yeux sont très-visibles à l'œil nu : examinés à la loupe, on les distingue au nombre de six sur chaque côté de la tête, disposés en ellipse.

Les dix pattes, concolores, sont relativement robustes.

L'espèce présente une variété d'un fauve obscur avec la sous-dorsale vivement écrite en brun sur la première moitié de chaque segment.

Cette chenille, qui ne mange jamais que la nuit, vit à découvert dans le jeune âge ; arrivée à sa dernière croissance, elle se cache pendant le jour. Elle préfère la fleur à la feuille de l'*Ulex nanus*, SMITH, arbuste méridional qui paraît la nourrir exclusivement.

C'est d'après les indications de notre très-obligeant collègue M. Dardoin, de Marseille, que je pus, vers la fin de no-

vembre dernier, obtenir les chenilles de cette grande *Crocallis*, encore rare dans les collections. Les larves étaient alors très-petites. Je me les suis procurées en battant les branches de l'*Ulex nanus*. Mais je fais observer que ce procédé expéditif est funeste à bon nombre de chenilles, car détachées brusquement des rameaux elles sont souvent atteintes par les épines nombreuses, serrées, courtes et acérées qui, de haut en bas, recouvrent cet arbrisseau.

Cette espèce, dont la véritable patrie est Marseille, ne se retrouve pas sur d'autres points de la Provence où cependant abonde l'*Ulex nanus*, notamment au fort Sainte-Marguerite, à quatre ou cinq kilomètres de Toulon, où, à diverses époques, je me suis rendu pour la chercher.

Chrysalide.

L'insecte, qui d'ordinaire a atteint sa taille vers la fin de janvier, ne s'enterre pas pour se chrysalider. Il se cache entre la mousse et le sol, rassemble des feuilles sèches, divers débris de végétaux, quelques grains de terre, et file une soie grisâtre, en forme un cocon de consistance molle, et se métamorphose dans un temps assez court.

La nymphe est cylindrico-conique, lisse, luisante, d'un rouge-brun foncé, avec les ailes très-distinctes sous leur enveloppe.

Le dernier segment est terminé par deux pointes principales et par d'autres plus petites, placées en dessous des premières; toutes sont, à l'extrémité, recourbées en dehors. Ces petites pointes ou crins, très-raides, sont visibles à l'œil nu.

L'apparition du Lépidoptère a lieu dans la nature depuis le commencement de juin jusque vers la fin du mois d'août.

Cette *Crocallis*, ainsi que sa congénère *Extimaria*, n'éclot que la nuit : de onze heures à une heure du matin.

Insecte parfait.

Envergure (le ♂) 0,038 à 0,040 m., (la ♀) 0,043 à 0,045 m.

Les ailes supérieures du mâle sont presque entières, veloutées, à frange large et fournie, d'un rougeâtre foncé, très-finement saupoudrées d'atomes bruns. Les nervures sont plus ou moins bien écrites en roux-clair, surtout aux embranchements de la médiane. Les lignes transverses forment un trapèze médian plus accusé que le fond. La tache cellulaire est noire, pupillée de blanchâtre.

Les ailes inférieures, très-faiblement dentées, plus claires que les supérieures, sont traversées par une seule ligne peu visible.

Les antennes sont longues, brièvement pectinées. Les palpes sont droits et peu développés. Le corps est robuste. Le thorax et la poitrine sont velus; l'abdomen est long et dépasse les ailes.

La femelle, toujours plus grande que le mâle, a les supérieures sensiblement dentées. Les premières ailes, généralement plus claires que celles du mâle, tirent sur le roux. Les inférieures, d'un bleuâtre clair et chatoyant, laissent à peine voir la ligne transverse et le point cellulaire.

Les dessins de Donzel (Ann. Soc. ent. de France, 1840. pl. 4) qui, sans doute, ont été copiés par Duponchel (Sup. III, pl. 50, fig. 8) donnent du ♂ et de la ♀ de *Dardoinaria* une idée assez fausse : ces dessins représentent le mâle plus grand et de couleur plus claire que la femelle ; tandis que c'est le contraire. Les ailes du mâle sont aussi trop arrondies à l'apical.

Les figures de M. Herrich-Schæffer (Tab. 8, fig. 45-46)

sont, chez les deux sexes, plus vraies que celles de Donzel et Duponchel quant aux contours extérieurs, mais la couleur n'est pas exacte.

Papilio Galathea.

Lin. = *Le Demi-Deuil*, Geoff., God. = *Arge Galathea*, Bdv. — de Vill. et Gn. p. 75. — Dup. = Aberr. *Turca*, Bdv.

(Pl. 3, fig. 1.)

Arge Galathea varie beaucoup, tous les Lépidoptéristes le savent. On compte cinq ou six aberrations de cette Satyride, qui, pour la plupart, ont été décrites et figurées. Cependant la plus remarquable de ces variétés n'a guère été qu'indiquée par le docteur Boisduval dans son *Index methodicus europæorum Lepidopterorum*, page 25, et n'a été représentée nulle part. Je veux parler de la variété *Turca* (*fere tota nigra*) Bdv., de Turquie.

C'est cette intéressante aberration, retrouvée en France, que je figure aujourd'hui.

Les trois mots *fere tota nigra*, qui suivent le nom de *Turca*, dans l'*Index* de M. Boisduval, pourraient, à la rigueur, suffire à la description de cette variété de *Galathea;* cependant je crois devoir la décrire plus complètement qu'elle ne l'a été.

Turca se distingue par une taille plus grande, un *facies* général plus allongé, et par les ailes supérieures à contours moins arrondis que le type.

Le noir qui, d'ordinaire chez *Galathea*, n'est indiqué que par de grandes taches de formes diverses, a envahi, chez *Turca*, la presque totalité de la surface des premières ailes; c'est à peine si on distingue deux ou trois petites taches blanches oblongues placées vers le centre des supérieures.

Les ailes inférieures, moins noires que les supérieures, permettent de distinguer quatre à cinq larges taches blanchâtres aspergées de noir. Les nervures sont ici très-largement indiquées en noir.

Les lunules ordinaires sont très-faiblement écrites.

Le dessous des supérieures rappelle le dessus, c'est-à-dire qu'il est très-noir; il ne nous montre guère que les mêmes petites taches blanches indiquées en dessus.

Les inférieures, sur un fond légèrement verdâtre, sont en dessous entièrement sablées de noir, avec les dessins ordinaires parfaitement indiqués en noir.

Cette *Turca* fut prise par feu Donzel dans les environs de Digne, et fait partie de sa riche collection.

Mamestra Chenopodiphaga,

Ramb. Annales Soc. ent. de France, 1832, p. 285, pl. 9, fig. 7. — Frey. III, pl. 209, fig. 1. — Hub.-Gey. 831, 832. — Gn. Ind. 245. — Bdv. 969. — Dup. Sup. III, p. 251, pl. 23, fig. 5. — Gn. V, p. 190.

(Pl. 3, fig. 2 à 6.)

Chenille.

Allongée, cylindrique, avec le onzième anneau très-faiblement relevé. D'un gris jaunâtre ou roussâtre sur le dos et les flancs. Le ventre, d'un bleu livide, n'a pas de lignes. Les vasculaire et sous-dorsale sont d'un gris foncé, larges et continues. Entre ces lignes et sur chaque anneau, on voit un chevron brun qui, appuyant sa base sur la sous-dorsale, se projette diagonalement dans le sens de la vasculaire qu'il ne touche

pas. Ces lignes et ces chevrons sont bien plus vivement écrits après les deuxième et troisième mues qu'ils ne le sont lorsque l'insecte est parvenu à sa taille. A ce moment, les chevrons touchent à la sous-dorsale par l'une de leurs extrémités, et à la vasculaire par l'autre.

La stigmatale est fort mal indiquée et semble se mêler plus ou moins aux atomes brunâtres dont la chenille est recouverte.

Les stigmates sont ovoïdes, d'un noir violet et cerclés de noirâtre.

La tête est faiblement brunâtre, marquée de nombreuses petites taches noires disposées latéralement au sommet.

Les pattes écailleuses sont concolores, mais teintées de brun extérieurement. Les membraneuses, également concolores, ont la couronne brunâtre.

Le premier segment supporte une sorte d'écusson testacé qui m'a paru de nature cornée et qui occupe toute la partie supérieure de l'anneau.

La chenille de *Chenopodiphaga* est essentiellement méridionale. On la trouve parvenue à toute sa taille dès le milieu de mars et le commencement d'avril. Elle vit indistinctement sur le *Chenopodium fruticosum*, L., l'*Atriplex portulacoïdes*, L., et la *Salsola soda*, L. Les chenilles dont j'ai fait l'éducation ont été nourries avec cette dernière plante qui croît abondamment au bord de la mer. Pendant le jour elle se cache avec soin dans la terre, ou bien sous les débris de végétaux.

C'est à mon ami M. Dardoin, de Marseille, entomologiste distingué, que je dois ces détails de mœurs.

Chrysalide.

La chenille, qui grossit très-vite, tarde peu à opérer sa transformation. Quand arrive pour elle cette importante

époque, elle descend profondément en terre ([1]), construit une coque peu épaisse, mais de texture solide, dans la composition de laquelle il n'entre pas de soie.

Cette coque, relativement grande, oblongue, rugueuse à l'extérieur, est très-lisse intérieurement.

La chrysalide est cylindrico-conique, très-lisse, très-luisante, d'un jaune ochracé vif, avec la tête et les derniers segments rouge-brun. Les intersections des anneaux sont brunes ainsi que la place de la tête et celle des ailes.

Le dernier segment est terminé par deux pointes fortes, courtes, brunes et très-divergentes.

L'éclosion du Lépidoptère a lieu dans le courant de juin.

Insecte parfait.

Envergure : 0,046 à 0,048 mill.

Ailes supérieures allongées, d'un gris verdâtre. Les lignes ordinaires sont peu apparentes. La subterminale, en zig-zag, finement liserée de brun à droite et à gauche, paraît plus claire que le fond. La coudée, très-nébuleuse, se détache à peine en brun. La subterminale est composée de dents très-aiguës, finement écrites en noir.

Les taches réniforme et orbiculaire sont fort peu apparentes.

La frange est roussâtre et précédée de points noirs correspondant aux nervures.

Les ailes inférieures sont grises et sans dessins, si ce n'est une bande transverse à peine écrite.

En dessous, les quatre ailes sont grises avec les nervures

([1]) Mes chenillles (à l'état de nymphe) reposaient au fond du vase qui les renfermait, à dix ou douze centimètres sous la terre contenue dans ce vase.

bien marquées en brun. En outre, elles sont traversées par une bande rousse très-sinueuse. Les supérieures supportent une lunule rousse évidée; les inférieures un gros point de même couleur.

Cette Noctuelle, qui a deux apparitions, une première au printemps et une seconde en automne, a été découverte aux environs de Marseille par M. Solier, puis retrouvée en Corse par le docteur Rambur qui, dans son Catalogue de l'île de Corse, donne la description de la chenille de cette *Mamestra*.

L'auteur de la faune de l'Andalousie a bien donné dans son Catalogue de l'île de Corse, la description de la chenille et de la chrysalide de *Chenopodiphaga*; mais comme il n'a figuré ni l'une ni l'autre, j'ai cru devoir combler cette lacune dans l'histoire de cette noctuelle.

Variétés de **Melitæa Didyma**,

Fab., Och., Goe., Bdv., de Vill. et Gn., Dup. (*Aberr.* A, B. *et* C., Mill.)

De tous les Diurnes, c'est, à n'en pas douter, la *Didyma* qui varie le plus. Certaines grandes collections comptent un nombre considérable d'aberrations de cette espèce. Le cabinet de M. Otto Staudinger, de Dresde, possède plus de cent variétés plus ou moins caractérisées de cette *Melitœa*.

Bien que les aberrations de *Didyma* soient fort nombreuses, peu de ces anomalies ont été figurées jusqu'à ce jour. Celles que j'ai l'honneur de soumettre aujourd'hui à la Société Linnéenne sont inédites, selon toute probabilité, et au moins aussi remarquables que les variétés publiées précédemment. Ces nouvelles anomalies ont été prises à Digne (Basses-Alpes) et font partie de la collection Donzel, riche surtout en Diurnes européens.

Var. A. (Pl. 4, fig. 1).

Ce sujet est d'assez grande taille.

Le noir des ailes supérieures recouvre en grande partie leur surface. Sur chacune de ces ailes on ne distingue guère du fond qu'une large bande d'un fauve aurore précédant la bordure ; celle-ci est relativement large.

Les inférieures n'ont rien qui les distingue du type.

Les quatre ailes sont, en dessous, semblables de tout point à celles des *Didyma* ordinaires, et les supérieures ne laissent nullement soupçonner l'étrange anomalie qui les caractérise en dessus.

Var. B. (Pl. 4, fig. 2).

Cette seconde aberration est plus remarquable que la première en ce que les quatre ailes, en dessus et en dessous, s'éloignent sensiblement du type. Les supérieures, en dessus, ne possèdent que les taches basilaires et la bande noire terminale. La ligne de points noirs formant la bande médiane, et la ligne de lunules noires qui la suit, manquent complètement chez ce sujet.

Les inférieures se distinguent de celles de la *Didyma* ordinaire, 1° par la bande de points formant la bande médiane qui, chez cette variété, représente autant de taches noires elliptiques placées entre chaque nervure ; 2° par l'absence des lunules qui, le plus souvent, précèdent la frange.

Les supérieures, en dessous ne s'éloignent du type que par les taches de la coudée qui ne sont visibles qu'au sommet de l'aile et qui sont très-allongées dans le sens des nervures.

Les inférieures diffèrent en ce que le noir a envahi l'aile jusqu'à la première bande fauve aurore ; et que les deux lignes de lunules de la *Melitæa* ordinaire sont remplacées ici par autant de gros points carrés d'un noir profond.

Var. C. (Pl. 4, fig. 3).

Cette variété, plus grande que l'anomalie précédente, s'en rapproche beaucoup par la coloration, mais elle présente plusieurs différences dans la disposition des taches.

Les ailes supérieures, ainsi que celles des deux précédentes variétés, sont bien d'un fauve aurore, mais elles sont beaucoup plus pâles que les inférieures.

La ligne de points, qui manque tout-à-fait chez la variété B., existe chez l'aberration C, bien que très-faiblement écrite.

On remarque aux inférieures une ligne médiane formée par une série de points allongés qui ne s'élève qu'à la moitié de la hauteur de l'aile ; enfin une bande terminale large et profondément dentée.

Les ailes inférieures, en dessous, sont ce qu'il y a de plus remarquable chez cet insecte : les deux bandes fauves ordinaires se voient bien, mais la première est deux fois plus large que chez *Dydima* typique, et, au lieu d'être continue, elle présente une série de quatre grosses taches oblongues accompagnées, aux deux extrémités, d'une grande tache noire. Les taches fauves sont, en outre, sablées d'atomes noirs. La seconde bande également interrompue est remplacée par six taches fauves, pâles, suivies de gros points noirs. Enfin les lunules terminales n'existent pas, mais on voit à la place six grands ellipsoïdes noirs entre chaque nervure.

Sciaphila Limoniana, Mill. (Species nova).

(Pl. 4. fig. 4 à 8).

Chenille.

Fusiforme, allongée, avec les anneaux passablement renflés ; rougeâtre en dessus et en dessous. Les lignes vasculaire et sous-dorsale sont brunes ; la stigmatale est carnée.

Les stigmates sont noirs et cerclés de blanchâtre.

Le ventre est sans lignes.

La tête et le dessus du premier anneau sont de nature cornée et d'un noir luisant.

Les pattes écailleuses sont noires, les membraneuses concolores.

L'insecte est recouvert d'une villosité courte, grise, visible seulement à la loupe.

Ainsi que plusieurs de ses congénères, la chenille de cette *Sciaphila* réunit et lie au moyen d'une soie brune les fleurs bleu-lilas du *Statice limonium*, Linn. disposées en épis unilatéraux, et, sous cet abri, ronge lentement la plante.

Cette larve paraît demeurer un temps assez long pour opérer sa croissance. Lorsque les fleurs, en partie dévorées, ne lui laissent plus une nourriture suffisante, la petite chenille quitte sa retraite, réunit bientôt de nouvelles fleurs ; mais alors elle en forme un paquet plus volumineux que précédemment, et recommence son œuvre de destruction jusqu'à son entier développement.

Chrysalide.

Pour se métamorphoser cette Tortricide reste très-souvent au centre du paquet de fleurs du *Statice limonium* qu'elle a liées ; elle bouche avec soin les ouvertures que précédemment elle s'était ménagées et se chrysalide dans un espace de temps très-variable (1). D'autres fois, la chenille quitte la plante qui l'a nourrie, cherche sous ses longues feuilles toutes radicales, un abri commode, construit une petite coque de soie pure, et se transforme.

---

(1) Le 5 mars dernier j'obtenais mes premières *Limoniana*, alors que des chenilles de cette espèce, recueillies en même temps que celles qui venaient d'éclore, étaient encore à l'état de larve.

Cette chrysalide est cylindrico-conique, un peu renflée au milieu, d'un rouge brun, avec les intersections des anneaux lavées de jaunâtre. Le dernier segment est garni de crins raides, divergents, dont l'extrémité est recourbée en hameçon. On ne distingue ces crins qu'au moyen d'une forte loupe. Enfin les yeux sont proéminents sous leur enveloppe et paraissent noirs.

Il périt relativement un grand nombre de ces insectes à l'époque de leur transformation en nymphe; c'est toutefois ce que j'ai remarqué, à l'égard des chenilles de ce nouveau Platyomide, élevées en captivité.

Insecte parfait.

Envergure : 0,015 à 0,016 mill.

Le Tortricide dont *Limoniana* se rapproche le plus et dont il a la taille et le *facies*, est *Albulana*, Her-Sch. (fig. 190-191). Cependant ma *Sciaphila* est toujours d'une teinte généralement plus sombre qu'*Albulana*; elle est aussi d'un bleuâtre plus ou moins obscur, selon les individus. Enfin les bandes transversales des ailes supérieures, bien que se rapprochant assez de celles d'*Albulana*, n'ont pourtant pas la même disposition. Je ne comparerai que la bande principale de chacun des deux Platyomides pour faire suffisamment comprendre ce qui les distingue : La bande brune subterminale de l'aile supérieure, chez *Albulana*, est ou contournée ou interrompue pour former une, deux, et même trois taches ; mais de toute manière, cette bande règne chez tous les individus, dans toute la largeur de l'aile; tandis que chez *Limoniana*, à la place de la bande subterminale, on remarque une simple tâche noirâtre, rectangulaire, appuyant un de ses angles à une ligne de points noirs qui précède la frange.

Le fond des ailes supérieures, chez *Limoniana*, est d'un gris bleuâtre, sablé d'atomes noirs.

La basilaire et la coudée sont noirâtres. Cette dernière ligne, qui présente toujours vers son milieu un angle extérieur très-aigu, est relativement étroite, comparée à la basilaire chez *Albulana*. Cette ligne est large et traverse l'aile sans présenter au bord d'ondulation sensible et sans former de coude, ainsi qu'on le remarque toujours chez sa congénère *Albulana*.

Les ailes inférieures sont, en dessus et en dessous, d'un gris bleuâtre uni. Les franges des quatre ailes sont brunes et assez longues.

Les supérieures sont, en dessous, d'un noir fuligineux, moins intense au milieu de l'aile que sur les bords. La seconde moitié de la côte est blanchâtre. Elle laisse voir quatre taches brunes, constantes, correspondant à celles du dessus de l'aile.

Les antennes, qui atteignent à peine la moitié de la longueur de l'aile supérieure, sont noires. Les palpes, jaunâtres, assez développés, ne finissent pas en pointe comme ceux d'*Albulana*.

La tête est fauve. Le corselet et l'abdomen sont d'un noir bleuâtre.

Si *Albulana* et *Limoniana* ont quelques points de rapprochement par le *facies* général de leurs insectes parfaits, les mœurs des chenilles de chacune de ces deux espèces ne doivent pas se ressembler. La première, *Albulana*, est fort répandue dans les montagnes les plus élevées de la Loire et du Bugey; elle s'avance même jusqu'en Suisse (1).

Ce Platyomide vit à l'état de larve, cela me paraît vraisemblable, aux dépens de la feuille ou du fruit du *Pinus picea*, Linn.; *Limoniana*, au contraire, paraît se nourrir exclusi-

---

(1) Delah, *Faune suisse*. Tortricides, page 49.

vement de la fleur du *Statice limonium*, que l'on rencontre en abondance sur tout le littoral de la Méditerranée.

Je dirai encore qu'*Albulana* éclot en juillet, tandis que *Limoniana*, qui n'a qu'une génération, paraît du commencement de mars au 10 ou 15 avril.

Amphipyra Effusa.

Bdv. Ind. meth. 743. — Gey. 820, 821. — Frey. II, pl. 148, f. 3. — Treit. Sup. p. 31. — Gn. Ind. p. 248. — Dup. Sup. III, p. 201, pl. 19. — Gn. Spec. 1281.

(Pl. 5, fig. 3 à 8).

Chenille.

Proportionnellement très-forte (le type surtout), très-atténuée antérieurement, rase; d'un beau vert pomme. Le onzième segment est relevé en pyramide, mais cependant moins haut que chez ses voisines *Pyramidea* et *Perflua*, avec lesquelles la chenille d'*Effusa* a, du reste, quelque ressemblance.

La vasculaire est blanche, large et continue. La sous-dorsale est également blanche, mais interrompue sur le dixième anneau : elle est brisée sur le onzième et vient s'unir à la stigmatale vers son extrémité. Cette bande est médiocrement large, également blanchâtre et parcourt sans interruption les douze anneaux. Cette dernière ligne est liserée, en dessus, de lilas foncé, mieux marqué sur le milieu des anneaux que sur les intersections.

Les stigmates sont ovales et finement cerclés de noir.

En dessous de la vasculaire, de même qu'en dessous de la sous-dorsale, il existe un point blanc sur chaque anneau, à partir du quatrième segment.

La tête, assez petite, est verte et rétractile.

Les pattes écailleuses sont lilas foncé extérieurement et jaunâtres à l'intérieur. Les pattes membraneuses sont jaunâtres, avec la couronne d'un carminé obscur.

Le ventre est verdâtre et sans lignes.

Dans les proportions d'un vingtième on rencontre chez cette *Amphipyra* une variété d'un vert-myrte (pl. 5, fig. 6); toujours un peu plus petite que le type.

Cette aberration a les lignes ordinaires et les points blancs qui se détachent très-vivement sur le fond.

La chenille d'*Effusa* décrite par Duponchel n'a jamais été figurée. A tous ses âges, cette larve vit à découvert sur une foule de plantes de genres bien différents les uns des autres. Je l'ai trouvée sur les *Cytisus argenteus*, *candicans* et *spinosus*, le *Daphne gnidium*, les *Erica arborea* et *scoparia* la *Lavatera olbia*, les *Cistus albidus*, *salvifolius* et *Monspeliensis*.

Elle commence à éclore dès le mois de décembre, grossit lentement jusqu'à fin février; mais à partir de cette dernière époque, sa croissance s'opère rapidement. Elle se chrysalide vers la fin d'avril, et, cinq ou six semaines après sa transformation, l'insecte parfait éclot.

Chrysalide.

La chenille descend dans la terre à une profondeur de trois ou quatre centimètres, et se transforme bientôt sans avoir préalablement formé de coque.

La nymphe est conico-cylindrique, d'un rouge brun, très-peu luisante, lavée de jaunâtre obscur sur la poitrine.

La gaîne des ailes est proéminente, ainsi que celle des yeux et des antennes. Le dernier anneau est terminé par

deux pointes noires, courtes, presque parallèles, entourées de cinq ou six très-petits crochets divergents.

Insecte parfait.

Envergure : 0,045 à 0,046 mill.

Les premières ailes sont, en dessus, d'un brun fuligineux, luisant, avec les lignes ordinaires qui se détachent à peine du fond. On ne distingue bien la réniforme et l'orbiculaire que parce qu'elles sont entourées d'atomes noirs. En dessous de l'orbiculaire il existe une tache grisâtre, allongée dans le sens des nervures, et cerclée de noir.

La subterminale est indiquée par une rangée de points nervuraux grisâtres; ceux-ci sont précédés de taches noires cunéiformes qui, rares chez quelques individus, disparaissent complètement chez d'autres. La côte est maculée de cinq ou six gros points noirs. La frange est concolore et entrecoupée de brun.

Les inférieures sont sans lignes et semblables au fond des supérieures.

Les quatre ailes, en dessous, sont sans dessins et d'un fuligineux plus clair que le dessus.

Le corselet, semblable aux ailes supérieures, est, ainsi que celles-ci, maculé de taches noirâtres.

Cette espèce varie fort peu. Il est cependant une aberration que je crois devoir signaler.

Var. A.

Un peu plus petite, et le fond plus clair que le type.

Chez cette variété la réniforme a disparu entièrement ainsi que les deux lignes de points subterminaux. A la place de la première de ces lignes qui manque, on voit un liseré grisâtre, festonné, continu.

Fait partie de la collection Donzel.

Cette *Amphipyra*, qui n'a qu'une seule génération par an, rencontrée pour la première fois en Sicile par M. A. Lefèvre, est des plus abondantes dans les environs d'Hyères.

Depuis, elle fut retrouvée en divers lieux de la Provence, notamment par MM. Donzel, Meissonnier et Dardoin.

M. le docteur Rambur l'a également rapportée de la Corse où elle paraît être fréquente.

Plusia Chalcites.

Esp. p. 447, pl. 141, fig. 3. — Bork. 352. = *La Chalcite* Eng. 586, a, b. = *Bengalensis*, Rossi II, pl. 3. = *Quæstionis*, Fab. 235. — Enc. 613. = *Chalcitis* Hub. 276. — Treit. III. p. 163. — Dup. V, p. 35, pl. 136. — Gn. Ind. p. 247. — Bdv. 1267. — Gn. 1167.

(Pl. 5, fig. 1 à 4).

CHENILLE.

Cette espèce, qui a beaucoup de rapport avec la chenille de *Gamma*, est d'une grosseur moyenne, et sensiblement atténuée antérieurement. Elle est d'un vert clair mat avec le onzième anneau faiblement relevé.

Ainsi que toutes les chenilles de *Plusia* connues, *Chalcites* n'a que douze pattes.

La vasculaire, assez large, est d'un vert plus foncé que la teinte générale de l'insecte; elle est continue, légèrement ondulée et accompagnée, de chaque côté, d'un liseré fin, blanchâtre. La sous-dorsale est très-fine, géminée, jaunâtre, et n'est bien visible qu'à la loupe. La stigmatale est d'un blanc jaunâtre, large et se continue sans interruption sur les douze segments.

Les stigmates, noirs, très-finement pupillés de blanc, sont liserés de jaunâtre.

Les points ordinaires sont peu saillants, mais ils sont très-blancs, donnent naissance à une villosité jaunâtre, courte, qu'on ne distingue pas à l'œil nu.

La tête, faiblement aplatie antérieurement, est verte, avec deux traits noirs latéraux, partant de la hauteur de la sous-dorsale pour aboutir à la mâchoire. Les pattes sont concolores; le dernier article des écailleuses est noir.

Cette chenille est verte à tous les âges; mais cette couleur, de très-tendre qu'elle est d'abord, se fonce davantage lorsque l'insecte est parvenu à toute sa taille.

La chenille de cette jolie *Plusia*, que l'on rencontre à Hyères, pendant neuf ou dix mois de l'année, n'a jamais été figurée. Elle paraît très-répandue dans toute la Provence. Comme celle de sa congénère *Gamma*, cette larve est polyphage. Les plantes sur lesquelles on est toujours sûr de la trouver sont: la *Parietaria officinalis*, les *Urtica dioica* et *urens*, le *Cytisus argenteus*, les *Solanum nigrum*, *dulcamara*, et le *Lycopersicum esculentum*.

CHRYSALIDE.

Cette larve croît rapidement, et fait ordinairement sa coque dans les feuilles. Cette enveloppe, composée de soie très-pure, très-blanche, ne présente qu'une pellicule molle et très-mince (pl. 5, fig. 2).

En moins de trente-six heures, la chenille a formé sa chrysalide. Vingt jours après, au plus, le lépidoptère éclot.

La chrysalide, passablement allongée, est conico-cylindrique, d'un noir terne. La gaîne ventrale ne s'élève pas sensiblement. L'extrémité du dernier anneau, vu à la loupe, est terminée par une seule pointe aiguë.

INSECTE PARFAIT.

Les ailes supérieures sont festonnées, avec une dent anale

prononcée. Elles sont, en dessus, d'un fauve satiné, marbré de brun, avec reflet métallique doré au centre, à la base, à l'angle interne et au bord terminal. Le milieu est marqué de deux petites taches argentées presque contiguës, très-brillantes. La première a la forme d'une virgule couchée dans le sens des nervures; la seconde est ovale. Il existe en outre un point noir placé sur le milieu de la frange de l'aile supérieure.

Les ailes postérieures sont d'un fauve enfumé qui s'éclaircit à la base. Les nervures sont vivement écrites. La frange est jaunâtre, entrecoupée de fuligineux.

Les quatre ailes sont, en dessous, d'un fauve ochracé, traversées par une large bande commune. Le thorax est brun. La crête et le collier sont fauves. L'abdomen est jaunâtre, avec les deux aigrettes qui le surmontent d'un roux ferrugineux.

Abraxas Pantaria. Lin.

Syst. nat. 218.—Vill. 451. — Esp. pl. 47, fig. 5.—Hub. 84. — Havv. p. 317. — Dup. V, p. 244, pl. 187, fig. 3. — Treits. II, p. 242. — Encycl. p. 84. — Steph. III, p. 246, pl. 32, fig. 1. — Wood, 600. — Bdv. 1806. — Herr.-Sch. p. 64. — Delah. 106. — Gn. 1263.

(Pl. 6, fig. 1 à 3).

Chenille.

Les divers âges de cette chenille nous la montrent avec les mêmes lignes, les mêmes couleurs tranchées.

Arrivée à sa taille, elle est cylindrique, assez courte, épaisse, sans éminences. Le fond est gris-bleu.

La vasculaire, fine, continue, est d'un noir-bleuâtre.

Les lignes dorsale, sous-dorsale et stigmatale sont larges, continues, très-faiblement ondulées, noirâtres.

Le ventre est jaune-verdâtre, sans lignes.

La tête est forte, globuleuse, nullement rentrée sous le premier anneau; elle est, ainsi que le premier segment et les dix pattes, d'un jaune vif.

Les stigmates, ovoïdes, sont blancs, cerclés de noir, accompagnés, à droite et à gauche, de points bruns.

Cette chenille présente une variété qui possède bien les lignes dorsale et sous-dorsale, mais à peine écrites. Le fond gris-bleu a disparu; il est remplacé par une teinte jaune pâle (jaune de Naples).

La chenille de *Pantaria*, qui est fort répandue dans les campagnes des environs de Marseille, Toulon, Hyères, dans plusieurs localités des Pyrénées-Orientales, etc., vit sur les divers *Fraxinus* (*F. excelsior* et *ornus*). Elle paraît avoir les mêmes habitudes que ses congénères *Grossulariata* et *Ulmata;* vit, comme elles, à découvert, et quelquefois dépouille entièrement les frènes de leurs feuilles.

A tous ses âges, cette chenille, qui n'a qu'une génération, laisse après elle un fil de soie blanche qui adhère aux objets sur lesquels l'insecte a passé.

L'acte de la copulation, par exception à la plupart des Géomètres, dure plusieurs heures chez *Pantaria*. Deux ou trois femelles, fécondées en captivité, m'ont donné des œufs. Ceux-ci sont éclos vingt jours après la ponte.

La petite chenille, nourrie en plein air, grossit peu dans le jeune âge, passe l'hiver et attend la pousse des feuilles de l'année suivante pour achever sa croissance.

Chrysalide.

Ce n'est guère que dans le courant de juin que cette Géomètre arrive à toute sa taille. Elle descend alors dans les

mousses, sous lesquelles elle se chrysalide sans avoir préalablement formé de coque.

La nymphe est conique, assez courte, rougeâtre, lavée de verdâtre sur la poitrine, luisante, à peau fine, à anneaux abdominaux libres.

La pointe est brune et passablement longue.

L'éclosion du Lépidoptère qui, d'ordinaire, arrive quinze ou vingt jours après la transformation de la chenille, a toujours lieu le matin, deux ou trois heures après le lever du soleil.

Insecte parfait.

Envergure : (le ♂) 0,035 à 0,036 mill. (la ♀) 0,038 à 0,040 mill.

Les ailes sont larges, veloutées, d'un blanc légèrement roussâtre. L'extra-basilaire, très-rapprochée du corselet, est brune; l'espace que cette ligne enferme est d'un ferrugineux pâle. La coudée est indiquée, aux supérieures, par une ligne de points nervuraux de couleur ferrugineuse, dont l'un, celui qui s'appuie au bord interne de l'aile, est gros et oblong.

Aux inférieures, la coudée seule existe ; elle est, ainsi qu'aux supérieures, représentée par une ligne de points. Celui qui repose sur l'angle anal est assez gros.

Les ailes, en dessous, sont, de même qu'en dessus, d'un blanc jaunâtre avec l'extra-basilaire faiblement écrite, et une double ligne de points nervuraux d'un gris-bleuâtre. Quelquefois le disque des supérieures est marqué de deux ou trois traits bruns.

Les antennes sont noires : leur base est ferrugineuse. Le front est étroit et aplati. Il est, ainsi que le corselet, l'abdomen et la poitrine, d'un jaune ferrugineux. Il existe sur l'abdomen un grand nombre de taches noires; les dorsales sont pleines; les latérales, ocellées à prunelle ferrugineuse.

Les deux sexes se ressemblent ; seulement la femelle est généralement plus grande que le mâle.

Je ne puis trop savoir ce qui a fait supposer à Devillers que la femelle de cette *Abraxas* était aptère.

Un parasite, relativement très-petit, attaque *Pantaria* dans les proportions d'un dixième. Il appartient à l'ordre des Hyménoptères et doit être l'*Eurytoma Abrotani*, Latr.

Après être arrivée à sa taille, la larve de ce parasite sort du corps de la chenille expirante, suspend sa coque de forme ovoïde à une feuille ou à une branche de frêne au moyen d'un long fil de soie, et éclot quinze ou dix-huit jours après sa transformation.

Eubolia Basochesiata.

Dup. V, p. 558, pl. 210, fig. 5. — Bdv. 1768. — Gn. 1702.
— (non Herr.-Sch.)

(Pl. 6, fig. 4 à 6).

Une femelle de *Basochesiata*, capturée la nuit par M. Bruand d'Uzelle, au commencement de janvier dernier, pondit cinq œufs fécondés. Ceux-ci, de forme sphérique et cannelés sont éclos le 24 du même mois ([1]).

Mon ami, M. Bruand, voulut bien me confier l'éducation des jeunes larves. Ce fut à moi de chercher la plante qui dût

---

([1]) Je crois devoir faire part à mes lecteurs d'un fait physiologique anormal qui n'est pas, ce me semble, sans intérêt : Quatre œufs de *Basochesiata* sur cinq que je possédais, sont éclos ; cependant le cinquième œuf n'éclosait pas. Seize jours s'étaient écoulés déjà et le dernier œuf très-plein, parfaitement sain, me laissait soupçonner qu'il pourrait éclore. En effet, le 10 février, dix-sept jours après l'éclosion des quatre premières chenilles, arriva la cinquième petite larve ; mais celle-ci, très-bien portante d'abord, mourut après sa deuxième mue.

les nourrir. Après avoir présenté à ces insectes un grand nombre de plantes basses et autres, je réussis à les faire manger. Ils grossirent rapidement eu égard à la saison froide. A la fin de mars, un peu plus de deux mois après leur éclosion. ces chenilles avaient opéré leur quatrième mue.

Chenille.

Arrivée à toute sa grosseur, cette larve est passablement allongée, cylindrique, sans éminences, sans carène; d'un rougeâtre obscur, avec les intersections des anneaux très-brunes.

La vasculaire est noirâtre, largement interrompue, représentée par une sorte de tache allongée, triangulaire, placée au centre de chaque anneau, et mieux indiquée sur les premiers que sur les derniers segments. La sous-dorsale est brune et continue. La stigmatale blanchâtre, carénée, d'une largeur moyenne, continue, est faiblement ondulée.

Les stigmates sont ronds, blancs, finement cerclés d'un premier anneau noir et d'un second anneau carné, faiblement relevé en bourrelet.

La tête, aussi haute que le premier segment, assez forte, lenticulaire, maculée de points noirs nombreux, est bleuâtre foncé.

Les pattes antérieures et le premier anneau sont d'un bleuâtre obscur. Les ventrales et anales, concolores.

L'insecte est recouvert de bourgeons pilifères donnant naissance à une villosité noire que l'on ne distingue pas bien sans le secours de la loupe. Les trapézoidaux sont noirs et forts.

Le ventre est d'un carné obscur, avec une ligne centrale blanchâtre, large, continue, marquée au milieu de chaque anneau, d'une tache brune en forme de parallélogramme rectangle.

Cette chenille ne mange que la nuit, reste à découvert pendant le jour, et, au repos, conserve toujours une attitude rigide.

J'ai nourri la chenille de *Basochesiata* avec divers *Galium*, le *Senecio vulgaris* L. et la *Veronica pilosa* Lois.; mais, n'ayant pu amener à bien ces insectes que j'élevais avec de si grands soins, je pense que les plantes que je leur ai données ne sont point celles dont elles vivent à l'état de liberté. Toutes sont mortes avant leur transformation.

Insecte parfait.

Envergure : 0,026 à 0,028 mill.

Cette Phalénite est de la taille des petits exemplaires de *Quadrifasciata*, L. (1) dont elle a le *facies* et la couleur générale. Les ailes sont entières; les supérieures brunes en dessus avec les lignes transversales, au nombre de trois, bien marquées et très-sinueuses. L'intervalle qui sépare l'espace médian de l'espace basilaire, est d'une teinte plus claire que le fond. L'extrabasilaire présente, vers le milieu, une forte courbure ; elle est, de plus, largement marquée de noir dans toute son étendue. La deuxième ligne, très-ondulée, supporte en dedans, aux deux tiers de la hauteur, et appuyée à une courbure rentrante, une grosse tache noire de forme à peu près carrée. Cette deuxième ligne est finement liserée de blanchâtre extérieurement, et suivie de deux traits bruns géminés. L'espace terminal est partagé par une ligne fine, blanche, dentée, assez faiblement écrite. Sur cette ligne, en dessous de l'apical, existe une large tache d'un noir bleuâtre de forme rectangulaire.

---

(1) Plus ordinairement connue sous le nom de *Ligustraria*, W.-V.

Les ailes inférieures sont d'un gris-brun, traversées par cinq ou six lignes nébuleuses.

Le dessous des ailes est gris avec la côte lavée de jaunâtre. On n'aperçoit aux supérieures que la seconde ligne transversale de l'espace médian. Le point cellulaire existe sur les quatre ailes, en dessus et en dessous ; mais il est à peine accusé. La frange, qui est concolore, est précédée de petits croissants noirs très-rapprochés, dont les pointes sont tournées en dehors.

Les antennes, simples chez les deux sexes, sont brunes ainsi que le corselet et l'abdomen. Les pattes, également brunes, sont annelées de fauve.

La femelle qui est un peu plus grande que le mâle, présente des différences de coloration qu'il est bon de signaler : 1° le fond est gris-brun, et les lignes qui bordent extérieurement les espaces basilaire et médian, ne sont point noires comme chez le mâle, mais seulement un peu plus accusées que le fond ; la tache noire de l'aile supérieure qui caractérise si bien le mâle, n'existe pas chez la femelle.

Basochesiata, à mon avis, doit plutôt trouver place à côté de la *Quadrifasciata*, Linn., ou de la *Propugnata*, W.-V., que dans le voisinage de la *Malvata*, Ramb., et de la *Cervinaria*, Roes. Elle s'éloigne en effet de ces dernières par sa taille plus petite, et surtout par la coupe de ses ailes.

Si *Basochesiata*, dans la place qu'à mon avis elle doit occuper, précède ou suit *Quadrifasciata*, elle cessera d'être une *Eubolia* et devra désormais appartenir au genre *Coremia* créé par M. Guenée.

Cette intéressante Géomètre, qui est de la plus grande rareté, et que fort peu de Lépidoptéristes possèdent en collection, varie. En effet, chez l'un des individus capturés en janvier de cette année, par M. Bruand, les lignes

disparaissent sous la teinte sombre du fond. Ce sujet est une femelle : il est l'exagération opposée du type ♀ (Pl. 6, fig. 6).

Il faut bien que cette espèce ait été fort peu répandue jusqu'à ce jour, puisque M. Herrich-Schæffer et M. Guenée, qui ne l'avaient point encore vue en nature, ne l'ont, dans l'œuvre que chacun de ces savants a publiée, considérée que comme simple variété (1) de *Malvata*.

Il ne sera donc plus possible de mettre en doute l'authenticité de *Basochesiata*, Dup.

On trouve cette Géomètre en chassant à la lanterne dans les garrigues d'Hyères. Son vol est saccadé et très-vif. On l'approche difficilement, et, à cause de sa couleur sombre, on la distingue à peine, soit au vol, soit au repos.

J'avais d'abord considéré cette *Eubolia* comme inédite; mais, après l'avoir étudiée de nouveau, je l'ai rapportée avec certitude à la *Basochesiata* découverte à Hyères par feu Donzel, il y a plus de trente ans (2).

Cette Phalénite, ainsi que je l'ai dit, a été publiée par Duponchel (V. p. 558, pl. 210, fig. 5); mais elle est méconnaissable, tant par l'inexactitude du dessin, que par l'exagération des couleurs. De là l'erreur des naturalistes qui, ayant à parler de *Basochesiata*, s'en sont rapportés à la figure défectueuse de Duponchel, la seule qui existât. Aurai-je mieux réussi à rendre cette Géomètre? j'ose l'espérer.

---

(1) M. Guenée, dans son *Species* des Lépidoptères, assigne bien une place à la *Basochesiata* de Duponchel (X p. 485, n. 1702); mais après l'avoir seulement indiquée, voici ce qu'ajoute cet observateur consciencieux :

« Je n'ai pas vu cette espèce et je le regrette beaucoup, car si j'en juge par « les auteurs qui en ont parlé, elle ne me paraît qu'une simple variété de la « *Malvata*, dont le nom devrait alors être supprimé. »

(2) Dans la collection Donzel, l'une des deux *Basochesiata*, qui seules y figurent, porte écrit sur l'étiquette : Hyères, mars 1829.

Tephrina Vincularia.

Hub. 402. — Treits. II, p. 265. — Dup. t. VIII, Ire part., p. 155, pl. 180, fig. 7. — Bdv., 1605. — Herr.-Sch., p. 88. — Gn. X, 1074.

(Pl. 7, fig. 1 à 3.)

Chenille.

Jeune, *Vincularia* est d'une teinte presque noire. Les taches du dos sont alors blanchâtres et, par le fait, très-apparentes.

Arrivée à toute sa taille, elle est assez allongée, faiblement atténuée aux extrémités, à anneaux renflés, moniliforme, garnie de petits tubercules sur les quatrième, cinquième et onzième segments [1], carénée sur les flancs, généralement d'un vineux obscur sur le dos et les flancs; enfin très-plissée transversalement.

La vasculaire est fine, brune, continue, à peine écrite. Nulle trace de la sous-dorsale. La stigmatale est large, plus claire que le fond, continue, ondulée et finement liserée de blanc inférieurement. Le ventre, d'un gris-bleuâtre, est sans lignes.

Les stigmates sont ovalaires, d'un blanc jaunâtre et cerclés de noir.

La villosité courte, fine, noire, n'est bien perceptible qu'à la loupe.

La tête, à peu près carrée, est forte, concolore, maculée de taches blanchâtres sans formes décidées.

---

(1) Par ce caractère important, cette chenille paraît s'éloigner du genre *Tephrina* dans lequel M. Guenée l'a fait entrer.

Les points trapézoïdaux sont noirs; la seconde paire, sur les 4me, 5me, et **11me** segments, est relevée sous forme de caroncule bifide. Entre chacune des bifurcations très-espacées des 4me et 5me anneaux, existent deux traits blanchâtres séparés par la vasculaire.

En dessous, mais seulement chez certains sujets, on voit sur le 6me segment une éminence étroite, carénée et transversale.

La chenille de cette *Tephrina* vit aux environs de Montpellier, et sans doute en d'autres lieux de la France méridionale, sur le *Rhamnus infectorius*, L., dont elle ronge exclusivement la feuille. On dit qu'on la trouve quelquefois sur le *Rhamnus catharticus*, L. : cela est possible; mais ce que je puis affirmer, c'est que des chenilles de *Vincularia* qui n'eurent pour nourriture que des feuilles de ce dernier arbrisseau, sont mortes sans les avoir attaquées.

Cette chenille est fort délicate et supporte difficilement le transport d'un lieu à l'autre. Je dirai de plus, qu'en captivité, il en périt un assez grand nombre en chrysalide.

Au repos, *Vincularia* tient ordinairement la partie antérieure du corps appuyée sur la troisième paire de pattes, tandis que les deux premières sont fixées contre la tête à moitié relevée (Pl. 7, fig. 1).

Chrysalide.

L'insecte, pour se chrysalider, descend assez profondément dans la terre, et forme une coque molle dans laquelle il entre quelques grains de terre.

La nymphe, de forme conique, est passablement renflée, courte, brune, avec la gaîne des antennes visible, laissant même apercevoir l'épaisseur des lamelles. La place des yeux est très-brune et luisante. La pointe abdominale, noire, brillante, est bifurquée à l'extrémité.

Les chenilles qui avaient disparu vers les premiers jours de juillet, m'ont donné, au commencement d'août, des individus grands et parfaitement développés, qui, peu de temps après leur éclosion, volaient avec une grande rapidité.

Insecte parfait.

Envergure 0,028 m. à 0,030 m.

Ailes entières : les supérieures faiblement falquées, les inférieures légèrement anguleuses et dentées. Les unes et les autres sont, chez les individus frais et d'éclosion récente, d'un gris-cendré tirant sur le bleuâtre ([1]).

Les supérieures ont une coudée large, d'un rougeâtre obscur, brune au sommet, et finement liserée de blanchâtre de chaque côté. La basilaire, qui existe chez quelques sujets, manque chez le plus grand nombre, et, dans ce dernier cas, n'est indiquée que par une petite tache costale brune, oblongue. Il existe en outre une tache orbiculaire, noire, oblongue, rattachée à la costale par un trait brun, mais variant de forme selon les sujets.

Les inférieures n'ont qu'une ligne transversale à peine distincte. Ainsi que les supérieures, elles sont aspergées de nombreux atomes bruns.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris un peu roussâtre, faiblement enfumé aux supérieures jusqu'à la coudée, et toutes striées de brun.

Les nervures en dessus et en dessous sont très-distinctes.

La femelle a les antennes garnies de lamelles prononcées,

([1]) Pour peu que l'insecte ait vieilli, la teinte gris-bleuâtre s'affaiblit, et, à la longue, disparaît complétement.

cependant elles sont moins longues que celles du mâle. C'est la seule du genre qui soit dans ce cas.

La tête, les antennes, les palpes grossièrement squammeux sont, ainsi que le corselet, d'un gris-bleuâtre.

Cette belle espèce a deux générations. Une première éclosion de l'insecte parfait a lieu dès le premier printemps, et une seconde en août.

M. Manuel, lépidoptériste zélé, de l'obligeance duquel je tiens les chenilles de *Vincularia* et plusieurs détails de mœurs qui m'ont servi à faire l'éducation de cette intéressante espèce, m'écrivait dernièrement qu'il ne trouve cette Phalénite que sur les versants les plus chauds des environs de Montpellier.

Hadena Occlusa.

Esp. — Hub. 732. — Treits. Sup. X p. 65. — Gn. Ind. 244. — Bdv. 961. Gn. Species 783. = *Didymoïdes*, Dup. IV, p. 106, pl. 107, fig. 3. = *Furva*, Esp. pl. 158, fig. 1-2.

(Pl. 7, fig. 4 à 7.)

Chenille.

Lors de son deuxième changement de peau, cette chenille est jaune de cuir avec la région dorsale blanche; la vasculaire, fine, brune, interrompue; et, à la place de la sous-dorsale, un trait brun horizontal existe sur chaque anneau.

Parvenue à toute sa taille, elle est rase, passablement allongée, très-faiblement relevée sur les derniers segments. A cette époque elle est d'un jaune verdâtre avec les lignes ordinaires toutes bien indiquées.

La vasculaire est large, blanchâtre, interrompue sur les intersections. La sous-dorsale, droite, fine, vert-glauque,

continue, ombrée de brun en dessus. La stigmatale, très-fortement ondulée, assez large, blanchâtre, est surmontée d'un trait noir qui, en s'élevant vers la région dorsale, s'atténue, tourne au vert foncé et remplit l'espace compris entre la sous-dorsale et la stigmatale.

Les stigmates, placés sur la ligne stigmatale même, sont ellipsoïdes, noirs et cerclés de blanc.

Le ventre, sans lignes apparentes, d'un vert livide, est teinté de vineux à la naissance des pattes.

La tête, assez petite, échancrée au centre, jaunâtre, noire sur le bord frontal, est, sur toute la surface, finement maculée de brun. Les pattes écailleuses sont d'un testacé clair; les ventrales et anales, concolores. Les trapézoïdaux sont noirs et tranchent sur le fond clair de l'insecte. Les points pilifères, placés sur chaque segment, sont bruns et éclairés de blanc au sommet.

Cette chenille varie fréquemment en vert bleuâtre ou en brun.

Dans le jeune âge, l'insecte, fixé sur la surface d'une feuille, contourné sur lui-même, ainsi que certaines *Cymatophora*, demeure ainsi des journées entières. D'autres fois, il lie les deux bords de la feuille qui le supporte, ou la roule en cornet, et s'y tient renfermé jusqu'à la nuit.

Dans une grande partie de la Provence, *Occlusa* vit sur les divers *Quercus* qui y croissent. On la rencontre également dans l'Ouest de la France. Nul doute qu'elle ne fasse partie des faunes italienne et espagnole, et qu'elle n'appartienne aussi à la Corse et à la Sardaigne.

La chenille de cette Hadénide vit ordinairement de la fleur du Chêne vert (*Quercus ilex*), sur lequel on la rencontre le plus souvent. Elle n'attaque la jeune pousse des feuilles que lorsqu'il ne lui reste plus de fleurs à dévorer.

Cet insecte me fut envoyé de Marseille par notre collègue,

M. Dardoin aîné, vers le commencement de mai. A cette époque elle était à moitié de sa taille (Pl. 7, fig. 5). Elle mangeait beaucoup et grossissait rapidement. Le mois était à peine écoulé, qu'elle descendait dans la terre pour subir sa transformation.

La chenille d'*Occlusa* n'est figurée nulle part; cependant Duponchel nous apprend que M. le comte de Saporta lui a transmis certains détails intéressants sur les habitudes de cette espèce. Mes récentes observations viennent confirmer ce qu'on en savait.

Elle offre encore un exemple d'une particularité que j'ai remarquée chez plusieurs chenilles de Lepidoptères appartenant à des familles bien différentes les unes des autres.

Voici ce que j'ai observé à l'égard de la chenille d'*Occlusa*. Le 15 septembre, c'est-à-dire environ trois mois et demi après qu'elle se fut renfermée dans la coque qu'elle s'était solidement construite, et qui était formée de soie et de terre, cette chenille, dont j'avais ouvert la coque, était encore à l'état de larve. Cependant l'éclosion du Lépidoptère devait arriver cinq ou six semaines après.

Chrysalide.

Il a été dit que la chenille d'*Occlusa* se métamorphosait ordinairement sur l'arbre qui l'a nourrie, parmi les feuilles ou les fleurs qu'elle a réunies. Je ne pense pas qu'il en soit toujours ainsi, car j'ai remarqué que pour cette opération l'insecte quittait la branche de Chêne et descendait à un ou deux centimètres dans la terre.

La nymphe est assez allongée, presque fusiforme, c'est-à-dire que la tête se prolonge en pointe obtuse, et que la partie abdominale est relativement longue. L'enveloppe de la bouche paraît en saillie assez élevée. Le dernier anneau

est garni à l'extrémité de quatre pointes courtes, espacées à leur insertion.

Toute la chrysalide, très-luisante, est d'un rouge-brun si foncé, qu'à première vue on la croirait entièrement noire. La poitrine seule est lavée de grenat foncé.

L'insecte parfait a paru chez moi, à Lyon, à la fin d'octobre; mais les éclosions continuent dans la nature jusqu'en novembre et même en décembre (1).

Insecte parfait.

Envergure : 0,026 m. à 0,028 m.

Le dessus des supérieures, d'un brun foncé, luisant, nuancé de ferrugineux, a, chez le type, la tache réniforme d'un fauve chamois. L'orbiculaire, de même couleur que le fond, est à peine écrite. La base de l'aile est marquée d'une ligne noire horizontale. Les lignes transverses ordinaires sont assez mal indiquées. La nervure costale, noire, est maculée de deux ou trois petits points constants plus ou moins clairs. La frange, d'un brun noirâtre, est légèrement festonnée.

Les ailes inférieures sont d'un gris obscur, avec une ligne transverse à peine visible.

Le dessous des quatre ailes, d'un blanc grisâtre, très-luisant, est lavé de ferrugineux sur les bords.

La coudée est assez bien écrite sur les quatre ailes. Le point cellulaire n'est visible qu'aux inférieures. Les antennes, ciliées chez le mâle, simples chez la femelle, sont, ainsi que la tête, le corselet et l'abdomen, d'un brun noir. Les épaulettes et l'extrémité abdominale sont lavées de rougeâtre.

---

(1) M. Bruand d'Uzelle et moi avons capturé le 31 décembre dernier, à Hyères, la nuit, plusieurs *H. Occlusa* ♂ et ♀.

Une aberration (Var. A, Gn.) avec tache réniforme d'un blanc pur, du reste en tout semblable au type, vole en même temps et dans les mêmes lieux que lui.

H. Occlusa, décrite depuis longtemps par Esper, et très-bien figurée par cet auteur, n'a cependant pas été reconnue par Duponchel. Le continuateur de Godard, trouvant à cette Hadénide une vague ressemblance avec la *Didyma*, l'a appelée *Didymoides* (IV, p. 106).

Argyrolepia Mulsantana, Mill. (Species nova).

(Pl. 8, fig. 1 à 5.)

Chenille.

D'un blanc jaunâtre, variant quelquefois en vert obscur, cette chenille est fusiforme, passablement renflée, avec les anneaux très-distincts. On ne distingue pas les lignes ordinaires qui, chez ces espèces vermiformes, sont rarement apparentes. La région dorsale laisse voir sous la peau une ligne brune, continue, qui n'est autre que le tube intestinal traversant le corps de l'insecte dans toute son étendue.

Le ventre, d'un blanc d'os, est sans lignes.

Les points verruqueux, très-petits, donnent naissance à autant de poils blancs, très-courts, très-fins et qui sont invisibles à l'œil nu.

La tête est lenticulaire, petite, jaunâtre, luisante. Les mâchoires sont brunes et fortes.

Le segment thoracique est surmonté d'une plaque écailleuse noire, luisante, finement chagrinée et traversée de haut en bas par une échancrure assez profonde.

Les pattes écailleuses sont courtes et noires ; les ventrales et anales, concolores.

Cette larve, qui appartient à la grande tribu des Tor-

deuses, vit à Hyères, et sans doute, en d'autres parties de la Provence, sur l'*Euphorbia Characias*, L., que l'hiver, peu rigoureux en ces contrées, n'atteint jamais.

L'*Euph. Characias* croît abondamment aux pieds des ruines du château qui domine l'ancienne Olbia. C'est dans ce lieu surtout que j'ai rencontré en grand nombre cette nouvelle Tortricide. Elle éclot dès le mois de novembre, vit d'abord en famille, puis se sépare pour attaquer isolément le cœur de la plante. Une seule chenille ne suffit pas assurément pour détruire une tige de cette grande Euphorbe; mais le mal qu'elle lui fait est considérable, puisqu'après la disparition de l'insecte, la plante, arrêtée dans son développement, ne fait plus que végéter.

Chrysalide.

Vers la fin de janvier ou le commencement de février, la petite larve étant parvenue à toute sa grosseur, quitte la plante qui l'a nourrie, cherche à la base de la tige un lieu commode et se métamorphose bientôt en nymphe. Celle-ci est cylindrico-conique, avec la pointe obtuse. Elle est d'un jaune vif lavé de rougeâtre par places, avec le sommet brunâtre. La gaîne des ailes est renflée; la place des yeux proéminente et noire.

Le petit Lépidoptère éclot dès le milieu de mars.

Insecte parfait.

Envergure 0,016 à 0,017 m.

Mulsantana possède la plus grande partie des caractères des *Argyrolepia*, Steph., Dup., (Tortrix. W.-V., Illig. = *Pyralis*, Fabr. = *Cochylis*, Treits., Curt., Delah., Brnd.) je n'ai donc pas dû hésiter à la faire entrer dans ce genre, bien

que le corps de ce Platyomide ne soit pas aussi allongé que chez toutes les *Argyrolepia.*

Les premières ailes, passablement étroites, sont en dessus plus ou moins rougeâtres, striées de brun, et maculées de nombreuses taches métalliques, couleur de plomb. Elles sont en outre ornées de trois taches très-brunes, de formes diverses, ainsi disposées : la première occupe tout l'espace compris entre la base de l'aile et la ligne basilaire, mais cette tache ne descend jamais jusqu'au bord interne et s'arrête à l'avant dernière nervure. La seconde tache placée à la hauteur de la coudée, descend de la côte, s'arrondit en demi-cercle, et vient reposer sur le bord interne. La troisième tache part de l'apex et tend à se réunir à l'angle obtus formé par le demi-cercle de la seconde de ces taches.

Les atomes métalliques répandus sur toute la surface de l'aile, ne recouvrent pas les taches brunes que je viens de décrire.

Les ailes inférieures sont, en dessus et en dessous, sans taches et d'un bleuâtre fuligineux.

Les franges passablement longues sont concolores.

Le dessous des supérieures est brunâtre avec la moitié de la côte blanchâtre. Celle-ci est maculée de trois ou quatre taches brunes. Le liseré qui précède les franges est, en dessous principalement, beaucoup plus clair que le fond.

La femelle, à peine plus petite que le mâle, est moins vivement colorée que lui.

Les antennes sont simples dans les deux sexes et atteignent à peine à la moitié de la longueur des ailes supérieures.

Les palpes sont longs, bien fournis et jaunâtres. Le corselet est brun, ainsi que l'abdomen. Les pattes sont grises.

Cette espèce doit être placée à côté de la *Margaratana* de Duponchel, dont elle a la coupe d'ailes.

Ce Tortricide, qui doit avoir plusieurs générations par

an, varie peu. J'ai cependant vu certains sujets avec le fond plus clair et les taches moins brunes que chez le type.

Un assez grand nombre de larves de *Mulsantana* furent élevées sans beaucoup de soins, cependant toutes arrivèrent à bien.

Par la quantité de tiges de l'*Euphorbia Characias* que j'ai vu dévorées par la chenille de ce nouveau Platyomide, j'ai dû supposer qu'il est fort abondant à Hyères.

Je n'ai pas remarqué que d'autres espèces d'Euphorbes, très-nombreuses dans le Var, fussent attaquées par ce Microlépidoptère.

Je dédie cette *Argyrolepia* à mon savant ami, M. Etienne Mulsant.

Pempelia Albiricella

Fis.-V.-R. = *Tin. Albiricella*; Herr.-Sch. pl. 3, fig. 34. — *Tin. Euphorbiella*, Zell. Isis 1846, p. 757. = *Phycis Albiricella*, Mill.

(Pl. 8, fig. 6 à 9.)

Chenille.

Dans le jeune âge cette chenille est très-brune, prend une teinte moins sombre à mesure qu'elle grossit, et, jusqu'à la fin, conserve une couleur d'un marron plus ou moins clair.

Lorsque cette larve est parvenue à sa grosseur, elle est cylindrique, très-faiblement carénée. Une large bande dorsale, d'un rouge marron plus clair que le fond de l'insecte, parcourt la région du dos, de la tête au dernier segment.

La vasculaire et la sous-dorsale sont fines, noires, continues. La stigmatale, passablement étroite, est blanchâtre, continue, faiblement ondulée.

Les stigmates, placés sur la ligne même, sont circulaires, jaunes, cerclés de noir. Ils sont indiqués par autant de gros

points verruqueux blancs. D'autres points, pilifères, recouvrent le corps de cette petite chenille ; ils sont jaunes et quelque peu saillants. La villosité est noire et passablement longue.

Le ventre, d'un jaune verdâtre, est sans lignes.

La tête, de grosseur moyenne, est noire avec les mâchoires jaunes.

Le premier anneau n'est jamais recouvert d'un écusson corné. Cependant la présence de cet écusson est, on le sait, un caractère propre au plus grand nombre des Crambides (*Crambus* et *Phycis*).

Les pattes écailleuses sont brunes ; les anales et ventrales, concolores.

Cette espèce varie certaines fois en brun foncé et en noir.

Elle passe la plus grande partie de sa vie en famille, sous une tente commune. A l'époque où ces larves sont très-petites (de septembre à février de l'année suivante), elles lient quelques feuilles de l'*Euphorbia Characias*, L., sous lesquelles elles sont réunies pendant l'hiver (Pl. 8, fig. 7). Elles ne mangent pas alors ou fort peu ; puis, au premier printemps, ces petites chenilles se remettent à manger, grossissent assez rapidement, et lient par de nombreux fils de soie, non pas seulement quelques feuilles, mais la plante entière. Souvent plusieurs tiges de l'*Euphorbia* sont agglomérées et retenues de la même manière.

Avant d'atteindre toute leur grosseur, ces larves, non contentes de dévorer les feuilles de la plante au suc si âcre qui les nourrit, creusent sa tige et s'y enfoncent profondément. Quelquefois même elles descendent jusqu'à la racine de l'Euphorbe qui, alors, se dessèche et périra bientôt.

Devenues fortes, les chenilles d'*Albiricella*, ne trouvant plus à s'abriter suffisamment sous la toile commune, se séparent par petits groupes de quatre, cinq ou six individus, pour aller s'établir sur d'autres têtes d'*Euphorbia* et vivre sous au-

tant de petites toiles qu'il s'est formé de groupes. Ces nouvelles toiles, rapidement tissées, sont bientôt à même de garantir ces insectes contre les nombreux ennemis qui les environnent.

Les nids de ces Phycides sont toujours placés au centre de touffes d'*Euph. Characias* bien suffisantes à l'appétit de la nombreuse famille.

J'ai trouvé, pour la première fois, ces chenilles, assez rares du reste, au sommet du Fenouillet [1]. Un nid de cette même *Phycide* a été rencontré à la fin de décembre, sur la colline de l'Ermitage, située entre la ville d'Hyères et la mer.

Albiricella s'élève sans peine et réussit toujours très-bien. Il est seulement nécessaire de ne pas lui donner pour nourriture d'autre *Euphorbia* que la *Characias*.

Chrysalide.

Pour se métamorphoser, l'insecte, vers la fin d'avril, reste dans les feuilles, ou descend parmi les mousses.

La nymphe est allongée, cylindrique, rougeâtre, lisse, luisante, lavée de verdâtre sur la poitrine.

La pointe abdominale, très-obtuse, n'a ni crochets, ni crins, ni soies.

Les anneaux, noirs, ont leurs intersections brunes.

Ces chrysalides, apportées à Lyon, ont commencé à éclore au commencement de juin ; les derniers sujets n'ont paru qu'à la fin du même mois.

---

(1) Montagne schisteuse, parsemée de gros blocs de quartz, située au nord et à environ cinq kilomètres d'Hyères.

Insecte parfait.

Envergure : 0,025 à 0,026 mill.

Les supérieures sont, en dessus, d'un brun vineux, avec une très-large bande blanche qui, partant de la base de l'aile, va finir en pointe à l'apex. La côte, à laquelle est appuyée cette bande blanche, est très-brune, et, vers le milieu, anticipe sur le blanc de l'aile. Ces ailes supérieures sont en outre marquées d'un point discoïdal noir placé sur le bord de la bande blanche.

La frange, concolore, est précédée de points nervuraux noirs, précédés eux-mêmes d'un feston roux qui n'est pas toujours bien écrit.

Les ailes inférieures, d'un gris-rougeâtre chatoyant, sont sans lignes. La frange est blanchâtre en dessus et en dessous.

Les quatre ailes sont grises en dessous, avec reflets rougeâtres, et simplement ombrées de brun à la côte des supérieures et à l'apex.

La tête est brune. Les antennes, sétacées dans les deux sexes, très-rapprochées à leur base et implantées entre les deux yeux, placent, par ce caractère surtout, *Albiricella* dans le genre *Phycis*. Le thorax et l'abdomen sont bruns. Les fémurs et tibias, blancs ; les derniers articles des pattes et les tarses sont bruns.

Cette Phycide ne doit avoir qu'une seule génération.

Ainsi que toutes ses congénères, *Albiricella* fait assez peu usage de ses ailes : elle échappe à la main qui veut la saisir, non en s'envolant, mais plutôt en se laissant glisser parmi les plantes.

Ce joli Micro, découvert depuis peu d'années, n'a pas été connu de Duponchel.

Le nom d'*Euphorbiella*, de Zeller, lui eût certes mieux

convenu que celui du naturaliste Fischer-von-Roerslerstamm; mais on a dû respecter le nom spécifique imposé par le savant Viennois, qui avait l'antériorité sur celui de M. Zeller.

Nemoria Bruandaria, Mill. (Species nova).

(Pl. 8, fig. 10 à 12.)

Envergure : 0,022 a 0,024 mill.

Cette nouvelle *Nemoria*, dont je n'ai rencontré jusqu'à ce jour que deux femelles, est de la grandeur de *Pulmentaria*. Gn. (*Cloraria*, Dup. et Herr.-Sch., non Hub.) Elle se rapproche aussi de cette dernière par la coupe des ailes; cependant chez ma Phalénite, les supérieures sont moins aiguës à l'apex et plus allongées dans leur ensemble. De plus, elle n'a pas de coude au milieu des inférieures, ni l'angle anal aigu. *Pulmentaria* a les ailes recouvertes, en dessus, de petites stries blanchâtres, ainsi que l'indique M. Guenée dans la description de cette espèce (IX, p. 349), ce qui n'existe pas chez ma nouvelle Géomètre, dont les ailes, vues à la loupe, ne présentent pas trace de stries blanches.

A l'époque de l'éclosion de *Bruandaria*, les quatre ailes, dont les inférieures très-arrondies, sont, en dessus, d'un beau vert pomme; mais cette couleur s'affaiblit, perd de son éclat, et tire sur le vert glauque tendre par la dessiccation de l'insecte.

Les supérieures n'ont de bien écrite que la ligne blanche coudée. Celle-ci est oblique, tremblée, et forme un angle faiblement prononcé avant d'atteindre le bord inférieur.

On distingue à peine la médiane qui est fine et mal arrêtée.

La nervure costale est d'un fauve rougeâtre.

La frange des quatre ailes est blanche, en dessus et en dessous.

Les inférieures n'ont qu'une ligne blanche, transverse, presque droite, légèrement tremblée, fine et nette.

On soupçonne à peine le point cellulaire qui est des plus nébuleux.

Le dessous des quatre ailes est d'un vert très-pâle et n'a pas de lignes.

Les antennes sont sensiblement crénelées et rougeâtres. Les palpes, qui dépassent le front, sont squammeux et, ainsi que la tête et le collier, d'un fauve rougeâtre.

Le corselet est de la couleur des ailes. L'abdomen, faiblement annelé de blanc, légèrement verdâtre en dessus, est, en dessous, d'un blanc pur.

Les pattes, d'un blanc verdâtre, sont teintées de fauve extérieurement.

Non-seulement cette nouvelle espèce n'a pas le coude ou angle à l'aile inférieure, mais les quatre ailes sont relativement plus allongées que chez ses congénères. Elle n'a pas non plus les lignes blanches ordinaires disposées de même. C'est ainsi que je distingue ma *Nemoria* de ses voisines *Viridata*, Lin., H.-S. f. 566-567, *Cloraria*, Hub., f. 352 et *Melinaria*, H.-S., f. 415. Je crois inutile de comparer *Bruandaria* à l'*Advolata*, H.-S., f. 414, à l'*Etruscaria*, Zell. (Ent. Zeit. 1849, p. 205), à l'*Herbaria*, H.-S., f. 565, et à l'*Olympiaria*, H.-S., f. 559, dont elle s'éloigne encore plus que des trois précédentes espèces.

Bruandaria, classée d'après la monographie des Phalénites de M. Guenée, devra porter le n° 541 *bis*.

Cette charmante *Nemoria* est originaire de Celles-les-Bains (Ardèche).

Le premier des deux exemplaires que je capturai, les ailes encore molles, relevées perpendiculairement, achevait de se développer. L'éclosion de l'insecte avait lieu sur les trois heures de l'après-midi, au pied d'un *Teucrium polium*, Lam.,

plante sous-ligneuse très-abondante à Celles. Je soupçonne que la chenille de *Bruandaria* doit vivre sur ce *Teucrium* en avril ou mai.

C'est le 27 septembre que je trouvai le premier individu de cette Phalénite ; trois jours après, je capturais le second, le soir, à la lanterne, sur une Menthe en fleur entourée de *Teucrium polium*.

Je dédie cette *Nemoria* à mon ami, M. Bruand d'Uzelle.

Agrotis Constanti, Mill. (Species nova).

(Pl. 9, fig. 1 et 2.)

Envergure : 0,043 m. à 0,044 m.

Les ailes supérieures, passablement allongées, sont d'un jaune argileux pâle, très-finement saupoudrées d'atomes bruns. Les lignes transversales, toutes visibles, sont faiblement écrites en brun. Cependant à la côte et au bord interne où ces lignes aboutissent, la teinte brune est plus prononcée. Les taches réniforme et orbiculaire, très-peu perceptibles, sont vaguement indiquées par un contour testacé, pas toujours bien écrit. Il n'existe nulle trace de la claviforme. Les points nervuraux qui précèdent la frange, sont bruns, relativement gros et nullement lunulés. La frange est complètement unicolore.

Les ailes inférieures, bien développées, sont blanches et irisées. Les nervures sont à peine indiquées en testacé clair. La frange blanche est précédée d'une bordure étroite de couleur argileuse.

En dessous, les supérieures sont blanches, irisées, faiblement argileuses sur les bords avec une large tache triangulaire occupant le milieu de l'aile, et dont la pointe la plus allongée touche presque à sa base.

Les inférieures sont, en dessous, d'un blanc pur et irisé, sans le moindre atome brun.

Les antennes, d'un argileux rougeâtre, sont fortement crénelées. Les palpes sont concolores. Les yeux, gros et noirs, sont entourés de poils d'un brun fuligineux. Le thorax, très-fourni, est tout-à-fait de la couleur des ailes supérieures. L'abdomen est d'un testacé rougeâtre en dessus, et blanc en dessous. Les pattes sont brunes et annelées d'argileux. Les tarses sont complètement jaunâtres.

Le second des deux exemplaires que je possède, qui est également un mâle, serait en tout semblable à celui que je viens de décrire, si la bordure testacée des inférieures n'eût déteint sur l'aile entière, cependant le dessous de celle-ci est d'un blanc pur.

Constanti se rapproche assez des *Agrotis Nyctimera*, Bdv., et *Valesiaca*, Bdv. Elle viendra se placer entre ces deux espèces et, dans le *Species* général de M. Guenée, devra porter le n.° 507 bis.

Cette *Agrotis* nouvelle tient à *Nyctimera* par la coupe et la teinte argileuse des ailes, et à *Valesiaca* (1) par la disposition des lignes ordinaires.

Constanti se distingue de *Valesiaca* par l'absence des taches noires cunéiformes qui, chez cette dernière, suivent la coudée, et par la présence de la tache fuligineuse précitée en dessous. De plus elle diffère de ses deux voisines par la frange unicolore des supérieures, qui, chez *Nyctimera* et *Valesiaca*, est entrecoupée de brun. Mais ce qui distingue surtout ma nouvelle *Agrotis* des deux congénères ses voisines, ce sont ses antennes fortement crénelées.

---

(1) *Ag. Valesiaca* figurée dans l'Icones de M. Boisduval, pl. 78, fig. 3, n'a pas de texte. M. Freyer donne deux figures de cette rare espèce, accompagnées d'une description de l'insecte parfait, mâle et femelle.

La femelle ne m'est point encore connue.

Je n'ai pris que deux sujets de cette belle espèce à Celles-les-bains (Ardèche) (1), au commencement de septembre, la nuit, en chassant à la lanterne. L'un d'eux n'était point

---

(1) Je crois devoir informer les Lépidoptéristes que plusieurs localités de l'Ardèche, notamment le petit pays de Celles-les-bains, est très-riche en insectes de l'extrême Midi de la France. J'y ai capturé, en effet, bon nombre d'espèces de Lépidoptères considérés jusqu'à ce jour comme habitant presque exclusivement les environs de Marseille ou Montpellier.

La flore des localités que je viens de citer, est, à peu de choses près, celle de nos provinces les plus méridionales.

Je ne connais Celles et ses environs que depuis peu, mais ce que j'ai remarqué de sa faune entomologique, me la fait supposer fort intéressante. A l'époque où je m'y rendis, les Diurnes étaient à peu près passés; cependant j'ai encore vu voler abondamment les *Satyrus Actæa*; *Fidia*, *Circe* et surtout la Var. *Erythia*.

Ce que j'ai recueilli en Nocturnes est fort beau et m'a prouvé ce qu'était cette faune considérée au point de vue de la Lépidoptérologie.

Je crois intéresser mes lecteurs en leur donnant la liste des espèces rares, recueillies par moi en peu de jours.

Agrotis Lucipeta et *Cos*, *Heliophobus Hispida*, *Luperina Rubella* et *Dumerilii*, *Eriopus Latreillii*, *Polia Venusta*, *Canescens*, *Cærulescens* et *Rufocincta*. *Hecatera Luteocincta*, *Caradrina Aspersa*, *Leucania Putrescens* et *Punctosa*, *Aporophyla Australis*, *Micra Purpurina*, *Ostrina*, *Minuta* et *Glarea*, *Anthophila Paula*, *Microphysa Jucunda*, *Hæmerosia Renalis*, *Eubolia Peribolaria*, *Crocallis Trapezaria*, *Calamodes Occitanaria*, *Rhoptria Asperaria*, *Sterrha Sacraria*, *Scodiona Perspersaria*, La vraie Testaceata de Hubner, du genre *Phibalapteryx*, Steph., *Gypsochroa Renitidata*, *Cledeobia*? *Pectinalis* (ces deux dernières sont nouvelles pour la faune française) (*), *Metasia Suppandalis*. Enfin deux espèces inédites, l'*Agrotis Constanti*, Mill., et la *Nemoria Bruandaria*, Mill.

J'élève les chenilles de bon nombre de ces espèces, obtenues *ab ovo*. Presque toutes n'ont point encore été observées.

La chenille du *P. Alexanor* que je négligeais de recueillir à Celles, m'a paru y être abondante sur plusieurs espèces d'Ombellifères.

J'ajouterai que les chasses, dans ce beau pays, sont des plus faciles par la proximité des lieux.

(*) Jusqu'à ce jour *Gyp. Renitidata*, H., n'avait été trouvée que dans la Russie méridionale, et *Cl. Pectinalis*, H.-S., qu'en Sicile.

entièrement développé : je dus attendre quelques instants avant de le piquer.

Je dédie cette noctuelle à mon ami et collègue, M. Alexandre Constant, d'Autun.

Thera Cupressata, Dup.

V. p. 511, pl. 206, fig. 5. — Hub. 563. — Treits. Sup., p. 194. — Bdv. 1751. — Herr.-Sch. p. 173. — Gn. X, p. 371.

(Pl. 9, fig. 6 à 9).

Chenille.

Assez courte, rase, lisse, cylindrique, un peu renflée antérieurement. D'un vert plus ou moins clair sur le dos et les flancs, lequel s'affaiblit en dessous. Vasculaire large, interrompue, d'un vert foncé, à peine distincte du fond. Sous-dorsale fine, blanche, continue, en zig-zag, formant, par la réunion de ses pointes avec celles de la ligne opposée, une sorte de losange sur chaque anneau. Stigmatale d'un vert-clair, large, continue. Stigmates ellipsoïdes, rougeâtres, cerclés de noir.

Le ventre présente aussi, sur chaque segment, une tache losangée d'un blanc verdâtre.

La tête est forte, subglobuleuse, verte, chagrinée. La mâchoire et le dernier article des pattes antérieures sont de couleur vineuse. Les anales sont concolores.

Cette chenille, qui est paresseuse dans ses mouvements, croît très-lentement. Elle éclot d'ordinaire en mai et ne se transforme en nymphe qu'en octobre. J'ai vu des chenilles tardives qui ne sont écloses, à Hyères, que dans le courant de janvier.

La chenille de *Cupressata* est d'une immobilité telle, d'un vert si semblable aux jeunes feuilles des divers *Cupressus*

dont elle vit ordinairement, que c'est à grand'peine qu'on la distingue des petites branches de l'arbre d'où on la fait tomber.

Ayant élevé cette espèce à Lyon, sur le Genevrier sabine (*Juniperus sabina*, L.), j'ai lieu de penser que, dans le Midi de la France, elle doit vivre sur cet arbrisseau qui y croît spontanément, aussi bien que sur les Cyprès.

Cette chenille, qui n'a été figurée nulle part, n'est pas d'un vert-noirâtre, comme le dit Duponchel ([1]), sur le témoignage de MM. Auran et Cantener, mais bien d'un vert assez clair.

Chrysalide.

Pour se métamorphoser, cette chenille, à l'imitation de beaucoup de ses congénères, s'enveloppe soit d'une coque très-légère, soit seulement de quelques brins de soie (Pl. 9, fig. 4) qu'elle fixe aux feuilles, et reste suspendue dans ce hamac jusqu'au moment de l'éclosion.

La chrysalide est passablement allongée, vert-pomme, rappelant, par cette couleur, celle de la chenille.

Cette nymphe offre sur la poitrine deux lignes en zig-zag, fines, blanches, qui, se réunissant par les pointes, forment plusieurs losanges assez semblables à celles que l'on remarque sur la chenille. L'extrémité abdominale est d'un carminé pâle et garnie de douze ou quinze petits crins invisibles à l'œil nu, bruns, raides, divergents, terminés en hameçon, destinés, selon toute apparence, à soutenir la chrysalide accrochée aux fils de soie, fixés entre les feuilles.

L'insecte éclot au bout de trois semaines ou un mois au plus.

([1]) VIII, p. 512.

INSECTE PARFAIT.

Les ailes supérieures sont d'un gris-brun, avec une basilaire fort peu écrite. La médiane, brune, large, se rétrécissant à la base, dentelée sur les bords, est fortement coudée et bordée de noir intérieurement. Un trait noir, aigu, part de l'apex et tend à rejoindre deux autres traits de même forme et de même couleur, partant de la coudée.

Les ailes inférieures sont grises, sans lignes, si ce n'est une transversale à peine perceptible.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-clair uni.

La tête, le thorax et l'abdomen sont de la couleur générale de l'insecte.

Cette espèce, découverte depuis près de trente ans par Donzel, vit principalement à Hyères, sur les Cyprès pyramidal et horizontal.

Cupressata se tient appliquée au tronc des arbres verts, et ne vole que très-rarement pendant le jour.

Cette Géomètre, qui ne doit avoir qu'une seule génération par an, varie du gris foncé au brun.

Xylina Lapidea, HUB.

382. = Var. *Leautieri*, Bdv. 1203. — Dup. Sup. III, p. 381, pl. 34, fig. 1. — Gn. Var. A, VI, p. 120.

(Pl. 9, fig. 3 à 5).

CHENILLE.

Adulte, elle est assez courte, ferme, cylindrique jusqu'au dixième segment qui est faiblement relevé en pointe obtuse [1], d'un beau vert pré mat, avec les lignes ordinaires

---

[1] Par ce fait, la chenille de *Xylina*, Var. *Leautieri*, semblerait ne pas

très-bien arrêtées, plus ou moins blanches et finement liserées de noir.

La vasculaire, d'un blanc mat, assez étroite, s'élargit sur chaque segment. La sous-dorsale, très-blanche, est représentée, sur chaque anneau, par une tache en forme de losange allongée. La ligne stigmatale, moins ondulée que la sous-dorsale, est aussi plus étroite que celle-ci.

Les stigmates, au nombre de neuf paires, sont très-petits, ellipsoïdes, jaunâtres, cerclés de noir, et placés, chacun, sur une large tache brun-pourpre.

Le ventre est marqué de deux lignes d'un vert glauque, largement interrompues.

La tête est forte, verte, avec les mâchoires d'un pourpré obscur.

Les pattes écailleuses sont entièrement vertes. Les ventrales et anales, également vertes, ont la couronne d'un carminé plus ou moins sombre.

Les points trapézoïdaux et pilifères sont très-blancs et finement cerclés de noir.

Cette chenille, qu'on trouve en Provence, à peu près partout où croissent des Cyprès, n'est commune nulle part. Elle vit, d'après ce que me mandait, il y a peu de temps, M. Dardoin [1], sur les Cyprès pyramidal et horizontal, aux environs de Marseille [2].

---

précisément appartenir à la grande division des *Xylinidæ* formant la onzième famille des Noctuélites de M. Guenée. Le dixième segment de cette chenille, bien que faiblement relevé, n'en est pas moins un caractère d'une valeur incontestable pour tout Lépidoptériste qui tient essentiellement compte des premiers états d'un insecte.

(1) Ce fut encore cet obligeant collègue qui, vers le 15 mai, me procura la chenille de *Leautieri*. C'est depuis cette époque que j'ai pu étudier et connaître l'insecte sous ses divers états.

(2) Je crois que cette *Xylina* doit vivre également sur les *Juniperus sabina*

On ne savait rien ou fort peu de chose sur la chenille de cette espèce, si ce n'est que M. Léautier, de Marseille, l'a trouvée sur le *Juniperus virginea*. Cependant on rapporte que cette larve fut primitivement recueillie par Dahl sur un jeune Cyprès, dans les environs de Raguse, et que, suivant ce naturaliste, qui l'a dit à M. Treitschke, elle ressemblait parfaitement à celle de la *Cucullia Abrotani* ([1])!

On s'étonne que sur une semblable donnée, qui devait paraître très-douteuse, M. Treitschke ait accepté ce fait de ressemblance des deux chenilles comme réel. On s'étonne aussi qu'en décrivant l'insecte parfait, il n'ait pas reconnu son identité avec les variétés *Leautieri et Sabinæ.*

Comment se fait-il, surtout, que l'auteur *Die Tchmetterlinge von Europa* se soit décidé à placer cette *Lapidea* parmi les Cucullies?

Si le naturaliste Dahl a en effet trouvé à la chenille de *Lapidea* une grande ressemblance avec celle de la *Cucullia Abrotani*, il a évidemment fort mal vu. J'ai sous les yeux la figure de la chenille de l'*Abrotani* de Freyer (tab. 520), qui me paraît fidèlement exécutée, et je me demande encore comment il a pu être possible de lui rapporter la chenille de *Lapidea*.

CHRYSALIDE.

Vers la fin de mai, les quelques chenilles de *Leautieri*, que je possédais et que j'élevais séparément, disparurent dans la mousse. Dès lors je crus que la chrysalidation de cette espèce avait commencé. Il n'en était rien cependant,

---

mâle et femelle (*Juniperus cupressifolia* et *tamariscifolia*), fort répandus au bord de la mer, en face des îles d'Hyères.

([1]) Dup. III, Sup., p. 384.

car sept ou huit jours après, ces chenilles reparurent, mais ne mangèrent plus. Ce ne fut que le douze juin qu'elles se cachèrent de nouveau, pour se transformer définitivement : opération à laquelle ces insectes semblent apporter un très-grand soin.

Pour se chrysalider, la chenille demeure à la surface du sol recouvert de mousse, et file une soie forte qui lui sert à tisser un cocon très-solide, bien que de consistance assez mince.

Dans la composition de cette coque, très-lisse au dedans, il entre de la mousse et de nombreux grains de terre.

La nymphe, conico-cylindrique, d'une longueur moyenne, sans la moindre aspérité, est brune, lisse, luisante, avec l'enveloppe des ailes relativement allongée.

Les anneaux sont presque noirs. La pointe, simple, forte, bien que très-fine, est faiblement recourbée de la base au sommet. A l'aide d'une bonne loupe, on distingue de nombreux fils de soie blanche qui entourent cette pointe.

Au moindre contact, cette nymphe agite vivement la partie inférieure de son corps.

L'éclosion du Lépidoptère n'a eu lieu, à Lyon, que du 20 au 30 octobre.

En Provence, cette *Xylina*, qui, de même que ses congénères, n'a qu'une seule éclosion, paraît dès le mois de septembre.

Insecte parfait.

Envergure : 0,043 à 0,045 mill.

Les ailes supérieures, étroites, allongées, à bords presque parallèles, sont, en dessus, d'un gris de souris plus ou moins prononcé. Les taches orbiculaire et réniforme, à peine visibles sont, chez beaucoup de sujets, tout-à-fait oblitérées. La réniforme, lorsqu'on la voit, est, le plus souvent, lavée

de roussâtre inférieurement. Ces deux taches sont traversées par une ligne oblique, noire, plus ou moins bien écrite, qui descend de la côte et vient aboutir à un trait fin, horizontal, très-noir, placé sur la nervure médiane.

Les secondes ailes, plus longues que les premières, sont d'un gris légèrement roussâtre, avec une tache discoïdale très-faiblement écrite.

Les quatre ailes, blanchâtres en dessous, sont légèrement sablées de gris-brun.

Les antennes, moyennes, brunes, sont grises à la base. Le thorax est court, carré, velu, muni, derrière le collier, d'une crête bifide peu saillante. L'abdomen est déprimé, subrectangulaire, rappelant la couleur des ailes inférieures.

C'est avec raison que Duponchel, le docteur Boisduval, M. Herrich-Schæffer et M. Guenée n'ont fait qu'une seule et même espèce de *Lapidea*, *Sabinæ* et *Leautieri*.

Les différences qui séparent les deux variétés du type me paraissent bien peu sérieuses, et, selon moi, n'existent guère que dans la teinte générale qui est toujours d'un gris plus ou moins blanchâtre.

Variété de l'**Anthocaris Cardamines**, Lin.

Fab. — Bdv. — De Vill. et Gn. — Dup.
(Aberr. *Lasthenia*, Mill., an hybr.? an spec. nova?)

(Pl. 10, fig. 1 et 2.)

Envergure : 0,046 m.

Cette charmante variété ♂ de l'*Anthocaris Cardamines* est un peu plus grande que le type. Les ailes supérieures et inférieures paraissent plus allongées, moins arrondies que chez celui-ci. Tout l'insecte enfin a un *facies* qui me semble si différent des diverses *Cardamines* mâles et femelles que j'ai sous

les yeux, que ce Diurne pourrait bien être une espèce distincte. La coupe des ailes, l'exiguité relative des antennes et de l'abdomen, semblent rapprocher cette variété de la *Leucophasia Sinapis*. Ne serait-ce pas une hybride de la *Cardamines* et de la *Sinapis*? Ne serait-ce pas plutôt une espèce séparée?

L'avenir nous apprendra, sans doute, si cet insecte est simple variété, hybride, ou espèce.

Voici, du reste, en quoi ma variété *Lastenia* diffère de l'espèce typique. La tache aurore des supérieures, un peu moins vive que chez les *Cardamines* ordinaires, occupe bien la même place que chez celles-ci, mais la bordure de l'apex manque tout-à-fait, ainsi que le point discoïdal noir. A la place de ce point caractéristique et de la bordure noire entrecoupée de blanc sur le bord, on ne voit absolument rien que la couleur lactée du fond.

La base des quatre ailes est entièrement blanche, et on ne distingue nullement les taches du dessous qui, chez *Cardamines* ♂, transpercent toujours plus ou moins en dessus.

Les inférieures ont aussi de remarquable, que le vert assez vif dont les ailes du type sont largement maculées en dessous, est remplacé ici par des taches d'un jaune verdâtre très-faible, disposées à peu près de la même manière que chez la *Cardamines* ordinaire.

Les antennes sont blanches. Les plumules du toupet frontal, ainsi que la villosité du thorax, sont d'un blanc pur. L'abdomen assez menu, long, est blanc ainsi que les pattes.

Cette intéressante *Anthocaris* a été prise à Digne (Basses-Alpes), il y a une quinzaine d'années, par Donzel, et fait partie de sa collection.

Aucun recueil iconographique ne nous donne la figure de l'insecte ♂ que je viens de décrire, et nul auteur n'en a parlé. Hubner a bien figuré sous les n° 791 et 792 une va-

riété de l'*Anthocaris Cardamines*; mais cette aberration, qui est une femelle, est insignifiante, puisque le dessus des ailes inférieures est seulement teinté de jaunâtre.

L'unique exemplaire de cette *Antho.* var.? ♂ *Lasthenia* (1) est dans un état de conservation parfait.

Variété de la **Zygæna Sarpedon.**

Ochs. — God. — Bdv. = *Sphinx Sarpedon*, Hub. — Bdv. = *Sp. Trimacula*, Esp. (Aberr. A. Mill.)

(Pl. 40, fig. 3.)

Cette aberration vient augmenter la série des variétés, très-nombreuses déjà, de Zygænides à taches jaunes. Elle n'a rien de plus remarquable que celles de ses congénères qui présentent cette anomalie, les *Zygæna Onobrychis*, *Hippocrepidis*, *Achilleæ*, *Peucedani* et *Fausta*.

Il est à observer que chez les Lépidoptères dont le fond ou les taches sont rouges, cette couleur, sous certaines influences climatériques ou autres qu'il ne nous est nullement possible d'expliquer, passe au jaune plus ou moins vif.

Cette nouvelle aberration ne se distingue de la *Sarpedon* ordinaire que par la couleur jaune qui, sur les ailes et le double anneau abdominal, remplace le rouge.

Cependant le corps, les franges et les antennes sont peut-être d'un noir-bleu moins prononcé que chez le type.

Ce sujet existe en unique exemplaire dans la collection Donzel.

---

(1) Nom d'une des principales héroïnes du roman français qui a pour titre : Voyages d'Antenor en Grèce et en Asie.

Je ne connais pas d'autres anomalies, à taches jaunes, de la *Zygæna Sarpedon*.

Cette variété accidentelle provient des environs d'Hyères.

Sterrha Sacraria, Lin.

Sys. nat. 220. — Fab. 106. — Vill. p. 309. — Bork. 51. — Hub. 200. — Esp. pl. 30, fig. 8-9. — Treit. I, p. 130. — Dup. V, p. 121, pl. 178, fig. 7. — Frey. pl. 131, fig. 1-2. — Evers., p. 372. — Bdv. 1486. — Herr.-Sch., p. 108 et Sup. p. 76. — Gn. p. 175.

(Pl. 10, fig. 4 à 6.)

Bien que généralement les œufs de Lépidoptères n'aient pas de caractères bien importants, ceux de *Sacraria* ont une forme qui les distingue de tous ceux que j'ai observés jusqu'à ce jour. Je les ai, en conséquence, figurés (Pl. 10, fig. 6) et vais les décrire.

La femelle de *Sacraria* dépose ses œufs sur des tiges de plante [1]. Elle les fixe isolément au moyen d'une liqueur visqueuse qui les fait adhérer.

Ces œufs, très-ellipsoïdes, légèrement déprimés, sont d'un rouge corail, teinte due à une infinité de petites taches rondes, d'un rouge de minium (deutoxyde de plomb) qu'on aperçoit sur l'œuf à l'aide de la loupe.

Le 12 décembre dernier une tardive *Sacraria* fut capturée

---

[1] Je crois devoir faire connaître aux Entomologistes qu'un excellent moyen d'obtenir la ponte d'une femelle de Lépidoptère, c'est de ne pas la piquer, mais de l'introduire dans une petite boîte en carton ou en bois. Il est rare qu'alors l'insecte ne ponde pas; ce qu'au contraire souvent il ne fait pas lorsqu'il est blessé par l'épingle.

dans la campagne d'Hyères et pondit quatre œufs fécondés. Le 5 janvier suivant, c'est-à-dire en moins d'un mois, ces œufs sont éclos. La croissance de l'insecte a été rapide, eu égard à la saison. Au commencement de février, les chenilles avaient subi trois mues; mais alors, soit que la nourriture ne leur convînt pas, soit qu'elles ne fussent pas placées dans des conditions atmosphériques convenables, elles dépérirent, et successivement je les perdis toutes au moment de leur dernière mue.

Chenille.

Elle est allongée, cylindrique, sans éminence, sans carènes. Elle est généralement d'un vert sombre; mais la région du dos et le ventre présentent une éclaircie blanchâtre. La vasculaire est fine, brune, continue de la tête au dernier segment. Il n'existe nulle trace de la ligne sous-dorsale. La stigmatale est d'un blanc jaunâtre, large, continue, faiblement ondulée.

Les stigmates, à peine perceptibles à la loupe, sont blancs et finement cerclés de noir.

Le ventre est blanchâtre, sans lignes distinctes.

La tête, aussi haute que le premier anneau, est assez forte, grise, et marquée de deux traits fauves au sommet. La place des yeux est indiquée par de très-petits points noirs disposés latéralement.

Très-rigide dans son port, cette chenille demeure constamment à découvert, fixée par les pattes anales; elle ne mange que la nuit. Celle dont j'ai fait l'éducation a été nourrie avec plusieurs espèces de Composées, plusieurs *Rumex*, une *Anthemis* qui fleurit en Provence pendant l'hiver. Il est donc probable que cette espèce est polyphage.

Sacraria, que Treitschke, Duponchel et Boisduval ont

classée parmi les *Aspilates*, est la seule du genre *Sterrha*, Hub., Gn., dont la chenille soit aujourd'hui connue.

On a lieu de s'étonner qu'une espèce aussi fréquente n'ait point déjà été observée dans ses premiers états.

Je ne dirai rien de la chrysalide de *Sacraria* que, jusqu'à ce jour, je n'ai pas vue.

Insecte parfait.

Envergure : 0,023 à 0,024 mill.

Les supérieures qui, fermées, ont une forme deltoïde, sont d'un jaune paille, sans autre dessin qu'une ligne carminée partant de l'apical, traversant obliquement l'aile et venant aboutir au milieu du bord interne.

Les inférieures sont d'un jaune presque blanc. Les franges, en dessus et en dessous, concolores.

Les quatre ailes sont d'un jaune très-pâle en dessous, avec la ligne diagonale des supérieures à peine écrite.

La tête est de la couleur des ailes. Les antennes du mâle sont droites, effilées, garnies jusqu'aux trois quarts, de lames fines, pubescentes, pas très-longues.

Chez la femelle, qui paraît beaucoup plus rare que le mâle, les antennes sont également pubescentes.

Le corps des deux sexes est faiblement caréné sur les flancs.

Var. **A. Sanguinaria**.

Esp. pl. 30, fig. 10-11 = *Sacraria*. Var. Bork. p. 70. — Herr.-Sch. p. 108, fig. 264. — Var. A. Gn.

Cette variété, assez fréquente dans les lieux où abonde le type, a les ailes supérieures finement striées de rose, avec la ligne transverse plus fondue que chez l'espèce ordinaire.

Rencontrée pour la première fois en Barbarie. *Sacraria* a

été depuis retrouvée en Afrique, en Abyssinie, en Italie, en Dalmatie, puis enfin communément dans les départements du Var, de la Drôme et de l'Ardèche. On la rencontre très-abondamment, dans ces contrées, de juin à novembre.

Je l'ai prise moi-même, deux fois, aux portes de Lyon, au fort des Hirondelles.

M. A. Constant m'a dit avoir capturé cette Phalénite dans sa propriété de Bouhy (Saône-et-Loire).

Il est probable que cette petite Fidonide paraît plus de deux fois par an. Je suppose que, dans sa véritable patrie, les générations de *Sacraria* se succèdent sans interruption, de mai à octobre.

Nouvelle variété de la **Boarmia Rhomboidaria**, Klém.

p. 120, pl. 14, fig. 1. 2 et 27. — Treits. I, p. 211. — Dup. IV, p. 349, pl. 158, fig. 4-5. — Frey. III, pl. 288. — Bdv. 1554. — Delah. 122. = *Gemmaria* Brahm. 151. — Bork. 63. = *Consobrinaria*, Haw. 276. — Steph. III, p. 188. — Gn. 359.

(Pl. 10, fig. 7).

Envergure : 0,030 mill.

La *Rhomboidaria* varie assez peu. Elle n'a pas, comme sa congénère *Repandaria*, de constantes aberrations. Cependant, de loin en loin, apparaissent des variétés plus ou moins intéressantes de *Rhomboidaria*. C'est aux dépens de celle-ci que les Anglais ont créé deux espèces qui ne sont, en réalité, que des anomalies de cette Boarmide.

Ainsi : l'*Australaria*, Curtis, p. 115, est certainement une *Rhomboidaria* à teinte ochracée et à dessins vivement accusés.

La *Fimbriaria*, Steph., p. 188, est aussi une aberration de la même Boarmide, à large bordure noire, avec dessins fort mal indiqués.

M. le docteur Boisduval a créé une troisième espèce : l'*Abstersaria* (*Index methodicus*, n. 1555), provenant des Pyrénées, qui n'est également qu'une simple variété plus petite que la *Rhomboidaria* ordinaire, à ailes plus blanchâtres, avec lignes bien distinctes (¹).

Citerai-je la var. de Hubner. n. 488? Je ne sais, en vérité, si cette figure, à la coupe d'ailes si défectueuse, aux lignes blanchâtres transverses si durement accusées, doit être rapportée à la *Rhomboidaria*. On peut en douter.

Je viens à mon tour figurer une cinquième variété dont je possède deux individus, un mâle et une femelle. L'un d'eux, la ♀, fut capturée par moi, en septembre, dans l'Ardèche. C'est ce sujet que je décris.

La taille de cette aberration est exactement celle de *Rhomboidaria* typique. La teinte générale des ailes est beaucoup plus foncée que chez l'espèce ordinaire ; elle a passé au fuligineux. Les lignes ordinaires, très-bien indiquées, sont des plus visibles. Ce qui distingue surtout cette variété, est l'espace compris entre la coudée et la frange, qui est comme charbonné. Le point cellulaire, non pupillé, est d'un noir profond ; appuyé au bord costal, il n'est pas réuni à l'ombre médiane, et se détache d'autant mieux du fond.

En dessous, cet insecte n'a rien qui le distingue des *Rhomboidaria* ordinaires.

(¹) Cette phrase de l'auteur de l'*Index methodicus* : « Affinis *Rhomboidaria* et forte illius aberratio Pyrenaica » semble indiquer qu'il considère lui-même cette prétendue espèce comme ayant les plus grands rapports avec la *Rhomboidaria* typique.

Des œufs fécondés de cette anomalie me procurèrent quelques chenilles. Un accident me les fit perdre quinze jours après leur éclosion. C'est chose d'autant plus regrettable, qu'il eût été intéressant de connaître si la progéniture de cette variété devait participer en totalité ou en partie de la coloration anormale de la mère.

EXPLICATION DES PLANCHES

De la 3me Livraison (1860).

PLANCHE 1.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. Chenille de *Fidonia Plumistaria* (VILL.)
 2. Chrysalide.
 3. Insecte parfait.

II.

Fig. 4. Chenille de *Zygæna Lavandulæ* (FAB.)
 5. *Id.* *Id.* vue de dos.
 6. Cocon.
 7. Chrysalide.
 8. Insecte parfait.

PLANCHE 2.

Explication des figures.

I.

Fig. 1. Chenille de *Mecyna Polygonalis* (Hub.)
2. Insecte parfait.

II.

Fig. 3. Chenille de *Crocallis Dardoinaria* (Donz.)
4. Chrysalide.
5. Insecte parfait.

PLANCHE 3.

Explication des figures.

I.

Fig. 1. *Arge Galathea*, L. (Aberr. *Turcica*, Bdv.)

II.

Fig. 3. Chenille de *Mamestra Chenopodiphaga* (Ramb.)
2. *Id.* *Id.* jeune.
6. Cocon.
4. Chrysalide.
5. Insecte parfait.

PLANCHE 4.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. *Melitæa Didyma* F. (Aberr. A. MILL.)
2. » » (Aberr. B. *Id.*)
3. » » (Aberr. C. *Id.*)

II.

Fig. 4. Chenille de *Sciaphila Limoniana*, MILL.
5. » *Id.* vue de dos.
8. Chrysalide.
6. Insecte parfait.
7. *Id.* vu en dessous.

PLANCHE 5.

Explication des figures.

I.

Fig. 1. Chenilles de *Plusia Chalcites* (Esp.)
2. Cocon.
3. Chrysalide.
4. Insecte parfait.

II.

Fig. 5. Chenilles d'*Amphipyra Effusa* (Bdv.)
6. *Id.* *Id.* *Id.* (Aberr. Mill.)
7. Chrysalide.
8. Insecte parfait.

PLANCHE 6.

Explication des figures.

I.

Fig. 1. Chenille d'*Abraxas Pantaria* (Linn.)
2. Chrysalide.
3. Insecte parfait.

II.

Fig. 4. Chenille d'*Eubolia Basochesiata* (Dup.)
5. Insecte parfait ♂.
6. *Id.* *Id.* ♀.

PLANCHE 7.

Explication des figures.

I.

Fig. 1. Chenille de *Tephrina Vincularia* (Hub.)
2. Chrysalide.
3. Insecte parfait.

II.

Fig. 4. Chenille de *Hadena Occlusa* (Esp.)
5. *Id.* *Id.* jeune.
6. Chrysalide.
7. Insecte parfait.

PLANCHE 8.

Explication des figures.

I.

Fig. 1. Chenille d'*Argyrolepia Mulsantana* (Mill.)
2. *Id.* *Id.* vue de dos.
3. Chrysalide.
4. Insecte parfait.
5. *Id.* vu en dessous.

II.

Fig. 6. Chenille de *Phycis Albiricella* (Fisch.-V.-R.)
7. *Id.* *Id.* jeune.
8. Chrysalide.
9. Insecte parfait.

III.

Fig. 10. *Nemoria Bruandaria* ♀ (Mill.)
11. *Id.* *Id.* vue en dessous.
12. Antenne fortement grossie.

PLANCHE 9.

Explication des figures.

I.

Fig. 1. *Agrotis Constanti* (Mill.)
2. *Id.* vue en dessous.

II.

Fig. 3. Chenille de *Xylina Lapidea*, H. (Ab. *Leautieri*, Bdv.)
4. Chrysalide.
5. Insecte parfait.

III.

Fig. 6. Chenille de *Theca Cupressata* (Dup.)
7. Chrysalide.
8. Insecte parfait.
9. Derniers anneaux de la chrysalide, grossis

PLANCHE 10.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. *Antho. Cardamines* ♂, L. (Ab. *Lasthenia*, MILL. an Sp. nov. ?)
2. *Id.* *Id.* vue en dessous.

II.

Fig. 4. Chenille de *Sterrha Sacraria*, LINN.
5. Insecte parfait au repos.
6. OEufs de *S. Sacraria*, grossis.

III.

Fig. 3. *Zygæna Sarpedon*, Och. (Aberr. A. MILL.)

IV.

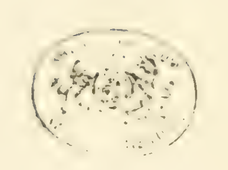
Fig. 7. *Boarmia Rhomboidaria*, K. (Aberr. E. MILL.)





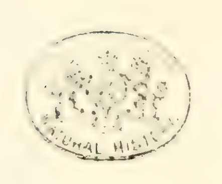




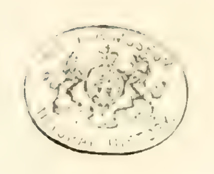















NATURAL HISTORY




NATURAL HISTORY


I
II





P. Millière del. et pt

I 1 à 5 Argyrolepia
II 6 à 9 Ph
III 10 à 12 Nemoria Bruandaria

Imp. ... 5 r. ...

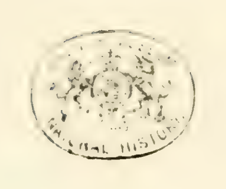








P. Millière del. et p.



NOTICE

SUR

ANTOINE LACÈNE

Par E. MULSANT.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon.)

Il est des hommes dont la vie fut toujours si admirable et si pure, dont toutes les actions eurent si visiblement pour mobile l'amour du bien et le bonheur de leurs semblables, qu'on est heureux d'avoir à retracer le souvenir de leurs vertus et de leur dévouement. Ces pensées naissaient naturellement dans mon esprit, au moment où je prenais la plume pour vous parler de l'homme vénéré auquel ces pages sont consacrées.

Antoine Lacène naquit à Lyon le 30 décembre 1769, au sein d'une famille riche et honorée. Il fut le fils unique de Salve Lacène et de Magdeleine Magnieunin. Son père, homme instruit, après avoir trouvé, dans l'une des branches de l'industrie qui ont la soie pour objet, les moyens d'accroître sa fortune patrimoniale, s'était retiré des affaires, pour consacrer son temps à l'étude et aux arts. Il mit ses soins et ses complaisances à former une collection de tableaux que son fils, héritier de ses goûts, devait un jour augmenter encore. Ce dernier l'avait enrichie, entre autres objets, du Laocoon

de Chinard, qui avait valu à cet artiste le grand prix de Rome ; et le Musée de notre ville doit à sa générosité la possession de ce chef-d'œuvre.

Le jeune Antoine, unique objet des espérances de ses parents, se vit entouré, dès le berceau, des attentions les plus délicates et des affections les plus tendres. Sa mère, surtout, avait pour lui cet amour idolâtre dont l'aveuglement conduit à la faiblesse. Incapable d'avoir la force de se séparer de cet enfant, objet principal de ses pensées, elle apporta un assez long retard au commencement de ses études. Il n'entra au collége qu'à l'âge de douze ans ; mais grâces à son intelligence, il répara bientôt le temps perdu, par son travail et par son application.

A la fin de sa dernière année scholaire, il eut la douleur de faire une de ces pertes irréparables, qui laissent pour toujours dans notre âme des regrets plus ou moins amers, mais dont l'adolescent ne comprend pas aussi bien toute l'étendue que celui qui avance davantage dans le chemin de la vie : la mort lui enleva son père le 6 septembre 1789.

Au moment où il quittait les bancs de l'école, et où il arrivait à la jeunesse, les idées nouvelles qui devaient conduire à une révolution, parurent d'abord sourire à son cœur noble et généreux ; mais dès qu'il s'aperçut qu'au lieu de songer seulement à réformer les abus, on voulait faire table rase du passé, pour édifier à nouveau ; quand il vit surtout le trône menacé, ses illusions ne tardèrent pas à s'évanouir ; il s'attacha au drapeau de notre antique monarchie, à laquelle son cœur resta fidèle jusqu'à son dernier soupir.

Indigné bientôt des excès de la Convention, il fut un des premiers à s'enrôler dans les rangs de cette milice lyonnaise qui devait combattre dans nos murs, contre le pouvoir qui pesait sur la France. Il fit partie de la garde à cheval ; et quand M. de Précy convia ses concitoyens à prendre les ar-

mes, il eut seul le courage d'accompagner le tambour chargé de proclamer cet appel dans tous les quartiers de la ville.

Il n'en fallait pas tant pour attirer l'attention du comité révolutionnaire ; aussi, après le siége, fut-il obligé de se cacher, pour soustraire sa tête à l'échafaud. Il trouva d'abord un asile assez rapproché de la cité ; mais sa mère craignant de voir sa retraite découverte, profita de la première occasion pour le faire passer à l'étranger. Elle le confia à l'un de ces hommes qui, dans ces temps difficiles, se chargeaient moyennant une récompense honnête, de faciliter la fuite des émigrants. Arrivé à Carouge, muni d'un faux passeport, il courait le risque d'y être arrêté : la prudence de son guide le sauva de ce danger. Donnez-moi vos papiers, lui dit-il, et au lieu de vous présenter, allez m'attendre dans le village voisin. En y arrivant, aux abords de la nuit, Lacène vit la porte de l'église ouverte ; il se glissa dans le lieu saint, et se blottit dans un confessionnal, où il ne tarda pas à s'endormir. S'étant éveillé de grand matin, et trouvant alors l'église fermée, il essaya de grimper sur le confessionnal, pour tâcher, de là, de s'esquiver par l'une des fenêtres; mais au moment où il allait atteindre son but, l'objet auquel sa main s'était cramponnée cédant à la traction, se détacha tout-à-coup, et le fit rouler assez lourdement à terre. Après s'être remis de son émoi, une seconde tentative fut plus heureuse, et lui permit de sauter dans le cimetière qui entourait l'église du hameau. Dans sa chute, il tomba près d'une vieille femme, qui était là, priant sur la tombe de l'un de ses proches. Celle-ci croyant à l'apparition d'un revenant, s'enfuit épouvantée, en poussant des cris qui causèrent dans le village une émotion bien naturelle. Cette circonstance permit au guide de trouver les traces du jeune émigrant, qu'il avait en vain cherché durant la nuit, et, tous les deux, ils purent, sans autre encombre, franchir les frontières et arriver à Fri-

bourg. Lacène habita cette ville hospitalière, en compagnie de divers ecclésiastiques, jusqu'au moment où les temps devenu moins orageux, par suite de la mort de Robespierre, il leur fut donné de revoir le ciel si doux de la patrie. Toutefois, après avoir embrassé sa mère, il crut prudent de se soustraire pendant quelque temps encore aux regards ombrageux des hommes du pouvoir.

Pour charmer les moments de sa retraite, il se livra à l'étude avec une ardeur toute nouvelle. Un peu plus tard, quand il put, en toute assurance, jouir de sa liberté, il suivit les cours de physique et de chimie expérimentales, professés à l'Ecole-Centrale (1) par M. Mollet.

Lacène, dans son jeune âge, était tombé d'une escarpolette mise en mouvement. On a depuis attribué à cette chute, qui semblait d'abord sans gravité, l'altération qu'il éprouva dans l'un de ses sens les plus précieux, dans celui de l'ouïe. Son oreille commença, vers ce temps, à se montrer moins sensible à l'impression des ondulations sonores. Cette incommodité naissante lui donna des inquiétudes et éveilla en lui le goût de la campagne. Il délaissa un peu son appartement de la ville pour habiter davantage sa propriété de Sainte-Foy. Il s'y livra à la taille des arbres, et particulièrement à celle des pêchers, si imparfaitement pratiquée jusqu'alors, et il contribua à faire connaître les méthodes nouvelles destinées à en accélérer le perfectionnement.

---

(1) L'École-Centrale était placée au Palais Saint-Pierre. Les professeurs étaient MM. Beranger, pour les Belles-Lettres ; Cogell, pour le Dessin ; Brun, pour la Grammaire générale ; Roux, pour les Mathématiques ; Besson, pour les Langues Anciennes ; Mollet, pour la Physique ; Gilibert, pour l'Histoire naturelle ; Delandine, pour la Législation. Ces Professeurs étaient déjà nommés depuis deux ans, par un jury spécial des citoyens de la ville, quand ils furent installés, en présence des autorités constituées, le premier jour complémentaire de l'an IV. Les cours s'ouvrirent presque immédiatement.

Il goûtait, au milieu de ses beaux jardins, et dans l'étude des œuvres de la nature, ces jouissances délicieuses et cette douce quiétude, qui s'harmonisait si bien avec le calme de son âme.

Mais il lui était difficile, avec son imagination si vive et si facilement inflammable, avec ses aspirations naturelles vers le beau, de vivre au milieu des fleurs, de respirer les suaves parfums exhalés par leur corolle, sans éprouver un vif attrait pour ces gracieuses filles de la terre. Aussi, ne tarda-t-il pas à s'éprendre pour elles d'une passion qui devait, jusqu'à la fin de ses jours, faire la douceur de son existence.

Cet amour, toutefois, ne fut pas assez exclusif, pour empêcher à son cœur d'être captivé par d'autres attraits. Le 16 avril 1798, il épousait sa cousine, mademoiselle Louise Magnieunin, charmante personne, joignant aux grâces et à la plus séduisante beauté, les qualités du cœur et de l'esprit qui devaient être pour lui le gage du bonheur de sa vie.

Cet événement, qui a toujours sur notre destinée une influence si grande, le fit sortir un peu de la solitude dans laquelle il semblait se complaire. Il fallait nécessairement faire connaître sa jeune épouse à ses amis, et la produire ainsi dans le monde, dont elle était l'ornement. Un peu plus tard, il suivit, avec elle, les leçons de botanique de M. Mouton-Fontenille, et prit part aux excursions matinales que le maître, accompagné de quelques disciples, se plaisait à faire aux alentours de la ville. Au retour, ces amis de Flore venaient chez Lacène, près d'une table convenablement servie, se reposer de leurs fatigues, et goûter, dans l'épanchement d'une gaîté libre de contrainte, tous les charmes de l'amitié.

Plusieurs années se passèrent ainsi, au sein des plus douces occupations et des plus aimables jouissances, et son bonheur eût été complet, s'il avait pu voir sa maison animée par un enfant au berceau; mais ce désir bien légitime, pour lequel

l'espérance semblait lui sourire dans ses rêves, ne devait jamais être rempli.

Un événement douloureux, la mort de sa belle-mère, le mit, en 1811, en possession de la campagne d'Ecully. A partir de ce moment, il l'habita, pendant la belle saison, avec son beau-frère, Camille Jordan ([1]). Les dispositions de cette charmante villa sont, comme on le sait, l'œuvre du célèbre Morel ([1]), dont le génie, en cherchant à imiter la nature, a su trouver le secret de l'embellir et de lui prêter des charmes nouveaux, en créant l'art du jardin paysagiste.

Dans la même année, cette retraite d'Ecully vit se reposer, sous ses ombrages, trois personnages dont l'histoire a retenu

---

([1]) Jordan (Camille), orateur et publiciste, cousin de Casimir et Augustin Périer, né à Lyon le 11 janvier 1771, avait épousé mademoiselle Julie Magnieunin, sœur de madame Lacène.

([1]) Morel (Jean-Marie), architecte, peintre et musicien, est né à Lyon en 1728, et mort dans la même ville, en 1810. M. Dumas, ancien secrétaire de l'académie de notre ville, a consacré, dans le tome II des Archives du Rhône, quelques pages à sa mémoire. M. de Fortair avait précédemment publié : Notice sur la vie et les œuvres de Jean-Marie Morel. *Paris*, 1813, in-8°, 16 pages. On a de Morel :

1° L'art de distribuer les jardins suivant les usages des Chinois. *Londres*, 1757, in-8°.

2° Théorie des jardins, ou l'art des jardins de la nature. *Paris*, 1776, in-8°.

3° Tableau dendrologique. *Lyon*, an VIII, in-8°.

4° Mémoire sur la théorie des eaux fluantes, appliquée au cours du Rhône depuis la pointe de la Pape jusqu'à la Mulatière. (Archives du Rhône, tome I, p. 441-466). Ce mémoire avait été lu à l'Académie en l'an XII.

Il a laissé, en outre, deux ouvrages inédits : l'un, sur *la composition de la musique*, l'autre, sur l'*architecture rurale*.

On se rappelle les vers suivants, de Delille, dans son poème des Jardins :

Ainsi, malgré Morel, dont l'éloquente voix,
De la simple nature a réclamé les droits,
J'aime ces jeux où l'onde, en des canaux pressée,
Part, s'échappe, jaillit, avec force élancée, etc.

les noms dans ses annales : madame de Staël ([1]), le vicomte. qui devait être plus tard le duc Matthieu de Montmorency ([2]), et madame Récamier ([3]), et voici à quelle occasion :

L'auteur de *Corine* ([4]), retirée dans le Blaisois, chez M. le comte de Salaberry, y avait reçu la nouvelle de la mise au pilon, de tous les exemplaires tirés, de son ouvrage sur l'Allemagne, et l'ordre de Savary, alors ministre de la police, de quitter la France sous trois jours. Elle ne voulut pas traverser Lyon, en se rendant à Coppet, sans consacrer quelques heures à Camille Jordan, vivant alors à la campagne. Celui-ci donna, à cette occasion, dans sa maison de ville, un dîner auquel furent conviés bon nombre d'amis. Au dessert, on vint à parler des *Martyrs* de M. de Chateaubriand, dont le succès occupait encore beaucoup les esprits, dans le monde littéraire. Madame de Staël fit l'analyse de cet ouvrage, avec une supériorité d'esprit, une élévation de pensées et une magnificence de langage telles, qu'elle laissa dans l'ébahissement ceux mêmes qui avaient de ses talents la plus haute idée.

La fille de Necker n'avait pas, comme on l'a dit, cette délicatesse et cette régularité des traits, qui prêtent parfois à la figure des grâces si attrayantes ([5]) : mais quand son cœur

---

([1]) Staël-Holstein (Anne-Louise-Germaine Necker, baronne de), née le 22 avril 1776, à Paris, où elle est morte le 14 juillet 1817.

([2]) Montmorency (le duc Matthieu de), pair de France, etc., né le 10 juillet 1760, à Paris, où il est mort le 24 mars 1826.

([3]) Récamier (Jeanne-Françoise-Julie-Adélaïde Bernard, épouse de M.), née à Lyon, rue de la Cage, le 3 décembre 1777, morte à Paris le 11 mars 1849.

([4]) La première édition de cet ouvrage parut en 1809, en deux volumes in-8: la deuxième, en 1809, en trois volumes in-18 ; la troisième, en 1810, en trois volumes in-8°.

([5]) Madame de Staël, douée d'une si noble intelligence, souffrait, dit-on, singulièrement de n'être pas aussi bien partagée sous le rapport des agré-

ou son esprit se sentaient excités, son visage s'illuminait d'une beauté intellectuelle; le génie y brillait de tout son feu, et, de ses yeux doués d'une rare magnificence, jaillissaient comme des éclairs, qui annonçaient l'éclat de sa parole.

Le vicomte de Montmorency, attaché depuis longtemps par la reconnaissance à madame de Staël, qui avait été pour lui un ange de salut, dans les jours périlleux de la révolution, avait voulu aussi serrer la main à Camille Jordan et à Lacène, en allant à Coppet, consoler dans l'exil sa malheureuse amie. Le même motif avait, peu de temps après, conduit à Ecully madame Récamier, cette femme célèbre, dont la beauté du caractère se réflétait sur la gracieuse et séduisante perfection de sa figure.

Combien d'autres personnages, plus ou moins célèbres, n'ont pas, depuis cette époque, pris le chemin de la même villa? Les Ballanche (1), les de Gérando (2), les Ampère (3),

---

ments de la figure. Si elle l'avait pu, elle aurait demandé à la nature de lui enlever ce qu'avaient de supérieur ses facultés intellectuelles, pour lui donner en retour le don de la beauté; et, par un sentiment bien naturel chez une femme, elle se sentait blessée de la moindre allusion capable de lui rappeler qu'elle manquait de cet avantage. Un personnage, dont il est inutile de redire le nom, lui donnait un jour le bras, ainsi qu'à madame Récamier : Combien je me sens heureux, dit-il à ces dames, de me trouver placé dans ce moment entre l'esprit et la beauté. Monsieur, répartit vivement madame de Staël, et avec un ton qui confondit l'interlocuteur, vous êtes le premier qui m'ayez dit que j'étais belle.

(1) Ballanche (Pierre-Simon), de l'Académie française, né à Lyon, le 4 août 1776, mort à Paris le 12 juin 1847.

(2) Gérando (Joseph-Marie Mottet, baron de), pair de France, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, né à Lyon le 29 février 1772, mort à Paris le 10 novembre 1842.

(3) Ampère (André-Marie), membre de l'Institut, etc., né à Lyon le 20 janvier 1775, mort à Marseille le 10 juin 1836.

les Dugas-Montbel ([1]), ces amis de longue date, venaient dans ces allées embaumées se délasser de leurs travaux, ou s'y livrer aux doux épanchements d'une réciproque affection. Les Menoux ([2]), les Thomas Dugas ([3]), les Martinel ([4]), les Bourgeois ([5]), les Balbis ([6]), les Grognier ([7]), et une foule d'autres, aimaient à visiter ces beaux jardins, à jouir de la conversation de Lacène; ils ne quittaient jamais cet homme aimable et bon, sans être émerveillés de l'habileté du praticien expérimenté, et souvent sans avoir appris quelque chose de nouveau, dans la science de l'amateur des jardins.

Les connaissances horticoles de Lacène l'appelaient naturellement à prendre place parmi les membres de la Société d'agriculture : en 1813, il fut admis dans cette compagnie.

Quelques mois après, les dernières guerres de l'Empire se terminaient par le retour des Bourbons. Lacène, dont le cœur n'aimait pas à demi, salua la restauration de toutes les joies de son âme. Il ne tarda pas à se mettre en rapport avec Fiévée ([8]), et, pendant plusieurs années, il entretint avec

---

([1]) Dugas-Montbel (Jean-Baptiste), membre de l'Académie française, etc., né à Saint-Chamond (Loire) le 11 mars 1776, mort à Paris le 30 novembre 1834.

([2]) Menoux (Louis-François-Marie), conseiller à la Cour, etc., né à Lyon le 28 octobre 1769, mort le 31 juillet 1855, dans la même ville.

([3]) Dugas (Thomas), adjoint au maire de Lyon, durant la Restauration, né à Saint-Chamond (Loire) le 27 mars 1773, mort dans sa maison de campagne de Caluire le 17 novembre 1857.

([4]) Martinel (le chevalier Joseph-François-Marie de), directeur de la pépinière départementale, né en Piémont vers 1763, mort à Lyon le 5 avril 1829.

([5]) Bourgeois (Alexis-André), né à Guise (Aisne) en 1770, mort à Lyon le 1er octobre 1845.

([6]) Balbis (Jean-Baptiste, directeur du jardin des plantes de Lyon, né à Moretta (Piémont) le 17 novembre 1765, mort à Turin le 13 février 1831.

([7]) Grognier (Louis-Furcy), professeur à l'école vétérinaire, né à Aurillac le 1er avril 1774, mort à Lyon le 7 octobre 1837.

([8]) Né vers 1770, à Paris, où il est mort en 1839.

ce célèbre publiciste une correspondance assez suivie. Leurs idées semblaient puisées aux mêmes inspirations (¹). Aussi, son ami lui écrivait-il (²) : « Il est entendu, entre nous, que « l'accord des opinions et des sentiments remplira l'inter- « valle de nos lettres, » et, deux ans après (³), il lui disait : « Oui, certainement, vous étiez pour beaucoup dans la note « que j'ai mise à la onzième partie (⁴) de ma Correspon- « dance (⁵). »

Ceux qui ne partageaient pas la manière de voir de Lacène,

---

(1) Dans la malheureuse année 1816, où l'intempérie des saisons venait occasionner la cherté des subsistances, aggraver les lourdes charges du budget de l'État, et créer ainsi des embarras pour le gouvernement du Roi, Lacène adressa à la Chambre des députés une pétition ayant pour but de faire adopter le généreux projet émis par Fiévée, dans la cinquième partie de sa Correspondance politique, p. 41. *Plan de finance français.*

Voici comment s'exprimait à ce sujet le *Journal politique et littéraire du département du Rhône*, dans son nº 23, du 4 mai 1816.

« M. Lacène, dans sa pétition, fait un appel au patriotisme français, et « propose, d'après M. Fiévée, la création d'une décoration, pour tous ceux « qui verseraient 5,000 fr. ou même 2,500 fr., dans une caisse particulière, « et dans un temps déterminé. Il offre, lui, de verser 5,000 fr. sans délai. « Il déclare qu'il ne recherche ni distinction ni récompense. Accoutumé, « dit-il, à aimer le Roi, pour qui il donnerait volontiers sa fortune et sa vie, « il n'a d'autre ambition que le salut de la France. Mais il voudrait cepen- « dant que son offre se rattachât à une institution royale, qui ayant tout à la « fois pour but, l'intérêt de la royauté et le soulagement des malheureux, « déterminerait d'autres Français à suivre son exemple. Tout est possible, « ajoute-t-il, au nom du Roi et de l'honneur. Un grand nombre de Lyonnais « se joindraient bientôt à lui ; et ceux qui, en 1793, combattaient pour la cause « du Roi martyr, s'estimeront heureux de donner, à son auguste frère, de « nouvelles preuves de leur dévouement et de leur amour. »

(2) Le 6 novembre 1816.

(3) Le 25 mars 1818.

(4) Concernant la conspiration de Lyon.

(5) Correspondance politique et administrative, commencée en mai 1814 *Paris,* 1815-1819, 15 parties, in-8°.

ne pouvaient du moins s'empêcher de rendre justice à la sincérité de ses convictions, à la droiture et à la pureté de ses intentions.

Un accident affreux qui pouvait avoir les suites les plus fâcheuses, mit fin en 1818 à cet échange de lettres politiques. Lacène avait voulu monter un de ses chevaux de voiture. L'animal, sans doute trop lourd pour la selle, glissa sur le pavé, devant la façade du Rhône, et tomba sur son cavalier. Dans la chute, l'étrier porta sur la cuisse de celui-ci, et y fit une blessure si profonde, qu'on craignit un moment d'être obligé de recourir à l'amputation. Une consultation des hommes de l'art les plus habiles eut lieu quelques moments après, et à la suite d'un examen attentif de la plaie, le docteur Bouchet put calmer les inquiétudes de la famille et donner des espérances au blessé. Mais le système nerveux trop impressionnable du malade avait été frappé : de là, des transports au cerveau, qui donnèrent des craintes sérieuses pour sa vie. Après divers essais, la musique eut seule le pouvoir de calmer son imagination délirante. Des amis s'entendirent aussitôt pour venir tour à tour, exécuter au pied de son lit des quatuor ou des symphonies, dont la douce mélodie endormait et calmait ses souffrances morales. Souvent l'orgue de barbarie arrêtée sous ses fenêtres eut le pouvoir de produire ces effets salutaires.

Cette maladie affreuse dura trois ou quatre mois. Elle servit du moins à montrer de combien d'estime et d'affection Lacène se trouvait entouré ; on faisait foule chaque jour pour venir s'enquérir de ses nouvelles. Il put enfin sortir de son lit et marcher à l'aide de béquilles. Les eaux d'Aix, auxquelles il se rendit durant plusieurs saisons de suite, achevèrent de le guérir.

Dans la même année 1818, le docteur Goullard eut l'heureuse idée de fonder une Société, ayant pour but de donner

à domicile et gratuitement, tous les secours de la médecine aux indigents. Il en parla à M. Régny, trésorier de la Ville, et à Lacène, dont la bourse était toujours ouverte pour toutes les bonnes œuvres. MM. les docteurs Comarmond, Gubian, Jandard et Terme voulurent s'y adjoindre, et, au commencement du mois d'août, le dispensaire fut établi.

Les voyages de Lacène aux eaux d'Aix, voyages qu'il poussa jusqu'à Genève, le mirent en rapport avec des horticulteurs distingués, avec des naturalistes plus ou moins renommés, parmi lesquels MM. De Candolle, le comte de Loche et Huber, le célèbre historien des Abeilles. De là, datent ses goûts pour l'éducation de ces insectes. Il y vit une source de prospérité pour nos campagnes, et dès ce moment il se fit le *missionnaire* des Abeilles. « J'accepte, a-t-il dit [1], cette qualification : cette mission pacifique ne sera le prétexte d'aucun « trouble, d'aucune division, et n'élèvera, je l'espère, contre « moi aucune récrimination, tout au plus dois-je m'attendre « à quelques coups d'aiguillon. »

La mort de Camille Jordan, arrivée à Paris le 19 mai 1821, lui fit aussitôt prendre, avec son épouse, le chemin de la capitale, pour aller porter des consolations à la veuve du défunt. Durant son séjour dans cette reine du monde, il eut l'occasion d'y faire des connaissances variées. Dans les salons de M. Augustin Perrier, parent de son beau-frère Camille, il rencontrait les amis politiques de ce député du centre gauche ; chez M. Fiévée et dans quelques hôtels du faubourg Saint-Germain, il aimait à causer avec des personnes d'une opinion plus sympathique à la sienne. Ses goûts le portaient surtout à fréquenter les horticulteurs renommés, et, plusieurs fois, pendant les mois passés dans la capitale, MM. Soulange-

---

[1] Mémoire sur les Abeilles, pag. 15.

Bodin [1], Berlèse [2] et le jardinier en chef du Luxembourg reçurent ses visites intéressées. Il s'y lia avec M. Lombard [3], savant praticien, qui faisait un cours public d'apiculture. Il suivit ses leçons et avec un tel succès que le maître, forcé, un jour, de s'absenter, put se reposer sur lui pour le suppléer.

Quelque temps après son retour de la capitale, il présenta à la Société d'Agriculture de Lyon son Mémoire sur les abeilles, imprimé aux frais et par les soins de cette Compagnie [4]. Ce travail, dans lequel sa modestie se plaisait à rendre à M. Lombard toute la part du mérite qui lui revenait, valut à l'auteur de nombreuses et unanimes félicitations [5]. Lacène ne se contenta pas d'avoir traité l'histoire des abeilles avec autant de méthode que de clarté; il voulut concourir par d'autres moyens à la propagation de l'éducation de ces insectes, et, dans ce but, il offrit à la Société d'Agriculture une somme de cent francs, pour encourager ce genre d'industrie, presque inconnu alors dans notre département.

---

[1] Soulange-Bodin (Etienne), fondateur et directeur de l'Institution Horticole de Fromont, à Ris (Seine-et-Oise), né en Touraine en 1774, mort à Fromont le 23 juillet 1846.

[2] Berlèse (l'abbé), à qui l'on doit une monographie du genre Camellia.

[3] Lombard (C. P.), procureur au parlement de Paris, avant la révolution, né en 1741, mort en 1824.

[4] Mémoires de la Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon, du 1er avril 1821 au 1er avril 1822, *Lyon*, 1822, p. 145 à 224, fig.

[5] Une main restée inconnue à sa famille, lui envoya le billet suivant :

O grand chancelier des abeilles,
Du livre qui peint leurs merveilles,
Je te rends grâce en *faux bourdon*.
Je sens tout le prix de ce don,
Puisqu'en retour de ton hommage,
Ces charmantes filles du ciel
Ont répandu dans ton ouvrage
Toutes leurs fleurs et tout leur miel.

Les honneurs qu'il avait toujours fuis, vinrent bientôt, malgré lui, le mettre un peu en relief. La voix publique le désignait pour être le maire de la commune d'Ecully ; l'autorité, cédant à ce cri de l'opinion, l'appela à ces fonctions municipales, qu'il lui fut impossible de refuser. La mort récente de sa mère ne lui permit pas, dans le moment d'exprimer à ses administrés combien il était sensible aux témoignages de leur affection ; mais à l'expiration de son année de deuil, il leur donna une fête dont le souvenir n'est pas encore éteint.

Le 15 juin 1822, La Société Linéenne de Paris, qui venait de prendre naissance, lui envoyait le diplôme de membre correspondant. L'établissement de ce corps savant, destiné à propager le goût de l'histoire naturelle, donna à divers Lyonnais l'idée de créer dans notre ville une réunion ayant le même but. Lacène, avec son ardeur accoutumée, mit tout son zèle à faire germer cette pensée, et le 28 décembre suivant, il figurait au nombre des fondateurs (1) de cette Compagnie.

Cependant sa dureté d'oreilles toujours croissante, lui rendant plus difficiles ses rapports avec son conseil et ses administrés, le porta, en 1828, à donner sa démission de maire. En vain, les instances les plus vives lui furent-elles faites ; en vain l'autorité voulut-elle le renommer, il persista dans sa détermination (2). Et quand le vent d'une révolution nouvelle emportait, quelque temps après, dans l'exil, la royale

(1) Ces fondateurs furent : Madame Lortet, MM. Aunier, Balbis, Cap, Champagneux, Chancey, Deriard, docteur Dupasquier, Fauché, Filleux, Foudras, Grognier, Lacène, Madiot, de Martinel, l'abbé Pagès, Roffavier, Tabareau.

(2) En installant son successeur, M. Royé-Vial, il fit à son conseil des adieux dans lesquels se peignait sa modestie et toute la bonté de son cœur. « Avant « de quitter le conseil municipal, que j'ai eu l'honneur de présider pendant

famille à laquelle il avait voué ses affections : « Ah ! dit-il, en se félicitant de la mesure qu'il avait prise, j'ai donné ma démission à temps ! »

Sa retraite des fonctions municipales le rendit à ses goûts favoris. Depuis plusieurs années ([1]) il avait étudié les habitudes des Courtillières, insectes d'une vie souterraine, et essayé les divers moyens proposés pour la destruction de ces Orthoptères, qui causent à nos cultures des dommages souvent si considérables. En 1835, il présenta à la Société linnéenne un Mémoire sur ces insectes fouisseurs, et il fit les fonds d'un prix de six cents francs, qui devait être accordé, par cette Compagnie, à l'auteur d'un procédé pour la destruction de ces animaux nuisibles.

Le 7 avril 1837, il lut, à la Société d'Agriculture, une notice sur le marché aux fleurs de notre ville. Il rappelait ce qu'é-

---

« six ans, j'éprouve le bien vif désir de lui adresser encore quelques paroles. « Ce sont les adieux d'un ami. Qu'il me soit permis de rappeler à mes chers « collaborateurs les travaux auxquels nous avons été associés, de leur témoigner « en même temps les sentiments d'attachement qu'ils m'ont inspirés et le regret « bien amer de me séparer d'eux. Lorsque je fus appelé à la mairie d'Ecully, « par le choix et la confiance de M. le préfet, j'hésitai longtemps à l'accepter ; « les dispositions amicales des habitants de cette commune en ma faveur m'y « déterminèrent par dessus tout. Si par la suite, j'ai pris un peu de confiance, « je la puisais dans la bienveillance dont j'étais entouré, et dans votre attention « délicate à me faire oublier une cruelle infirmité..... Je n'ai garde d'oublier « ce que je dois à M. Chipier, mon adjoint ; vous avez pu, dans vingt circons- « tances différentes, apprécier son intelligence et sa capacité..... »

Il énumère les travaux faits pendant son administration : les chemins réparés sur une longueur de plus de six mille mètres, et leur largeur portée de 8 ou 9 pieds à 14 ou 15. — Les opérations du cadastre terminées. — La reconstruction de l'église arrêtée d'après le plan le moins coûteux ; une imposition extraordinaire (de 12,000 fr., payables en cinq années), votée, et des souscriptions volontaires souscrites, etc. (Il est inutile d'ajouter qu'il avait été le premier à donner l'exemple de ces souscriptions.)

([1]) Voyez : Mémoires de la Société royale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon, 1825-1827, pag. 20.

tait, il y a quarante ans, ce marché sur lequel dix ou douze paysans, véritables planteurs de choux plutôt que jardiniers, apportaient quelques plantes vulgaires à un public indifférent. Cette notice était suivie de la proposition d'une exposition annuelle de fleurs dans notre ville.

La Société d'Agriculture en accueillant ce projet, était loin de soupçonner de quel succès serait couronnée cette tentative; et quand, le 2 juin suivant, secondée par les propriétaires et les horticulteurs des environs, empressés de répondre à son appel, elle ouvrit sa première exposition dans l'orangerie du Jardin-des-Plantes, la nouveauté du spectacle y attira toute la ville. Les jours consacrés à la visite et à l'admiration de ces produits si variés des jardins et des serres, furent des jours de fête. Un air de bonheur et de satisfaction brillait sur tous les visages, à la vue de ces richesses végétales, dont la plupart des visiteurs ne soupçonnaient pas même l'existence. Lacène, avec sa modestie ordinaire, repoussait les félicitations dont il était l'objet; mais son cœur convaincu du bien qu'il avait produit, dut éprouver dans ce triomphe une joie bien pure et bien douce; il venait en effet d'inspirer à la population lyonnaise le goût des fleurs, et de créer par conséquent pour les horticulteurs, auxquels il portait un si vif intérêt, une source de bien-être et même de fortune.

Le bruit de cette exposition eut au loin du retentissement, et entoura le nom de Lacène d'un nouveau lustre. La Société d'Horticulture de Paris lui conféra, le 25 mai 1838, le titre de correspondant.

Le succès toujours croissant des expositions suivantes, dues aux soins de notre Société d'Agriculture, inspirèrent l'idée de la création, à Lyon, d'une Société d'horticulture (1). Lacène

(1) Cette société, fondée en 1843, a pour but l'amélioration, dans le département du Rhône, des pratiques et procédés de l'art horticole dans toutes ses

aurait, sans contredit, été appelé à la présider, si ses infirmités ne l'avaient forcément éloigné du fauteuil [1].

Il voulut du moins par son zèle et son exemple répondre au but de cette Société. Il redoubla de soins pour se procurer les plantes les plus rares ou les plus brillantes. Il eut bientôt la plus riche collection de camellias qui eut jamais été vue dans nos environs [2].

Les richesses végétales du jardin de Lacène lui valurent, aux diverses expositions, un certain nombre de prix ; mais il

---

parties. Elle porte le titre de *Société d'Horticulture pratique du département du Rhône*. Ses statuts furent approuvés le 13 mai 1844, par M. Duchâtel, alors ministre de l'intérieur, et dès lors elle fut constituée.

(1) Cette compagnie choisit, pour diriger ses travaux, M. Menoux, conseiller à la cour, l'un des hommes les plus dignes et les plus méritants de la ville. Ce vieillard, qui m'honorait de son amitié, a eu, jusqu'à sa mort arrivée dans la quatre-vingt-sixième année de son âge, le rare privilége de conserver sa haute intelligence, son aménité et jusqu'à la fraîcheur de son imagination. Quand il dut obéir au décret forçant à la retraite les magistrats arrivant à la soixante et dixième année de leur vie, l'Académie des Sciences dont il était le doyen, l'appela d'une voix unanime au fauteuil de la présidence, et les Sociétés d'horticulture, d'éducation et littéraire, qu'il présidait déjà avec tant de distinction, lui concédèrent à vie les fonctions dont elles l'avaient investi, pour le consoler de la rigueur d'une mesure qui n'était pas faite pour lui. — MM. Martin-Daussigny et Brun, chacun dans une notice, et M. P. Sauzet dans une improvisation admirable, prononcée sur sa tombe et reproduite par les journaux, ont dignement honoré la mémoire de cet homme de bien.

(2) Une certaine année, au milieu de ces fleurs de toutes nuances qui donnaient à ses serres un aspect enchanté, l'un des pieds étala une corolle offrant d'une manière très-prononcée les trois couleurs de notre drapeau. Les amateurs ne se lassaient pas d'admirer cette merveille. L'un d'eux félicitait chaudement le propriétaire de la possession de ce trésor : sans doute cette fleur est remarquable, lui dit ce dernier ; mais, ajouta-t-il en riant, à coup sûr elle s'est trompée d'adresse : comment a-t-elle fait de se loger chez un ami exclusif du blanc ?

en reporta toujours sur son jardinier tous les honneurs et tous les avantages.

Notre ami, depuis plusieurs années, ne pouvait plus, en raison de son infirmité, prendre part aux séances de nos divers corps savants. Il voulut cependant encore, en décembre 1845, assister à la fête de famille qui nous réunit chaque hiver. Au dessert, au moment où la gaîté plus expansive peut faire excuser certaines excentricités, l'un de nous, dont la voix vibrante était alors d'une sonorité remarquable, se mit à entonner une chanson, avec une force de poumons capable d'assourdir les oreilles les moins délicates. Dès qu'il eut fini, Lacène vint lui serrer les mains : Ah! mon cher, lui dit-il, quel plaisir vous m'avez procuré ; il y avait plus de vingt ans que je n'avais entendu la romance ! Il rentra chez lui le cœur encore rempli de l'émotion qu'il avait éprouvée. Hélas! c'était la dernière jouissance qu'il devait avoir au milieu de nous !

On aime à se rappeler encore cet aimable et bon vieillard. Sa taille était moyenne, son corps assez svelte. Sur sa figure brillait une si vive expression d'affabilité, de douceur et d'honnêteté, que sans le connaître on se sentait attiré à lui par un charme irrésistible, et qu'après l'avoir connu, on aurait voulu être jugé digne de figurer au nombre de ses amis.

Nul ne fut plus philanthrope dans toute l'acception de ce mot; nul ne sentit plus que lui le feu de la charité, de cette vertu divine, sans laquelle toutes les autres ne sont rien. L'amélioration du sort de la classe indigente fut la préoccupation de toute sa vie : il ne pouvait voir des infortunés sans sentir ses yeux humides. Les pauvres honteux, les malheureux de tous genres, convaincus des bontés de son cœur, l'attendaient dans les lieux par lesquels il devait passer, bien certains qu'il laisserait tomber dans leurs mains une généreuse aumône. Les aveugles étaient surtout les objets particuliers de ses soins; il ne manquait jamais de leur offrir le secours

de son bras, quand il les trouvait exposés à des embarras ou à des dangers.

Le 22 janvier 1847, il passa dans les rangs des vétérans de la Société d'Agriculture. Mais en faisant ainsi ses adieux à cette Compagnie, il voulut lui donner une nouvelle preuve de son dévouement à ses intérêts; il lui offrit une somme de 400 fr. destinée à être donnée en prix (1) à l'auteur du meilleur mémoire sur une question d'agriculture ou d'histoire naturelle, désignée par la Société.

A partir de 1849, il se met à tenir un journal quotidien pour suppléer à l'infidélité de ses souvenirs. On voit, en feuilletant ces pages, quel plaisir et quelle émotion lui causaient encore la visite de ses amis, l'arrivée dans ses serres d'une plante nouvelle pour son jardin, ou l'éclosion d'une fleur dont il n'avait pas encore vu la corolle s'épanouir!

Ce journal eut peu d'années d'existence. Lacène voyait s'avancer la vieillesse, et avec elle les infirmités ses tristes compagnes. Toutes ses facultés allaient s'affaiblissant; son intelligence et sa raison durent même, sur la fin, éprouver des éclipses passagères. Mais à mesure que son pied se rapprochait de la tombe, sa foi se ravivait, comme s'il entrevoyait déjà le prix réservé à une vie toute employée à faire le bien.

Il avait fait placer dans diverses parties de sa chambre, pour l'avoir souvent sous les yeux, le nom de M. le docteur Perrin, son médecin; et quand celui-ci venait lui rendre visite, il se prenait à lui baiser les mains : Ma mémoire, lui disait-il, est assez ingrate pour ne pas me rappeler votre nom; mais mon cœur ne saurait jamais perdre le souvenir de

(1) L'auteur auquel ce prix a été décerné est M. Drian, pour sa *Minéralogie et pétralogie des environs de Lyon*, imprimée dans le tome XI des Annales de la Société d'Agriculture, p. 205 et suiv. (Voyez Ann. de la Soc. d'Agr., t. X (1847), p. II et LIV).

vos bontés. Ce cœur, en effet, si sensible et si aimant, resta, jusqu'à son dernier battement, ce qu'il avait été toute sa vie : fidèle à son Dieu, à son roi, à son épouse et à ses amis.

Il s'éteignit, le 14 avril 1859, dans la quatre-vingt-dixième année de son âge.

On a de lui :

1° Mémoire sur les Abeilles, et principalement sur la manière de faire des essaims artificiels, d'après la méthode de M. Lombard. *Lyon, Barret,* 1822, in-8° de 84 p., fig.

(Imprimé dans les Mémoires de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, du 1er avril 1821 au 1er avril 1822, p. 145 à 224).

2° Mémoire sur les Courtillières. *Lyon*, *Louis Perrin*, 1835, in-8° de 15 p.

(Imprimé dans les Annales de la Société Linnéenne de Lyon, tome I, 1836).

3° Notice sur le marché aux fleurs de Lyon et sur les sociétés d'horticulture, suivie d'une proposition pour une exposition annuelle de fleurs dans cette ville. *Lyon*, *Barret*, 1837, in-8° de 40 p.

(Imprimé aux frais de la Société d'agriculture).

DESCRIPTION

D'UN

GENRE NOUVEAU DE LA FAMILLE DES ANOBIDES.

PAR

MM. E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le .... 1860.)

Genre *Theca*.

(Etymologie, θήκη, étui, gaîne.)

Caractères. *Tête* transversale, infléchie, se logeant, par contraction, dans une large cavité sous-prothoracique. *Joues* séparées du front par un repli ou rainure sinueuse, bien marquée, partant du côté interne des yeux. *Chaperon* resserré par les dilatations internes des joues, légèrement échancré au sommet. *Mandibules* solides, larges, comprimées, trapézoïdales, terminées par deux fortes dents. *Palpes maxillaires* de trois articles : les deux premiers assez petits : le dernier grand, allongé, subsécuriforme. *Labre* très-petit, transversal, triangulaire. *Yeux* grands, arrondis, peu saillants, en partie voilés par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de onze articles : le premier très-renflé, subovalaire, convexe en dessus, subconcave en dessous : le deuxième beaucoup plus grêle, oblong ; les troisième à sixième petits, serrés : les septième et huitième petits, prolongés en dedans en angle aigu : les trois derniers très-grands, allongés : les neuvième et dixième triangulaires, prolongés en dedans en dents de scie obtuses : le dernier elliptique.

Prothorax transversal, trapéziforme, plus étroit en avant, à côtés déclives d'arrière en avant; creusé en dessous, jusqu'à sa base, d'une large cavité semi-circulaire destinée à recevoir la tête.

Ecusson petit, semi-circulaire.

Elytres oblongues, assez convexes, arrondies en arrière; striées, fortement sinuées au milieu de leurs côtés, où l'arête se double et forme une petite rainure longitudinale, dans laquelle se logent et se meuvent les genoux des pieds postérieurs. *Lobe huméral* échancré pour recevoir les genoux des pieds intermédiaire.

Dessous du corps faiblement convexe. *Prosternum* nul, annihilé par le fait de l'échancrure du dessous du prothorax.

Mésosternum étroit, linéaire, anguleusement dilaté vers le milieu de ses côtés ainsi qu'à sa base. *Métasternum* court, transversal, très-large, creusé sur son milieu d'une profonde rainure longitudinale. *Epimères* du métasternum linéaires, un peu dilatées postérieurement. *Ventre* de cinq segments : le premier très-court, prolongé en devant en pointe aiguë entre les hanches postérieures.

Pieds assez courts, contractiles, se logeant dans des cavités sternales, destinées à les recevoir. *Hanches antérieures* presque contiguës, séparées par un faible intervalle vide. *Tarses* assez épais, de cinq articles : les intermédiaires courts, transversaux : les premier et cinquième plus longs.

Obs. Ce genre est très-voisin du *G. Dorcatoma*. Il en diffère par ses hanches antérieures plus développées, plus rapprochées l'une de l'autre, par son mésosternum étroit et non transversal, par son prosternum plus fortement canaliculé sur son milieu, par ses élytres striées sur tout leur disque, par le dernier article des palpes maxillaires plus sensiblement sécuriforme, et par les derniers articles des antennes plus allongés, moins anguleusement dilatés en dedans. Enfin le

caractère de la fossette du repli des élytres, destinée à recevoir les genoux des pieds postérieurs, suffit à lui seul pour distinguer ce genre de tous ceux de la même famille.

1. Theca byrrhoïdes.

Oblongo-ovalis, convexa, subnitida, densius albido-griseo-hirta, nigro-brunnea, palpis antennisque testaceis, harum articulo primo, capite pedibusque rufo-ferrugineis; capite pronotoque densè subtiliter punctulatis, et prætereà sparsim grossè punctato-impressis. Elytris tenuiter striato-punctatis, interstitiis planis, subtilissimè coriaceis. Pronoto transverso, apice angustiore.

Long. 0,0023; larg. 0,0014.

Corps ovale-oblong, peu brillant, brunâtre, hérissé d'une pubescence blanchâtre, assez longue et assez épaisse, çà et là redressée.

Tête transversale, infléchie, de moitié plus étroite que le prothorax; hérissée de poils fins, blanchâtres; peu brillante; d'un roux ferrugineux avec le chaperon plus obscur; très-finement et densement ponctuée, comme chagrinée, et marquée en outre de quelques points épars, plus grossiers, quelquefois convertis en papilles affaiblies. *Front* faiblement convexe, séparé des joues par un repli ou rainure sinueuse, partant du bord interne de l'œil pour se rendre à l'angle interne des mandibules. *Epistome* creusé de rides longitudinales, courtes, faibles et sinueuses. *Labre* transversal, petit, triangulaire, finement rugueux. *Mandibules* déprimées, finement chagrinées, obscures, avec les dents du sommet lisses et brillantes. *Palpes* testacés. *Yeux* grands, arrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la moitié du corps; très-brièvement pubescentes et ciliées en outre en dedans de quelques poils assez longs et droits; testacées, avec le premier article ferrugineux; celui-ci épaissi; le deuxième, beaucoup plus

grêle, ovalaire : les troisième à sixième petits et assez serrés : le septième faiblement, le huitième plus fortement prolongés en dedans à angle aigu : les neuvième à onzième grands, oblongs, subégaux : les neuvième et dixième prolongés en dedans en dents de scie très-obtuses : le dernier elliptique.

Prothorax transversal, près d'une moitié plus étroit en avant qu'en arrière; assez convexe; faiblement arrondi au bord antérieur qui s'avance un peu sur le vertex en forme de capuchon; légèrement bissinué à la base; à côtés déclives d'arrière en avant, avec les angles antérieurs très-infléchis et aigus, et les postérieurs très-obtus, un peu relevés; d'un noir brunâtre assez brillant, avec le bord antérieur quelquefois un peu roussâtre; hérissé de poils fins et blanchâtres; très-finement et densement ponctué, et creusé en outre de points plus grossiers, à fond plat, épars, mais plus serrés et comme rugueux sur les côtés.

Ecusson déprimé, finement chagriné, noir.

Elytres oblongues, à peine plus larges à leur base que la base du prothorax, trois fois plus longues que celui-ci; subparallèles sur les côtés jusqu'à la moitié de leur longueur, après laquelle elles se dilatent un peu et puis se rétrécissent d'une manière arquée jusqu'au sommet où elles sont largement arrondies; convexes; d'un noir brunâtre assez brillant; hérissées d'assez longs poils blanchâtres, fins, en partie couchés et en partie redressés; marquées chacune de dix stries canaliculées, fines, assez lâchement ponctuées, et d'une onzième strie rudimentaire, oblique, juxta-scutellaire : les suturale et externe postérieurement réunies et enclosant les deuxième et neuvième qui sont aussi réunies en arrière; les troisième et quatrième se réunissant postérieurement bien avant l'extrémité : les cinquième et huitième encore plus raccourcies, réunies postérieurement et enclosant les sixième et septième qui sont aussi réunies en arrière. *Intervalles* plans, assez

larges, finement chagrinés. *Calus huméral* saillant, gibbeux, un peu roussâtre.

Dessous du corps assez convexe, d'un brun un peu ferrugineux, finement pubescent; assez grossièrement et assez densement ponctué, avec le milieu du mésosternum plus lisse.

Pieds assez courts, finement pubescents, d'un roux ferrugineux. *Tibias* finement ciliés et faiblement arqués à leur tranche externe. *Tarses* assez forts, ciliés en dehors de poils assez courts et raides.

Patrie. Ile de Porquerolle, en battant les pins. Juin. La même espèce a aussi été capturée aux environs d'Hyères par M. Raymond.

2. Theca elongata.

Elongata, leviter convexa, nitidula, densiùs albido-pubescens, obscurè ferruginea, antennis flavis, articulo primo pedibusque rufis, oculis solis nigris. Capite densiùs, pronoto sparsim rugoso-punctatis. Elytris striato-punctatis, interstitiis leviter convexis, subtiliter rugulosis. Pronoto leviter transverso, apice paulò angustiore.

Long. 0,002 . Larg. 0,0008.

Corps allongé, assez brillant, d'un ferrugineux plus ou moins obscur; couvert d'une pubescence blanchâtre, assez longue et couchée.

Tête transversale, infléchie, un peu plus étroite que le prothorax; revêtue d'une pubescence blanchâtre, assez longue, dirigée en avant; assez grossièrement et densement ponctuée; ferrugineuse, avec le chaperon rembruni. *Front* très-faiblement convexe. *Epistome* cilié en devant d'assez longs poils blanchâtres, qui voilent le labre et les mandibules : celles-ci d'un ferrugineux obscur. *Palpes* pâles. *Yeux* grands, arrondis, noirâtres.

Antennes un peu plus courtes que la moitié de la longueur

du corps; très-finement pubescentes, et ciliées, en outre, en dedans de quelques poils assez longs; d'un flave testacé, avec le premier article roussâtre : celui-ci épaissi; le deuxième beaucoup plus grêle, brièvement ovalaire ; les troisième à sixième petits et assez serrés ; le septième légèrement, le huitième plus fortement prolongés en dedans à angle aigu ; les neuvième à onzième grands, subégaux; les neuvième et dixième prolongés en dedans en dents de scie obtuses ; le dernier elliptique.

Prothorax légèrement transversal, presque aussi long sur son milieu que large à sa base; un peu plus étroit en avant qu'en arrière ; légèrement convexe; très-faiblement arrondi au milieu de son bord antérieur qui s'avance un peu sur le vertex en forme de capuchon; très-légèrement bissinué à la base; à bords latéraux déclives d'arrière en avant, avec les angles antérieurs très-infléchis, aigus et arrondis au sommet, et les postérieurs obtus et fortement réfléchis supérieurement; d'un ferrugineux brillant, assez clair, avec le milieu un peu plus obscur; marqué surtout sur les côtés de points épars, circulaires, assez grossiers, à fond plat; revêtu d'une pubescence fine, blanchâtre, assez longue, dirigée en avant et un peu obliquement en dehors, assez dense sur les côtés et beaucoup plus rare sur le milieu du disque.

Ecusson déprimé, finement rugueux, d'un brun ferrugineux assez brillant.

Elytres allongées, aussi larges à leur base que la base du prothorax ; trois fois plus longues que celui-ci ; subparallèles sur leurs côtés jusqu'aux trois quarts de leur longueur, après lesquels elles se rétrécissent d'une manière arquée jusqu'au sommet qui est fortement arrondi ; faiblement convexes; d'un ferrugineux assez obscur et assez brillant; revêtues d'une pubescence blanchâtre, assez serrée, subsérialement disposée, couchée et dirigée en arrière; marquées

chacune de dix stries ponctuées, et d'une onzième rudimentaire, oblique, juxtascutellaire; les suturale et externe postérieurement réunies et enclosant la deuxième et la neuvième aussi réunies en arrière; les troisième et quatrième se réunissant postérieurement bien avant le sommet; les cinquième et huitième raccourcies, réunies postérieurement et enclosant les sixième et septième qui sont aussi réunies en arrière. *Intervalles* peu larges, faiblement convexes, légèrement rugueux. *Calus huméral* saillant, arrondi, gibbeux.

Dessous du corps assez convexe; finement pubescent; ferrugineux; rugueusement ponctué.

Pieds assez courts; pubescents; d'un roux ferrugineux assez clair. *Tarses* assez épais.

Patrie : Cette espèce a été découverte à Saint-Raphaël par M. Raymond, et nous a été communiquée par M. Godart.

Obs. Elle diffère de la précédente par sa forme plus allongée, par sa pubescence plus couchée, et par les intervalles des stries plus étroits et légèrement convexes.

DESCRIPTION

DE QUELQUES

COLÉOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

PAR

MM. E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le .... 1860.)

Amara ovalis.

Ovalis, leviter convexa, nitidula, nigro-aenea, antennarum articulo primo rufo-testaceo, tibiis tarsisque nigro-brunneis. Pronoto brevi, medio sulcato, basi utrinque leviter rugoso-bi-impresso, angulis posticis acutis. Elytris striatis, striis sublaevibus, apice profundioribus.

Long. 0,006. Larg. 0,003.

♂ *Elytres* brillantes. *Les trois premiers articles des tarses antérieurs* fortement dilatés, garnis en dessous d'une brosse de poils serrés.

♀ *Elytres* beaucoup moins brillantes. *Les trois premiers articles des tarses antérieurs* non dilatés, triangulaires, seulement ciliés sur les bords de quelques poils courts et raides.

Corps ovalaire, légèrement convexe, glabre, d'un noir assez brillant et un peu bronzé.

Tête peu allongée, près d'une moitié plus étroite que le prothorax; non rétrécie derrière les yeux, sensiblement rétrécie en avant; d'un noir légèrement bronzé et assez brillant; très-finement chagrinée et marquée entre les yeux de deux impressions peu profondes et réunies antérieurement par une strie transversale plus ou moins obsolète. *Front* fai-

blement, *vertex* assez fortement convexes. *Labre* transversal, convexe, très-finement chagriné; d'un noir légèrement bronzé; cilié au sommet de longs poils jaunâtres et raides. *Mandibules* et *palpes* d'un brun de poix. *Yeux* arrondis, peu saillants, brunâtres.

Antennes à peine de la longueur de la tête et du prothorax réunis; pubescentes, brunâtres, avec le premier article et quelquefois la base des deuxième et troisième d'un roux testacé : le premier oblong, assez épais : le deuxième beaucoup plus grêle, oblong, obconique : les troisième et quatrième passablement allongés : le quatrième un peu plus court que le précédent : les cinquième à dixième oblongs, subégaux, obconiques : le dernier allongé, fusiforme, acuminé au sommet.

Prothorax transversal, de la largeur des élytres à sa base, d'un tiers moins long que large; rétréci en avant; finement rebordé sur les côtés et à la base, avec le rebord de celle-ci souvent interrompu au milieu; largement et faiblement échancré au sommet, bissinué à la base, légèrement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs peu saillants, émoussés, obtus, et les postérieurs aigus, sensiblement prolongés en arrière; faiblement convexe; d'un noir bronzé obscur, assez brillant; très-finement chagriné; creusé au milieu d'un sillon longitudinal, raccourci en avant et en arrière, et plus ou moins sensiblement ridé sur ses bords; marqué, de chaque côté de la base, de deux impressions assez larges, peu profondes, rugueusement ponctuées, avec le milieu de la base ou l'intervalle entre les deux impressions internes paré de rides longitudinales plus ou moins obsolètes.

Ecusson large, en cœur transversal; presque lisse; d'un noir bronzé obscur, brillant.

Elytres ovalaires; deux fois et demie plus longues que le prothorax; extérieurement rebordées; bissinuées à la base, faiblement arrondies sur les côtés, assez brusquement rétré-

cies à partir du dernier tiers ; postérieurement sinuées et obtusément acuminées au sommet ; légèrement convexes ; d'un noir bronzé plus ou moins obscur et assez brillant ; creusées à la base d'une strie transversale et faiblement bissinueuse, et sur le disque de neuf stries longitudinales, lisses ou imperceptiblement ponctuées, beaucoup plus profondes à l'extrémité, et en outre d'une strie rudimentaire, située entre la première et la deuxième ; la suturale sinueuse et recourbée en dehors à sa base, prolongée jusqu'à l'angle apical où elle semble tendre à se réunir à la deuxième ; les deuxième à septième plus ou moins recourbées en dedans à leur base ; la troisième réunie postérieurement à la quatrième un peu avant le sommet ; la cinquième réunie postérieurement à la sixième bien avant l'extrémité ; la septième prolongée jusque près de l'angle apical, notée en arrière de deux gros points enfoncés ; la huitième prolongée jusqu'au delà du sinus apical, parée de douze à quatorze gros points enfoncés ; la neuvième située tout près du rebord latéral avec lequel elle se confond en avant derrière les épaules, et prolongée en arrière jusqu'au sinus apical. *Calus huméral* peu marqué, presque nul.

Dessous du corps faiblement convexe ; d'un noir assez brillant, presque lisse, avec quelques rides plus ou moins obsolètes sur les côtés des premiers segments ventraux. Le dernier de ceux-ci marqué à son extrémité de deux (♂) et quelquefois de quatre (♀) points enfoncés, transversalement disposés.

Pieds peu allongés, d'un brun de poix, avec les trochanters, les tibias et les tarses d'un brun ferrugineux. *Cuisses* sensiblement renflées et latéralement comprimées. *Tibias intermédiaires et postérieurs* légèrement arqués, hispides sur leurs arêtes, *les antérieurs* triangulairement élargis à leur extrémité. *Tarses* un peu moins longs que les tibias.

Patrie : Grande-Chartreuse, Mont-Pilat, Bugey. Juin, juillet. Assez rare.

Obs. Cette espèce ne diffère de l'*Amara vulgaris*, Linn. que par sa taille moindre, par sa forme plus ovalaire, par ses antennes plus courtes, et surtout par les impressions de la base du prothorax plus larges et rugueusement ponctuées.

Acupalpus notatus.

Subelongatus, leviter convexus, nitidulus, glaber, piceus; pronoto rufo, disco suprà infuscato; antennarum basi pedibusque pallidis; elytris testaceis, disco maculâ oblongâ piceâ notatis. Pronoto subquadrato, posticè paulò angustiore, medio caniculato, basi utrinque impresso punctatoque. Antennis elongatis.

Long. : 0,003 à 0,004. Larg. : 0,0015.

♂ *Les quatre premiers articles des tarses antérieurs* légèrement dilatés.

♀ *Les quatre premiers articles des tarses antérieurs* triangulaires, non dilatés.

Corps assez allongé, légèrement convexe, lisse, glabre, assez brillant.

Tête subtriangulaire, à peine rétrécie en arrière; d'un quart moins large que le prothorax; assez convexe; d'un noir de poix, avec le bord apical plus clair; lisse, assez brillante; marquée, entre les antennes, de deux impressions obliques, quelquefois réunies antérieurement par une petite strie transversale, obsolète. *Labre* transversal; d'un roux brunâtre. *Mandibules* saillantes; ferrugineuses, avec l'extrémité rembrunie. *Palpes* d'un testacé assez pâle. *Yeux* grands; subarrondis; médiocrement saillants; noirs.

Antennes finement pubescentes; aussi longues que la moitié du corps; d'un roux brunâtre, avec les deux premiers

articles pâles. Le premier article allongé, un peu épaissi : les deuxième et troisième plus grêles, oblongs, obconiques : le troisième un peu plus long que le deuxième : le quatrième obconique, de la longueur du précédent, mais plus épais : les cinquième à dixième oblongs, subégaux, subcylindriques, de l'épaisseur du quatrième : le dernier allongé, un peu plus long que le précédent, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax presque carré, un peu moins long que large ; faiblement rétréci en arrière ; sensiblement plus étroit que les élytres ; tronqué à la base et au sommet ; légèrement arrondi antérieurement sur les côtés : ceux-ci presque rectilignes, mais obliques, à partir du milieu jusqu'aux angles postérieurs qui sont obtus et légèrement arrondis ; les antérieurs obtus, peu saillants ; faiblement convexe ; finement rebordé sur les côtés ; d'un roux testacé brillant, avec le disque orné d'une large tache obscure, ne laissant quelquefois que les bords latéraux rougeâtres ; lisse ; finement canaliculé au milieu ; marqué antérieurement d'un faible sillon transversal en forme de chevron très-ouvert, dont l'ouverture est en avant, et creusé, de chaque côté, à la base, d'une impression peu profonde, dont le fond est couvert d'une ponctuation bien distincte qui s'étend jusqu'aux angles postérieurs.

Ecusson subcordiforme, très-finement chagriné, peu brillant, brunâtre.

Elytres oblongues, trois fois et demie plus longues que le prothorax ; simultanément échancrées à la base ; individuellement sinuées vers leur extrémité ; subparallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, après lesquels elles s'arrondissent jusqu'au sommet, qui est obtusément acuminé ; faiblement convexes ; d'un testacé brillant, avec une grande tache obscure, oblongue, occupant la partie postérieure du disque, rapprochée de la suture, dont elle n'est séparée que de l'espace d'un intervalle ; creusées de huit stries lisses, bien mar-

quées, et d'un commencement de strie entre la première et la deuxième : les septième et huitième raccourcies ou effacées en avant : celle-ci parée d'une série de gros points enfoncés, plus ou moins interrompue au milieu. *Calus huméral* subdéprimé, peu marqué.

Dessous du corps faiblement convexe ; presque lisse, avec les côtés des premiers segments ventraux très-finement chagrinés ; d'un noir de poix brillant, avec le dessous de la tête et du prothorax et l'extrémité du ventre d'un rougeâtre plus ou moins clair.

Pieds médiocrement allongés ; d'un testacé pâle. *Cuisses* passablement épaissies et latéralement comprimées. *Tibias antérieurs* triangulairement élargis à leur extrémité, et fortement entaillés en dessous avant leur sommet ; *les intermédiaires* et *postérieurs* ciliés sur leurs arêtes de poils hispides. *Tarses* plus longs que la moitié des tibias.

Patrie : Hyères. Avril, mai. Parmi les débris végétaux flottant sur l'eau des marais saumâtres.

Obs. Cette espèce, très-voisine de l'*Ac. dorsalis*, Gyl., semble être intermédiaire entre celui-ci et l'*Ac. exiguus*, Dej. Elle a la forme allongée de l'*Ac. conspectus*, Duft., mais elle n'en a nullement le prothorax. Elle diffère de l'*Ac. dorsalis* par son prothorax beaucoup plus étroit, à angles postérieurs moins largement arrondis ; de l'*Ac. exiguus*, par sa taille beaucoup plus grande, par son prothorax non relevé aux angles postérieurs, à impressions moins profondes, mais plus ponctuées.

Hydroporus longulus.

Oblongus, leviter convexus, subnitidus, parce subtilissimè griseo-pubescens, vertice, antennis pedibusque rufo-testaceis. Capite parcè subtiliter, pronoto dorso parcè, lateribus densiùs, elytris sparsìm fortiùs, punctatis ; his prætereà punctis majoribus serialis, bi-impressis.

Long. 0,0030. Larg. 0,0014.

Corps oblong, subparallèle ; d'un noir de poix assez brillant ; revêtu d'une pubescence grisâtre très-fine et peu serrée.

Tête transversale ; largement arrondie en avant ; d'un tiers plus étroite que le prothorax ; subdéprimée ; glabre ; d'un noir de poix peu brillant, avec le vertex ferrugineux dans presque toute sa largeur ; très-finement chagrinée, marquée en outre d'une ponctuation fine et peu serrée, et creusée en avant de deux impressions arrondies, assez larges. *Labre* convexe, d'un brun ferrugineux, fortement échancré. *Palpes* d'un roux testacé. *Yeux* grands, noirs, subdéprimés, anguleux à leur côté interne et obsolètement réticulés en dessus, arrondis à leur bord inférieur et fortement réticulés en dessous.

Prothorax transversal, très-court, près de trois fois moins long que large ; presque aussi large à sa base que la base des élytres ; à côtés formant avec ceux des élytres un angle obtus très-ouvert ; largement et sinueusement échancré au sommet ; fortement bissinué à la base, avec le lobe médian sensiblement prolongé en arrière et arrondi ; finement rebordé sur les côtés, qui sont faiblement arrondis, avec les angles antérieurs saillants et aigus, et les postérieurs droits ; faiblement convexe ; très-finement pubescent sur les côtés, d'un noir de poix assez brillant ; très-finement chagriné, et en outre marqué d'une ponctuation très-fine et éparse sur le disque, plus forte et assez serrée sur les côtés, en avant et en arrière ; creusé de chaque côté de la base d'une impression transversale obsolète, souvent seulement apparente près des angles postérieurs.

Ecusson invisible, logé sous le prolongement du lobe médian du prothorax.

Elytres allongées, cinq fois plus longues que le prothorax ; finement rebordées extérieurement ; sinuées à la base ; obtusément acuminées au sommet ; très faiblement arrondies ou

subparallèles sur les côtés jusqu'après leur milieu, à partir duquel elles se rétrécissent d'une manière arquée jusqu'à l'extrémité; faiblement convexes; couvertes d'une pubescence fine, grisâtre et peu serrée; d'un noir de poix assez brillant, avec le rebord latéral un peu roussâtre à sa dernière moitié; très-finement chagrinées, marquées en outre d'une ponctuation assez forte, mais peu serrée, et parées chacune de deux séries de gros points enfoncés, assez distincts. *Calus huméral* subdéprimé, peu marqué.

Dessous du corps faiblement convexe; d'un noir de poix brillant; couvert d'une ponctuation peu serrée, assez forte et grossière sur les côtés de la poitrine et du premier segment ventral, fine sur le reste du ventre.

Pieds assez courts, d'un rouge testacé. *Cuisses* assez épaisses, latéralement comprimées. *Tibias* allant en s'élargissant vers leur extrémité, ciliés à leur arête externe. *Tarses postérieurs* grêles, plus longs que les tibias.

Patrie : Mont-Dore, montagnes du Lyonnais, du Dauphiné et de la Provence. Dans les eaux vives.

Obs. Cette espèce est bien voisine de *l'Hydr. nigrita*, F.; mais elle est un peu plus grande, plus allongée, plus brillante. Ses élytres sont moins courtes, moins arrondies sur les côtés, presque parallèles, surtout chez les individus de la Provence.

Hydroporus ignotus.

Elongatus, subdepressus, nitidulus, parce griseo-pubescens, nigropiceus, antennarum basi, pedibus, pronotique lateribus rufo-testaceis. Elytris, margine exteriore, maculâ anticâ marginali, duabus posticis submarginalibus, duabus oblongis anticis dorsalibus, testaceis. Pronoto utrinque breviter unistriato.

Long. 0,0024; larg. 0,001.

Corps allongé, subdéprimé, assez brillant, couvert d'une pubescence fine, grisâtre, peu serrée.

Tête transversale, largement arrondie en avant; d'un quart plus étroite que le prothorax; faiblement convexe; glabre; d'un noir de poix peu brillant, avec le bord apical roussâtre; très-finement chagrinée, couverte en outre d'une ponctuation fine et éparse, et creusée en devant de deux impressions ovales, peu profondes, à fond finement rugueux. *Labre* et *palpes* d'un roux testacé, avec le dernier article des *maxillaires* rembruni. *Yeux* très-grands, noirs, subdéprimés, obtusément anguleux supérieurement à leur arête interne.

Prothorax court, transversal, trois fois moins long que large; presque aussi large à sa base que la base des élytres; largement échancré au sommet; bissinué à la base, avec le lobe médian peu prolongé en arrière, largement arrondi; finement rebordé latéralement; à angles antérieurs très-saillants et aigus, les postérieurs un peu obtus; faiblement arrondi sur les côtés, qui forment avec ceux des élytres un angle obtus très-ouvert, mais assez sensible; très-peu convexe; peu pubescent; d'un noir de poix assez brillant, avec les bords latéraux largement rougeâtres; très-finement chagriné; couvert en outre d'une ponctuation très-fine et peu serrée; paré vers le sommet et vers la base d'une série transversale de petits points enfoncés plus distincts; creusé de chaque côté d'une petite strie longitudinale, raccourcie en avant et en arrière, et limitant la bordure rougeâtre.

Ecusson non apparent, recouvert par le lobe médian du prothorax.

Elytres allongées, près de cinq fois aussi longues que le prothorax; faiblement bissinuées à la base; légèrement arrondies et finement rebordées sur les côtés; rétrécies en arrière à partir du milieu jusqu'à l'extrémité qui est obtusément arrondie; très-faiblement convexes; finement pu-

bescentes; couvertes d'une ponctuation très-fine et passablement serrée; parées chacune en outre de deux séries longitudinales obsolètes de points enfoncés, un peu plus forts; d'un noir de poix assez brillant, avec les bords latéraux et cinq taches d'un testacé assez pâle : les trois premières situées transversalement vers le tiers antérieur : l'externe, marginale, grande, irrégulière : la seconde grande, allongée, longitudinale, quelquefois extérieurement réunie à la précédente par un trait de même couleur : la troisième petite, oblongue, longitudinale, située non loin de la suture : la quatrième grande, en croissant, submarginale, placée vers les deux tiers de la longueur : la cinquième de même forme que la précédente, mais un peu plus petite, également submarginale, réunie extérieurement à la précédente, séparée ainsi que celle-ci par un trait noir de la bordure marginale : celle-ci n'atteignant ni l'angle huméral, ni l'angle apical. *Calus huméral* peu saillant, subdéprimé.

Dessous du corps peu convexe; obsolètement et rugueusement ponctué; d'un noir de poix brillant, avec le dessous de la tête et du prothorax et la partie réfléchie des élytres d'un roux ferrugineux.

Pieds assez courts, rougeâtres. *Cuisses* assez épaisses, latéralement comprimées. *Tibias* médiocrement élargis depuis leur base; ciliés en dehors. *Tarses postérieurs* très-allongés.

PATRIE. Environs de Lyon. Très-rare. Dans les eaux de l'Izeron et du Garon.

Obs. Cette espèce se distingue de l'*Hydr. varius* AUBÉ, par sa forme beaucoup plus allongée et plus déprimée, par sa ponctuation un peu plus serrée, et par l'angle rentrant, formé par la rencontre des côtés du prothorax avec ceux des élytres, beaucoup plus senti.

Ochthebius subinteger.

Elongatus, leviter convexus, nitidulus, sat crebre rugoso-punctatus, obscuro-æneus, antennarum basi pedibusque piceo-ferrugineis. Capite medio transversim sulcato, postice bifoveolato. Labro subintegro. Pronoto transversim subquadrato, paulo ante basim abrupte constricto, medio obsolete, lateribus fortiter sulcato. Elytris punctato-striatis.

Long. 0,0018 ; larg. 0,0006.

Corps allongé, légèrement convexe, assez brillant, rugueusement ponctué, d'un bronzé obscur.

Tête en cône tronqué, un peu plus large que le prothorax, rétrécie en avant ; subdéprimée ; d'un bronzé obscur et assez brillant ; rugueusement ponctuée ; marquée entre les yeux de deux fortes fossettes, assez larges, arrondies. *Epistome* grand, transversal ; rugueusement ponctué ; obtusément tronqué au sommet ; largement arrondi aux angles antérieurs ; séparé du front par un sillon transversal, en forme de chevron largement ouvert en avant. *Labre* grand, transversal, très-faiblement arrondi sur les côtés ; d'un bronzé obscur ; obsolètement ponctué ; brillant ; très-faiblement échancré ou sinué au sommet. *Mandibules* et *palpes* d'une couleur de poix, tirant plus ou moins sur le testacé. *Yeux* grands, arrondis, très-saillants, brunâtres.

Antennes courtes, à peine plus longues que la tête ; d'une couleur de poix plus ou moins testacée, avec la massue obscure. Le premier article très-grand, le deuxième beaucoup moins long, les intermédiaires très-petits et très-serrés, la massue allongée.

Prothorax en carré transversal, un peu moins long que large, sensiblement plus étroit que les élytres ; obtusément tronqué au sommet et à la base ; légèrement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs peu saillants, légèrement

arrondis, et les postérieurs obtus; brusquement rétréci à angle droit et comme entaillé sur ses côtés un peu avant la base : l'entaille profonde, remplie par une petite membrane blanchâtre dont l'arête externe simule et continue exactement l'arc des bords latéraux; faiblement convexe; rugueusement ponctué; à surface inégale, onduleuse; d'un bronzé obscur, assez brillant; creusé sur son milieu d'un sillon longitudinal plus ou moins obsolète, et sur les côtés d'un sillon longitudinal très-prononcé, arqué, naissant derrière le bord interne des yeux, prolongé en arrière, en se recourbant en dehors; jusqu'au rétrécissement des côtés, et retranchant du reste de la surface comme une large oreillette qui occupe tout l'angle antérieur.

Ecusson très-petit, à peine visible.

Elytres allongées, trois fois aussi longues que le prothorax; tronquées à la base; fortement arrondies au sommet; très-faiblement arrondies ou subparallèles sur les côtés, qui sont étroitement rebordés, avec le rebord s'effaçant vers l'extrémité; légèrement convexes; d'un bronzé obscur assez brillant; parées de séries nombreuses de points enfoncés assez forts, en carré long, avec les intervalles finement et obsolètement rugueux.

Dessous du corps faiblement convexe, peu brillant, obscur, finement pubescent.

Pieds grêles, d'une couleur de poix tirant un peu sur le testacé. *Cuisses* peu renflées.

Patrie. Marseille. Rare. Contre les roches dans l'eau de la mer.

Obs. Cette espèce, avec le facies de l'*Octh. quadricollis*, Muls., s'en distingue aisément par le rétrécissement de son prothorax, par sa ponctuation rugueuse, assez forte et assez serrée, et surtout par son labre presque entier, au lieu d'être distinctement entaillé.

Limnebius sericans.

Oblongo-ovatus, modice convexus, nitidus, longius sericeo-cinereo-pubescens, sublævis, pronoti elytrorumque lateribus, palpis, antennis pedibusque piceo-testaceis. Pronoto brevi, lateribus leviter rotundato, angulis posticis subobtusis; elytris pronoto triplo longioribus, postice paulo angustioribus, apice obtuse truncatis, obsoletissime sparsim punctulatis; humeris pronoti latera superantibus.

Long. 0,0012; larg. 0,0005.

Corps oblong; assez convexe; brillant; garni de poils cendrés, assez longs, très-fins, soyeux.

Tête transversale, triangulaire, tronquée en devant; d'une moitié plus étroite que la base du prothorax; faiblement convexe; presque glabre; lisse ou très-obsolètement pointillée; d'un noir de poix brillant. *Epistome* très-faiblement échancré, beaucoup plus grand que le front, dont il est séparé par une suture arquée, à peine sensible. *Labre* très-court, transversal, d'un noir brillant, cilié de quelques longs poils à son sommet. *Yeux* grands, déprimés, brunâtres. *Palpes maxillaires* testacés.

Antennes un peu plus longues que la tête, d'un testacé de poix assez pâle, avec la massue un peu rembrunie et pubescente.

Prothorax transversal, un peu plus large antérieurement que la tête et les yeux réunis; assez fortement et bissinueusement échancré au sommet, très-faiblement et d'une manière arquée à la base; presque aussi large à celle-ci que les élytres; d'un tiers plus étroit en avant qu'en arrière; une fois moins long que large; étroitement rebordé et légèrement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs largement arrondis, et les postérieurs obtus, légèrement arrondis au sommet; assez convexe; presque lisse; revêtu d'une pu-

bescence très-fine, cendrée, soyeuse et couchée; d'un noir de poix brillant, avec les bords latéraux largement et graduellement d'une couleur de poix plus ou moins testacée.

Ecusson en triangle légèrement transversal, lisse ou presque lisse, d'un noir de poix brillant.

Elytres oblongues; un peu plus larges à leur base que le prothorax, trois fois plus longues que celui-ci; obtusément tronquées à la base; à peine élargies à leur tiers antérieur, après lequel elles se rétrécissent presque en ligne droite jusqu'à l'angle postéro-externe, qui est largement arrondi; munies latéralement d'un rebord qui s'efface un peu avant l'extrémité; obtusément tronquées au sommet, avec l'angle sutural obtus, légèrement arrondi; médiocrement convexes; revêtues d'une pubescence grisâtre, fine, soyeuse, assez longue; marquées d'une ponctuation obsolète, presque imperceptible, éparse, un peu plus visible en arrière; d'un noir de poix brillant, avec toute la marge extérieure graduellement et assez largement d'une couleur de poix plus ou moins testacée. *Calus huméral* peu saillant. *Angle huméral* débordant un peu l'angle postérieur du prothorax.

Dessous du corps peu convexe, d'un noir de poix, avec les parties réfléchies du prothorax et des élytres, pâles. *Ventre* avec les cinq premiers segments densement et finement ponctués, brièvement pubescents, et les deux derniers lisses, très-brillants, glabres.

Pieds courts, d'un roux de poix testacé. *Cuisses* assez épaisses, latéralement comprimées; les intermédiaires présentant à leur surface antérieure deux séries de points enfoncés bien distincts. *Tibias* ciliés en dehors. *Tarses* grêles.

PATRIE. Grande Chartreuse, collines et montagnes du Lyonnais. Dans les eaux froides.

Obs. Cette espèce, intermédiaire entre les *L. papposus*, MULS., et *atomus*, DUFT., est beaucoup plus petite que le

premier et plus grande que le dernier. Elle se distingue de tous ses congénères par ses élytres moins rectilinéairement tronquées, à angle sutural légèrement arrondi, et par la couleur de ses cuisses qui n'est jamais rembrunie, même chez les exemplaires les plus foncés en couleur.

Var. — Le prothorax et les élytres sont quelquefois entièrement d'un brun de poix plus ou moins fauve.

Laccobius pallidus.

Obovatus, convexus, parum nitidus, fere glaber, dense punctatus, infra niger, supra pallidus, pronoti disco, scutello capiteque nigro-violaceis; clypei lateribus pedibusque pallidis. Elytris pallidis, dense confuseque punctatis, apice subacuminatis.

Long. 0,003; larg. 0,0017.

Corps obovale, un peu rétréci en devant et en arrière; convexe, peu brillant, densement ponctué, presque glabre.

Tête transversale, subtriangulaire; d'une moitié plus étroite que la base du prothorax; faiblement convexe; glabre; très-finement chagrinée et de plus assez densement ponctuée; peu brillante; d'un noir un peu violâtre avec une large tache livide sur les joues au devant des yeux. *Epistome* deux fois plus grand que le front, transversal, plus étroit en devant, légèrement arrondi sur les côtés, largement et circulairement échancré au sommet. *Labre* transversal, subéchancré au milieu de son bord apical. *Palpes* pâles avec le dernier article des maxillaires un peu rembruni à son extrémité. *Yeux* grands, subovales, peu saillants, brunâtres.

Antennes courtes, à peine plus longues que la tête; d'un testacé clair, avec la massue un peu moins pâle et pubescente.

Prothorax transversal, un peu plus large antérieurement que la tête et les yeux réunis, fortement et bissinueusement échancré au sommet; tronqué à la base; un peu moins

large à celle-ci que la base des élytres; d'un tiers plus étroit en avant qu'en arrière; plus d'une fois moins long sur son milieu que large à sa base; très-étroitement rebordé et faiblement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs assez saillants, mais fortement arrondis, et les postérieurs obtus, peu ou presque pas émoussés au sommet; convexe; peu brillant; assez fortement et assez densement ponctué; d'un livide grisâtre avec tout le milieu du dos occupé par une large bande d'un noir violâtre, plus dilatée en arrière, à bords ondulés et baveux.

Ecusson oblong, triangulaire; peu brillant; ponctué; d'un noir de poix violâtre.

Elytres obovalaires, un peu plus larges à leur naissance que la base du prothorax; trois fois et demie plus longues que celui-ci; tronquées à la base; très-finement rebordées et passablement arrondies sur les côtés; offrant leur plus grande largeur vers le tiers antérieur, après lequel elles se rétrécissent d'une manière arquée jusqu'au sommet qui est obtusément acuminé; convexes; assez brillantes; d'un testacé livide et grisâtre; revêtues en arrière de quelques rares poils, courts, pâles, peu apparents; couvertes d'une ponctuation assez forte, assez serrée, confuse, nullement disposée en série, si ce n'est à la base et d'une manière presque indistincte.

Dessous du corps noir, avec les parties réfléchies du prothorax et des élytres, pâles; finement, densement et rugueusement ponctué; peu brillant; revêtu d'une pubescence cendrée, courte, tomenteuse.

Pieds d'un testacé pâle; brillants. *Cuisses* latéralement comprimées, dilatées à leur base, atténuées au sommet. Les *intermédiaires* et les *postérieures* éparsement ponctuées à leur face antérieure; les *antérieures* parées à leur base d'une tache brusque, brunâtre, opaque et tomenteuse. *Tibias* épineux, surtout en dehors; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires*

de la longueur de la cuisse; les *postérieurs* grêles, beaucoup plus longs que la cuisse, sensiblement recourbés en dedans vers les deux tiers de leur longueur.

PATRIE. Bourbonnais et collines du Lyonnais Dans les eaux assez vives.

Obs. Cette espèce est très-voisine du *L. minutus* L., avec lequel on l'a sans doute confondue. Elle en diffère cependant par des caractères constants et assez sensibles. Elle est toujours moins hémisphérique, plus oblongue, moins convexe; l'épistome est toujours distinctement maculé de pâle sur ses côtés; le prothorax est toujours plus largement livide latéralement; enfin les points des élytres ne sont jamais distinctement disposés en séries.

Euthcia linearis.

Elongata, sublinearis, depressa, nitida, griseo-pubescens, picea, pedibus antennisque testaceis, clava paulo obscuriore. Pronoto subquadrato, postice paulo angustiore, obsoletissime punctulato, basi 4-foveolato. Elytris elongatis, distinctius punctulatis, apice truncatis, basi singulatim bifoveolatis. Antennis brevibus, articulis tribus ultimis abruptè crassioribus.

Long. 0,0009. Larg. 0,00035.

Corps sublinéaire; déprimé; brillant, d'un brun de poix; couvert d'une pubescence grisâtre, assez courte et assez serrée.

Tête légèrement transversale, rétrécie au-devant des yeux; d'un tiers moins large que le prothorax; obsolètement ponctuée; d'un noir de poix brillant. *Front* faiblement convexe, obsolètement bi-impressionné. *Cou* lisse, très-brillant. *Mandibules* assez fortes; ferrugineuses. *Palpes maxillaires* peu développés, testacés. *Yeux* grands, arrondis, assez saillants, noirs.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis;

submoniliformes ; pubescentes ; testacées, avec la massue un peu plus obscure ; à premier article oblong, assez épais : le deuxième, subglobuleux, aussi large que le précédent : le troisième, sensiblement plus étroit que le deuxième, très-petit, transversal : le quatrième, subglobuleux, à peu près de la même largeur, mais beaucoup moins court que le précédent : le cinquième, également subglobuleux, mais un peu plus court et un peu plus large que le quatrième : les sixième à huitième de la largeur du cinquième, mais très-courts et fortement transversaux : les trois derniers formant une massue brusque : les neuvième et dixième transversaux : le dernier obovalaire, obtus.

Prothorax presque carré ; tronqué à la base et au sommet ; un peu rétréci en arrière, où il est un peu moins large que les élytres ; faiblement arrondi antérieurement sur les côtés avant leur milieu, avec les angles antérieurs largement arrondis et les postérieurs droits ; finement pubescent ; d'un brun de poix brillant ; presque lisse ou bien très-obsolètement pointillé ; marqué de chaque côté de la base de deux impressions assez sensibles : les internes subarrondies, les externes oblongues.

Ecusson triangulaire ; brunâtre ; peu brillant ; ruguleux.

Elytres allongées, sublinéaires ou très-faiblement élargies vers leur tiers antérieur ; obtusément et obliquement tronquées au sommet ; deux fois et demie plus longues que le prothorax ; déprimées ; finement pubescentes ; d'un brun de poix brillant ; distinctement ponctuées, et marquées chacune à la base de deux fossettes arrondies et assez profondes : les internes situées près de l'écusson, les externes en dedans du *calus huméral* : celui-ci assez saillant, presque droit.
Pygidium assez prolongé, en cône tronqué, faiblement convexe, éparsement ponctué, d'un brun de poix brillant, plus pâle et presque testacé vers le sommet.

Dessous du corps d'un brun de poix brillant, avec le dessous du prothorax beaucoup plus pâle.

Pieds médiocrement allongés, testacés. *Cuisses* assez sensiblement claviformes.

Patrie : Beaujolais. Mai. Dans les troncs de chêne, en compagnie de la *Formica fuliginosa.*

Obs. Cette espèce diffère de l'*Euth. scydmoenoides* Steph. (*abbreviatella.* Er.) par sa taille inférieure, sa forme plus linéaire et plus déprimée, ses antennes plus courtes, son prothorax plus lisse, et par ses élytres un peu plus densement ponctuées, avec leurs fossettes basilaires un peu moins profondes.

Scydmœnus longicollis.

Subelongatus, convexus, nitidus, griseo-pubescens, rufo-testaceus, antennis pedibusque pallidioribus. Pronoto elongato, subcordato, basi obsoletè bifoveolato. Elytris oblongo-ovatis, lævibus, basi utrinquè bi-impressis.

Long. 0,0008. Larg. 0,00035.

Corps allongé, assez convexe, brillant, d'un roux testacé; couvert d'une pubescence grisâtre, assez longue et assez serrée.

Tête subtriangulaire, un peu rétrécie en avant; d'une moitié plus étroite que le prothorax; lisse; d'un rouge testacé brillant. *Front* légèrement convexe. *Palpes maxillaires* testacés, à troisième article fortement renflé. *Yeux* petits, arrondis, assez saillants, noirs, à facettes grossières.

Antennes pubescentes, d'un fauve testacé; un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, allant sensiblement en grossissant vers l'extrémité, avec les trois derniers articles beaucoup plus épais que les autres; à premier et deuxième articles assez allongés, légèrement épaissis : les troisième à sixième subégaux, submoniliformes: le septième

un peu plus long et un peu plus épais que le précédent : le huitième un peu plus épais mais un peu plus court que le septième : les neuvième et dixième assez fortement transversaux : le dernier grand, plus long que large, obovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax allongé, subcordiforme ; assez convexe ; d'un tiers plus long que large ; largement arrondi au sommet ; tronqué à la base ; assez fortement arrondi antérieurement sur les côtés avant leur milieu ; sensiblement rétréci vers sa base ; près d'une moitié moins large à celle-ci que les élytres sur leur milieu ; pubescent ; d'un rouge testacé brillant ; lisse, avec une fossette à peine sensible de chaque côté de la base, près des angles postérieurs : ceux-ci obtus, les antérieurs largement arrondis.

Ecusson très-petit, triangulaire, lisse, d'un rouge testacé.

Elytres oblongues, obovalaires ; deux fois et un tiers plus longues que le prothorax ; un peu plus larges que celui-ci à leur base ; s'élargissant sensiblement jusqu'à leur tiers antérieur où elles présentent leur plus grande largeur ; d'un tiers plus larges à cet endroit que le prothorax à sa plus grande largeur ; puis se rétrécissant insensiblement jusque vers leur extrémité, où elles sont obtusément et simultanément acuminées ; pubescentes ; convexes ; lisses ; d'un rouge testacé brillant ; présentant à la base de chaque côté de l'écusson une petite fossette semicirculaire assez profonde et bien distincte, et de plus une impression oblongue et peu marquée le long du *calus huméral*, qui paraît alors légèrement et obtusément caréné.

Dessous du corps d'un rouge testacé assez brillant.

Pieds assez allongés, légèrement pubescents, d'un fauve testacé. *Cuisses* fortement claviformes. *Tibias intermédiaires* légèrement, les *postérieurs* sensiblement dilatés et comprimés à partir de leur milieu.

Patrie : Hyères. Mars. Sous les écorces des pins.

Obs. Cette espèce, encore plus petite que le *Scydmænus exilis*, Er., se rapproche du *Scydmænus pusillus*, Müll.; mais elle en diffère essentiellement par sa taille moindre, par sa couleur, par sa forme plus allongée, par son prothorax seulement bifovéolé, et par ses élytres lisses et plus convexes.

Scydmænus carinatus.

Oblongo-ovatus, parum convexus, nitidus, parcè longiùs griseo-pubescens, piceo-brunneus, antennis pedibusque fulvo-testaceis. Pronoto oblongo-subquadrato, antice angustiore, basi utrinque latiùs bi-impresso, medioque carinato. Elytris oblongo-ovatis, subdepressis, lævibus vel obsoletissimè punctatis, basi singulatim bifoveolatis.

Long. 0,001. Larg. 0,0005.

Corps en ovale allongé, peu convexe, d'un brun de poix brillant; revêtu d'une pubescence grisâtre, assez longue, mais peu serrée.

Tête subtriangulaire, un peu rétrécie en avant; d'un tiers plus étroite que le prothorax; lisse; d'un brun de poix brillant. *Front* convexe. *Vertex* marqué de chaque côté, en dedans et auprès des yeux, d'une fossette arrondie et profonde. *Palpes maxillaires* testacés, à troisième article assez fortement claviforme. *Yeux* petits, arrondis, noirs, saillants, à facettes grossières.

Antennes pubescentes; d'un fauve testacé; de la longueur de la tête et du prothorax réunis; allant sensiblement en grossissant à partir du septième article inclusivement : les premier et deuxième oblongs, assez épaissis : les troisième à sixième submoniliformes, pas plus larges que longs, subégaux : le septième sensiblement plus gros que le précédent, subtransversal : les huitième à onzième encore sensiblement plus

gros que le septième : les huitième à dixième très-courts, fortement transversaux : le dernier obovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax en carré long, légèrement rétréci à sa partie antérieure; d'un tiers plus long que large; obliquement tronqué à la base et au sommet; très-légèrement arrondi sur les côtés avant leur milieu, avec les angles antérieurs à peine marqués, et les postérieurs droits; d'un tiers plus étroit que les élytres à leur base; légèrement pubescent; d'un brun de poix brillant; faiblement convexe; lisse, avec deux larges impressions de chaque côté à la base : les intermédiaires ovalaires, séparées entre elles par une carène bien sentie qui se prolonge jusque vers le milieu du disque; les extérieures oblongues, situées près des angles postérieurs.

Ecusson très-petit; triangulaire; lisse; d'un brun de poix brillant.

Elytres en ovale allongé; deux fois et demie aussi longues que le prothorax; tronquées à la base; légèrement arrondies sur les côtés; présentant, un peu avant leur milieu, leur plus grande largeur; obtusément acuminées au sommet; subdéprimées à leur partie antérieure jusqu'aux deux tiers de leur longueur, déclives postérieurement et sur les côtés; légèrement pubescentes; d'un brun de poix brillant, quelquefois un peu rougeâtre; lisses; creusées à la base de quatre fossettes : les deux internes assez grandes, assez profondes, subarrondies, situées près de la région scutellaire; les externes oblongues, peu profondes, situées en dedans et le long du *calus huméral* : celui-ci assez saillant, à angle arrondi, débordant sensiblement les côtés du prothorax.

Dessous du corps d'un brun de poix brillant.

Pieds assez allongés, à peine pubescents, testacés. *Cuisses* légèrement claviformes. *Tibias* assez grêles, très-faiblement,

les intermédiaires un peu plus fortement dilatés, à partir de leur milieu.

Patrie : Avenas, montagnes du Beaujolais. Octobre. Sous les pierres, en compagnie de la *Formica brunnea*, Latr.

Obs. Cette espèce est bien voisine des *Scydmænus elongatulus* Müll., et *rubicundus* Schaum. Elle diffère de tous deux par ses antennes plus courtes, plus fortement et plus brusquement épaissies à leur sommet, et à articles intermédiaires moins grêles et moins cylindriques ; par sa taille moindre ; par ses élytres moins convexes, à épaules plus saillantes ; et par la carène du prothorax plus prononcée et plus prolongée antérieurement.

Batrisus piceus.

Elongatus, convexus, nitidus, tenuiter luteo-pubescens, rufo-piceus, antennis pedibusque rufis, abdomine nigro-piceo. Sulcis capitis antice convergentibus, vertice subelevato, lævi, medio foveolato. Pronoto subcordato, trisulcato, basi trifoveolato et angulatim bituberculato. Elytris obsoletè punctulatis, basi singulatim bifoveolatis, disco obsoletè dimidiatim uniplicatis. Abdomine gibboso. Antennis validis.

Long. 0,0024. Larg. 0,001.

♂ *Antennes* atteignant en longueur la moitié du corps ; à *dixième article* grand, sphérique, un peu dilaté en dedans : *le dernier* allongé, fusiforme, muni d'une petite dent en dessous à sa base, aussi long que les trois précédents réunis.

♀ *Antennes* plus courtes que la moitié du corps ; à *dixième article* médiocre, obconique, presque aussi large que long : *le dernier* ovalaire, acuminé, un peu plus long que les deux précédents réunis.

Corps allongé ; très-convexe ; d'un roux de poix très-brillant, avec l'abdomen plus obscur ; revêtu d'une pubescence jaunâtre, assez courte et peu serrée.

Tête subtriangulaire, rétrécie en avant, un peu plus large (les yeux compris) que le prothorax à sa plus grande largeur ; d'un roux de poix ; creusé latéralement de deux sillons obliques, convergeant en avant et terminés chacun en arrière par une fossette ; avec les parties en dehors de ces sillons rugueusement et fortement ponctuées, et l'intervalle situé entre eux lisse, brillant, peu élevé et marqué d'une fossette ovale sur le vertex. *Mandibules* ferrugineuses, avec leur pointe plus obscure. *Palpes* maxillaires testacés. *Cou* convexe, lisse, très-brillant, ferrugineux. *Yeux* petits, arrondis, noirs.

Antennes pubescentes, rougeâtres ; allant en s'épaississant vers le sommet ; insérées dans une cavité située au-devant des yeux ; à premier article épais, allongé : le deuxième plus étroit, obconique, un peu plus long que large : les troisième à septième un peu plus étroits que le deuxième, subcylindriques, subégaux, presque aussi larges que longs : le huitième un peu plus court et à peine plus épais que les précédents : les trois derniers graduellement plus grands et plus épais, formant une massue oblongue, acuminée.

Prothorax subcordiforme, dilaté en oreillette arrondie avant le milieu de ses côtés ; fortement rétréci en arrière ; tronqué au sommet et à la base ; une fois plus étroit à celle-ci que les élytres ; d'un roux de poix ferrugineux brillant ; convexe ; lisse ; creusé de trois sillons longitudinaux, terminés chacun avant la base par une fossette arrondie, profonde, assez large : le sillon médian fin, les externes plus larges, situés sur l'oreillette ; chargé en outre d'un tubercule dentiforme de chaque côté de la fossette médiane.

Ecusson très-petit, triangulaire, brunâtre, brillant.

Elytres légèrement et simultanément échancrées à la base, tronquées au sommet ; une fois et demie plus longues que le prothorax ; pas plus longues que larges ; sensiblement arrondies sur les côtés ; très-convexes ; finement pubescentes ;

d'un roux de poix très-brillant ; obsolètement et éparsement ponctuées ; marquées chacune à la base de deux petites fossettes arrondies, d'une strie suturale plus ou moins obsolète sur son milieu, et d'un pli dorsal partant de la fossette externe et atteignant à peine le milieu. *Calus huméral* assez saillant, anguleusement arrondi.

Abdomen très-convexe, gibbeux ; plus court que les élytres ; finement pubescent; d'un noir de poix très-brillant.

Dessous du corps assez convexe ; d'un noir de poix assez brillant ; finement pubescent. *Métasternum* largement sillonné.

Pieds allongés, grêles, testacés. *Cuisses* légèrement renflées après leur milieu. *Tibias* faiblement dilatés à partir de leur dernière moitié.

Patrie. Grande Chartreuse, montagnes d'Izeron. Août, septembre. En compagnie de la *Formica rufa.*

Obs. Cette espèce fait la transition entre le *Batr. Delaporti* Aubé et le *Batr. venustus* Reichb. Le vertex est bien moins élevé que dans le premier. Les antennes sont bien plus robustes que dans le second. La singulière conformation du dernier article des antennes chez le ♂ empêchera de la confondre avec aucun de ses congénères.

Bryaxis globulicollis.

Oblonga, fortiter convexa, nitida, parce obsoletissime pubescens, rufa, antennis pedibusque concoloribus, oculis nigris. Pronoto subgloboso, basi trifoveolato, foveis externis margine ipso sitis. Elytris striâ suturali forti, plicâque dorsali tenui, obliquâ, notatis. Antennis elongatis. Capite exserto, collo distinctiore.

Long. 0,0015. Larg. 0,0006.

♂ *Premier segment de l'abdomen* creusé au milieu de son bord postérieur d'une échancrure ciliée, accompagnée sur les côtés d'une petite entaille semicirculaire d'où part un pin-

ceau de poils fauves ; marqué en outre de chaque côté et en arrière d'une fossette profonde, oblongue, joignant et refoulant le rebord latéral. *Deuxième segment abdominal* largement fovéolé au milieu de sa base, immédiatement au dessous de l'échancrure du précédent.

♀ *Premier* et *deuxième segments de l'abdomen* simples.

Corps oblong ; très-convexe ; brillant ; rougeâtre ; revêtu d'une pubescence jaunâtre, fine, courte et peu serrée.

Tête oblongue, rétrécie en devant, à peine (les yeux compris) plus étroite que le prothorax ; rougeâtre ; brillante ; lisse ; profondément bifovéolée entre les yeux. *Vertex* convexe. *Mandibules* saillantes, ferrugineuses. *Palpes* maxillaires roux. *Cou* toujours bien dégagé, rougeâtre, lisse, brillant. *Yeux* arrondis, assez grands, noirs, à facettes grossières.

Antennes pubescentes, d'un rougeâtre plus ou moins clair ; sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis ; s'épaississant en massue oblongue à partir du neuvième article inclusivement ; le premier obconique, assez épais : le deuxième obconique, un peu moins épais : les troisième à septième obconiques, assez grêles, subégaux, un peu plus longs que larges : le huitième à peine plus long que large : le neuvième en cône tronqué, plus épais que les précédents, plus long que large : les deux derniers grands, beaucoup plus épais que les précédents : le dixième en cône tronqué, à peine aussi long que large : le onzième obovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subglobuleux ; tronqué à la base et au sommet ; fortement arrondi sur les côtés avant leur milieu ; sensiblement rétréci en arrière ; avec les angles antérieurs largement arrondis et les postérieurs obtus ; près d'une moitié plus étroit à sa base que la base des élytres ; très-convexe ; lisse ; d'un rougeâtre brillant ; finement rebordé à la base ; creusé en arrière de trois fossettes libres, arrondies et profondes :

les externes situées sur le bord latéral même, qu'elles interrompent au point de le faire paraître échancré.

Ecusson très-petit, triangulaire, brillant, brunâtre.

Elytres carrées, légèrement arrondies sur les côtés, un peu plus larges postérieurement : tronquées à la base et au sommet ; une fois et deux tiers plus longues que le prothorax ; convexes ; brillantes ; rougeâtres, avec la région scutellaire et le bord apical rembrunis ; lisses ; creusées chacune d'une strie suturale bien marquée, et d'un pli dorsal très-fin, partant du milieu de la base pour se diriger obliquement, de dehors en dedans en se rapprochant de la suture, jusque vers l'extrémité postérieure avant laquelle il s'oblitère. *Calus huméral* arrondi, peu saillant.

Abdomen convexe; largement rebordé, finement pubescent; d'un rougeâtre brillant ; le premier segment plus grand que tous les suivants réunis, lisse ; les autres très-finement pointillés.

Dessous du corps assez convexe, rougeâtre, brillant, lisse, avec les derniers segments ventraux obsolètement pointillés.

Pieds assez grêles, d'un rougeâtre plus ou moins clair. *Cuisses* faiblement renflées après leur milieu. *Tibias antérieurs* et *intermédiaires* légèrement cintrés en dessous : les *postérieurs* sensiblement recourbés en dedans avant leur extrémité : les *antérieurs* et les *postérieurs* faiblement, les *intermédiaires* sensiblement dilatés à partir du tiers supérieur.

PATRIE : Hyères, au bord des eaux saumâtres, parmi les herbes. Mars à juin.

Obs. Cette espèce est facile à confondre avec les *Br. Schüppeli* AUB. et *hæmatica* REICHENBACH. Elle s'éloigne du premier par sa couleur plus claire, sa taille plus grande, sa forme plus convexe, et par ses antennes et ses élytres plus longues; du deuxième, par la fossette latérale du prothorax située sur la marge elle-même plus que dans toute autre

espèce ; et de tous deux, par son cou toujours plus dégagé et par le caractère du premier segment de l'abdomen chez le ♂.

Bythinus nigrinus.

Oblongus, leviter convexus, nitidus, parcè subtilissimè griseo-pubescens, nigro-piceus, antennis pedibusque rufo-testaceis. Pronoto subcordato, lævi, basi bifoveolato, foveis sulco bissinuato conjunctis. Elytris oblongo-subquadratis, grossè sparsim punctatis, striâ suturali et basi utrinque foveis duabus, impressis.

Long. 0,0015. Larg. 0,0006.

♂ *Premier article des antennes* oblong, épais, terminé au côté interne par un angle obtus : le *deuxième* épais, pas plus long que large, passablement dilaté en dedans, terminé au côté interne par un angle obtus. *Tibias antérieurs* obtusément dentés en dessous avant l'extrémité.

♀ *Premier* et *deuxième article des antennes* et *tibias* simples.

Corps oblong; légèrement convexe; d'un noir de poix, brillant; revêtu d'une pubescence grisâtre, fine et peu serrée.

Tête oblongue, rétrécie en devant; un peu plus étroite que le prothorax ; brillante ; d'un noir de poix ; creusée de trois fossettes profondes : une antérieure, large et en forme de losange : deux entre les yeux, plus petites et arrondies. *Vertex* subdéprimé ; lisse, très-finement sillonné sur son milieu. *Labre* d'un roux ferrugineux. *Mandibules* saillantes, couleur de poix. *Palpes maxillaires* grands ; d'un roux testacé. *Cou* étroit, court, d'un noir brillant. *Yeux* arrondis ; assez grands ; très-saillants ; noirs ; à facettes grossières.

Antennes pubescentes ; d'un roux testacé ; de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; terminées par une massue oblongue ; à premier et deuxième articles épais : le premier oblong : le deuxième pas plus long que large : les troi-

sième à huitième plus grêles que les précédents, petits, allant graduellement en diminuant de longueur: le troisième pas plus long que large: les quatrième à huitième légèrement transversaux: les neuvième et dixième fortement transversaux, sublenticulaires: le neuvième un peu plus épais que le huitième: le dixième sensiblement plus épais que le neuvième: le dernier grand, plus épais que le précédent, obovalaire, acuminé.

Prothorax subcordiforme; obtusément tronqué à la base et au sommet; arrondi sur les côtés un peu avant leur milieu; rétréci en arrière et en avant, avec les angles antérieurs arrondis, et les postérieurs obtus; d'une moitié plus étroit à sa base que les élytres à leur plus grande largeur; légèrement convexe; d'un noir de poix brillant; lisse; marqué en arrière, sur les côtés, de deux fossettes arrondies, réunies par une strie transversale bissinueuse.

Ecusson très-petit; triangulaire; noir, peu brillant.

Elytres en carré long, légèrement arrondies sur les côtés, un peu plus larges postérieurement; faiblement et simultanément échancrées à la base; tronquées au sommet; deux fois plus longues que le prothorax; faiblement convexes; d'un noir de poix très-brillant, avec le bord apical un peu plus clair; couvertes d'une ponctuation grossière et peu serrée; marquées d'une strie suturale peu profonde, dont l'extrémité se recourbe pour rejoindre l'angle apical; creusées en outre chacune à la base de deux impressions oblongues. *Calus huméral* largement arrondi, peu saillant.

Abdomen de moitié plus court que les élytres; convexe; rebordé; finement pubescent; presque lisse; d'un noir de poix brillant, avec le bord apical de chaque segment un peu plus pâle.

Dessous du corps convexe; lisse; d'un noir de poix brillant. *Ventre* avec les intersections de chaque segment plus pâles,

Pieds assez allongés; d'un roux testacé. *Cuisses* légèrement renflées après leur milieu. *Tibias* très-faiblement dilatés à partir de leur premier tiers.

Patrie : Suisse, montagnes d'Izeron. Juin. Parmi les mousses.

Obs. Cette espèce diffère du *Byth. bulbifer* Reichb. par sa taille un peu plus grande, ainsi que par la structure des premiers articles des antennes des ♂.

Euplectus punctatus.

Elongatus, depressus, nitidulus, tenuiter griseo-pubescens, rufo-testaceus, antennis pedibusque concoloribus, abdomine paulo obscuriore. Capite transverso, fortiter dense punctato. Pronoto cordato, subtilius parciusque punctato, basi latius trifoveolato, medio foveolâ oblongâ usque ad foveam mediam baseos porrectâ. Elytris oblongo-subquadratis, singulis basi trifossulatis, et striâ suturali integrâ dorsalique abbreviatâ notatis. Antennarum articulo ultimo breviter ovato.

Long. 0,0013 ; larg. 0,0003.

Corps allongé, déprimé; assez brillant; revêtu d'une pubescence fine, courte et grisâtre; d'un roux testacé, avec l'abdomen un peu plus obscur.

Tête transversale, déprimée, tronquée au sommet, légèrement rétrécie en devant à partir des yeux; à peine plus large que le prothorax à sa plus grande largeur; rougeâtre; peu brillante; fortement et densement ponctuée; marquée d'une impression transversale le long du bord antérieur, et de deux sillons longitudinaux, subparallèles, assez larges, peu profonds, se réunissant en avant avec l'impression transversale. *Labre* ponctué. *Mandibules* falciformes, d'un roux ferrugineux. *Palpes* d'un roux testacé. *Cou* assez convexe ; court ; ferrugineux; finement chagriné. *Yeux* assez grands; arrondis; peu saillants ; noirs.

Antennes pubescentes, d'un roux testacé; plus courtes que la tête et le prothorax réunis; terminées par une massue ovalaire; à premier et deuxième articles épaissis: le premier obconique: le deuxième globuleux: les troisième à huitième petits, plus étroits que les précédents, subtransversaux: les neuvième et dixième beaucoup plus épais que les précédents, fortement transversaux, sublenticulaires: le neuvième plus large que le dixième: le dernier grand, en ovale court, obtusément acuminé.

Prothorax cordiforme, obtusément tronqué à la base et au sommet; fortement arrondi sur les côtés avant leur milieu, fortement rétréci en arrière, avec tous les angles largement arrondis; d'une moitié moins large à sa base que la base des élytres; presque aussi large à sa plus grande largeur que les élytres à leur base; déprimé; d'un rougeâtre assez brillant; couvert d'une ponctuation beaucoup moins serrée et moins forte que celle de la tête; creusé à la base de trois larges fossettes arrondies, et sur le milieu du disque d'un sillon ou fossette oblongue, bien marquée, ordinairement réunie en arrière avec la fossette médiane de la base.

Ecusson très-petit, presque imperceptible; en triangle très-allongé; brillant, rougeâtre.

Elytres en carré long, légèrement arrondies sur les côtés, à peine ou pas plus larges postérieurement; obliquement tronquées à la base et au sommet; une fois et un tiers aussi longues que le prothorax; déprimées; d'un rougeâtre brillant; très-obsolètement et presque invisiblement pointillées sur leur disque, un peu plus distinctement en arrière; creusées chacune un peu après la base de trois petites fossettes: une interne, donnant naissance à une strie suturale bien marquée et intérieurement recourbée au sommet: une autre externe, en dedans de l'épaule, donnant naissance à une strie dorsale bien marquée, mais atteignant à peine la

moitié de la longueur de l'élytre : la troisième intermédiaire, isolée, quelquefois en forme de virgule. *Calus huméral* assez saillant, légèrement arrondi.

Abdomen aussi long que les élytres, subdéprimé à sa base, assez convexe à sa partie postérieure ; largement rebordé ; finement pubescent ; d'un roux ferrugineux assez brillant et plus ou moins obscur ; finement et obsolètement pointillé.

Dessous du corps peu convexe ; assez brillant, rougeâtre, avec le bord apical de chaque segment ventral plus obscur.

Pieds médiocrement allongés, d'un roux testacé. *Cuisses* passablement renflées. *Tibias* faiblement arqués, légèrement dilatés à partir de leur premier tiers.

Patrie : Suisse. Juin. Sous l'écorce des sapins.

Obs. Cette espèce se distingue de l'*E. Karsteni* Reichb. par sa taille plus grande, sa forme plus déprimée, et par son prothorax plus dilaté sur les côtés.

Anthocomus pulchellus.

Elongatus, subdepressus, nitidus, metallico-niger ; clypeo, pronoti lateribus, elytrorum apice ventreque medio rubris. Capite pronotoque lævigatis, parcè pubescentibus ; elytris fusco-hirtis, obsoletè undulatis. Pedibus elongatis.

Long. 0,003. Larg. 0,0012.

♂. *Antennes* profondément pectinées en dedans à partir du quatrième article. *Tête*, y compris les yeux, aussi large que le prothorax. *Extrémité des élytres* chiffonnée, et armée à la suture, un peu avant l'angle apical, d'une épine noire, recourbée en l'air et en arrière.

♀. *Antennes* simplement dentées en scie en dedans, à partir du troisième article. *Tête*, y compris les yeux, un peu plus étroite que le prothorax. *Extrémité des élytres* simple, inerme.

Corps allongé; subdéprimé; presque lisse; d'un noir métallique brillant, avec les côtés du prothorax rouges.

Tête subverticale; transversale, tronquée au sommet; finement et éparsement pubescente; presque lisse; d'un noir brillant un peu métallique. *Front* fortement déprimé, creusé entre les yeux de deux larges impressions peu profondes, presque obsolètes. *Epistome* transversal; rougeâtre; séparé du front par une arête saillante. *Parties de la bouche* d'une couleur de poix assez obscure, et rarement plus ou moins testacée. *Yeux* assez grands, arrondis, noirs, plus saillants chez le ♂ que chez la ♀.

Antennes un peu plus longues (♂) ou à peine aussi longues (♀) que la moitié du corps; pubescentes; noires, avec les deux premiers articles quelquefois obscurément lavés de rouge en dessous: le premier oblong, renflé au sommet: le deuxième un peu plus étroit, beaucoup plus court: le troisième oblong, prolongé en dedans en dent de scie sensible (♂), obtuse (♀): les quatrième à dixième profondément pectinés (♂), dentés en scie (♀): le dernier allongé, grêle (♂), elliptique, oblong (♀).

Prothorax à peine transversal, presque aussi long que large; un peu plus étroit que les élytres; obtusément arrondi au sommet et à la base; distinctement rebordé à celle-ci qui est légèrement sinuée sur son milieu au devant de l'écusson; assez fortement arrondi ou comme anguleusement dilaté sur les côtés, avec les angles antérieurs et postérieurs fortement arrondis; subdéprimé; finement et éparsement pubescent; presque lisse; d'un noir métallique très-brillant, avec une large bordure rouge sur les côtés.

Ecusson moyen; subtransversal; obtusément tronqué au sommet; presque lisse, glabre; d'un noir métallique brillant.

Elytres trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles sur les côtés; obtusément arrondies au som-

met (♀), chiffonnées sur ce point, et armées d'une épine obscure chez le ♂; subdéprimées; hérissées de poils obscurs, hispides, redressés et légèrement inclinés en arrière; inégales et comme obsolètement onduleuses à leur surface; d'un noir brillant et un peu violâtre, avec une grande tache rouge occupant l'angle sutural, et le lobe réfléchi des ♂ rembruni. *Calus huméral* peu saillant, arrondi.

Dessous du corps subdéprimé; éparsement pubescent; presque lisse; d'un noir métallique brillant, avec le dessous du prothorax, une tache ponctiforme à la base des trochanters, le milieu du ventre, et les intersections des segments ventraux, d'un rouge quelquefois plus ou moins testacé.

Pieds allongés; pubescents; d'un noir de poix, avec les tibias et les tarses quelquefois un peu brunâtres. *Tarses* et *tibias* assez grêles: ceux-ci très-faiblement arqués à leur base.

Patrie : Coteaux arides du vallon de Bonnant, environs de Lyon. Juillet, août. En fauchant les herbes sèches. La même espèce a été trouvée par M. Raymond en Provence, sur les fleurs du *Peucedanum officinale.*

Obs. Elle diffère de l'*A. cardiacæ* L. par son corps plus lisse, et par la couleur rouge des côtés du prothorax.

Dryophilus raphaelensis (Raymond, in litt.).

Oblongus, convexus, obscurus, angulo humerali ferrugineo, antennis pedibusque rufis. Capite pronotoque opacis, densius albido-sericeo-pubescentibus, tenuiter densè rugoso-punctatis; hoc longitudinatiter convexo, basi fortiter bissinuato, lobo medio producto, antè scutellum truncato. Elytris basi subdepressis, nitidis, fortius punctato-striatis, longius seriatim albido-pilosis, fasciculatim albido-bifasciatis. Antennarum articulis ultimis tribus magnis, elongatis, subæqualibus.

Long. 0,0022. Larg. 0,001.

Corps oblong; d'un noir de poix, mat sur la tête et le prothorax, brillant sur les élytres.

Tête plus étroite que le prothorax ; inclinée ; transversale ; brusquement rétrécie au devant de l'insertion des antennes ; subdéprimée ; densement et rugueusement ponctuée ; marquée au milieu du front d'une petite fossette ponctiforme ; d'un noir brunâtre mat ; revêtue d'une pubescence blanchâtre, soyeuse, couchée et dirigée en avant ; tronquée à son bord antérieur, qui est cilié d'assez longs poils blanchâtres, voilant en grande partie le *labre* : celui-ci transversal. *Parties de la bouche* d'un ferrugineux obscur. *Yeux* grands, assez saillants, noirs.

Antennes assez grêles ; insérées dans une échancrure latérale des joues, au devant et en dedans des yeux ; aussi longues que la moitié du corps ; finement pubescentes ; entièrement d'un roux ferrugineux assez clair ; à premier article renflé : le deuxième beaucoup plus étroit que le précédent, un peu plus long que large : les troisième à huitième oblongs, subégaux : les trois derniers grands, subégaux, plus épais et beaucoup plus allongés que les précédents : les neuvième et dixième presque serriformes en dedans : le dernier subfusiforme, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax d'un tiers plus étroit que les élytres ; aussi large que long ; largement arrondi à son bord antérieur, qui est faiblement prolongé en forme de capuchon au dessus du front ; fortement et longitudinalement convexe sur son milieu ; assez fortement arrondi sur les côtés ; assez profondément bissinué à la base, avec le lobe médian beaucoup plus prolongé en arrière que les latéraux, et tronqué à son bord postérieur au devant de l'écusson ; offrant ses angles antérieurs fortement infléchis ou presque nuls, les postérieurs obtus et assez fortement arrondis ; densement, assez finement et rugueusement ponctué ; d'un brun obscur et mat ; revêtu d'une pubescence blanchâtre, soyeuse, assez serrée, couchée et convergeant vers la ligne médiane.

Ecusson transversal, subcordiforme ; d'un brun obscur et mat ; très-finement chagriné.

Elytres trois fois aussi longues que le prothorax ; arrondies à leur angle huméral ; subparallèles sur leurs côtés jusqu'aux deux tiers de leur longueur, après lesquels elles se rétrécissent d'une manière arquée pour aller s'arrondir largement au sommet ; subdéprimées à la base vers la région scutellaire ; assez convexes postérieurement ; d'un noir de poix brillant, avec le calus huméral ferrugineux ; marquées d'environ dix stries sinuées à leur base, formées de points enfoncés assez profonds, postérieurement affaiblis et plus gros à la base et sur les côtés, et en outre d'une strie juxta-scutellaire, oblique et raccourcie ; parées sur les intervalles qui sont lisses, d'une série de poils blanchâtres, soyeux, assez longs, redressés, légèrement inclinés en arrière ; et en outre de deux bandes transversales, blanchâtres, raccourcies en dedans et n'atteignant pas la suture, composées de poils plus courts, plus serrés et couchés en différents sens, principalement en arrière et en dehors : la première, à la base et occupant la région humérale : la deuxième, vers les deux tiers de la longueur et offrant en arrière une transparence d'un ferrugineux de poix.

Dessous du corps obscur; rugueux; revêtu d'une pubescence blanchâtre, beaucoup plus serrée sur les côtés de la poitrine.

Pieds assez grêles ; finement pubescents ; d'un roux ferrugineux. *Cuisses* faiblement épaissies après leur milieu. *Tarses* à premier article allongé : le deuxième oblong, obconique : les troisième et quatrième transversaux, obcordiformes.

Patrie : Cet intéressant insecte a été trouvé à Saint-Raphaël (Var) par M. Raymond qui l'a capturé en battant des buissons de ronces. Il nous a été communiqué par M. Godart de Lyon.

Obs. Cette espèce, à première vue, simule assez bien un

Ptinus ; mais la longueur des trois derniers articles de ses antennes, la forme de son prothorax, de ses cuisses et de ses tarses le font naturellement rentrer dans la famille des *Anobides.*

Xyletinus ferrugineus.

Subelongatus, subcylindricus, convexus, parum nitidus, rugulosus; pubescenti-tomentosus, ferrugineus, pedibus rufis, anticis dilutioribus, antennis flavo-testaceis, articulo primo rufo. Pronoto brevi, medio postice fortiter convexo, elevato; elytris hoc triplo longioribus, lateribus unistriatis. Antennis intus profunde serratis.

Long. 0,0032; larg. 0,0013.

Corps assez allongé; cylindrique; assez finement rugueux; d'un ferrugineux assez obscur et peu brillant; couvert d'une pubescence tomenteuse, très-courte et assez serrée.

Tête verticale, transversale; un peu plus étroite que le prothorax dans lequel elle est engagée; brusquement et triangulairement rétrécie au devant des yeux; d'un ferrugineux peu brillant; assez fortement et rugueusement ponctuée; parcimonieusement tomenteuse, et garnie à son sommet de poils jaunâtres et brillants. *Front* faiblement convexe. *Mandibules* d'un brun de poix à leur extrémité. *Palpes* testacés. *Yeux* très-grands, subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; à peine pubescentes; d'un flave testacé assez pâle, avec le premier article d'un roux ferrugineux assez clair: celui-ci gros, épais, oblong, un peu rétréci à son sommet: le deuxième de moitié plus court, dilaté et obtusément arrondi en dedans: le troisième triangulairement prolongé en dedans: les quatrième à dixième fortement prolongés en dedans en dents de scie: le dernier oblong, elliptique.

Prothorax court, transversal; de la largeur des élytres à sa

base ; un peu rétréci antérieurement ; bissinueusement échancré au sommet, avec le lobe médian largement arrondi et prolongé en forme de capuchon au dessus du vertex ; bissinué à la base, avec le bord médian très-faiblement et les lobes latéraux fortement prolongés en arrière ; subrectiligne ou légèrement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs très-aigus et infléchis, et les postérieurs très-obtus, arrondis, un peu relevés ; fortement convexe et comme élevé à la partie postérieure de son disque ; d'un ferrugineux assez obscur et peu brillant ; couvert d'une pubescence tomenteuse, courte et grisâtre ; finement et rugueusement ponctué, et marqué de chaque côté de la base d'une dépression transversale partant du sinus de ladite base pour aller mourir un peu au devant de l'angle postérieur.

Ecusson subcordiforme ; finement rugueux ; tomenteux ; d'un châtain obscur.

Elytres allongées, subcylindriques ; trois fois plus longues que le prothorax ; obliquement coupées aux épaules ; subparallèles sur leurs côtés ou très-faiblement sinuées vers le milieu de ceux-ci ; fortement arrondies au sommet ; assez convexes ; peu brillantes ; d'un ferrugineux assez obscur ; entièrement couvertes d'une pubescence grisâtre, fine, courte et tomenteuse ; densement et finement rugueuses, ou comme confusément réticulées avec chaque maille du réseau notée d'un petit point enfoncé ; subsillonnées postérieurement à la suture, et marquées sur les côtés d'une strie submarginale, raccourcie en avant à peu près vers le milieu. *Calus huméral* assez proéminent, gibbeux.

Dessous du corps assez convexe ; finement tomenteux ; rugueux ; d'un châtain ferrugineux obscur et peu brillant.

Pieds peu allongés ; très-finement pubescents ; d'un roux ferrugineux : les antérieurs d'un testacé assez pâle. *Tibias antérieurs* longs et grêles, légèrement flexueux. *Tarses* courts.

Patrie : Cette espèce a été prise à Saint-Raphaël par M. Raymond, en battant le chêne-liége (Collection Godart).

Obs. Elle a de l'analogie, quant à la forme, avec le *Xyl. cylindricus* Germ. ; mais elle est beaucoup moindre ; les antennes sont beaucoup plus profondément dentées en scie ; les tibias antérieurs sont beaucoup plus longs et plus grêles ; et la ponctuation des élytres est fine, rugueuse et confuse, au lieu d'être distincte et presque régulière.

Tropideres curtirostris.

Elongatus, subcylindricus, rugoso-punctatus, densius albido-pubescenti variegatus, nigro-opacus, antennarum articulo primo, tibiis, pronoti apice vittâque humerali obscurè rufescentibus. Rostro perbreviore. Pronoti pliculâ basali parum elevatâ, leviter flexuosâ. Elytris punctato-striatis.

Long. 0,004. Larg. 0,0015.

Corps allongé, subcylindrique ; rugueusement ponctué ; d'un noir opaque ; revêtu d'une pubescence blanchâtre, courte, serrée, entremêlée de taches nues.

Tête presque carrée ; rugueusement et densement ponctuée ; d'un noir opaque ; revêtue d'une pubescence blanchâtre, courte, couchée et dirigée en avant. *Front* très-peu convexe. *Rostre* court ; déprimé ; aussi large que la tête. *Parties de la bouche* d'un noir de poix brillant. *Yeux* grands, arrondis ; saillants ; noirs.

Antennes assez courtes, atteignant à peine la base du prothorax ; très-peu pubescentes ; noires, avec le premier article plus ou moins roussâtre : les premier et deuxième ovoïdes, renflés : les troisième à huitième allongés, grêles, graduellement un peu plus courts et plus épais en approchant de l'extrémité : les trois derniers formant une massue oblongue, fusiforme, acuminée.

Prothorax presque aussi long que large ; plus étroit en

avant ; obtusément arrondi à son bord antérieur qui s'avance un peu sur le vertex en forme de capuchon ; légèrement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs très-infléchis, inappréciables, et les postérieurs très-obtus et fortement arrondis ; surmonté en arrière d'un repli peu élevé, très-faiblement flexueux et rapproché de la base ; transversalement convexe ; densement et rugueusement ponctué ; d'un noir opaque, avec le sommet roussâtre ; varié d'une pubescence blanchâtre, qui forme çà et là des taches assez distinctes, dont les principales sont : quatre arrondies, transversalement disposées sur le milieu du disque, et une grande, oblongue, triangulaire, au milieu de la base.

Ecusson petit ; arrondi ; couvert d'une pubescence blanchâtre et serrée.

Elytres allongées, subcylindriques ; de la largeur du prothorax à sa base, un peu plus larges en arrière vers les trois quarts de leur longueur ; subrectilignes sur les côtés, obtusément arrondies et subverticales à leur sommet ; deux fois plus longues que le prothorax ; faiblement convexes ; d'un noir opaque avec une bande longitudinale ferrugineuse, assez large, partant de la base vers les épaules, et prolongée, en se fondant avec la couleur foncière, quelquefois jusqu'après le milieu ; revêtues d'une pubescence blanchâtre qui forme çà et là des taches dont la principale est oblongue, et occupe la base de la bande ferrugineuse ; marquées d'environ dix rangées striales de points enfoncés assez forts, affaiblies et confuses postérieurement, et d'une onzième rudimentaire, juxta-scutellaire. *Intervalles* plans ; rugueusement ponctués. *Calus huméral* peu saillant, arrondi.

Pygidium fortement et rugueusement ponctué ; pubescent ; d'un noir opaque.

Dessous du corps faiblement convexe ; rugueusement ponctué ; d'un noir opaque ; revêtu d'une pubescence blan-

châtre, courte, beaucoup plus serrée sur les côtés de la poitrine.

Pieds assez longs; assez forts; pubescents; obscurs, avec les tibias ferrugineux. *Tarses* rembrunis; forts; presque aussi longs que les tibias.

PATRIE : Cette espèce a été prise à Saint-Raphaël par M. Raymond, en battant les chênes verts (Collection Godart).

Obs. Elle se distingue du *Tropideres cinctus* PK. auquel elle ressemble beaucoup, par son rostre plus court, son front beaucoup moins convexe, ses yeux plus saillants et beaucoup plus écartés; par les stries plus fortement ponctuées; par ses antennes moins longues, et surtout par le repli du prothorax moins élevé, moins flexueux, et beaucoup plus rapproché de la base.

Hylesinus vestitus.

Elongatus, antice attenuatus, leviter convexus, fusco-hirtus, rugoso-punctatus, nigro-piceus, antennis pedibusque rufo-testaceis. Capite pronotoque subnitidis; hoc, pectore ventreque pruinoso-tomentosis. Elytris subcylindricis, nigris, opacis, basi muricatis, confusè et tenuiter striatis, maculâ basali magnâ, obliquâ, ferrugineâ; apice summo, suturâ, fasciâ subposticâ interruptâ, maculâque basali densius luteo vel albido-squamulatis. Pronoto lateribus muricato. Antennis brevibus, clavâ ovatâ, acuminatâ.

Long. 0,003. Larg. 0,0012.

Corps allongé, atténué en avant; peu brillant; rugueusement ponctué; hérissé de poils obscurs et hispides, et revêtu d'une pubescence courte et farineuse.

Tête subverticale; transversale; d'un tiers moins large que le prothorax à sa base; densement, assez fortement et rugueusement ponctuée; parée surtout en avant d'une pubescence pâle ou jaunâtre, peu serrée; d'un noir de poix

assez brillant. *Front* déprimé; finement caréné sur son milieu. *Vertex* convexe. *Labre* court, transversal; cilié de poils jaunâtres. *Mandibules* courtes, solides; d'un noir de poix. *Parties de la bouche* testacées. *Yeux* brunâtres; tout-à-fait déprimés; très-grands; fortement transversaux, un peu obliques.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête; pubescentes; d'un roux testacé assez clair; à premier article allongé, en massue: le deuxième subarrondi, assez épais, pas plus long que large: le troisième beaucoup plus grêle, oblong, obconique: les intermédiaires petits, très-courts et serrés: les trois derniers formant une massue ovalaire, tomenteuse, acuminée au sommet: les pénultième et antepénultième transversaux: le dernier presque aussi grand que les deux précédents réunis.

Prothorax presque aussi long que large à sa base; un peu plus étroit, à celle-ci, que les élytres; rétréci en avant où il est, à peine plus large que la tête; près de deux fois aussi large à la base qu'à son sommet; obtusément arrondi à celui-ci; bissinué à la base; légèrement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs nuls, et les postérieurs obtus, arrondis, peu marqués; hérissé de poils obscurs et redressés; revêtu en outre d'une pubescence très-courte, comme farineuse, un peu moins dense au milieu de la base où elle laisse comme une grande tache nue, géminée ou interrompue au milieu par un trait étroit; d'un noir de poix un peu brillant, avec le bord antérieur ferrugineux; couvert d'une ponctuation serrée et rugueuse, distinctement muriquée sur les côtés.

Ecusson transversal; subtriangulaire; ponctué; d'un noir de poix brillant.

Elytres subcylindriques, plus de deux fois et demie aussi longues que le prothorax; largement et individuellement

arrondies à la base; subparallèles sur les côtés; fortement arrondies au sommet; faiblement convexes; élevées et muriquées à leur base; densement et rugueusement ponctuées; finement et obscurément striées, avec les deux stries latérales beaucoup plus distinctes; d'un noir opaque, avec une grande tache ferrugineuse, oblique, occupant toute la base et la région humérale, partant de la suture un peu au dessous de l'écusson et s'étendant jusqu'après le milieu du bord latéral; hérissées de poils hispides, obscurs et sérialement disposés; parées en outre d'une pubescence courte, squamiforme, pâle ou jaunâtre, couvrant presque toute la surface de la tache ferrugineuse, et formant au sommet et sur la suture une bordure étroite, et avant l'extrémité une bande transversale, un peu oblique, comme composée de deux taches oblongues et latéralement réunies.

Dessous du corps légèrement convexe; d'un noir de poix; finement rugueux; couvert d'une pubescence tomenteuse et grisâtre. *Dessous de la tête* convexe; glabre; d'un noir de poix brillant; très-finement chagriné et ridé en travers; creusé sur son milieu d'un sillon longitudinal très-fin, mais bien distinct.

Pieds courts, robustes; latéralement comprimés; pubescents, d'un roux un peu testacé. *Tibias* fortement élargis à leur sommet; ciliés de poils fins et mous à leur arête externe : les *antérieurs* et les *postérieurs* obtusément denticulés sur le dernier tiers de leur tranche externe : les *intermédiaires* plus distinctement et sur une plus grande étendue.

Patrie : Environs d'Hyères. Février. En battant les oliviers sauvages. La même espèce a été aussi capturée à St-Raphaël par M. Raymond sur les lentisque.

Obs. Elle est beaucoup plus allongée que les *Hyl. varius* et *vittatus* F., dont elle offre quelque peu les dessins.

Var. Elle varie un peu pour la couleur. Quelquefois le

prothorax et le ventre sont plus ou moins complètement ferrugineux.

Cryptocephalus maculicollis.

Subovalis, nitidus, glaber, ochraceus, oculis, antennarum articulis externis apice summo, pectoreque nigricantibus; capite pronotoque sat dense parum profunde punctatis, ferrugineo-maculatis; elytris nigro-punctato-striatis, puncto ferrugineo humerali notatis; pygidio dense rugoso-punctato, pubescente; tibiis anticis subrectis.

Long. 0,004. Larg. 0,002.

♂ *Antennes* dépassant les 3/4 de la longueur du corps. *Dernier segment ventral* uni.

♀ *Antennes* dépassant à peine la 1/2 de la longueur du corps. *Dernier segment ventral* creusé sur son milieu d'une large fossette arrondie.

Corps subovalaire; brillant; glabre en dessus; d'un jaune d'ocre, avec de grandes taches ferrugineuses sur la tête et le prothorax.

Tête verticale; près de moitié plus étroite que la base du prothorax; largement et circulairement échancrée à son bord antérieur; assez grossièrement ponctuée; d'un jaune paille brillant, avec une assez large bordure ferrugineuse en arrière sur le vertex, et une large bande longitudinale de même couleur sur le front: celle-ci partant du bord antérieur, occupant en largeur tout l'espace compris entre l'insertion des antennes, se dilatant d'une manière vague un peu au dessus de celle-ci, à la hauteur de l'échancrure interne des yeux, puis se rétrécissant en angle aigu jusqu'à la bordure du vertex; de sorte que la tête paraît ferrugineuse, avec deux grandes taches obliques sur le front, et une autre arrondie sur les joues au dessous de l'insertion des antennes, d'un jaune paille assez pâle. *Labre* transversal; d'un noir brillant. *Palpes* testacés. *Yeux* grands; réniformes; noirs.

Antennes longues; assez grêles; légèrement pubescentes; grossissant un peu vers l'extrémité; testacées, avec les cinquième à onzième articles rembrunis à leur sommet: le premier un peu épaissi en massue: le deuxième plus étroit, courtement ovalaire: les troisième à cinquième grêles, cylindriques: le troisième oblong: les quatrième et cinquième allongés, subégaux: les sixième à onzième un peu plus épais, allongés, subégaux: le dernier acuminé au sommet.

Prothorax transversal, près d'une fois plus court que large à sa base; un peu plus étroit que les élytres; très-faiblement et bissinueusement échancré au sommet, sensiblement bissinué à la base; légèrement arrondi sur les côtés qui sont infléchis, avec les angles antérieurs presque droits, mais émoussés, et les postérieurs aigus et recourbés en arrière; très-convexe; finement rebordé à la base et sur les côtés; sensiblement et arcuément rétréci d'arrière en avant; assez densement et assez grossièrement, mais peu profondément ponctué; d'un jaune d'ocre brillant, plus pâle vers les angles antérieurs, avec le rebord latéral un peu plus obscur, le rebord basilaire noir, et deux grandes taches ferrugineuses sur le disque, arquées et ne laissant de la couleur foncière que les bords antérieurs et latéraux, un large espace transversal au milieu de la base, et une faible ligne longitudinale sur le milieu du dos.

Ecusson triangulaire; presque lisse; d'un jaune d'ocre brillant, avec une étroite bordure noire dans tout son pourtour.

Elytres près de deux fois et demie aussi longues que le prothorax; oblongues; subcylindriques; subparallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur; fortement et simultanément arrondies à leur sommet; assez convexes; d'un jaune d'ocre brillant, avec le lobe huméral un peu plus pâle, la suture rembrunie et un étroit liseré noir à la base; parées chacune de onze lignes de points enfoncés, assez forts, obscurs, rangés

en stries, et également marqués jusqu'au sommet : les stries internes obliques antérieurement : la première s'arrêtant un peu avant le milieu où elle tend à rencontrer la suture : la deuxième tendant, sauf une faible interruption, à se réunir postérieurement à la marginale : les troisième et dixième complètement réunies en arrière : les quatrième et cinquième. les huitième et neuvième postérieurement réunies deux à deux un peu avant le sommet : les sixième et septième raccourcies et réunies en arrière. *Intervalles* plans, lisses. *Calus huméral* assez saillant, arrondi, lisse, ferrugineux.

Pygidium revêtu d'une pubescence pâle; densement et rugueusement ponctué.

Dessous du corps légèrement convexe ; rugueusement ponctué, un peu plus fortement sur les côtés de la poitrine ; brièvement pubescent ; d'une couleur testacée pâle, avec la poitrine d'un noir brunâtre, les épimères et le milieu du ventre d'un ferrugineux plus ou moins obscur.

Pieds robustes; pubescents; d'un testacé roussâtre. *Tibias antérieurs* presque droits.

Patrie : Cette espèce a été capturée à Saint-Raphaël par M. Raymond, en battant les Cistes. (Collection Godart.)

Obs. Elle ressemble beaucoup à certaines variétés du *Cr. signaticollis* Suffrian. Elle s'en distingue par une taille plus forte, par la ponctuation de son prothorax et par la couleur de ses antennes.

DESCRIPTION

DE QUELQUES

BRACHÉLYTRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

PAR

MM. E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 novembre 1860.)

Bolitochara flavicollis.

Elongata, leviter convexa, nitidula, luteo-pubescens, læte rufo-testacea, pedibus dilutioribus, abdomine ante apicem capiteque nigris, antennarum medio elytrorumque vittâ obliquâ fuscis. Capite grosse punctato. Pronoto suborbiculato, basi obsolete impresso, subtilius punctato, angulis posticis obtusis. Elytris subæqualibus, crebre fortiter punctatis. Abdomine basi sat dense, postice subtilius parciusque punctato.

Long. 0,004. Larg. 0,001.

♂ *Elytres* avec un petit pli longitudinal après le milieu, près de la suture. *Sixième segment de l'abdomen* muni d'une carène longitudinale, postérieurement aiguë, occupant toute la longueur du segment.

♀ *Elytres* et *sixième segment de l'abdomen* simples.

Corps allongé; brillant; légèrement convexe; revêtu d'une pubescence assez serrée, couchée, d'un fauve jaunâtre assez pâle.

Tête subglobuleuse, un peu rétrécie en devant; presque aussi large que le prothorax; assez convexe; marquée d'une

ponctuation assez serrée, grossière, mais peu profonde ; d'un noir de poix brillant, avec *les parties de la bouche* d'un roux testacé. *Yeux* arrondis, assez saillants, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; allant graduellement en s'épaississant vers le sommet ; pubescentes; obscures au milieu, avec les trois ou quatre premiers articles et le dernier d'un roux testacé, et ce dernier assez clair ; à premier article allongé, un peu renflé : les deuxième et troisième un peu plus grêles, allongés, obconiques : le quatrième en cône tronqué, pas plus long que large : les cinquième à dixième transversaux : le dernier obovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax subglobuleux, transversal, assez sensiblement moins long que large ; d'un tiers plus étroit que les élytres; très-étroitement et presque imperceptiblement rebordé sur les côtés et à la base ; obtusément tronqué au sommet et au milieu de la base, avec celle-ci obliquement coupée en dehors ; assez fortement arrondi sur les côtés, qui sont faiblement sinués avant de rencontrer la base ; avec tous les angles infléchis, les antérieurs fortement arrondis et les postérieurs obtus ; légèrement convexe ; d'un roux testacé brillant ; marqué d'une ponctuation assez serrée, peu profonde, assez fine, beaucoup moins forte que celle de la tête et que celle des élytres ; creusé au milieu de sa base d'une impression transversale peu profonde.

Ecusson transversal; triangulaire; ponctué; assez brillant; rougeâtre.

Elytres presque carrées, à côtés subparallèles ou très-faiblement arrondis avant l'extrémité ; simultanément et légèrement échancrées à la base ; tronquées au sommet et sensiblement sinuées vers les angles postéro-externes ; près d'une fois et demie aussi longues que le prothorax ; faiblement convexes ; subégales ; couvertes d'une ponctuation ser-

rée, assez forte et un peu rugueuse; d'un roux testacé brillant, avec une large bande oblique, obscure, partant de l'écusson, se dirigeant vers les côtés qu'elle rencontre à un tiers de l'angle apical, et quelquefois étendue au point de ne laisser que l'angle sutural étroitement et l'angle huméral largement d'un roux testacé. *Calus huméral* assez saillant; arrondi.

Abdomen subdéprimé; deux fois et deux tiers plus prolongé que les élytres; de la largeur de celles-ci sur son milieu; faiblement arrondi sur les côtés; un peu rétréci à la base et au sommet; d'un roux brillant, avec le cinquième segment et la fine base du sixième d'un noir de poix, et toutes les intersections un peu plus pâles; couvert d'une ponctuation éparse, plus serrée et plus forte à la base, surtout des deuxième, troisième et quatrième segments qui sont transversalement impressionnés à celle-ci.

Dessous du corps convexe; d'un roux brillant; assez densement ponctué, avec le *métasternum* lisse.

Pieds médiocrement allongés; pubescents; d'un testacé plus ou moins pâle.

Patrie : Suisse, environs de Fribourg. Juin. Dans les bolets des sapins.

Obs. Cette espèce, moindre que la *lucida* Gr., plus grande que la *lunulata* Payk., diffère principalement de tous ses congénères par sa couleur d'un rouge plus vif, par son prothorax dont la ponctuation est plus fine et plus légère, et dont les côtés sont bien moins sensiblement sinués avant la base, en sorte que les angles postérieurs sont beaucoup moins droits.

Aleochara læta.

Elongata, sublinearis, subdepressa, nitidula, tenuiter flavo-pubescens, nigra, pronoto piceo, antennarum basi, pedibus, anoque rufo-testaceis, elytris læte rubris, circa scutellum infuscatis. Capite parvo, lævi. Pronoto brevi, subtiliter punctulato, antice angustiore, angulis posticis obtusis. Elytris pronoto vix longioribus, distinctius punctatis, angulo apicali subsinuatis. Abdomine subparallelo, parcius punctato. Antennis modice incrassatis.

Long. 0,0025. Larg. 0,0008.

Corps allongé, sublinéaire ; assez brillant ; revêtu d'une pubescence flave, couchée et assez serrée.

Tête globuleuse, sensiblement rétrécie en devant, une fois moins large que le prothorax ; assez convexe ; lisse ; d'un noir brillant, avec les *parties de la bouche* testacées. *Yeux* ovalaires ; peu saillants ; noirs.

Antennes pubescentes ; à peine de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; médiocrement épaissies à partir du cinquième article ; brunâtres, avec les quatre premiers articles beaucoup plus pâles : le premier oblong, un peu renflé : les deuxième et troisième un peu plus grêles, allongés, obconiques, subégaux : le quatrième un peu plus épais, faiblement transversal : les sept suivants assez épaissis, formant une massue allongée, subcylindrique, non renflée sur son milieu : les cinquième à dixième courts, fortement transversaux : le dernier obovalaire, tronqué à la base, obtusément acuminé au sommet, aussi long que les deux précédents réunis.

Prothorax court ; transversal ; tronqué au sommet ; largement arrondi sur les côtés et à la base ; de la largeur des élytres à celle-ci ; sensiblement plus étroit en avant, avec les angles antérieurs obtus et fortement infléchis, et les postérieurs très-obtus, presque arrondis ; très-finement rebordé à

la base ; d'un tiers moins long sur son milieu que large en arrière ; faiblement convexe ; finement et légèrement ponctué ; d'un brun de poix assez brillant, quelquefois avec des reflets plus ou moins rougeâtres.

Ecusson triangulaire ; noir ; légèrement ponctué.

Élytres en carré transversal ; presque droites ou très-faiblement arrondies sur les côtés ; légèrement et simultanément échancrées à la base, obliquement et individuellement tronquées au sommet et subsinuées vers l'angle postéro-externe ; un peu ou à peine plus longues que le prothorax ; déprimées ; couvertes d'une ponctuation assez serrée, plus distincte et plus forte que celle du prothorax ; d'un rouge de brique assez clair et assez brillant, avec la région scutellaire rembrunie. *Calus huméral* arrondi, peu saillant.

Abdomen subparallèle ou très-faiblement rétréci au sommet à partir du sixième segment ; à peine plus étroit que les élytres à sa base ; près de trois fois plus prolongé que celles-ci ; faiblement convexe ; largement et épaissement rebordé sur les côtés ; couvert d'une ponctuation peu serrée, assez forte, râpeuse, plus rare sur le sixième segment ; d'un noir de poix assez brillant, avec le septième segment et le bord apical du sixième d'un roux testacé.

Dessous du corps convexe ; assez fortement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant, avec le bord apical des segments ventraux d'une couleur de poix testacée.

Pieds médiocrement allongés ; pubescents ; d'un roux testacé assez clair.

Patrie : Morgon (Beaujolais). Juin. Sous les pierres.

Obs. Cette petite espèce, qu'on prendrait à première vue pour l'*Aleochara prætexta* Er., s'en distingue nettement par sa tête beaucoup moins large, par sa ponctuation plus forte, par ses élytres d'une couleur plus claire, et par son prothorax plus court, plus large, plus rétréci en devant et à angles

postérieurs plus obtus. Elle s'éloigne de l'*Aleochara spissicornis* Er., par la structure du deuxième article des antennes qui ne paraît pas plus long que le troisième.

Aleochara eurynota.

Subelongata, leviter convexa, nitidula, dense et breviter tenuissime pubescens, nigra, antennarum basi, elytris pedibusque piceis, geniculis anticis et intermediis piceo-testaceis. Capite globoso, lævi. Pronoto brevi, convexo, antice multo angustiore, subtilissime punctulato. Elytris pronoto brevioribus, dense fortius rugoso-punctulatis. Abdomine dense æqualiter reticulato-punctato, apicem versus fortius attenuato. Antennis subelongatis, gracilibus.

Long. 0,0026. Larg. 0,001.

Corps assez allongé; légèrement convexe; assez brillant; d'un noir de poix; couvert d'une pubescence grisâtre, couchée, très-fine, serrée et assez courte.

Tête globuleuse, atténuée en avant; plus d'une fois moins large que la base du prothorax; fortement inclinée; légèrement convexe; lisse; d'un noir très-brillant, avec *les parties de la bouche* couleur de poix. *Yeux* grands; ovalaires; peu saillants; d'un noir opaque.

Antennes finement pubescentes; un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; très-faiblement ou à peine épaissies à partir du cinquième article; d'un noir mat, avec les quatre premiers articles d'un noir brillant, et les premier et deuxième d'une couleur de poix quelquefois un peu roussâtre; le premier article oblong, un peu renflé: les deuxième et troisième un peu plus grêles, allongés, subégaux, obconiques: le quatrième à peu près de l'épaisseur du précédent, pas plus long que large: les cinquième à dixième à peine plus épais que le quatrième, en cône tronqué, légèrement

transversaux : le dernier oblong, un peu plus long que les deux précédents réunis, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transversal, très-court ; tronqué au sommet, largement et bissinueusement arrondi à la base ; de la largeur des élytres à celle-ci ; d'une moitié plus étroit en avant qu'en arrière ; près d'une fois moins long sur son milieu que large à sa base ; fortement arrondi sur les côtés, avec tous les angles obtus, arrondis à leur sommet ; très-finement rebordé à la base, laquelle est assez sensiblement sinuée de chaque côté à égale distance entre l'écusson et les épaules ; très-convexe ; d'un noir brillant ; très-légèrement, très-finement et assez densement ponctué.

Ecusson triangulaire ; transversal ; noir ; finement et rugueusement ponctué.

Elytres en carré fortement transversal ; subparallèles ou très-faiblement arrondies sur les côtés ; légèrement et simultanément échancrées à la base, obtusément tronquées au sommet et subsinuées vers l'angle postéro-externe ; sensiblement plus courtes que le prothorax ; subdéprimées ; d'un brun de poix presque noir ; couvertes d'une ponctuation rugueuse, serrée, beaucoup plus forte que celle du prothorax. *Calus huméral* très-peu saillant, arrondi.

Abdomen quatre fois plus prolongé que les élytres, un peu plus étroit que celles-ci à sa base ; se rétrécissant d'une manière sensible à son extrémité, à partir du milieu ; fortement rebordé sur les côtés ; assez convexe sur le disque ; d'un noir assez brillant ; couvert d'une ponctuation réticulée, serrée et uniforme : les deuxième et troisième segments faiblement et transversalement déprimés à leur base : le dernier étroit, très-saillant, en cône tronqué, très-faiblement sinué à son bord apical.

Dessous du corps assez convexe ; d'un noir assez brillant ; densement et finement ponctué.

Pieds assez grêles ; médiocrement allongés ; finement pubescents; couleur de poix, avec les genoux antérieurs et intermédiaires largement d'un brun plus ou moins testacé.

Patrie : Environs d'Arcachon (Gironde). Août. Parmi les mousses.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Aleochara morion*, Gr.; mais elle est plus grande, son abdomen est beaucoup plus densement ponctué, et ses antennes sont plus grêles. Ce dernier caractère la distingue de tous ses congénères, et lui donne, au premier abord, l'aspect d'un *Tanygnathus*.

Var. Quelquefois la base des cuisses et même les tibias entiers des pieds antérieurs et intermédiaires sont d'un testacé brunâtre.

Aleochara senilis.

Elongata, subdepressa, nitidula, tenuiter albido-pubescens, atra, antennis pedibusque rufo-brunneis, illis basi femoribusque piceis. Capite grosse punctato, medio lævi. Pronoto elytris paulo angustiore, subtransverso, lateribus leviter rotundato, punctulato, medio obsoletissime sulcato. Elytris pronoto paulo longioribus, dense sat fortiter punctatis. Abdomine parce punctato, segmento 6° apice membranaceo, 7° granulato, 8° conspicuo.

Long. 0,0028. Larg. 0,0011.

Corps allongé ; subdéprimé ; assez brillant ; noir ; couvert d'une pubescence fine et blanchâtre, assez serrée sur le prothorax et les élytres, assez rare sur la tête et l'abdomen.

Tête obovalaire, notablement prolongée derrière les yeux, rétrécie en devant ; beaucoup plus étroite que le prothorax ; assez convexe ; d'un noir brillant ; couverte sur les côtés d'une ponctuation grossière, assez profonde, laissant au milieu un espace longitudinal lisse, assez large. *Parties de la bouche* d'un

roux de poix, avec le dernier article des *palpes maxillaires* pâle. *Yeux* assez grands, ovalaires, déprimés, noirs.

Antennes pubescentes ; à peine de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; un peu plus épaisses vers l'extrémité ; d'un roux brunâtre, avec les deux articles de la base un peu plus obscurs ; à premier article allongé, en massue très-faiblement renflée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, un peu plus grêles que le précédent : le troisième un peu plus long que le deuxième : le quatrième à peine plus épais que le troisième, presque carré : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, sensiblement transversaux : le dernier aussi épais que le dixième, obovalaire, aussi long que les deux précédents réunis, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax légèrement transversal, un peu moins long que large ; un peu plus étroit que les élytres ; tronqué au sommet, sensiblement arqué à la base ; un peu moins large en avant qu'en arrière ; légèrement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs un peu obtus, très-infléchis, arrondis au sommet, et les postérieurs très-obtus, assez fortement arrondis ; très-faiblement convexe ; très-finement rebordé à la base et sur les côtés ; légèrement mais distinctement ponctué ; d'un noir assez brillant ; marqué sur le dos d'un faible sillon longitudinal, très-obsolète, visible seulement à un certain jour.

Ecusson transversal ; triangulaire ; noir ; brillant ; obsolètement ponctué.

Elytres en carré transversal, presque droites ou très-faiblement arrondies sur les côtés ; simultanément échancrées à la base, individuellement et obtusément tronquées au sommet, et subsinuées vers l'angle postéro-externe ; un peu ou à peine plus longues que le prothorax ; subdéprimées ; d'un noir assez brillant ; assez densement et plus fortement ponctuées que le prothorax. *Calus huméral* peu saillant, arrondi.

Abdomen de la largeur des élytres à sa base; subparallèle sur les côtés jusqu'au cinquième segment, à partir duquel il se rétrécit jusqu'au sommet d'une manière très-sensible; trois fois plus prolongé que les élytres; légèrement convexe sur son milieu; fortement rebordé sur les côtés; marqué de points légers et très-espacés; d'un noir brillant, avec le bord apical du sixième segment pâle et membraneux : le septième en cône transversal, obtusément tronqué au sommet, granuleux et râpeux sur sa surface : le huitième apparent, conique, granuleux sur ses bords. *Anus* avec quelques poils redressés, obscurs.

Dessous du corps convexe; d'un noir brillant; assez densement, râpeusement et légèrement ponctué.

Pieds médiocrement allongés; pubescents; d'un roux brunâtre avec les genoux et les tarses plus pâles, et les *cuisses* couleur de poix : celles-ci râpeusement ponctuées, ainsi que les *trochanters.*

Patrie : Hyères. Juin. Rare. Sous les détritus marins.

Obs. Cette espèce, très voisine de l'*Aleochara albipila* Muls. et Rey, ne peut pas lui être réunie. Sa taille est constamment moindre; le deuxième article des antennes est un peu plus court que le troisième, tandis que dans l'*albipila* il est évidemment plus long; la ponctuation de la tête et des élytres est un peu plus forte; enfin, tout le dessus du corps est beaucoup plus brillant, par la raison que sa surface n'est nullement chagrinée dans l'intervalle des points qui la recouvrent.

Oxypoda longipes.

Elongata, fusiformis, leviter convexa, subnitida, tenuiter griseo-pubescens, nigro-fusca, pedibus abdominisque segmentorum maginibus rufo-testaceis; antennis, pronoti lateribus, elytrisque rufo-piceis, his circa scutellum et ad angulum exteriorem late infuscatis. Pronoto basi foveolato. Capite, pronoto elytrisque subtiliter, abdomine subtilissime confertissime-

que, punctatis, hoc apice attenuato. Antennis gracilibus, articulis intermediis elongatis.

Long. 0,004. Larg. 0,0015.

♂ *Dernier segment ventral* prolongé en triangle à son sommet.

♀ *Dernier segment ventral* arrondi au sommet.

Corps allongé, fusiforme; assez brillant; couvert d'une pubescence fine, grisâtre, soyeuse, serrée.

Tête arrondie, rétrécie en devant; une fois moins large que le prothorax; légèrement convexe; très-finement et obsolètement ponctuée; d'un noir assez brillant, avec les *parties de la bouche* couleur de poix. *Yeux* ovalaires, assez grands, peu saillants, noirs.

Antennes pubescentes; plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement épaissies vers leur extrémité; d'un roux brunâtre, à peine plus claires à la base; à premier article en massue: les deuxième et troisième allongés, égaux entre eux: les quatrième à dixième en cône tronqué: les quatrième et cinquième un peu plus longs que larges: les sixième à dixième aussi longs que larges: le dernier fusiforme, aussi long que les deux précédents réunis, acuminé au sommet.

Prothorax à peine plus étroit que les élytres à sa base; transversal, plus d'un tiers moins long que large; tronqué au sommet, rétréci en avant, légèrement arrondi à la base, plus fortement sur les côtés, avec tous les angles obtus, les antérieurs infléchis; légèrement convexe en dessus; finement et assez densement ponctué; creusé au milieu de la base d'une fossette assez large, toujours assez marquée; d'un noir de poix assez brillant, avec les bords latéraux souvent un peu roussâtres.

Ecusson transversal; triangulaire; noir; densement et rugueusement ponctué.

Elytres d'un tiers environ plus longues que le prothorax ; obliquement tronquées au sommet, fortement sinuées près de l'angle postéro-externe ; très-faiblement arrondies sur les côtés ; subdéprimées ; densement et finement ponctuées ; peu brillantes ; roussâtres, avec la région scutellaire et les angles postérieurs largement rembrunis.

Abdomen sensiblement atténué au sommet ; deux fois et demie plus prolongé que les élytres ; un peu plus étroit que celles-ci à sa naissance ; fortement rebordé sur les côtés ; très-finement et très-densement ponctué ; d'un noir mat, avec les intersections de chaque segment et l'extrémité, d'un testacé plus ou moins roussâtre.

Dessous du corps convexe ; très-densement et très-finement ponctué ; d'un noir mat, avec le bord apical de chaque segment et l'*anus* d'un roux testacé.

Pieds allongés ; pubescents ; d'un roux testacé. *Cuisses* peu renflées. *Tarses postérieurs* aussi longs ou un peu plus longs que les tibias ; à premier article à peine plus long que les deux suivants réunis : les deuxième, troisième et quatrième allongés, subégaux ou allant insensiblement en décroissant : le cinquième sensiblement plus court que les deux précédents réunis.

Patrie : Lyon, Morgon. En compagnie de la *Formica fuliginosa*.

Obs. Cette espèce ne diffère de l'*Oxypoda vittata*, Märk., que par ses antennes moins obscures, et la forme plus allongée des articles intermédiaires des tarses postérieurs ; de sorte que leur premier article, tout aussi long que dans la *vittata* et la *luteipennis*, au lieu d'être, comme dans ces espèces, aussi long que les trois suivants réunis, est à peine plus long que les deux suivants réunis : le cinquième, restant aussi le même, au lieu d'être beaucoup plus long que les deux précédents réunis, est beaucoup plus court que ceux-ci.

Oxypoda induta.

Elongata, leviter convexa, confertim subtiliter punctulata, parum nitida, dense tenuiter sericeo-pubescens, nigro-picea, elytris fuscis, abdominis basi et apice rufo-piceis, antennarum basi pedibusque testaceis. Pronoto obsolete canaliculato. Abdomine postice leviter angustato.

Long. 0,003. Larg. 0,0008.

Corps allongé, un peu rétréci en avant et en arrière ; peu brillant ; couvert d'une pubescence soyeuse, grisâtre et serrée.

Tête globuleuse, sensiblement rétrécie en devant en forme de rostre ; d'un tiers moins large que le prothorax ; assez convexe ; densement et distinctement ponctuée ; d'un noir peu brillant. *Parties de la bouche* testacées, avec le pénultième article des *palpes maxillaires* rembruni. *Yeux* assez grands, arrondis, peu saillants, noirs.

Antennes pubescentes ; de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; un peu plus épaisses vers leur extrémité ; obscures, avec les deux premiers articles plus ou moins testacés ; à premier acticle renflé : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux : les quatrième à dixième transversaux et graduellement un peu plus courts en approchant de l'extrémité : le dernier, en ovale allongé, acuminé au sommet, presque aussi long que les deux précédents réunis.

Prothorax transversal, d'un quart moins long que large ; à peu près aussi large que les élytres à sa base ; un peu plus étroit en avant qu'en arrière ; tronqué au sommet, faiblement arrondi sur les côtés de la base, légèrement sinué au milieu de celle-ci ; latéralement comprimé en devant ; assez fortement arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs

obtus et les antérieurs arrondis et infléchis; faiblement convexe; d'un noir de poix peu brillant; densement et finement ponctué, et creusé sur son milieu d'un sillon longitudinal plus ou moins obsolète, toujours plus large et plus marqué vers la base.

Ecusson triangulaire; assez grand; finement et rugueusement ponctué; noirâtre.

Elytres sensiblement plus longues que le prothorax; tronquées au sommet, sinuées près de l'angle postéro-externe; subdéprimées; finement, densement et légèrement ponctuées; peu brillantes; brunâtres, avec l'extrémité quelquefois un peu plus claire. *Calus huméral* peu saillant, arrondi.

Abdomen deux fois et demie plus prolongé que les élytres; légèrement atténué au sommet; très-finement chagriné; d'un noir opaque, avec les trois premiers segments d'un roux brunâtre, l'extrémité du sixième et le septième en entier d'un roux de poix.

Dessous du corps assez convexe; très-finement ponctué; d'un noir de poix, avec l'*anus* roussâtre.

Pieds pubescents; testacés. *Cuisses* assez renflées, latéralement comprimées.

Patrie : Lyon, Morgon. Dans les vieux fagots.

Obs. Cette espèce ne diffère de l'*Oxypoda umbrata* Gyl., que par sa forme beaucoup plus étroite, et par ses antennes plus obscures, plus courtes, à articles intermédiaires plus transversaux.

Var. Dans les individus récemment transformés le prothorax et les élytres sont souvent d'un roux ferrugineux.

Oxypoda perplexa.

Elongata, subnitida, leviter convexa, tenuiter brevissime cinereo-pubescens, punctulata, rufo-castanea, capite piceo, antennis rufo-testaceis, pedibus dilutioribus. Abdomine postice subattenuato et longius pilosello, opaco, obscuro, apice segmentorumque margine postico rufo-piceis.

Long. 0,0023. Larg. 0,0007.

Corps allongé ; assez brillant, avec l'abdomen mat ; couvert d'une pubescence fine, très-courte et cendrée.

Tête arrondie ; beaucoup plus étroite que le prothorax ; rétrécie en devant ; couverte d'une pubescence fine, cendrée, très-courte et assez serrée ; très-finement ponctuée ; d'une couleur de poix assez brillante, avec la partie antérieure plus claire. *Front* assez convexe. *Parties de la bouche* d'un testacé roussâtre. *Yeux* petits ; subdéprimés ; obovales ; brunâtres.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; un peu plus épaisses vers l'extrémité ; pubescentes ; entièrement d'un testacé roussâtre ; à premier article oblong, un peu épaissi : les deuxième et troisième plus grêles et plus courts, subégaux, obconiques : les quatrième à dixième transversaux, graduellement un peu plus épais en approchant du sommet : le dernier ovoïde, un peu plus court que les précédents réunis, très-obtusément acuminé à son extrémité.

Prothorax légèrement transversal, un peu moins long que large ; de la largeur des élytres à sa partie postérieure ; tronqué au sommet, largement arrondi à la base ; très-finement rebordé à celle-ci, quelquefois très-faiblement sinué au dessus de l'écusson ; passablement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs et postérieurs obtus ; faiblement convexe ; couvert d'une pubescence très-fine et assez serrée ; densement et très-finement ponctué ; assez brillant ; d'un châtain un peu roussâtre, quelquefois un peu plus obscur ; marqué au milieu de la base d'une impression obsolète, souvent nulle ou peu visible.

Ecusson très-petit, triangulaire, obscur.

Elytres en carré transversal ; de la longueur du prothorax ; presque droites ou très-faiblement arquées sur les côtés ; fortement sinuées près des angles postéro-externes ; subdépri-

mées; finement pubescentes; très-densement et finement ponctuées; assez brillantes; d'un châtain roussâtre, quelquefois assez clair, d'autres fois plus obscur, avec la région scutellaire toujours un peu plus rembrunie. *Calus huméral* très-peu saillant, subdéprimé.

Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres; trois fois plus prolongé que celles-ci; graduellement mais visiblement rétréci à sa partie postérieure, à partir du milieu; très-finement pubescent; garni en outre, à son extrémité et à la partie postérieure des côtés, de longs poils obscurs, plus ou moins fasciculés; finement chagriné; obscur, peu brillant, presque mat, avec les deuxième, troisième, quatrième et cinquième segments étroitement bordés de roux testacé à leur extrémité : le sixième rembruni à la base, graduellement de plus en plus roussâtre à son sommet : le dernier entièrement roussâtre, arrondi à son bord postérieur.

Dessous du corps assez convexe; très-finement pubescent; très-finement et densement ponctué; peu brillant, obscur, avec l'*anus* et le bord apical des segments ventraux roussâtres.

Pieds peu allongés; finement pubescents; testacés. *Cuisses* peu épaissies. *Tarses* assez grêles.

Patrie : Hyères, Marseille. Avril. Sous les débris végétaux accumulés sur les bords des marais saumâtres.

Obs. Cette espèce diffère de l'*Oxypoda exoleta* Er. par son prothorax moins rétréci en avant, sa ponctuation plus visible, son abdomen plus obscur, et par sa taille plus grande. Elle est beaucoup plus étroite et moins brillante que l'*Oxypoda exoleta* Muls. et Rey.

Homalota subrecta.

Elongata, linearis, subdepressa, nitidula, cinereo-pubescens, nigra antennis rufo-brunneis basi dilutioribus, pedibus elytrisque testaceis, his rugoso-punctulatis, circa scutellum angulisque apicis infuscatis. Capite sublævigato. Pronoto leviter transverso, basi obsoletè impresso, subtiliter punctulato. Abdominis segmentis 2-4 parcè subtiliter punctatis, cæteris lævigatis.

Long. 0,0032; Larg. 0,0008.

♂ *Septième segment abdominal* obtusément crénelé à son bord apical.

♀ *Septième segment abdominal* largement arrondi à son bord apical.

Corps allongé; subdéprimé; brillant; revêtu d'une pubescence cendrée, couchée, assez courte et assez serrée.

Tête légèrement transversale; postérieurement arrondie; un peu rétrécie en avant des antennes; un peu plus étroite que le prothorax; faiblement convexe; légèrement pubescente; d'un noir brillant, avec les *parties de la bouche* d'un brun roussâtre; presque lisse ou avec quelques points obsolètes sur les côtés, derrière les *yeux* : ceux-ci plus saillants; subarrondis; noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; un peu plus épaisses vers l'extrémité; pubescentes; brunâtres, avec les deux ou trois premiers articles d'une couleur un peu plus claire : à premier article allongé, un peu épaissi : les deuxième et troisième un peu plus courts et un peu plus grêles, allongés, obconiques, subégaux : le quatrième à peine plus large que le précédent, légèrement transversal : les cinquième à dixième plus épais, assez fortement transversaux : le dernier oblong, acuminé au sommet, à peine aussi long que les deux précédents réunis.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres ; presque carré ; légèrement transversal ; un peu moins large postérieurement ; tronqué au sommet, largement arrondi à la base, faiblement subsinué au milieu de celle-ci au devant de l'écusson ; très-finement rebordé en arrière et sur les côtés ; légèrement arrondi avant le milieu de ceux-ci qui sont faiblement sinués à la base, avec les angles antérieurs fortement et les postérieurs obtusément arrondis ; faiblement convexe ; finement pubescent ; d'un noir brillant ; légèrement, finement, mais assez distinctement pointillé, et marqué à la base d'une impression transversale obsolète.

Ecusson triangulaire ; pointillé ; d'un noir de poix.

Elytres presque carrées ; subparallèles sur les côtés ; un peu plus longues que le prothorax ; obtusément tronquées au sommet ; déprimées ; couvertes d'une pubescence cendrée et couchée ; densement et rugueusement pointillées ; d'un testacé un peu roussâtre, avec la région scutellaire et l'angle apical rembrunis. *Calus huméral* assez saillant, légèrement arrondi.

Abdomen un peu plus étroit que les élytres ; deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle et assez fortement rebordé sur les côtés ; un peu rétréci au sommet, à partir du sixième segment ; cilié sur les côtés et vers l'extrémité de quelques poils obscurs ; légèrement convexe ; d'un noir brillant ; finement mais peu densement ponctué sur les quatre premiers segments, lisse sur les cinquième, sixième et septième : celui-ci concolore ou d'un noir de poix un peu roussâtre.

Pieds assez forts ; pubescents ; d'un testacé un peu roussâtre. *Cuisses* passablement épaissies, comprimées. *Tarses* assez longs.

Patrie : Beaujolais. Septembre. Dans les champignons.

Obs. Cette espèce est facile à confondre avec l'*Homalota*

sublinearis, KRAATZ. Elle s'en distingue par sa forme encore plus linéaire, sa ponctuation un peu plus forte, ses élytres plus déprimées, ses antennes un peu plus longues, un peu moins épaisses, à quatrième à dixième articles moins transversaux, et enfin par le septième segment abdominal des ♂ plus obtusément et moins finement crénelé, à dents latérales moins aiguës et moins saillantes.

Homalota paradoxa.

Subelongata, crassiuscula, leviter convexa, parùm nitida, densiùs brevissimè griseo-pubescens, tenuiter densè punctulata, nigro-picea, pedibus antennisque fusco-testaceis, his basi piceis. Pronoto transverso, æquali, basi utrinque subsinuato, angulis posticis obtusis. Abdominis segmentis 2-4 densè, 5° et 6° parciùs obsoletiùsque punctulatis. Antennis validioribus, pilosellis.

Long. 0,002; larg. 0,0008.

Corps passablement allongé; assez épais; légèrement convexe; d'un noir peu brillant; couvert d'une pubescence fine, courte, serrée, grisâtre.

Tête transversale; un peu rétrécie en devant; d'un tiers plus étroite que le prothorax; assez convexe; assez densement, finement et légèrement ponctuée; d'un noir assez brillant, avec les *parties de la bouche* d'une couleur de poix un peu testacée, et les *palpes maxillaires* beaucoup plus pâles. *Yeux* subarrondis; très-peu saillants; d'un noir un peu grisâtre.

Antennes assez robustes; à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement épaissies vers l'extrémité à partir du quatrième article; distinctement pilosellées; d'un testacé obscur, avec les trois premiers articles encore plus rembrunis; à premier article légèrement épaissi, oblong;

les deuxième et troisième un peu moins épais, oblongs, obconiques, subégaux; le quatrième un peu plus large que le précédent, assez fortement transversal; les cinquième à dixième plus épais que le quatrième, fortement transversaux, graduellement et insensiblement plus épais en approchant de l'extrémité: le dernier obovalaire, acuminé au sommet, aussi long que les deux précédents réunis.

Prothorax transversal; à peine moins large à sa base que les élytres; d'un tiers moins long que large; un peu plus étroit en avant; tronqué au sommet; largement et obtusément arrondi au milieu de la base, et subsinué à celle-ci près des angles postérieurs au devant des épaules; très-finement rebordé en arrière, médiocrement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs fortement arrondis, infléchis, et les postérieurs obtus, mais bien marqués; légèrement convexe; d'un noir de poix peu brillant; très-finement, très-légèrement, densement et rugueusement ponctué; couvert d'une pubescence fine, grisâtre, courte et serrée.

Ecusson petit; triangulaire; rugueux; noirâtre.

Elytres un peu plus longues que le prothorax; en carré transversal; obtusément tronquées au sommet; subparallèles ou très-faiblement arrondies sur les côtés; légèrement sinuées près des angles postéro-externes; subdéprimées ou très-faiblement convexes; d'un noir de poix peu brillant; très-finement, légèrement, densement et rugueusement ponctuées; revêtues d'une pubescence fine, grisâtre, courte et serrée. *Calus huméral* peu saillant, arrondi.

Abdomen assez épais; aussi large que les élytres; deux fois plus prolongé que celles-ci; fortement et largement rebordé sur les côtés; légèrement arrondi à ceux-ci; graduellement rétréci vers son sommet à partir du milieu; subdéprimé à la base, postérieurement assez convexe; d'un noir assez brillant, avec l'extrémité couleur de poix; finement, densement et

rugueusement pointillé sur les deuxième, troisième et quatrième segments et la base du cinquième, éparsement et obsolètement pointillé sur le reste de sa surface; revêtu d'une pubescence fine, grisâtre, courte et serrée sur les quatre premiers segments, plus longue et éparse sur les cinquième et sixième; cilié en outre sur les côtés de quelques poils obscurs.

Dessous du corps assez convexe; finement pubescent; obsolètement pointillé; d'un noir de poix assez brillant, avec l'*anus* un peu peu roussâtre.

Pieds médiocrement allongés; pubescents; d'un testacé de poix, avec les *cuisses* un peu plus sombres, les *genoux* et les *tarses* plus pâles : ceux-ci assez grêles.

PATRIE : Morgon. Parmi les feuilles mortes et décomposées.

Obs. Cette espèce se distingue de toutes ses voisines par ses antennes plus robustes. Elle diffère de l'*Homalota subsinuata* ER. par sa taille moindre et son prothorax égal; de l'*Homalota parens* MULS. et REY par son abdomen plus épais, plus large, plus densement ponctué à la base.

Myrmedonia excepta.

Elongata, leviter convexa, parcè cinereo-pubescens, nitidissima, nigra, antennis pedibusque piceo-rufis. Capite pronotoque sublævigatis. Elytris subtiliter rugoso-punctatis. Abdomine angusto, subparallelo, dorso sublævigato, lateribus parcè rugoso-punctato. Clypeo labroque medio carinulatis.

Long. 0,0042; larg. 0,0012.

♂ *Deuxième segment abdominal* muni sur son milieu d'un tubercule dentiforme élevé, saillant, dirigé en arrière. *Le troisième* muni au milieu de son bord postérieur d'un tubercule beaucoup plus petit et moins saillant. *Le sixième* surmonté sur son milieu d'une carène longitudinale aiguë.

Corps allongé; presque lisse; très-brillant; noir; revêtu d'une pubescence cendrée, courte et rare.

Tête transversale ; un peu plus étroite que le prothorax, rétrécie en devant ; tronquée au sommet, arrondie sur les côtés en arrière des yeux ; presque lisse ; très légèrement pubescente ; d'un noir brillant, avec la partie située en avant de l'insertion des antennes roussâtre, excavée et longitudinalement carénée sur son milieu. *Front* légèrement, *vertex* assez fortement convexes. *Labre* transversal ; couleur de poix ; longitudinalement caréné sur son milieu. *Mandibules* d'un testacé pâle. *Palpes maxillaires* ciliés ; d'un roux testacé. *Yeux* ovalaires ; peu saillants ; brunâtres.

Antennes fortes, graduellement épaissies vers le sommet; un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; pubescentes ; d'un roux un peu obscur, avec le premier article un peu plus clair : celui-ci allongé en massue : les deuxième et troisième plus courts, oblongs, obconiques : le troisième plus épais que le précédent : les quatrième à dixième transversaux, graduellement un peu plus courts et plus épais en approchant de l'extrémité : le dernier oblong, aussi long que les deux précédents réunis, obtusément acuminé à son sommet.

Prothorax court ; transversal ; près d'une moitié moins long que large, un peu plus étroit que les élytres ; subtronqué ou très-faiblement échancré au sommet ; très-largement arrondi aux angles postérieurs et à la base ; très-finement rebordé à celle-ci, ainsi que sur les côtés ; fortement arrondi à ceux-ci avant leur milieu, avec les angles antérieurs peu saillants, obtus et arrondis ; faiblement convexe ; relevé sur les côtés et à la base, déprimé sur le dos, où il paraît à un certain jour comme longitudinalement et obsolètement sillonné sur son milieu, surtout en arrière ; presque lisse ; légèrement pubescent ; d'un noir très-brillant, tirant un peu sur le roux de poix vers les angles antérieurs.

Ecusson petit ; triangulaire ; glabre ; lisse ; brillant ; noir.

Elytres en carré transversal ; à peine plus longues que le prothorax ; largement et simultanément échancrées à la base ; individuellement et obtusément tronquées ou faiblement arrondies à leur sommet ; très-légèrement sinuées près des angles extérieurs ; faiblement arrondies sur les côtés ; légèrement convexes, avec une faible dépression longitudinale, oblique, derrière les épaules ; finement, légèrement et rugueusement ponctuées ; d'un noir brillant, et revêtues d'une pubescence fine, cendrée et peu abondante. *Calus huméral* assez saillant ; arrondi.

Abdomen allongé, trois fois et demie plus prolongé que les élytres ; subparallèle ou très-faiblement rétréci au sommet à partir du sixième segment ; muni latéralement d'un rebord très-élevé ; paré de quelques poils très-rares et courts ; presque lisse ou obsolètement et éparsement ponctué sur le dos, plus distinctement, plus densement et rugueusement sur les côtés, surtout en arrière où cette ponctuation est plus étendue sur le sixième segment ; peu convexe, avec les deuxième, troisième et quatrième segments transversalement déprimés à leur base ; d'un noir brillant, avec les intersections du rebord latéral d'une couleur de poix testacée, et le bord apical du sixième segment garni d'une membrane pâle : le septième obtusément tronqué à son extrémité et inégal à sa tranche posticale.

Dessous du corps convexe ; finement pubescent ; rugueusement ponctué ; d'un noir brillant, avec le bord apical des segments ventraux, surtout sur les côtés, d'une couleur de poix testacée.

Pieds assez allongés ; pubescents ; d'un roux ferrugineux un peu obscur. *Cuisses* peu épaissies. *Tarses* assez grêles.

Patrie : Environs de Marseille, entre la station du Pas-des-Lanciers et Marignane. Mai. Au pied d'un arbre, en compagnie de fourmis.

Obs. Cette espèce dont nous n'avons vu que le ♂, est voisine des *Myrmedonia rigida* Er. et *tuberiventris* Fairm. ; mais elle en diffère par le dessus du corps beaucoup plus lisse, et par la carène du sixième segment abdominal des ♂.

Gyrophæna rugipennis.

Brevis, leviter convexa, nitidula, parcè griseo-pubescens, nigro picea, antennarum basi pedibusque testaceis; pronoti basi et lateribus, abdominis basi elytrisque rufo-testaceis, his angulo apicali latè infuscato. Capite lateribus fortiter transverso, basi rugoso-punctulato, dorso crebriùs profundè biseriatim punctato. Elytris crebrè fortiùs rugoso-punctatis. Abdomine lævigato.

Long. 0,0016 ; larg. 0,0007.

♂ *Sixième segment abdominal* surmonté de six petits replis ou carènes obliques,

♀ *Sixième segment abdominal* simple.

Corps assez court; peu convexe; brillant; couvert d'une pubescence grisâtre et peu serrée.

Tête transversale; sensiblement plus étroite que le prothorax; faiblement convexe; presque glabre ; lisse au milieu; fortement, grossièrement, mais peu densement ponctuée sur les côtés; d'un noir brillant, avec les *parties de la bouche* d'un testacé de poix. *Yeux* assez gros ; subarrondis; médiocrement saillants; noirâtres.

Antennes courtes, de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; pubescentes et pilosellées; assez fortement épaissies extérieurement à partir du cinquième article ; d'un roux brunâtre, avec les trois premiers articles testacés : le premier allongé, un peu épaissi : le deuxième à peine plus court, mais plus grêle, allongé : le troisième oblong, encore plus court et plus grêle que le précédent : le quatrième un peu

plus épais, mais beaucoup plus court que le troisième, légèrement transversal : les cinquième à dixième beaucoup plus épais, fortement transversaux : le dernier brièvement ovalaire, subacuminé au sommet, presque de la longueur des deux précédents réunis.

Prothorax fortement transversal, d'une moitié moins long que large ; beaucoup plus étroit que les élytres ; très-largement échancré au sommet ; largement et obtusément arrondi à la base ; assez fortement rebordé à celle-ci, beaucoup plus finement sur les côtés ; subtronqué ou faiblement subsinué au devant de l'écusson ; très-légèrement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs droits, infléchis, et les postérieurs très-obtus : les uns et les autres arrondis à leur sommet ; faiblement convexe ; presque glabre ; brillant ; d'une couleur de poix sur le disque, avec les côtés et la base largement et graduellement d'un roux testacé ; transversalement déprimé et rugueusement ponctué à la base ; creusé sur le milieu du dos d'une double série de points enfoncés, bien marqués et nombreux, et sur les côtés d'une autre rangée de points semblables, arquée, raccourcie en devant, située assez loin du rebord latéral.

Ecusson petit ; triangulaire ; glabre ; lisse ; d'un roux testacé.

Elytres en carré transversal ; d'une moitié plus longues que le prothorax ; subparallèles sur les côtés ; obtusément tronquées au sommet ; légèrement convexes ; pubescentes ; densement, rugueusement et assez fortement ponctuées ; d'un testacé roussâtre, avec l'angle apical externe largement rembruni.

Abdomen assez court, une fois et demie plus prolongé que les élytres ; presque aussi large que celles ci ; épaissement rebordé et légèrement arrondi sur les côtés ; un peu rétréci en arrière à partir du milieu ; subdéprimé ; glabre sur le dos, légèrement pilosellé sur les côtés ; d'un noir de poix brillant,

avec les deuxième et troisième segments d'un roux testacé, et les sixième et septième un peu roussâtres.

Dessous du corps convexe ; pubescent ; d'un noir de poix brillant, avec la base du *ventre* rouge et l'*anus* roussâtre.

Pieds assez courts; assez grêles; finement pubescents ; testacés. *Cuisses* très-peu épaissies.

Patrie : Grande-Chartreuse. Juillet. Dans les bolets.

Obs. Cette espèce se distingue de la *Gyrophœna nana*, Payk., par sa taille moindre, ses antennes plus obscures, ses élytres plus fortement ponctuées, et par son prothorax rugueusement ponctué à la base, à séries dorsales beaucoup plus marquées.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Premiers articles des antennes du *Bythinus nigrinus* ♂.

2. Derniers articles des antennes du *Batrisus piceus* ♂.

3. Abdomen du *Bryaxis globulicollis* ♂.

4. *Theca byrrhoïdes.*
   a. Mésosternum.
   bb. Hanches antérieures.
   cc. Angles antérieurs du prothorax.
   dd. Cuisses antérieures.

5. *Dorcatoma dresdense.*
   a. Mésosternum.
   bb. Hanches antérieures.
   cc. Angles antérieurs du prothorax.
   dd. Cuisses antérieures.

6. Repli des élytres du *Theca byrrhoïdes.*

7. Abdomen du *Myrmedonia excepta* ♂.

8. Tarse postérieur de l'*Oxypoda longipes.*

9. Tarses postérieurs de l'*Oxypoda vittata.*

10. Septième arceau de l'abdomen de l'*Homalota elongata* ♂.

11. Sixième arceau de l'abdomen du *Gyrophæna rugipennis* ♂.





DIAGNOSES

D'ESPÈCES NOUVELLES OU MÉCONNUES

POUR SERVIR DE MATÉRIAUX

A UNE FLORE DE FRANCE RÉFORMÉE,

Par Alexis JORDAN.

AVANT-PROPOS.

En venant présenter ici le signalement d'un nombre considérable d'espèces ignorées ou méconnues jusqu'à ce jour, il nous paraît à propos de donner au lecteur quelques explications qui lui fassent connaître la pensée qui a présidé à notre travail et lui permettent d'apprécier la vraie signification de notre œuvre. A l'apparition de tant d'espèces nouvelles, observées presque toutes en France, dans un pays dont la végétation passe pour être parfaitement connue, quelques personnes ne pourront se défendre d'un sentiment de défiance ou tout au moins d'un certain étonnement. Parmi les botanistes, il en est sans doute un certain nombre qui ont, à notre exemple, fait quelques pas dans cette voie de la critique où l'expérimentation sert toujours de guide et de contrôle à l'analyse. Ceux-là ont déjà mesuré du regard toute l'étendue du champ qui est à parcourir et ne seront nullement surpris d'un résultat qu'ils ont pu entrevoir; mais d'autres qui ne sont point encore initiés à ce genre d'études ou dont les recherches ont pris une tout autre direction, seront plutôt scandalisés d'un tel résultat et pourront même se croire transportés dans le domaine de la fantaisie, où des conceptions arbitraires, de simples hypothèses sont données comme des

faits réels. Nous tenons donc à dissiper ces défiances par une exposition claire et franche de la marche que nous avons suivie, du but que nous avons poursuivi et atteint.

Disons-le tout d'abord : nous n'avons pas, dans nos recherches, quitté un seul instant le terrain des réalités positives. Aussi ce ne sont pas des hypothèses, mais des faits matériels que nous avons à produire. Il ne s'agit pas d'une certaine manière de voir, d'une certaine opinion que nous venons exprimer, mais de faits bien et dûment constatés par les procédés ordinaires de l'expérience, que nous venons sans crainte soumettre au contrôle de tous les amis de la science. Nous avons simplement à exposer ce que nous avons vu, expérimenté, constaté, ce que ceux-là mêmes qui se sentiront le plus disposés à nous contredire auraient vu et constaté tout comme nous et mieux que nous, s'ils s'étaient livrés aux mêmes recherches, aux mêmes expériences, avec des matériaux en tout semblables aux nôtres. En effet, il est facile de comprendre que, lorsqu'il existe, entre des végétaux observés à l'état de vie et dans des conditions de développement parfaitement analogues, des différences très-manifestes, très-reconnaissables pour tout homme qui est susceptible d'un examen attentif, constater le fait de ces différences, c'est constater un fait matériel sur la réalité duquel il ne peut y avoir deux opinions, du moment qu'il existe. Constater ensuite que ces différences visibles une année sont encore visibles l'année suivante, qu'elles sont visibles chaque année, c'est encore un fait matériel de la même nature que le précédent. Constater enfin que des différences offertes constamment par divers individus qui ont été comparés entre eux, se voient également sur d'autres individus qui sont issus de ces derniers, qu'elles se reproduisent héréditairement et invariablement pendant une suite de générations, c'est toujours procéder à l'examen d'un fait matériel, pour savoir s'il existe ou n'existe pas. Sur ce fait

bien observé, des hommes de bonne foi peuvent différer d'opinion quant aux conséquences qu'il est permis d'en tirer, mais non pas quant à la réalité ou à la non-réalité de son existence.

Les espèces proposées par nous ne sont autre chose que des formes végétales que nous avons appris à distinguer les unes des autres par la comparaison sur le vif de tous leurs organes, en nous assurant, par les observations les plus certaines, que leurs différences étaient héréditaires et ne pouvaient être attribuées à des causes accidentelles ou locales.

Nous disons cela de l'immense majorité de nos espèces. Quant aux autres, nous nous sommes servi, pour les juger, de leur analogie de caractères avec celles que nous avions pu soumettre à l'expérience. Si l'on paraissait s'étonner que les botanistes qui ont visité avant nous les mêmes lieux que nous, n'aient pas su y trouver les mêmes plantes, il nous suffirait de faire simplement remarquer que, d'ordinaire, on ne trouve que ce que l'on cherche, et que l'on n'arrive à bien connaître que ce que l'on prend la peine d'étudier d'une manière convenable. Si donc nous avons beaucoup trouvé, c'est que nous avons beaucoup cherché ; si nous sommes parvenu à distinguer beaucoup de formes jusque-là ignorées ou méconnues, c'est que, pendant 25 années, nous nous sommes consacré assidûment à la tâche toute spéciale d'étudier les caractères des formes affines que leur affinité même avait fait négliger de nos devanciers, de constater par l'expérimentation les limites respectives de ces formes et l'invariabilité des différences qui les séparent. Or, il est notoire qu'aucun de ceux qui nous ont précédé dans l'étude des végétaux de la même contrée, ne s'est livré aux études et aux expériences qui nous ont exclusivement occupé ; il n'y a donc pas lieu d'être surpris qu'ils ne soient pas arrivés à des résultats pareils aux nôtres.

Si l'on nous demande pourquoi, étant parvenu, au moyen d'un long travail, à distinguer des formes végétales si nom-

breuses, nous ne les avons pas plutôt désignées sous des noms de variétés, en les rattachant de cette manière aux anciens types de nos auteurs, comme si elles n'en étaient que de simples dépendances, nous répondrons que ces formes ayant été positivement reconnues par nous comme de vraies unités, parfaitement limitées et distinctes, constantes et invariables dans leurs différences, complètement irréductibles les unes aux autres, nous avons, par cela même, reconnu en elles de vraies espèces, dans le sens généralement attaché à ce mot, et que les admettre comme des variétés, ce serait supposer qu'elles sont autres présentement qu'elles n'étaient à l'origine, ce serait ainsi admettre une hypothèse toute gratuite, dénuée de vraisemblance et non moins contraire aux faits qu'à la raison.

Comment appellerions-nous ces formes variétés, lorsque nous avons reconnu qu'elles ne variaient pas, lorsque nous avons pu constater que les plus similaires sont précisément celles qui croissent spontanément en société, dans une même prairie, dans un même bois, sur une même colline, où tout indique qu'elles se trouvent réunies depuis l'époque où le sol s'est couvert de son manteau de verdure et qu'étant transportées ailleurs, elles se conservent, se perpétuent héréditairement avec leurs mêmes différences? Comment, en un mot, pourrions-nous leur refuser le nom d'espèces, lorsque nous avons reconnu en elles tous les attributs de l'espèce véritable? En leur donnant ce nom, nous croyons prendre le mot d'espèce dans son acception vulgaire et traditionnelle, et rester dans l'usage établi, non moins que dans le vrai et dans la logique, lors même que, tout en étant très-positives, les différences qui distinguent ces formes ne seraient pas assez saillantes pour captiver l'attention d'un observateur peu exercé, ou pour être sûrement appréciées au premier coup-d'œil par celui qui ne les aurait vues qu'en passant et très à la hâte. Nous croyons de plus n'avoir nul besoin de nous li-

vrer à une enquête dans le but de savoir si les caractères distinctifs de nos espèces sont bien au juste l'équivalent de ceux qui ont été attribués par Linné ou par d'autres à leurs types spécifiques ; si elles portent, en un mot, la livrée officielle de l'espèce seule autorisée, seule légitime, au dire de certains savants modernes que l'on voit élever à ce rang d'espèce telle ou telle forme et non pas telle autre frappée par eux d'ostracisme, sans autre motif que leur bon plaisir et sans autre règle qu'un certain tact infaillible qu'il leur plaît de s'attribuer et qui leur tiendrait lieu d'expérience. Nous ne voyons d'ailleurs aucun inconvénient à réunir les espèces affines par groupes sous le nom de l'ancien type qui les avait représentées jusque-là ; cela nous paraît même très-utile pour faciliter l'étude et l'intelligence des faits ; mais il résulte nécessairement de ce nouveau point de vue, que l'ancien type doit perdre son rang d'espèce et ne peut plus être considéré que comme une subdivision du genre ou un simple assemblage de vraies espèces.

Pour quelques savants de nos jours l'espèce est une création arbitraire, une unité factice que l'on établit en réunissant de la manière qui paraît la plus commode soit les individus, soit les formes qui sont dans la nature. Pour nous, nous avons de l'espèce une idée très-différente, et nous croyons ne pas nous écarter du sentiment commun, qui est l'expression de la raison générale, en la considérant comme une unité véritable, que l'on doit constater comme un fait dans l'étude des êtres qui nous environnent ; c'est l'unité renfermant un nombre indéterminé d'individus qui tous ont une même nature et sont consubstantiels les uns aux autres, de telle sorte qu'ils peuvent être justement considérés comme issus originairement d'un seul et même individu, premier exemplaire de toute l'espèce. Ce n'est pas l'unité hiérarchique, comme celle du genre ou de la famille, mais l'unité de nature ou

de substance. Or une nature particulière a des caractères propres qui la distinguent des autres natures; elle est ce qu'elle est et ne peut être autre chose. Si elle avait d'autres caractères que les siens, elle serait une autre nature; elle ne peut être soi et autre que soi en même temps, ni devenir autre sans cesser d'être, le oui ou le non ne pouvant coexister, c'est-à-dire être affirmés à la fois d'un même sujet. Toute nature est donc nécessairement immuable et invariable en soi. Toute nature distincte, créée dans le temps et dans l'espace, correspond à une idée distincte éternellement conçue dans l'entendement divin.

Ceux qui admettent la variabilité et la délimitation arbitraire des types spécifiques en assimilant l'unité d'espèce à l'unité du genre et de la famille, comme si les individus étaient dans l'espèce ce que sont les espèces dans le genre ou les genres dans la famille, comme s'il n'y avait, en partant de l'individu, que des degrés, des échelons divers, que l'on peut éloigner ou rapprocher à volonté, en s'élevant jusqu'à l'ensemble des êtres d'un même règne ou de tous les règnes; ceux-là sont conduits par la logique à admettre l'identité de nature et la consubstantialité de tout ce qui existe; ils aboutissent ainsi finalement, par une conséquence rigoureuse, qu'ils le sachent ou qu'ils l'ignorent, à l'absurde et immorale doctrine du panthéisme. Nous les voyons soutenir, en effet, que toute ressemblance entre des êtres est la conséquence, la preuve d'une parenté réelle, effective, l'indice certain qu'ils tirent leur origine d'une souche commune. Il est bien évident que, si l'on admet une diversité primitive, en faisant abstraction d'une cause première, créatrice et ordonnatrice, les points de contact qu'ont entre eux les divers êtres, leurs ressemblances quelconques, celles de l'espèce, du genre, de la famille, de la classe ou du règne, deviennent des effets sans cause. Mais, à ce même point de vue, si l'on admet une

communauté d'origine pour des êtres actuellement divers, les différences observées qui ne sont pas moins certaines que les ressemblances, deviennent pareillement des effets sans cause. Il suffit donc de cette simple remarque pour montrer clairement la nullité radicale de cette théorie panthéistique, ainsi que l'inanité des raisonnements qui lui servent d'appui. Nous n'avons pas d'ailleurs à nous étendre ici pour faire ressortir la complète irrationalité d'un système qui prétend expliquer par la communauté d'origine la similitude d'organisation de tous les êtres appartenant au même genre, à la même famille ou au même règne. Notre tâche n'est point de réfuter ici d'aussi déplorables aberrations. Il nous suffira de les signaler, afin de prémunir contre elles tous ceux qui admettent avec nous que les natures diverses existent avec leurs similitudes et leurs diversités par la volonté de Celui « qui a tout créé avec nombre, poids et mesure, » qui sait le compte exact de tous les grains de poussière ainsi que « de tous les cheveux de nos têtes, » dont aucun ne tombe que par son ordre, de Celui dont les volontés permanentes sont ce qu'on nomme lois de la nature dans le langage de la science.

Nous venons de faire voir que ce ne sont pas des hypothèses, mais des faits que nous avons à produire, et nous avons montré les principes qui nous guident pour juger et qualifier ces faits, il nous reste à dire un mot de la marche qui nous a conduit à la constatation de ces mêmes faits. Les formes végétales qui nous ont spécialement occupé avaient été jusque-là négligées, ainsi que nous venons de le dire. Les premiers botanistes, ne portant leur attention que sur les plantes qui paraissaient offrir de l'intérêt sous le rapport de l'utilité ou de l'agrément, n'ont dû signaler qu'un nombre d'espèces fort restreint. Linné n'admettait au rang d'espèces que les formes qui pouvaient être distinguées au premier coup-d'œil et dont le signalement était facile à

donner. Il en est résulté que la plupart des espèces Linnéennes sont plutôt des assemblages de formes spécifiques que des assemblages d'individus ; ce sont les premiers groupes qu'on peut établir par le rapprochement des formes similaires et nullement de vraies espèces. La plupart des botanistes descripteurs et monographes postérieurs à Linné, ceux surtout qui sont les auteurs des grands ouvrages de récapitulation, ont établi, comme lui, presque toutes leurs espèces avec des matériaux d'herbiers et d'après des données très-insuffisantes. Les limites qu'ils leur assignent sont, en général, purement arbitraires. Aussi les types spécifiques admis par eux ne correspondent nullement à la réalité des choses et peuvent être assimilés en quelque sorte à des jalons que l'on place à des intervalles à peu près égaux pour marquer sa route dans une direction nouvelle. Quoique l'importance et l'utilité relative de leurs travaux ne soient pas contestables et que souvent ils aient fait preuve de beaucoup de tact et de bonheur dans leurs délimitations d'espèces, on peut dire qu'en général l'ignorance et l'inexpérience ont présidé à leurs jugements sous ce rapport : l'ignorance des caractères qui distinguent les vraies espèces composées seulement d'individus qui sont les formes végétales affines, l'inexpérience relativement à la stabilité de ces mêmes espèces. Leurs jugements devront donc être ultérieurement réformés ou rejetés ; car, aux yeux de tout homme sensé, pour bien juger il faut connaître, et pour connaître il faut étudier dans les conditions d'étude qui sont requises pour tel ou tel ordre de faits ou d'idées.

Les formes similaires dont nous parlons se rencontrent partout. Tantôt elles habitent dans des lieux divers, tantôt elles croissent pêle-mêle dans un même lieu. Il n'y a pas, à dire vrai, d'espèces tranchées, dans le sens attaché à ce mot par les auteurs de beaucoup de livres. Car, toute plante qui est espèce tranchée par rapport à telle ou telle de ses con-

génères peut devenir espèce affine, si on la compare à telle autre, de telle sorte que les caractères qui sont excellents pour la distinguer de la première, ne servent à rien pour la distinguer de la seconde, étant souvent communs à toutes deux; de même que si l'on voulait comparer entre elles des espèces appartenant à des genres divers, les différences qui seraient très-suffisantes pour les faire reconnaître deviendraient complètement inutiles pour les distinguer de leurs congénères. Il résulte de là que dans la plupart de nos flores où l'on a fait abstraction des espèces affines, les caractères indiqués ne sont pas, en général, des caractères spécifiques.

Pour connaître les vrais caractères spécifiques des plantes, il est donc tout-à-fait indispensable d'étudier, de comparer entre elles les vraies espèces qui sont les espèces affines. Elles existent partout, disons-nous, et chaque observateur peut les rencontrer aisément sous ses pas. Mais ceux qui, désirant connaître les traits généraux de la végétation d'un pays, tiennent à pouvoir seulement distinguer entre elles les espèces les plus frappantes, ceux surtout qui font de la botanique pratique dans un but d'enseignement, sont naturellement portés à négliger l'étude des plantes difficiles et à caractères peu saillants ; ils n'arrivent donc pas à les connaître, et comme les flores sont généralement faites par cette classe de botanistes, il en résulte qu'il n'y est, d'ordinaire, fait aucune mention de ces espèces dont nous parlons, ou qu'elles n'y sont mentionnées que pour y être mal jugées et méconnues.

L'observateur qui tient, au contraire, à ne pas effleurer ce sujet d'étude et désire surtout connaître la vérité, examine les choses avec plus de soin et plus en détail : il constate bientôt parmi les plantes qu'il étudie des différences qui, sans être fort saillantes, ne sont cependant pas individuelles. S'il consulte les flores, il voit que les plantes qui présentent ces différences se rapportent également à la description d'un

type unique auquel on attribue un tempérament variable et qu'on dit susceptible de modifications nombreuses. Dans le cas où il est disposé à accepter des opinions toutes faites et à s'incliner devant une autorité qui lui paraît compétente, il arrive bientôt à croire qu'il est inutile de s'arrêter davantage à l'étude d'une question qui a été déjà résolue par de plus habiles, et finit même par se persuader que ce qu'il a eu sous les yeux n'était qu'un caprice, un jeu de la nature. Si cependant il conserve des doutes, ou s'il veut au moins se convaincre, par sa propre expérience, de la vérité de l'opinion des savants, il prendra pour atteindre ce but tous les moyens indiqués par la raison. Ainsi il cherchera à compléter et renouveler son observation, en examinant des individus en plus grand nombre et à divers âges. Si les plantes qu'il s'agit de comparer sur le terrain ne sont pas très-rapprochées, s'il lui est difficile de se rendre, aux diverses époques de l'année, dans le lieu qu'elles habitent, il sentira la nécessité de les transplanter dans un jardin ou dans un lieu quelconque à sa portée, où il pourra les observer tout à son aise et les suivre dans les diverses phases de leur développement. L'examen pouvant être ainsi renouvelé autant qu'il est nécessaire, le fait des différences observées d'abord pourra être bien constaté, l'illusion d'une première vue trop rapide n'étant plus à craindre. Ce fait une fois mis hors de doute par une exacte et complète analyse, il restera à s'assurer que les différences sont constantes et de plus qu'elles sont héréditaires ; ce que des observations continuées pendant plusieurs années ainsi que des semis successifs permettront de reconnaître. Alors ce qui était doute au début de l'observation se changera en certitude ; l'existence d'une forme végétale nouvelle, distincte de ses congénères, deviendra un fait constaté et il en résultera la nécessité de lui imposer un nom particulier, pour la distinguer des autres formes dont la nature elle-même l'a séparée.

Si l'on arrive par cette voie à constater l'existence de plusieurs formes distinctes les unes des autres, mais pourvues de caractères communs, qui ont permis à un observateur superficiel de les considérer comme appartenant toutes à un même type, ce type ne devra plus être considéré comme une espèce, tandis que chacune des formes dont il exprime l'assemblage sera, au contraire, admise au rang d'espèce légitime et pourvue d'un nom spécifique.

Cette marche que nous venons d'indiquer est exactement celle que nous avons suivie. Après avoir reconnu de cette manière plusieurs espèces distinctes, que nos devanciers avaient méconnues ou souvent à peine soupçonnées, nous avons ensuite étudié et multiplié avec ardeur nos recherches, en récoltant partout indistinctement des plantes que les flores considèrent comme identiques, en nous faisant envoyer par nos correspondants soit des graines, soit des souches vivantes des espèces réputées communes, afin de pouvoir les juger par la comparaison sur le vif dans un même lieu et dans des états parfaitement analogues. Nous sommes arrivé ainsi à constater l'existence de formes spécifiques très-nombreuses. Ayant dirigé notre attention sur les plantes vivaces comme sur les annuelles, sur les arbres et arbustes aussi bien que sur les végétaux herbacés, la même loi de diversité s'est offerte à nos yeux de toute part, et le nombre des espèces a bientôt dépassé, dans une large mesure, toutes les prévisions que nous avions pu former en commençant cette étude. Il est tel type Linnéen qui s'est trouvé de correspondre à dix, tel autre à cent espèces ou bien plus encore, toutes nettement caractérisées et limitées, invariables dans leurs différences, malgré leurs affinités respectives. Parmi les espèces annuelles les plus affines, il en est que nous avons déjà pu reproduire de leurs graines et parfaitement intactes, pendant vingt générations successives, ou que nous avons vu se

naturaliser dans un même lieu, en se reproduisant d'elles-mêmes par centaines et quelquefois par myriades d'individus, telles que diverses espèces des genres *Erodium*, *Geranium*, *Erophila*, *Viola*, etc., dont l'affinité est extrême et paraît atteindre les dernières limites.

Cette multiplicité de formes et cette constance dans leur diversité que nous avons observées chez les végétaux sauvages, nous les avons constatées pareillement chez les végétaux cultivés, en soumettant à l'épreuve du semis les nombreuses sortes de céréales, de légumes, de vignes et d'arbres fruitiers. Ayant traité ces végétaux des cultures comme les végétaux sauvages, nous les avons vus se comporter exactement de la même manière. Il nous a paru dès lors évident que ces végétaux, appelés races permanentes et réunis sous un petit nombre de types spécifiques dans les livres d'horticulture et de botanique, étaient rigoureusement les analogues de ces nombreuses espèces sauvages confondues dans les flores, que l'expérience et l'analyse nous ont appris à distinguer. En sorte que, s'il est impossible d'admettre que ces dernières soient des races, puisque les plus affines, ainsi que nous ne cesserons de le répéter, sont précisément celles qui croissent pêle-mêle dans des conditions absolument identiques, et dont les différences ne sont explicables par aucune cause extérieure, mais seulement par le principe de diversité qui est en elles, c'est-à-dire par leur nature même, il résulte de là qu'il est très-raisonnable de penser que les végétaux des cultures appelés vulgairement races doivent également leur origine à une cause interne de diversité, et nullement à l'influence des causes extérieures ou à l'action de l'homme selon l'hypothèse la plus accréditée, qu'ainsi ce sont bien de vraies espèces au même titre que celles qui n'ont jamais été cultivées par l'homme.

Telle a donc été la marche suivie par nous. Au début de

l'observation, nous avons procédé par le doute méthodique, et sans aucun mépris pour l'autorité et les lumières de nos devanciers, nous avons fait appel à l'expérience trop souvent négligée par eux. Notre conviction s'est ainsi formée peu à peu, et l'enseignement des faits nous a conduit du doute à l'affirmation que la certitude autorise. En parlant ensuite des faits soigneusement observés par nous, nous sommes arrivé par le moyen d'une légitime induction à porter un jugement bien assuré sur l'ensemble des faits analogues que nous n'avions pas encore pu observer avec le même soin, et nous ne nous sommes senti aucunement ébranlé par les assertions contradictoires ou les dénégations des savants qui, n'ayant pas fait des observations pareilles aux nôtres, se montraient choqués de notre opinion. Parmi ceux qui se voyaient tout-à-coup taxés, convaincus d'erreurs ou de préjugés, il en est qui, commençant par se récrier avant tout examen, se sont hâtés de lancer l'anathème contre ces malencontreuses espèces qu'ils ne s'attendaient pas à voir surgir si subitement et en si grand nombre, en témoignage de la légèreté et de l'insuffisance de leurs observations. A leurs dénégations, à leurs fins de non-recevoir, nous opposons tranquillement des faits, des faits irréfutables. Les contradictions des savants n'ont rien qui doive nous étonner; car ce n'est que trop souvent qu'on a vu des hommes en possession du crédit et de la renommée nier les faits qui gênaient leurs théories. Les exemples de ce travers malheureusement abondent. Nous n'en citerons qu'un seul. M. Flourens, dans son histoire des travaux de Buffon, nous raconte que, en plein dix-huitième siècle, Bernard de Palissy étant venu soutenir, d'après une étude approfondie des faits, que les fossiles et les coquillages enfouis dans le sein de la terre étaient les débris, la dépouille d'êtres qui avaient vécu, la science officielle traita cette opinion de folie insigne et soutint longtemps que la vie n'avait jamais habité ces coquil-

lages, que ce n'était là qu'un simple jeu de la nature ou du hasard, jusqu'à ce qu'enfin Buffon, venant apporter dans le débat l'autorité de son génie et de ses travaux, fit complètement prévaloir la vérité sur ces sots préjugés qui, de nos jours, nous semblent l'effet d'une ignorance ou d'une déraison presque incroyable.

On nie d'abord, avant tout examen, parce que nier ne coûte aucun effort et qu'on est sûr, au moyen d'une simple dénégation, de faire rejeter la vérité qui déplaît, à beaucoup d'esprits crédules, et de détourner plusieurs autres de l'examen sérieux des faits. Si cependant la négation absolue et sans preuves paraît compromettante, on proposera aussi des expériences, mais ce ne seront jamais les plus simples et les plus concluantes qui seront recommandées, ce seront les plus longues et les plus difficiles. Ainsi relativement à la question qui nous occupe, on se taira sur les plantes annuelles, d'une culture très-facile, qu'on peut reproduire par milliers d'individus dans des conditions identiques, pendant une suite de générations, on insistera particulièrement sur la culture par semis des arbres ou des arbustes, ou de plantes telles que des ronces par exemple, dont il faudra élever de graines les nombreuses espèces par centaines d'individus de chaque et pendant une longue suite de générations. Comme pour la plupart des observateurs la culture des ronces par centaines d'individus de chaque espèce est absolument impossible, comme il faut ordinairement deux ans pour la germination des graines et ensuite trois ou quatre ans pour l'entier développement de la plante, on comprend que celui qui, pour faire montre d'impartialité, propose ces sortes d'expériences, trouve là un excellent moyen de gagner du temps et de reculer bien loin l'époque où la vérité sera rendue manifeste à tous les esprits sincères par des faits concluants.

A cette tactique pour détourner de l'examen des faits en

proposant cet examen dans des conditions presque impossibles à remplir, on en joint une autre qui consiste, d'après les procédés ordinaires de la sophistique, à soulever contre les faits qu'on ne veut ni admettre ni examiner, des objections tirées d'une autre série d'idées ou d'expériences, ce qui est toujours très-facile ; à mettre ainsi en avant d'autres faits dont les conséquences semblent opposées à ceux qu'on repousse, afin de pouvoir dire à ses adversaires : vous avez pour vous des faits, mais nous en avons aussi de notre côté qui contredisent les vôtres ; si vous prétendez prouver par l'expérience qu'il faut multiplier les espèces, nous prouvons de notre côté qu'il faut les réduire, car nous trouvons dans l'horticulture tout un ensemble de créations nouvelles, ainsi que des faits nombreux d'hybridité et beaucoup d'autres qui montrent, aussi bien que nos récentes expériences, que les plantes varient étonnamment, et qu'ainsi les vraies espèces, loin d'être plus nombreuses qu'on ne l'avait cru d'abord, le sont au contraire beaucoup moins. A ces assertions, à ces faits nouveaux qu'on nous oppose et que nous ne sommes pas en mesure de vérifier, nous opposons simplement la certitude des faits que nous avons observés nous-même et dont la vérification est facile pour tous. De même que Galilée, combattu par certains théologiens qui lui reprochaient sa théorie du mouvement terrestre comme entachée d'hérésie et contraire au texte de nos livres saints, se contentait de répondre : la terre se meut pourtant, *e pure si muove*, nous aussi nous dirons à nos contradicteurs : elles existent pourtant ces espèces affines si nombreuses ; c'est un fait que leur existence. En vain vous tâcherez de contester ce fait, d'en amoindrir la portée, il n'en subsiste pas moins et avec lui tout son enseignement.

De même que la théologie n'était en réalité contredite en rien, quant au fond des choses, par la théorie nouvelle de

Galilée, malgré l'ombrageuse susceptibilité de quelques théologiens, nous croyons aussi que l'horticulture ne nous est en rien contraire, et que tous les faits bien constatés qu'elle peut offrir, ainsi que nous l'avons montré dans un travail antérieur, étant sainement et impartialement appréciés, viennent plutôt à l'appui de nos expériences. La contradiction n'est pas dans les faits ou n'y est qu'en apparence ; elle ne vient pas de la science, mais uniquement des savants, de la diversité de leurs points de départ. S'il y a controverse sur les faits, cela ne tient pas toujours aux difficultés que présente leur étude, cela tient au désaccord qui existe et existera toujours parmi les savants sur les principes fondamentaux. La science est militante par la condition même de son développement ; car elle ne saurait accomplir sa marche en dehors du mouvement philosophique d'une époque ; elle suit les destinées de la philosophie, et celle-ci ne peut être séparée des croyances. Les faits semblent un terrain neutre où tous les bons esprits devraient être heureux de se rencontrer ; mais cela n'a pas toujours lieu dans la pratique ; le combat commencé ailleurs continue sur ce terrain. Lorsqu'enfin la lumière est devenue trop complète sur un point d'abord vivement débattu, l'accord a lieu sur ce point, parce que la lutte n'est plus possible ; mais bientôt elle recommence sur un autre. La vérité d'abord obscurcie ou méconnue se montre à la fin plus radieuse, et c'est ainsi que l'esprit humain en prend possession peu à peu. Car, pour l'homme, le progrès dans le vrai, comme le progrès dans le bien, s'opère dans la lutte et n'est réalisé qu'au prix de nombreux et persévérants efforts.

DIAGNOSES

D'ESPÈCES NOUVELLES.

Clematis crenata Jord. Not. sur plus. plant. nouv. in Billot Annot. à la Flore de France et d'Allemagne, p. 12.

C. paniculis laxis, dichotomis, bracteatis, axillaribus, pedunculatis, folio brevioribus; floribus subalbidis; pedunculis erecto-patulis tomentosis; sepalis oblongis, sub anthesi patentibus; antheris ovatis, apiculatis, filamento suo triplo brevioribus; stigmate viridi, brevi, pilis caudæ immerso; carpellis breviter ovatis, cauda sua arcuata flexuosa dense pilosa haud triplo brevioribus; foliis plerumque bijugis cum impari; foliolis breviter ovatis, basi subcordatis apice acutis, inæqualiter utrinque 3-9 crenatis; petiolis scandentibus sub-cirrhosis; caulibus scandentibus, lignosis, sarmentosis opposite ramosis.

Hab. in dumosis collium prope *Nancy* (*Meurthe*). — Flor. jul.

Cette espèce se distingue du *C. vitalba* L., par ses fleurs plus petites et plus longuement pédonculées, par ses anthères apiculées et non mutiques, par ses carpelles plus petits, à pointe trois fois plus courte, dont les poils dépassent le stigmate au lieu d'être dépassés par lui, par ses feuilles courtes, ovales, aiguës et non acuminées, à crénelures bien plus nombreuses et plus courtes.

Le *C. vitalba* L. varie à feuilles presque entières ou un peu dentées. La forme à feuilles plus dentées est complètement distincte du *C. crenata*, par les caractères indiqués. J'ai observés deux pieds vivants de ce dernier, apportés par moi de leur natal et je l'ai multiplié de graines obtenues dans mes cultures.

THALICTRUM.

(Species e sectione *Euthalictrum* DC.)

§ 1. Panicula ambitu ovata; flores sparsi, nutantes; folia patentia, petiolis ternatim decompositis, foliolis plerumque rotundato-obovatis, sæpe basi cordatis : *T. fœtidum* L., *minus* L., *majus* Jacq.

a. Species boreales vel alpicolæ, præcoces, sæpius graciles et microphyllæ, paulisper vel non reptantes : — ex typo *T. minoris* L. Flor. suec. vel ex typo *T. kemensis* Fries—*nutantis* auct.

Thalictrum olidum Jord.

T. paniculæ ramis patentibus; floribus cernuis; carpellis ellipticis, 8-10 costatis ; foliolis parvis, rotundato-obovatis, etiam subcuneatis, sæpius 5 dentatis, dense glandulosis ; caule erecto, tortuoso, subtereti, leviter striatulo, flavo-virente ; caudice haud reptante.

Hab. in alpibus Delphinatûs, *Col du Lautaret*, etc. — Flor. junio (in horto).

Sepala brevia, 3—3 1/2 mill. longa ; antheræ 2 1/2—3 mill. longæ, breviter apiculatæ ; ovaria 3-4 ; stigmata ovata, margine leviter reflexa, albo-viridia ; petioli partiales teretiusculi, leviter compressi.

Cette espèce se reconnaît à ses folioles souvent presque cunéiformes et à dents assez profondes, à l'odeur prononcée qu'exhale ordinairement toute la plante.

Le *T. fœtidum* Lin. ex parte. — *saxatile* Vill. — *pubescens* Schleich., qui croît dans les mêmes localités, en diffère complètement par divers caractères, notamment par la forme du stigmate qui est ovale-oblong, denticulé et replié sur les côtés, par celle des carpelles qui sont plus courts et arrondis à la base, par la tige très-arrondie et faiblement striée, par l'hispidité très-visible de toute la plante.

Je rapporte au *T. odoratum* Gr. et God., Fl. de France, I, p. 6, une forme à souche rampante, qui habite les mêmes localités. Mais je n'ai pas une certitude complète à ce sujet ;

car le *T. odoratum* signalé comme intermédiaire aux *T. fœtidum* et *minus* de nos Flores, est probablement formé de plusieurs espèces, d'après les caractères indiqués.

Thalictrum calcareum, JORD. Obs. fragm. 5 p. 9.

T. paniculæ ramis erecto-patulis, passim subverticillatis; floribus subcernuis; carpellis elliptico-ovatis, 8-10 costatis, sæpe fusco-nigricantibus; foliolis intense viridibus subtus pallidis, minute glandulosis, rotundato-obovatis, 3-7 dentatis, superioribus bractealibusque elliptico-oblongis acutis acuminatisve; caule erecto, basi flexuoso, subgeniculato, valde striato, pulveraceo-glanduloso; caudice passim breviter subreptante.

Hab. in montibus calcareis Delphinatûs; *Grande-Chartreuse* (*Isère*), etc. — Flor. initio junii (in horto).

Sepala pallida, valde caduca; stamine 18-20; filamenta albida: antheræ 2-2 1/2 mill. longæ, læte flave, breviter apiculatæ; ovaria 3-5; stigmata ovata, margine haud reflexa, ovario valde breviora, albida.

Les carpelles, dans cette espèce, sont bruns ou souvent un peu noirâtres, assez renflés, de forme régulière et terminés par un stigmate très-court. Elle varie à odeur plus ou moins fétide, quelquefois peu marquée.

Je rapporte provisoirement au *T. calcareum* divers exemplaires incomplets de mon herbier, provenant de plusieurs localités des Alpes et des Pyrénées, qui me paraissent fort semblables, mais dont l'identité spécifique n'est pas encore entièrement démontrée pour moi.

Obs. — Le *T. saxatile* VILL. Fl. Dauph. IV. p. 714, d'après la description, correspond au *T. fœtidum* L.; tandis que le *T. fœtidum* du même auteur paraît correspondre au *T. calcareum* JORD. En effet, il dit son *fœtidum* intermédiaire aux *T. minus* et *saxatile* de sa Flore; ce qui ne peut convenir au vrai *fœtidum* LIN. — *pubescens* SCHLEICH, lequel se présente comme une forme extrême qui n'est pas intermédiaire à d'autres, parmi celles qui habitent nos contrées.

Thalictrum monticolum, Jord.

T. paniculæ ramis subarcuato-patentibus ; floribus cernuis ; carpellis ellipticis, subancipitibus, utroque apice paululum angustatis, 8-10 costatis ; foliolis approximatis, rotundatis vel fere obovatis, 3-5-7 dentatis, parce et minute glandulosis ; caule erecto, flexuoso, tereti-compresso, valde striato, pube glandulosa perminuta laxa vel passim subnulla obsito ; caudice haud reptante.

Hab. in Alpibus Delphinatûs ; *Col du Lautaret*, etc. — Flor. exeunte junio (in horto).

Sepala 3 1/2 mill. longa ; filamenta albida ; antheræ læte flavæ, 2 1/2 mill. longæ, apiculatæ ; ovaria 4 ; stigma lanceolatum, ovarium subæquans.

Il se distingue des deux précédents par ses folioles plus rapprochées, à base plus arrondie, ordinairement un peu plus grandes et d'un vert clair ; par sa tige fortement striée, plus feuillée et plus élevée. La pointe des anthères est plus marquée. Le stigmate est de forme lancéolée et non ovale. Il fleurit quinze jours après le *T. calcareum*. Son odeur est presque nulle.

Thalictrum præcox, Jord. Obs. frag. 5, p. 2.

T. paniculæ ramis erecto-patulis ; pedunculis brevibus ; floribus subcernuis ; carpellis elliptico-ovatis, subæqualibus, utroque apice tantulum angustatis, tenuiter 10-12 costatis ; foliolis parvis, flavo-virentibus rotundato-obovatis, inæqualiter et acute 3-5-7 dentatis, rariter glandulosis ; caule erecto, firmo, parum flexuoso, duro, tereti, striatulo, glabro ; caudice crasso, haud reptante.

Hab. in dumosis montium Delphinatûs ; *Briançon*, *Charance*, prope *Gap*, etc. — Flor. maio vel initio junii (in horto).

Sepala oblonga, violaceo-purpurea ; stamina 14-15 ; filamenta purpurea ; antheræ pulchre flavæ, 2-2 1/2 mill. longæ, apiculatæ ; ovaria 3-7 ; stigma violaceum, ovatum, planiusculum. Stipellæ rariter adsunt.

Cette espèce est inodore et presque entièrement dépourvue de glandes. Elle se reconnaît à sa panicule dont les bran-

ches sont peu ouvertes et dont les fleurs sont très-nombreuses, portées sur de courts pédoncules. Ses folioles sont plus petites et plus aiguës que dans le *T. monticolum;* ses carpelles sont plus courts, à bec bien moins allongé.

**Obs.* Je cultive diverses formes appartenant au même groupe que les précédentes et que j'ai reçues de plusieurs jardins botaniques, sous les noms de *collinum* Wallr., *saxatile* Schl., *Jaquinianum* Koch, qui me paraissent constituer autant d'espèces différentes, fleurissant de bonne heure, au commencement de juin. Je m'abstiens de signaler ici leurs caractères, ne connaissant pas leur vraie patrie et n'ayant pas la certitude qu'elles se rapportent exactement aux plantes ainsi nommées par leurs auteurs.

Les *T. minus*, *flexuosum* et *Kochii* de la flore de Suède, décrits par Fries dans le *Summa flor. scandin.*, dont j'ai reçu des exemplaires de l'auteur et que j'ai pu également cultiver, appartiennent aussi au même groupe que les précédentes. Ce sont des espèces très-voisines, mais distinctes, dont leur auteur me paraît avoir seulement un peu exagéré les différences qui ne sont pas celles d'espèces tranchées, comme on pourrait le croire, d'après leur description.

Le *T. minus* de Fries, qui doit bien être celui de Linné, est une plante qui paraît surtout propre aux régions maritimes de la Norwége et qui, je crois, n'a pas été trouvée en France. Il fleurit dès la fin de mai, comme le *T. præcox*, dont il s'éloigne par sa panicule à branches très-étalées, à pédoncules plus allongés, subverticillés, par ses anthères d'un jaune très-pâle, à pointe fort courte, par ses carpelles plus allongés et plus rétrécis à la base. Sa tige est pareillement subtérète, mais peu feuillée et plus basse. Il est souvent un peu fétide.

Le *T. flexuosum* Fries, est à panicule feuillée, peu étalée, à carpelles oblongs, à folioles glabres, de forme un peu

allongée, parfois subcunéiformes. Il fleurit vers le milieu de juin.

Le *T. Kochii* Fries, ressemble beaucoup au *T. præcox*, dont il diffère par sa floraison plus tardive, sa tige creuse, ses folioles plus grandes et plus arrondies, ses carpelles souvent presque arrondis à la base.

Le *T. dunense* Dum., dont je possède un exemplaire authentique, tient du *T. minus* L., par la forme des feuilles et son port divariqué ; mais il est bien plus glanduleux et a un aspect différent; ses anthères sont allongées et plus étroites, longuement apiculées ; il a les pédoncules allongés et verticillés ; les carpelles sont oblongs et comprimés.

Thalictrum Laggeri, Jord.

T. paniculæ ramis erecto-patulis, modice apertis, subflexuosis ; pedunculis subverticillatis; floribus subcernuis, mox erectis ; carpellis subellipticis, paulo obliquis, utroque apice angustatis, 8-9 costatis ; foliolis viridibus, rotundatis, ovatis, obovatisve, 3-5-7 obtuse dentatis, superioribus tantum bractealibusque acutatis ; caule erecto subflexuoso teretiusculo, striato, subfistuloso, glabro, viridi ; caudice haud reptante.

Hab. in Vallesiæ decuria gomblensi (ex D. Lagger). — Flor. initio junii (in horto).

Sepala pallida, oblonga concava, 3 mill. longa ; stamine 18-20, filamentis pallidis, antheris 3 mill. longis, apiculo longiusculo præditis ; ovaria 6 ; stigmata ovato-oblonga ; auriculæ vaginarum abbreviatæ, vix dentatæ.

Cette plante, que j'ai reçue de M. F. Lagger et que j'ai cultivée de graines de mes exemplaires, est fort distincte du *T. præcox*, dont elle diffère surtout par ses carpelles de forme plus irrégulière, un peu ventrus en dedans, bien plus rétrécis aux deux extrémités, et par ses feuilles à dents plus obtuses. Elle se rapproche beaucoup, ainsi que les trois espèces suivantes, du *T. kemense* Fries, dont les pédoncules sont plus

allongés, les ovaires plus nombreux, les anthères plus grosses et plus fortement apiculées.

Je rapporte au *T. Laggeri* dont ils ne seraient, selon moi, que de maigres individus des exemplaires recueillis dans la vallée de Saas, en Valais, et que j'ai reçus de divers botanistes sous le nom de *T. alpestre* GAUD., mais qui diffèrent totalement de la plante décrite par Gaudin, dans le *Flora helvet.*, III, p. 505, qui est, je crois, la même que le *T. fœtidum* L., var. *glabrum*, signalé dans le *Synopsis* de Koch.

D'autres exemplaires qui m'ont été envoyés du Valais, sous le nom de *T. majus* ou de *T. nutans*, me paraissent un état plus robuste de la même espèce.

Thalictrum præflorens, JORD.

T. paniculæ valde foliatæ pauperculæ ramis brevibus, erecto-patulis, subarcuato-ascendentibus, eximie basi folio vel bractea fultis; floribus cernuis; carpellis ellipticis, utroque apice paulo angustatis, 8 costatis; foliolis viridibus, subtus pallidis, subrotundo-ovatis, obovatis oblongisve, 3-5 dentatis vel bi-trifidis; lobis integris dentatisve, acutiusculis, in summitate caulis subinde acuminatis; caule erecto, flexuoso, teretiusculo, sulcato, glabro, viridi; caudice breviter repente.

Hab. in pascuis et dumetis excelsis alpium Delphinensium; *Mont-Viso*, *Col-de-Vars* (*Hautes-Alpes*). — Flor. initio maii (in horto), cum *T. aquilegifolio* L.

Sepala oblonga, concava, venosa, 3 mill. longa; stamina 18, filamentis purpureis, antheris 2 1/4 mill. longis, breviter apiculatis; ovaria 6-8; stigmata ovata, purpurascentia; auriculæ vaginarum breves, patulæ, suberoso-dentatæ.

Il diffère du *T. Laggeri* par sa panicule très-feuillée, à rameaux un peu arqués; ses étamines à filets violets, à anthères plus petites et brièvement mucronées, ses feuilles à dents moins obtuses, sa souche un peu rampante et sa floraison plus précoce.

Thalictrum oreites, Jord.

T. paniculæ ramis erecto-patulis, flexuosis, tenuibus, fructiferis subarrectis, basi sæpe bractea fultis; pedunculis longiusculis, subverticillatis; floribus primum cernuis mox erectis; carpellis oblique subellipticis, utroque apice paulo angustatis, 8 costatis; foliolis viridibus; subrotundo-ovatis, obovatis oblongisve, sæpe basi cuneatis, 5-7 dentatis vel bi-trifidis, lobis integris dentatisve, breviter apiculatis, subinde in summitate caulis acuminatis; caule erecto, subflexuoso, superne leviter subangulato, sulcato, subfistuloso, glabro, viridi; caudice breviter subrepente.

Hab. in pascuis et dumetis Alpium; *Mont-Viso* (*Hautes-Alpes*), etc. Habui specimina ex pluribus Sabaudiæ Helvetiæ et Pedemontii locis. — Flor. in fine maii (in horto).

Sepala 3 mill. longa, sæpe violaceo tincta; stamina 20-22, filamentis calicem longis, antheris 3 mill. longis, breviter apiculatis; ovaria 4-6; stigmata ovata; auriculæ breves, patulæ, breviter, suberoso-dentatæ

Il diffère du *T. præflorens*, dont il est très-voisin, par la panicule moins feuillée, à rameaux et pédoncules plus allongés, par les anthères plus nombreuses et un peu plus grosses, par les feuilles plus pâles en dessous, souvent cunéiformes, par sa tige plus fistuleuse et sa floraison plus tardive de quinze jours, dans un même lieu. Il est également très-rapproché du *T. Laggeri* dont il se distingue par les pédoncules plus allongés, les sépales violacés, les feuilles moins arrondies, souvent oblongues ou cunéiformes et à lobes plus aigus, la souche un peu rampante.

Je crois qu'il faut rapporter à cette plante le *T. saxatile* D. C. Syst. 1, p. 178 en partie, ainsi que le *T. elatum* D. C. loc. cit. en partie. Très-probablement le *T. nutans* D. C. Syst. p. 179, des Alpes de Savoie, est encore la même plante, quoique De Candolle attribue à son *nutans* des fleurs penchées, et, sans doute par erreur, aux *T. saxatile* et *ela-*

tum, des fleurs dressées. Le *T. majus* Koch, Syn. fl. germ. éd. 2, p. 4, non Jacq., appartient, en partie au moins, d'après le synonyme cité de Gaudin et d'après la description, à cette même espèce.

Le *T. nutans* Desf., est une espèce incertaine, dont l'auteur n'a pas fait connaître la patrie. De Candolle dit, dans la *Flore française*, qu'il a reçu de la Dent-d'Oche, en Savoie, des échantillons desséchés d'une plante qui lui a paru conforme à l'espèce de Desfontaines cultivée au jardin de Paris. Il y a tout lieu de croire qu'il se sera trompé dans sa détermination, d'autant plus que la plante de Savoie justifie assez mal le nom de *nutans*, et que la plupart des indications qu'il donne sur les autres espèces de ce genre font supposer des confusions ou des erreurs de détermination analogues et très-graves.

Le *T. kemense* Fries, du littoral de la Mer-Blanche, que j'ai reçu de MM. Fries et Anderson, me paraît extrêmement rapproché du *T. oreites*, et, quoique Fries, dans le *Summa veget. scandinav.*, dise sa plante à fleurs dressées, à ramifications du pétiole térètes, à gaînes entières, à tige creuse et facilement compressible, à souche rampante, je persiste à croire qu'elle appartient au même groupe que le *T. oreites* Jord.—*nutans* auctor. et n'a pas d'affinité avec le *T. flavum* L. car les caractères indiqués me paraissent sinon tous inexacts, au moins singulièrement exagérés.

Thalictrum pyrenaicum, Jord.

T. paniculæ ovatæ ramis erecto-patulis, basi passim bractea fultis; pedunculis longiusculis, subverticillatis; floribus majusculis, primum cernuis, mox erectis; antheris longe apiculatis; carpellis subellipticis, utroque apice paulo angustatis, 8 costatis; foliis viridibus, rotundis obovatisve, 3-5 dentatis vel bi-trifidis, lobis integris dentatisve, obtusiusculis vel breviter apiculatis subinde acuminatis; caule erecto, substricto, leviter anguloso, sulcato, subfistuloso, glabro, viridi; caudice haud repente.

Hab. in Pyreneis centralibus, circa *Barrège*, in montibus *Ereslid*, *Aigueeluse*, ubi copiosissimum legi, et in pluribus aliis locis Pyreneorum unde specimina habui. — Flor. exeunte maio (in horto).

Sepala grandia, sordide flavescentia, diutius persistentia; 5-6 mill. longa; stamina 18-20. antheris 5 mill. longis; ovaria 5-6; stigmata ovata; auriculæ patulæ, breves, suberoso-dentatæ.

Il est très-voisin du *T. oreites* dont il diffère surtout par la panicule à branches plus ouvertes; par les fleurs notablement plus grandes, à anthères plus allongées et plus longuement apiculées; par ses folioles généralement plus arrondies, à lobes plus brièvement apiculés; par la tige plus anguleuse et la souche non rampante.

Le *T. saxatile* D. C. Syst. 1, p. 178, comprend aussi cette espèce. Elle a été rapportée pareillement au *T. saxatile* dans la Flore de France de MM. Grenier et Godron. Le *T. nutans*, du même ouvrage, me paraît s'appliquer au *T. oreites*, au moins en partie.

B. Species sæpius humiles, caudice valde reptantes, montium humiliorum vel planitierum incolæ. Stirps *T. sylvatici* Koch.

Thalictrum obscuratum. Jord.

T. panicule laxæ ramis erecto-patentibus; pedunculis longis, subverticillatis; floribus pendulis; carpellis elliptico-oblongis, compresso subancipitibus, intus ventricosis, inferne subæqualibus, apice attenuatis, 10-12 costatis; foliolis intense vel obscure virentibus, subrotundo-obovatis, vel ovatis cum basi rotundata, apice tridentatis, vel trifidis dentatisque, pube tenui glandulosa obsitis; caule erecto, ad genicula infracto, flexuoso, striato, pube glandulosa obducto. Caudice stolonibus longe reptantibus aucto.

Hab. in saxosis vel dumosis calcareis montium Cebennensium inferiorum, prope *Ganges* (*Hérault*). — Flor. initio junii (in horto).

Flores majusculi; stamina 18-24, filamentis purpureis, antheris 4 mill. longis, apiculo longiusculo præditis; stigmata ovata, purpurantia.

Cette plante exhale une odeur fétide et rappelle le *T. calcareum* dont elle s'éloigne par sa souche très-manifestement et longuement rampante, envahissant promptement un grand espace dans le sol d'un jardin, par la forme des carpelles, par celle des folioles, ainsi que par ses anthères beaucoup plus grandes.

Thalictrum Arnaudiæ Jord.

T. paniculæ valde flexuosæ ramis patentibus, subrecurvatis; pedunculis subverticillatis; floribus cernuis; carpellis subelliptico-oblongis, utrinque angustatis, leviter obliquis, sub-decem costatis; foliolis subrotundis, breviter 7-9 dentatis vel obscure tri-quinque fidis dentatisque, rarius simpliciter trifidis, inferiorum dentibus obtuse, superiorum acute apiculatis, omnibus petiolisque pube perbrevi glandulifera densa obductis; caule erecto, flexuoso, gracili, striato, brevissime pulveraceo; caudice reptante.

Hab. in dumosis prope *Le Puy* (*Haute-Loire*) (Mme Arnaud.) — Flor. initio julii.

Stamina 18-20, antheris breviter apiculatis; stigmata ovato-oblonga.

Cette plante, que je n'ai pas encore observée vivante, est certainement distincte de la précédente par sa panicule à rameaux divergents, par ses anthères brièvement apiculées, par la forme des carpelles, ainsi par celle des folioles. Sa pubescence glanduleuse est plus dense et plus courte.

Thalictrum macilentum Jord.

T. paniculæ nudiusculæ ramis erecto patentibus; floribus cernuis, antheris tenuibus, elongatis, longe apiculatis; carpellis oblongis; foliolis parvis, obscure virentibus, glabriusculis, subrotundato-obovatis, subovatisve, tridentatis vel trifidis dentatisque; caule humili, gracili, erecto, valde flexuoso, subanguloso, striato, inferne foliato, superne nudo; caudice tenuiter et longe reptante.

Hab. in campis sabulosis; *Malesherbes* (*Loiret*), ubi copiosum legi. — Flor. exeunte maio, in loco natali.

Cette plante est fort grêle et sa taille n'est que de 1-2, quelquefois 3 décim. Elle est remarquable par la couleur violacée-rougeâtre de la tige et des calices. Les anthères sont allongées et longuement apiculées ; les pétioles sont très-anguleux.

Thalictrum Schultzii Jord.

T. minus F. Schultz, Flor. Gall. et Germ. exsicc. n° 1.

T. paniculæ ramis tenuibus, valde flexuosis, erecto-patentibus ; floribus cernuis ; antheris longe apiculatis ; carpellis oblongis ; foliolis pallide virentibus, glabris, subrotundo-obovatis subovatisve, tridentatis vel subtrifidis dentatisque ; caule erecto, tenui, valde flexuoso, subanguloso, striato, glabro ; caudice stolonibus elongatis aucto.

Hab. in collibus prope *Deux-Ponts* (*Moselle*) ex F. Schultz et in Gallia centrali. — Flor. junio.

Il se distingue du *T. macilentum* Jord. par ses anthères plus courtes, par sa tige plus élevée, plus feuillée et bien moins colorée. La couleur et l'aspect du feuillage sont différents. Toute la plante est bien moins grêle.

Thalictrum Godroni Jord.

T. sylvaticum Godron ! *Flore de Lorraine*, 1, p. 4, non Koch.

T. paniculæ ramis erecto-patentibus ; floribus cernuis ; carpellis elliptico ovatis, obliquis, intus subventricosis ; foliolis late virentibus, glabris, suborbiculatis, vel rotundo-obovatis, breviter et inæqualiter 5-7 dentatis vel trifidis dentatisque ; caule erecto, flexuoso, glabro, leviter angulato-striato ; caudice stolonibus tenuibus elongatis aucto.

Hab. in sylvaticis prope *Nancy* (*Meurthe.*) — Flor. exeunte maio vel initio junii (in horto).

Stamina 20, antheris 2 2/3 mill. longis, vix 1 mill. latis, apiculo mediocri præditis, ovaria 6-8.

Cette espèce est remarquable par la forme de ses folioles qui sont plus larges que longues, souvent en cœur à la base, à dents courtes et nombreuses. Le *T. sylvaticum* Koch, Bot.

Zeit., 1841, p. 426, en est évidemment distinct par sa floraison plus tardive d'un mois, par ses folioles glauques en dessous et à dents moins nombreuses, par ses pétioles très-peu ou pas anguleux.

Thalictrum frutetorum Jord.

T. paniculæ ramis erecto-patentibus; carpellis obliquis, compresso-ancipitibus, extus subrectis, 10-12 costatis; foliolis læte virentibus, glabris, suborbiculatis, basi cordatis, vel rotundo-obovatis, obtuse et inæqualiter 3-7 dentatis, etiam trifidis dentatisque, dentibus plerisque latis rotundatis, superioribus tantum acutis; caule erecto, flexuoso, striato, glabro; caudice breviter reptante.

Hab. in sylvaticis collium graniticarum, prope *Vienne* (*Isère*). — Flor. junio fere exeunte (in horto).

Sepala leviter colorata; stamina 20-22, filamentis pallidis, antheris 20-22, apiculo mediocri præditis; caulis sub sole sæpe rubens.

Il est voisin du *T. Godroni* dont il diffère certainement par son port plus robuste, ses folioles plus grandes et d'un vert plus foncé, ses stolons moins allongés et moins grêles. Sa floraison est plus tardive de quinze jours dans un même lieu. J'ai observé plusieurs individus de ces deux espèces que j'ai apportés vivants de leur lieu natal dans mon jardin, et d'autres que j'ai ensuite élevés de leurs graines.

C. Species plerumque fœtidæ, proceriores, in dumosis collium vel planitierum obviæ. Stirps *T. pubescentis* DC.

Thalictrum brevepubens Jord.

T. panicula ambitu ovata, expansa; ramis patentibus; floribus cernuis; antheris longe apiculatis; stigmate lineari-oblongo; carpellis oblongis, subancipitibus, 8-12 costatis, leviter obliquis; petiolis puberulis; foliolis approximatis, viridibus, pube glandulosa obsitis, breviter et multicrenatis, foliorum inferiorum suborbiculatis basi cordatis, cæteris rotundo-obovatis obscure 3-5 lobis, lobis dentatis; caule erecto, flexuoso, anguloso, striato, laxe et minute pulveraceo; caudice crasso, haud reptante.

Hab. in dumosis collium, prope *Vic* (*Gard*). — Flor. exeunte junio vel initio julii (in horto).

Sepala 3 1/2 longa, eximie nervosa, ex viridi-lutescentia, ad nervos sæpe rubentia; stamina 18-20, antheris pallide flavis, longissime apiculatis; ovaria 5: stigmata albido-purpurea, oblongo-linearia, apice leviter recurvata; odor plantæ fœtidus.

Cette espèce est surtout reconnaissable à ses folioles très-rapprochées, munies de dents courtes et nombreuses, à ses anthères longuement apiculées et à ses stigmates sublinéaires.

Thalictrum expansum Jord. Obs. frag. 5, p. 6.

T. paniculæ valde ampliatæ ramis patentibus; floribus staminibusque pendulis; carpellis oblongo-ellipticis, paulo compressis, subancipitibus, 8-12 costatis; foliolis viridibus, glandulis minutis obsitis, suborbiculatis, rotundato-obovatis ellipticisve, basi subcordatis, petiolulatis, apice plerumque 5-7 dentatis vel trifidis dentatisque, rarius subintegris; petiolis angulato-striatis; caule erecto, parum flexuoso, teretiusculo, tenuiter striato, glabro, parce et minute pulveraceo-glanduloso; caudice crasso, haud reptante.

Hab. in dumosis, secus Rhodanum prope *Lyon*. — Flor. in medio junii.

Sepala sordide et pallide flavescentia; antheræ pallide flavæ, 3 mill. longæ; filamenta albida; ovaria 5-6; stigmata lanceolata, apice extus flexa; odor plantæ plerumque fœtidus.

Il s'éloigne du *T. brevepubens* Jord. par sa panicule ordinairement plus ample, ses folioles plus distantes et plus longuement pétiolulées, ses anthères plus grandes, sa pubescence moins visible. Sa floraison est plus précoce de huit à quinze jours.

Thalictrum thamnophilum Jord.

T. paniculæ ramis brevibus, patentibus, subrectangulis; pedunculis abbreviatis; floribus nutantibus; carpellis subæqualiter ovatis, 8 costatis; foliolis intense viridibus, glandulis sessilibus crebris obsitis, suborbiculatis, vel rotundo-obovatis, obtuse 3-7 dentatis; caule

subangulato, striato, minute glanduloso, passim fuscescente; caudice crasso haud reptante.

Hab. in dumosis circa *Lyon*. — Flor. exeunte junio.

Sepala sordide albo-flavescentia, lineari-oblonga, concava, 3 1/2-4 mill. longa, dense glandulosa; filamenta brevia; antheræ 3-3 1/2 mill. longæ, pallide flavæ, calicem haud excedentes; stigma pallidum, ovatum, ovario brevius; odor plantæ fœtidus.

Il diffère du *T. expansum* par sa panicule à rameaux courts, étalés presque à angles droits, par ses pédoncules plus courts, par ses étamines plus courtes et surtout par ses carpelles plus petits et de forme ovoide.

Thalictrum virgultorum Jord. in Cat. Dijon 1848. (sine descript.)

T. paniculæ ramis erecto-patentibus; pedunculis brevibus; floribus nutantibus; carpellis elliptico-ovatis, subæqualibus, basi fere rotundatis, 12 costatis; foliolis obscure cinereo-virentibus, dense et minute glandulosis, suborbiculatis, plerumque basi cordatis, brevissime petiolulatis, obtuse 3-5 dentatis, vel trifidis dentatisque, dentibus latis, obtusiusculis; caule erecto, vix flexuoso, parum angulato, striato, minute pulveraceo-glanduloso; caudice crasso, haud reptante.

Hab. in sylvaticis collium circa *Lyon*. —Flor. julio.

Flores pallidissime flavi; sepala sordide albida; antheræ pallidæ, breviter apiculatæ, 4 mill. longæ; auriculæ vaginarum erecto-patulæ, haud reflexæ; planta fœtidissima, robustior, serius florens.

Cette espèce est robuste et tardive. Elle se distingue de la précédente par le port de la panicule, par ses carpelles à côtes plus nombreuses et par ses folioles suborbiculaires.

D. Species glabratæ, plerumque glandulis destitutæ, proceriores, in dumosis collium vel in pratis obviæ. Stirps *T. minoris* vel *majoris* auctorum.

Thalictrum arrigens Jord.

T. paniculæ ramis erectis, modice patulis; pedunculis subverticillatis, floribus subcernuis; carpellis subæqualiter oblongis, compresso-ancipitibus, tenuiter 8-10 costatis; foliolis intense virentibus,

glabris, subrotundo-ovatis, plerumque longioribus quam latis, basi rotundatis, apice 3-5 dentatis vel trifidis, lobis dentatis integrisve; caule procero, erecto, subflexuoso, substriato, glabro; caudice crasso, haud reptante.

Hab. in collibus sylvaticis, circa *Vienne* (*Isère*). — Flor. exeunte junio (in horto).

Sepala colorata, 4 mill. longa; stamina pauca, 10-15, antheris 3 mill. longis, breviter apiculatis; ovaria 6-8; stigmata oblonga; caulis sæpe rubens.

Cette espèce se reconnaît aisément au port dressé de la panicule et à la forme des folioles.

Thalictrum dumulosum Jord.

T. panicula ampliata, ambitu ovata, flexuosa; ramis erecto-patentibus; floribus cernuis; carpellis subæqualiter elliptico-oblongis, compresso-ancipitibus, tenuiter 10 costatis; foliolis læte virentibus approximatis, brevissime petiolulatis, subrotundo-obovatis, subquinquedentatis vel trifidis, lobis dentatis integrisve obtusiusculis; caule procero, erecto, subflexuoso, sulcato, lævi; caudice crasso, haud reptante.

Hab. in dumosis secus Rhodanum, prope *Lyon*. — Flor. initio julii.

Calix colore violaceo tinctus; filamenta purpurea, haud exserta nisi emarcida; antheræ flavæ, apiculatæ, 2 1/2 mill. longæ; ovaria 5; stigmata ovata, albida.

Cette espèce se reconnaît à la forme subpyramidale de sa panicule, à ses carpelles assez petits et aux dents des feuilles peu nombreuses, assez profondes et un peu obtuses. Sa tige est assez haute. Toute la plante est ordinairement glabre et inodore; elle offre cependant quelques glandes, notamment sur les calices.

Le *T. Billotii* F. Schultz — *præcox* F. Schultz in *Jahresb. der Pollichia* 1858, des prairies des bords de la Moselle, se distingue de cette espèce par sa floraison plus précoce, par sa panicule plus feuillée, à rameaux plus flexueux et moins ouverts, par les pedoncules plus allongés et subverticillés,

par les carpelles ventrus intérieurement et presque droits à la face externe.

Thalictrum propendens Jord.

T. panicula amplissima, flexuosissima, ramis tenuibus, elongatis, patentibus, deflexisve, sparsifloris; floribus pendulis; carpellis subæqualiter oblongis, compresso-ancipitibus, 10-12 costatis; foliolis læte flavo-virentibus, glabris, suborbiculatis vel rotundo-obovatis, profunde 5-7 dentatis vel trifidis dentatisque, dentibus acutiusculis; caule procero, erecto, flexuoso, glabro, flavo-virente; caudice crasso, haud reptante.

Hab. in dumosis circa *Lyon*. — Flor. julio.

Sepala oblonga, 4 mill. longa, pallide viridia; stamina 30 circiter, antheris apice subfalcatis, longe apiculatis; caulis ut tota planta læte flavo-virens.

Il est remarquable par le port de la panicule qui est très-diffuse, et par les folioles qui sont à dents assez profondes et un peu aiguës. Sa floraison est tardive.

Thalictrum eminens Jord. Obs. frag. 5, p. 4.

T. panicula ampliata, flexuosissima, diffusa; ramis tenuibus, elongatis, divaricato-patentibus, sparsifloris; floribus pendulis; carpellis majusculis, oblongo-fusiformibus, compresso-ancipitibus, intus ventricosis, extus rectis, 8-12 costatis; foliolis parvis, viridibus, glabris, rotundato-obovatis, haud basi cordatis, subacute 3-7 dentatis vel trifidis, lobis integris dentatisve; caule procero, erecto, flexuoso, subangulato, sulcato, plerumque glabro, flavo-viridi; caudice crasso haud reptante.

Hab. in dumosis collium circa *Lyon*. — Flor. junio exeunte.

Sepala ex viridi flavescentia; filamenta staminum longa, valde exserta; antheræ 2 1/4 mill. longæ, apiculatæ; ovaria 3-5; stigmata albida, late ovato-elliptica, margine subdentata, ovaria subæquantia.

Cette espèce est très-distincte de celles qui précèdent par la forme des carpelles, ainsi que par la forme des folioles qui

ne sont nullement cordées à la base. Elle est moins tardive que le *T. propendens*, et ses carpelles sont plus gros.

Thalictrum tortuosum Jord. Cat. Dijon 1848.

T. panicula expansa, subpyramidata, flexuosa; ramis apertis; pedunculis brevibus; floribus subcernuis, carpellis subæqualiter oblongo-ellipticis, compresso-ancipitibus, 10-12 costatis; foliolis viridibus, rotundo-obovatis, basi haud cordatis, profunde 3-5 fidis, lobis integris vel subdentatis acutiusculis; caule procero, erecto, valde flexuoso, sulcato, glabro, sæpe rubello; caudice haud reptante.

Hab. in dumosis secus Rhodanum prope *Lyon*. — Flor. in medio junii vel paulo serius.

Sepala violacea, fere 4 mill. longa; filamenta staminum violacea; antheræ 3-3 1/4 mill. longæ, apiculo longo præditæ; ovaria 5; stigmata ovato-lanceolata, ovariis breviora, albo-viridia.

Cette espèce est rapprochée du *T. eminens* par la forme des feuilles. Mais par la forme de la panicule, par ses pédoncules courts, ses fleurs faiblement penchées et ses carpelles de forme égale, elle a aussi du rapport avec les espèces du groupe qui va suivre.

§ 2. Panicula ambitu ovata vel subpyramidata; flores sparsi, porrecti, rarius cernui; folia patula, petiolis ternatim decompositis, foliolis plerumque anguste obovato-cuneatis, subtriangularibus, passim oblongis. Stirps *T. lucidi* DC.

Thalictrum ambigens Jord.

T. elegans Jord. Obs. frag. 5, p. 7, non Wall.

T. paniculæ ambitu ovato-pyramidatæ, ramis erecto-patulis, superne ascendentibus; floribus cernuis; carpellis ellipticis, parum compressis, subancipitibus, 8-12 costatis; foliolis tenuibus, subtus glaucis, obovatis vel elliptico-oblongis, basi subrotundatis, acute 3-5 dentatis; caule erecto, parum flexuoso, sulcato, glabro; caudice reptante.

Hab. in dumosis secus Rhodanum prope *Tournon* (*Ardèche*). — Flor. in fine junii.

Sepala pallida, persistentia; stamina 20-22, filamentis longis, albidis, antheris apiculo valde acuto præditis; ovaria 5-6; stigmata oblonga, margine reflexa, ovaria subæquantia, albida.

Cette espèce tient des groupes qui précèdent par ses fleurs penchées; mais, par le port, la forme de la panicule, l'aspect du feuillage et la souche, elle se rapproche des espèces qui suivent, avec lesquelles elle a véritablement plus d'affinité.

Thalictrum paradoxum Jord. Obs. frag. 5, p. 10.

T. paniculæ ampliatæ, laxæ, ramis patentibus; pedunculis ante anthesin subinflexis, mox porrectis; carpellis elliptico-oblongis, utroque apice angustatis, paulo ancipitibus, inæqualiter 12 costatis; foliolis supra viridibus, subtus pallidis, obovato-cuneatis, plerumque apice acute 3 dentatis, basi paulisper rotundatis, rarius oblongis subintegris; caule erecto, subflexuoso, anguloso, sulcato, glabro, viridi vel subfusco; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in dumosis sylvaticis, secus Rhodanum, prope *Lyon*. — Flor. exeunte junio.

Stamina 15, antheris flavis, 4 mill. longis, apiculo longo præditis, ovaria 5; stigmata ovata, margine reflexa, albida.

Cette espèce se reconnaît à ses anthères assez grandes, ses carpelles de forme allongée, ses feuilles souvent assez larges et sa souche très-rampante.

Thalictrum nothum Jord.

T. abortivum Jord. in Cat. Dijon, 1848. (sine descriptione.)

T. paniculæ ampliatæ ramis numerosis, erecto-patentibus; pedunculis brevibus, apice inflexis, demum subporrectis; carpellis ovatis, inæqualiter 10-12 costatis; foliolis oblongo-cuneatis, apice acute trilobis dentatisque, passim oblongis subintegris; caule erecto, valde foliato, sulcato, glabro flavo-virente; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in dumosis, secus Rhodanum, prope *Lyon*. — Flor. exeunte junio.

Antheræ flavo-virides, 2 3/4-3 mill. longæ, breviter apiculatæ; ovaria 5; stigmata late ovata, albida.

Il se distingue du *T. paradoxum* Jord. par ses fleurs plus

petites, plus pâles, un peu penchées, ses anthères courtes, ses carpelles ovales et plus petits.

Thalictrum Jordani F. Schultz. — Jord. Obs. frag. 5, p. 12.

T. paniculæ ampliatæ ramis erecto-patulis; pedunculis brevibus; floribus porrectis: carpellis parvis, subrotundo-ovatis, inæqualiter 12 costatis: foliolis læte virentibus, subtus pallidis, oblongo-cuneiformibus, apice acute trifidis, lobo medio sæpe tridentato; caule erecto, folioso, sulcato, flavo-viridi, glabro; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in dumosis, secus Rhodanum, prope *Lyon*. — Flor. junio.

Fores pulchre flavi, vere porrecti; stamine 15-16, filamentis albidis, antheris pulchre flavis, 2 1/2 mill. longis, breviter apiculatis, ovaria 6; stigmata ovata, albida.

Il s'éloigne des deux précédents par ses fleurs d'un beau jaune, manifestement porrigées, par ses carpelles plus petits et presque ronds. Ses feuilles sont plus nettement cunéiformes et à dents plus nombreuses que dans le *T. nothum* Jord.

Thalictrum parisiense Jord.

T. lucidum D C. Syst. 1, p. 181, non L.

T. paniculæ ramis erecto-patulis, superne ascendentibus; pedunculis longis, plerumque verticillatis; floribus porrectis, carpellis elliptico-ovatis, inæqualiter 12-costatis; foliolis læte virentibus, oblongis, subcuneatisve, apice bi trifidis integrisve; caule erecto, stricto, sulcato, flavo-virente, glabro; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in sylvaticis circa *Paris*. — Flor. initio junii (in horto).

Stamina 12-15, filamenta albida; antheræ læte flavæ, 2 1/2 mill. longæ, apiculo longiusculo præditæ; ovaria 3-5; stigmata ovata, albida.

Il se distingue du *T. Jordani* F. Schultz par sa panicule bien moins ouverte, ses pédoncules plus allongés et verticillés, ses carpelles plus gros et de forme plus allongée, ses feuilles d'un vert très-clair, moins nettement cunéiformes et

moins dentées, sa floraison plus précoce de quinze jours, dans un même lieu.

Il me paraît impossible d'admettre que cette plante soit le *T. lucidum* de Linné qui attribue à sa plante, pour unique caractère distinctif, des feuilles linéaires et charnues. Dans le *T. parisiense* Jord. les feuilles ne sont nullement linéaires et, loin d'être charnues, elles sont, au contraire, assez minces. Le synonyme de Tournefort cité par Linné : *T. minus alterum parisiensium foliis crassioribus et lucidis* Tournef. Inst. 271, doit s'appliquer très-probablement au *T. angustifolium* Jacq., qui a été trouvé dernièrement près de Paris.

Le *T. medium* Murr. Syst. 512. — Jacq. Hort. vind. 3, p. 96, d'après des exemplaires que j'ai obtenus de graines reçues du jardin botanique de Dijon, serait une plante fort distincte du *T. parisiense* et des autres espèces françaises de ce groupe. Ses fleurs sont porrigées, fort petites ainsi que ses feuilles ; sa floraison est très-précoce ; sa souche paraît très-peu rampante.

Thalictrum silaifolium Jord.

T. paniculæ ramis tenuibus erecto-patulis ; pedunculis brevibus ; floribus porrectis ; carpellis oblongis, parvis, inæqualiter 10-12 costatis ; foliolis supra læte virentibus, nitidulis, subtus glaucescentibus, anguste cuneatis sublinearibusve, apice acute trifidis subintegrisve ; caule erecto, folioso, sulcato, glabro, flavo-virente; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in dumosis secus Rhodanum, prope *Lyon*. — Flor. exeunte junio.

Sepala primum subviridia, mox pallide rufa, tenuia, concava, leviter nervosa, margine erosula, sat persistentia ; stamina 16, filamentis albidis, antheris læte flavis, 3 mill. longis, apiculo crasso brevi præditis ; ovaria 5-7 ; stigmata late ovata, subcrenulata, margine reflexa, ovariis paulo breviora.

Il est remarquable par l'étroitesse de ses feuilles. Sa panicule moins ouverte et la forme des carpelles l'éloignent du

T. Jordani. Il ne peut être confondu avec les *T. paradoxum* et *nothum*. Il se distingue du *T. parisiense* par ses feuilles plus cunéiformes et plus étroites, glauques en dessous, par sa floraison plus tardive d'environ un mois.

Thalictrum affine Jord. Cat. Dijon 1848.

T. paniculæ ovato-pyramidatæ ramis tenuibus erecto-patulis; pedunculis brevibus, subverticillatis, apice inflexis; floribus demum subporrectis; carpellis parvis, ovato-ellipticis, 8-10 costatis; foliolis viridibus, subtus pallidis, oblongis, basi paulisper rotundatis vel subcuneatis, apice bi-trifidis integrisve; caule erecto, firmo, sulcato, glabro, viridi; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in dumosis secus Rhodanum, prope *Lyon*. — Flor. junio.

Sepala caduca, oblonga; stamine 13, filamentis purpureis, antheris læte flavis, 3 mill. longis, breviter apiculatis; ovaria 5; stigmata late ovata, margine suberosula, haud revoluta, albida.

Cette espèce se reconnaît à ses feuilles de forme souvent oblongue-linéaire, les trifides moins cunéiformes à la base que dans les précédentes. Les filets des étamines sont d'une belle couleur purpurine. Les carpelles sont fort petits.

Thalictrum stipellatum Jord.

T. panicula angustata, ovato-oblonga, subpyramidata; ramis erecto-patulis, ascendentibus; pedunculis brevibus, floriferis staminibusque porrectis: carpellis oblongis, 10-12 costatis; partitionibus petioli primariis basi stipellatis; foliolis intense virentibus, subtus pallidis, oblongo vel lineari-lanceolatis, acutis, integris, vel subcuneatis et apice trifidis; caule erecto, firmo, sulcato, pubescente, glabro; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in dumosis, ad Rhodani ripas, prope *Lyon*. — Flor. in fine junii.

Alabastra ovato-elliptica; sepala oblonga, pallida, caduca, parva; stamina 12-15, filamentis brevibus, pallidis, antheris pallide flavis, 2 mill. longis, breviter apiculatis; ovaria 3-5, extus subventricosa; stigmata ovata, margine leviter reflexa, albo-viridia.

La forme étroite de la panicule dont les rameaux sont ascendants, ainsi que la présence des stipelles à la base des ramifications du pétiole, distinguent cette espèce des précédentes. Elle se rapproche surtout du *T. affine* dont elle diffère par ses fleurs de moitié plus petites, par la couleur du feuillage qui est d'un vert obscur, par les carpelles plus gros et de forme plus allongée.

Thalictrum Timeroy Jord. Obs. frag. 5, p. 14.

T. panicula ovato-oblonga, pyramidata; ramis erecto-patulis superne ascendentibus; pedunculis brevibus, floribus paulo cernuis vel subporrectis: carpellis ellipticis, inæqualiter 8-12 costatis, foliolis læte virentibus, oblongis, vel oblongo-cuneiformibus, bi-trifidis integrisque; caule erecto, stricto, subfistuloso, duro, sulcato, glabro, viridi; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in dumosis, ad Rhodani ripas, prope *Lyon*. — Flor. exeunte junio.

Sepala sordide flavescentia; stamina 18-20; filamentis albidis, antheris pallide flavis, 3 mill. longis, apiculo longiusculo acuto præditis; ovaria 5; stigmata albida, ovata, oblonga, margine planiuscula.

Il est voisin du *T. affine* Jord. par la forme des feuilles: mais il s'en éloigne par la panicule plus étroite, à rameaux plus ascendants, par la forme et la grosseur des carpelles. Les fleurs sont un peu penchées au moment de l'anthèse.

§ 3. Panicula ambitu oblongo-pyramidata; flores porrecti vel subnutantes; folia suberecta, petiolis pinnatim decompositis, foliolis oblongo-cuneatis vel linearibus. Stirps *T. simplicis* L. —*Bauhini* Crantz.

Thalictrum alpicolum Jord.

T. simplex Jord. Obs. frag. 5, p. 15, non L. — *T. angustifolium* Vill. *Fl. Dauph.* 3, p. 712, non Jacq.

T. panicula anguste oblonga, racemosa; ramis abbreviatis, tenuibus, erecto-patulis; pedunculis brevibus, tenuibus, erecto-patulis, subverticillatis; floribus approximatis, subconfertis, porrectis; carpellis oblongis, utroque apice paulo angustatis; foliis erectis, foliolis

oblongo-linearibus, integris vel subcuneiformibus, apice bi trifidis; caule erecto, stricto, subfistuloso, glabro; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in pratis Alpium Delphinatûs et Vallesiæ. — Flor. junio (in horto).

Sepala oblonga, flavo-viridia vel violaceo-sublincta; stamina 12-14, filamentis ex albido-violaceis, antheris pallide flavescentibus, 2 1/2 mill. longis, apiculo brevissimo præditis; ovaria 5-8; stigmata ovata, margine planiuscula, albida.

Cette espèce ressemble beaucoup au *T. simplex* L., des environs d'Upsal, dont j'ai reçu des exemplaires de MM. Fries, Anderson et J. Lange; mais elle en diffère certainement par ses feuilles bien plus allongées, par ses fleurs beaucoup plus rapprochées et plus nombreuses, par ses anthères plus grandes et plus brièvement apiculées, surtout par ses carpelles plus grands et de forme plus allongée.

Thalictrum lætum Jord.

T. paniculæ ovato-oblongæ ramis erecto-patulis, ascendentibus; pedunculis brevibus; floribus parvis, approximatis, mox porrectis; carpellis parvis, subrotundo ovatis; foliolis linearibus, vel oblongo-linearibus, elongatis, planiusculis, passim bi-trifidis, subacutis; caule erecto, stricto, validiusculo, sulcato, glabro; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in pascuis et dumosis, ad Rhodani ripas, prope *Lyon*. — Flor. exeunte junio.

Sepala pallide flavescentia; stamina 15, filamentis albidis, antheris læte flavis, 1 1/2 mill. longis, breviter apiculatis; ovaria 6; stigmata ovata, subreflexa, albida.

Il se distingue du *T. simplex* L. par son port plus robuste, ses feuilles plus allongées, sa panicule très-fournie, ses carpelles plus petits et presque ronds.

Il s'éloigne du *T. alpicolum* par la forme bien plus élargie de la panicule, par ses fleurs d'un beau jaune, par la forme

des carpelles et par sa tige plus dure. Sa floraison est plus tardive de quinze jours à trois semaines.

Cette espèce correspond, ainsi que les quatre suivantes, au *T. Bauhini* Crantz — *Bauhinianum* Wall. — *angustifolium* auct. multor., non Jacq. nec L.

Thalictrum procerulum Jord.

T. paniculæ ampliatæ ramis erecto-patulis, elongatis, flexuosis, ascendentibus; pedunculis brevibus, alternis vel oppositis; floribus porrectis, laxis, parvis; carpellis subrotundo-ovatis, parvis; foliolis planiusculis, linearibus vel oblongo-linearibus, elongatis, subfalcatis, integris vel passim bi-trifidis, acutis; caule erecto, stricto, duro, sulcato, glabro; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in pascuis et dumosis, ad Rhodani ripas, prope *Lyon*. — Flor. julio.

Sepala brevia, mox caduca; stamina 12-14; filamenta albida; antheræ 2 1/4 mill. longæ, apiculo longo præditæ.

Il est très-voisin de l'espèce précédente dont il diffère par sa panicule bien plus ample et plus lâche, à rameaux flexueux très-allongés, à fleurs moins nombreuses. Ses anthères sont plus longuement apiculées; sa floraison est plus tardive d'environ trois semaines.

Thalictrum rhodanense Jord.

T. panicula ovato-oblonga, racemosa; ramis erecto-patulis, fructiferis haud ascendentibus; pedunculis brevibus, apice inclinatis; floribus subcernuis; staminibus porrectis; carpellis ovoideis, parvis, 8-10 costatis; foliolis linearibus vel oblongo-linearibus, margine revolutis, integris, acutis, vel passim bi-trifidis; caule erecto, stricto, glabro, sæpe rubescente; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in dumosis, ad Rhodani ripas, prope *Lyon*. — Flor. julio.

Sepala pallida vel violaceo tincta; stamina 15, filamentis plerumque purpureis, longiusculis, antheris flavis, 2 mill. longis, apiculo brevi obtusiusculo præditis; ovaria 5; stigmata ovata, leviter reflexa, pallida.

Il se reconnaît aux rameaux de la panicule qui sont courts, assez étalés et non ascendants comme dans les précédents, à ses carpelles très-petits, mais de forme ovoide, aux filets des étamines qui sont ordinairement d'une belle couleur violette-purpurine, ainsi que les sépales. Il fleurit après le *T. lætum* et un peu avant le *T. procerulum*.

Thalictrum subspicatum, Jord.

T. panicula anguste racemosa, oblongata; ramis ascendentibus, modice apertis; pedunculis brevibus, apice inclinatis; floribus approximatis, porrectis; carpellis parvis, subrotundo-ovoideis, 8-10 costatis; foliolis intense viridibus, linearibus vel oblongo-linearibus, margine revolutis, integris, acutis, passim bi-trifidis; caule erecto stricto, sulcato, glabro; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in pascuis et dumosis, ad Rhodani ripas, prope *Lyon*. — Flor. exeunte julio.

Sepala pallida, parva; stamina 18; filamentis pallidis, antheris flavis, 2 mill. longis, breviter apiculatis.

Il se rapproche beaucoup du *T. rhodanense* par l'aspect du feuillage; mais il s'en distingue par sa panicule allongée et fort étroite, à rameaux beaucoup moins étalés; par ses carpelles plus courts, ses feuilles moins aiguës, ses étamines plus nombreuses, à filets plus courts. Sa floraison est plus tardive de quinze jours.

Thalictrum galioides, Nestl, ap. Pers. syn. 2, p. 161.

T. panicula racemosa, oblonga; ramis erecto-patulis, ascendentibus; pedunculis brevissimis; floribus porrectis, approximatis; carpellis parvis, ovoideis, 8 costatis; foliolis intense virentibus, subæqualiter linearibus, perangustis, leviter subfalcatis, tenuibus, margine revolutis, rarissime bi-trifidis, plerumque omnibus etiam inferioribus et primordialibus integris, acutiusculis; caule erecto, stricto, duro, sulcato, glabro; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in pascuis et sylvaticis siccis, prope *Strasbourg*. — Flor. in fine julii (in horto).

L'étroitesse et la forme régulièrement linéaire des feuilles caractérisent cette espèce qui est tardive comme la précédente. J'en cultive des pieds que j'ai apportés vivants de Strasbourg, il y a treize ans, et d'autres que j'ai élevés de leurs graines.

On trouve aux bords du Rhône, près de Lyon, une forme très-rapprochée du *T. galioides*, que je prends pour le *T. tenuifolium*, Swartz. Elle est à feuilles presque aussi étroites, mais plus aiguës, plus fréquemment dentées et d'un vert plus clair; sa floraison est moins tardive. Je n'ai pas pris sur le vif assez de notes pour en donner présentement la description.

§ 4. Panicula ambitu breviter racemoso-ovata vel subcorymboso-fastigiata; flores erecti, conferti; folia suberecta, petiolis pinnatim ternatimve decompositis, foliolis oblongis, vel oblongo-cuneatis, linearibusve: *T. spurium* Tim., *flavum* L., *angustifolium* Jacq.

A. Petioli pinnatim decompositi; caulis durus, haud facile comprimendus. Stirps *T. spurii* Tim.

Thalictrum nitidulum, Jord. Obs. frag. 5, p. 17.

T. paniculæ ovato-subpyramidatæ ramis erecto-patulis ascendentibus; pedunculis brevibus, subverticillatis; floribus subconfertis, erectis; carpellis parvis, ovoideis, longe rostratis; ramificationibus petioli primariis minute stipellatis; foliolis supra viridibus, lucidis, oblongo-linearibus oblongisve, integris vel subcuneatis, bi-trifidis, acutis; caule erecto, stricto, sulcato, glabro; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in dumosis, ad Rhodani ripas, prope *Lyon.* — Flor. julio.

Sepala pallide flavo-virentia, mox caduca; stamina 18-20, filamentis albidis, longiusculis, antheris pallide flavis, 2 mill. longis, apiculo brevi vix acuto præditis; ovaria 5-8; stigmata ovato-oblonga, margine reflexa, ovarium subæquantia, albida.

Cette espèce est très-reconnaissable à sa panicule de forme un peu allongée, assez ample et point dense, à ses fleurs

dressées, un peu lâches, d'un jaune pâle, à ses carpelles terminés par un stigmate allongé, à ses feuilles assez étroites et luisantes. La présence des stipelles à la base des premières ramifications du pétiole, ainsi que les fleurs dressées, l'éloignent du groupe qui précède, dont elle se rapproche par l'aspect du feuillage et le port de la panicule.

Thalictrum medianum, Jord.

T. *porrigens*, Jord. in Cat. Dijon, 1848. (sine descriptione.)

T. panicula racemoso-ovata, breviuscula ; ramis erecto-patulis ; floribus erectis parum confertis ; carpellis subrotundis, 8-10 costatis ; stipellis nullis ; foliolis viridibus, oblongis, latiusculis, planis, margine vix revolutis, integris, vel subcuneatis apice bi-trifidis, acutis ; caule erecto, stricto, sulcato, glabro : caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in pascuis et dumosis, ad Rhodani ripas, prope *Lyon*. — Flor. julio.

Sepala pallida ; stamina 12-15 ; filamentis plerumque pallidis, antheris pulchre flavis, apiculatis ; ovaria 5-6 ; stigmata ovata, albida.

Cette plante se rapproche du *T. Timeroyi* par l'aspect des feuilles, qui sont de forme plus allongée. L'absence de stipelles et la forme des carpelles le séparent du *T. nitidulum*. Elle a de l'affinité avec l'espèce qui suit ; mais ses fleurs sont bien moins denses.

J'ai observé une variété ou forme très-voisine du *T. medianum*, dont les filets des étamines sont d'un beau violet, et dont la taille est plus élevée.

Thalictrum spurium Timer. ap. Jord. Obs. frag. 5, p. 19.

T. paniculæ oblongo-ovatæ ramis erectis, ascendentibus, inferne nudiusculis, apice dense confertifloris ; pedunculis brevissimis ; floribus aggregatis, erectis ; carpellis ovato-ellipticis, breviter rostratis, 12 costatis ; stipellis rotundato-ovatis, dentatis ; foliolis viridibus, opacis, planis, oblongis vel elliptico-linearibus, integris vel oblongo-cu-

nealis bi-trifidis ; caule erecto, stricto, duro, sulcato, glabro ; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in dumosis, ad Rhodani ripas, prope *Lyon*. — Flor. ineunte julio.

Sepala elliptico-oblonga, flavescentia, valde caduca ; stamina 16 ; filamentis pallidis ; antheris læte flavis, 2 mill. longis, apiculo brevissimo et obtuso præditis ; ovaria 5-7 ; stigmata ovata, ovariis breviora, margine reflexa, albida.

Les fleurs, dressées et très-ramassées au sommet des rameaux, séparent cette espèce des deux précédentes et la rapprochent des espèces des deux groupes suivants ; mais la forme étroite et presque oblongue de sa panicule, et surtout sa tige dure, peu fistuleuse, résistant à la pression des doigts, l'en éloignent.

B, Folia erecto-patula, petiolis subpinnatim decompositis ; caulis cavus, facile comprimendus. Stirps *T. flavi* L.

Thalictrum riparium Jord. Cat. Dijon, 1848.

T. panicula ovato-racemosa, passim subfastigiata ; ramis erecto-patulis, ascendentibus ; pedunculis brevibus, verticillatis ; floribus subconfertis ; carpellis subrotundo-ovoideis, 10 costatis ; stipellis minutis, vix ullis ; foliolis oblongis vel lineari-oblongis, planis, integris vel superne bi-trifidis, acutiusculis ; caule erecto, stricto, fistuloso, sulcato, glabro ; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in humidis, ad Rhodani ripas, prope *Lyon*. — Flor. exeunte junio.

Sepala pallida, oblonga, pedunculo breviora ; stamina 14-15, filamentis albidis, antheris læte flavis, 1 3/4 vix 2 mill. longis, obtusiusculis ; ovaria 6-7 ; stigmata ovato-oblonga, leviter reflexa, albida.

Le *T. flavum* L. des environs d'Upsal, qui m'a été envoyé par MM. Fries et Anderson, est voisin de cette espèce, mais certainement distinct par ses feuilles plus courtes et plus larges, beaucoup plus dentées au sommet, la plupart trifides

à lobes souvent dentés ; la panicule est plus feuillée ; les anthères sont plus grosses, à pointe aiguë.

Thalictrum udum Jord.

T. panicula ovato-corymbosa, subfastigiata ; ramis erecto-patulis, flexuosis ; pedunculis brevibus, verticillatis ; floribus erectis confertis ; carpellis parvis, subrotundis, 8-10 costatis ; stipellis minutis ; foliolis intense virentibus, lanceolato vel elliptico-oblongis, planis, integris vel superne bi-trifidis, acutiusculis ; caule erecto, stricto, sulcato, fistuloso, glabro ; caudice stolonibus elongatis reptante.

Hab. in humidis inter virgulta, prope *Lyon*. — Flor. julio.

Sepala pallida, mox caduca ; stamina 14-15, antheris parvis, pallide flavis, 1 1/3 mill. longis, submuticis ; ovaria 6-8 ; stigmata ovata, margine revoluta, ovariis breviora, albida.

Il diffère du *T. riparium* principalement par la forme de la panicule, dont les branches sont plus ouvertes et plus flexueuses, par ses carpelles plus petits et presque ronds ; par ses feuilles plus courtes et relativement plus élargies, par sa floraison plus tardive de dix à quinze jours.

Thalictrum prorepens Jord.

T. paniculæ ovato-corymbosæ ramis patulis, flexuosis, superne ascendentibus ; pedunculis brevibus ; floribus erectis confertis ; carpellis parvis, globosis, 8-10 costatis ; stipellis crebris, elongatis ; foliolis læte virentibus, subnitidis, brevibus, oblongis, vel elliptico-oblongis acutis, integris vel superne bi-trifidis ; caule erecto, stricto, sulcato, valde fistuloso, glabro ; caudice stolonibus longissimis reptante.

Hab. in dumosis subhumidis, ad Rhodani ripas, prope *Lyon*. — Flor. in medio vel in fine julii.

Sepala oblonga, concava, dorso carinata, pallida ; stamina 12-14, filamentis albidis, antheris pallide flavis, 1 1/2 mill. longis, submuticis ; ovaria 5-6 ; stigmata ovata, ovariis duplo breviora, parva, albida.

Il se distingue du *T. udum* par sa panicule plus ouverte et moins fastigiée, à branches arquées, par ses folioles plus

petites et plus courtes, d'un vert clair et luisant, par ses carpelles tout-à-fait globuleux, par ses stipelles plus allongées et très-manifestes sur toutes les ramifications du pétiole, par sa souche très-longuement rampante et envahissant rapidement un grand espace dans le sol d'un jardin.

Thalictrum capitatum Jord. in Cat. Dijon, 1848,

T. panicula ampliata, corymboso-fastigiata; ramis erecto-patentibus; pedunculis brevibus, verticillatis; floribus erectis, dense confertis; carpellis globosis, 8-10 costatis; stipellis parvis; foliolis intense et obscure virentibus, ovato-oblongis, acutis, basi rotundatis, integris vel apice passim bi-trifidis; caule erecto, stricto, sulcato, fistuloso, glabro; caudice fibris fasciculatis stipato, stolonibus aucto.

Hab. in sylvaticis humidis, ad Rhodani ripas, prope *Lyon.* — Flor. in medio vel in fine julii.

Sepala pallida, mox decidua; stamina 12-15, filamentis albidis, antheris 2 mill. longis, apiculo obtusiusculo præditis; ovaria 5-7; stigmata ovata, leviter margine reflexa, albida.

Il se distingue des précédents par sa panicule fastigiée et très-ouverte, à branches plus raides, à corymbes terminaux bien plus denses, par ses feuilles plus larges. Ses carpelles sont globuleux comme dans le *T. prorepens*, mais plus gros; sa souche est moins longuement rampante.

Le *T. sphærocarpum* Lejeune, *Comp. fl. belg.* 2, p. 208, dont l'auteur m'a envoyé des exemplaires secs et des pieds vivants, est très-voisin du *T. capitatum;* mais il en diffère par ses feuilles plus courtes et plus obtuses, à lobes du sommet moins profonds, par sa souche plus longuement rampante et par sa floraison précoce, qui a lieu dans la seconde quinzaine de juin.

Thalictrum belgicum Jord.

T. paniculæ corymboso-subfastigiatæ ramis arrectis, modice apertis; ramulis pedunculisque verticillatis; floribus erectis, confertis;

antheris acute apiculatis; carpellis ovoideis. 10 costatis; stipellis nullis; foliolis intense viridibus, nitidulis. oblongis vel oblongo-cuneatis. acutis, integris vel sæpius apice trilobis, lobis inferiorum passim dentatis; caudice erecto, stricto, sulcato, fistuloso, glabro: caudice stolonibus reptantibus aucto.

Hab. in regione Belgica (Lejeune).— Flor. in fine junii.

Sepala albo-viridia, 3 1/2 mill. longa; stamina 20-25, filamentis longis albidis; antheris pallide flavis. linearibus, parvis, 1 1/2 mill. longis, eximie apiculatis; ovaria 6. ovato-oblonga; stigmata ovata ovariis multo breviora, albida.

J'ai reçu de Lejeune, en 1851, des exemplaires secs de cette plante, sous le nom de *T. flavum*. J'en ai reçu de lui. à la même époque, des pieds vivants que j'ai cultivés. Elle est remarquable par sa panicule souvent ample, ordinairement fastigiée, à branches peu étalées, par ses fleurs d'un jaune pâle, à anthères petites. terminées par une pointe saillante, par ses feuilles la plupart subcunéiformes et trifides.

Le *T. rufinerve* Lejeune, qui est fort voisin de cette espèce, en diffère par ses anthères plus grosses, d'un beau jaune, à mucron plus épais, par ses carpelles plus petits, par ses feuilles d'un vert gai, à dents un peu obtuses, par sa souche très-peu ou pas rampante, par sa floraison plus précoce de huit jours.

C. Folia erecto-patula, petiolis subternatim decompositis; caulis cavus, facile comprimendus. Stirps *T. angustifolii* Jacq.

Thalictrum mediterraneum Jord. Cat. Dijon, 1848.

T. nigricans DC. Flor. franc. 5, p. 634, non Jacq.

T. panicula densa, subracemoso-ovata vel passim fastigiata; ramis erectis, modice patulis; pedunculis verticillatis; floribus erectis, dense confertis; carpellis elliptico-ovoideis, 8-10 costatis; petiolis glandulis stipitatis passim obsitis; stipellis nullis; foliolis oblongo-linearibus linearibusve, obtusiusculis, basi oblique rotundatis, apice bi-trifidis integrisve, supra rugosis intense viridibus nitidulis, subtus

pallidis glandulisque plerumque munitis ; caule erecto, stricto, sulcato, apice angulato, fistuloso, glabro vel glandulis stipitatis parce obsito ; caudice fibris densis stipato, stolonibus destituto.

Hab. in subhumidis Galliæ australis, circa *Toulon*, *le Luc*, etc., et in Corsica. — Flor. initio junii (in horto).

Sepala oblonga, pallide nervosa ; stamina 15-16, filamentis albidis ; antheris læte flavis, oblongis, 2-2 1/2 mill. longis, apiculo brevi præditis ; ovaria 5-6, oblonga, compressa ; stigmata extus vix reflexa, albida.

Il est très-voisin du *T. nigricans* Jacq. Mais ce dernier, dont j'ai cultivé des individus provenant du jardin botanique de Genève, me paraît distinct par sa panicule plus ample, plus ordinairement fastigiée, à rameaux plus ouverts, par ses étamines plus nombreuses, ses pétioles non glanduleux, ses folioles plus larges et plus dentées.

Jacquin dit du *T. nigricans*, dans le *Flora austriaca*, p. 421, qu'il diffère certainement du *T. angustifolium* par sa floraison plus tardive. Or le *T. mediterraneum* fleurit au contraire de très-bonne heure, et sa floraison devance même celle du *T. angustifolium* qui en diffère d'ailleurs complètement par ses feuilles beaucoup plus fines et plus allongées, ainsi que par ses carpelles presque ronds et de moitié plus petits.

Le *T. exaltatum* Gaud. *Flor. helv.* 3, p. 515, se distingue du *T. mediterraneum* par sa panicule très-ouverte, à rameaux et à pédoncules même étalés.

Le *T. angustifolium*, *T. heterophyllum* Koch., *T. Morisoni* Gmel. Bad. 4, p. 422, me paraît se rapporter au *T. angustifolium* Jacq., d'après la forme des carpelles.

Obs. — Je possède en herbier plusieurs formes de *Thalictrum* que j'ai reçues de divers botanistes et que je sais appartenir à des espèces distinctes de celles que je viens de signaler ; mais comme mes exemplaires ne sont pas complets et que je n'ai pas tous les renseignements nécessaires, j'ai

cru devoir m'abstenir d'en parler ici. Je passe également sous silence quelques formes intéressantes de mes cultures, que je n'ai pas encore assez étudiées pour pouvoir porter sur elles un jugement bien assuré.

(Species 4 sequentes ex *Anemone pulsatillæ* L. typo.)

Pulsatilla amœna Jord.

P. flore erectiusculo, (lilacino-roseo-violaceo): sepalis sub sole campanulato-apertis, elliptico-oblongis, obtusis, rectis vel apice subflexis ; staminibus flore duplo brevioribus ; antheris ovatis ; carpellis caudaque elongata imo apice nudiuscula hirsutis ; foliis involucri sessilibus, digitata multipartitis, radicalibus ambitu ovatis triplicato-pinnatifidis, laciniis linearibus acutis ; caudice crasso, subfusiformi, elongato.

Hab. in collibus siccis, prope *Dijon* (*Côte-d'Or*). — Flor. ineunte aprili (in horto).

Cette plante diffère du *P. vulgaris* Mill. par son port plus robuste, par sa fleur plus grande, d'un violet plus clair, tirant sur le rose ou le lilas, à sépales plus larges et plus obtus. Ses carpelles sont un peu moins rétrécis à la base, et leur pointe est plus brièvement dénudée au sommet ; les divisions des feuilles sont moins fines ; la floraison est plus précoce de huit à quinze jours environ, dans un même lieu.

Pulsatilla propera Jord.

P. flore erectiusculo, (pallide violaceo) ; sepalis sub sole campanulato-apertis, anguste elliptico-lanceolatis, apice leviter flexis ; staminibus flore duplo brevioribus ; antheris ovatis ; stigmatibus pallidis ; carpellis caudaque sua imo apice nudiuscula hirsutis ; foliis involucri sessilibus, tenuiter digitato-multipartitis, radicalibus ambitu ovatis triplicato-pinnatifidis, laciniis linearibus acutis ; caudice crasso, subfusiformi, elongato.

Hab. in collibus siccis ; *Dessines* prope *Lyon*. — Flor. exeunte martio in horto).

Elle se distingue de la précédente espèce par sa fleur de moitié plus petite, d'un violet très-pâle et un peu triste, à sépales bien plus étroits, par ses stigmates très-pâles, à peine teintés de violet, par ses anthères plus petites, par ses feuilles à divisions plus fines.

Le *P. vulgaris* Mill. a la fleur plus grande que le *P. propera* et d'un beau violet lilacé ; les stigmates sont violets. Sa floraison est plus tardive de quinze jours à trois semaines, dans un même lieu.

Le *P. media* Bogenh. in Bot. zeit, vol. 23, p. 74, qui est, d'après la description de l'auteur, *villosiuscula, flore cernuo atro-violaceo, sepalis conniventibus apice rectis, foliis coetaneis, laciniis linearibus*, est rapporté par Koch en variété au *P. vulgaris* Mill. Je crois qu'elle doit être plutôt rapprochée de l'espèce que je décris plus loin sous le nom de *P. rubra*. La plante figurée par Reichenbach, Ic. fl. germ. 4657 b., sous le nom de *P. Bogenhardiana* Rchb, n'est point à fleur d'un violet noir, et est probablement autre chose que celle qui a été signalée par Bogenhard.

Pulsatilla nigella Jord.

P. flore erectiusculo, (atro-violaceo) ; sepalis sub sole campanulato apertis, passim subconniventibus, lanceolatis vel oblongis, acutis, rectis vel apice paulo extus flexis ; staminibus flore duplo brevioribus ; antheris ovatis ; stylis violaceis, superne arcuatis ; carpellis caudaque sua apice nudata hirsutis ; foliis involucri sessilibus, digitato-multipartitis ; radicalibus ambitu ovatis triplicato-pinnatifidis, laciniis brevibus latiusculis lineari-oblongis linearibusve acutis ; caudice crasso, elongato, subfusiformi.

Hab. in collibus siccis Beugesi : *Serrières-sur-Rhône* (*Ain*), prope *Lyon*. — Flor. in fine aprilis (in horto).

Cette espèce est remarquable par sa fleur assez petite, noirâtre, à sépales étroits et aigus, par ses styles arqués supé

rieurement et non presque droits comme dans les précédentes; par sa tige toujours courte, et surtout par les lobes des feuilles bien plus courts et plus larges que dans les autres espèces voisines.

Pulsatilla rubra (Lam.)

Anemone rubra Lam. Dict. 1, p. 163. — *A. montana* auct. gall., non Hoppe.

P. flore apice subnutante (fusco-rubro); sepalis sub sole campanulato-apertis vel passim conniventibus, oblongis, obtusis, subrectis vel apice extus paulo flexis : staminibus flore duplo brevioribus; antheris ovatis; stylis violaceis, superne arcuatis: carpellis caudaque sua apice longe nudata hirsutis; foliis involucri sessilibus, tenuiter digitato-multipartitis; radicalibus ambitu ovatis, triplicato-pinnatifidis, laciniis tenuibus linearibus acutis: caudice crasso, elongato, subfusiformi.

Hab. in collibus siccis, circa *Lyon*, haud infrequens, et in pluribus aliis Galliæ centralis locis. — Flor. aprili.

Styli sunt apice valde arcuati nec rectiusculi ut in *P. vulgari*, *propera* et *amœna*.

Il me paraît distinct du vrai *P. montana* Hoppe, qui croît à Trieste, dans le Tyrol et dans les Alpes du Valais, par ses fleurs d'un rouge brun, parfois un peu noirâtres, mais point violettes, par ses feuilles se développant toujours en même temps que les fleurs, par ses tiges simplement velues, à poils courts, et non toutes couvertes d'une villosité longue, soyeuse et très-dense; par les lobes des feuilles plus fins et plus courts.

Le *P. Montana* Hoppe se trouve en France, dans les vallées des Hautes-Alpes, à Guillestre, etc.

Anemone coccinea Jord.

A. coronaria Hanry, Prodr. d'Hist. nat. du Var, p. 142.

A. coronaria auct. gall. pro parte.

A. flore erecto (rubro-coccineo); sepalis 5-6, late elliptico-obovatis, obtusis; ovariis subovatis, lanatis, stylo inflexo usque ad medium hirsuto brevioribus; capitulo fructifero subrotundo; foliis involucri sessilibus, palmatifidis, profunde laciniatis, radicalibus biternatis, foliolis pinnatifidis, laciniis argute inciso-serratis; caudice tuberoso, crasso, brevi, irregulari.

Hab. in arvis collium, circa *Toulon* et *Nice*.

Cette plante est, selon moi, distincte de l'*Anemone coronaria* des fleuristes, qui paraît originaire de Constantinople et comprend sans doute plusieurs espèces. Voici les diagnoses de deux des plus remarquables par leur grandeur et l'éclat de leurs couleurs.

Anemone nobilis Jord.

A. coronaria hortul. pro parte.

A. flore erecto, valde concavo, (purpureo-violaceo-coccineo); sepalis 5-6, late obovatis, interioribus præsertim basi eximie in unguem contractis, apice paulo angustatis, obtusis; ovariis lanceolatis, lanatis, stylum inflexum basi-hirsutum subæquantibus; capitulo fructifero ovato-oblongo; foliis involucri sessilibus, breviter laciniato-palmatifidis, radicalibus biternatis, foliolis pinnatifidis, laciniis argute inciso-serratis; caudice tuberoso, crasso, brevi, irregulari.

Colitur. — Flor. martio.

Est remarquable par sa fleur paraissant comme ombiliquée vers le pédoncule, à cause de la forte courbure des sépales, à l'onglet. Les anthères sont ovales, d'un bleu violet très-foncé et égalent ou dépassent le capitule des styles qui est bientôt de forme ovale allongée et non arrondi comme dans l'espèce précédente; les styles sont violets et très-appliqués;

la fleur est d'une couleur rouge, violacée, purpurine ou rose, souvent avec une teinte bleuâtre, couronnée de blanc à la base ou sans couronne.

Anemone præstabilis Jord.

A. coronaria hortul. pro parte.

A. flore erecto (rubro-puniceo); sepalis 5-6, late elliptico-obovatis, intus velutinis ; ovariis ovato-oblongis, stylo basi hirsuto subduplo brevioribus ; capitulo fructifero rotundato ; foliis involucri sessilibus, palmatifidis, breviter laciniatis; radicalibus biternatis, foliolis pinnatifidis, laciniis argute inciso-serratis ; caudice tuberoso, crasso, brevi, irregulari.

Colitur. — Flor. martio.

La fleur est moins renflée dans le bas que dans l'*A. nobilis* et plus ouverte, à sépales plus larges et plus courts, moins rétrécis à la base et à onglet plus court, paraissant comme veloutés à la face supérieure ; les ovaires sont moins atténués au sommet et à style plus long ; les styles sont arqués, un peu étalés et non accombants comme dans les *A. nobilis* et *coccinea;* les découpures des feuilles sont moins fines que dans l'*A. coccinea*, et les lobes de l'involucre sont plus brièvement incisés.

L'*A. rosea* Hanry. loc. cit. p. 143, à fleur rose et à feuilles finement découpées, l'*A. Ventreana* Hanry. loc. cit. p. 144, à fleur jaunâtre panachée de rouge, et l'*A. cyanea* Risso — *coronarioides* Hanry, loc. cit. p. 142, à fleurs bleues et à divisions des feuilles très-fines, sont toutes trois établies aux dépens de l'*A. coronaria* L. et me paraissent très-bien caractérisées. On pourrait y joindre l'*A. stellata* Risso Flore de Nice, p. 6, non Lam. — *A. Rissoana* Jord. inéd., que j'ai reçue de l'auteur et qui se rapproche de l'*A. Ventreana*, dont elle se distingue par ses sépales ovales, pointus, d'un rose carné panaché de rouge et de blanc. J'ai remarqué parmi

les Anémones de jardin des formes à pétales pointus qui correspondent sans doute à ce type remarquable, mais dont je n'ai pas encore relevé les caractères sur le vif.

Anemone lepida Jord.

A. flore erecto (intus purpureo, extus violaceo); sepalis 8-10, oblongo-lanceolatis, acutis, interioribus præsertim, sensim inferne angustatis, latitudine sua triplo saltem longioribus; carpellis lanatis, oblongis, breviter rostratis, stylo obliquo elongato brevioribus; capitulo fructifero ovato-oblongo; foliis radicalibus secundariis tri-quinque partitis; partitionibus trifidis, dentatis incisisve, basi cuneatis; caudice tuberoso, crasso, brevi, irregulari.

Hab. in arvis et olivetis, prope *Grasse* (*Var.*) — Flor. martio et aprili.

Perigonium substellatim expansum, sæpius intus basi corona alba insignitum; antheræ intense cærulescentes, ovato-oblongæ; styli violacei usque ad medium circiter pilosi, ovariis subtriplo longiores.

Cette espèce est très-voisine de l'*A. variata* Jord. — *versicolor* Jord. Pug. plant. nov. p. 1, non Salisb., à laquelle je l'ai d'abord rapportée. Elle s'en distingue à ses sépales plus étroits et plus aigus, violets à l'extérieur, à ses carpelles de forme plus étroite et plus égale, terminés par un style plus allongé et moins courbé. Sa floraison est plus tardive de quelques jours.

L'*A. variata* Jord. est ordinairement à fleur de couleur rouge ou rose, couronnée de blanc ou sans couronne. On la rencontre plus rarement à fleur blanche ou de couleur lilacée.

La variété à fleur purpurine, que j'ai signalée dans mon *Pugillus*, pourra faire sans doute une espèce sous le nom d'*A. purpurata*; elle est surtout remarquable par ses carpelles allongés et rétrécis inférieurement, dépassant un peu la longueur du style.

L'*A. stellata* Lam. — *hortensis* Rchb! Icon. fl. germ. 4649,

se reconnaît à la teinte un peu glaucescente de son feuillage, à ses fleurs plus petites, moins concaves, complètement ouvertes en étoile, de couleur lilacée ou subpurpurine. Ses sépales sont constamment plus nombreux et de forme régulièrement linéaire ou linéaire-oblongue, plus brièvement rétrécis à la base ; les anthères sont plus courtes, pareillement d'un bleu très-foncé ; les carpelles sont de forme bien plus élargie, ovales, presque aussi larges que longs, à bec fort court terminé par un style qui est aussi bien plus court que dans l'*A. variata*.

Les *A. stellata* Lam. et *variata* Jord. constituent l'*A. hortensis* de plusieurs auteurs. D'autres prennent pour *A. hortensis* l'*A. variata*, et en séparent l'*A. stellata*. L'*A. hortensis* de Linné comprend de plus l'*A. pavonina* Lam. — *fulgens* Gay. Celle-ci croît souvent à fleurs doubles ou semi-doubles, à l'état sauvage. M. Gay a désigné sous le nom d'*A. fulgens* l'état à fleurs tout-à-fait simples de la plante ; mais ce n'était pas une raison pour substituer un nom nouveau à celui de *pavonina* qui doit être conservé.

L'*A. pavonina* des environs de Nice, Antibes et Grasse, où elle abonde, est plus souvent à fleurs doubles ou semi-doubles qu'à fleurs simples. Les fleurs doubles ont les sépales très-nombreux, très-étroits et aigus. Dans les fleurs simples ils sont au contraire peu nombreux, obovales-oblongs ou oblancéolés, un peu obtus, d'un rouge éclatant avec une tache d'un jaune d'or à la base. Les carpelles sont ovales, surmontés d'un bec très-court, qui se termine par un style allongé, flexueux, velu dans sa moitié inférieure. Le capitule fructifère est arrondi, de forme plus écourtée que dans les *A. variata* et *stellata*. Les anthères sont plus grosses, d'une couleur fauve, rembrunie ou un peu livide, et non bleuâtres ; les feuilles sont plus larges et d'un vert un peu jaunâtre.

Dans l'*A. pavonina* des environs de Dax, qui est l'*hortensis*

THORE, Chlor. Land., p. 258, la fleur est ordinairement plus petite, à couronne moins belle, souvent peu marquée; les anthères sont un peu plus petites; l'état à fleur simple est le plus ordinaire; mais je ne crois pas cependant qu'elle soit distincte de la plante de Provence; ce qui pourra toutefois être l'objet d'une étude ultérieure plus attentive. C'est la plante des Landes qui a été figurée par Reichenbach, sous le nom d'*A. pavonina*, dans ses Icon. fl. germ., t. 49, n° 4650, et sous le nom d'*A. fulgens* dans ses Icon. crit. 3, 201.

(Species 7 sequentes ex *R. monspeliaci* L. typo.)

Ranunculus cylindricus JORD.

R. illyricus VILL. Flor. Dauph. 3, p. 752, non L.

R. sepalis ovato-oblongis, demum reflexis; antheris stylos sub anthesi superantibus; capitulo fructifero, lineari-oblongo, subcylindrico; carpellis subimpresso-punctatis, glabriusculis, in rostrum superne attenuatum, vix subinclinatum, breviusculum ipsa haud æquantem desinentibus; foliis sericeo-hirsutis, radicalibus bi-tripartitis ternatisve, partitionibus oblongis cuneatis bi-trifidis, laciniis angustatis, bi-trilobis integrisve, caulinis paucis angustatis bi-tripartitis; caule erecto, simplici vel ramoso, ramis strictis modice patulis, caudice stolones filiformes promente; tuberibus lineari-oblongis.

Hab. in siccis, circa *Digne* et *Castellanne* (*Basses-Alpes*). — Flor. maio.

Capitulum fructiferum sæpe 20-25 mill. longum, 6 mill. latum, carpella pilosiuscula, denique glabrata. Planta tota molliter sericeo-pubescens, passim subincanescens.

Il diffère complètement du *R. illyricus* L. par son capitule fructifère bien plus étroit et plus allongé, par ses carpelles à bec plus court, par ses feuilles à divisions dentées et bien plus courtes, oblongues-cunéiformes et non linéaires-allongées très-entières, par le duvet dont la plante est recouverte, qui est un peu blanchâtre, mais non lanugineux-incane.

Ranunculus Tenorii Jord.

R. monspeliacus Ten. Flor. part. di Nap. 4, p. 451. — *R. illyricus*, Var. b Ten. Sylloge plant. flor. Neap. p. 268. — *R. monspeliacus* Rchb. Icon. flor. Germ. 4588.

R. sepalis sericeo-hirsutis, ovato-lanceolatis, demum reflexis; antheris stylos haud superantibus; capitulo fructifero elliptico-oblongo; carpellis subimpresso-punctatis, pilosiusculis, in rostrum subrectum imo apice vix uncinatum longiusculum ipsa subæquantem desinentibus; foliis sericeo-hirsutis, radicalibus bi-tripartitis ternatisve, partitionibus oblongo-cuneatis bi-trifidis, laciniis elongatis, angustatis, bi-trilobis integrisve acutis, caulinis paucis angustatis bi-tripartitis; caule erecto, molliter pubescente, superne ramoso; tuberibus oblongis, basi angustatis.

Hab. in regno neapolitano; *Monte Vergine*, unde a cl. Gussone specimina accepi. — Flor. maio.

Petala rotundo-obovata, capitulum fructiferum 15-16 mill. longum, 9 mill. latum. Planta tota molliter subsericeo-pubescens.

Il ressemble beaucoup par les feuilles au *R. cylindricus* Jord.; mais il me paraît en différer par ses pétales plus élargis, ses anthères plus grosses, surtout par le capitule fructifère plus court et plus épais, ainsi que par ses carpelles à bec plus allongé, un peu onciné à son extrémité.

Il diffère de même complètement du *R. illyricus* par la forme des feuilles et leur duvet moins incane; ses anthères sont un peu dépassées par les styles, tandis que dans ce dernier elles les dépassent notablement pendant l'anthèse.

Ranunculus albicans Jord. Obs. frag. 6, p. 10.

R. sepalis sericeo-hirsutis, lanceolatis, demum reflexis; antheris stylos haud æquantibus; capitulo fructifero oblongo; carpellis subimpresso-punctatis, pilosiusculis, in rostrum subrectum apice vix uncinatum ipsa subæquantem desinentibus; foliis subadpresse sericeo-hirsutis, radicalibus primordialibus rotundato-subovatis simplicibus

acute dentatis, successivis tri-partitis subternatisve, partitionibus cuneatis acute tri-quinque dentatis vel breviter trifidis dentatisque; caule erecto, pubescente, superne ramoso, ramis erecto-patulis; caudice stolones filiformes elongatos promente; tuberibus oblongis angustatis.

Hab. in siccis collium prope *Vic* (*Gard*). — Flor. initio maii (in horto.)

Petala obovata, vix se invicem obtegentia, a medio circiter ad basin angustata, apice haud dilatata, sæpe tantulum angustiora; antheræ 3 mill. longæ, filamento suo breviores; styli stricte erecti, imo apice leviter extus flexi; capitulum fructiferum 14-15 mill. longum, 8-9 mill. latum; planta tota subadpresse sericeo-pubescens.

Il diffère des deux espèces qui précédent par les divisions des feuilles moins allongées et à dents bien plus courtes, par la pubescence soyeuse qui est moins lâche, par les branches de la tige plus ouvertes. La forme du capitule fructifère le rapproche davantage du *R. Tenorii*, dont il se distingue, indépendamment du feuillage, par ses sépales plus étroits et plus pointus, ainsi que par ses pétales bien moins élargis supérieurement.

Ranunculus lugdunensis Jord.

R. albicans Jord. in F. Schultz Herb. norm. exsicc. nº 2, et Billot Flor. Gall. et Germ. exsicc. 2005.

R. sepalis sericeo-hirsutis, ovato-lanceolatis, demum reflexis; antheris stylos haud æquantibus; capitulo fructifero elliptico-obovato; carpellis subimpresso-punctatis, in rostrum rectiusculum leviter subpatulum apice uncinulatum ipsa subæquantem desinentibus; foliis subadpresse sericeo-hirsutis, radicalibus primordialibus rotundato-subovatis simplicibus subacute dentatis, successivis tripartitis ternatisve, partitionibus obovatis subcuneatis quinque dentatis vel breviter trifidis, lobis 1-2 dentatis acutiusculis; caule stricte erecto, pubescente, superne ramoso, ramis arrectis modice apertis; caudice stolones filiformes elongatos promente; tuberibus oblongis.

Hab. in collibus siccis et in vineis agri lugdunensis prope *Givors*, *Bonand*, etc. — Flor. in medio maii.

Alabastra brevia, inflata; petala late obovata, se invicem obtegentia, a tertia parte superiore sensim inferne angustata; nectarii squama obovata, apice truncata; antheræ 4 mill. longæ, filamento suo paulo longiores; capitulum fructiferum 12-13 mill. longum, 9 mill. latum, sæpe basi paulo angustatum; planta plus minusve subsericeo-pubescens, modo virens, modo quidquam subincanescens.

Il diffère du *R. allicans* Jord., auquel j'ai cru d'abord pouvoir le rapporter par ses boutons plus renflés dans le milieu et moins pointus, par ses fleurs ordinairement plus grandes, à sépales plus larges, à pétales plus élargis au sommet et au contraire moins fortement rétrécis vers la base, par ses anthères plus grosses, par le capitule fructifère plus court et plus épais, par les carpelles à bec plus étalé et plus visiblement onciné au sommet, par ses feuilles ordinairement plus vertes, les primordiales de forme plus arrondie, toutes à divisions plus élargies, à dents un peu plus courtes et évidemment moins aiguës. Sa tige est à branches moins ouvertes et moins effilées. Sa floraison est plus tardive de dix à quinze jours dans un même lieu.

Ranunculus monspessulanus Jord.

R. monspeliacus b cuneatus DC. Syst. 1, p. 260. — *R. monspeliacus* DC. Ic. gall. rar., t. 50.

R. Sepalis sericeo-hirsutis, lanceolatis, demum reflexis; antheris stylos superantibus; capitulo fructifero oblongo; carpellis subimpresso punctatis, pilosiusculis, in rostrum superne patulo-arcuatum, apice uncinatum ipsa subæquantem desinentibus; foliis subadpresse pubescentibus cinerascentibus, radicalibus primordialibus rotundatis subtrilobis obtuse et parce dentatis, successivis tripartitis ternatisve, partitionibus obovatis subcuneatis subtrilobis, lobis integris vel passim 1 dentatis obtusiusculis; caule erecto, pubescente, superne

parce ramoso, ramis paucis arrectis modice apertis ; caudice stolones filiformes promente, tuberibus oblongis.

Hab. in siccis agri Monspeliensis ; *Castelnau (Hérault)* unde viva specimina ab amico E. Reveliere accepi. — Flor. initio maii.

Petala obovata, fere ab apice sensim augustata ; nectarii squama oblongo-obovata ; antheræ 2 1/2 mill. longæ ; capitulum fructiferum 15-16 mill. longum, 9-10 mill. latum. Planta cinereo-virens, molliter subsericeo-pubescens.

Il diffère des *R. albicans* et *lugdunensis* par ses feuilles à dents bien moins nombreuses et un peu obtuses, les primordiales subtrilobées et non simplement dentées. Il se distingue en outre du *R. albicans* par la forme des pétales qui sont rétrécis à partir du haut, par l'écaille du nectaire qui est plus étroite, point tronquée au sommet, par ses anthères plus petites dépassant les styles et non plus courtes, par le bec des carpelles étalé-arqué et onciné au sommet, par sa tige à rameaux moins ouverts et peu nombreux. — Il s'éloigne du *R. lugdunensis* par ses fleurs plus petites, ses pétales moins élargis, ses anthères bien plus petites, son capitule fructifère plus allongé, ses ovaires à bec bien plus arqué, ses feuilles primordiales d'une teinte toujours un peu cendrée-grisâtre, sa floraison plus précoce de huit jours.

Ranunculus Gonnetii Jord.

R. sepalis sericeo-hirsutis, lanceolatis, demum reflexis ; antheris capitulum stylorum haud æquantibus ; capitulo fructifero breviter ovato vel subrotundo ; carpellis subimpresso-punctatis, pilosiusculis, in rostrum arcuato-patulum imo apice vix incurvatum ipsa subæquantem desinentibus ; foliis subadpresse pubescentibus, flavescenti-viridibus, radicalibus primordialibus rotundato-orbiculatis, sæpius basi cordatis, simpliciter et inæqualiter dentatis vel sublobatis dentatisque, lobis sæpe undulatis et se invicem paululum obtegentibus, successivis tripartitis ternatisve, partitionibus obovatis subcuneatis apice bi-trifidis dentatisque, dentibus acutiusculis ; caule erecto, subflexuoso,

superne ramoso, ramis pedunculisque haud strictis modice apertis; caudice stolones filiformes promente, tuberibus lanceolato-linearibus.

Hab. in siccis collium et in arvis prope *Tresque* (*Gard*), unde copiosam speciminorum vivorum et siccorum messem a cl. abbato Gonnet, floræ gallicæ auctore, accepi. — Flor. in medio maii (in horto).

Petala obovata, a medio inferne angustata; nectarii squama obovata; antheræ breves, vix 2 mill. longæ; capitulum fructiferum 12 mill. longum, 9-10 mill. latum; folium caulinum inferius petiolatum et cæteris subconforme. Planta plerumque molliter sericeo-pubescens.

Cette plante est remarquable par son port flexueux, ses feuilles primordiales ondulées, dont les lobes se recouvrent un peu mutuellement, sa feuille caulinaire ordinairement pétiolée et presque pareille aux radicales.

Elle se distingue du *R. monspessulanus* Jord. par son feuillage d'un vert clair, un peu jaunâtre et non cendré-grisâtre; les deux plantes étant observées dans un même lieu et abstraction faite de la pubescence qui est plus ou moins dense. En outre, la forme des feuilles qui est plus orbiculaire, leurs dents plus nombreuses, le port flexueux de la tige et des rameaux, ainsi que les étamines plus courtes, le bec des ovaires bien moins onciné au sommet, quoique plus étalé en dehors, et surtout le capitule fructifère écourté, ne permettent pas de la confondre avec cette espèce; elle s'éloigne davantage de celles qui précèdent.

Ranunculus cyclophyllus Jord. ap. Boreau. Fl. du cent., éd. 3, p. 19.

R. rotundifolius Jord. in Billot. Flor. Gall. et Germ. exsicc. n° 1804. — *R. monspeliacus* Jord. Obs. fr. 6, p. 9. — *R. monspeliacus* var. *rotundifolius* DC. Syst. 1, p. 260. — An *R. saxatilis* Balb. Misc. p. 27?

R. Sepalis subsericeo-hirsutis, lanceolatis, demum reflexis; antheris capitulum stylorum superantibus; capitulo fructifero oblongo;

carpellis subimpresso-punctatis, pilosiusculis, in rostrum rectiusculum apice subconvolutum ipsa subæquantem desinentibus; foliis adpresse pubescentibus, læte viridibus, radicalibus primordialibus cordato-orbiculatis simplicibus obiter et obtuse dentatis, successivis tripartitis etiam subternatis, partitionibus obovatis basi contractis vel subcuneatis apice obtuse dentatis vel bi-trilobis dentatisque; caule erecto substricto, pubescente, superne ramoso, ramis erecto-patulis; caudice stolones filiformes promente, tuberibus oblongis.

Hab. in collibus siccis et in vineis agri lugdunensis, *Chaponost*, *Givors* (*Rhône*), in multis aliis Galliæ centralis et australis locis. — Flor. in medio maii.

Petala obovata, basi unguiculata; nectarii squama obovata; antheræ 3 mill. longæ, 1 mill. latæ, subapiculatæ; capitulum fructiferum 16-20 mill. longum, 7-8 mill. latum, passim fere cylindricum. Planta læte virens, adpresse pubescens, passim subsericea.

La forme orbiculaire des feuilles primordiales fait reconnaître aisément cette espèce, qui est aussi généralement plus verte et moins blanchâtre que les précédentes; les dents des feuilles sont courtes et obtuses pour la plupart. Ses fleurs sont d'un jaune plus pâle et plus petites que celles du *R. lugdunensis* Jord., avec lequel elle croît souvent en société et en grande abondance, surtout dans les vignes où le terrain étant remué, la propagation par stolons a lieu d'une manière très-rapide. La forme bien plus allongée du capitule fructifère, ainsi que le bec des carpelles dressé et oncinulé à la pointe, ne permettent pas de le confondre avec le *R. Gonnetii* Jord.

Je ne connais pas le *R. saxatilis* Balb., de la vallée d'Aoste, en Piémont, que de Candolle rapporte à sa variété *rotundifolius* du *R. monspeliacus*, et auquel on attribue des feuilles d'un vert très-foncé, ce qui ne peut convenir au *R. cyclophyllus* qui les a d'un vert clair.

De ces sept espèces que je viens de décrire, j'ai observé vivantes les cinq dernières, que je cultive depuis bien des

années, et qui toutes se multiplient par stolons avec une rapidité extraordinaire. Elles sont faciles à distinguer sur le vif, dans tous les états et à toutes les phases de leur développement.

(Species sequens ex *R. auricomi* L. typo).

Ranunculus pseudopsis Jord.

R. pedunculis teretibus; sepalis oblongis, patulis, hirsutis; petalis sæpe abortivis; carpellis utrinque convexis, anguste marginatis, velutino-pubescentibus, rostro brevi rectiusculo apice uncinato tertiam carpelli partem vix æquante: foliis radicalibus pluribus, plerisque cordato-reniformibus, indivisis, obtuse crenatis, vel 3-5 fidis dentastisque, caulinis digitato-partitis oblongo vel lanceolato-linearibus sæpe dentatis; caule erecto multifloro.

Hab. in sylvis Lotharingiæ, circa *Pont-à-Mousson* (*Meurthe*). — Flor. aprili (in horto).

Il diffère du *R. auricomus* L. par la forme des feuilles radicales dont les divisions sont plus larges et à dents plus nombreuses, par les carpelles qui sont couverts d'une pubescence plus dense et dont le bec est plus court, plus relevé et non courbé en cercle presque dès la base; par ses anthères plus grandes, son port plus robuste, son feuillage d'un vert foncé et sa floraison plus précoce de 15 jours.

Le *R. cassubicus* L. s'en distingue par ses feuilles radicales solitaires, bien plus grandes, orbiculaires, indivises, à crénelures bien plus fines, par ses pétioles d'une couleur un peu violacée vers leur base ainsi que les tiges, par le bec des carpelles bien plus allongé.

Le *R. auricomus* b *fallax*, Wimm. et Grab., qui est très-voisin du *R. cassubicus* par la forme et la grandeur des feuilles radicales ainsi que par leurs crénelures, se rapproche davantage du *R. auricomus* par le bec des carpelles, qui est for-

tement courbé, et devra probablement constituer une espèce distincte.

(Species 2 sequentes ex *R. Villarsii* DC. typo).

Ranunculus eriotorus Jord.

R. pedunculis teretibus, arrectis; sepalis hispidulis patulis; petalis cuneato-rotundatis ; carpellis obovatis, convexiusculis, lævibus, parvis, rostro brevi inclinato uncinato; receptaculo villo sericeo-albo denso obtecto; foliis hirsutis, radicalibus orbiculato-pentagonis profunde palmatifidis, laciniis 3-5 late rhombeo-obovatis se invicem obtegentibus 3-5 lobatis dentatisque, dentibus ovatis acutis, foliis caulinis subsessilibus ad imam basin tri-quinque partitis, laciniis linearibus subacutis basi attenuatis integris; caule erecto, molliter hirsuto, apice 1-3 floro; caudice gracili, breviter præmorso.

Hab. in rupestribus calcareis editioribus Alpium Delphinatùs: *Boscodon* prope *Embrun*, supra sylvam.

Cette espèce est voisine des *R. Grenerianus* Jord., *gracilis* Schl., *montanus* Willd. Elle en diffère par son réceptacle qui est tout blanc-soyeux et non simplement hispide.

Le *R. Grenerianus* Jord., in Billot Annot. à la Flore de France et d'Allem., p. 304. — *Villarsii* Gren. et God. Fl. de Fr. 1, p. 31, non DC., se reconnaît à sa pubescence moins molle et demi-appliquée, à ses feuilles radicales dont les lobes sont généralement plus ouverts, et surtout aux feuilles caulinaires simplement digitées, à lobes très-profonds, mais non partagées en segments nettement séparés jusqu'à la base. Ses carpelles sont plus gros, de forme plus arrondie, à faces bien moins convexes et à bec plus relevé : sa souche est pareillement écourtée.

Les *R. montanus* Willd. et *gracilis* Schl. sont tous deux presque glabres. Le premier est à fleurs plus grandes et à souche plus développée. Le second se reconnaît à ses feuilles dont les dents sont plus étroites et plus profondes, mais moins

aiguës, aux segments des caulinaires plus régulièrement linéaires, plus étalés et moins nettement séparés jusqu'à la base ; à ses carpelles plus gros, suborbiculaires, dont le bec est très-écourté et très-incliné.

Ranunculus accessivus Jord.

R. pedunculis teretibus modice apertis ; sepalis hirsutis, patulis ; petalis rotundato-cuneatis ; carpellis obovatis, lenticulari-compressis, lævibus, rostro incurvato apice convoluto tertiam carpelli partem subæquante ; receptaculo hirsuto ; foliis parce et adpresse pubescentibus, radicalibus pentagonis subpalmatipartitis, laciniis 3-5 rhombeo-obovatis subcontiguis vel se invicem margine obtegentibus inciso-lobatis dentatisque, dentibus crebris brevibus acutiusculis, folio caulino inferiori petiolulato 3-5 partito dentato, superiorum laciniis linearibus integriusculis ; caule erecto, plurifloro ; caudice crasso, præmorso.

Hab. in nemorosis subalpinis montis *Glandas* prope *Die* (*Drôme*). — Flor. maio (in horto).

Cette plante ressemble beaucoup au *R. aduncus* Gren. et God., dont elle me paraît différer par ses pédoncules dressés, peu étalés, ses carpelles à bec plus court, ses feuilles à divisions moins écartées se recouvrant ordinairement par leurs bords, à dents plus nombreuses, plus courtes et moins aiguës.

Le *R. aduncus* Gren. et God., qui correspond au *R. Villarsii* DC., me paraît être la plante décrite par Villars sous le nom de *R. auricomus* L. dans son Hist. des pl. du Dauphiné, laquelle plante n'a évidemment aucun rapport avec le véritable *auricomus* de Linné. Car il dit qu'elle est haute d'un pied et demi et que ses feuilles radicales ne sont pas rondes comme dans l'*auricomus* des auteurs, mais qu'elles sont anguleuses, à trois lobes dentés en scie, un peu velues avec des taches au bas des échancrures : ce qui convient exactement aux feuilles du *R. aduncus*. Le *R. monspeliacus* de l'Hist. des pl. du Dauphiné de Villars, ne paraît, ainsi qu'il

le dit lui-même, qu'une forme plus velue de son *auricomus*. Ces deux plantes placées par Villars entre le *Ranunculus lapponicus* et le *R. lanuginosus*, n'ayant avec les espèces connues de tout temps sous le nom qu'il leur donne, d'autre affinité que celle du genre, supposent de sa part une très-grosse erreur de détermination, qu'on a de la peine à s'expliquer.

(Species 6 sequentes ex *R. acri* L. typo).

Ranunculus Boræi Jord. Obs. frag. 6., p. 19.

R. acris var. *multifidus* DC. Syst. 1, p. 278.

R. pedunculis teretibus; sepalis ovatis, hirsutis, patulis; petalis obovato-cuneatis; carpellis lenticulari-compressis, lævibus, rostro brevi recto apice uncinulato mox sphacelato; receptaculo glabro; foliis adpresse pubescentibus, radicalibus pentagonis palmato-partitis, partitionibus 5-7 cuneato-rhomboideis se invicem margine obtegentibus 3-5 fidis, laciniis angustatis profunde et acute inciso-lobatis dentatisque, foliis caulinis subconformibus, superiorum laciniis linearibus acutis; caule stricte erecto, superne ramoso, multifloro, plerumque adpresse pubescente; caudice abbreviato crasso.

Hab. in pratis Galliæ præsertim occidentalis; *Angers*, etc. — Flor maio.

Les feuilles à découpures étroites, profondes et très-nombreuses, la pubescence appliquée et la souche très-compacte distinguent cette espèce de celles qui suivent.

Ranunculus tomophyllus Jord.

R. pedunculis teretibus; sepalis ovatis, hirsutissimis; petalis obovato-cuneatis; carpellis lenticulari-compressis, submarginatis, lævibus, rostro subrecto apice uncinato mox sphacelato; receptaculo glabro; foliis ad petiolos præsertim molliter villosis, radicalibus pentagonis palmato-partitis, partitionibus 5-7 cuneato-rhomboideis se invicem margine obtegentibus 3-5 fidis, laciniis angustatis profunde et acute inciso-lobatis dentatisque; foliis caulinis subconformibus superiorum

laciniis linearibus acutis; caule erecto, hispidulo, aperte ramoso, multifloro; caudice præmorso, mox paulisper elongato.

Hab. in pratis Galliæ boreali-occidentalis, circa *Cherbourg* (*Manche*) et in Anglia.

Cette plante dont j'ai reçu, à diverses époques, des exemplaires secs de M. Lejolis, est très-semblable au *R. Boræi* qu'elle remplace aux environs de Cherbourg, par la forme et la découpure des feuilles ; mais elle en est certainement distincte par la villosité très-dense et très-molle des pétioles, par son calice muni de poils bien plus longs, par ses carpelles à bec moins court, terminé par un stigmate plus allongé et plus recourbé, par sa souche bien moins compacte.

Ranunculus stipatus Jord.

R. pedunculis teretibus ; sepalis ovato-oblongis, hirsutis, subadpressis ; petalis obovato-cuneatis ; carpellis lenticulari-compressis, submarginatis, lævibus, rostro brevi paulisper inclinato apice uncinato ; receptaculo glabro ; foliis adpresse pubescentibus, radicalibus subpentagonis palmato-partitis, partitionibus 3-5 ovato-rhomboideis se invicem margine obtegentibus 3-5 fidis, laciniis inciso-dentatis ; foliis caulinis subconformibus, inferioris partitionibus sæpe longe petiolulatis, superiorum laciniis linearibus subintegris ; caule humili, erecto, superne ramoso ; caudice dense stipato brevi.

Hab. in pratis Alpium delphinensium ; *Lautaret*, *Briançon*, etc. — Flor. maio (in horto).

Petala pulchre lutea, 15 mill. longa, 12-13 mill. lata ; nectarii squama obovata, apice truncata, ungue valde angustior ; antheræ oblongæ, 1 1/2 mill. longæ, subincurvatæ.

Cette espèce est plus basse que les deux précédentes ; les divisions principales des feuilles sont moins nombreuses et parfois longuement pétiolulées, surtout dans les feuilles caulinaires inférieures. Le bec des carpelles est manifestement onciné ; ce qui la fait confondre aisément avec le *R. Grenerianus* Jord., dont le réceptacle est velu.

Ranunculus pascuicolus Jord.

R. pedunculis teretibus; sepalis ovato oblongis, hirsutis, subadpressis; petalis obovato-cuneatis; carpellis paucis, lenticulari-compressis, submarginatis, lævibus, rostro brevi paululum inclinato apice haud uncinato; receptaculo glabro; foliis subadpresse pubescentibus, radicalibus subpentagonis palmato-partitis, partitionibus rhombeo-obovatis se invicem margine obtegentibus subtrifidis, lobis inæqualiter inciso-dentatis; foliis caulinis paucis, inferiore subconformi, superiorum laciniis linearibus paucidentatis; caule gracili, erecto, superne aperte ramoso; caudice abbreviato, vix præmorso.

Hab. in pascuis Alpium delphinensium, haud infrequens; *Lautaret* (Hautes-Alpes) etc. — Flor. maio (in horto).

Il diffère du *R. stipatus* Jord., dont il est très-voisin, par ses fleurs plus petites, par ses carpelles moins nombreux, plus petits, à bec plus relevé et à stigmate moins recourbé.

Le *R. Steveni* Andr. — *acris* Jord. Obs. fr. 6, p. 15, en est aussi très-rapproché; mais il est plus robuste et se reconnaît à sa souche allongée et rampante, aux divisions des feuilles qui sont plus écartées et moins profondes, à ses carpelles plus grands, et dont le bec est plus incliné.

Le *R. acris* que j'ai reçu de Suède me paraît se rapporter au *R. pascuicolus*.

Ranunculus vulgatus Jord. ap. Boreau Flor. du cent. ed. 3 p. 15.

R. pedunculis teretibus; sepalis ovato oblongis, hirsutis, patulis; petalis obovato cuneatis; carpellis lenticulari-compressis, submarginatis, lævibus, rostro paulisper inclinato apice uncinato; receptaculo glabro; foliis breviter et molliter vel rarius adpresse pubescentibus, radicalibus orbiculato-pentagonis 3-5 palmato-partitis, partitionibus late rhombeo-obovatis inferne subcontractis se invicem margine obtegentibus trifidis dentatisque, dentibus vix acutis, foliis caulinis subconformibus, superiorum laciniis abbreviatis; caule sæpe hirsuto.

erecto, ramoso, multifloro, ramis erecto-patulis; caudice crasso, subhorizontali, elongato, subpiloso.

Hab. in pratis et sylvis Galliæ præsertim centralis, haud infrequens. — Flor. maio.

Nectarii squama obovata, apice truncata; folia sæpe macula nigrescente ad basin loborum insignita.

Il se distingue du *R. Steveni* Andr. par ses feuilles radicales presque orbiculaires, à lobes plus élargis, les latéraux recouvrant ordinairement le pétiole et se touchant par leurs bords, par sa villosité plus molle et plus étalée, par le bec des carpelles plus fortement onciné.

Le *R. rectus* Bor. est à feuilles plus découpées que les *R. vulgatus* et *Steveni* et à bec des carpelles bientôt sphacélé au sommet. Sa souche est oblique et sa pubescence assez appliquée.

Le *R. sylvaticus* Boreau! — Thuilier? est très-velu et à bec des carpelles courbé et persistant.

Ranunculus nemorivagus Jord.

R. Friesanus, Jord. Obs. fragm. 6, p. 17, excl. syn. Friesii.

R. pedunculis teretibus; sepalis ovato-oblongis, hirsutis, patulis; petalis obovato-cuneatis; carpellis lenticulari-compressis, submarginatis, glabris, rostro brevi recto apice breviter uncinato mox sphacelato; receptaculo glabro; foliis plerumque molliter hirsutis, radicalibus orbiculato-pentagonis 3-5 palmato-partitis, partitionibus late rhombeo-obovatis se invicem margine obtegentibus basi contractis 3-5 fidis dentatisque, dentibus brevibus subacutis, foliis caulinis subconformibus, superiorum laciniis lineari-lanceolatis abbreviatis; caule præsertim inferne hirsuto, erecto, ramoso, multifloro; caudice obliquo elongato, crasso, hirsuto.

Hab. in sylvaticis pratisque Galliæ orientalis, circa *Lyon*. etc. — Flor. maio.

Nectarii squama late obovata, truncata, unguem subæquante.

Il diffère du *R. vulgatus* Jord. par le bec des carpelles

bien moins courbé, par les feuilles d'un vert plus clair, à dents courtes, par la souche plus épaisse et plus hérissée de poils.

J'ai dû changer le nom que j'avais d'abord imposé à cette plante, ayant reconnu que ce n'était point celle que Fries a désignée sous le nom de *R. sylvaticus* Thuil. dans ses *Novitiæ Flor. Succicæ*. Cette dernière, que j'ai reçue des environs d'Upsal où, d'après Fries, elle ne paraît pas indigène, est une plante assez fréquemment cultivée dans les jardins botaniques et connue sous le nom de *R. tuberosus* Lap.

Il me paraît probable que c'est bien en effet l'espèce de Lapeyrouse, car elle correspond assez bien à la description qu'il en a donnée dans son *Hist. abr. des pl. des Pyrénées*, p. 320, et surtout à celle de De Candolle dans son *Systema natur.* t. 1, p. 281. D'après Bentham et Walker-Arnott qui ont examiné l'herbier de Lapeyrouse, ainsi que d'après les remarques plus récentes de M. Timbal La Grave, la plante conservée dans cet herbier sous le nom de *R. tuberosus* ne serait pas différente du *R. lanuginosus* de ce même herbier, que Lapeyrouse a indiqué dans son *Hist. abr.* comme une plante assez commune dans les bois des montagnes et qui correspond au *R. nemorosus* DC. Si l'on s'en tenait à ces renseignements, il faudrait en conclure que Lapeyrouse a signalé la même plante sous deux noms différents, et que celui de ces deux noms qui est de sa création est tout-à-fait inapplicable à cette plante dont la souche ou la racine n'a rien de tubéreux. Mais De Candolle nous dit dans son *Systema* qu'il a eu sous ses yeux les exemplaires authentiques du *R. tuberosus* envoyés par Lapeyrouse à l'herbier du Muséum de Paris et étiquetés de sa main.

D'après sa description, cette plante est *pedunculis teretibus*, ce qui ne peut convenir à une forme du *R. nemorosus*; elle est *petiolis parce pilosis donata*; ce qui ne convient aucunement

à la forme pyrénéenne du *R. nemorosus*, qui est *petiolis villosissimis*, qui est, entre toutes, celle dont les pétioles sont chargés de la villosité la plus dense et la plus molle. Le tronc de la souche est *crassus, teres, digiti parvi magnitudine*, tandis que dans toutes les formes du *R. nemorosus* la souche est, au contraire, assez grêle, écourtée et subverticale. Il dit aussi la tige simplement pubescente et le calice presque glabre. Ces divers caractères assignés par De Candolle au *R. tuberosus* Lap., ainsi que ceux tirés de la forme des feuilles, conviennent très-bien à la plante connue généralement sous le nom de *R. tuberosus* qui est d'un type fort tranché, mais plus rapproché de *l'acris* de Linné que du *nemorosus* DC. Elle s'éloigne de ce dernier, indépendamment de la souche qui est caractérisque, par ses carpelles plus grands, à bec allongé, étalé, courbé, subonciné à l'état jeune, mais bientôt sphacélé et presque droit, par ses feuilles plus grandes, pentagones, à divisions bien moins élargies, plus profondément lobées et à dents plus aiguës.

Quelle que soit d'ailleurs l'opinion qu'on se fasse du *R. tuberosus* Lap. d'après les données contradictoires que je viens d'exposer, il est bien certain que, dans aucun cas, ce nom ne peut être conservé à l'espèce commune dans les bois des Pyrénées, qui est à la fois le *R. tuberosus* et le *R. lanuginosus* de l'herbier de Lapeyrouse, et que j'ai cru devoir nommer plus loin *R. Amansii*, comme étant le même que le *R. villosus* Saint-Amans non DC.

(Species 4 sequentes ex *R. polyanthemi* L. typo.)

Ranunculus ambiguus Jord.

R. pedunculis sulcatis; sepalis ovato-oblongis, villosis, patulis; petalis obovato-cuneatis; carpellis lenticulari-compressis, marginatis, glabris; rostro inclinato, convoluto, tertiam carpelli partem vix

æquante; receptaculo setoso; foliis breviter hirsutis, radicalibus palmato-partitis, partitionibus subpetiolulatis rhombeo-obovatis profunde 3-5 fidis, lobis incisis dentatisque, caulinorum partitionibus linearibus subintegris; caule breviter hirsuto, erecto, superne multifloro; caudice subverticali abbreviato.

Hab. in pratis et nemorosis Alpium, *Lautaret* (*Hautes Alpes*), etc. — Flor. maio (in horto).

Petala sat parva, haud intense lutea; rostrum carpelli breviusculum; folia sæpe maculata.

Cette espèce est assez rapprochée du *R. polyanthemos* L., de Suède, dont elle se distingue par ses feuilles à découpures moins étroites et moins profondes, par sa villosité plus courte, par ses pétales presque de moitié plus petits, par le bec des carpelles incliné et non relevé, presque aussi court, mais plus fortement onciné.

Le *R. polyanthemoides* BOREAU s'en éloigne par ses feuilles à lobes plus écartés, ne se recouvrant pas par leurs bords et à dents peu nombreuses. J'ai cultivé de graines et comparé sur le vif ces trois espèces qui sont certainement distinctes.

Ranunculus mixtus, JORD. Obs. frag. 7, p. 1.

R. pedunculis sulcatis; sepalis ovato-oblongis, villosis, patulis; petalis obovato cuneatis; carpellis lenticulari-compressis, marginatis, lævibus, rostro parum inclinato apice convoluto tertiam carpelli partem vix superante; receptaculo setoso; foliis intense viridibus, sæpius maculatis, plerumque adpresse pilosis, radicalibus palmato-partitis, partitionibus sæpe petiolulatis rhombeo-obovatis 3-5 fidis, laciniis acute inciso-dentatis vel trilobis dentatisque, folio caulino inferiore subconformi, superiorum laciniis linearibus subintegris; caule pilis brevibus adpressis vel subpatulis hirsuto, basi ascendente vel erecto, subflexuoso, superne ramoso, multifloro, ramis erecto-patulis; caudice brevi subverticali.

Hab. in sylvulis subhumidis, ad Rhodani ripas; *Vaulx* propè *Lyon*, aliisque locis. — Flor. maio.

Petala haud intense flava, nectarii squama subreniformi-obovata,

ungue paulo angustior; antheræ 3 mill. longæ, 3/4 mill. latæ, stylum superantes; ovarii rostrum breve, erectum, stigmate longiusculo recurvato terminatum; pili caulis diametrum haud æquantes.

Il diffère du *R. polyanthemos* L., par sa pubescence courte et souvent appliquée; ses feuilles à découpures moins étroites, à nervures de la face inférieure beaucoup moins saillantes. Il s'éloigne du *R. ambiguus* Jord. par ses tiges ascendantes, à rameaux plus étalés, par ses carpelles plus nombreux et à bec plus relevé.

Le *R. Questieri* Billot, Annot. à la Flore de France et d'Allemagne, est très-voisin du *R. mixtus*, mais bien plus grêle. Ses tiges sont flexueuses et ses carpelles sont plus petits et à bec plus courbé.

Ranunculus spretus, Jord., ap. Boreau. Fl. d. cent., éd. 3, p. 17.

R. pedunculis sulcatis; sepalis oblongis, villosis, subadpressis; petalis rotundato-cuneatis; carpellis lenticulari-compressis, marginatis, lævibus, rostro leviter inclinato apice uncinato carpelli dimidiam longitudinem subæquante; receptaculo setoso; foliis palmato-partitis, partitionibus rhombeo-obovatis se invicem margine obtegentibus, inæqualiter 3-5 fidis, breviter et acute dentatis, caulinorum lobis angustatis; caule gracili ascendente vel suberecto, aperte ramoso, multifloro, pubescentia brevi sæpe adpressa obtecto; caudice brevi subverticali.

Hab. in pascuis montium Delphinensium; *Grande-Chartreuse* (*Isère*), etc. Habui etiam ex Jurasso et Cebennis. — Flor. maio (in horto).

Nectarii squama superne dilatata, reniformis; antheræ 2 1/4 mill. longæ, 1 mill. latæ; ovarii rostrum elongatum, stigmate brevi uncinato.

Cette plante est remarquable par son port grêle, ses tiges étalées ou ascendantes, ses feuilles assez petites et sa pubescence courte.

Une forme plus robuste et probablement distincte, *R. monticola* PERRIER inéd., croît dans les Alpes de Savoie et dans celles du Dauphiné, sur le Lautaret, etc. Elle se distingue du *R. spretus* par ses feuilles plus grandes, à divisions ne se recouvrant pas autant par leurs bords, à dents plus grosses et moins nombreuses. Le bec des carpelles est plus incliné, les fleurs sont plus grandes et la tige est plus dressée.

Ranunculus Amansii JORD.

R. villosus, Saint-Amans, Fl. ag., p. 227, non DC. — *R. lanuginosus* et *tuberosus* herb. Lapeyrouse. — *R. nemorosus* BOR. Fl. d. cent. éd. 3, p. 17.

R. pedunculis sulcatis; sepalis ovato-oblongis, villosis, patulis; petalis obovato-cuneatis; carpellis obovatis, compressis, marginatis, lævibus, rostro incurvato apice convoluto tertiam carpelli partem superante; receptaculo hirsuto; foliis hirsutis, ad petiolos villo molli subdeflexo obductis, radicalibus palmato-subtripartitis, laciniis rhombeo-obovatis inciso-subtrifidis dentatisque, folio caulino inferiore subconformi, superiorum laciniis sublinearibus; caule molliter villoso, erecto, superne aperte ramoso, plurifloro; caudice brevi subverticali.

Hab. in nemorosis Galliæ occidentalis et Pyrenæorum. — Flor. maio.

Petala pulchre aurea, basi pallidiora; folia sæpe maculis obsita.

Il diffère du *R. spretus* JORD. par le bec des carpelles moins relevé, par ses tiges plus dressées, par la villosité très-abondante et bien plus longue des tiges et des pétioles.

Il s'éloigne du *R. ambiguus* JORD. par ses tiges à rameaux plus ouverts, ses fleurs plus grandes et d'un jaune plus foncé, par le bec des carpelles plus allongé, par les poils des tiges et des pétioles plus allongés, ordinairement déjetés et non simplement étalés.

Le *R. Lecokii* BOREAU Flor. du cent. éd. 3, p. 17, me pa-

raît correspondre à peu près à la forme du *R. nemorosus* DC. qui est la plus répandue dans l'est de la France, où elle remplace le *R. Amansii*.

Le *R. radicescens* Jord. Pug. pl. nov. p. 2, qui habite aussi la région de l'est, est très-voisin du *R. Lecokii*, mais il est plus bas, plus étalé, et ses tiges sont à la fin radicantes.

(Species 4 sequentes ex *R. bulbosi* L. typo).

Ranunculus bulbifer Jord.

R. pedunculis sulcatis; calice reflexo; petalis rotundato-cuneatis: carpellis rotundato-obovatis, lenticulari-compressis, marginatis, lævibus, rostro brevissimo inclinato apice recto sub quintam carpelli partem vix æquante; receptaculo hirsuto; foliis subhirsutis, radicalibus ambitu ovatis, ternatis vel passim biternatis, partitione media petiolulata; foliolis ovatis trifidis dentatisque, dentibus ovatis lanceolatisve acutis; caule erecto, ramoso subhirsuto; caudice bulboso.

Hab. in pascuis siccis Galliæ; circa *Lyon*, etc. — Flor. maio.

Nectarii squama superne dilatata et apice unguem subæquans; antheræ oblongæ, incurvatæ, 3-3 1/2 mill. longæ; folia læte et flavescenti-viridia, passim maculis obsita, ad basin petioli violaceo notata.

Cette espèce correspond à la forme du *R. bulbosus* L. qui est la plus répandue dans l'est de la France et dont le feuillage est d'un vert clair.

Ranunculus sparsipilus Jord.

R. pedunculis sulcatis; calice reflexo; petalis rotundato-cuneatis; carpellis rotundato-obovatis, lenticulari-compressis, marginatis, lævibus, rostro tenui paulisper inclinato et subuncinato quartam carpelli partem subæquante; receptaculo hirsuto; foliis parce et subadpresse hirsutis vel subglabris, ambitu rotundato-ovatis, ternatis, partitione media petiolulata obovata trifida dentataque, dentibus ovatis subacutis; caule humili erecto vel ascendente, sæpe a basi in ramos patentes soluto; caudice bulboso, subgloboso.

Hab. in pascuis et arvis Galliæ centralis, prope *Cor* (*Cher*). — Flor. maio.

Sepala ante anthesin jam penitus reflexa ; nectarii squama late obovata, unguem haud penitus æquans ; antheræ oblongæ, 3 mill. longæ, subincurvatæ, ovaria valde superantes, filamenta sua æquantes ; capitulum ovariorum ovoideum ; stigmata lineari-oblonga, breviter recurvata ; folia intense viridia ; caulis 1-2 dec. altus.

Cette espèce, que j'ai reçue de M. Alf. Déséglise, et que j'ai élevée de graines prises sur ses échantillons, se reconnaît à sa taille basse, sa pubescence éparse et demi-appliquée, à ses feuilles assez petites, d'un vert foncé, simplement ternées, dont la division médiane est brièvement pétiolulée et dont les dents sont un peu obtuses. Ses fleurs sont plus petites que dans le *R. bulbifer* Jord. ; le bec des carpelles est plus relevé, plus allongé et moins épais. Son port est plus diffus.

Ranunculus albonævus Jord.

R. pedunculis sulcatis; calice reflexo; petalis obovato-cuneatis; carpellis obovatis, compressis, marginatis, lævibus, rostro brevi paulisper inclinato apice breviter uncinato quartam carpelli partem haud æquante; receptaculo dense hirsuto; foliis molliter hirsutis, radicalibus ambitu ovatis ternatis biternatisque, partitione media petiolulata ; foliolis ovatis trifidis dentatisque, dentibus ovatis subacutis ; caule erecto ramoso, hirsuto ; caudice bulboso crasso depresso.

Hab. in pascuis siccis Delphinatûs; *Nyons* (*Drôme*), etc. — Flor. maio.

Nectarii squama late obovata, truncata, apice ungue latior ; antheræ oblongæ, 3 1/4 mill. longæ, stylos longe superantes; folia cinereo-viridia, maculis albicantibus suffusa.

Il diffère du *R. bulbifer* par son port plus robuste, sa villosité plus abondante, ses feuilles plus grandes, toutes tachées de blanc, ses carpelles plus grands, à bec plus allongé et à stigmate au contraire plus court. Le bulbe est plus développé et de forme plus déprimée.

J'ai récolté cette plante à Nyons, en 1857. Je l'ai élevée ensuite de graines prises sur les pieds sauvages apportés dans mes cultures. M. Verlot m'a envoyé aussi de Grenoble la même plante.

Ranunculus valdepubens Jord.

R. villiferus Jord. in Cat. Grenoble (sine descript.)

R. pedunculis sulcatis ; calice reflexo ; petalis obovato-cuneatis ; carpellis rotundato-obovatis, lenticulari-compressis, marginatis, lævibus, rostro rectiusculo apice uncinato quartam carpelli partem subæquante ; receptaculo hirsuto ; foliis molliter hirsutis, radicalibus ambitu ovatis ternatis vel biternatis etiam pinnatisectis, foliolis ovatis trifidis dentatisque, dentibus ovatis acutiusculis; caule erecto, ramoso, hirsuto ; caudice bulboso crasso depresso.

Hab. in pascuis siccis Galliæ australis, circa *Nismes*. — Flor. maio.

Nectarii squama obovata, truncata, unguem æquans ; antheræ oblongæ, 3 mill. longæ.

Il diffère du *R. albonævus* Jord. par son port moins robuste, ses feuilles peu ou point tachées, ses carpelles plus nombreux, plus petits et presque ronds, à bec évidemment plus allongé et plus fortement onciné.

Il se distingue du *R. bulbifer* Jord. par sa villosité très-molle et très abondante, par le bec des carpelles plus allongé et plus fortement recourbé, par ses anthères peu ou pas courbées, ses feuilles à dents moins aiguës, le bulbe de forme plus déprimée. Sa floraison est constamment plus tardive de huit à quinze jours, dans un même lieu.

Je l'ai apporté vivant du midi, en 1849, dans mes cultures où je l'ai vu depuis cette époque se naturaliser et se reproduire spontanément de ses graines, chaque année, en grande quantité, sans aucun changement. C'est un *R. bulbosus* L. très-velu, plus petit et plus tardif que la forme ordinaire, à bec plus long et à bulbe plus élargi.

(Species sequens ex *R. repentis* L. typo.)

Ranunculus reptabundus Jord.

R. pedunculis sulcatis; sepalis hirsutis; petalis obovato-cuneatis; carpellis rotundo-obovatis, compressis, marginatis, subtiliter impresso-punctatis, rostro arcuato incurvato carpelli dimidiam longitudinem saltem æquante; receptaculo subhirsuto; foliis subhirsutis ad petiolum dense villosis, radicalibus 1-2 ternatis, partitione media petiolulata, foliolis cuneatis anguste et acute inciso-dentatis lobatisque; caule diffuso prostrato, radicante, molliter breviterque villoso; caudice subpræmorso, abbreviato.

Hab. in pratis humidis, ad Araris ripas; *Villefranche* (*Rhône*). — Flor. junio.

Nectarii squama obovata, unguem haud æquans.

Il diffère du *R. repens* L., dont il est très-voisin, par ses ovaires moins nombreux à stigmate plus étroit, par le bec des carpelles bien plus allongé, assez fortement courbé et non presque droit, par ses pétioles couverts ainsi que sa tige d'une villosité courte et très-molle, par ses feuilles d'un vert clair un peu jaunâtre et non très-foncé, à divisions cunéiformes, à dents plus étroites et plus aiguës, enfin par son port beaucoup plus grêle.

(Species 4 sequentes ex *A. vulgari* L. typo.)

Aquilegia nemoralis Jord.

A. floribus paniculato-subcorymbosis; pedunculis pube molli eglandulosa obtectis; sepalis elliptico-lanceolatis, breviter acuminatis; calcaribus apice hamatis, petalorum lamina apice truncata subæquantibus; staminibus exsertis, filamentis sterilibus lineari-lanceolatis crispato-undulatis apice obtusis, antheris ovato-oblongis defloratis viridibus; capitulo fructifero ovato, basi æquali rotundato, capsulis pubescentibus fere eglandulosis stylo flexuoso demum patente terminatis; seminibus ovatis, brevibus; foliis biternatis, foliolis subrotundo vel cuneato-flabellatis superne trilobis crenatisque, crenis ovato-rotundatis, caulinorum superiorum lobis sæpe integris; caule

erecto, superne ramoso, leviter puberulo vel glabrato; caudice fusiformi ramoso.

Hab. in nemorosis circa *Lyon*. — Flor. in medio maii.

Flores læte cæruleo-violacei, magnitudinis mediocris; sepala 18 mill. longa, 9-10 mill. lata, styli sub anthesi stamina haud æquantes; folia læte viridia; planta parce pubescens vel glabriuscula, eglandulosa.

Cette forme assez répandue aux environs de Lyon, où elle n'est point seule, est sans doute remplacée, sur les divers points de la France ainsi que dans les autres contrées de l'Europe, par d'autres formes confondues dans les flores sous le nom d'*A. vulgaris* L. et qui devront être distinguées ultérieurement.

Aquilegia collina Jord.

A. floribus paniculato-subcorymbosis; pedunculis pube mixta potius glandulifera obductis; sepalis elliptico-lanceolatis, breviter acuminatis, lamina valde superantibus; calcaribus apice hamatis, lamina petalorum subtruncata paulo superantibus; staminibus exsertis, filamentis sterilibus lineari-lanceolatis crispato-undulatis apice obtusis ovaria superantibus, antheris ovato-oblongis defloratis luteo-fuscis; capitulo fructifero ovato-oblongo, capsulis sæpe glanduloso-pubescentibus stylo flexuoso semper erecto terminatis; seminibus ovato-oblongis; foliis biternatis, foliolis subrotundo-obovatis superne trilobis crenatisque, crenis ovato-rotundatis, caulinorum superiorum lobis subintegris; caule erecto, superne ramoso, molliter puberulo; caudice subfusiformi-ramoso.

Hab. in collibus lapidosis calcareis Beugesi; *Thoirette* (*Ain*). — Flor. exeunte maio vel junio (in horto).

Flores violacei; sepala 22 mill. longa, 12 mill. lata, lamina intensius violacea 10-12 mill. superantia; styli staminibus fere breviores; folia haud intense viridia.

Cette espèce se distingue de l'*A. nemoralis* Jord. par ses fleurs d'un violet plus foncé, sa pubescence en partie glanduleuse dans le haut de la plante, notamment sur les pédon-

cules et le fruit, ses capsules plus grandes, à style dressé et non étalé, ses graines d'un tiers plus grosses et moins écourtées, sa floraison plus tardive de dix à quinze jours, son port plus robuste.

Aquilegia præcox Jord.

A. floribus paniculato-subcorymbosis; pedunculis pube mixta potius glandulifera densa brevi obductis; sepalis elliptico-lanceolatis, acuminatis; calcaribus apice hamatis, lamina petalorum rotundata vel subtruncata vix æquantibus; staminibus exsertis, filamentis sterilibus lineari-lanceolatis crispato-undulatis apice obtusis, antheris ovatis defloratis viridibus; capitulo fructifero ovato-oblongo, basi paulisper angustato, quidquam apice constricto, capsulis pube mixta obsitis in stylum denique patulum flexuosum sensim abeuntibus; seminibus lanceolatis; foliis biternatis, foliolis subrotundo vel cuneato-flabellatis superne trilobis crenatisque, crenis rotundo-ovatis, caulinorum superiorum lobis brevibus subintegris; caule erecto, superne ramoso, pube brevi obducto; caudice subfusiformi-ramoso.

Hab. in nemorosis Galloprovinciæ superioris; *Mont-de-Lure* prope *Forcalquier* (*Basses-Alpes*). — Flor. initio maii (in horto).

Flores cæruleo-violacei; sepala 24-27 mill. longa, 12-15 mill lata; filamenta sterilia albida, stylis valde breviora; antheræ pallide flavæ, demum virides, sat parvæ, 2 1/2 mill. longæ, 1 1/2 mill. latæ, stylos sub anthesi superantes; petioli plerum subfusco-violacei, breviter molliterque puberuli.

Cette plante diffère de l'*A. nemoralis* Jord. par sa pubescence plus courte, plus dense, glanduleuse sur les pédoncules et le fruit, par ses feuilles d'un vert plus pâle, son capitule fructifère de forme plus étroite, un peu rétréci à la base et pareillement au sommet, ses capsules moins étalées supérieurement et terminées par un style plus court, ses graines plus grosses, de forme lancéolée et non ovale, sa floraison plus précoce de 8 à 15 jours dans un même lieu.

Elle s'éloigne de l'*A. collina* Jord. par sa fleur d'une cou-

leur plus claire, par ses capsules plus petites, à style étalé, à graines plus allongées et plus étroites, par sa floraison plus précoce de 3 à 4 semaines. Son feuillage est d'un vert plus pâle.

Aquilegia dumeticola Jord.

A. floribus paniculato-subcorymbosis; pedunculis pube potius glandulifera viscidula obductis; sepalis elliptico-lanceolatis, acuminatis; calcaribus apice hamatis lamina petalorum apice rotundata subæquantibus; staminibus exsertis, filamentis sterilibus lanceolatis crispato-undulatis obtusis, antheris ovato-oblongis defloratis viridibus; capitulo fructifero ovato-oblongo, basi æquali; capsulis pube submixta potius glandulifera obtectis, apice modice divergentibus, in stylum suberectum flexuosum desinentibus; seminibus lanceolatis; foliis biternatis, foliolis subrotundo vel cuneato-flabellatis superne trilobis crenatisque, crenis ovatis, caulinorum superiorum lobis angustatis subintegris; caule erecto, superne ramoso, pube perbrevi mixta sæpe glandulifera obducto; caudice subfusiformi-ramoso.

Hab. in nemorosis Corsicæ prope *Bastelica*, ex D. Revelière. — Flor. initio maii (in horto).

Flores pallide violacei; sepala sat angusta, 25 mill. longa, 12 mill. lata; filamenta sterilia albida, stylis breviora; styli stamina fertilia subæquantes.

Il fleurit à peu près en même temps que l'*A. præcox* Jord. dont il diffère par la couleur de sa fleur qui est d'un violet clair, ne tirant pas sur le bleu mais sur le lilas, par le capitule fructifère qui est plus grand, de forme égale et non rétréci à la base, par ses capsules plus allongées et terminées par un style dressé peu étalé, par l'aspect du feuillage qui est d'un vert clair et non pâle un peu cendré; enfin par les poils glanduleux qui se voient non-seulement sur les pédoncules, mais sur toute la tige.

Il s'éloigne des *A. nemoralis* et *collina* par la forme des pétales qui sont arrondis et nullement tronqués au sommet.

En outre, sa floraison bien plus précoce, la couleur plus claire de sa fleur et d'autres caractères le séparent de l'*A. collina*; la pubescence glanduleuse, la forme de la capsule et la couleur de la fleur, ne permettent pas de le confondre avec l'*A. nemoralis*.

Aquilegia aggericola Jord..

A. pedunculis pube mixta potius glandulifera minuta obductis; sepalis elliptico-ovatis apice paululum acutatis; calcaribus incurvato-hamatis, lamina petalorum rotundato-obtusissima paulo superantibus; staminibus petala vix æquantibus, filamentis sterilibus lineari-lanceolatis crispato-undulatis apice subacutis, antheris ovatis etiam defloratis flavis; capitulo fructifero ovato, basi subæquali; capsulis pube mixta obsitis in stylum flexuosum denique patulum apice desinentibus; seminibus ovato-oblongis, angulatis; foliis cinereo-virentibus, biternatis, foliolis parvis rotundato vel cuneato-flabellatis superne trilobis crenatisque, crenis rotundatis brevibus, foliis caulinis paucis abbreviatis; caule (humili), erecto, apice paulisper ramoso, pubescentia brevi superne subviscosa obtecto; caudice subfusiformi-ramoso.

Hab. in rupestribus calcareis montium Gallo-provinciæ superioris: *Mont-de-Lure (Basses-Alpes)*, etc. — Flor. in exeunte maio (in horto).

Flores magnitudinis mediocris, læte cærulei nec in violaceum vergentes: sepala imo apice viridiuscula; antheræ læte flavæ, 2-2 1/2 mill. longæ, styli antheras subæquantes; petioli tenues, hispiduli.

Cette espèce, que j'ai apportée vivante de son lieu natal dans mes cultures, est fort distincte des précédentes par sa petite taille, ses feuilles de couleur un peu cendrée ou glaucescente, deux ou trois fois plus petites. Ses fleurs sont d'une belle couleur bleue, comme celle de l'*A. alpina* L., mais bien plus petites. Elle diffère de celle-ci par ses sépales bien moins acuminés, ses anthères plus petites, d'un beau jaune et non verdâtres ou violacées, ses capsules plus petites, ses folioles à dents bien plus courtes.

Elle rappelle tout-à-fait l'*A. viscosa* Gou. des Cévennes, par son port grêle et ses petites feuilles. Mais, dans cette dernière espèce, les feuilles sont couvertes d'une pubescence bien plus dense et les pétioles sont un peu visqueux aussi bien que la tige, comme Gouan en fait la remarque, en donnant la description de sa plante, dans ses *Illustrat.* p. 32. Quoique plusieurs auteurs aient cru devoir considérer la plante de Gouan comme une simple modification de l'*A. vulgaris* L., je suis d'avis qu'elle en est très-distincte ; car, dans son lieu natal, où je l'ai observée très-jeune, elle m'a paru différer *totissimo cœlo* des formes de l'*A. vulgaris* qu'on trouve dans le centre et le nord de la France.

J'ai élevé de graines les cinq espèces que je viens de décrire. J'en possède d'autres en herbier que je m'abstiens de signaler, n'ayant pas encore pu les étudier d'une manière assez complète.

(Species 6 sequentes ex *P. dubii* L. typo.)

Papaver erosulum Jord.

P. pedunculis elongatis setulis subadpressis obsitis ; sepalis valde hispidis ; petalis flammeo-rubris, obovato-cuneatis, apice subtruncatis, eroso-denticulatis ; stigmatibus 7-10, disci plano-convexi demum centro depressi marginem obscure crenatum haud æquantibus ; capsula glabra, oblongo-clavata, sensim inferne angustata, basi in stipitem brevissimum receptaculo angustiorem subcontracta ; seminibus cinereo-subfuscis ; foliis valde pilosis, oblongis, pinnatipartitis vel inciso-pinnatifidis, laciniis ovatis lanceolatisve subacutis dentatis ; caule erecto, ramoso, patenter hispido.

Hab. in collibus Gallo-provinciæ australioris, *Bormes (Var)*. — Flor. maio.

Petala sæpe basi macula parva lilacina prædita ; antheræ pallide violaceæ, stigmata æquantes ; discum stigmatiferum carneo-violaceum, capsulæ latitudinem vix æquans ; receptaculum 1 1/4 mill. longum, pedunculo imo apice dilatato fere crassius ; semina ut in

sequentibus speciebus rotundato-reniformia, tenuiter reticulato-exsculpta.

Cette espèce est voisine du *P. modestum* Jord. Pug. p. 1. dont elle diffère par ses fleurs d'un rouge plus vif, par le disque stigmatique qui est d'une couleur différente, est déprimé et non relevé au centre, dont les crénelures sont moins distinctes et à bords contigus, par les rayons du stigmate, dont l'extrémité n'arrive pas aussi près du bord du disque, par le réceptacle dont l'épaisseur dépasse celle du stipe de la capsule, par l'hispidité plus allongée et bien plus prononcée de toute la plante.

Papaver confine Jord.

P. pedunculis elongatis, setulis brevibus adpressis obsitis; sepalis hispidis; petalis rubris, rotundato-obovatis, apice obscurrime denticulatis; stigmatibus 8, disci convexi subtruncato-crenati marginem saltem æquantibus; capsula oblongo-subclavata, sensim inferne angustata, basi in stipitem brevissimum receptaculo vix crassiorem desinente; seminibus fusco-nigris; foliis pallide virentibus, ad costam sæpe rubello-violaceis, hispidis, oblongis, pinnatipartitis, partitionibus brevibus ovato-oblongis inciso-lobatis pinnatifidisve passim subbipinnatis, lobulis modice apertis, inferiorum ovatis, superiorum oblongis linearibusve vix acutis; caule erecto, ramoso, patenter hispido.

Hab. in arvis Galliæ centralis; *Bourges* (*Cher*), ex D. Déséglise.

Antheræ discum subæquantes: discum stigmatiferum, capsulæ latitudinem subæquans; receptaculum 2/3 mill. altum, pedunculo et capsulæ basi paulo angustius.

Il est très-voisin du *P. Lecokii*, Lamotte, dont il me paraît distinct par sa capsule plus fortement rétrécie inférieurement et moins visiblement contractée près de sa base, à disque stigmatique plus convexe et à rayons un peu moins nombreux, presque égal à sa largeur et non plus étroit, sou-

levé davantage à la maturité et séparé de la capsule par un intervalle un peu plus grand, par ses graines plus petites, par ses feuilles plus petites, d'un vert pâle subglaucescent et non un peu jaunâtre, à côtes souvent rougeâtres, moins élargies dans leur pourtour, à segments plus courts et à lobes plus petits. Sa fleur est constamment plus petite, d'un rouge moins vif; elle offre, dans le fond, à l'intérieur, une croix violacée très-peu marquée.

Papaver vagum Jord.

P. pedunculis elongatis, setulis brevibus adpressis obsitis; alabastris anguste oblongatis, sepalis hispidis; petalis pallide rubris, rotundato-obovatis, apice leviter denticulatis; stigmatibus 7-10, tenuibus, disci convexi marginem rotundato-crenatum haud penitus æquantibus; capsula oblonga, paululum inferne et etiam apice tantulum angustata, basi in stipitem plane abbreviatum receptaculo vix crassiorem desinente; seminibus perminutis, cærulescenti-cinereis; foliis læte et pallide virentibus, hispidis, oblongis, pinnatipartitis, partitionibus brevibus lanceolatis pauci-lobatis inciso-pinnatifidis subintegrisve, lobulis lanceolatis ascendendo tenuioribus vix acutis; caule erecto, ramoso, patenter hispido.

Hab. in arvis collium lugdunensium; *Couzon*, etc.; prope *Lyon*. — Flor. maio.

Antheræ stigmata vix æquantes; discum flavescens, capsula paulo angustius; receptaculum 2/3 mill. altum.

Il est surtout remarquable par la forme oblongue et peu claviforme de la capsule, par ses boutons bien plus étroits que dans les autres espèces et par son feuillage d'un vert très-clair.

Il se distingue du *P. confine* Jord. par ses feuilles d'un vert plus clair, non purpurines à la côte, découpées en lobes moins nombreux, par sa capsule moins rétrécie inférieurement, par le disque stigmatique moins soulevé à la maturité, moins large que la capsule, à stigmates n'atteignant pas

sa marge, par ses graines d'une couleur différente et encore plus petites.

Il diffère du *P. Lecokii* Lamotte par ses fleurs plus petites et plus pâles, par les rayons du stigmate n'atteignant pas la marge du disque qui est plus petit, à crénelures arrondies et non presque tronquées.

J'ai reçu du jardin botanique d'Erlangen, en 1851, sous le faux nom de *P. lævigatum* M. B. une espèce très-rapprochée du *P. vagum* par la forme de la capsule, mais bien distincte. qui s'est naturalisée dans mes cultures et que je nomme *P. mixtum*. Le disque stigmatique est fort petit et bien plus étroit que la capsule, presque aplani, à crénelures fort peu distinctes, dont les bords latéraux sont contigus et marqués d'une tache violette très-caractéristique ; les rayons du stigmate sont au nombre de 8 et atteignent la marge du disque. La capsule est presque régulièrement oblongue, faiblement rétrécie vers le bas et un peu au sommet, légèrement contractée à la base qui est écourtée ainsi que le réceptacle. Les boutons sont bien moins étroits que dans le *P. vagum*, à sépales pareillement hispides et non glabres comme dans le *P. lævigatum* M. B. Toute la plante est très-hispide ; la tige est rougeâtre dans sa partie inférieure ainsi que les côtes des feuilles qui ressemblent à celles du *P. collinum* Bog. La fleur est d'un rouge pâle comme dans le *P. collinum*, assez ouverte, à pétales obscurément denticulés au sommet.

Papaver erroneum Jord.

P. pedunculis elongatis setulis brevibus adpressis, obsitis; sepalis hispidis; petalis rubris, late obovatis, apice obscurrime denticulatis; stigmatibus 5-7, disci convexi centro paulisper elevati marginem rotundato-crenatum haud penitus æquantibus; capsula oblongo-subclavata, inferne sensim et etiam apice tantulum angustata, basi in stipitem perbrevem receptaculo abbreviato paulo crassiorem desinente; semi-

nibus fuscis; foliis flavo virentibus, hispidis, oblongis, pinnatipartitis vel 1-2 pinnatifidis, partitionibus inferiorum subovatis dentatis obtusis, superiorum lanceolatis inciso-lobatis, lobulis lanceolatis linearibus subacutis; caule erecto, ramoso, patenter hirsuto.

Hab. in arvis montium Delphinatûs; *St-Véran* (*Hautes-Alpes*), etc. — Flor. maio.

Antheræ stigmata superantes; discum stigmatiferum flavo-virens, capsulæ latitudinem majorem haud æquans; receptaculum 1/2 mill. longum, pedunculo et capsulæ basi paulo angustius.

Il se distingue du *P. vagum* Jord. par les rayons des stigmates constamment moins nombreux et bien plus dilatés vers leur sommet, par sa capsule bien plus rétrécie inférieurement, ainsi que par ses graines de couleur différente et un peu moins fines.

Il diffère du *P. Lecokii* Lamotte par sa fleur plus petite, à pétales de forme moins élargie, ses anthères dépassant un peu le disque dont les rayons n'atteignent pas la marge, sa capsule rétrécie insensiblement et sans étranglement vers la base, son réceptacle très-écourté et ses feuilles d'un vert un peu jaunâtre.

Le *P. Lamottii* Bor. est à capsule plus évidemment en massue, relevée dans le bas de côtes plus saillantes, à réceptacle plus allongé du double, à crénelures du disque stigmatique très-courtes et séparées par des sinus plus ouverts.

Papaver luteo-rubrum Jord.

P. pedunculis elongatis, setulis brevibus adpressis obsitis; sepalis hispidis; petalis lutescenti-rubris, rotundatis, valde concavis, apice integriusculis; stigmatibus 8-9, tenuibus, disci convexi marginem subtruncato-crenatum haud penitus æquantibus; capsula oblongo-subclavata, inferne sensim angustata, basi in stipitem perbrevem receptaculo fere crassiorem desinente; seminibus cinereo-fuscis; foliis pallide virentibus, hirsutis, ovato-oblongis, subpinnatipartitis; partitionibus brevibus ovato-lanceolatis crebre inciso-lobatis vel

pinnatifidis etiam subbipinnatifidis, lobulis brevibus ovatis lanceolatisve subacutis ascendendo angustioribus et acutioribus; caule erecto, ramoso, patenter hirsuto.

Hab. in arvis collium lugdunensium; *Chaponost* (*Rhône*) etc., prope *Lyon*. — Flor. maio.

Antheræ stigmata haud æquantes, discum stigmatiferum capsulæ latitudinem æquans, crenis margine contiguis.

Cette espèce est remarquable par sa fleur qui est toujours assez petite, très-concave et d'un rouge tirant un peu sur le jaune orangé. Ses feuilles sont d'un vert assez pâle et grisâtre à côtes rougeâtres, à lobes nombreux et assez petits.

Elle se distingue du *P. vagum* Jord. par le disque stigmatique qui est plus élargi et à crénelures un peu tronquées, par la forme de la capsule qui est plus fortement et plus régulièrement rétrécie vers le bas.

Elle diffère du *P. erroneum* Jord. par le disque stigmatique égalant la largeur de la capsule, à rayons plus nombreux, par sa capsule égale au sommet et non un peu rétrécie vers le haut.

Elle s'éloigne du *P. confine* Jord. indépendamment de la couleur des fleurs, par sa capsule moins claviforme et par les rayons des stigmates qui n'atteignent pas la marge du disque.

Le *P. collinum* Bog. est à fleur bien moins concave, d'un rouge différent, assez pâle, à disque plus fortement convexe et un peu relevé au centre, à rayons des stigmates visiblement plus larges et un peu moins nombreux, atteignant à peu près la marge du disque; sa floraison est plus précoce de huit à dix jours.

Papaver errabundum Jord.

P. pedunculis elongatis, setulis brevibus adpressis obsitis; sepalis hispidis; petalis pallide rubris, rotundatis, minute denticulatis;

stigmatibus 7-8, crassiusculis, disci plano-convexi demum complanati marginem rotundato-crenatum haud penitus æquantibus; capsula oblongo vel obovato-subclavata, inferne sensim imo apice tantulum angustata, basi in stipitem perbrevem receptaculo vix crassiorem desinente; seminibus atro-cærulescentibus; foliis læte virentibus, hispidis, oblongis, pinnatipartitis, partitionibus inferiorum subovatis brevibus vix acute lobulatis, superiorum lanceolatis inciso-lobatis pinnatifidisve, lobulis angustatis acutis; caule erecto, ramoso, patenter hispido.

Hab. in arvis Galliæ centralis; *Châlons* (*Saône et Loire*), etc. — Flor. maio.

Antheræ discum vix æquantes; discum mox centro complanatum, crenis distinctis, capsulæ latitudinem vix æquans; capsula brevior quam in cæteris.

Il a beaucoup de rapport avec le *P. collinum* Bog. dont il diffère certainement par sa capsule plus courte, à disque beaucoup moins convexe, nullement relevé au centre, souvent au contraire aplani, à rayons un peu moins épais, quoique assez larges, n'atteignant pas les bords du disque. Ses boutons sont un peu plus courts; son feuillage est d'un vert plus clair; sa tige ainsi que les côtes des feuilles inférieures sont ordinairement vertes ou faiblement rembrunies, et non d'une couleur violacée rougeâtre très-prononcée.

Le *P. Lamottei* Bor. en diffère par ses boutons de forme ovale écourtée, ses capsules bien plus fortement rétrécies vers leur base et son réceptacle de hauteur presque double.

(Species 8 sequentes ex *P. Rhœadis* L. typo)

Papaver insignitum Jord.

R. pedunculis elongatis, setulis brevibus subadpressis obsitis; sepalis hispidis; petalis intense coccineo-rubris, sæpe basi macula nigra ampliata insignitis; stigmatibus 9-13, a basi ad apicem sensim dilatatis, disci plano-convexi marginem rotundato-crenatum haud penitus æquantibus; capsula glabra, subturbinato-obovata, inferne valde apice tantulum angustata, basi in stipitem receptaculo vix latitu-

dine æqualem contracta; seminibus intense fuscis, perminutis; foliis læte virentibus, breviter hispidis, pinnatipartitis, partitionibus usque ad apicem pinnatifidis, lobulis crebris parvis lanceolatis acutis integris; caule erecto, ramoso, patenter et breviter hispido.

Hab. in arvis Galliæ australis; circa *Hyères* (*Var*), etc. — Flor. maio.

Petala ut in sequentibus rotundato-subreniformia basi unguiculata margine integriuscula; antheræ stigmata superantes; discum stigmatiferum flavescens, capsulæ ventrem haud penitus æquans, crenis pallidis distinctis; capsula viridis, 13 mill. circiter longa, 11 mill. lata; receptaculum 1 1/4 mill. altum, pedunculi imo apice dilatati crassitiem vix æquans.

Cette espèce est surtout remarquable par ses feuilles très-découpées, à divisions supérieures décroissantes et dont le lobe terminal ne s'allonge pas autant que dans la plupart des espèces suivantes. Elle me paraît différer du *P. Roubiæi* Vig. qui est une plante basse, très-hispide, à feuilles blanchâtres et à fleurs d'un rouge pâle.

Papaver arvaticum Jord.

R. pedunculis elongatis, setulis sæpe patentibus obsitis; sepalis hispidis; petalis pallide coccineo-rubris, basi sæpe immaculatis; stigmatibus 8-11, superne dilatatis, disci plano-convexi marginem breviter rotundato-crenatum æquantibus; capsula glabra, obovata vel oblongo-obovata, basi in stipitem receptaculo fere angustiorem contracta; seminibus fuscis; foliis obscure virentibus, hispidis, pinnatipartitis, partitionibus inferne inciso-pinnatifidis superne tantum dentatis integrisve, lobulis lanceolatis acutis integris patulis; caule erecto, ramoso, patenter hispido.

Hab. in arvis agri lugdunensis. — Flor. maio.

Flores mediocres; antheræ parvæ, oblongæ, stigmata æquantes; discum capsulæ latitudinem saltem æquans; capsula subviridis, circiter 14 mill. longa, 8 mill. lata; receptaculum 1 mill. altum, pedunculi crassitiem vix æquans.

Il diffère du *P. insignitum* par ses fleurs plus petites, d'un

rouge plus pâle, à taches basilaires nulles ou peu marquées, par la forme plus allongée de la capsule, par ses feuilles qui sont d'un vert différent et moins finement découpées.

Papaver erraticum Jord.

P. pedunculis elongatis, setulis patentibus obsitis; sepalis hispidis; petalis læte coccineo-rubris, basi macula nigra parva sæpe insignitis; stigmatibus 12-14, paululum apice dilatatis, disci planiusculi marginem late rotundato-crenatum haud penitus æquantibus; capsula glabra, obovata vel oblongo-obovata, basi in stipitem receptaculo haud angustiorem contracta; seminibus fusco-lilacinis; foliis læte virentibus, breviter hispidis, pinnatipartitis, partitionibus radicalium acute inciso-lobatis, caulinorum angustatis breviter serratis subintegrisve; caule erecto ramoso, patenter hispido.

Hab. in arvis agri lugdunensis. — Flor. maio.

Antheræ parvæ, stigmata subæquantes; discum flavescens, capsulæ latitudinem saltem æquans, crenis apice aurantiaco-rubentibus late se invicem obtegentibus; capsula circiter 16 mill. longa, 10 mill. lata; receptaculum 1 1/4 mill. altum, pedunculi crassitiem haud æquans.

Il diffère du *P. arvaticum* par ses fleurs d'un plus beau rouge, son feuillage d'un vert gai, son stigmate à rayons ordinairement plus nombreux, n'atteignant pas tout-à-fait les bords du disque qui sont d'une couleur différente. Le disque est aussi plus aplani et non relevé au centre.

Papaver agrivagum Jord.

P. pedunculis elongatis, setulis subpatentibus obsitis; sepalis hispidis; petalis coccineo-rubris, basi paulisper nigro-maculatis; stigmatibus 10-14, apice spathulatis, disci centro convexi marginem rotundato-crenatum haud æquantibus; capsula glabra, obovata, basi in stipitem receptaculo crassitie subæqualem contracto; seminibus pallide fusco-lilacinis; foliis amplis, læte virentibus, breviter hispidis, pinnatipartitis, partitionibus inferiorum inciso-multi-lobatis, superiorum

sæpe longissimis creberrime et acute serrato-dentatis; caule erecto, ramoso, patenter hispido.

Hab. in arvis agri lugdunensis. — Flor. maio.

Antheræ stigmata æquantes; discum capsulæ latitudinem paulo superans; receptaculum 1 1/2 mill. altum pedunculi crassitiem vix æquans.

Cette espèce est très-reconnaissable à ses feuilles larges, d'un vert clair, dont les divisions sont grandes, très-allongées, surtout dans les feuilles caulinaires, et dentées en scie, à dents courtes très-nombreuses. Elle ne peut être confondue avec aucune des précédentes, d'après le seul aspect du feuillage.

Papaver cereale Jord.

P. pedunculis elongatis, setulis subpatulis obsitis; sepalis pilosis; petalis coccineo-rubris, basi macula nigra parva passim insignitis; stigmatibus 12-14, vix apice dilatatis, disci planiusculi marginem rotundato-crenatum subæquantibus; capsula glabra subrotundo-obovata, basi in stipitem perbrevem receptaculo crassitie vix æqualem contracta; seminibus atro-fuscis; foliis amplis, læte virentibus, breviter hispidulis, pinnatipartitis, partitionibus latis inæqualiter inciso-lobatis dentatisve, dentibus ovatis obtusis superiorum vix acutis; caule erecto, ramoso, patenter hispido.

Hab. in arvis agri lugdunensis. — Flor. maio.

Flores magni; antheræ stigmata superantes; discum capsulæ latitudinem paulo superans, crenis late se invicem obtegentibus; receptaculum 1 1/2 mill. altum, pedunculi crassitiem haud æquans.

Il se distingue du *P. agrivagum* par les dents des feuilles qui sont obtuses, bien moins écourtées et moins nombreuses dans les caulinaires supérieures, par le disque stigmatique aplani et non relevé au centre.

Papaver cruciatum Jord.

P. pedunculis elongatis, setulis patentibus obsitis; sepalis hispidis; petalis coccineo-rubris, basi macula nigra ampliata insignitis; stigma

tibus 10-13, apice paululum dilatatis, disci convexi marginem truncato-crenatum haud æquantibus; capsula glabra, obovata vel oblongo-obovata, basi in stipitem receptaculo angustiorem contracta; seminibus fuscis, perminutis; foliis intense virentibus, sæpe nitidulis, pinnatipartitis, partitionibus paucis distantibus integriusculis, inferiorum radicalium brevibus elliptico-oblongis subacutis, superiorum lanceolato-linearibus elongatis; caule erecto, ramoso, breviter et patenter hispido.

Hab. in arvis agri lugdunensis. — Flor. maio.

Antheræ stigmata fusco-violacea superantes; discum stigmatiferum capsulæ latitudinem paulo superans, crenis pallidis eximie truncatis; receptaculum 1 1/4 mill. altum, pedunculo crassitie subæquale.

Cette espèce est surtout remarquable par les divisions des feuilles qui sont ordinairement entières et non très-dentées ou lobées comme dans les précédentes, ainsi que par les crénelures du disque qui sont manifestement tronquées et non arrondies.

Papaver segetale Jord.

P. pedunculis elongatis, setulis elongatis patentibus dense obsitis; sepalis hispidis; petalis coccineo-rubris, basi breviter vel obsolete nigro-maculatis; stigmatibus 8-11, disci centro elevato convexi marginem subtruncato-crenatum haud penitus æquantibus; capsula glabra, obovata, basi in stipitem receptaculo crassitie vix æqualem contracta; seminibus fusco-cærulescentibus; foliis læte virentibus, hispidis, pinnatipartitis, partitionibus brevibus breviter et acute inciso-dentatis; caule erecto, ramoso, dense et patenter hispido.

Hab. in arvis Delphinatûs australioris; *Valréas* (*Drôme*). — Flor. maio.

Antheræ stigmata haud æquantes; discum stigmatiferum capsulæ latitudinem paulo superans, crenis pallidis brevibus rotundatis vel fere truncatis; receptaculum vix 1 mill. altum, pedunculi crassitiem haud æquans.

Cette espèce est assez basse et très-hispide, à divisions des feuilles courtes et assez dentées, à disque stigmatique relevé

au centre. Les poils des pédoncules prennent souvent une teinte violacée.

Papaver rusticum Jord.

P. pedunculis elongatis, setulis subadpressis laxe obsitis; sepali hispidis; petalis coccineo-rubris, basi breviter nigro-maculatis; stigmatibus 9-11, apice dilatatis, disci centro elevato conici marginem complanatum rotundato-crenatum haud æquantibus; capsula glabra, oblongo-obovata, basi in stipitem perbrevem receptaculo angustiorem brevioremque contracta; seminibus fuscis; foliis flavo-virentibus, pinnatipartitis, partitionibus angustatis remote et acute inciso-lobatis dentatisve; caule erecto, ramoso, parce et breviter hispido.

Hab. in arvis agri lugdunensis. — Flor. maio.

Petala obsolete nigro-cruciata; antheræ stigmata æquantes; discum stigmatiferum capsulæ latitudinem paulo superans, crenis pallide flavo-virentibus passim subdiscretis; receptaculum 1 1/3 mill. longum, pedunculo crassitie haud æquale.

Il diffère du *P. segetale* Jord., dont il est voisin, par ses pédoncules à poils appliqués et en général par l'hispidité plus courte et beaucoup moindre de toute la plante. Le disque stigmatique est plus fortement mameloné au centre; le stipe de la capsule est bien plus court et plus étroit; les feuilles sont à divisions plus écartées et à dents moins nombreuses.

Obs. Le *Papaver Rhœas* des auteurs correspond à un groupe très-nombreux d'espèces affines. J'en ai déjà observé plus ou moins soigneusement près d'une vingtaine et le nombre en est bien plus considérable. Je n'ai pas encore pu tirer parti, pour la distinction des espèces à l'étude, de leur naturalisation dans un même lieu, parce que le terrain consacré à mes expériences s'est trouvé d'être déjà extraordinairement infesté de formes sauvages indéterminées de ce groupe. Mais il n'en est pas de même des espèces du groupe du *Papaver dubium*, que j'ai introduites successivement dans un lieu où elles n'avaient jusque-là aucun représentant sau-

vage et que j'ai vu se propager d'elles-mêmes avec une parfaite identité de caractères dans tous leurs organes, pendant une longue suite d'années; de ce fait, j'ai cru pouvoir conclure que les espèces du groupe *Rhœas* qui sont caractérisées d'une manière tout-à-fait analogue ne seraient pas moins persistantes. Les caractères doivent toujours être étudiés sur les individus qui ont été hivernés et qui sont dans un état bien normal, plutôt luxuriant que maigre. Dans les pieds maigres, les vrais caractères n'ont pas disparu; mais ils frappent moins, et le faciès caractéristique de la plante manque presque complètement, ce qui fait paraître la forme spécifique comme voilée, pour celui qui n'est pas déjà familier avec cette étude. La même remarque peut s'appliquer à beaucoup d'autres groupes un peu nombreux d'espèces annuelles, telles que ceux des *Viola* sect. *Melanium* ou des *Erophila*, etc., qu'il faut toujours étudier dans les plus beaux individus, dans ceux dont le développement est très-complet et très-normal.

(Species sequens ex *B. vulgaris* Brown typo.)

Barbarea sylvestris Jord.

B. racemis sub anthesi condensatis; sepalis lanceolatis, latiusculis, pedunculum subæquantibus, 2 sub apice cornu lanceolato erecto etiam incurvato et accumbente appendiculatis; petalis obovatis, obtusissimis; racemis fructiferis modice elongatis; siliquis erecto-patulis, substrictis, leviter et subæqualiter tetragonis, haud torulosis, tenuiter nervosis, stylo tenui longiusculo apiculatis, 16-20 mill. longis; seminibus rotundatis, griseis, punctulatis; foliis flavo-virentibus, glabris, radicalibus caulinisque inferioribus longe petiolatis lyratis, lobo terminali subrotundo-ovato basi subcordato apice breviter vel obscure crenato, lobis lateralibus oblongis 3-5 jugis, jugo superiore latitudine diametri transversalis lobi terminalis, foliis superioribus subindivisis, ovatis, breviter dentatis; caule erecto, stricto, superne breviter ramoso, ramis modice apertis subcorymbosis; caudice bienni.

Hab. in subhumidis Corsicæ, *Portovecchio* loco dicto *La Lisca* ex D. Revelière. — Flor. maio (in horto).

Sepala flavo-virentia, 4—4 1/2 mill. longa, ungues petalorum excedentia; petala sat parva, 2 1/2 mill. lata, calicem 2 1/2—3 mill. superantia; antheræ ovato-oblongæ, basi sagittatæ; stylus 2 1/4—2 1/2 mill. longus, paulo exsertus, antheras longiorum staminum haud æquans, breviorum superans.

Cette espèce a le port du *B. stricta* Andrz. dont elle diffère complètement par ses fleurs visiblement plus grandes, ses siliques un peu étalées, presque de moitié plus épaisses, terminées par un style plus allongé, ses graines ovales-arrondies, et non ovales-oblongues, de couleur grisâtre et non rembrunie.

Le *B. stricta* Andrz. est une plante fort distincte, qui, je crois, n'a pas encore été trouvée en France.

Le *B. vulgaris* Brown est un type multiple dont les formes devront être étudiées soigneusement. On n'a distingué jusqu'ici que celle à siliques dressées ou peu étalées qui est le *B. stricta* Bor. Fl. du cent. non Andrz. et celle à siliques étalées qui est le *B. arcuata* Rchb. La première de ces formes se distingue du *B. sylvestris* Jord. par ses siliques plus fines, comprimées-tétraèdres, par ses fleurs un peu plus grandes, dont les sépales offrent en dessous du sommet une corne ovale-obtuse bien plus large et plus courte, dressée-étalée et non courbée en dedans. Les feuilles sont d'un vert plus foncé et à lobe terminal bien plus denté.

Le *B. arcuata* Rchb. se reconnaît aux cornes des sépales très-étalées, à ses fleurs plus grandes et à ses siliques étalées et arquées assez fines et toruleuses.

(Species 4 sequentes ex *B. patulæ* Fries — *præcocis* auct. typo.)

Barbarea brevistyla Jord.

B. præcox Rchb. Icon. flor. germ. 4358, quoad spec. floriferum.

B. racemis sub anthesi mox laxis, sepalis lanceolatis, latiusculis, pedunculum subæquantibus, 2 sub apice cornu brevi ovato, obtuso erecto-patulo præditis; petalis intense luteis obovatis; racemis fructiferis elongatis; siliquis erecto-patulis, tetraedro-compressis, tenuiter venosis, stylo brevi terminatis, 45-55 mill. longis; seminibus ovatis, griseis, punctulato-scabridis; foliis virentibus, passim subciliatis ad auriculas baseos præsertim, cæterum glabris, radicalibus caulinisque inferioribus lyrato-pinnatifidis, lobo terminali rotundato breviter et obtuse sinuato, lobis lateralibus ovatis obscure dentatis crebris 6-10 jugis, jugo superiore latitudine diametri transversalis lobi terminalis, foliis cæteris lobato-pinnatifidis, lobis sublinearibus integris, lateralibus medio longioribus; caule erecto stricto, superne ramulis brevibus modice apertis aucto; caudice bienni.

Hab. in Gallia boreali centralique passim; *Belfort* (*Haut-Rhin*) ex D. Parisot in Billot. Flor. Gall. et Germ. exsicc. n° 506; *Nancy*, *Grenoble*, etc. — Flor. aprili et maio (in horto).

Sepala 4 mill. longa; petala intense lutea, 3 mill. lata, calicem 3 mill. sup.; stylus haud 1 mill. longus; semina 1 3/4 mill. longa, 1 3/4 mill. lata.

Cette plante qui ne peut correspondre au *B. præcox* Brown, d'après les observations faites à ce sujet par M. Fries, est assez bien représentée dans la figure citée de Reichenbach; seulement l'exemplaire fructifié de la dite figure dont le style est allongé, me paraît appartenir plutôt à l'une des deux espèces suivantes, probablement au *B. longisiliqua*.

Celle-ci est très-reconnaissable à la brièveté de son style, à ses fleurs d'un jaune assez vif, à ses feuilles d'un vert assez foncé, dont les lobes latéraux sont ordinairement fort nombreux.

Barbarea australis Jord.

B. racemis sub anthesi mox laxis, paucifloris; sepalis lanceolatis, laxiusculis, pedunculum fere superantibus, 2 sub apice cornu ovato obtuso erecto appendiculatis; petalis oblongo-obovatis; racemis fructiferis elongatis; siliquis erecto-patulis tetraedro-compressis, tenuiter venosis, stylo longiusculo terminatis, 45-55 mill. longis; seminibus parvis, subrotundo-ovatis, griseis, punctulatis; foliis flavo-virentibus, passim subciliatis ad auriculas baseos præsertim, cæterum glabris, radicalibus caulinisque inferioribus lyrato-pinnatifidis, lobo terminali rotundato obtuse sinuato-dentato, lobis lateralibus 6-10 jugis ovatis dentatis, jugo superiore latitudine diametri transversalis lobi terminalis, foliis superioribus pinnatifidis, lobis linearibus subintegris lateralibus medio longioribus; caule erecto stricto, superne ramulis modice patulis aucto; caudice bienni.

Hab. in Gallia australi; circa *Toulon*, *Hyères*. — Flor. aprili (in horto).

Sepala 4 mill. longa; petala parva, 2 mill. lata, 2 1/2—3 mill. longa; stylus 1 1/2 mill. longus; siliquæ vix pedunculo crassitiores; semina 1 1/3 mill. longa, æque lata.

Cette espèce diffère de celle qui précède par ses fleurs notablement plus petites, également d'un jaune foncé, son style évidemment plus allongé, ses graines plus petites et de forme plus arrondie, ses feuilles d'un vert clair un peu jaunâtre, à lobes plus fortement sinués-dentés.

Barbarea longisiliqua Jord.

B. racemis paucifloris, mox laxis; sepalis lanceolatis, laxiusculis, pedunculum subæquantibus, 2 sub apice cornu brevi obtuso erecto præditis; petalis obovatis, pallide luteis; racemis fructiferis elongatis; siliquis erecto-patulis, tetraedro-compressis, venulosis, stylo longiusculo terminatis, 60-70 mill. longis; seminibus subrotundo-ovatis, griseis, punctulatis; foliis haud intense virentibus, passim subciliatis ad auriculas præsertim, cæterum glabris, radicalibus caulinisque inferioribus lyrato-pinnatifidis, lobo terminali rotundato integriusculo vel obsolete crenato, lobis lateralibus ovatis parce dentatis subintegrisve tantum

3-6 jugis, jugo superiore latitudine diametri transversalis lobi terminalis, foliis superioribus pinnatifidis, lobis linearibus integris lateralibus medio longioribus; caule erecto stricte superne ramulis modice patulis aucto; caudice bienni.

Hab. in Delphinatûs et Galloprovinciæ montibus; *Mont de Lure* (*Basses-Alpes*), etiam in Galliæ centralis pluribus locis haud infrequens, *Lyon*, etc.

Sepala 4 mill. longa; petala 3 mill. lata; stylus 1 1/2—2 mill. longus; siliquæ pedunculi crassitiem paulo superantes; semina 1 3/4 mill. longa, 1 1/2 mill. lata.

Il diffère du *B. australis* par ses fleurs plus grandes et d'un jaune plus pâle, par les lobes des feuilles bien moins nombreux et moins dentés, par ses siliques ordinairement plus étalées et à style un peu plus allongé, enfin par ses graines plus grosses.

Ses fleurs sont à peu près de la même grandeur que celles du *B. brevistyla*, mais d'un jaune moins vif. Ses feuilles sont d'un vert moins foncé et à lobes moins nombreux; ses siliques sont un peu plus longues et plus étalées, à style bien plus long; ses graines sont à peu près de même grosseur, mais d'un gris plus clair.

Ces trois espèces que je viens de décrire paraissent avoir été confondues identiquement par les auteurs sous le nom de *B. præcox*, nom auquel Fries a substitué celui de *B. patula*, en réservant le nom de *B. præcox* pour une plante originaire d'Amérique.

Barbarea brevicaulis Jord.

B. racemo paucifloro laxo; sepalis pedunculo patente brevioribus; petalis pallide luteis obovatis; racemo fructifero abbreviato; siliquis subarcuatis, patentissimis, deflexisve, tetraedro-compressis, stylo tenui longo terminatis, 30-35 mill. longis; seminibus rotundatis; foliis læte virentibus, glabris, vix ad auriculas subciliatis, radicalibus caulinisque inferioribus longe petiolatis lyratis, lobo terminali ovato vel

oblongo obtuso integriusculo, laterali utrinque subunico exiguo ovato, foliis superioribus angustatis paucilobatis, lobis lateralibus medio majoribus; caule humili 1-2 pollicari; caudice bienni.

Hab. in Corsicæ monte *Coscione*.

Cette plante haute de 3-8 centim. à peine, diffère du *B. rupicola* Moris par ses fleurs plus petites, son style bien plus allongé, ses siliques plus courtes, un peu arquées et portées sur des pédoncules étalés à angle droit ou souvent déjetés en arrière.

Le *B. rupicola* qui croît en Corse aux environs de Corte sur le Monte-Rotundo, et près de Bastelica sur le Monte-Renoso, me paraît se rapporter à la plante décrite et figurée par Moris dans son *Flora sardoa*, 1 p. 154, t. 10. Je l'ai cultivé de graines que M. Revelière m'a envoyées de Bastelica. Ses feuilles sont d'un vert très-foncé; ses fleurs sont plus grandes que dans les autres formes de ce groupe; ses graines sont ovales et rembrunies; le lobe terminal des feuilles est de forme plus arrondie que dans la figure citée du *Flora sardoa*, et les oreilles des feuilles sont ordinairement un peu ciliées, tandis que Moris les dit non ciliées. Je ne crois pas cependant qu'il soit distinct de la plante de Sardaigne.

Obs. — Le *B. sicula* de la Flore de France de MM. Grenier et Godron me paraît distinct de la plante de Sicile, dont les siliques sont plus courtes et dont le style est plus allongé, presque égal à la base et non subconique. Mais je crois qu'il doit être rapporté en synonyme au *B. intermedia* Bor. Le *B. prostrata* Gay, dont M. Godron fait une simple variété de son *B. sicula*, est, au contraire, une espèce tout-à-fait tranchée et très-distincte soit du *B. sicula* Presl., soit du *B. intermedia* Bor. C'est une plante fort petite, souvent rougeâtre, tout-à-fait couchée et diffuse, lors même qu'elle est cultivée à côté de ses congénères, à tige flexueuse, à rameaux étalés-recourbés, à fleurs fort petites. Ses siliques sont très-

courtes, souvent hispides ; son style est court ; les lobes des feuilles sont fort petits. Elle diffère en un mot *totissimo cælo* par son port et son aspect, sur le vif, du *B. intermedia* Bor., auquel me paraît appartenir le *B. sicula* de la Flore de France, qui est une plante à tige et à rameaux dressés.

(Species 2 sequentes ex *A. alpinæ* L. typo).

Arabis saxeticola Jord.

A. calice pedunculo patulo breviore ; petalorum limbo oblongo, apice obtusissimo ; racemo fructifero laxo, siliquis patentibus, flexuosis, tenuibus, compressis, torulosis, imo apice paulisper angustatis, stylo subovato brevi terminatis, nervulo dorsali valvarum basi tantum perspiciendo; seminibus anguste ovatis, fuscis, margine latiusculo pallidiore cinctis; foliis pube brevi furcata vel stelligera obductis, omnibus acutis, radicalibus caulinisque inferioribus oblongo-lanceolatis, inferne in petiolum angustatis, utrinque anguste et argute 5-7 dentatis, caulinis reliquis lanceolatis basi cordato-auriculato amplexicaulibus, superioribus præsertim acuminatis ; caulibus erectis vel ascendentibus, cespitosis, ramosis, pube furcata indutis ; caudice perennante.

Hab. in lapidosis calcareis Beugesi ; *Saint-Rambert* (*Ain*), etc. — Flor. initio aprilis (in horto).

Calix flavo-virens, basi bisaccatus, 4 mill. longus; limbus petalorum 6 mill. longus, 3-3 1/2 mill. latus; antheræ ovatæ; stylus 2/3 mill. longus, apice angustior, antheras staminum breviorum superans, longiorum haud æquans; siliquæ 45-55 mill. longæ, vix ultra 1 mill. latæ; caules 2 dec. alti.

Cette espèce se distingue de la forme la plus ordinaire de l'*A. alpina* L. par ses feuilles plus étroites et plus aiguës, par ses siliques plus fines ainsi que par ses fleurs plus petites. Plusieurs espèces distinctes, mais très-rapprochées, sont généralement confondues sous le nom d'*A. alpina*. Je ne suis pas en mesure de faire connaître tous leurs caractères ; je me bornerai à décrire l'espèce suivante que j'ai élevée de graines de

Corse et que je considère comme vraiment distincte de l'*Arabis saxeticola*, ainsi que de la forme la plus répandue de l'*Arabis alpina*.

Cette dernière à laquelle on peut laisser provisoirement le nom Linnéen se reconnaît à ses feuilles fortement dentées mais plus larges que dans le *saxeticola* ; ses siliques sont bien moins étalées, plus larges et plus courtes, terminées par un style un peu plus allongé ; ses graines sont de forme plus arrondie.

L'*Arabis crispata* Willd. est à dents nombreuses mais assez courtes ; ses siliques sont dressées-étalées, assez petites et terminées par un style très-court.

J'ai rapporté des Alpes du Dauphiné et cultivé autrefois une forme à petites fleurs et à style court, mais à siliques bien plus larges que dans l'*A. crispata* et qui m'a paru distincte.

L'*Arabis alpina* du Jura est fort voisine de celle que j'ai nommée *saxeticola* ; mais les feuilles radicales sont moins aiguës, les siliques sont moins fines, presque arrondies à leur extrémité supérieure et surmontées d'un style très-écourté.

L'*arabis alpina* des Hautes-Pyrénées ressemble beaucoup à la plante du Jura ; mais les dents des feuilles sont généralement plus courtes et l'identité ne peut être affirmée.

J'ai rapporté de Colmars (Basses-Alpes) une forme d'*A. alpina* qui a tout-à-fait l'aspect de l'*A. Tenorii* Huet exsicc., des Abbruzes, dont je crois pourtant qu'elle diffère par sa silique qui présente un rétrécissement moins marqué au sommet et par ses feuilles encore plus petites et à dents plus écourtées.

A. monticola Jord.

A. calice pedunculo erecto-patulo breviore; petalorum limbo obovato, apice obtusissimo ; racemo fructifero laxo; siliquis erecto-paten-

tibus, compressis, paulisper torulosis, imo apice vix paululum angustatis, stylo brevi terminatis, nervulo vix prominulo basi tantum perspiciendo; seminibus subrotundo-ovatis, fuscis, margine latiusculo subconcolore cinctis; foliis pube furcata vel stelligera obductis, radicalibus caulinisque inferioribus obovato-oblongis oblongisve, obtusis, inferne in petiolum angustatis, breviter et aperte utrinque 4-6 dentatis, caulinis reliquis ovato vel oblongo-lanceolatis basi cordato-auriculata amplexicaulibus, superioribus acutis; caulibus erectis vel ascendentibus, cespitosis, aperte ramosis, pube furcata indutis; caudice perennante.

Hab. in montibus graniticis Corsicæ; *Monte Renoso* prope *Bastelica*. — Flor. initio aprilis (in horto).

Calix viridis, basi bisaccatus, 3 mill. longus; limbus petalorum 6 mill. longus, 4 1/2 mill. latus, ungue flavo-virente; antheræ breviter ovatæ; stylus 2/3 mill. longus, snbæqualis, filamenta staminum longiorum æquans; siliquæ 40-45 mill. longæ, 2 mill. latæ; caules 2-3 dec. alti.

Cette plante, dont j'ai reçu de M. E. Revelière des échantillons secs, ainsi que des graines que j'ai cultivées, est complètement distincte de l'*A. saxeticola* par ses fleurs plus grandes, à pétales de forme plus élargie, ses siliques plus grosses, moins toruleuses et moins étalées, ses graines de forme plus arrondie, ses feuilles bien plus larges et moins aiguës, à dents courtes, ses tiges ordinairement plus robustes, à rameaux plus ouverts.

(Species 6 sequentes ex typo *Ar. hirsutæ* (L.) — Bert. Flor. ital. variationis *sagittatæ* foliis caulinis basi cordato-sagittatis et caudice bienni distinguendæ).

Arabis rigidula Jord.

A. calice pedunculum subæquante; petalis obverse lineari-oblongis, obtusis; racemo fructifero elongato, denso; siliquis erectis, axi strictissimis, anguste linearibus, compressis, subtorulosis, longitudinaliter venulosis, stylo perbrevi apiculatis, 35-45 mill. longis, nervulo dorsali valvarum vix prominulo supra medium evanido; seminibus oblongis,

fuscis, margine apice latiusculo cinctis, obscure punctulatis; foliis virentibus, sæpe nitidulis, pilis plerisque furcatis adspersis, passim supra nudiusculis, crebre dentatis, radicalibus oblongis, breviter in petiolum angustatis utroque margine 5-9 dentatis, caulinis erectis infra mediam limbi partem cauli adpressis oblongis lanceolatisve subargute dentatis, basi profunde cordato-auriculata sessilibus, auriculis ovatis descendentibus; caule erecto strictissimo, densifolio, basi tantum rubescente, pube mixta sæpe furcata semi-adpressa inferne præsertim obsito, superne glabro; caudice bienni vel subperennante.

Hab. in collibus petrosis Occitaniæ, circa *Nismes*. — Flor. aprili (in horto).

Calix glaber, basi paulo inæqualis ut in omnibus aliis affinibus speciebus, apice fuscescens, sepalis oblongis anguste albo-marginatis subenerviis, 3—3 1/2 mill. longis, 1 1/2 mill. latis; petala in totum 5 mill. longa, 1 1/4 mill. lata; stamina longiora calicem superantia, antheris pallide flavis ovatis brevissime mucronulatis; stylus vix 1/2 mill. longus; siliquæ 1 mill. latæ; caulis floriferus 2-3 dec., fructiferus 3-5 dec. altus.

Cette espèce est remarquable par son port raide, ses feuilles radicales étroites et à dents nombreuses, les caulinaires assez rapprochées sur la tige, ses fleurs fort petites et à pédoncule court, ses siliques assez fines, très-serrées contre leur axe et surmontées par un style très-court. Sa floraison est très-précoce.

Obs. — Dans cette espèce, comme dans celles du même groupe, les pétales sont étalés au soleil et pendant l'anthèse; mais ils se redressent plus promptement que dans les espèces du groupe suivant, dont elles se séparent en outre par leurs feuilles profondément cordées-auriculées à la base et leur pubescence très-courte.

Arabis virescens Jord.

A. calice pedunculum subæquante; petalis obverse lineari-oblongis, obtusis; racemo fructifero elongato; siliquis erectis, axi strictis, anguste linearibus, compressis, subtorulosis, longitudinaliter

venulosis, stylo breviusculo apiculatis, 35-45 mill. longis, nervulo dorsali vix prominulo supra medium evanido; seminibus oblongis, fuscis, margine latiusculo cinctis, obscure punctulatis; foliis tenuibus, læte virentibus, sæpe nitidulis, pilis simplicibus furcatisve mixtis adspersis, breviter et parce dentatis, radicalibus oblongis obtusis in petiolum longiusculum inferne angustatis utroque margine 4-5 dentatis, caulinis inferne cauli adpressis supra medium erecto-patulis oblongis lanceolatisve basi profunde cordato-auriculata sessilibus, auriculis ovatis descendentibus; caule erecto, substricto, valde foliato, viridi vel passim basi rubescente, pube semi-adpressa inferne præsertim obsito, superne glabro; caudice bienni vel superennante.

Hab. in collibus petrosis Gallo-provinciæ, circa *Hyères* et *Toulon* (*Var*). — Flor. aprili (in horto).

Calix 4 mill. longus, apice fuscescens; petala 7 mill. longa, 1 1/2—2 mill. lata; stylus 3/4 mill. longus, siliqua juniore paulo angustior; siliquæ 1 mill. latæ; caulis 3-5 dec. altus.

Cette espèce se distingue de celle qui précède, par ses fleurs notablement plus grandes, son style un peu plus allongé, ses feuilles de consistance plus mince, d'un vert clair, à dents moins nombreuses et plus courtes, les radicales plus élargies supérieurement et plus longuement rétrécies en pétiole à la base, les caulinaires à limbe un peu étalé au dessus du milieu. Son port est moins rigide; ses corolles sont d'un blanc plus pur.

Arabis permixta Jord.

A. calice pedunculo breviore; petalis obverse lineari-oblongis, obtusis; racemo fructifero elongato; siliquis stricte erectis, anguste linearibus, compressis subtorulosis, longitudinaliter venulosis, stylo perbrevi apiculatis, 40-50 mill. longis, nervulo dorsali vix prominulo supra medium evanido; seminibus oblongis, fuscis, margine latiusculo cinctis, obscure punctulatis; foliis intense vel griseo-virentibus, pilis plerisque furcatis stelligerisve obductis, breviter et parce dentatis, radicalibus oblongo-obovatis obtusis inferne in petiolum angustatis utroque margine 4-5 dentatis, caulinis brevibus erectis infra medium cauli adpressis ovato-oblongis lanceolatisve pauciden-

latis basi profunde cordato-auriculata sessilibus, auriculis ovatis descendentibus laxis; caule erecto, substricto, valde foliato, fusco-rubente, pube subadpressa obtecto; caudice bienni vel subperennante.

Hab. in collibus petrosis Occitaniæ; circa *Montpellier*. — Flor. exeunte aprili vel ineunte maio (in horto).

Calix 3 mill. longus, superne fuscus; petala 5-6 mill. longa, 1 mill. lata; stylus vix 1/2 mill. longus, siliqua juniore haud angustior; siliquæ juniores subfuscescentes, 1 mill. latæ; caulis 3-5 dec. altus.

Il se distingue des deux qui précèdent par sa floraison plus tardive de huit à quinze jours, son feuillage d'un vert moins gai, un peu grisâtre, et ses siliques jeunes un peu rembrunies. Ses fleurs sont petites comme dans l'*A. rigidula*, et son style pareillement très-court; mais ses feuilles radicales sont plus courtes, plus élargies et à dents bien moins nombreuses.

On trouve dans le *Var*, sur les collines du terrain granitique, à Collobrières et ailleurs, une forme dont les feuilles sont plus allongées et à oreilles de la base plus appliquées contre la tige. Le style est de la même longueur que dans l'*A. virescens*, dont elle me semble différer par le vert plus obscur des feuilles, la teinte plus rembrunie des siliques et les pédoncules plus allongés. Cette forme est, pour moi, encore à l'étude.

Une autre forme que je n'ai pas encore observée vivante et qui habite les terrains calcaires près du Luc (Var), est remarquable par son style dont la longueur dépasse la largeur de la silique : elle devra, peut-être, être distinguée de l'*A. virescens*. M. Billot l'a publiée sous le nom d'*A. Gerardi* Bess. au n° 1606 bis de son *Flor. Gall. et Germ. exsiccata*.

Arabis Kochii Jord.

A. Gerardi Besser apud Koch Syn. fl. germ. ed. 2, p. 41.

A. calice pedunculo breviore; petalis obverse lineari-oblongis, obtusis; racemo fructifero elongato, densoque; siliquis erectis, axi strictis, peranguste linearibus compressis, eximie torulosis subavenis, stylo breviusculo apiculatis, 35 40 mill. longis, nervulo prominulo ante medium evanido; seminibus anguste ovatis, fuscis, margine brevi cinctis, punctulatis; foliis parvis, tenuibus, virentibus, pilis furcatis parce adspersis, breviter et parce dentatis; radicalibus oblongis obtusis inferne in petiolum angustatis, caulinis oblongis lanceolatisve erectis infra medium cauli adpressis basi profunde cordato-auriculata sessilibus, auriculis ovatis descendentibus et cauli deorsum accumbentibus; caule erecto, stricto, densifolio, plerum violaceo-rubente, pube minuta plerumque furcata subadpressa inferne obtecto; caudice bienni.

Hab. in pratis et ad vias Germaniæ præsertim austro-occidentalis. — Flor. maio (in horto).

Calix viridis, vix apice subfuscescens, 3 mill. longus; petala vix 5 mill. longa, 1 mill. lata; antheræ ovato-oblongæ, tenuiter mucronulatæ; stylus 2 3 mill. longus, calicem paulo superans, stamina longiora subæquans; siliquæ haud 1 mill. latæ.

Cette espèce se distingue des précédentes par ses petites feuilles, ses siliques bien plus fines et plus toruleuses, ses graines plus étroitement bordées, sa tige d'un rouge violet assez clair, et sa floraison bien plus tardive. Elle commence à fleurir environ quinze jours après la précédente et trois ou quatre semaines après les deux autres. Ses fleurs sont fort petites ; ses feuilles sont brièvement dentées ; celles des rosettes parfois presque entières.

J'ai dù changer le nom de cette plante qui ne croît pas en Provence et ne peut être celle que Gérard a voulu désigner dans son *Flora Galloprovincialis.*

La figure de l'*A. planisiliqua* Reichenb., non Pers. dans

les Ic. flor. germ. nº 4343, ne représente pas très-exactement l'*A. Kochii;* car elle offre une tige verte et non violette, des feuilles à dents plus nombreuses, des siliques plus courtes, et des graines ovales-arrondies.

Arabis rubricaulis Jord.

A. calice pedunculo breviore, petalis obverse lineari-oblongis, obtusis; racemo fructifero elongato densoque; siliquis erectis axi strictis, anguste linearibus, compressis, torulosis, venulosis, stylo breviusculo apiculatis, 35-45 mill. longis, nervulo dorsali valvarum supra medium fere evanido; seminibus ovatis, fuscis, margine brevi cinctis, obscure punctulatis; foliis intense virentibus breviter et obtuse dentatis, pilis simplicibus furcatisque mixtis adspersis, tactu subasperis, crassiusculis, radicalibus oblongo-obovatis inferne in petiolum angustatis utroque margine 5-7 dentatis, caulinis erectis inferne cauli adpressis elliptico-oblongis lanceolatisve obtusis basi cordato-auriculata sessilibus, auriculis rotundato-ovatis brevibus cauli deorsum accumbentibus; caule erecto, stricto, elongato, obscure rubente, pube brevi subadpressa præsertim inferne obtecto; caudice bienni.

Hab. in Hollandia et probabiliter in Gallia boreali. — Flor. maio (in horto).

Calix 3 1/2 mill. longus, superne atro-fuscus; petala 5-6 mill. longa, 1 1/4 mill. lata; stylus 3/4 mill. longus; siliquæ 1 mill. latæ; caulis validus, 4-7 dec. altus.

J'ai cultivé cette plante de graines que j'ai reçues du jardin botanique de Grenoble en 1852, et je l'ai vue se naturaliser dans mes cultures où elle se reproduit en grande quantité. Elle fleurit en même temps que l'*A. Kochii* Jord., dont elle se distingue aisément à son port plus robuste, à ses feuilles plus grandes et moins rapprochées sur la tige, d'un vert sombre, de consistance plus épaisse et un peu rudes au toucher, plus brièvement auriculées à la base, à ses siliques moins fines et moins toruleuses.

L'*A. glastifolia* Rchb., figurée dans les Ic. flor. germ. 4343 c.

ne s'éloigne pas beaucoup de l'*A. rubricaulis* par son port ; mais elle en est certainement distincte par ses graines aptères et de forme oblongue.

Arabis procera Jord.

A. calice pedunculo breviore, petalis obverse lineari-oblongis, obtusis ; racemo fructifero elongato densoque ; siliquis erectis, axi strictis, anguste linearibus, imo apice paulo angustatis, compressis, subtorulosis, longitudinaliter venulosis, stylo breviusculo apiculatis, 45-55 mill. longis, nervulo dorsali supra medium evanido; seminibus ovato-oblongis, subfuscis, apice latiuscule marginatis, subpunctulatis ; foliis intense virentibus pilis simplicibus furcatisque mixtis adspersis, radicalibus oblongis, obtusis, inferne in petiolum brevem angustatis, utroque margine breviter 5-9 dentatis, caulinis erectis, inferne cauli adpressis, elliptico-lanceolatis, subargute dentatis, basi profunde cordato-auriculata sessilibus, auriculis ovatis descendentibus ; caule erecto, procero, plerumque viridi, pilis plerisque simplicibus flexuosis patulis brevibus inferne præsertim densis obtecto ; caudice bienni.

Hab. in collibus et sylvulis, circa *Lyon*. — Flor. maio.

Calix viridis, apice paulo fuscescens, 4 mill. longus ; petala 7 mill. longa, 1 2/3 mill. lata ; stylus 3/4 mill. longus ; siliquæ 3 mill. latæ ; caulis 4-7 dec. altus.

Cette espèce est très-rapprochée de l'*A. rubricaulis* Jord. et sa floraison a lieu en même temps. On la reconnaît surtout à la forme des feuilles radicales qui sont moins élargies au sommet, oblongues et non obovales-oblongues, à ses feuilles caulinaires élargies au milieu et plus allongées en pointe au sommet, munies de dents plus nombreuses plus fortes et plus aiguës, plus profondément cordées-sagittées à la base ; à sa tige ordinairement verte et non constamment rougeâtre dans un même lieu, hérissée dans le bas de poils très-courts mais étalés et non appliqués ; à ses fleurs un peu plus grandes, enfin à ses siliques plus allongées, vertes et non un peu rembrunies dans le jeune âge.

La figure de l'*A. sagittata* donnée par Reichenbach dans ses Icon. fl. germ. n° 4343 b, ne s'éloigne pas beaucoup de l'*A. procera* par l'aspect du feuillage; mais elle en diffère complètement par ses siliques beaucoup plus courtes, terminées par un style tout-à-fait écourté.

(Species 9 sequentes ex typo *A. hirsutæ* L.) — Bertol. Flor. italic. formæ genuinæ, foliis basi breviter vel obscure cordato-auriculatis, caudice perennante distinguendæ.

Arabis accedens Jord.

A. calice pedunculum subæquante; petalis obverse lineari-oblongis, obtusis; racemo fructifero elongato densoque; siliquis erectis, axi strictis, anguste linearibus, compressis, torulosis, venulosis, stylo breviusculo apiculatis, 40-50 mill. longis, nervulo prominulo supra medium evanido; seminibus anguste ovatis subquadratis fuscis, margine brevi apice latiusculo cinctis; foliis intense virentibus, pilis plerisque simplicibus obtectis, parce et breviter dentatis, radicalibus oblongis inferne in petiolum angustatis, caulinis erectis, numerosis, inferne cauli subadpressis, oblongo-lanceolatis, passim subintegris, basi leviter cordato-auriculata sessilibus; caule erecto, virgato, virente, pube patula brevi obtecto; caudice perennante.

Hab. in collibus et sylvulis, circa *Lyon*. — Flor. maio.

Calix apice fuscescens, 4 mill. longus; petala 5-6 mill. longa, 1 mill. lata; stylus 2/3 mill. longus; caules 4-6 dec. alti.

Il se distingue de l'*A. procera* Jord. par ses feuilles moins allongées, à dents courtes et peu nombreuses, à oreilles de la base très-courtes, par ses graines un peu plus grosses et de forme plus carrée. — Il diffère de l'*A. rubricaulis* Jord. par ses feuilles plus étroites, par la pubescence de la tige étalée et non appliquée, par ses poils généralement simples et non fourchus ou étoilés pour la plupart.

Arabis pubigera Jord.

A. calice pedunculo breviore; petalis obverse oblongis, obtusis; racemo fructifero elongato, laxiusculo; siliquis erectis, haud

strictis, linearibus, compressis, torulosis, venulosis, stylo brevi apiculatis, 30-40 mill. longis, nervulo prominulo fere usque ad apicem valvarum conspicuo; seminibus anguste ovatis, fuscis, margine perangusto cinctis, obscure punctulatis; foliis intense virentibus, pilis simplicibus furcatisque mixtis obductis, utroque margine breviter 4-6 dentatis, radicalibus oblongis vel obovato-oblongis, caulinis laxiusculis erectis inferne cauli adpressis subæqualiter oblongis, vix acutiusculis basi cordato auriculata sessilibus, auriculis breviter ovatis vel rotundatis; caule erecto substricto, subvirente, pube brevi patula inferne densa obtecto; caudice perennante.

Hab. in collibus siccis Galliæ orientalis centralisque; *Lyon*, etc. — Flor. maio.

Calix apice fuscescens, 3 mill. longus; petala 5-6 mill. longa, 1 1/2 mill. lata; antheræ tenuiter mucronulatæ; stylus 2/3 mill. longus; caules 3-5 dec. alti.

Cette plante, qui est assez bien figurée par Reichenbach, sous le nom d'*A. hirsuta*, dans ses *Ic. flor. germ.* 4342, est finement pubescente comme la précédente, mais à poils fourchus plus nombreux; ses feuilles caulinaires ont une forme plus égale; ses siliques sont plus courtes, bien moins raides et moins serrées contre l'axe, assez toruleuses; la nervure des valves est visible jusqu'au sommet; les graines sont plus petites, plus étroites et à bordure bien moins large.

Arabis collisparsa Jord.

A. radice pedunculo vix breviore; petalis oblongo-obovatis, apice rotundatis; racemo fructifero elongato, laxo; siliquis erectis, anguste linearibus, compressis, torulosis, obscure venulosis, stylo brevi apiculatis, 25-35 mill. longis, nervulo prominulo fere usque ad apicem valvarum conspicuo; seminibus anguste ovatis, fuscis, margine perbrevi cinctis, tenuiter punctulatis; foliis intense virentibus, pilis simplicibus furcatisque mixtis obductis, breviter utroque margine 4-5 dentatis, radicalibus oblongis vel obovato-oblongis inferne in petiolum angustatis, caulinis haud densis erectis elliptico-oblongis oblongisve basi leviter cordato-auriculata sessilibus, auriculis rotundato-ovatis haud

patulis; caule erecto, substricto, subvirente, hirsutulo; caudice perenni.

Hab. in collibus et in pratis siccis, circa *Lyon*. — Flor. maio.

Calix 3 mill. longus, apice subfuscus; petala 6-7 mill. longa, 2—2 1/2 mill. lata, diutius sub anthesi patentia; stylus vix 2/3 mill. longus; siliqua imo apice paululum angustata, 1 1/2 mill. lata; caules 4-5 dec. alti.

Cette espèce se distingue de l'*A. pubigera* Jord. par ses feuilles un peu plus courtes, de forme plus élargie et moins égale, par ses siliques un peu moins allongées et plus larges, disposées en grappe très-lâche, enfin par sa floraison un peu moins tardive.

Arabis Idanensis Jord.

A. calice pedunculum æquante vel superante, petalis obverse oblongis, obtusis; racemo fructifero longissimo, laxo; siliquis erectis haud strictis, anguste linearibus, compressis, subtorulosis, venulosis, stylo brevi apiculatis, 25-35 mill. longis, nervulo prominulo fere usque ad apicem valvarum conspicuo; seminibus oblongis, fuscis, margine brevi apice latiusculo cinctis; foliis læte virentibus, pilis mixtis adspersis, breviter et parce dentatis; radicalibus oblongis inferne in petiolum angustatis, caulinis haud densis erectis lanceolatis basi fere latiori breviter et aperte cordato-auriculata sessilibus, auriculis rotundatis haud cauli accumbentibus; caule erecto, subflexuoso, elongato, viridi, tenuiter et patenter hirsutulo; caudice perenni.

Hab. in collibus ad fluminis *Ain* ripas; *Thoirette* (*Ain*). — Flor. aprili (in horto).

Calix 3—3 1/2 mill. longus; petala 6 mill. longa, fere 2 mill. lata; stylus 1/2 mill. longus; caules 4-5 dec. alti.

Cette espèce est remarquable par sa précocité et la forme de ses feuilles caulinaires supérieures dont l'échancrure de la base est très-ouverte. Ses feuilles sont d'un vert clair, à dents fort courtes et très-peu nombreuses. Ses graines sont

de forme plus allongée que celle de l'*A. collisparsa* et à bordure moins étroite. Sa floraison commence trois semaines avant cette dernière espèce, dans un même lieu.

Arabis laxefoliata Jord.

A. calice pedunculum subæquante; petalis oblongo-obovatis, racemo fructifero laxo, elongato; siliquis erectis, anguste linearibus: compressis, torulosis, venulosis, stylo brevi apiculatis, 30-35 mill. longis, nervulo prominulo fere usque ad apicem valvarum conspicuo; seminibus oblongis, pallide fuscis, margine perangusto cinctis, subimpunctatis; foliis cinereo-virentibus, pilis longiusculis mixtis præsertim furcatis adspersis, utroque margine 5-7 dentatis; radicalibus oblongo-ovatis inferne in petiolum angustatis; caulinis erectis, laxis, subdistantibus, ovato-oblongis, argute dentatis, basi breviter cordato-auriculata sessilibus: caule erecto, subfusco-viridi, hispido; caudice perennante.

Hab. in collibus saxosis Beugesi; *Nantua* (*Ain.*) — Flor. aprili (in horto).

Calix 3 mill. longus; petala læte albida, 6-7 mill. longa, 2 1/2 mill. lata; stylus 1/2 mill. longus; caules 2-4 dec. alti.

Cette espèce est remarquable par ses pétales assez larges, et d'un blanc pur, sa grappe fructifère fort lâche et à siliques courtes, ses feuilles d'un vert grisâtre, les radicales assez courtes et de forme élargie, les caulinaires assez peu nombreuses, souvent espacées sur la tige, munies de dents saillantes. Sa floraison est une des plus précoces, car elle précède même de quelques jours celle de l'*A. idanensis* Jord.

Arabis propinqua Jord.

A. racemo florifero sæpe siliquis inferioribus junioribus superato; calice pedunculo breviore; petalis oblongo-obovatis apice rotundatis; racemo fructifero modice elongato; siliquis erectis, anguste linearibus, compressis, torulosis, venulosis, stylo perbrevi apiculatis, 30-35

mill. longis, nervulo prominulo usque ad apicem valvarum conspicuo; seminibus late ovatis, fuscis, margine perbrevi cinctis; foliis intense virentibus, pilis mixtis obductis, utroque margine breviter 3-6 dentatis, radicalibus oblongo-obovatis, in petiolum angustatis, caulinis erectis subæqualiter oblongis, basi aperte cordato-auriculata vel subtruncata sessilibus; caule erecto, stricto, subfusco-viridi, breviter hirsuto; caudice perennante.

Hab. in petrosis et ad vias Delphinatûs; *Guillestre*, *Villevieille* (*Hautes-Alpes*). — Flor. exeunte aprili (in horto).

Calix 2 1/2—3 mill. longus; petala 6 mill. longa. 2 mill. lata; stylus 1/2 mill. longus; caules 2-3 dec. alti.

Il offre beaucoup de ressemblance avec l'*A. collisparsa* Jord. par l'aspect du feuillage et des fleurs; mais il en diffère par sa grappe florifère qui ne s'allonge pas aussi rapidement et qui est souvent un peu couronnée par les jeunes siliques inférieures; ce qui n'a jamais lieu dans l'autre espèce. Sa grappe fructifère est plus courte et plus dense; les graines sont de forme plus élargie. Les oreilles de la base des feuilles sont étalées et non appliquées sur la tige. Sa floraison est un peu plus précoce que celle de l'*A. collisparsa*, mais plus tardive que celle des *A. idanensis* et *laxefoliata*.

Arabis gracilescens Jord.

A. calice pedunculo parum breviore; petalis obverse lineari-oblongis, obtusis; racemo fructifero elongato, laxo, siliquis erectis, anguste linearibus, compressis, torulosis, venulosis, stylo longiusculo-apiculatis, 25-35 mill. longis, nervulo prominulo fere usque ad apicem valvarum conspicuo; seminibus ovatis, fuscis, peranguste marginatis; foliis flavo-virentibus, pilis tenuibus mixtis adspersis, utroque margine 5-7 dentatis, radicalibus oblongis haud obtusissimis inferne in petiolum angustatis, caulinis numerosis lanceolatis acutis sæpe argute et crebre dentatis basi subtruncata vel obscurrime cordata sessilibus; caule erecto, flexuoso, viridi, pube brevi tenui subpatela obtecto; caudice perennante.

Hab. in collibus Sabaudiæ, circa *Evian*. — Flor. maio.

Calix in alabastro virens, 3 mill. longus; pedunculus 4-6 mill. longus, tenuis; petala 6 mill. longa, 1 1/2 mill. lata; stylus 3-4 mill. longus; caules 3-5 dec. alti.

Il se distingue des deux qui précèdent par son feuillage d'un vert clair, par ses calices verts et non rembrunis au sommet, par ses feuilles plus obscurément cordées à la base, par ses siliques un peu plus courtes et ses tiges flexueuses.

Arabis hirtella Jord.

A. racemo florifero sæpe siliquis inferioribus junioribus paulisper superato; calice pedunculo breviore; petalis oblongo-ovatis; racemo fructifero modice elongato, denso; siliquis erectis, strictis, anguste linearibus, compressis, subtorulosis, venulosis, imo apice paululum angustatis, stylo longiusculo apiculatis, 30-40 mill. longis, nervulo prominulo fere usque ad apicem valvarum conspicuo; seminibus anguste ovatis, fuscis, margine perbrevi cinctis; foliis virentibus, pilis plerisque furcatis obtectis, utroque margine inæqualiter et sæpe argute 4-7 dentatis, radicalibus oblongo-obovatis in petiolum angustatis, caulinis erectis oblongis, paulisper inferne angustatis, basi subtruncata vel obscurrime cordata sessilibus; caule erecto, stricto, viridi vel subfusco, hispido; caudice perennante.

Hab. in collibus petrosis Sabaudiæ: *Salève* prope *Genève*, etc. — Flor. maio.

Calix 3 1/2 mill. longus; petala 7 mill. longa, 2 mill. lata; stylus vix 1 mill. longus; caules 2-3 dec. alti.

Cette espèce se reconnaît à ses fleurs assez grandes, sa grappe fructifère peu allongée et assez dense, ses siliques un peu rétrécies à la pointe et surmontées par un style un peu long, ses feuilles caulinaires très-peu ou pas échancrées à la base, à dents saillantes fort inégales, sa tige raide, très-hispide ainsi que les feuilles.

L'*A conferta* Reich. Ic. fl. germ. 4341 se distingue de cette espèce et de la précédente par l'extrême brièveté du style.

Arabis petricola Jord.

A. racemo florifero siliquis inferioribus junioribus haud superato; calice pedunculo breviore; petalis oblongo-obovatis; racemo fructifero modice elongato; siliquis erectis, strictis, anguste linearibus, compressis, subtorulosis, venulosis, stylo perbrevi apiculatis, 35-45 mill. longis, nervulo prominulo usque ad apicem valvarum conspicuo; seminibus oblongis, fuscis, margine brevi cinctis; foliis intense virentibus, pilis simplicibus longioribus aliisque furcatis brevioribus et paucioribus obtectis, breviter utroque margine 3-4 dentatis, radicalibus oblongis vel oblongo-obovatis in petiolum angustatis, caulinis erectis subæqualiter oblongis basi obscurrime cordata rotundata vel subtruncata sessilibus; caule erecto, stricto, subviridi, breviter hirsuto; caudice perennante.

Hab. in collibus petrosis Galloprovinciæ superioris; *Mont-de-Lure* (*Basses-Alpes*), etc., et in Pyreneis. — Flor. maio (in horto).

Calix 2 1/2 mill. longus, apice atro-violaceus; petala 5-6 mill. longa, 1 1/2 lata; stylus 1/2 mill. longus; caules sæpe plures 2-4 dec. alti.

Cette espèce est remarquable par ses feuilles caulinaires, de forme régulièrement oblongue, très-peu ou pas échancrées à leur base, à dents très-courtes et très-peu nombreuses. Les siliques inférieures ne dépassent pas le sommet de la grappe florifère, comme cela se voit souvent dans les *A. hirtella* et *propinqua*; le style est court comme dans l'*A. propinqua*. Les poils de la tige et des feuilles sont plus fins et plus courts que dans l'*A. hirtella*, généralement simples et non fourchus pour la plupart.

(Species 3 sequentes ex *A. hirsutæ* L. varietatis *glabratæ* et *A. ciliatæ* auct. typo).

Arabis jugicola Jord.

A. racemo florifero siliquis inferioribus junioribus superato, calice pedunculum subæquante, petalis obovato-oblongis, obtusis; racemo fructifero modice elongato; siliquis erectis, substrictis, anguste linea-

ribus, compressis, subtorulosis, venulosis, stylo longiusculo apiculatis, 30-40 mill. longis, nervulo prominulo ante apicem valvarum evanido; seminibus ovato-oblongis, fuscis, linea marginali saturatiore cinctis, leviter punctulatis; foliis læte virentibus, nitidulis, pilis mixtis plerisque apice furcatis ad marginem ciliatis, ad paginam fere glabris, radicalibus obovato-oblongis in petiolum angustatis breviter dentatis, caulinis erectis lanceolatis basi breviter cordato-auriculata sessilibus, utroque margine subargute 4-5 dentatis; caule erecto, subflexuoso, denique stricto, viridi, glabrato; caudice perennante.

Hab. in petrosis Alpium Sabaudiæ; *Mont-Cenis*. — Flor. initio maii (in horto).

Calix viridis, 4 mill. longus; petala læte albida, 7 mill. longa, 2-3 mill. lata; stylus circiter 1 mill. longus; siliquæ 1 1/2 mill. latæ; caules sæpe ex cespite plures, 1-3 dec. alti, crassiusculi.

Cette espèce présente beaucoup d'affinité avec l'*A. Soyeri* Reuter — *bellidifolia* var. b. *Soyeriana* Gren. et God. Fl. de France 1, p. 105; mais elle s'en distingue par son port plus robuste, ses feuilles manifestement plus dentées et plus fortement auriculées à la base, ses siliques plus allongées et à style plus long.

L'*A. Allioni* DC. est une plante glabre, à tige beaucoup plus élevée, à feuilles caulinaires sessiles exauriculées et à style très-court.

L'*A. sudetica* Tausch — *hirsuta* var. *glaberrima* Koch, espèce très-distincte, se rapproche de l'*A. jugicola* par ses fleurs assez grandes, en corymbe épais couronné par les siliques jeunes de la base, mais elle s'élève bien davantage; ses feuilles sont plus étroites et bien moins dentées, et le style est plus court.

L'*A. hirsuta* var. *glaberrima* Wahlb. Flor. suec. — *hirsuta* var. *glabra* Fries Summa Scandin., cité par Koch, dans son *Synopsis*, en synonyme à l'*A. sudetica* Tausch, me paraît constituer une espèce distincte — *A. Wahlembergii* Nob. C'est une plante bien plus grêle que l'*A. sudetica* Tausch, à

tige flexueuse et non très-raide, à feuilles caulinaires bien moins rapprochées, pareillement cordées-auriculées à la base, mais à oreilles ouvertes et non appliquées sur la tige. Les fleurs forment des corymbes beaucoup plus petits, non dépassés par les siliques inférieures. Le calice est d'un brun violet et non très-vert. Les pétales sont plus petits de près de moitié.

Arabis vesula JORD.

A. racemo florifero siliquis inferioribus junioribus haud superato; calice pedunculum subæquante; petalis obverse oblongis, obtusis; racemo fructifero longiusculo; siliquis erectis, substrictis, anguste linearibus, compressis, subtorulosis, venulosis, stylo brevi apiculatis, 20-25 mill. longis, nervulo prominulo usque ad apicem valvarum conspicuo; seminibus ovatis, fuscis, margine perangusto cinctis, leviter punctulatis; foliis læte virentibus, nitidulis, tenuibus, pilis mixtis ad oras ciliatis, pagina glabris, radicalibus oblongo-obovatis in petiolum angustatis breviter vel obscure dentatis, caulinis erectis oblongo-lanceolatis, basi rotundata vel obscurrime cordata sessilibus, utroque margine breviter et subargute 3-6 dentatis; caule erecto, subflexuoso, denique stricto, viridi, glabrato; caudice perennante.

Hab. in petrosis Alpium delphinensium; *Mont-Viso* (*Hautes-Alpes*). — Flor. exeunte aprili (in horto).

Calix viridis, 2 1/2 mill. longus; petala 4 1/2—5 mill. longa; antheræ ovatæ; stylus 1/2 mill. longus; caules sæpe cespitosi, 1-2 dec. alti.

Cette espèce se distingue des *A. jugicola* JORD. et *Soyeri* REUT. par ses fleurs notablement plus petites, ses anthères ovales, ses siliques plus fines et plus courtes, ses graines bien plus petites. La grappe florifère s'allonge rapidement et n'est pas dépassée par les premières siliques.

L'*A. ciliata* BROWN Hort. Kew. non Reynier — *Brownii* NOB., d'après les exemplaires que j'ai reçus d'Irlande, se distingue des *A. Soyeri* et *vesula* par ses feuilles plus étroites, entières

ou très-obscurément dentées, les caulinaires de forme égale, étroitement oblongues, arrondies ou subtronquées à la base, mais point cordées-auriculées. Ses siliques sont longues de 20-25 mill., assez larges et aplanies comme dans le *Soyeri* ; ce qui lui donne beaucoup d'affinité avec cette espèce dont elle se sépare par la forme des feuilles.

M. Grenier, dans une note insérée dans les Archives de M. Schultz considère l'*A. Soyeri* Reut. comme étant le type de l'*Arabis bellidifolia* Jacq. Je ne puis partager cet avis ; car la plante d'Autriche décrite et figurée par Jacquin dans ses Obs. bot. me paraît complètement distincte de celle des Pyrénées qui est plus basse, à feuilles bien moins allongées, à fleurs plus petites, à pédoncules plus courts, à grappe fructifère bien plus courte et plus dense.

Arabis subnitens Jord.

A. ciliata auctor. pro parte.

A. racemo florifero mox elongato, siliquis inferioribus junioribus haud superato; calice pedunculum vix æquante ; petalis oblongo-obovatis ; racemo fructifero laxo, elongato ; siliquis erectis vel subpatulis, anguste linearibus, compressis, subtorulosis, venulosis stylo tenui longiusculo apiculatis, 15-20 mill. longis ; nervulo prominulo usque ad apicem conspicuo ; seminibus ovatis, fuscis, linea saturatiore cinctis, leviter punctulatis ; foliis viridibus, glabris, subnitidis ; pilis simplicibus furcatisve ad oras rariter ciliatis, pagina glabris, brevissime dentatis, radicalibus oblongis vel elliptico-oblongis in petiolum angustatis apice vix obtusis, caulinis erecto-patulis, oblongis, paulisper inferne angustatis, basi rotundata plane exauriculata sessilibus , utroque margine obscure 3-5 denticulatis ; caule erecto, subflexuoso, viridi, glabrato ; caudice perenni.

Hab. in petrosis Alpium delphinensium ; *Mont-Aurouse* (*Hautes-Alpes*), etc. — Flor maio (in horto).

Calix viridis 2 1/2 mill. longus : petala 4 mill. longa, 1 3/4 mill. lata; antheræ ovato-oblongæ, mucronulatæ ; stylus 2/3 mill. longus ; caules sæpe cespitosi, 1-2 dec alti.

Cette plante correspond à l'*Arabis ciliata* de plusieurs auteurs et est peut-être la même que le *Turritis ciliata* Reynier. Mais comme ce nom a été appliqué à des plantes diverses et que l'identité de la plante du Dauphiné avec celle de Reynier n'est pas absolument démontrée pour moi, j'ai cru devoir lui imposer un nom nouveau. La figure de l'*A. ciliata* donnée par Reichenbach dans ses *Ic. fl. germ.* n° 4338, ne me paraît pas correspondre exactement avec l'*A. subnitens*; les feuilles radicales, d'après cette figure, sont plus obtuses et bordées de cils bien plus nombreux, le style est plus court et plus épais, la grappe fructifère est bien plus courte et plus dense.

Les feuilles caulinaires, rétrécies à la base et nullement cordées, distinguent l'*A. subnitens* des précédentes; les cils des feuilles ne se voient ordinairement qu'à leur base et à l'extrémité de chaque dent.

Plusieurs auteurs confondent avec leur *Arabis ciliata* une plante à feuilles caulinaires pareillement sans échancrure à la base, mais entièrement pubescente, et qui est l'*A. alpestris* (Schleich). Rchb. Ic. fl. germ. n° 4338 b. Cette plante, qui est commune dans le Jura et les Pyrénées, correspond peut-être à plus d'une espèce. M. Reuter en a déjà séparé son *Arabis cenisia* qui est fort remarquable par sa très-petite taille, sa grappe toujours très-courte et très-dense, même à la maturité, toujours dépassée pendant la floraison par les siliques inférieures. Soumise à la culture, elle conserve invariablement ce port, ainsi que sa petitesse et ses autres caractères.

(Species 3 sequentes ex *A. muralis* Bert. typo).

Arabis muricola Jord.

A. calice pedunculo breviore; petalis anguste obovato-oblongis, albidis; racemo fructifero strictissimo, longiusculo: siliquis erectis

axi adpressis, linearibus, planis, venulosis, stylo longiusculo apiculatis, 45-55 mill. longis, nervo prominulo supra medium evanido; seminibus ovato-oblongis, ala apice latiuscula cinctis; foliis cinereis, pilis stelligeris furcatis simplicibusque dense obductis, crenato dentatis, radicalibus oblongo-obovatis in petiolum angustatis, caulinis subæqualiter oblongis, obtusis, inferne cauli adpressis, basi rotundata sessilibus, utroque margine 4-5 dentatis; caule erecto, pilis mixtis obtecto, apice tantum glabrato, plerumque virente; caudice perenni.

Hab. in lapidosis calcareis Galliæ australioris: *Aix* (*Bouches-du-Rhône*), etc. — Flor. initio aprilis (in horto).

Calix 3 1/2—4 mill. longus; petala 6 1/2 mill. longa, 2 1/2 mill. lata; stylus 1 mill. circiter longus; siliquæ imo apice angustatæ, 1 2/3 mill. latæ; caules ex cespite sæpe plures, 1-2 dec. alti.

Cette plante correspond en partie à l'*A. muralis* Bert., qui est composé de plusieurs espèces. La figure des *Icon. flor. germ.* de Reichenbach, n. 4339, ne le représente pas mal. Elle en diffère cependant par les feuilles des rosettes plus élargies au sommet et par les pédoncules plus allongés.

Arabis rosella Jord.

A. calice pedunculo breviore; petalis oblongo-obovatis, rosellis; racemo fructifero strictissimo, elongato; siliquis erectis, axi adpressis, linearibus, planis, venulosis, stylo breviusculo apiculatis, 40-50 mill. longis, nervulo obscure prominulo supra medium evanido; seminibus ovatis, fuscis, ala latiuscula cinctis; foliis cinerascentibus, pilis plerisque stelligeris furcatisque subadpresse obductis, crenato-dentatis, radicalibus oblongo-obovatis in petiolum angustatis, caulinis ovatis vel ovato-oblongis, obtusis, inferne cauli adpressis, basi rotundata sessilibus, utroque margine breviter 4-6 dentatis; caule erecto vel ascendente breviter et subadpresse pilis mixtis undique obtecto, plerumque fusco-rubente; caudice perenni.

Hab. in lapidosis calcareis Delphinatûs et Gallo-provinciæ superioris; *Digne* (*Basses-Alpes*), etc. — Flor. aprili (in horto).

Calix 4 1/2—5 mill. longus; petala 2 1/2—3 mill. lata; stylus 1/2 vel

2/3 mill. longus: siliquæ fere 2 mill. latæ, juniores subfusco-virentes; caules sæpe ex cespite plures, 1-2 dec. alti.

Cette espèce est tout-à-fait rapprochée de l'*A. muricola* JORD, à tel point que celui qui ne les examinerait pas avec beaucoup d'attention les confondrait nécessairement en herbier: mais j'ai acquis la certitude, par la comparaison sur le vif et par des semis faits dans des conditions identiques, qu'elles étaient véritablement distinctes. L'*A. rosella* diffère du *muricola* par ses fleurs plus grandes et un peu teintées de rose, surtout à l'extérieur, et non blanches, son style plus court et plus épais, ses siliques un peu plus courtes et plus larges, moins rétrécies à leur extrémité, ses graines de forme plus élargie et plus largement ailées, ses feuilles d'un vert moins grisâtre, plus larges et plus obtuses, à dents plus courtes, à pubescence moins lâche et plus courte, sa tige plus rembrunie et munie de poils presque jusqu'au sommet. L'époque de sa floraison est constamment plus tardive de dix à quinze jours, dans un même lieu.

Arabis saxigena JORD.

A. calice pedunculo breviore; petalis oblongo obovatis, rosellis: racemo fructivero stricto, elongato; siliquis erectis, axi fere adpressis, linearibus, planis, venulosis, stylo longiusculo apiculatis, 45-55 mill. longis, nervulo leviter prominulo fere usque ad apicem conspicuo; seminibus ovatis, fuscis, ala latiuscula cinctis; foliis cinerascentibus, pilis plerisque stelligeris longiusculis obductis, grosse crenato-dentatis, radicalibus oblongo-obovatis in petiolum angustatis, caulinis oblongis, obtusis, inferne cauli adpressis, basi rotundata angustiore vel subæquali sessilibus, utroque margine 3-5 dentatis; caule erecto vel ascendente, in parte inferiore tantum pubescente, supra medium glabrato, sæpe fusco-rubente; caudice perenni.

Hab in saxosis Sabaudiæ prope *Chambéry* ex D. A. Chabert. — Flor. aprili.

Cette espèce, que je n'ai pas encore comparée vivante

avec la précédente, me paraît en différer surtout par sa pubescence moins courte et ses tiges entièrement glabres dans leur moitié supérieure; les siliques sont plus allongées et terminées par un style visiblement plus long.

La couleur des fleurs, l'aspect moins blanchâtre du feuillage et la forme plus arrondie des graines l'éloignent de l'*A. muricola* Jord.

Ces trois espèces ne sont pas probablement les seules de ce groupe qui pourront être distinguées, même sur le territoire de la flore française.

L'*A. collina* Ten., que Bertoloni, dans son *Flora ital.*, rapporte en synonyme à l'*A. muralis*, est certainement distincte des trois espèces précédentes par ses fleurs et ses siliques bien plus grandes. — L'*A. rosea* DC. est très rapprochée de l'*A. collina* Ten. dont elle diffère comme l'*A. rosella* Jord. de l'*A. muricola* Jord.

(Species 3 sequentes ex *C. pratensis* L. typo.)

Cardamine praticola Jord.

C. floribus racemo-corymbosis: sepalis oblongis pedunculo subtriplo brevioribus; petalorum limbo obovato, apice obscure subemarginato; racemo fructifero laxato, modice elongato; siliquis erecto-subpatulis, linearibus, teretiusculo-compressis, utroque apice paululum angustatis, subenerviis, stylo tenui longiusculo terminatis, 20-30 mill. longis: seminibus ovato-oblongis, fusco-viridibus; foliis brevissime ciliatis, pinnatisectis, radicalium foliolis suborbiculatis, obtuse sinuato-dentatis ad dentes minute apiculatis basi cordatis petiolulatis, lateralibus 4-5 jugis, impari grandiore subreniformi, caulinorum foliolis oblongo-linearibus linearibusque integriusculis basi angustatis apice obtusiusculis breviterque apiculatis: caule erecto, stricto, simplici vel passim ramulis axillaribus aucto; caudice brevi, squamoso, subgranuloso.

Hab. in pratis et herbosis sylvarum circa *Lyon*. — Flor. aprili.

Floris diametris 20-22 mill.: sepala flavo-viridia, 4 mill. longa: petala pallide lilacina, tenuiter venosa, 9 mill. longa, 7-8 mill. lata:

antheræ ovato-oblongæ; stylus 2 mill. longus, ovario angustior; siliqua 1 3/4 mill. lata; caulis 3-5 dec. altus.

Cette espèce est à fleurs assez grandes, d'un lilas clair, à siliques peu étalées et terminées par un style assez allongé; sa floraison est précoce. Elle ne me paraît pas cadrer exactement avec le *C. pratensis* que j'ai reçu du nord de l'Europe et dont les segments des feuilles sont plus nombreux.

Le *C. pratensis* d'Haguenau publié par M. Billot au n° 507 de son *Fl. Gall. et Germ. exsiccata*, est à style visiblement plus court; les segments des feuilles sont peu nombreux. J'ai observé la même forme à Lyon. Elle devra probablement être distinguée.

Cardamine herbivaga Jord.

C. floribus racemoso-corymbosis; sepalis oblongis, pedunculo subtriplo brevioribus; petalorum limbo oblongo-obovato, apice subtruncato; racemo fructifero laxato, breviusculo; siliquis cum pedunculo patulis, linearibus, teretiusculo-compressis, utroque apice paululum angustatis, subenerviis, stylo breviusculo terminatis, 25-35 mill. longis: seminibus ovato-oblongis, subfusco-viridibus; foliis margine et etiam pagina brevissime ciliatis, pennatisectis, radicalium foliolis suborbiculatis obscurrime sinuato-dentatis ad dentes minute apiculatis basi rotundata vel subcordata petiolulatis, lateralibus 4-5 jugis, impari grandiore rotundato, caulinorum foliolis linearibus acutis subintegris canaliculatis; caule erecto, stricto, ramulis axillaribus erecto-patulis crebris brevibus aucto: caudice brevi, squamoso, subgranuloso.

Hab. in pratis et herbosis subhumidis sylvarum circa *Lyon*. — Flor. aprili.

Floris diametrum 15-18 mill.; sepala viridia, 4 1/2—5 mill. longa; petala læte lilacina, tenuiter venosa, 8-9 mill. longa, 5-6 mill. lata, ungue haud exserto; antheris oblongis; stylus 1 mill. longus, filamenta staminum longiorum subæquans, ab ovario ægre discernendus; siliquæ 1 1/2 mill. latæ; caulis 3-4 dec. altus.

Il diffère du *C. praticola* Jord. avec lequel il croît souvent en société, par ses fleurs un peu plus petites et d'un lilas plus foncé, ses anthères de forme plus oblongue, sa grappe fructifère plus courte et plus élargie, à siliques bien plus étalées terminées par un style plus court et plus épais; ses graines un peu plus petites, ses feuilles radicales à segments bien moins dentés, ordinairement plus grands, très-peu ou pas cordiformes à la base, ses feuilles caulinaires à segments plus fins et plus aigus, sa tige plus basse et bien plus rameuse.

Cardamine udicola Jord.

C. floribus racemoso-corymbosis; sepalis oblongis, pedunculo subquadruplo brevioribus; petalorum limbo obovato, eximie venoso; racemo fructifero laxato, modice elongato; siliquis cum pedunculo erectis, vel subpatulis, teretiusculo-compressis, basi et apice vix paululum angustatis, subenerviis, stylo brevi terminatis, 15-25 mill. longis; seminibus ovato-oblongis, fusco-viridibus; foliis rariter ciliatis vel subglabris, pennatisectis; radicalium foliolis parvis ovato-suborbiculatis breviter dentatis ad dentes minute apiculatis basi subcordatis petiolulatis, lateralibus 6-10 jugis, impari grandiore potius cordato, caulinorum foliolis brevibus oblongis linearibusve subacutis subdentatis integrisve; caule erecto, leviter flexuoso, superne præsertim ramulis axillaribus passim subfastigiatis aucto; caudice brevi, squamoso, subgranuloso.

Hab. in pratis subhumidis agri lugdunensis; *Chessy* (*Rhône*) ex D. H. Navier. — Flor. exeunte aprili (in horto).

Floris diametrum 15 mill.; sepala flavo-viridia, 3—3 1/2 mill. longa; petala pallide rosea vel lilacino-alba vel subalbida, insigniter venosa, venis superne reticulato-anastomosantibus et supra reticulum in ramulos simplices versus marginem solutis, 7 mill. longa, 6 mill. lata; antheræ pallide flavæ, oblongæ; stylus 1 mill. longus; siliqua 1 3/4 lata; caulis 3 dec. altus.

Il se distingue des deux qui précèdent par ses fleurs plus

petites, ordinairement plus pâles, à veines des pétales bien plus marquées, ses siliques plus courtes, ses feuilles glabres peu ou point ciliées, à segments plus petits et plus nombreux. Sa floraison est plus tardive d'environ quinze jours, dans un même lieu.

J'ai cultivé des pieds sauvages de cette espèce et des deux précédentes; ils m'ont été remis par M. H. Navier qui avait observé leurs différences sur le terrain. J'ai pu, en les reproduisant toutes trois de leurs graines, m'assurer que ces différences étaient constantes.

Le *C. dentata* Bor. Fl. du Cent., qui est à fleurs blanches grandes et à floraison tardive, est probablement distinct du *C. dentata* Schultes, de Gallicie, qui est à feuilles tout-à-fait glabres et non un peu ciliées, et dont le style est très-court.

Le *C. Hayneana* Welv. apud Rchb. Flor. excurs., d'après les exemplaires que j'ai reçus d'Autriche, ne me semble pas différer du *C. Mathioli* Bert, *Flor. ital.*, 7, p. 29, qui est à fleurs blanches petites, à feuilles glabres et petites pareillement, à siliques assez fines.

Le *C. granulosa* All. est une forme analogue, du même groupe, dont les fleurs sont blanches et les segments des feuilles très-peu nombreux.

(Species 2 sequentes ex *Pt. græci* DC. — *Cardaminis græci* L. typo.)

Pteroneuron corsicum Jord.

P. floribus racemoso-corymbosis; sepalis lineari-oblongis, laxis, pedunculo brevioribus; petalorum limbo obovato, apice truncato; racemo fructifero laxato, sæpe secundo; siliquis lanceolato-linearibus, compressis, basi paululum apice conspicue angustatis, ad valvas laxe hirtis, utrinque margine lato et acute carinato apice in stylum breviusculum continuato præditis, 25-35 mill. longis; seminibus grandibus, ovatis, læte rubro-subfuscis, margine peranguslo satura

tiore cinctis; foliis intense virentibus, petiolatis, pennatisectis; foliolis petiolulatis, rotundo-ovatis, obtuse inciso-lobatis, 4-5 jugis cum impari; caule erecto, angulato, ramoso; caudice nullo; radice annua exili.

Hab. in Corsicæ centralis montibus graniticis; *Vivario* prope *Corte* ex D. Revelière. — Flor. martio-aprili.

Floris diametrum 8 mill.; sepala concava, sub anthesi semi-aperta, 3 mill. longa, ungues petalorum superantia; petala albida, ad basin flavescentia, 5 1/2 mill. longa, 3 mill. lata; stamina exserta, antheris ovatis; stylus antheras staminum longiorum subæquans, 2-3 mill. longus, subæqualis; siliqua 4 mill. lata; semina 4 mill. longa, 3 mill. lata; foliorum lobi concavi, subciliato-hispidi.

Cette espèce découverte en Corse par M. Revelière qui m'en a envoyé des échantillons et des graines que j'ai cultivées pendant trois années successives, se distingue du *P. græcum*, du mont Hymette en Grèce, par ses fleurs plus petites, ses siliques constamment hispides et non très-glabres, à bec visiblement plus court, ses graines de forme plus élargie et d'un rouge plus clair.

Pteroneuron trichocarpum Jord.

P. græcum var. *trichocarpum* Rchb. pl. crit., t. 398, fig. 582.

P. floribus racemoso-corymbosis; sepalis linearibus laxis, pedunculo paulo brevioribus; petalis parvis anguste obovatis; racemo fructifero laxato, sæpe secundo; siliquis lanceolato-linearibus, compressis, basi et apice paulo angustatis, ad valvas laxe hirsutis, utrinque margine mediocri acute carinato apice in stylum longiusculum continuato præditis, 25-35 mill. longis; seminibus mediocribus, anguste ovatis, læte rubro-subfuscis, margine brevi vix saturatiore cinctis; foliis petiolatis pennatisectis; foliolis petiolulatis, ovatis, obtuse inciso-lobatis, 3-5 jugis cum impari; caule erecto, angulato, ramoso; caudice nullo; radice annua exili.

Hab. in Siciliæ montibus nebrodensibus, supra *Castellobuono* ex DD. E. et A. Huet du Pavillon; in Creta ex Heldreik, sed stylo evidenter longiore et tenuiore. — Flor. martio aprili.

Floris diametrum 5 mill ; sepala 2 1/2 mill. longa ; petala 3—3 1/2 mill. longa, 2 mill. lata, albida, ad unguem flavescentia ; antheræ pallide flavæ, paulo exsertæ ; stylus 4 mill. longus ; siliqua 3—3 1/2 mill. lata ; semina 3 1/2 mill. longa, 2 mill. lata.

Il diffère du *P. corsicum* par ses fleurs presque de moitié plus petites, ses anthères plus petites et plus courtes, ses pétales de forme moins élargie et moins brusquement rétrécis en onglet, ses siliques un peu moins larges, plus étroitement bordées, à style bien plus étroit, ses graines notablement plus petites, de forme plus étroite, à bordure plus pâle et plus marquée. La petitesse de ses fleurs ainsi que l'hispidité des siliques ne permettent pas de le confondre avec le *P. græcum* de Grèce, qui pourra conserver ce nom sans inconvénient quoique plusieurs espèces distinctes aient été confondues sous cette dénomination.

J'ai cultivé de graines le *P. trichocarpum* de Sicile, qui m'a paru constituer une espèce certainement distincte de la plante de Corse. L'une et l'autre ont les siliques hispides, tandis qu'elles sont glabres dans le *P. græcum* du Flora italica de Bertoloni, que j'ai reçu de Naples de M. Gussone, qui croît également en Dalmatie, ainsi qu'en Sicile, d'où il m'a été envoyé par M. Todaro. Ce dernier me paraît devoir être distingué du vrai *P. græcum* de Grèce, en raison de ses fleurs plus petites, de ses siliques plus allongées et plus étroites, à bec un peu plus long, à graines plus petites et plus étroites. Je propose de le désigner sous le nom de *P. Cupanii*.

Le *P. trichocarpum* de Crète, dont je n'ai pas vu les fleurs est probablement différent de celui de Sicile, en raison de la marge de la cloison de la silique qui est encore plus étroite, du bec qui est plus fin et long de 7 mill., de l'hispidité des valves qui est plus fournie et plus allongée. Il pourra être distingué sous le nom de *P. creticum*.

Le genre *Pteroneuron*, quoique faiblement caractérisé,

peut être conservé sans inconvénient, ses espèces devenant plus nombreuses. Le *Cardamine maritima* Portensch. — *Pteroneuron maritimum* Rchb. appartient à ce genre, ainsi que le *P. bipinnatum* Rchb. de Dalmatie. Je ne m'explique pas comment M. Visiani, dans son Flora dalmatica, a pu réunir ces deux plantes au *Cardamine Plumieri* Vill. — *thalictroides* All. et comment Koch, dans son Synop. fl. germ. en séparant comme espèce la première, rapporte également la seconde au *C. Plumieri* de nos Alpes : c'est là, à mon avis, une grande erreur. Le *C. Plumieri* est une plante alpine, complètement différente par son port, son aspect, son mode de végétation et tout l'ensemble de ses caractères, qui n'a d'affinité qu'avec le *C. resedifolia* L. avec lequel elle croît souvent en société. C'est en quelque sorte un *C. resedifolia* à plus grandes fleurs et à feuilles plus larges. Quelle vraisemblance y a-t-il d'ailleurs dans le rapprochement d'une plante des plus hautes sommités des Alpes granitiques, avec une plante propre aux régions calcaires et maritimes de la Dalmatie ?

Le *C. Bocconi* Viv. que j'ai récolté abondamment sur les hautes montagnes de la Corse, ressemble beaucoup au *C. Plumieri* Vill ; mais il en est certainement distinct par ses pédoncules du double plus allongés et plus étalés, son style plus long de moitié et un peu dilaté supérieurement.

(Species 3 sequentes ex *H. laciniatæ* All. typo).

Hesperis purpurascens Jord.

H. floribus corymboso-racemosis ; calice oblongo, subhispido pubeque glandulosa obsito, pedunculo plus duplo longiore ; petalorum limbo purpurascente, anguste oblongo-obovato, apice subacuto, unguibus paulo exsertis ; racemo fructifero laxissimo ; siliquis cum pedunculo erecto-patulis, flexuosis, linearibus, compressis, obscure venulosis, stylo perbrevi terminatis, 8-14 cent. longis, nervulo prominulo fere usque ad apicem valvarum conspicuo ; seminibus oblongis,

fuscis, subangulosis, breviter apice marginatis; foliis læte et intense viridibus, subnitidis, pilis elongatis sæpe furcatis passim adspersis pubeque glandulosa brevi obsitis ciliatisque, radicalibus caulinisque inferioribus petiolatis anguste oblongatis apice vix acutis profunde et inæqualiter lobatis dentatisque, lobis acutis, caulinis cæteris basi haud angustata subsessilibus lanceolatis acutis inferne præsertim argute inciso-dentatis, superioribus acuminatis; caule erecto, superne ramoso, pube glandulosa pilisque sparsis elongatis obsito; caudice bienni vel subperennante.

Hab. in petrosis montium calcarearum circa *Toulon* (*Var*). — Flor. aprili (in horto).

Calix plerumque intense violaceus, basi bisaccatus, superne angustior, 15-17 mill. longus, sepalis adpressis præsertim apice pilis elongatis furcatis munitis; petala purpurea vel passim roseo-lilacina, margine subundulata, 20 mill. longa, 10 mill. lata, unguibus virentibus; antheræ inclusæ, lineari-oblongæ, 4—4 1/2 mill. longæ, filamento suo fere longiores, stylum superantes; siliquæ 3 mill. latæ; semina 4—4 1/2 mill. longa, 1 1/2—1 3/4 mill. lata; caulis 3-4 dec. altus; odor floris haud ingratus.

Cette espèce est remarquable par ses fleurs élégantes, lilacées-purpurines et ses feuilles étroites fortement dentées, d'un beau vert et un peu luisantes. Elle a été jusqu'à présent considérée par nos auteurs comme étant la même plante que l'*H. laciniata* All.; mais elle se distingue de la plante qui est signalée dans le *Flora pedem*. 1, p. 271, t. 82, fig. 1, par ses fleurs purpurines et nullement d'un jaune pâle, à pétales presque aigus au sommet et non subémarginés, à onglets exserts et non inclus, par ses feuilles radicales étroitement oblongues, profondément laciniées et non *larges*, *ovales*, *anguleuses-dentées*, d'un beau vert un peu luisant et non d'un vert cendré.

Hesperis speciosa Jord.

H. floribus corymboso-racemosis; calice oblongo, valde hispido pubeque glandulosa obsito, pedunculo haud duplo longiore; petalo-

rum limbo purpureo lilacino, oblongo-obovato, subapiculato, unguibus exsertis; racemo fructifero laxissimo; siliquis cum pedunculo erecto-patulis, flexuosis, linearibus, compressis, obscure venulosis, stylo perbrevi terminatis, 8-14 cent. longis, dense glandulosis, nervulo prominulo fere usque ad apicem conspicuo; seminibus oblongis fuscis brevissime marginatis; foliis læte virentibus, pilis elongatis sæpe furcatis adspersis et præterea pube brevi glandulosa obsitis ciliatisque, radicalibus caulinisque inferioribus petiolatis ovato-oblongis basi inciso-pinnatifidis vel profunde laciniatis dentatisque, lobis subacutis, caulinis cæteris basi haud angustata subsessilibus lato-lanceolatis acutis inferne præsertim inciso-dentatis laciniatisque, superioribus acuminatis; caule erecto, superne aperte ramoso, pube glandulosa pilisque elongatis haud parce obsito; caudice bienni vel subperennante.

Hab. in petrosis calcareis Occitaniæ, circa *Saint-Hippolyte* (*Gard*), etc. — Flor. aprili (in horto).

Calix pallide violaceus, 14 mill. longus; petala 14-15 mill. longa, 10-11 mill. lata, unguibus sæpe 3-4 mill. exsertis; antheræ flavo-virides, haud exsertæ, oblongo-lineares, 3-4 mill. longæ, stylum superantes; stylus vix 1 mill. longus, æque latus; siliquæ 3-4 mill. latæ; semina 4 mill. longa, vix 2 mill. lata; caulis 8-4 dec. altus, inferne valde pilosus.

Cette espèce, qui s'est naturalisée dans mes cultures, où elle se reproduit d'elle-même depuis dix années, est tout-à-fait voisine de la précédente, dont je la crois distincte, en raison surtout de ses feuilles bien moins étroites, d'un vert plus clair et pas luisantes. Son calice est plus court et bien plus hispide ainsi que toute la plante; ses pétales sont moins allongés et plus larges; le stigmate est plus petit; les rameaux de la tige sont plus ouverts; l'odeur de la fleur est douce, agréable, bien moins pénétrante.

Hesperis æruginea Jord.

H. floribus corymboso-racemosis, subsecundis; calice oblongo, pilis longis subfurcatis pubeque glandulosa parca obsito, pedunculo

subduplo breviore; petalorum limbo subæruginco obverse oblongo. apice subacuto, unguibus paulo exsertis; racemo fructifero laxissimo; siliquis cum pedunculo denique patentibus, flexuosis, passim subarcuato-recurvatis, linearibus, compressis, obscure venulosis, stylo perbrevi terminatis, 8-14 cent. longis, dense glandulosis, nervulo prominulo fere usque ad apicem conspicuo; seminibus breviter oblongis, cinereo-fuscis, margine perangusto vix ullo cinctis; foliis cinereo-virentibus, opacis, subundulatis, pilis sæpe furcatis adspersis et præterea pube minuta glandulosa obsitis ciliatisque, radicalibus caulinisque inferioribus petiolatis oblongis obtusis sublyrato-pinnatifidis vel laciniatís dentatisque, lobis fere obtusis, caulinis cæteris basi haud angustata subsessilibus late lanceolatis inferne præsertim dentatis apice acutatis; caule erecto hispido et glanduloso, apice ramulis modice patulis aucto; caudice bienni, vix perennante.

Hab. in collibus petrosis Galloprovinciæ superioris. circa *Digne* (*Basses-Alpes*). — Flor. aprili (in horto).

Calix ex viridi-violaceus, 12 mill. longus, basi subbisaccatus; petala sordide flavescenti-rubentia, 12-13 mill. longa, 6-7 lata; antheræ inclusæ, viridescentes, lineares, 4 mill. longæ, 1 mill. latæ, filamento suo paulo longiores; stylus antheras staminum breviorum subæquans; siliquæ vix 3 mill. latæ; semina 3—3 1/2 mill. longa, 1 1/2—2 mill. lata; caulis 3-4 dec. altus; odor floris fere ingratus, sæpe acutus.

Cette espèce que j'ai apportée vivante de son lieu natal dans mes cultures, où elle s'est naturalisée, est complètement distincte des deux précédentes par l'aspect du feuillage et des fleurs, ainsi que par ses siliques bien plus étalées. Ses fleurs sont constamment plus petites et d'une couleur un peu livide, parfois d'un violet triste un peu teinté de jaune. Ses pédoncules sont quelquefois étalés presque horizontalement et les siliques un peu recourbées. Elle offre beaucoup de ressemblance avec l'*H. glutinosa* Vis. de Dalmatie : mais cette dernière est bien plus hispide, à pédoncules beaucoup moins étalés et à onglets des pétales plus saillants. L'*H. secundiflora* Boiss. et Spr. de Grèce est aussi très-rapprochée de ces deux espèces, mais reconnaissable à ses fleurs moins écartées, tout-

à-fait unilatérales et à l'absence de poils glanduleux dans la partie supérieure de la plante, notamment sur les siliques qui sont entièrement glabres.

L'*H. æruginea* ne correspond pas à la description donnée par Allioni de son *H. laciniata*. Villars a décrit, dans son Hist. des pl. du Dauphiné, sous le nom d'*H. hieracifolia*, une plante de Sisteron qu'il distingue du *laciniata* ALL. par ses fleurs purpurines, pendantes et à siliques souvent recourbées en arc. J'incline à penser que Villars a eu sous les yeux une plante différente de l'*H. æruginea* et des deux autres que je viens de décrire. Il est d'autant moins probable qu'il n'y ait qu'une seule espèce dans la Haute-Provence que j'ai moi-même rapporté de Digne une forme très-rapprochée de l'*H. æruginea* par la couleur et l'aspect des fleurs, mais beaucoup plus petite dans toutes ses parties, à feuilles plus courtes, à siliques plus fines et bien plus recourbées, que j'attends d'avoir soumise à l'épreuve réitérée du semis pour l'établir comme espèce.

(Species 2 sequentes ex *S. officinalis* L. typo.)

Sisymbrium ruderale JORD.

S. floribus terminalibus corymboso-racemosis ; calice pedunculum subæquante ; petalorum limbo oblongo-obovato, apice rotundato ; racemis fructiferis longissimis, laxis ; siliquis erectis cum pedunculo axi sæpe arctissime adpressis, lineari-ensiformibus, subteretibus, dense puberulis, in stylum breviusculum sensim abeuntibus, 14-16 mill. longis ; seminibus oblongo-ovatis, subfuscis, subimmarginatis ; foliis inferioribus pinnatifido-runcinatis, laciniis bi-trijugis oblongis breviter et fere obtuse dentatis subintegrisve, impari grandiore, foliis superioribus subsessilibus, supremis angustatis subinde tantum tripartitis et subhastatis ; caule erecto, puberulo, superne paniculato-ramoso, ramis rigidis patentibus etiam divaricatis ; radice annua.

Hab. in ruderatis, ad vias Siciliæ, etiam Galliæ circa *Montpellier*. — Flor. julio.

Cette plante, tout-à-fait semblable d'aspect au *S. officinale* L., en diffère par ses feuilles plus grandes, à lobes bien moins dentés et plus allongés, par ses siliques plus allongées et de moitié plus épaisses. Je l'ai cultivée de graines de Sicile reçues de M. Todaro. J'en ai vu des échantillons provenant de Montpellier.

Sisymbrium leiocarpum Jord.

S. officinale var. *leiocarpum* Guss. Sign. fl. sic. 2, p. 188.

S. floribus terminalibus corymboso-racemosis; calice pedunculum subæquante; petalorum limbo obverse oblongo, subemarginato; racemis fructiferis laxis, longissimis; siliquis erectis, cum pedunculo axi sæpe arctissime adpressis, linearibus, paululum a basi superne angustatis, subteretibus, glabris, in stylum tenuem longiusculum desinentibus, cum stylo 12-15 mill. longis; seminibus ovatis, subfuscis, subimmarginatis; foliis inferioribus petiolatis, pinnatifido-runcinatis, laciniis ovato-oblongis breviter et fere obtuse dentatis subintegrisve, impari grandiore, superioribus subsessilibus, supremis angustatis subinde tantum tripartitis et subhastatis; caule erecto, puberulo, superne ramoso, ramis patentibus; radice annua.

Hab. in ruderatis Siciliæ. — Flor. julio (in horto).

Cette espèce que j'ai cultivée en même temps que la précédente de graines de Sicile reçues de M. Todaro, en est certainement distincte par ses fleurs à pétales plus étroits et un peu échancrés, par ses siliques glabres, bien moins ensiformes et moins épaisses, terminées par un style plus fin et de moitié plus long, ses graines de forme plus courte, ses feuilles plus visiblement pubescentes à lobes moins nombreux, son port bien moins robuste. Elle s'éloigne du *S. officinale*, par ses siliques glabres, à style bien plus allongé, ses graines courtes et ses feuilles beaucoup moins dentées.

(Species 9 sequentes ex *S. austriaci* Jacq. typo).

Sisymbrium Tilleri Bell. apud. Willd. spec. 3, p. 497.

S. floribus racemoso-corymbosis; sepalis erectis subadpressis pedunculo subduplo brevioribus; petalis ovato-subrotundis in unguem limbo subæqualem contractis; racemis fructiferis elongatis; siliquis erecto-patulis, vel in pedunculo demum curvato arrectis, subflexuosis, anguste linearibus, tenuibus, teretibus, nervoso-striatis, vix subtorulosis, glabris, stylo perbrevi terminatis, 30-35 mill. longis; seminibus ovatis, minutis, pallide fuscis, immarginatis; foliis flavovirentibus, subglabris, radicalibus caulinisque imis subruncinato pinnatifidis, laciniis utrinque 6-10 ovatis lanceolatisve acutis dentatis passim abbreviatis, summo majore obtuso dentato, foliorum superiorum laciniis paucis angustatis, terminali oblongo denticulato; caule erecto, glabro superne ramoso, ramis alternis erecto-patulis; caudice bienni.

Hab. in valle Augusta Pedemontii; *Aoste*, etc. — Flor. aprili (in horto).

Floris diametrum 9-10 mill.; sepala flavo-viridia, apice pilosiuscula, 3 1/2 mill. longa, 1 1/2 mill. lata; petalorum limbus 3 1/2 mill. longus, fere æque latus; antheræ oblongæ, 1 1/4 mill. longæ, 2/3 mill. latæ, exsertæ; stylus 1/2 vix 3/4 mill. longus; folia radicalia sæpe tantum dentata nec pinnatifida; caulis 2-3 dec. altus.

Cette plante, que je cultive depuis environ douze ans et que j'ai obtenue de graines prises sur des échantillons récoltés sur les murs de la ville d'Aoste, que m'a envoyés M. F. Lagger, est de petite taille, d'un vert clair, à floraison précoce, à lobes des feuilles très-nombreux. Ses siliques sont fines, très-peu toruleuses, dressées-étalées, plus rarement contournées. Les grappes florifères sont un peu lâches, ainsi que dans l'espèce suivante; mais elles ne s'allongent pas autant à la maturité que dans d'autres espèces.

Le *S. multisiliquosum* Hoff., qui est figuré par Reichenbach, dans ses Ic. fl. germ. 4411, et qui se rapporte aux

exemplaires que j'ai reçus d'Autriche sous le nom de *S. austriacum* Jacq., est très-voisin du *S. Tillieri* Bell., dont il me paraît différer par ses siliques encore plus fines, terminées par un style du double plus allongé, par ses feuilles dont les lobes latéraux sont plus allongés et plus étroits, dont le terminal n'est point obtus.

Sous le nom de *S. austriacum* Jacq., Reichenbach a figuré, au n° 4410 de ses Ic. fl. germ., une plante complètement différente de ces deux espèces.

Obs. — Le *S. multisiliquosum* établi par Hoffman, dans le Deutchl. fl. éd. 2, p. 2, p. 50, n'a pas été proposé par lui comme une nouvelle espèce; il a simplement substitué un nom nouveau aux trois noms que, selon lui, portait déjà sa plante et qu'il rapporte en synonyme : *S. austriacum* Jacq., *S. eckartsbergense* Willd. et *S. compressum* Moench.

Le *S. compressum* Moench. n'est pas autre chose que le *S. austriacum* Jacq., d'après la synonymie donnée par Mœnch. Le *S. eckartsbergense* Willd. Sp. plant. 3, p. 501, n'est indiqué qu'avec doute dans la Thuringe par son auteur, et ce n'est que par une méprise singulière des auteurs que cette plante a été rapportée en synonyme au *S. austriacum* Jacq. Car Willdenow compare sa plante au *S. altissimum* L. dont il la rapproche : il dit qu'elle lui est très-semblable et qu'elle est pareillement à lobes des feuilles sublinéaires très-entiers, d'où il faut conclure qu'elle n'a avec le *S. austriacum* Jacq. d'autre rapport que ceux du genre, quoiqu'il ait cité ce synonyme avec doute. Il place d'ailleurs le *S. eckartsbergense* et le vrai *S. Tillieri* de la vallée d'Aoste dans deux groupes différents; ce qui prouve que son *S. eckartsbergense* ne peut être la même plante que le *S. austriacum* Jacq., lequel est tout-à-fait voisin du *S. Tillieri* Bell.

Sisymbrium rupestricolum Jord.

S. floribus racemoso-corymbosis; sepalis erectis, subadpressis, pedunculo subduplo brevioribus, petalis ellipticis, in unguem limbo subæqualem attenuatis; racemis fructiferis elongatis; siliquis demum in pedunculo contorto-incurvato arrectis, anguste linearibus, tereti-compressis, nervoso-striatis, torulosis, glabris, stylo mediocri tenui apiculatis, 25-30 mill. longis; seminibus oblongis, apice ala perangusta præditis; foliis læte virentibus, glabris, radicalibus caulinisque imis acute subruncinato-pinnatifidis, laciniis utrinque 5-7 lanceolatis subargute dentatis, summo majore subtriangulari acuto dentato, foliorum superiorum laciniis paucioribus subacuminatis: caule erecto, glabro, ramoso; ramis alternis, erecto-patulis, ambitu subracemosis; caudice bienni.

Hab. in Beugesi montibus calcareis, ad rupes umbrosas; *Serrières* (*Ain*), etc. — Flor. aprili (in horto).

Floris diametrum 12-15 mill.; sepala flavo-viridia, lanceolato-linearia, basi inæqualia, concava, nervosa, apice pilosiuscula, 5 mill. longa, 1 1/2 mill. lata; petalorum limbus 4-5 mill. longus, 3 mill. latus; antheræ lineari-oblongæ, exsertæ; stylus 1—1 1/2 mill. longus, superne incrassatus, antheras haud æquans, siliqua tenuior; caulis 2-4 dec. altus; odor floris sæpe acutus.

Cette espèce est très-voisine du *S. Tillieri* Bell. par son port et sa floraison précoce, Elle en diffère par ses fleurs un peu plus grandes, à pétales moins élargis et moins brusquement rétrécis en onglet, par ses siliques portées sur des pédoncules bien plus courbés, plus courtes et moins fines, un peu toruleuses, terminées par un style plus allongé. Ses graines sont plus grosses et plus allongées, un peu bordées au sommet; ses feuilles sont toutes bien plus aiguës, à lobes latéraux plus allongés, plus écartés et bien moins nombreux; les rameaux de la tige sont moins ouverts.

Le *S. austriacum* d'*Ingoldstad* (*Bavière*), publié par M. Billot dans son Fl. gall. et germ. exsicc. n° 811, ne me

paraît différer du *S. rupestricolum* que par ses siliques plus allongées, moins contournées et portées sur des pédoncules plus courts; ses feuilles sont aussi à lobes plus nombreux et plus rapprochés. Il se ne rapporte point mal à la figure citée du *S. multisiliquosum* de Reichenbach, sous le rapport des feuilles ; seulement les siliques, dans cette figure, me paraissent plus fines et plus conformes à celles de la plante d'Autriche.

Le *S. acutangulum Tillieri* GAUD., du Mont-Salève, près de Genève , est de même peu différent du *S. rupestricolum*. Cependant ses siliques sont un peu plus courtes et plus épaisses, à style plus court et à stigmate plus élargi. Ses graines paraissent dépourvues de bordure à leur sommet ; les lobes des feuilles sont un peu moins pointus. La comparaison sur le vif des deux plantes permettra de reconnaître si elles doivent être distinguées ; ce qui me paraît peu probable.

Sisymbrium Villarsii JORD.

S. pyrenaicum VILL. Hist. des pl. dauph. vol. 3, p, 341, t. 38.

S. floribus racemoso-corymbosis , sub anthesi dense confertis ; sepalis erectiusculis , laxis, pedunculo subduplo brevioribus; petalis ellipticis,in unguem limbo breviorem angustatis ; racemis fructiferis valde elongatis ; siliquis demum in pedunculo contorto-incurvo arrectis vel subdeclinatis, flexuosis anguste linearibus, teretibus , nervoso-striatis, torulosis, pube sparsa incurvata obsitis, stylo brevi apiculatis , 15-20 mill. longis ; seminibus oblongis, apice ala perangusta obsoleta præditis; foliis læte virentibus, pube perminuta incurvata sparsa parce obsitis subciliatisque, radicalibus caulinisque imis subruncinato-pinnatifidis , laciniis utrinque 5-6 , patentibus brevibus ovatis lanceolatisve acutis breviter et parce dentatis , summo brevi triangulari subdentato , foliorum superiorum laciniis paucioribus angustatis ; caule erecto, minute pilosiusculo ; ramis erecto-patulis subflexuosis ; caudice bienni.

Hab. in lapidosis et ad vias montium Delphinatûs; *Lautaret* (*Hautes-Alpes*). — Flor. ineunte maio (in horto).

Flores læte et intense flavi; sepala oblonga, obtusa, dorso apice carinata, sparsim pilosa, 2 1/2 mill. longa, 3/4 mill. lata; petala passim obscure emarginata, in totum 5 mill. longa, 3 mill. lata; antheræ oblongæ, 1 1/2 mill. longæ, 3/4 mill. latæ, petala subæquantes; ovarium setoso-hispidum; stylus haud 1 mill. longus; caulis 2-3 dec. altus.

Cette espèce est plus tardive de quinze jours environ que les deux précédentes; ses fleurs sont d'un jaune plus vif, en corymbe bien plus dense, plus petites, à sépales un peu lâches, à pétales rétrécis en onglet bien plus court. Les grappes fructifères s'allongent davantage; ses siliques sont courtes, hispidules et portées sur des pédoncules très-courbés; ses feuilles radicales sont à lobes fort peu dentés, le terminal peu développé. Les siliques sont constamment plus courtes que dans le *S. rupestricolum* et presque toujours parsemées de petits poils, que l'on ne voit pas dans ce dernier, ou qui ne se montrent que très-rarement.

Le *S. acutangulum* DC. Fl. fr. v. 4, p. 670, comprend cette espèce et plusieurs autres.

J'ai observé dans les Alpes, notamment au col de l'Arche (Basses-Alpes), une forme voisine du *S. Villarsii*, mais à siliques plus allongées, longues de 20-30 mill. et moins toruleuses, qui est peut-être la plante figurée par Reichenbach dans ses Ic. fl. germ. 4412, sous le nom de *S. acutangulum* DC. et qui devra probablement être distinguée comme espèce.

Sisymbrium glaucescens Jord.

S. floribus racemoso-corymbosis; sepalis suberectis, laxis, pedunculo brevioribus; petalis elliptico-obovatis, in unguem limbo breviorem angustatis; racemis fructiferis valde elongatis, siliquis demum in pedunculo curvato arrectis, vel subdeclinatis, anguste linearibus, tenuibus, teretibus, nervoso-striatis, vix subtorulosis, glabris, stylo brevi

apiculatis, 15-20 mill. longis; seminibus oblongis, apice margine destitutis; foliis brevibus, pallide subglaucescentibus, glabris, radicalibus caulinisque imis lyrato-pinnatifidis, laciniis utrinque 3-5 brevibus ovatis obtusis subacutisve breviter et parce dentatis, summo majore obtuso, foliorum superiorum lobis paucioribus angustatis, terminali oblongo; caule erecto, glabro, ramis erecto-patulis; caudice bienni.

Hab. in montosis lapidosis Galloprovinciæ, prope *Colmars* (*Basses-Alpes*). — Flor. initio maii (in horto).

Floris diametrum 8 mill; sepala subglabra, oblonga, concava, basi parum inæqualia, 3—3 1/2 mill. longa; petala venosa, pallide lutea, 5-6 mill. longa in totum, limbo 3 mill. lato; stylus vix 3/4 mill. longus; caulis 2-3 dec. altus.

La couleur pâle et légèrement glaucescente du feuillage, la forme lyrée des feuilles radicales dont les lobes latéraux sont un peu obtus et peu denses; les fleurs moins denses et d'un jaune plus pâle, les siliques glabres et moins épaisses séparent complètement cette espèce du *S. Villarsii* Jord. Elle ne peut être confondue avec les deux précédentes, à cause de la forme et de la couleur des feuilles, de la brièveté des siliques et de la floraison plus tardive.

Le *S. taraxacifolium* DC. est, d'après la description de cet auteur, à lobes des feuilles radicales très-aigus et à siliques longues d'un pouce. C'est une espèce qui demeure fort obscure, car les siliques sont dites glabres dans le *Systema* de De Candolle, et la figure 37 des *Ic. plant. gall. rar.* les représente hispides.

Sisymbrium pallescens Jord.

S. floribus racemoso-corymbosis; sepalis erectis, laxiusculis, pedunculo brevioribus; petalis elliptico-obovatis, in unguem limbo subæqualem angustatis; racemis fructiferis elongatis; siliquis in pedunculo contorto-incurvo arrectis vel subdeclinatis, anguste linearibus, teretibus, nervoso-striatis, glabris vel pube incurvata rariter obsitis, stylo longiusculo terminatis, 25-35 mill. longis; seminibus lineari-

oblongis. apice subimmarginatis; foliis pallidis subglabris, radicalibus et inferioribus acute subruncinato-pinnatifidis, laciniis brevibus utrinque 4-5 subtriangulari-lanceolatis acutis subdentatis, summo majore ovato subacuto dentato; foliis cæteris oblongo-lanceolatis, acutis, denticulatis, basi tantum inciso-lobatis; caule erecto, elongato, virgato, glabro vel inferne pilosiusculo, ramis erecto-patulis subflexuosis; caudice bienni.

Hab. in lapidosis montosis Galloprovinciæ superioris; *Digne* (*Basses-Alpes*). — Flor. maio (in horto).

Floris diametrum 9-10 mill.; sepala vix apice pilosiuscula, 4 mill. longa; petala 7 1/2 mill. longa, limbo 3 1/2 mill. longo, 2 3/4 mill. lato; stylus 2 mill. longus; caulis 4-6 dec. altus.

La forme des feuilles qui sont moins profondément découpées que dans les précédentes, ainsi que leur couleur très-pâle, sont caractéristiques dans cette espèce; sa tige est aussi plus élevée que dans les autres.

Les fleurs plus grandes, les lobes des feuilles bien plus aigus, les siliques plus longues et le style du double plus allongé l'éloignent de la précédente qui est pareillement à feuilles subglaucescentes.

Le *Sinapis maritima* All. *Pedem.* 1, p. 264 nº 961, ne paraît pas, d'après la description, s'éloigner beaucoup de cette espèce; mais je le crois pourtant différent, surtout d'après ce que dit Allioni du calice qui est étalé dans sa plante : *calix patens*.

Sisymbrium montivagum Jord.

S. floribus racemoso-corymbosis: sepalis patulis, pedunculo subduplo brevioribus; petalis obovatis, in unguem limbo paulo breviorem subcontractis; racemis fructiferis elongatis; siliquis demum in pedunculo contorto-incurvato arrectis vel subdeclinatis, anguste linearibus, teretibus, nervoso-striatis, pube curvato-inflexa obsitis vel subglabris, stylo tenui breviusculo terminatis, 15-20 mill. longis; seminibus oblongis, apice subimmarginatis; foliis læte et intense virentibus, pube sparse incurvata valde parca obsitis ciliatisque, vel subglabris,

radicalibus caulinisque inferioribus oblongis pinnatifidis, laciniis utrinque 6-7 oblongis vel ovato-oblongis subacutis breviter et subobtuse dentatis, summo sæpe breviore vix acuto, superiorum laciniis paucioribus angustatis et subacute dentatis: caule erecto, superne ramoso, parce et minute puberulo vel subglabro; ramis erecto-patulis, apice subcorymbosis; caudice bienni.

Hab. in Pyreneis. Colui ex seminibus plantæ a cl. Bourgeau circa *Camprodon* in Pyreneis orientalibus hispanicis lectæ. — Flor. maio fere exeunte (in horto).

Sepala basi parum inæqualia, lutescentia, ungues petalorum superantia, stylum subæquantia, 3 mill. longa, 1 mill. lata; petala pulchre flava, eximie venosa, apice rotundata, passim subemarginata, in totum 5—5 1/2 mill. longa, limbo 3 mill. longo, 2 3/4 lato; stylus 3/4 mill. longus, ovario conspicue tenuior; caulis 4-5 dec. altus.

Il diffère du *S. Villarsii* Jord. par ses fleurs en corymbe moins dense et moins épais, ses grappes fructifères bien moins allongées, ses siliques plus fines, ses feuilles plus grandes, rétrécies bien davantage au sommet et non presque égales, à lobes plus allongés et moins aigus, sa tige plus élevée, à rameaux plus courts et plus régulièrement en corymbe au sommet. Sa floraison est plus tardive d'environ quinze jours, dans un même lieu.

Il ne peut être confondu avec les *S. Tillieri* Bell. et *rupestricolum* Jord. dont l'aspect est très-différent et dont la floraison est plus précoce d'un mois environ. Les *S. glaucescens* Jord. et *pallescens* Jord. diffèrent complètement par l'aspect du feuillage et d'autres caractères.

Le *S. erysimifolium* Pourr., qui, d'après De Candolle, est entièrement glabre dans toutes ses parties, à siliques presque tétragones, à feuilles plutôt sinuées que pinnatifides, ne peut être rapportée à cette espèce, ni à aucune des précédentes

Sisymbrium chrysanthum Jord.

S. floribus racemoso-corymbosis: sepalis patulis, pedunculo subduplo brevioribus; petalis obovatis, in unguem limbo breviorem desinentibus; racemis fructiferis elongatis; siliquis in pedunculo demum subcontorto-incurvo arrectis, vel passim subdeclinatis, anguste linearibus, teretibus, nervoso-striatis, subtorulosis, pube laxa flexuoso-incurva plerumque obsitis, stylo mediocri tenui apiculatis, 12-18 mill. longis; seminibus oblongis, apice immarginatis; foliis læte virentibus, plerumque pubescentibus, radicalibus caulinisque inferioribus acute subruncinato-pinnatifidis, laciniis utrinque 5-7 approximatis brevibus lanceolatis acute et crebre dentatis, summo parvo subtridentato; foliorum superiorum laciniis paucioribus magisque angustatis; caule erecto, puberulo, apice ramoso, corymboso; caudice bienni.

Hab. in Pyreneis. — Flor. exeunte aprili (in horto).

Sepala flavescentia, 4 mill. longa; petala aurea, 5 mill. longa, 2 1/2 mill. lata; stylus 1 1/4 mill. longus; caules 3-4 dec. alti.

Cette plante, que j'ai reçue du jardin botanique de Lyon et qui s'est naturalisée dans mes cultures depuis douze ans, est très-rapprochée du *S. montivagum* Jord., dont elle se distingue par ses feuilles bien plus petites, à lobes plus rapprochés et plus courts, ses siliques plus fines surmontées d'un style un peu plus long, ses graines plus petites, ses tiges plus grêles, à rameaux formant au sommet de petits corymbes, dont les fleurs sont d'un jaune plus vif. Sa floraison est constamment plus précoce d'environ trois semaines.

Sisymbrium propinquum Jord.

S. floribus racemoso-corymbosis; sepalis subpatulis, pedunculo duplo saltem brevioribus; petalis obovatis, in unguem limbo breviorem desinentibus, racemis fructiferis elongatis; siliquis in pedunculo demum subcontorto-incurvo arrectis vel declinatis, anguste linearibus, tereti-compressis, nervoso-striatis, vix subtorulosis, pube parca

flexuoso-incurva perminuta sæpe obsitis, stylo brevi terminatis. 20-30 mill. longis; seminibus oblongis, pallidis, apice immarginatis: foliis læte virentibus, parce et minute puberulis, radicalibus caulinisque inferioribus profunde subruncinato-pinnatifidis, laciniis utrinque 5-7 ovatis lanceolatisve acutis parce et breviter dentatis, summo subtriangulari mediocri, foliorum superiorum laciniis angustioribus et paucioribus; caule erecto, parce puberulo apice ramoso-subcorymboso; caudice bienni.

Hab. in Germania? — Flor. maio (in horto).

Sepala fere lutea, parva, 3 mill. longa; petala aurea, 7 mill. longa, vix 3 mill. lata; stylus vix 1 mill. longus; caules 4-5 dec. alti.

Il se distingue des deux qui précèdent par ses feuilles à lobes moins dentés, à dents plus courtes et peu aiguës; par ses siliques plus allongées, un peu comprimées, surmontées d'un style plus épais et à graines de couleur très-pâle. Ses fleurs sont d'un jaune vif, comme dans le *S. chrysanthum*, mais plus grandes; ses feuilles sont à lobes plus élargis que dans ce dernier et sa tige est plus robuste. Il fleurit après le *S. chrysanthum* et précède de quelques jours le *S. montivagum*.

J'ai reçu cette espèce du jardin botanique de Dijon, il y a un grand nombre d'années, et elle s'est naturalisée dans mes cultures.

Le *S. rhedonense* Degl., de Bretagne, me paraît distinct de cette espèce ainsi que des précédentes. Ses siliques sont encore un peu plus longues et plus fines que dans le *S. propinquum*, très-peu ou point comprimées, à nervures plus fines; son style est plus long et à stigmate bien plus épais; ses feuilles radicales sont moins profondément pinnatifides, à lobes plus élargis et moins nombreux.

Sisymbrium derelictum Jord.

S. floribus racemoso-corymbosis; sepalis laxis, subpatulis, pedunculo duplo brevioribus; petalis oblongo obovatis, in unguem limbo

subæqualem desinentibus; racemis fructiferis valde elongatis; siliquis in pedunculo demum subcontorto-incurvo arrectis, passim subdeclinatis, anguste linearibus, teretibus, nervoso-striatis, subtorulosis, pube obsitis glabrisve, stylo longiusculo terminatis, 15-20 rarius 25 mill. longis; seminibus oblongis, apice immarginatis; foliis læte virentibus, sæpe puberulis, radicalibus caulinisque inferioribus subruncinato-pinnatifidis, laciniis utrinque 4-6 distantibus ovatis vel lanceolatis breviter et in imis fere obtuse dentatis, summo ovato vel subtriangulari; foliorum superiorum laciniis paucioribus et angustioribus; caule erecto, sæpe puberulo, apice ramoso, subcorymboso; caudice bienni.

Hab. in regione Belgica? — Flor. maio (in horto).

Stylus 1 1/2—2 mill. longus; caulis 4-5 dec. altus.

Cette espèce, que j'ai cultivée de graines reçues du jardin botanique d'Angers sous le nom de *S. acutangulum*, me paraît se rapporter à peu près aux exemplaires du *S. acutangulum* de la flore de Belgique qui m'ont été envoyés par Lejeune, dont les lobes des feuilles sont seulement un peu plus aigus. Elle a beaucoup d'affinité avec les trois espèces qui précèdent; elle en diffère par ses feuilles à lobes plus écartés et moins nombreux, ses grappes fructifères très-allongées, son style plus long et sa floraison plus tardive, que celle du *S. propinquum* précède de quelques jours. Elle diffère en outre de ce dernier par ses fleurs un peu plus petites et d'un jaune moins vif, ses siliques plus courtes, ses graines d'une couleur plus foncée et sa pubescence plus prononcée.

Plusieurs autres espèces seront sans doute à distinguer ultérieurement dans ce même groupe, lorsque ses formes nombreuses auront pu être étudiées avec tout le soin nécessaire.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ESPÈCES DÉCRITES.

Coléoptères.

Lépidoptères.

PLANTES.



FIN DE LA TABLE.

